LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

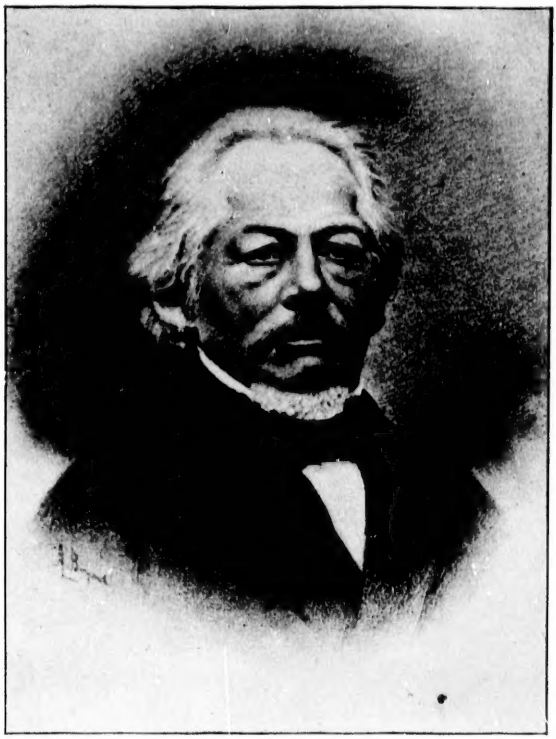

ETIENNE PARENT

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

OU

RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE

COMPILÉ PAR J. HUSTON

Membre de l'Institut Canadien de Montréal

" Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître."
(*Le Canadien* de 1867)

DEUXIÈME ÉDITION, PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION PAR M. LE JUGE ROUTHIER, ILLUSTRÉE DE 50 PORTRAITS, ET SUIVIE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

VOLUME IV

MONTRÉAL
J. M. VALOIS & CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1626, rue Notre-Dame, 1626

1893

235111

PS8231
H8
1893
V.4
HUSTON, J.

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

DISCOURS PRONONCÉS DEVANT L'INSTITUT CANADIEN (1)

1846

L'INDUSTRIE CONSIDÉRÉE COMME MOYEN DE CONSERVER LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

MESSIEURS,—Si j'ai bien compris le but de cet Institut, il est tout national. Il a été formé pour offrir, au sein de la nouvelle capitale, aux hommes actifs et intelligents de notre origine, un point de réunion, un foyer de lumières, un centre d'action, au profit de ce que, faute d'un autre mot, nous sommes convenus d'appeler notre nationalité, la nationalité canadienne-française.

Ce devra donc être un sujet intéressant pour vous, et partant propre à mériter votre indulgence sur la manière dont il sera traité, que de vous entretenir d'un moyen de raffermir et de conserver cette nationalité, qui nous est si chère et à juste titre, non seulement sous le rapport du sentiment et de l'honneur, mais encore sous celui de l'intérêt de notre race.

Je sais qu'il y a malheureusement des hommes qui, soit par peur de la lutte que nous aurons à soutenir, soit pour

(1) Nous avons réuni, sans égard aux dates, les discours de M. Parent. Ils forment un ensemble que l'on ne saisirait pas aussi bien s'ils étaient placés suivant leur ordre chronologique.

n'avoir pas su apprécier les chances de salut qui nous restent encore, soit enfin parce que la marche à suivre répugne à leurs penchants ou prédilections politiques,— je sais, dis-je dans toute l'amertume de mon cœur, qu'il y en a qui ont perdu la foi dans la conservation de notre nationalité, et qui, comme ces Romains d'autrefois, désespérant du salut de la patrie, se sont placés dans leurs chaises curules, et attendent stoïquement, je ne dirai pas avec indifférence, que l'ennemi victorieux vienne fouler aux pieds leurs dieux pénates et renverser les autels de la patrie. Ce n'est pas à eux que je m'adresse aujourd'hui, mais bien aux vrais et fermes croyants, qui, je le crois sincèrement, forment la grande masse de notre origine. Si je n'avais cette croyance, je me tairais, et je me bornerais à pleurer en silence sur la destruction d'une espérance qui a fait ma joie dans les temps heureux, mon appui dans les temps de malheur, mon guide dans les temps difficiles et orageux. En effet, quels sacrifices, quel dévouement demander à des gens qui ne croient pas? Et l'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintiendrons notre nationalité sans quelques efforts, sans quelques sacrifices, sans dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints de toutes parts, imprégnés même sur plusieurs points importants du dissolvant d'une nationalité étrangère.

Ici, messieurs, pour prévenir toute fausse interprétation de notre pensée, disons que nous ne nourrissons aucun sentiment de haine ou de jalousie contre cette nationalité étrangère, dans laquelle je ne comprends pas seulement la population anglo-saxonne du Canada, mais aussi celle des pays voisins qui, à mon avis, est encore plus menaçante que l'autre. Par le cours d'événements providentiels, les deux nationalités se sont trouvées jetées dans ce quartier du globe ; et il est pareillement dans l'ordre de la Providence, dans la nature des choses humaines, que chacune fasse tout ce qui sera en elle pour se maintenir et s'étendre. Des deux côtés on aurait tort de s'en vouloir

du mal ; car de part et d'autre on est des instruments entre les mains de Dieu. C'est à chacun de faire ce que le devoir, l'honneur et son intérêt légitime lui commandent, toujours en respectant les règles sacrées de la morale publique ; de remplir le mieux qu'il pourra le rôle que le dramaturge suprême lui a donné dans le grand drame du monde, et d'attendre avec confiance, et en toute charité chrétienne envers les autres acteurs, le dénouement qui doit terminer la pièce, et dont la nature est le secret de l'avenir. Et s'il y en avait qui vissent dans l'attachement que nous avons pour notre nationalité de la désaffection pour notre mère patrie, il nous serait facile de les convaincre par les faits du passé, par les symptômes du présent, comme par les présages de l'avenir, que la meilleure et la plus forte garantie de permanence qu'ait la souveraineté britannique sur cette partie du continent américain, gît dans la conservation de la nationalité canadienne-française. Au reste, notre nationalité c'est notre propriété : en cherchant à la conserver, nous ne faisons qu'user de notre droit, d'un droit que nous tenons de l'auteur même de toutes choses. Ainsi : Dieu et mon droit, et Honni soit qui mal y pense.

Maintenant, venons-en plus directement à notre sujet.

Les moyens de maintenir notre nationalité peuvent se diviser en trois classes : moyens religieux, moyens politiques, moyens sociaux. Religieux et politiques, en tant qu'ils sont mis en œuvre par les chefs religieux ou les chefs politiques, et tiennent à l'ordre religieux ou à l'ordre politique proprement dits, et sociaux en tant qu'ils sont l'œuvre des particuliers composant la société civile, et en dehors du mouvement politique ou de l'action religieuse.

Mon intention n'est pas de vous parler des moyens religieux ni des moyens politiques ; ma tâche serait trop longue et peut-être trop délicate. D'ailleurs, notre clergé en général a si bien compris sa position, il s'est montré si dévoué, si national, il a tant fait déjà pour la cause com-

mune, que l'on peut être assuré qu'il ne reculera pas plus devant les exigences de l'avenir qu'il ne l'a fait devant celles du passé. On peut en dire autant de nos chefs politiques des différentes nuances ; le dévouement, les sacrifices, les efforts ne leur ont point manqué. Si quelquefois il a pu arriver qu'ils eussent pu, selon quelques-uns, faire mieux qu'ils n'ont fait, jamais on n'a pu, je crois, leur supposer avec droit de mauvaises intentions. Ils ont pu se tromper comme les plus grands politiques de tous les pays l'ont fait ; mais leur réputation de bons patriotes ne doit pas en souffrir. Bornons-nous donc à espérer qu'ils continueront, eux et ceux qui leur succéderont, leurs efforts et leur dévouement pour la cause commune. Prions-les surtout de ne pas nous épargner les sacrifices d'amour-propre. Ce sont ceux dont nous avons le plus besoin peut-être de la part de tout le monde, dans notre position actuelle, et ce sont aussi ceux qui se font le plus difficilement. Et la raison en est bien simple : les hommes politiques sont toujours portés, et plus ils sont consciencieux dans leurs convictions, plus ils sont entraînés à s'identifier avec la cause publique, à confondre leur cause avec celle du pays. Il leur est alors très difficile de distinguer les sacrifices personnels, qu'ils feraient très volontiers, des sacrifices de principes politiques, qu'ils savent ne pouvoir point faire. L'histoire de tous les peuples est remplie d'exemples à l'appui de cette observation et des malheurs incalculables qu'ils ont produits.

Eh ! messieurs, ce n'est qu'hier encore que l'on a vu rentrer en France tout ce qui lui reste des trésors et des flots de sang qu'elle versa, pendant vingt ans, sur les pas du plus grand politique comme du plus grand capitaine de notre temps . . et c'était un peu de cendres et un cercueil : cendres et cercueil environnés de gloire, si vous voulez. Il en eût été bien autrement si cet homme prodige n'eût pas trop souvent pris les inspirations de sa propre gloire pour celles de la gloire et des intérêts de la

France. Ainsi, dans toutes nos courses périlleuses dans le domaine de la politique, que la pensée de notre nationalité soit toujours présente à notre esprit ; qu'elle soit pour nous un moyen de salut, comme autrefois la vue du serpent d'airain pour les Hébreux ; ayons constamment l'œil fixé sur elle, de peur qu'au retour nous ne trouvions d'elle . . pas même une tombe glorieuse à arroser de nos larmes.

Encore une fois, prions nos hommes publics, qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils en soient dehors, de se tenir toujours prémunis contre cette illusion ; car si, comme quelqu'un l'a remarqué, il faut que nous ayons deux fois raison pour avoir justice, nous aurons toujours deux fois tort lorsqu'il nous arrivera de nous tromper.

Et voulons-nous ne nous tromper que le moins souvent possible, que l'idée de notre nationalité soit toujours notre phare, notre boussole, notre étoile polaire, au milieu des écueils dont est semée la mer orageuse de la politique. Soyons bien persuadés que ce qu'il y a de plus menacé, de menacé avant tout, pour nous, ce n'est pas la liberté politique, qui est pour ainsi dire indigène à ce continent, mais bien notre nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se tourner notre attention. Lorsque dans un mouvement, dans une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement. Notre nationalité pour nous, c'est la maison ; tout le reste n'est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le principal. Soyons nationalement ou socialement forts et puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de la raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin ou du danger.

De cette vérité que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les

discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même entre nous et ceux de l'autre origine, car la passion ne fait jamais de bien à une cause. Toutes nos haines, toutes nos disputes tourneront nécessairement, en nous affaiblissant, au profit de la nationalité rivale. Discutons avec vigueur, avec chaleur même, mais ne trempons jamais notre plume dans le fiel et le poison ; et que, lorsque l'opinion de nos compatriotes se sera prononcée pour un côté ou pour l'autre, le parti vaincu, loyalement vaincu, fasse comme ce citoyen de Sparte qui, en arrivant chez lui d'une élection populaire où il avait succombé, s'écria : Rendons grâces aux Dieux, il s'est trouvé dans Sparte trois cents citoyens valant mieux que moi.

Mais j'ai dit que je ne voulais pas vous entretenir des moyens politiques de conserver notre nationalité. Pardonnez-moi donc ce petit écart ; pardonnez-le à une crainte qui s'est plus d'une fois emparée de mon esprit, au milieu de nos discussions politiques ; c'est que si notre nationalité succombe un jour, la politique avec ses entraînements et ses passions aura sa bonne part dans ce déplorable événement !

Venons-en donc aux moyens que j'appelle sociaux, c'est-à-dire, à ceux que les particuliers, en tant que membres de la société, peuvent employer en dehors de l'action religieuse ou politique.

Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités ; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens ; il est un droit qui, dans le monde et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or, s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociale, nous nous empresserons, n'est-ce pas,

de les employer ; et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennoblir la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale ; et cela dans un but tout national : car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie ; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

Non, messieurs, l'industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous : elle ne jouit pas de ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé qui régnait autrefois chez la nation dont nous descendons contre le travail des mains, voir même contre toute espèce de travail ou d'industrie, où un noble cachait son écusson, lorsqu'il se trouvait obligé de s'occuper de quelque négoce, où la robe même avait peine à trouver grâce. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse ; mais l'on veut être homme de profession ; c'est encore l'amour des parchemins. Disons-le, on méprise l'industrie. S'il en était autrement, verrions-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou industriels ? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée préférer voir leurs enfants végéter dans des professions auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas, ou, ce qui est pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux et à leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque honnête et utile industrie ? Et qu'arrive-il de ce fol engouement pour les professions

libérales ? C'est que ces professions sont encombrées de sujets, et que la division infinie de la clientèle fait perdre aux professions savantes la considération dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est guère à regretter cependant, s'il peut amener le remède au mal dont je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie ? Il arrive, messieurs,—et c'est ici que le mal prend les proportions d'un mal national,—il arrive, en général, que les sujets que nous jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle.

L'on pense bien que je n'entends pas confesser ici l'infériorité de notre race à aucune autre race au monde. Non, certes : loin de là. Sans parler de la vieille France qui marche depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation, qui bat la marche aux idées, qui est le souverain arbitre du goût pour tout le monde civilisé ; en nous bornant à parler de ce scion qu'elle a laissé orphelin dans ce coin reculé du globe, on peut dire avec orgueil qu'un petit peuple qui dans les professions libérales, depuis moins d'un demi-siècle qu'il a pris l'élan, a produit des hommes comme les Papineau, père et fils, les Bédard, père et fils aussi, les Viger, les Rolland, les Vallières, les Moquin, les Plamondon, les Quesnel, les Caron, les Cherrier, les Morin, les Duval, les Girouard, et nombre d'autres hommes distingués que l'on pourrait citer, et d'autres que l'on pourra citer, lorsqu'ils auront eu le temps ou l'occasion de faire leurs preuves, sans excepter ceux qui se sont acquis une juste considération dans d'autres branches,—on peut, dis-je, proclamer tout haut qu'un pareil peuple, avec tous les obstacles qu'il a rencontrés, peut avoir la prétention de ne se croire inférieur à aucun autre sous le rapport de l'intelligence. Si, de fait, il se trouve dans une position inférieure sous le rap-

port de l'industrie, cela est dû en grande partie à un préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire ; qu'il est de notre intérêt comme peuple de déraciner d'au milieu de nous : il y va de notre nationalité, messieurs.

Une nationalité, pour se maintenir, doit avoir pour point d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent posséder une importance sociale égale, pour le moins, à toute force dénationalisatrice qui agit soit au dedans, soit du dehors. Or, qui fait la puissance sociale surtout en Amérique ? Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est l'industrie. Il ne pouvait en être autrement dans ce monde que l'on appelle nouveau, où le plus grand obstacle à surmonter pour les Européens qui y abordèrent, était une nature vierge et sauvage qu'il s'agissait de réduire en servage. Qu'avions-nous besoin, quel besoin avaient nos pères de ces preux de la féodalité qui autrefois s'asservirent l'Europe ? Ce n'était pas des guerriers qu'il leur fallait, mais de paisibles et vigoureux artisans ; la hache et non l'épée, voilà l'arme qui a fait la vraie conquête de l'Amérique. C'est donc l'industrie qui est la fondatrice des sociétés civilisées d'Amérique, et si les fondateurs des sociétés européennes furent, et si leurs descendants sont encore les nobles d'Europe, les industriels, les hommes du travail manuel dirigé par l'intelligence, voilà les nobles d'Amérique.

Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en général, quoique bien absurde aux yeux de la raison, se conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit de jour en jour ; il se conçoit, dis-je, dans les sociétés fondées dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité. Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature ; et dans le Bas-Canada, il est suicide. Il est contre nature, parce qu'il nous fait renier nos pères, qui étaient tous des industriels ; il est suicide, parce qu'il tend à nous affaibli comme peuple, et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race. Arrêtons-nous un peu à cette considération.

L'intelligence est une puissance sans doute ; mais elle l'est à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence, elle ne vous rapportera rien, pas plus que la flèche que vous lanceriez dans le vide. A quoi vous servira votre intelligence si vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière déjà encombrée, où les chances de succès doivent être nécessairement fort minimes, et où par conséquent l'insuccès et la ruine attendent le plus grand nombre ? Mais c'est sous le rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie ? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires ; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques ? Avons-nous dans le haut négoce, la proportion que nous devrions avoir ? et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles ? Dans toutes ces branches nous sommes exploités ; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage, ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays.

Qu'on me permette ici de rapporter une anecdote dont les personnages sont encore vivants, et que je pourrais nommer. Un riche industriel de Québec ayant fait faire

un cours complet d'études à son fils, lui tint à peu près ce langage, à propos du choix d'un état :—

Eh bien ! mon fils, parmi tous les états, il faut en choisir un. Ils te sont tous ouverts ; car, grâce à Dieu, ma fortune me permet de te laisser libre, et les dépenses, quelles qu'elles soient, ne me coûteront pas. Mais avant de te décider, jette les yeux sur ce relevé de mes affaires de l'année, et vois quels profits me reviennent. Considère, quelle que soit la profession que tu prennes, si, après bien des années d'études et de travail, tu peux jamais te flatter d'en réaliser seulement la moitié. Considère aussi s'il te sera bien facile d'acquérir la considération dont je puis me flatter de jouir dans la société.

Le fils réfléchit, et prit une résolution que je désirerais bien voir prendre par un grand nombre de mes jeunes compatriotes au sortir du collège : il ceignit le tablier de son père, et il est aujourd'hui à la tête d'une des premières boutiques de Québec. Ce brave père et ce fils digne de lui appartiennent à l'origine bretonne. Ils ont assuré dans leur famille la continuation d'une source de richesses, et à leur origine une source d'influence sociale. Dites-moi, ces deux hommes n'ont-ils pas bien mérité de leurs compatriotes ?

L'anecdote que je viens de rapporter me mène tout naturellement à vous parler d'une chose qui entre parfaitement dans notre cadre, savoir : le peu de soin que l'on prend généralement parmi nous de perpétuer, de génération en génération, les maisons de commerce et autres, que réussissent quelquefois à établir nos compatriotes actifs et intelligents. Cela contribue plus qu'on ne pense à l'état d'infériorité relative dans lequel nous nous trouvons sous le rapport de l'industrie. Il n'y a que ceux qui ont formé une maison prospère qui peuvent vous dire ce qu'elle a coûté de travail, de soucis, de vigilance et d'économie ; ce qu'elle a exigé d'intelligence, de constance et de régularité. Et cependant, chose inconcevable, l'on voit tous les jours de nos compatriotes

qui, sans chagrin, j'allais presque dire sans remords ferment eux-mêmes ou laissent finir avec eux une maison qui eût été un instrument de fortune tout monté pour un autre. Une clientèle nombreuse, des relations, des correspondances sûres sont formées, un crédit considérable est établi, il faudra des années pour créer tout cela, et tout cela on le sacrifie comme si rien n'était. On n'a pas d'enfants, ni de parents; mais n'a-t-on pas des compatriotes, à qui on puisse épargner des années de labeur et de lutte aux premiers échelons de l'échelle industrielle, pendant lesquelles peut-être des étrangers ayant quelque avantage sur eux,—et ils en ont beaucoup sur nous, on le sait par expérience,—viendront élever à leur côté une concurrence inégale, désespérante et ruineuse. Oh ! messieurs, que du sein de cet Institut s'élève une voix, et que cette voix soit assez forte pour réveiller l'écho dans toute la chaîne des Laurentides, et que cette voix proclame bon et excellent patriote et méritant la couronne civique, celui d'entre nous qui aura eu le talent de former une bonne maison, et qui, au prix même de quelques sacrifices, aura le patriotisme de la remettre aux mains de quelque Canadien industrieux. Cela nous aidera à créer avec le temps une industrie canadienne, qui pourra se mesurer en tout et sur tous les points avec l'industrie de l'autre race, et qui nous attirera l'estime et le respect de cette dernière. Alors il y aura entre les deux races une noble émulation, laquelle exploitera avec le plus de succès les immenses ressources de ce vaste et beau pays.

Ces souhaits, messieurs, adressons-les spécialement à la classe des marchands canadiens, qui, soit dit à son honneur, a pris depuis quelque temps un essor tout à fait encourageant pour les autres branches d'industrie. Jusqu'à tout récemment, on ne saurait s'empêcher de l'avouer, nos marchands en général n'étaient guère que les agents secondaires des marchands bretons pour l'écoulement de leurs marchandises parmi la masse du peuple.

Mais depuis peu, ils semblent vouloir s'émanciper d'une tutelle peu honorable et peu profitable à la fois. Plusieurs d'entre eux se sont mis en rapport direct avec les manufacturiers et les marchands des Iles Britanniques ; leurs efforts et leurs talents promettent d'être couronnés de succès ; d'heureux symptômes de prospérité se sont déjà manifestés chez plusieurs, et il faut espérer que leur exemple sera contagieux. Mais que ceux qui réussiront se rappellent ce que leur aura coûté l'établissement de leur maison, et qu'avant de se retirer des affaires, ou du moment qu'ils sentiront leur activité s'affaiblir, ils assurent la continuation de leur maison. Ce sera mettre de jeunes compatriotes sur la voie d'une fortune assurée sans qu'il en coûte beaucoup. Ce sera en même temps le moyen d'assurer à notre race la part qui lui appartient dans l'industrie et la richesse du pays, et partant la part d'importance sociale sans laquelle nous espérerions en vain de conserver notre nationalité.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous présenter une foule d'autres considérations sur plusieurs autres points qui se rattachent étroitement à notre sujet. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur les moyens à prendre pour imprimer l'élan à l'industrie canadienne dans ses différentes branches, et surtout dans la plus importante de toutes, l'agriculture. Oui, messieurs, l'agriculture qui, dans nos anciens établissements, se traîne ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge qui nous environne de toutes parts. Hélas ! je vous le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de notre agriculture ? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix . . Des prix à qui ? A des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine. Autant vaudrait offrir des prix à des écoliers de 36e pour des thèses de philosophie. Faites donc d'abord des agriculteurs, et

ensuite vous entretiendrez l'émulation en donnant des prix aux plus méritants.

Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement des terres incultes dont notre pays abonde ? Où sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine ? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme à beaucoup d'autres. Eh ! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances où l'on puisse impunément laisser faire, laisser aller les choses ? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne remuons aussi. Il y a une quarantaine d'années, le navigateur de notre beau fleuve Saint-Laurent s'en rapportait uniquement aux vents et aux courants,—il laissait faire. Aujourd'hui que la navigation attache à ses vaisseaux ses centaines de bouillants chevaux de vapeur, elle marche, vole en dépit des vents et des flots, chassant devant elle l'ancien cabotage partout où elle apparaît. Voilà, messieurs, l'image du laisser-aller et du mouvement industriel. Que cette révolution qui s'est opérée de nos jours, sous nos yeux, ne soit pas perdue pour nous, et qu'elle nous apprenne que l'empire du monde moderne a été donné au mouvement, à l'activité, à l'action vive, constante de l'homme sur la matière.

Mais encore une fois, je ne veux pas abuser de votre indulgence, et je dois laisser à votre intelligence le soin de suppléer aux lacunes qui se trouvent dans cette lecture, comme je vous laisse celui de corriger les imperfections qui s'y rencontrent. Avant de finir, cependant, je vous prierai de me prêter votre attention quelques moments de plus, pour entendre quelques explications, qui entrent bien dans mon sujet, mais qui auraient interrompu le fil des idées principales, si je les eusse données à l'endroit auquel elles se rapportent.

Lorsque dans le cours de cette lecture, j'ai déploré la manie, le préjugé qui fait que les pères de toutes conditions poussent leurs enfants vers les professions libérales, l'on pourrait penser, de quelques expressions un peu vagues ou trop générales, que ceux que je destine à l'industrie occupent dans mon esprit, ou doivent occuper dans celui des autres, sous le rapport de l'intelligence, un rang inférieur à ceux que je voudrais seuls voir dans les professions libérales,—ce qui serait prononcer contre les classes industrielles un jugement d'infériorité intellectuelle. Rien n'est plus loin de ma pensée, et rien, à mon sens, ne serait plus loin de la vérité. En fait d'intelligence, il en faut très souvent, pour atteindre à l'éminence dans la carrière de l'industrie, plus que pour exercer avec succès une profession libérale. Ce seront, si vous voulez, des facultés intellectuelles différentes appelées en exercice dans l'un et l'autre cas, mais la somme d'intelligence requise pourra être aussi forte dans un cas que dans l'autre. Et qui a jamais été chargé de régler les titres de noblesse et de préséance entre les différentes facultés intellectuelles de l'homme? L'homme donc qui s'élève par l'industrie doit avoir autant de droit à notre considération que celui qui brille dans une profession quelconque. Que l'industriel connaisse bien son droit à cet égard, et qu'il sache le faire respecter dans l'occasion. Qu'il ne craigne pas de lever la tête, il est le père de l'Amérique civilisée ; sans lui nous ne serions pas. C'est à toi surtout, homme des champs, à te redresser devant tous les autres, toi le nourricier de l'État ! Le plus grand poète de Rome a chanté tes travaux ; le plus grand monarque du monde en donne le signal chaque année et s'y associe, proclamant ainsi à trois cent millions d'hommes que ton état est le premier entre tous. Il y a plus, l'Égypte nous confond par les prodiges éternels de sa mécanique ; la Grèce et Rome ont poussé les beaux-arts à un point qui fait le désespoir des modernes ; elles ont eu dans tous les genres des hommes que nous sommes

forcés d'appeler encore grands auprès de nos grandeurs ; mais le grand agriculteur, elles n'ont pu le produire. Ce n'est que la science moderne qui nous a appris que l'agriculture était la première des sciences, comme sous le rapport industriel elle était reconnue depuis longtemps comme la première des industries. Il a donc fallu à l'intelligence humaine travailler pendant quatre mille ans pour former le grand agriculteur. Voilà, messieurs, ce me semble, pour l'agriculture un titre de noblesse passablement respectable, et qui vaut bien les parchemins et les diplômes dont s'enorgueillissait certaine classe de la société.

Voulez-vous que je vous donne un petit aperçu historique de la science agronomique chez les anciens? Je vous dirai que le premier agronome que cite l'histoire, est Caton l'Ancien, qui vécut dans le 3e siècle avant Jésus-Christ, et qui a laissé un tout petit traité d'agriculture. Dans le siècle suivant, Magon, Carthaginois de naissance, qui écrivit vingt-huit livres sur l'agriculture, et Varron, dans le premier siècle avant Jésus-Christ, qui laissa un écrit sur le même sujet, sont les seuls noms de l'ère ancienne qui se trouvent associés aux études agronomiques. Dans le premier siècle de notre ère, on rencontre Columelle, qui fut le plus grand agronome de l'antiquité, et de là il faut sauter jusqu'au cinquième siècle pour trouver un agronome, Palladius. Puis, il paraît que la science agronomique resta endormie dans toute l'Europe jusqu'au treizième siècle, pendant lequel Crescenzi, natif de Bologne, mérita par ses études le titre de restaurateur de l'agriculture. Mais ceux qui ont pu apprécier l'importance, pour l'agriculture, des progrès de la chimie, qui est une science toute moderne, savent combien loin derrière eux les agronomes modernes ont laissé les anciens, sous une infinité de rapports. Le nombre seul des agronomes notables depuis le commencement du dernier siècle, —lequel dépasse le nombre de cent,—suffit pour démontrer combien il restait à ajouter aux travaux des anciens.

Remarquons en passant que Chaptal en France, et sir Humphrey Davy en Angleterre,—le premier mort en 1832, l'autre en 1839,—deux des plus célèbres chimistes du siècle, ont laissé chacun dans sa langue un excellent ouvrage sur les applications de la chimie à l'agriculture. Ce sont, que je sache, les deux premiers ouvrages de ce genre qui aient jamais été publiés.

Enfin, messieurs, résumons. J'ai dit plus haut,—et je l'ai démontré, il me semble,—que l'industriel est le noble de l'Amérique ; et ses titres valent mieux et dureront plus longtemps que ceux des nobles du vieux monde. Les revers ni les révolutions ne les détruiront.

Ce sont des cités sans nombre et des empires que l'industriel a conquis sur la nature sauvage, non plus avec l'épée et le sang d'autres hommes, mais bien avec la hache et les sueurs de son propre front. Honorons donc l'industrie, messieurs, non pas seulement de gestes et de paroles, mais par nos actes. Si nous avons des enfants qui montrent du talent pour quelque genre d'industrie, encourageons-les à s'y livrer. Le plus souvent nous consulterons leur intérêt, et nous mettrons l'industrie en honneur parmi nous, et nous assurerons à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer. Les moyens d'instruction ont été rares parmi nous jusqu'à présent, et si ceux qui ont assez de fortune pour faire donner une bonne éducation à leurs enfants, méprisent l'industrie, elle nous échappera pour passer irrévocablement en d'autres mains, et la masse de notre population passera corps et âme sous la domination et l'exploitation d'une autre race. Et ce n'est pas de moi que vient cette idée ; elle vient de cette race-là même. C'est ce qu'elle a voulu dire, lorsque voyant notre répugnance pour la carrière industrielle, elle nous a jeté cette prédiction sarcastique : que nous étions destinés à lui servir de charrieurs d'eau et de scieurs de bois.—C'est aussi ce que voulait dire un écrivain américain, en nous donnant l'avis charitable, qu'ils nous balayeraient de la

surface du globe :—*We will reform them out of the face of the earth.*—Telles étaient ses expressions mêmes, si je me le rappelle bien.

Oh ! messieurs, nous les ferons mentir, n'est-ce pas, ces prophètes de malheur ; nous ne permettrons pas que les descendants des héroïques pionniers de la vallée du Saint-Laurent en deviennent les parias. Vous empêcherez l'histoire d'avoir un jour à parler ainsi :—"La partie inférieure du Canada, faisant partie de ce qu'on appela dans l'origine la Nouvelle-France, fut d'abord colonisée par des colons venus de France. Cette population sut se maintenir quelque temps par sa masse après la cession du pays à l'Angleterre. Les moyens d'instruire le peuple, soit par calcul ou autrement, furent longtemps négligés à la suite de cet événement, et il en résulta que les émigrés de la nouvelle métropole, ayant l'avantage d'une instruction industrielle supérieure, mus d'ailleurs par l'esprit d'industrie qui caractérise leur race, réussirent avec le temps à s'emparer de toutes les ressources du pays. Bientôt la nouvelle race obtint un ascendant marqué sur la société, et finit par lui imprimer son cachet particulier ; de sorte que aujourd'hui l'élément français de la société canadienne a été ou absorbé ou étouffé. C'est à peine si dans quelques coins reculés du pays se trouvent encore, sans mélange, quelques restes d'un peuple qui fut renommé par sa bravoure dans les combats, par son activité dans les courses aventureuses du Nord-Ouest, autant que par ses qualités aimables dans la société, à tel point qu'il fut nommé le peuple gentilhomme. Si l'on en croit les mémoires du temps, la principale cause de la décadence d'un peuple aussi intéressant fut l'éloignement des classes aisées, les seules qui pussent se procurer de l'éducation alors, pour toute espèce d'industrie. Cela se conçoit en effet dans un pays où l'industrie était la seule source de richesse, et où la richesse était le plus grand sinon le seul moyen d'acquérir de l'importance sociale. La masse du peuple dut être livrée à l'influence et à l'action déna-

tionalisatrice des chefs d'industrie de la race rivale, et perdre ainsi avec le temps son caractère national."

Voilà, messieurs, ce que dira l'histoire, bien mieux assurément, mais enfin, voilà ce qu'elle dira si les classes aisées parmi nous ne sentent bientôt l'importance de leur mission, et ne se mettent à la hauteur des exigences de notre position sociale. Mais chacun fera ce que la patrie, ce que notre postérité attendent de lui. Et aujourd'hui peut-être suis-je moins le provocateur que l'interprète d'un sentiment qui fermente et germe déjà au cœur de notre population, et qui bientôt produira des fruits abondants,—manne fortifiante dont notre nationalité s'alimentera, et qui nous mettra en état de transmettre intact à nos enfants l'héritage le plus précieux que nous ayons reçu de nos pères.

E. PARENT.

1846

IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Messieurs,—Au commencement de cette année, j'eus l'honneur de vous entretenir d'un sujet important sous le double rapport de l'intérêt particulier et de notre intérêt national. De plus en plus persuadé que, de tous les objets de notre affection, ce qu'il y a de plus menacé, comme ce qu'il est le plus de notre honneur de maintenir, c'est notre nationalité, je vais, si vous le voulez bien,—et en cela je crois que je ne saurais mieux répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous adresser une seconde fois la parole,—je vais, dis-je, obéir à la même inspiration, et traiter un sujet qui intéresse à un haut degré cette nationalité qui nous est si chère, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt matériel de notre origine, lequel est du reste si intimement lié à la première qu'il ne fait avec elle qu'une seule existence, dont il est le corps et dont

elle est l'âme. Le sujet dont je vais vous entretenir n'est guère que la continuation, le complément de celui que je traitai la dernière fois, alors que j'essayai de vous démontrer que la malheureuse manie qui, parmi nous, pousse la jeunesse instruite presque en masse vers les professions dites libérales, était une cause d'affaiblissement pour nous, et un juste sujet d'alarme pour notre existence politique et nationale, en ce que toute l'énergie intellectuelle de notre race allait s'épuisant de génération en génération dans les luttes ingrates d'une carrière encombrée.

Cette idée, grâce à votre bénévole passeport, eût-elle produit quelque impression, dût-elle induire une partie de notre jeunesse instruite à se jeter dans la voie large et féconde de l'industrie, nous n'aurions fait que poser les fondements de notre œuvre ; il resterait encore à y ériger, à y consolider l'édifice de notre puissance nationale. En effet, nous aurions bien d'excellents sujets pour l'agriculture, pour le commerce et pour toutes les autres branches de l'industrie, et par là un moyen d'attirer à nous les richesses, et de les répandre autour de nous ; nous aurions en un mot les éléments de la puissance et de l'influence sociales qui nous appartiennent. Mais ces grands intérêts que nous venons de créer, il faut les conserver, les augmenter ; il faut les tenir au niveau des intérêts rivaux, tant au milieu de nous qu'autour de nous, tant au dedans qu'au dehors. Il y a plus, il faudra les avancer, les protéger contre les préjugés, les préventions, les idées fausses et erronées qui nous viennent des temps où l'on ignorait les principes de la science qui préside à tous ces grands intérêts sociaux. Or, messieurs, c'est ce que nous ne pouvons faire qu'en autant que nous aurons parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne. Et cette science est nouvelle partout, puisqu'elle n'est apparue en corps complet de doctrine pour la première fois, en Angleterre,

qu'en 1776, dans l'ouvrage du Dr Smith, *Wealth of Nations ;* en France, qu'en 1803, dans le *Traité d'économie politique* de J. B. Say. En 1758, Quesnay publia bien en France l'ouvrage intitulé : *Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique*, à l'ombre duquel se forma l'école des économistes ou physiocrates. McCulloch, économiste distingué de nos jours, attribue même à Quesnay le mérite d'avoir été le premier qui ait donné à l'économie politique une forme systématique, et l'ait élevée au rang de science, et il reconnaît que les travaux des économistes français ont puissamment contribué à accélérer les progrès de la science économique. Mais leur théorie, fondée sur cet axiome, que "la terre est la seule source des richesses," a été rejetée par les économistes plus modernes. De sorte que aujourd'hui on ne recherche pas les oracles de la science au delà de Smith en Angleterre, et de Say en France. Il faut rendre à l'Italie, cependant, la justice de reconnaître qu'elle eut l'initiative en économie politique ; car dès le seizième siècle, Botero s'était occupé de cette science, et il fut suivi dans cette voie par plusieurs autres écrivains italiens.

Il y aurait donc sujet de s'étonner si une science aussi nouvelle et aussi vaste que l'économie politique, et qui, si l'on en juge par les plaintes et les remontrances de ceux qui en ont écrit, ne compte pas encore un très grand nombre d'adeptes en Europe même, le berceau, la dépositaire, la dispensatrice de toutes les sciences, il y aurait lieu de s'étonner, dis-je, si cette science était bien répandue dans un jeune pays comme le nôtre, à qui, pour arriver où il en est, il a fallu passer par tant d'épreuves de tous genres. Aussi, faut-il l'avouer, par des causes dont nous aurons occasion de dire un mot dans le cours de cette lecture, les connaissances et l'expérience en fait d'économie politique sont fort bornées parmi nous, surtout quant aux branches les plus importantes de cette science, celles qui traitent des finances, du commerce et

des sujets qui s'y rapportent. Et cet aveu, messieurs, nous avons à le faire dans un temps, dans des circonstances où jamais nous n'eûmes un besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes dans cette science si peu connue : c'est une réflexion, sans doute, que je ne suis pas le premier à faire, et que beaucoup d'autres ont faite avant moi. Que faut-il donc faire ? se désespérer, laisser à nos voisins le soin de veiller à nos intérêts, de régler et de discuter les grandes questions économiques qui vont se présenter en foule à la tribune parlementaire ? Non, certes ! les enfants, les neveux des hommes qui firent toujours marcher le Bas-Canada à la tête des phalanges coloniales dans la longue lutte de la liberté politique, sauront maintenir leur race au même rang dans les discussions qui vont s'engager sur le terrain des intérêts matériels. Nous avons su trouver des Burke et des Mirabeau, lorsqu'il nous les fallait, et maintenant qu'il nous faut des Cobden et des Peel, nous saurons les trouver. Nous les trouverons dans cette belle jeunesse, bouillante de patriotisme, avide des connaissances utiles, animée d'une noble émulation. Nous la verrons dédaigner les frivolités, les lectures de pur agrément, celle même d'une utilité moins urgente, pour se livrer entièrement à la grande étude du jour, à l'étude que réclame impérieusement non seulement l'intérêt de notre province, mais aussi celui de notre origine et de chacun des individus qui la composent.

C'est avec un plaisir toujours croissant que je vois paraître, dans les colonnes de la *Revue canadienne*, les articles qui contiennent l'excellent et utile travail qu'a entrepris un de nos compatriotes (1), pour initier les lecteurs canadiens aux secrets, aux vérités de l'économie politique : ce travail devra mériter à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes. Je n'ai qu'un regret, c'est que la publication de ce travail ne marche pas avec une rapidité suffisante, égale aux besoins pressants des

(1) M. Amédée Papineau.

circonstances. J'ai un autre regret, c'est que nos autres journaux canadiens ne reproduisent pas ces articles, ou ne dévouent pas tous, depuis quelque temps, une partie de leur espace à des analyses ou extraits de bons ouvrages sur l'économie politique. Une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles plus ou moins frivoles qu'ils nous débitent à la brasse dans chacune de leurs feuilles. Il faut à une population comme la nôtre, située comme la nôtre l'est, des lectures utiles et instructives. Et comme le journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme? Quel profit peut retirer des œuvres des feuilletonistes européens une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir ; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américain ce que les Anglais et les Français, par exemple, ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu fretin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir cette grande œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite.

En effet, nos journaux en se remplissant des produits de cette littérature éphémère, en inspirent nécessairement le goût : elle fait fureur au salon, et parfois même elle va jusqu'à faire oublier la colonne des mariages. Il en est

d'elle comme du reste—*vires acquirit eundo;* l'appétit vient en mangeant. Bientôt le journal ne suffit plus à l'appétit des lecteurs, et pour les satisfaire l'on a recours au libraire. Et tous les loisirs de notre jeunesse, sinon un temps plus précieux, se trouvent employés à des lectures qui entretiennent l'imagination dans l'exaltation, et laissent l'esprit dans le vide et l'inanition. Aussi, quand on ouvre nos journaux pour y chercher quelques produits de littérature indigène, qu'y trouve-t-on le plus souvent, à part des querelles de villages?—des efforts d'imitation vers le feuilletonisme français, de jolis riens quelquefois assez joliment tournés à la française; justement ce qu'il faut pour un succès de société, mais justement aussi ce qu'il faut pour faire déplorer à l'homme réfléchi, qui sent les besoins de son pays, de sa race, l'abus, la perte de beaux talents et d'un temps précieux et pour les auteurs et pour les lecteurs.

Oh! journalistes, réunissez-vous donc pour réparer le mal que vous avez fait. Faites donc comprendre à notre jeunesse instruite, dans son intérêt autant que dans celui du pays, que le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de sitôt encore pour le Canada; et que, au risque de notre ruine individuelle et nationale, nous devons nous livrer entièrement et uniquement aux études sérieuses, aux lectures instructives, aux exercices graves de l'esprit. Libre aux hommes de la vieille et riche Europe de s'adonner aux travaux de l'imagination; ils y trouvent la fortune, souvent même une renommée au moins viagère. Puis d'ailleurs, il se rencontre en Europe une telle exubérance d'hommes éclairés dans toutes les sciences qu'il y en a pour tous les besoins de la société; de sorte qu'en embrassant la carrière de l'imagination, ou seulement en se livrant à la lecture des ouvrages d'imagination, l'Européen peut se rendre le témoignage qu'il ne laisse aucun intérêt social en souffrance; au contraire, il est dans l'ordre, lui, car il ne fait que mettre la dernière main, le dernier poli à une

civilisation parvenue à son apogée. En est-il de même dans notre pays, où nous en sommes encore aux travaux de fondation ? Ce sont des manœuvres qu'il nous faut ; le temps des peintres et des sculpteurs viendra plus tard. Ainsi quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour, puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays ? En effet, qu'y apprendra-t-il ? qu'y verra-t-il ? des leçons de morale, en supposant qu'il y en ait ?—Son catéchisme lui a tout dit là-dessus, et bien mieux que ne sauraient le faire Eugène Sue et Alexandre Dumas. Des peintures de mœurs ? lorsqu'il s'en rencontrera de fidèles, elles se rapporteront à un état de société si différent du nôtre, qu'ils ne pourront que fausser ses idées dans les applications qu'il voudrait en faire, et ce sera un grand mal. Mais la plupart du temps, il sera transporté dans un monde fantastique, où tout sera exagéré, chargé, caricaturé de telle sorte, que le lecteur européen lui-même ne s'y pourrait reconnaître.

Il n'y a donc rien d'utile à retirer de la lecture des romans et des nouvelles du jour, si ce n'est quelque délassement à des lectures sérieuses et instructives. Oui ; mais démentez-moi, si vous l'osez, jeunes liseurs de romans : je vous soutiendrai, moi,—et j'appellerai votre conscience en témoignage,—que cette lecture est pour vous un travail, un travail même très fatigant, qui vous prend vos jours et vos nuits ; que vous ne déposez le roman dont vous avez commencée la lecture, que lorsque vous en avez vu la fin, ou que le sommeil vous ferme les yeux et vous fait tomber le livre des mains. J'en ai vu qui poursuivaient la lecture commencée jusque pendant les repas. Est-ce là un délassement ? Et dites-moi combien de fois cela vous est arrivé avec votre Domat, votre de Lolme, votre J. Bte Say ? Que dis-je, votre J. Bte Say ? Voulez-vous que je vous raconte un fait tout récent à propos de ce célèbre auteur du meilleur traité d'économie

politique qui ait encore paru en français, si ce n'est dans aucune langue ? Le fait est réel, et j'étais présent lorsqu'il est arrivé.

Tout récemment donc, me rencontrant chez un libraire de cette ville, la capitale du Canada, le siège du gouvernement représentatif, quelqu'un demanda le traité de Say à acheter, comme l'un des ouvrages que l'on doit trouver chez tous les libraires, surtout dans un pays qui a un gouvernement représentatif. Le libraire paraît d'abord n'avoir pas bien compris, puis se remettant :—Ah ! dit-il, vous parlez du traité d'économie politique de M. Say ? Nous ne l'avons pas.—Quand donc l'aurez-vous ? repartit l'acheteur. Je suis vraiment fâché d'avoir tant tardé. C'est en effet un ouvrage dont vous devez faire un grand débit, et les exemplaires ne doivent pas rester longtemps sur vos tablettes.—Pardonnez, répliqua le libraire ; c'est un ouvrage qui ne se vend pas et que nous ne faisons venir que sur commande spéciale.

En revanche, on voyait briller sur les tablettes les œuvres des romanciers à la mode. On n'attend pas d'ordre spécial pour ceux-là, ça se vend.

Je ne vous peindrai pas l'étonnement de notre amateur d'économie politique, en apprenant qu'un ouvrage qui devrait être entre les mains de chacun de nos hommes instruits, jeunes et vieux, le *vade-mecum* obligé de quiconque veut se mêler des affaires publiques de son pays, fût un ouvrage qui ne se vend pas.

J'avais bien pensé jusqu'alors, pour des raisons que je rapporterai dans un moment, que l'étude de l'économie politique avait dû être nécessairement fort négligée parmi nous ; mais je suis forcé d'avouer que je ne croyais pas que ce fût au point que me l'a révélé l'anecdote que je viens de vous raconter. Et je vous dirai que, depuis, l'idée m'est venue plus d'une fois de profiter de la première occasion qui se présenterait de secouer, autant qu'il serait en mon faible pouvoir de le faire, l'extrême indifférence que l'on paraît avoir eue parmi nous, jusqu'à

présent, pour l'étude de l'économie politique. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui sous vos auspices, messieurs ; et j'espère que votre patronage et votre sanction assureront à mes paroles une autorité que je ne saurais leur donner moi-même.

Si j'avais un jeune ami studieux, doué des talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique, tout en travaillant à sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je parodierais le mot que l'on met dans la bouche du fameux maréchal de Saxe, en réponse à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il fallait pour bien faire la guerre, et je dirais à mon jeune ami : étudiez, 1° l'économie politique ; 2° l'économie politique ; 3° l'économie politique. Le maréchal de Saxe, lui, disait que, pour bien faire la guerre, il fallait, 1° de l'argent ; 2° de l'argent ; 3° de l'argent ; voulant dire de la manière la plus expressive que à la guerre on pouvait tout faire avec de l'argent, et que sans argent on ne pouvait rien. De même je pense qu'après avoir bien réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme ou un parti politique peut tout faire en ce pays avec un grand fonds de connaissances en économie politique, et que sans cela il ne saurait faire rien qui vaille.

Le temps n'est plus où, pour soutenir la lutte avec honneur ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel. Le temps n'est plus en outre où, par notre masse seule, nous pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui nous étaient opposés, dans une lutte qui avait pour objet les principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouvernementale est

maintenant régulièrement organisée, c'est-à-dire que les principes qui doivent en régler le bon fonctionnement sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique actuel. Mais quant au gouvernement lui-même, il ne peut plus guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son organisation ; il doit, avec son organisation actuelle, fonctionner en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais sous notre système de gouvernement ; elle a seulement changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel, qui pour la masse des peuples sont souvent d'une importance plus grande que les premières. Nous nous sommes battus pendant un demi-siècle sur la forme que devait avoir l'habitation commune ; et maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son côté à y occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à l'œuvre pour rendre chacun sa position de plus en plus meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières que dans l'autre ; seulement il en faudra d'un ordre un peu différent, sous certains rapports, de ceux que réclamait la lutte qui a précédé, et qu'il faut s'empresser d'acquérir, car sur la nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être, la victoire devra rester aux plus habiles ; encore autant et plus que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu la Providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y vivre au milieu de populations étrangères, dont nous ne pouvons attendre beaucoup de sympathie. Ne murmurons pas cependant ; car qui peut sonder les secrets de la Providence ? qui nous dira qu'elle n'a pas de grands desseins

sur nous, et que les épreuves auxquelles elle soumet notre adolescence ne préparent pas notre virilité à quelque glorieuse destinée sur ce continent ? Au reste, quel que soit le sort que nous réserve l'avenir, sachons nous en rendre dignes s'il doit être bon, et s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité : tel est le devoir de chaque génération, de chaque individu. Et ce devoir, nous le remplirons en entretenant dans nos cœurs le feu sacré d'une noble émulation, qui nous fera nous maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des populations qui nous environnent.

Or, ces populations descendent d'une race d'hommes qui semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est *Plutus ;* ses enfants ne naissent, ne vivent que pour le gain ; pour eux il n'y a d'autres rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale ; pour eux point d'*aurea mediocritas.* Et ils mettent au service de cette passion, l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté que les hommes vouent ordinairement à la poursuite des objets, des passions les plus vives et les plus insatiables.

Ce n'est pas une satire que je fais ici ; au contraire je ne fais que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté à croire que cette avidité d'acquérir chez la race anglo-saxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que s'accroître chez la branche américaine de cette race, est destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme, l'âge de la glorification du travail. Sans le travail opiniâtre et incessant des nations industrieuses, le monde aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellectuelles qu'il n'en a. Ainsi, loin de leur porter envie, on leur doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser déborder, absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles ; qu'on travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la

proie des nations guerrières ; maintenant les peuples indolents et ignorants seront exploités par les peuples industrieux et intelligents. C'est la loi de l'humanité, ou plutôt c'est la loi de la création entière appliquée à l'humanité ; tempérée, si vous voulez, chez celle-ci par la religion, qui sait opposer le précepte sublime de la charité universelle à l'égoïsme des penchants humains, et la considération des biens éternels à l'entraînement des intérêts temporels.

Mais cette avidité d'acquérir, cet excès d'acquisivité, comme diraient les phrénologistes, doit souvent porter à n'être pas trop scrupuleux, ou à s'aveugler sur les moyens à employer pour la satisfaire. Pour cette raison, ceux qui ont à traiter d'intérêts communs avec des gens qui ont ce penchant, doivent être en état de faire valoir les arguments et les considérations les plus propres à faire impression sur eux, et à commander leur conviction. La plus belle oraison, sortît-elle de la bouche d'un Démosthène, d'un Burke, ou d'un Mirabeau, ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels, et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui traite spécialement de ces intérêts : il n'y aura d'yeux et d'oreilles que pour eux. Dans le cas même d'une injustice patente, il faudra que vous puissiez démontrer qu'elle préjudicie aux intérêts généraux ; ce que heureusement vous pourrez toujours faire à l'aide de l'économie politique, qui vous mettra en état de démontrer que tout le corps social souffre nécessairement des souffrances d'aucun de ses membres. "Car, comme dit Say, chez un " peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne " resterait bientôt plus personne à dépouiller."

J'ai dit plus haut que l'étude de l'économie politique était devenue pour nous plus indispensable que jamais. En effet, outre la solution des questions de théorie gouvernementale, qui absorbaient ci-devant l'attention de tous les partis en ce pays, et qui, réglées, vont permettre

aux esprits de s'occuper davantage de mesures ou questions d'intérêt matériel, travail auquel il faut nous préparer au risque de perdre toute influence, et partant peut-être tout avantage, dans le règlement de ces mesures ou de ces questions,—outre cette considération-là, nous allons rencontrer sur ce nouveau terrain des adversaires, ou, si vous voulez, des concurrents mieux préparés que nous.

Vous vous rappelez, sans doute, la remarque d'un de nos jeunes représentants, dans la dernière session, à propos du silence que gardaient les anciens sur certaines mesures commerciales et financières de grande importance. Si ce monsieur n'a voulu exprimer qu'un regret, espérons qu'il fera en sorte, lui, comme tous ceux de sa génération, que leurs survivants n'aient pas à l'exprimer à leur égard. Si c'est un reproche qu'il a voulu adresser aux hommes publics qui l'ont précédé, je dois dire que ce reproche est injuste.

En parlant, il y a quelques moments, de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente, pussent se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 91, dirais-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont, jusqu'à tout récemment, nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement : action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses, qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consumer toutes les forces morales et intellectuelles de

vos aînés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond ? Et eût-on pu ravir aux occupations ordinaires de la vie, le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'État nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs, le champ de l'économiste était beaucoup plus resserré alors que la mère patrie se réservait le règlement de notre commerce : nouveau motif, nouvelle excuse, pour les anciens, de ne s'être pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, messieurs de la jeune génération, point de reproches ; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos aînés, vous voilà entrés dans la terre promise ; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'État, économistes éclairés. De cette manière, vous vous présenterez sur l'arène avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous,—fait qu'il y aurait une sotte vanité, du danger même à ne pas reconnaître. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaître et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer.—N'appartiennent-ils pas à cette race d'hommes la plus industrieuse, la plus commerçante qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste distingué de nos jours, que "l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique ?" Marchande et manufacturière, la nation anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer, plus que toute autre, les phénomènes de la formation, de la répartition

et de la consommation des richesses, qui sont le sujet de l'économie politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre ne fût jamais parvenue au degré de richesse et de puissance qu'elle a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence de connaissances économiques saines et étendues, chez la nation anglaise, dans le triomphe éclatant que vient de remporter en Angleterre le principe de la liberté du commerce sur le principe restrictif, prohibitif ou protecteur. Les intérêts opposés à cette mesure étaient si puissants que l'œuvre de sir Robert Peel a étonné le monde, et que ce grand homme, cédant héroïquement à la voix de l'opinion publique autant qu'à une honnête conviction, a dû, nouveau Samson, s'ensevelir, comme chef politique, sous les ruines du monopole écroulé. Mais c'est un bien glorieux linceul que l'acte des céréales ; et dût sir Robert Peel ne jamais se relever de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en faisant triompher un principe bienfaisant, dont les conséquences sont incalculables pour l'humanité tout entière. N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à la ruine les uns des autres ? Le nouveau système, au contraire, aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la prospérité les uns des autres, et fera ainsi disparaître la cause des guerres fréquentes et ruineuses follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories erronées du temps. Certainement, s'il est quelque chose qui doive aider à la réalisation du rêve de paix universelle du bon abbé de Saint-Pierre, rêve qu'on a appelé le rêve d'un honnête homme, c'est la liberté universelle du commerce, vers laquelle l'acte des céréales de sir Robert Peel est le premier pas, mais un pas décisif, un de ces pas, comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entraîner le monde.

Or, messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La mère patrie, en nous retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous donner le droit de retirer, de notre côté, la protection qu'elle assurait à ses propres produits sur notre marché ; elle nous ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à règler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, soin que la métropole s'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'empire. (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans doute feront le sujet de négociations entre la mère patrie et la colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien grandes connaissances en économie politique pour nous garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus à redouter que nos premières démarches décideront peut-être de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport ; nous allons maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère ou de prospérité, de vie ou de mort ; nous allons avoir non seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et sûrement que notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela, encore une fois, nous ne pourrons le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique. Voulez-vous que je vous cite sur ce point un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch ?

"Ce n'est pas une connaissance superficielle et générale,

mais bien une connaissance profonde et intime des justes principes et conséquences de la science économique, qui peut seule rendre l'homme d'État capable d'apprécier la portée et l'effet des différentes institutions et mesures, et conséquemment d'adopter celles qui sont les plus avantageuses à la nation. Tel pourra déclamer avec vigueur et éloquence sur les avantages du commerce libre, comme sur la libre concurrence dans toutes les branches d'industrie, qui cependant ignorera complètement plusieurs principes fondamentaux et des plus importants. C'est une erreur que de supposer que ces principes gisent à la surface ; plusieurs ont échappé à l'observation de Quesnay et de Smith ; et soyons bien certains que pour les comprendre il faut une étude sérieuse et une attention suivie."

Dans un autre endroit, il expose ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique : "En législation financière et commerciale, on ne saurait faire, dit-il, un seul faux pas, imposer une seule taxe ou restriction injudicieuse, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la subsistance d'un nombre de familles. La meilleure intention ne sauràit prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre souvent les meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce."

Maintenant, messieurs, ne penserez-vous pas avec moi que ce n'est qu'en tremblant qu'un législateur doit aborder les questions d'économie politique ; et qu'ils assument une immense responsabilité ceux qui, pouvant le faire, négligent les moyens de pouvoir se prononcer avec connaissance de cause ? Mais qu'on n'aille pas croire que cette responsabilité pèse seulement sur ceux qui se mêlent directement de législation. L'étude de l'économie politique est nécessaire et partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point, écoutons Say, dans son discours préliminaire :

"On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'État. Je sais qu'il importe que les hommes élevés au pouvoir soient plus éclairés que les autres ; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas? . . Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique, puisque là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'État. Enfin, c'est toujours Say qui parle, en supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût,—ce qui est tout à fait improbable,—quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leur meilleurs desseins ? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations. Pour qu'une nation jouisse d'un bon système économique, il ne suffit pas que les chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir."

Il serait possible de multiplier les citations sur ce point, comme il est facile de trouver dans l'histoire des peuples une foule d'exemples à l'appui de ce que nous venons de lire. Je vous en rapporterai un fort remarquable, qui ne laisse rien à désirer. En 1773, sir Robert Walpole proposa un plan financier ayant pour objet d'introduire le système d'entrepôt, qui devait rendre Londres le plus grand marché du monde, ce qu'il est aujourd'hui enfin. Alors, malheureusement, la science économique, en Angleterre comme dans tout le reste de l'Europe, en était encore au berceau ; la nation anglaise n'était pas encore en état de recevoir le plan de son ministre, tout excellent

qu'il était ; la seule proposition qui en fut faite faillit soulever le pays, et ce fut avec les plus vives démonstrations de joie que le peuple accueillit l'abandon de la mesure. Et telle était la force des préjugés que ce ne fut qu'en 1803, trente ans plus tard, que put être adopté sans danger le système d'entrepôt, "la plus grande amélioration, dit McCulloch, qui ait peut-être jamais été faite dans la police financière et commerciale du pays."

L'ignorance ou les préjugés, en fait d'économie politique, ne font pas seulement rejeter de bonnes mesures législatives, ils en imposent en outre de mauvaises.

Celui qui pour la première fois étudie l'économie politique, est frappé d'étonnement à la vue des erreurs monstrueuses que lui signalent ses auteurs à chaque page chez les nations les plus avancées, comme chez les hommes les plus éclairés. Vous voyez l'Égypte obliger les enfants à exercer le même état que leurs pères, comme si la nature donnait nécessairement aux hommes les aptitudes particulières à l'état où ils naissent ; sans parler du danger d'encombrer certaines industries, et d'en laisser d'autres avec un nombre insuffisant de travailleurs, selon les besoins variables de la société. Vous voyez dans certains États de l'ancienne Grèce les travaux industriels absolument interdits aux citoyens qui étaient à peu près ce que sont les nobles modernes. Cette loi se rencontre à l'état de préjugé à Rome, mais si profondément enraciné que Cicéron, cet esprit si philosophique, n'a pu s'en garder. Le menu négoce est sordide et déshonorant à ses yeux, et toute la grâce qu'il fait au grand commerce, c'est de dire qu'il n'est pas tout à fait aussi méprisable, *nonadmodùm vituperanda*. Avec une pareille idée, la Grèce et Rome n'auraient jamais existé sans l'esclavage. Chez les modernes, vous voyez l'Espagne devenir la victime de cette erreur commune naguère que l'or et l'argent étaient la seule source de la richesse, au point que dans presque tous les États de l'Europe on passa des lois pour prohiber l'exportation de ces métaux. C'était raisonner aussi bien que

l'avare qui se laisserait mourir de faim sur son trésor. Les opérations de la fameuse compagnie des Indes Orientales en Angleterre furent longtemps gênées par cette cause, et ce ne fut qu'après soixante et trois ans de discussion qu'elle obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière sous ce rapport. C'est dire que l'Angleterre repoussa pendant soixante et trois ans une mesure qui a contribué autant et plus que quoi que ce soit, à lui donner deux cent millions de sujets en Asie. Enfin, pour citer quelques noms célèbres très modernes, on voit Montesquieu et Voltaire préconiser le luxe comme un bienfait, presque à l'égal d'une vertu. Louis XIV disait qu'un roi faisait l'aumône en dépensant beaucoup ; mais quelque soixante ans plus tard le peuple de Paris préludait à une terrible révolution en demandant du pain. Un autre monarque plus rapproché de nous encore que le grand roi, Frédéric II, surnommé aussi le grand, trouvait que la guerre était un moyen admirable de distribuer également dans ses provinces les subsides que les peuples fournissaient au gouvernement.—Certes, les peuples se fussent beaucoup mieux trouvés qu'on leur eût laissé ces subsides.

Terminons ces quelques exemples choisis entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tout récent tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'acte pour la protection de l'agriculture, qui n'a nullement protégé l'agriculture ; car si l'on consulte les comptes mis devant le parlement dans la dernière session, on verra que cet acte a produit, l'année précédente, £1,587 de droits, ce qui reparti sur la masse des producteurs canadiens revient à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il en a coûté plusieurs £1,500 pour mettre l'acte à exécution. Mais cet acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans la poche de l'agriculteur, il en fût résulté une hausse proportionnelle dans le prix des sub-

sistances pour toutes les classes non-productrices de produits agricoles, qui, elles, auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre ; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel,—alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se portent ailleurs, et la concurrence diminuant, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, à la situation d'un pays ; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas ou qui a cessé d'être dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la société entière s'impose pour raffermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la société vient au secours d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

Mais je m'arrête, car je sens que je sors de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas. En effet, parmi mes notes j'en trouve qui se rapportent à deux sujets intimement liés à l'étude de l'économie politique, et dont je ne ferai qu'une simple mention en passant: je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'au collège de Saint-Hyacinthe, cette institution

qui, sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique ; dans ce cas cette institution aurait eu le mérite d'avoir la première su deviner un grand et pressant besoin social. Prions-la de poursuivre cette œuvre utile; prions nos autres collèges de suivre son exemple. Prions aussi nos législateurs de fournir à notre jeunesse studieuse les moyens de perfectionner l'étude de la science commencée dans nos collèges. Le professorat, on le sait, épargne un travail et un temps considérables à l'étudiant ; il montre du premier coup la route à suivre ; il en désigne les écueils, en aplanit les obstacles, en prévient les écarts. Il faut apprendre tant de choses dans un jeune pays comme le nôtre, où la division du travail n'est pas encore rendue où elle en est dans les vieux pays, qu'on ne saurait trop épargner le temps de la jeunesse. Et l'argent qui serait employé à cette fin ne saurait être plus profitablement approprié. Quelques centaines de louis annuellements votés pour des chaires d'économie politique, pendant quelque temps, vaudraient à la province des centaines de mille louis, soit en pertes évitées, soit en gains occasionnés par la diffusion de connaissances économiques.

Avant de prendre congé de vous, permettez-moi d'adresser un mot d'encouragement au travail à cette belle jeunesse canadienne, dont je vois l'élite se presser autour de cette tribune. La jeunesse, c'est l'âge des vertus patriotiques fortes et pures. A cet âge, les vues d'intérêt personnel ne viennent pas glacer les élans du cœur, non plus que les mauvaises passions, excitées par des luttes politiques prolongées, ne faussent le jugement ni ne l'obscurcissent. Oh ! qu'elle serait puissante la jeunesse avec sa surabondance de force et de vitalité, si l'expérience n'était le fruit de longues années d'apprentissage. Eh bien, cette expérience vous pouvez en accélérer prodigieusement l'acquisition par l'étude : les livres, les bons livres sont les dépôts de l'expérience des siècles passés.

Vous y trouverez les moyens de devenir en peu de temps les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres du progrès. Je vois vos yeux s'animer au mot *patrie*, j'entends battre vos cœurs au mot *frères*, et votre imagination s'échauffe au mot *progrès*. Voulez-vous ne pas rendre vaines et infructueuses vos aspirations de jeunes hommes, hâtez-vous de vous rendre maîtres de la science qui traite de la richesse des nations. Par là vous donnerez parmi nous une bonne direction au travail, source de toute richesse, et vous nous assurerez en même temps tout le profit que nous avons droit d'attendre de votre travail. L'homme s'anime, se complaît au travail, quand il s'en voit convenablement récompensé. Pour moi, je n'ai jamais compris que Dieu eût imposé le travail à l'homme comme une peine, quoique je croie comprendre que nos sociétés artificielles, plus ou moins entachées de privilèges et de monopoles, aient donné une apparence pénale à un des plus beaux décrets du Tout-Puissant. Eh ! le travail ne rapproche-t-il pas l'homme du Créateur en le rendant créateur lui-même ? Ne voit-on pas Dieu travailler lui-même pendant six jours et se reposer le septième ? Et Dieu en créant la matière, et en laissant à l'homme le soin de donner, de créer de la valeur, de l'utilité à cette matière, ne semble-t-il pas l'avoir appelé à compléter son œuvre, l'avoir pour ainsi dire associé à son travail des six jours ? Oh ! messieurs, une pareille association vaut bien les titres de noblesse que se transmettent des générations de fainéants ; et le travailleur, l'homme industrieux aurait grandement tort d'être humilié de son état : lui seul remplit réellement les vues du Créateur. Tout ce qu'il lui faut, c'est qu'il recueille le fruit de son travail : ce fruit, c'est la richesse, le bien-être ; et pour l'homme, le bien-être, c'est le progrès, le perfectionnement.

Ainsi, messieurs, vous voyez que la science de l'économie politique qui préside à la richesse est la science du progrès par excellence. Que les vérités qu'elle enseigne

soient bien comprises, bien appliquées, et les tristes moralistes qui pleurent aujourd'hui sur les misères de l'homme, qui paraît bien en effet sous le coup d'une condamnation divine, trouveront peut-être que le Créateur a fait, en somme, au roi de la création un sort passablement royal, et qu'au lieu de lamentations sans fin, Dieu a droit à de continuelles actions de grâces de notre part. Pourquoi ferions-nous à Dieu une espèce de reproche des maux qui semblent attachés à l'humanité, lui qui nous a donné tous les moyens d'être heureux ? Il est vrai qu'il nous a créés en même temps libres de bien ou de mal user de ses dons. Mais pouvait-il faire autrement, à moins de nous créer anges ou brutes ? Sachons donc bien user de notre liberté. Travaillons de bon cœur, comme il est de la nature d'êtres intelligents de le faire ; mais apprenons en même temps à laisser à chacun le fruit de son travail ; car sans cela nous couvririons la terre de misère et de désolation. Vous aurez bien, comme sous la plupart de nos systèmes sociaux actuels, des classes privilégiées qui s'engraisseront de la substance des masses exploitées ; mais cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à entretenir chez les individus un foyer de soucis cuisants, de remords rongeurs peut-être, en attendant que la grande justice de Dieu passe sur les générations entières. C'est ce que l'histoire des temps passés nous enseigne, et l'économie politique, en nous expliquant comment cela arrive, nous apprend à le prévenir. Oui, messieurs, l'économie politique s'élève jusque-là. Ses démonstrations viennent à l'appui des préceptes de la plus saine morale et nous font voir que rendre ou laisser à chacun ce qui lui appartient, est pour les nations le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité et au bonheur, comme ce l'est pour les indvidus d'arriver à un monde meilleur.

E. PARENT.

1847

DU TRAVAIL CHEZ L'HOMME

MESSIEURS,—Le sujet dont je vais vous entretenir tient, d'une manière étroite, à celui que j'eus l'honneur de traiter devant vous l'année dernière, et comme lui, intéresse au plus haut degré la population canadienne en particulier et l'avancement de notre beau pays en général. En effet, à quoi nous servirait de posséder des hommes profondément versés dans toutes les questions de l'économie politique, si toutes les classes du peuple n'étaient animées d'un vif amour du travail ; si elles ne se mettaient par là même en état de tirer parti des savantes théories de l'économiste, comme de la sage législation de nos parlements ? Nous présenterions le spectacle monstrueux d'une belle tête sur un corps privé de bras et de jambes : tronc mutilé capable de penser, mais non d'agir ; informe et inutile création.

Vous sentez déjà, sans doute, messieurs, que je ne viens pas vous parler ici de ce travail instinctif qui consiste, pour l'être organisé, à pourvoir à sa simple subsistance et à la conservation de l'espèce. Le brin d'herbe, l'humble vermisseau que vous foulez aux pieds, partagent ce travail avec nous. Comme nous, ils y sont portés par une impulsion interne et innée, à laquelle nous obéissons comme eux.

Le travail dont je veux vous parler est ce travail que la brute ignore et ne connaîtra jamais ; le travail qui tire sa source, son mobile et sa raison de cette intelligence qui, dans la nature visible, n'a été donnée qu'à l'homme sur le globe qu'il habite. Je veux parler de ce travail que l'homme s'impose, alors même qu'il a pourvu aux premiers besoins de la nature ; travail que l'homme poursuit autant par inclination que pour lui-même et pour les siens. Je veux parler de ce travail qui fait la prospérité, la force, la gloire des peuples ; de ce travail qui fit la Grèce et Rome ce qu'elles furent, qui a fait l'Angleterre

et la France ce qu'elles sont, et qui fera des États-Unis, nos voisins, une puissance dont on ose à peine prévoir la grandeur ; de ce travail, enfin, dont l'existence ou l'absence font les peuples rois et les peuples esclaves.

Mais, me dira-t-on, à quel propos venez-vous nous débiter cette thèse sur le travail ? quel est l'opportunité, l'actualité pour notre population ? tout le monde ne travaille-t-il pas chez nous ? Eh bien ! non, tout le monde ne travaille pas chez nous : un grand nombre ne travaille pas autant qu'il le faudrait, tandis qu'un plus grand nombre encore ne travaille pas comme il le faudrait. Si tout le monde travaillait, aurions-nous vu, verrions-nous encore disparaître, les unes après les autres, toutes nos anciennes familles, dont plusieurs avaient des noms historiques ? Que sont devenus, que vont devenir les ? . . mais la liste en serait trop longue et trop triste à entendre.

Lors de la nouvelle phase qui s'ouvrit à nous après la cession du pays, le peuple dut naturellement jeter les yeux sur les rejetons de ses anciennes familles pour trouver en eux des chefs, des guides dans la nouvelle voie qui se présentait, voie de progrès social, politique et industriel. Il n'avait plus besoin de capitaines pour courir les aventures : le temps de la gloire militaire était passé ; mais il lui fallait des négociants, des chefs d'industrie, des agronomes, des hommes d'État. Combien ont rempli cette mission nationale ? Les uns ont fui devant le nouveau drapeau arboré sur nos citadelles ; les autres se sont réfugiés dans l'oisiveté de leurs manoirs seigneuriaux ; d'autres ont courtisé le nouveau pouvoir, qui les a négligés, et presque tous sont disparus par la même cause, l'oisiveté. Et le peuple, héréditairement habitué à être gouverné, guidé, mené en tout, ils l'ont laissé à lui seul ; et s'il n'est pas disparu aussi lui, dès la seconde génération, on doit l'attribuer à une protection toute particulière de la Providence, et après elle au dévouement de notre excellent clergé, qui n'a jamais abandonné le peuple, et seul a entretenu au milieu de lui le feu sacré

sur l'autel national. Avec le temps et au prix des plus grands efforts, il a su tirer, du sein du peuple même, des hommes capables de conduire ses destinées, mais dont l'œuvre ne fait encore que de commencer. Hélas ! notre peuple ne sait pas encore lire. Heureusement que la génération croissante fait espérer quelque chose de mieux.

J'ai dit qu'un grand nombre d'entre nous ne travaillent pas autant qu'il le faudrait. J'ai peu lu, j'ai encore moins vu ; mais j'en ai lu et vu assez, pour me convaincre que nous travaillons beaucoup moins qu'on le fait ailleurs et autour de nous, dans les pays où l'on vise un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. Ne nous abusons pas sur un point aussi important pour nous, surtout dans la position particulière où nous sommes. Observons seulement ce qui se passe au milieu de nous, et voyons si l'on remarque chez les nôtres en général et au même degré cette activité, cette ardeur du travail qui ne se ralentit jamais, qui s'empare de l'adolescent au sortir de l'école pour ne le laisser qu'à la caducité. Et ce n'est pas toujours le besoin qui anime ainsi au travail. Non, ceux qui s'y livrent pourraient le plus souvent vivre sans travail et dans l'aisance. C'est que l'Anglais travaille en artiste, pour l'amour même du travail ; ajoutez, j'y consens, pour l'importance que procure une grande fortune. C'est une belle ambition que celle-là ; elle tourne à l'avantage de la nation autant qu'à celui de l'individu, et je voudrais que tous mes compatriotes engagés dans les affaires en fussent animés. On ne verrait pas si souvent des maisons canadiennes florissantes languir et se fermer, parce que le maître est las de travailler et veut jouir. On ne verrait pas si souvent nos jeunes Canadiens aisés se borner à vivre de leurs revenus, si très souvent ils ne mangent pas le fonds, au lieu de s'engager dans de grandes et utiles enterprises, profitables à eux et à leur pays.

Si on travaillait autant qu'on le devrait, on n'aurait pas le regret de voir trop souvent des hommes fort intelli-

gents ne savoir s'élever au-dessus de la sphère routinière d'une profession, et, par un bon emploi de leurs loisirs, agrandir le cercle de leurs connaissances, et par là le moyen de se rendre utiles à leur pays. Vous le dirai-je ? j'ai vu des lettres d'hommes de profession assez distingués pulluler de fautes grammaticales des plus grossières. Que penser alors de ces connaissances générales qu'il n'est pas permis à un homme bien élevé d'ignorer ?

J'ai dit aussi qu'il y en avait parmi nous, et c'était le plus grand nombre, qui ne travaillaient pas comme il le fallait, et là je voulais faire allusion à cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie, et l'empêche de progresser à l'égal de celle de nos voisins et des nouveaux arrivés au milieu de nous. L'industriel anglo-saxon, qu'il soit artisan ou cultivateur, entend, au moyen de son art ou de son métier, s'avancer, s'élever dans l'échelle sociale, et à cette fin il est sans cesse à la recherche des moyens ou procédés d'abréger, de perfectionner son travail, et le plus souvent il y réussit. Il sait que tout est perfectible, que tout s'est perfectionné avec le temps ; il lit tous les jours dans son journal, que tel et tel qui ne valaient peut-être pas mieux que lui ont introduit tel perfectionnement, fait telle découverte . . pourquoi n'en ferait-il pas autant ? Chez nous, au contraire, nos industriels semblent croire que leurs pères leur ont transmis leur art dans toute la perfection dont il est susceptible. Ils vous regardent avec surprise, avec pitié même, si vous leur parlez d'amélioration ; et ils croient avoir répondu à tout, lorsqu'ils ont dit : nos pères ont bien vécu, faisant de cette manière ; nous vivrons bien comme eux. Eh bien ! non, vous ne vivrez pas comme vos pères, en faisant comme eux. Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles ; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille perfectionnements que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et

viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous ; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. Hâtez-vous de faire instruire vos enfants, et regardez comme vos plus grands ennemis ceux qui, dans des vues qui ne peuvent être que perverses, si elles ne sont le fruit d'un déplorable aveuglement, flattent de funestes préjugés, soulèvent de folles appréhensions, pour vous détourner de prêter la main à l'œuvre nationale de l'éducation du peuple. Si les lois existantes vous paraissent fautives, tâchez de les faire réformer, mais en attendant exécutez-les de bon cœur. Que les sacrifices ne vous coûtent pas, car vous allez décider, vous, la génération virile, pour vos enfants et votre race, rien moins qu'une question de liberté ou de servitude, de vie ou de mort sociale et politique.

Maintenant que nous avons suffisamment établi, ce me semble, l'opportunité, l'utilité actuelle qu'il y a pour nous de nous occuper un peu de la question du travail, nous allons aborder de plus près notre sujet. Je n'ai pas besoin de vous dire que la question du travail tenant à ce qu'il y a de plus élevé dans la philosophie, la morale et l'économie politique, je n'ai jamais eu la pensée de traiter régulièrement un sujet qui, pour l'être convenablement, demanderait plus de temps et surtout des talents et des connaissances que je n'ai malheureusement pas. Tout ce que je veux et puis faire, c'est de présenter quelques considérations propres à rehausser le travail, à le faire aimer et honorer et à en montrer l'obligation pour tout le monde. Et même dans le cercle modeste que je me trace, ne devez-vous pas vous attendre à un discours académique, conçu d'après les règles de l'oraison ? Quand

j'aurais eu les loisirs nécessaires pour préparer une composition régulière, je ne sais si j'en aurais eu le courage, tant les exigences et les habitudes de ma vie littéraire ont été opposées à un pareil travail. Ne vous attendez donc, messieurs, qu'à une espèce d'improvisation ; car il y a, comme le savent ceux qui écrivent, une improvisation de la plume aussi bien qu'une improvisation de la parole. Aussi, nous allons entrer dans notre sujet, comme nous le ferions dans une promenade champêtre, marchant au caprice de notre imagination ; courant à chaque objet agréable à mesure qu'il se présentera, qu'il soit en avant, à droite ou à gauche ; revenant même quelquefois sur nos pas pour revoir un objet auquel nous n'aurions donné qu'un coup d'œil en passant. De cette manière, notre course sera moins méthodique, mais peut-être gagnerons-nous en mouvement, en variété, une partie de ce que nous aurions obtenu avec l'ordre et la symétrie. Le seul objet que j'ai en vue et auquel il me soit permis d'aspirer, c'est d'attirer l'attention de la belle jeunesse qui m'écoute sur quelques points saillants du sujet qui nous occupe ; de jeter dans son esprit quelques humbles germes qu'elle saura faire fructifier à son propre avantage, à celui même du genre humain, et à la gloire de Dieu. Si je puis contribuer à raffermir l'idée qu'elle a déjà, sans doute, de la haute origine comme de la noble fin du travail, à le lui faire aimer et honorer, et surtout à lui en inspirer le goût, quelle que soit la route que j'aurai suivie, j'aurai atteint mon but.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas rencontré ou connu de ces soi-disant bonnes mères, qui sont presque fières qu'on leur dise qu'elles gâtent leurs enfants, n'ayant jamais pensé ou voulu croire aux conséquences fatales qui résultent presque toujours, pour ces malheureux enfants, de l'aveugle faiblesse de leurs parents ? Passe encore pour les enfants issus de parents peu fortunés ; ceux-là, on serait bien coupable de ne pas les habituer de bonne heure au travail. Il faudra donc surmonter sa

tendresse de mère, et bon gré mal gré tenir le moutard à l'école jusqu'à la quinzaine ou la vingtaine, pour alors entrer dans une étude, un comptoir ou une fabrique. Mais le fils de Mme***, fi ! donc. M. George n'aura jamais besoin de gagner sa vie ; elle est toute gagnée. Ne serait-ce pas cruel, vraiment, de soumettre ce pauvre enfant à suer et sécher sur des livres ? Non ; M. George étudiera si cela lui plaît, ce qui veut dire que M. George n'étudiera pas, et qu'au sortir du collège,—s'il a bien voulu y aller,—il ne saura rien, n'aura pris aucune habitude du travail, et ne sera bon à rien qu'à dépenser la fortune que lui laisseront ses père et mère. Je suppose, cependant, que M. George est une bonne pâte d'enfant, qui dépensera son argent honnêtement, sans excès, sans débauche d'aucune espèce. Seulement il ne sera bon à rien autre chose. Aussi, comme la bonne maman est heureuse de l'excellente éducation qu'elle a procurée à son fils, qui est si sage, qui se comporte si bien ! Quel ne serait pas l'ébahissement de cette mère, à moins qu'elle ne me prît pour un fou, si je lui disais : Madame, votre fils est un homme dégradé, un fort mauvais citoyen, et un ennemi de Dieu.—Mon fils, mon fils ! . . que lui est-il arrivé, qu'a-t-il fait ?—Rien, madame, si ce n'est qu'il ne fait rien.—Mais je ne vous comprends pas.—C'est possible. Alors veuillez m'écouter, et vous comprendrez.

C'est une bien étrange aberration de l'esprit humain, chez certains peuples et dans certains siècles, que le travail ait été un objet de mépris, tandis que l'oisiveté était préconisée, honorée ; que l'on ait cherché à échapper à l'un, non pas seulement à cause des fatigues qu'il entraîne, mais par une certaine honte qu'on y attachait ; tandis que l'on soupirait après l'autre, non pas tant à cause des prétendues douceurs qu'elle procure, que de l'honneur et de la considération dont elle était follement entourée. Mais si l'homme a été créé pour travailler,—et c'est admis, et si ce ne l'était pas, c'est démontrable,—celui qui ne travaille pas n'est-il pas en flagrant délit de

résistance à la volonté du Créateur, et, partant, loin d'avoir droit à nos hommages, ne doit-il pas être un objet de mépris? Tant que les oisifs ne nous montreront pas un brevet d'exemption de Dieu même, ne devons-nous pas crier haro sur les oisifs?

Qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères, grâce à certains systèmes de législation, où les oisifs ont évidemment mis la main, mais que les travailleurs feront quelqu'un de ces jours passer à l'épreuve d'une nouvelle discussion, qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères ont laissé suffisamment de bien pour permettre à leurs enfants de vivre sans travailler, de génération en génération. Je verrai bien là pour ces heureux héritiers l'obligation de faire plus de bien à leurs semblables, ou de faire de plus grandes choses que le commun des hommes, mais nullement une exemption du travail, auquel tout homme est je ne dirai pas condamné, moi, car je regarde le travail comme le premier titre de noblesse de l'homme, mais auquel tout homme est obligé par sa nature même. Mais l'homme n'est intelligent que pour cela. Sans le travail, l'intelligence de l'homme ne s'expliquerait pas ; à moins de prêter à Dieu l'idée enfantine d'avoir fait des poupées à son image, pour le plaisir de les envoyer passer quelques années sur la terre, et de les y voir s'agiter chacune à sa façon, jusqu'au moment où il lui plairait de les appeler à lui. La brute, elle, ne travaille pas dans le sens que nous donnons au travail. Quand elle s'est repue, et qu'elle a pourvu aux moyens de perpétuer l'espèce, elle reste oisive, et c'est dans l'ordre, car elle n'a plus rien à faire. Il y a bien plus, c'est qu'elle n'est capable de rien faire davantage. Pour elle, vivre est tout. En est-il de même de l'homme? Quand il a mangé, bu et dormi, a-t-il fait tout ce qu'il peut faire? Et tant qu'il peut faire quelque chose, a-t-il droit de rester oisif, en supposant même que le bonheur fut là, ce qui est, certes, tout le contraire? Le bonheur de l'homme sur la terre est dans l'action, dans le travail,

dans l'exercice de ses facultés physiques et intellectuelles. Il est dans le travail des jouissances ineffables, dont l'oisif ne comprendra jamais les douceurs, lui qui se condamne à n'en plus connaître d'autres que celles de la brute.

Dans ce vaste univers, au milieu de ces myriades de mondes, dont nous occupons un des orbes les moins considérables, Dieu, dans ses décrets impénétrables, nous lève à peine un petit coin du rideau mystérieux qui enveloppe son œuvre ; mais en nous disant de croître et de multiplier sur la terre, en nous en donnant même le besoin, en nous donnant une intelligence capable de pénétrer jusqu'à un certain point dans les secrets de la nature, même de s'élever jusqu'à l'idée de l'Être suprême, il a voulu que l'homme l'étudiât lui-même ainsi que ses œuvres. De plus, en implantant dans le cœur de l'homme le germe de la bienveillance, Dieu a voulu que l'homme fit du bien à ses semblables, et en lui inspirant le sentiment et l'amour du beau, il a voulu que l'homme cultivât les arts ; il a voulu en un mot que l'homme fût savant, bienfaisant et artiste. Sans cela, la plus belle œuvre du Créateur, l'homme aurait été créé ce qu'il est sans but, sans fin, sans objet. Le travail, l'obligation du travail explique seul la présence de l'homme sur la terre, quant à son existence terrestre.

Qui osera se plaindre de la destinée de l'homme ainsi expliquée ? Eh ! en elle se trouve son titre à l'empire du monde ; c'est par le travail seul que l'homme est roi de la création. En effet, si, ignorant la puissance du travail de l'homme, nous nous fussions trouvés au commencement du monde, lorsque Dieu conféra l'empire du globe à l'homme, avec l'ordre d'y croître et d'y multiplier, n'aurions-nous pas regardé cet octroi de souveraineté comme une cruelle dérision de la part du Créateur ? Quoi ! l'homme croître et multiplier, et dominer sur ce globe, lui si faible à côté du tigre et du lion ! lui si impuissant contre l'espace à côté de l'aigle, roi des airs ! lui si nu au milieu des frimas du nord et sous les feux de la zone

torride ! Eh bien, oui ; cet être si faible, si impuissant, si nu, vous le verrez bientôt, grâce à cette étincelle divine qui est en lui, le plus fort et le plus redoutable au milieu de ces êtres forts et féroces, défier l'aigle dans ses courses à travers l'espace et les continents, et dompter les deux pôles comme les tropiques. Il fera plus encore ; car non content de conquérir la surface de ses domaines, il descendra jusqu'aux entrailles de la terre, pour lui ravir les trésors qu'elle y tenait cachés, là où nul autre œil que le sien et celui de Dieu n'a su pénétrer. Ce n'est pas tout ; l'homme après avoir posé le pied sur tous les points de son habitation, s'est mis à penser, comme le conquérant macédonien, s'il n'y aurait pas d'autres mondes à conquérir, et, plus heureux qu'Alexandre, il a trouvé, en élevant les yeux, les puissances de l'air qu'il a su dompter, et plus haut, les milliers de globes lumineux qui circulent au-dessus de sa tête, et dont il a su suivre et tracer les routes à travers l'immensité. Il serait trop long de citer les conquêtes de l'esprit humain dans la création ; mais qu'il me soit permis de mentionner cette admirable découverte, dont s'honore ce continent, au moyen de laquelle l'homme a désarmé la foudre même, cette arme de Dieu. Un peu plus tard, de nos jours, l'homme enhardi a pu concevoir et réaliser la pensée audacieuse d'obliger cette foudre même à lui servir de secrétaire et de messager. Eh ! pourquoi pas ? le soleil, qui est pour le moins d'aussi bonne lignée, a bien dû, à l'ordre de Daguerre, devenir dessinateur à notre usage.

S'il était donné à un habitant de l'Élisée, de revenir au séjour des mortels, sans boire en passant de l'eau du Léthée, bien entendu, quel ne serait pas son étonnement, de voir que l'homme à fait plus que réaliser les merveilles dont l'imagination antique avait peuplé le monde mythologique ! En effet, son Jupiter tonnant eut-il des carreaux plus foudroyants que ceux de nos artilleurs ? Et son Mercure, messager de l'Olympe, en fit-il jamais plus que nos télégraphes électriques ? Les outres d'Éole

seraient aujourd'hui impuissantes contre les bouilloires de nos vaisseaux à vapeur. Il verrait nos modernes Icares se faire presque un jeu d'une tentative qui coûta la vie à celui de la fable. Et quel œil olympien pénétra jamais dans les profondeurs éthérées aussi loin que celui de nos astronomes ? A propos, il est un effort de génie qui n'a de comparable, peut-être, que celui qui conduisit, il y a maintenant deux siècles et demi, à la découverte du nouveau monde, et qui rendra l'année 1846 mémorable dans les fastes scientifiques. L'air, la foudre, le soleil, les étoiles, tout cela se sentait, se voyait depuis bientôt six mille ans. Que l'homme ait découvert quelques-unes des lois qui les régissent, c'est bien admirable sans doute ; mais ce qui semble l'être bien davantage, si l'on en juge d'aprés l'admiration des savants et la jalousie de plusieurs d'entre eux, c'est qu'il se soit trouvé un homme qui, emporté par son génie dans les régions inexplorées de l'espace, ait dit aux savants étonnés : il y a dans notre système solaire un monde qui est resté inconnu jusqu'à présent. Je ne l'ai pas vu plus que vous ; mais observez tel jour, à telle heure, dans telle direction, et vous le verrez. Et aux moment et point fixés, la planète Leverrier, après six mille ans d'existence ignorée, se trouva au bout de toutes les lunettes, et est ainsi entrée dans les domaines de l'intelligence humaine.

Honneur à Leverrier, messieurs, et aux hommes qui, comme lui, ennoblissent, glorifient l'humanité par leurs travaux, et démontrent en même temps la noblesse du travail. Honneur à tous les travailleurs, car chacun peut revendiquer sa part dans ces magnifiques travaux. Il en revient une part, une bonne part à l'artisan ingénieux qui sait introduire dans son métier quelque procédé économique ou perfectionné ; au chef d'industrie qui dote son pays de fabriques utiles ; au négociant qui ouvre de nouveaux débouchés aux productions du sol natal, ou établit des relations de commerce avantageuses avec d'autres contrées ; enfin le simple père de famille qui,

avec son humble métier ou son petit patrimoine, sait à force de travail, d'économie et de bonne conduite, bien élever ses enfants, en faire des citoyens utiles : tous peuvent se dire : j'ai contribué pour ma part à ces grandes œuvres de l'intelligence. N'est-ce pas en effet leur travail qui a permis aux savants de se livrer à leurs études et à leurs observations ? Mais arrière l'oisif, il n'a rien à revendiquer dans les gloires de l'humanité.

En effet, où en serait l'humanité sans le travail, tel que nous le considérons ? D'abord, nous ne serions pas bien certainement ici ce soir, nous entretenant des hautes destinées de l'homme, et les bords magnifiques de ce beau Saint-Laurent, dont nous sommes si fiers, en seraient encore à répéter d'écho en écho les cris de guerre de peuplades barbares s'exterminant les unes les autres. Les contrées même les plus favorisées du globe n'auraient pas dépassé l'ère patriarcale, l'âge de la bergerie, que les poètes ont décoré du nom d'âge d'or. Mais on sait que les poètes en se soumettant au mètre et à la rime ont souvent fait bon marché de la raison et du bon sens. Si Dieu eût voulu que l'homme ne fût que gardeur de moutons, il ne lui eût départi que la somme d'intelligence nécessaire à cette humble occupation. En le douant de facultés propres à exploiter, façonner et remuer le monde, il a voulu que le monde fût exploité, façonné et remué. Et quiconque ne contribue pas à cette œuvre de décret divin, autant que ses facultés le lui permettent, résiste à la volonté divine, recule lâchement devant la tâche qui lui est imposée, et par son oisiveté, son inertie, renonce au droit d'aînesse et de suprématie accordé à l'homme sur la création, et se ravale lui-même au rang de la nature brute et inerte. Pour l'homme sain de corps, il n'y a qu'une excuse à l'oisiveté, c'est l'ineptie. Laissons donc aux oisifs cette excuse, s'ils l'acceptent.

Mais ces oisifs qui se font gloire de l'être, et qui regardent l'homme de travail avec mépris, faudrait-il donc remonter bien haut dans la généalogie de la plupart de

ces prétentieux personnages, pour y trouver un ancêtre dont le travail les a faits ce qu'ils sont ? Et nous fissent-ils remonter jusqu'à Charlemagne, qu'en résulterait-il, si ce n'est qu'ils descendent de gens qui, de génération en génération, ont vécu aux dépens de leurs semblables ? Mais si les peuples oisifs et crédules ont encensé pendant un temps des idoles de leur fabrique, qu'eux-mêmes au prix de leurs sueurs maintenaient sur leur piédestal, ce temps s'en va, ce temps n'est plus, et plus tôt les débris d'aristocratie qui subsistent encore le sauront, mieux ce sera pour eux. Qu'ils se hâtent d'apprendre, car le nouveau génie qui préside aux destinées du monde, ne connaît plus de temps ni d'espace, et malheur à qui se trouve en travers sur sa route. Il a nom génie des peuples, et il porte écrit sur sa bannière : Liberté et travail pour tous, en opposition aux anciennes idées, qui étaient : Liberté pour le petit nombre, travail pour le grand nombre. Les peuples ébahis ne savent encore trop où les conduit le nouveau dieu ; mais pleins de foi et d'espérance en lui, ils se rallient partout à son culte. Il se trouve même de sincères croyants, qui trouvent qu'on se hâte trop. Ils voudraient qu'avant d'élever des autels au nouveau dieu on attendît, en certains pays, que le sol y eût été suffisamment déblayé des ruines de l'ancien culte, et préparé à recevoir le nouveau ; sans quoi les efforts avortés d'édification sociale qu'on y tente, servent d'argument aux ennemis de la liberté, effraient les faibles, et augmentent l'irrésolution des indécis.

On ne peut se cacher en effet que le régime de la liberté demande, pour être vraiment avantageux, des idées et des habitudes d'ordre, une certaine expérience des choses publiques, que ne peuvent avoir les peuples nouvellement émancipés. L'impatience engendre l'exagération ; on s'imagine qu'on peut rompre tout à fait et tout à coup avec un long passé, et réaliser à la fois les idées de perfection que l'on s'est faites. Il en résulte des luttes acharnées et interminables entre les forces sociales, et au lieu de

la liberté l'on a l'anarchie, la démoralisation, l'affaiblissement général. L'on ne saurait trop répéter aux peuples en travail d'émancipation politique, qu'il ne suffit pas, pour vouloir une chose, qu'elle soit bonne, juste et raisonnable en elle-même ; mais qu'il faut en outre qu'elle soit possible sans déchirement, sans entraîner de ces folles luttes politiques qui ne servent qu'à retarder les progrès de la liberté, en jetant les peuples dans le découragement. Puis il se trouve quelquefois des peuples dans une position toute particulière, à qui la prudence ne permet pas d'attendre, et pour qui, comme dit La Fontaine, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Ici se présentent d'elles-mêmes à la pensée ces belles et riches contrées qui occupent la partie méridionale de ce continent, où des peuples trop tôt émancipés épuisent depuis seize ans la vigueur de leur jeunesse en efforts impuissants, sans avoir encore pu fonder chez elles un gouvernement stable sur les bases d'une sage liberté. Et voilà qu'une nation voisine, forte de ses institutions gouvernementales, forte de ses immenses ressources, fruit d'un travail actif et habilement appliqué, pousse ses armées envahissantes et victorieuses jusqu'au cœur du Mexique, l'une des plus favorisées de ces contrées.

Si les tentatives de liberté faites prématurément chez certains peuples, y retardent le règne de la vraie liberté, en offrant un appas irrésistible à mille ambitions rivales, que les peuples qui, comme nous, ont pour veiller sur leur adolescence une autorité assez forte pour imposer à toute folle ambition, sachent tirer d'utiles leçons de la situation actuelle du Mexique. La cause première des malheurs actuels du Mexique est le manque absolu d'éducation chez la masse du peuple. Avec une intelligence plus cultivée, le Mexicain eût voulu se faire une existence plus relevée, il eût travaillé davantage et mieux, ses idées se fussent agrandies, un patriotisme vigoureux et éclairé eût quintuplé la force que lui eût donnée l'exploitation habile des ressources inépuisables de son pays, et ce n'au-

rait pas été en vain que la nature eût semé de Thermopyles le chemin de la capitale.

C'est donc véritablement d'une lutte morale et intellectuelle que le Mexique est aujourd'hui le théâtre, comme il le fut au temps de Cortès. Aujourd'hui comme alors, des poignées d'hommes, avec les moyens que fournit une culture intellectuelle plus avancée, balaient devant elles, comme la poussière, des armées beaucoup plus nombreuses, mais dépourvues de ces moyens. Reconnaissons-le, messieurs, l'intelligence cultivée a le monde pour héritage. Et s'il en était autrement, il faudrait douter de la Providence ; croire que notre Dieu ressemble à ces dieux insouciants, et problématiques encore d'Épicure, qui laissaient le monde aller à son gré, sans plus s'en inquiéter que s'il n'eût pas existé. Notre Dieu à nous a voulu que le travail, guidé, stimulé par l'intelligence, eût l'empire du monde. Et s'il est arrivé quelquefois que la barbarie l'ait emporté sur la civilisation, c'est que la civilisation s'était endormie dans l'oisiveté, mère de tous les vices. Lorsque l'ancienne Rome succomba, il y avait longtemps qu'elle vivait des dépouilles des peuples vaincus ; il y avait longtemps qu'elle avait renoncé à sa haute mission de civilisation, et ce fut au sein de l'orgie qu'elle sentit l'étreinte des rudes peuplades du Nord, qui venaient venger le monde, en exécutant la justice de Dieu.

En tête des réflexions qui précèdent, j'ai, comme point de départ, signalé le préjugé funeste qui frappe de mépris le travail, et par conséquent les travailleurs. Il est une autre erreur qui n'est pas moins funeste, et qu'il n'importe pas moins de combattre ; je veux parler de cette notion absurde, injurieuse à la divinité autant qu'elle est pernicieuse à l'humanité, selon laquelle le travail serait une peine à laquelle le Créateur aurait condamné l'homme. Hélas ! s'il faut des peines expiatoires en ce bas monde, n'y a-t-il pas assez des mille et une infirmités auxquelles l'homme est sujet, les maladies, les accidents, les malheurs de toute espèce, sans y ajouter encore le travail,

qui n'est chez l'homme, pour ainsi dire, que la continuation de l'œuvre créatrice de Dieu, en tant qu'il s'applique à la matière, et qui tend à rapprocher l'homme de Dieu, en tant qu'il s'applique aux choses spirituelles?

Si cette doctrine de la nature pénale du travail n'était pas funeste, surtout par rapport aux classes laborieuses, on pourrait ne guère plus s'en occuper que de maintes autres absurdités, qu'on laisse reposer en paix dans les cerveaux qui les enfantent ou les adoptent. L'artiste et le savant n'en poursuivraient pas moins avec ardeur, avec amour, avec bonheur, les beaux, les sublimes, les utiles travaux qui feront leur gloire et celle de leur pays. Mais cette doctrine, qui ressemble si fort au fatalisme, qui tient engourdis cent quarante millions de nos semblables dans l'ancien monde, mais cette doctrine, comme le fatalisme musulman, étouffe chez les hommes, sous l'idée d'une inévitable nécessité, celle d'améliorer leur condition et de rechercher les moyens d'y parvenir. C'est ainsi que les masses des peuples sont tenues courbées sous le joug qu'on a l'audace et l'adresse de leur imposer. Eh! voici le secret: le christianisme, en proclamant la fraternité entre les hommes, porta le coup de mort à l'esclavage antique, qui ne reposait que sur la force brute, et les modernes exploitateurs de leurs semblables ont voulu remplacer la verge par une idée, par une croyance. Cette foule de peuples émancipés, se sont-ils dit, va nous demander compte et raison de notre opulence et de notre oisiveté. Elle va vouloir savoir pourquoi nous sommes riches et fainéants, et elle pauvre et succombant sous le poids du travail. Disons-lui que Dieu l'a condamnée au travail, et que nous [illegible], nous, préposés de Dieu pour la gouverner, et [illegible], pour prix de notre administration, du fruit net de ses sueurs et de ses travaux.

Il n'est pas besoin de dire que les peuples ont cru longtemps à cette doctrine; mais ils commencent à douter et à discuter. De nouveaux précepteurs sont sortis du sein

du peuple, qui ont dit que tout homme est obligé de travailler selon ses forces, son intelligence, sa position sociale ; qu'un oisif, fût-il millionnaire, n'est pas plus exempt du travail que le plus humble mercenaire ; qu'un homme qui ne fait rien d'utile est un membre à charge à la société, qu'il est même dangereux, ne fût-ce que par le mauvais exemple qu'il donne par son oisiveté. Qu'est-ce donc lorsque le riche oisif, comme ce n'est que trop souvent le cas, n'emploie son temps et ses richesses qu'à répandre autour de lui le vice, la débauche, la persécution ?

Sous l'ancien régime on avait une maxime qui, dans les temps et dans les lieux où elle fut suivie, contribua à mitiger ce qu'il y avait de vicieux dans le système social: Noblesse oblige, disait-on. Aujourd'hui que les nobles ne sont plus, et que la principale distinction sociale est la richesse, le riche, qui a hérité de la position du noble dans la société, doit en accepter les obligations et prendre pour règle que : Richesse oblige. Êtes-vous riche, faites valoir vos richesses, augmentez encore votre fortune: l'accumulation des capitaux est la mère des grandes entreprises :—travaillez. Ne vous sentez-vous pas l'aptitude aux affaires, livrez-vous à quelque étude utile; enrichessez votre esprit :—travaillez.—N'êtes-vous pas propre aux travaux de l'intelligence, occupez-vous d'œuvres de bienveillance : tout le monde est capable de faire du bien à ses semblables. Et cela aussi c'est travailler, et de la façon qui n'est pas la moins méritoire. Vous prétendez au titre d'homme d'honneur ; mais est-ce honorable à vous, riche oisif, de ne pas remplir votre tâche dans la société où vous vivez ? Ces richesses que vous prodiguez en objets de luxe et d'amusement frivole, elles ne sont pas votre œuvre, elles eussent existé sans vous. Eh ! quand elles seraient votre œuvre, ne devez-vous rien à la société qui vous les conserve, à Dieu qui vous les a données de préférence à d'autres ? Rendez donc à la société ce que vous lui devez, à Dieu ce qu'il attend de vous,

dans la grande œuvre du progrès et du bonheur de l'humanité.

Si les sentiments du devoir et de l'honneur ne peuvent rien sur vous, écoutez du moins celui de la honte. Savez-vous qu'à Athènes l'oisiveté était un crime, oui, un crime puni de la peine de mort ? Les législateurs des autres peuples civilisés n'ont pas eu le courage, ou n'ont pas senti le besoin de porter une peine aussi sévère contre l'oisiveté, que le firent Dracon d'abord, et après lui Solon, l'un des sept sages de la Grèce ; mais personne n'a jamais essayé de laver la tache d'infamie que ces deux grands législateurs ont imprimée à l'oisiveté.

Dracon et Solon légiféraient pour un peuple libre, et l'état d'anarchie dans lequel ils trouvèrent tous deux leur pays leur apprit que l'oisiveté enfante chez le peuple des esclaves, chez les grands des tyrans. Aussi les peuples les plus industrieux furent-ils presque toujours les plus libres. Sans parler des anciens, on rencontre entre autres, chez les modernes, les républiques d'Italie, les villes anséatiques, et, de nos jours, l'Angleterre, la France, la Belgique et les États-Unis. C'est que les peuples industrieux ont plus que tous les autres besoin de liberté, et qu'ils trouvent dans leur travail les moyens de l'acquérir et de la conserver. On dit souvent que la liberté est la mère de l'industrie : je croirais plutôt que c'est l'industrie qui amène la liberté, ou au moins que ce sont deux sœurs jumelles qui s'entr'aidant croissent l'une avec l'autre . . Travail et liberté, messieurs, liberté et travail ; hors de là point de salut.

Mais l'oisiveté est-elle donc si attrayante qu'il faille avoir recours à tant de raisonnements pour la combattre ? Vous comprenez, sans doute, que par l'oisiveté je n'entends pas seulement l'entière cessation de tout travail, mais aussi cette paresse de l'esprit qui vous empêche de développer dans le travail toutes les ressources de votre intelligence, à votre avantage, comme à celui de votre pays et de l'humanité entière. Car ce sont les grands

travailleurs qui font les grands peuples, et ce sont les grands peuples qui poussent l'humanité en avant. N'y eût-il que cette pensée, et le travail fût-il vraiment pénible en lui-même, comment, avec la haute destinée du travail devant les yeux, ne résisterait-on pas aux fausses douceurs de l'oisiveté ? Ses charmes, si elle en a, sont tout à fait négatifs ; ce sont les charmes de la torpeur intellectuelle, qu'il faut bien sentir à moins de cesser de vivre, faute de pouvoir goûter ceux que procure le travail, quand de bonne heure l'on en a contracté l'habitude. Et ici je prie mes jeunes amis qui m'écoutent de me prêter un attention particulière. Quelqu'un a dit que l'homme était un animal d'habitude : et c'est une grande vérité, si, comme on fait de certaines vérités, on ne la pousse pas trop loin. Oui, messieurs, de bonne heure habituez-vous à un travail continuel et régulier, et je vous prédis, en provoquant un démenti de la part de tout et chaque travailleur dans le sens que nous donnons au mot, je vous prédis que vous vous complairez dans votre travail ; que vous l'aimerez pour lui-même, abstraction faite des avantages individuels que vous en attendriez ; que l'oisiveté ou l'inaction, au delà du repos indispensable qu'il faut à l'homme, deviendra pour vous une source d'ennui insupportable. J'ai connu des travailleurs, même de simples artisans, pour qui le repos obligé des dimanches et fêtes était un supplice, et qui soupiraient après le lendemain pour reprendre leurs travaux rudes, il est vrai, mais devenus agréables par l'habitude. Maintenant consultez les oisifs d'habitude, et je vous assure que vous les trouverez presque tous redoutant le lendemain, qui ne leur promet que l'ennui de la veille, peut-être aussi un certain remords secret qu'ils n'osent s'avouer, mais qu'ils sentent malgré tout, qui leur reproche de vivre en opposition aux lois de Dieu et de la nature. Oh ! si les oisifs pouvaient sentir, pendant un jour seulement, les vives et intimes jouissances que procure le travail, il cesserait d'y avoir des oisifs dans le monde. Archimède,—un rude travailleur

celui-là, puisque les Romains, après s'être rendus maîtres de Syracuse, le surprennent occupé sur la place publique à tracer des figures de géométrie,—Archimède devint un jour fou de joie d'avoir résolu un problème qui l'occupait depuis longtemps, et sortit dans la rue en courant et criant : Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. Et demandez aux grands travailleurs en tous genres de quelles joies ineffables ont été recompensés leurs travaux, leurs méditations, lorsque le succès est venu couronner leurs efforts et leur constance.

Certains moralistes ont donné les passions de l'homme pour mobile à l'activité, au travail. C'est ce qui a fait dire sans doute à quelqu'un, que, sans la révolution française qui mit en jeu toutes les passions, Napoléon aurait mené une vie de bon et simple bourgeois dans quelque petite ville de France. Je n'en crois rien pour ma part ; l'intelligence de cet homme était faite pour remuer le monde, et d'une façon ou d'une autre le monde aurait senti son passage. S'il n'y avait eu qu'un grand capitaine en lui, à la bonne heure ; mais son code et ses travaux diplomatiques et administratifs, et les écrits qu'il a dictés, montrent qu'il y avait aussi chez lui un grand homme d'État et un profond penseur. Avec cela on remue le monde aussi bien qu'avec l'épée. Voyez, lorsque le géant a été enchaîné sur son rocher, son intelligence de flamme, semblable aux vautours de Prométhée, lui a dévoré les entrailles.

Les passions peuvent bien donner telle ou telle direction à l'activité de l'homme, imprimer une plus forte impulsion à cette activité ; mais le mobile principal, primitif, descend de plus haut ; il tient à la nature même de l'âme ou de l'intelligence humaine, substance naturellement, nécessairement active. En effet, l'action est l'intelligence même, et l'intelligence est l'action ; l'intelligence ne peut se supposer sans action, pas plus que l'action sans intelligence, et un être intelligent qui cesserait un instant d'agir cesserait par là même d'être. Dieu, l'in-

telligence suprême, agit, travaille sans cesse ; son œil et son doigt divins sont toujours et partout présents et en action, dirigeant et conservant son œuvre. Elle est si nécessairement active votre intelligence, qu'elle ne cesse et ne peut cesser jamais d'agir. Pendant que votre corps renouvelle ses forces dans le sommeil, puise une nouvelle vie dans une mort momentanée, votre âme, nature immortelle et partant infatigable, infatigable et partant immortelle, ne pouvant plus agir dans le monde de son corps, se crée des impressions qui lui restent de son commerce avec lui, un monde à elle, monde vaporeux et fantastique, dont elle vous laisse à votre réveil les souvenirs gais ou tristes, clairs ou confus, plus ou moins conformes ou opposés aux idées de la veille. C'est encore un grand mystère que les songes, que je n'essaierai certes pas d'éclaircir, et dont je ne parle que pour mieux faire sentir l'activité incessante de l'âme humaine. Or, le travail n'est autre chose que l'action de notre âme, au moyen de notre corps, de nos organes que Dieu nous a donnés pour agir sur la matière, la façonner, l'exploiter selon ses vues qui sont son secret à lui, et dont nous devons espérer de connaître quelque chose un jour.

Qu'on ne rabaisse donc pas la divine origine et les hautes fins du travail. Qu'on ne fasse donc pas à Dieu l'injure d'avoir fait, de sa plus noble créature ici-bas, un mercenaire, un vil esclave, j'allais presque dire une bête de somme. Je ne sais plus quel philosophe, devant qui on remarquait que Dieu avait fait l'homme à son image, répliqua : Helas ! l'homme le lui a bien rendu. Et l'homme a fait plus, c'est d'attribuer à Dieu ses propres œuvres. Certains hommes doués de plus de force, de courage, de lumières que la masse de leurs semblables, au lieu d'employer ces dons de Dieu au bonheur, à l'avancement de l'humanité, s'en sont servis au contraire pour l'exploiter. Et lorsqu'ils ont eu courbé les peuples jusqu'à la terre sous le poids du joug imposé par eux, lorsque les peuples ont été, par un travail abrutissant, réduits

presque au rang de la brute ; enfin lorsqu'ils ont eu rabaissé l'homme si bas, si bas, qu'ils ont eu honte et frayeur de leur œuvre, ils ont osé, joignant le sacrilège au blasphème, faire proclamer jusque dans les temples que c'était là l'ouvrage et la volonté de Dieu.

La volonté de Dieu, c'est que tous les hommes soient heureux, que les bonnes choses de ce monde soient, autant que possible, fraternellement réparties entre tous ; et si cela n'est pas, c'est que l'homme fait un mauvais usage des nobles facultés dont il est doué, c'est qu'il ne travaille pas selon les vues de la Providence, qui a fourni amplement ce globe des moyens propres à rendre la vie agréable à l'homme. Il est bon, il faut que l'homme sache, quand il est malheureux, ou que c'est sa faute en usant mal des dons de Dieu, ou que c'est la faute des lois, des institutions sociales sous lesquelles il vit, afin qu'il s'amende lui-même ou qu'il travaille à réformer les lois et ses institutions sociales. C'est un beau sentiment sans doute que la soumission à la volonté de Dieu ; mais c'est le pervertir que de le pousser jusqu'au point de souffrir patiemment l'exploitation et l'abaissement. Serait-ce donc en vain que Dieu aurait donné à l'homme le sentiment du juste et de l'injuste ? Je ne veux pas dire que, si tous les hommes le voulaient, il n'y aurait pas de malheurs, de peines, de souffrances sur la terre ; mais le malheur serait beaucoup moindre, et l'on ne verrait pas les âmes bienveillantes, à la vue des maux qui affligent l'humanité, désespérer d'y trouver un remède qui ne serait pas pire que le mal. Le malheur relatif est inévitable, il est inséparable de notre nature imparfaite. Dieu, Dieu seul se suffisant à lui-même, peut jouir d'un bonheur parfait. Mais si le malheur est nécessaire, inévitable, l'excès du malheur ne l'est pas moins, et cependant il y a des millions d'hommes qui vivent dans l'excès du malheur. Et cet excès vient de l'homme et non de Dieu, et c'est l'homme qui en répondra ; l'homme qui l'a fait, l'homme qui ne l'a pas empêché, l'homme qui n'y a pas

remédié. L'histoire est là, vous savez, pleine d'exemples de grandes expiations, proclamant au milieu du feu, du sang et des ruines, la loi de solidarité entre les générations et entre les peuples. Malheur donc aux hommes, malheur aux puissances qui au lieu de travailler, selon les vues de Dieu, à l'avancement et au bien-être de l'humanité, se servent de leur lumière et de leur pouvoir pour l'opprimer et l'abrutir ; et cela sous le vain prétexte de l'ordre public, comme s'il pouvait y avoir de l'ordre public, où il y a dégradation de l'homme, mais en réalité pour maintenir certaines classes privilégiées dans une opulente et inutile oisiveté, et perpétuer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Excusons cependant ceux qui, par leurs paroles ou par leurs écrits, ont contribué à répandre ou à maintenir la doctrine de l'obéissance passive. Il a pu se trouver des temps et des lieux où il eût été dangereux, et contre l'intérêt même des peuples, de proclamer trop hautement l'absurdité, l'immoralité, l'impiété de cette doctrine. Il n'est pas toujours bon de proclamer certaines vérités. Chaque vérité a son temps marqué, avant lequel elle court le risque d'avorter, et de tuer la société qui lui donne le jour. Un philosophe du dernier siècle, à qui, à la vérité, on reproche beaucoup d'égoïsme, Fontenelle, disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il se donnerait bien de garde de l'ouvrir. Il y a peut-être, en effet, dans ce mot plus d'égoïsme que de philanthropie ; mais il n'en sert pas moins à faire voir que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire. Qui niera, par exemple, que les idées de liberté sociale et politique n'aient été proclamées trop tôt en France ; qu'il eût été mieux d'attendre que les idées d'ordre et de morale publics y eussent préparé les esprits ? Mais Dieu, dont la justice se fait quelquefois attendre pour être plus terrible, a voulu sans doute montrer, par la grandeur du châtiment, combien sont coupables ceux qui traitent les peuples comme s'ils étaient faits pour eux et non pour lui.

Pour nous, Canadiens, félicitons-nous d'être nés dans un pays et dans un temps où l'on peut proclamer sans crainte toutes les vérités qui tiennent au bien-être et au progrès de l'humanité ; où l'on peut dire aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres : Tous naissent égaux, et s'il y a des inégalités sociales, elles ne doivent être que le résultat des talents, du travail et de la conduite de chacun. Chacun a un droit égal aux avantages de la société, et doit par conséquent être mis en position de pouvoir jouir de ces avantages. Chacun a droit aux fruits de son travail, mais pour cela il faut que tout le monde travaille ; car celui qui ne travaille pas vit nécessairement aux dépens de ceux qui le font, c'est-à-dire, de la masse de la société ; qu'il soit riche ou pauvre, cela ne change en rien sa position vis-à-vis de la société ; dans l'un et l'autre cas, c'est un bourdon dans la ruche.

Ah ! prenons-y garde, nous qui habitons un jeune pays où l'oisiveté n'a encore pu étendre ses racines bien loin ni bien profondément ; prenons-y garde, l'oisiveté, née des plus mauvais penchants de la nature humaine, choyée par l'ignorance, favorisée par les lois et les institutions, a été, sous le nom d'aristocratie, la plaie, la lèpre des nations européennes nos mères. Tâchons d'éviter un mal qui leur a été, qui leur est si funeste encore. Favorisons par nos lois l'accumulation des richesses dans notre pays, mais en même temps mettons-y le travail en honneur, flétrissons l'oisiveté, et pour nous aider à parvenir à notre but, gardons-nous des lois qui peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines classes et les y perpétuer par voie d'hérédité. C'est par là que la vieille Europe s'est trouvée chargée de castes fainéantes et corruptrices, branches gourmandes et improductives qui ont fini par épuiser l'ordre social. Pauvre Espagne, qui ne doit le reste de vie qui la soutient encore, qu'à son ciel si beau, à son sol si riche. Pauvre Irlande, dont on désespère. Et toi, belle France, tu t'es relevée ; mais

quelle autre que toi qui eût pu sortir sauve de l'épreuve de la terreur et des coalitions européennes ? Et toi, opulente Albion, tu ne parais pas encore fléchir ; mais auras-tu toujours l'empire des mers ? seras-tu toujours l'entrepôt du monde entier ? Vienne le jour où tu serais laissée aux seules ressources de ton pays, ne gémiras-tu pas à ton tour sous le poids de ta double aristocratie, et ne réserves-tu pas à l'histoire la réalisation de la fable des géants ensevelis sous Ossa et Pélion ?

Ainsi, messieurs, faisons donc en sorte, par nos lois, par nos institutions, par nos mœurs, par nos idées, que tout le monde travaille chez nous. Là où tout le monde travaillera, chacun aura pour sa part une moindre somme de travail à accomplir. Il restera par conséquent plus de loisir à employer aux jouissances et aux perfectionnements intellectuels. Ici le travail de tous se présente plus spécialement sous son rapport avec le progrès moral et intellectuel de l'homme. Vous croyez, messieurs, comme moi à ce progrès. Vous n'êtes pas de ceux qui regardent l'humanité comme tournant sans cesse dans le même cercle ; partant de la barbarie pour arriver par degrés à la civilisation, et retomber de là dans la barbarie pour recommencer comme de plus belle. Cela est bien vrai, ou l'a été jusqu'à présent pour la plupart des peuples qui ont marqué dans l'histoire, mais ce ne l'est pas pour l'humanité, qui ralentit le pas quelquefois, mais qui marche toujours de l'avant. Au premier échelon de l'échelle civilisatrice, on aperçoit l'Inde, dont l'action cependant, quoique évidente, sur la civilisation de l'Occident, se perd dans le crépuscule des premiers temps. L'on sait d'ailleurs que la civilisation de l'Inde s'est, pour ainsi dire, immuablement stéréotypée dès le commencement, posant ainsi à son berceau un point d'arrêt à l'humanité.

Ensuite apparaît l'Égypte avec sa théocratie jalouse et avare de la science, et qui pour toutes reliques de sa civilisation n'a laissé au monde, comme un défi éternel, que les pyramides et les hiéroglyphes, aussi mystérieuses les

unes que les autres. Vous savez qu'on a cru, jusqu'à présent, que les pyramides étaient des tombeaux que l'orgueil des Pharaons destinait à leurs royales momies. Mais voici qu'un jeune savant français, M. Fialin de Persigny, a employé les loisirs d'une prison à démontrer, avec toute apparence de raison, que la principale destination de ces monts artificiels était d'opposer un rempart aux sables envahissants du désert. Champollion allait, dit-on, nous expliquer les hiéroglyphes, mais voilà que la mort, complice du génie mystérieux de l'Égypte, l'enlève au milieu de ses grands et utiles travaux.

Mais nous allons enfin sortir du mystérieux ; voici venir la Grèce, qui, confidente de l'Inde d'un côté, et de l'Égypte, sa mère en civilisation, de l'autre, va révéler enfin aux peuples la science et avec elle la liberté. Après elle vient Rome, qui répand au loin sa civilisation, qu'elle reçoit de la Grèce, et dont l'admirable législation civile régit encore le monde civilisé. Puis est venu, il faut bien le dire, une ère de ténèbres et de barbarie telle qu'on put désespérer de la civilisation. Mais Dieu, en décrétant la ruine du monde romain, qui ne répondait plus à ses vues bienfaisantes sur l'homme, songeait à en reconstruire un nouveau ; et pendant que, semblables aux Hébreux au pied du Sinaï désespérant du retour de Moïse, on désespérait de l'humanité, celle-ci s'était retirée pour un temps au sein de l'Éternel, et, comme le grand législateur d'Israël, recueillait de la bouche divine les règles et les lois d'une civilisation nouvelle, plus belle, plus grande et surtout plus bienfaisante que l'ancienne.

Ainsi, la civilisation, née dans l'Inde, accueillie en Égypte où elle grandit à l'ombre et dans le silence du sanctuaire, se manifestant au dehors en Grèce, se propageant au loin avec la puissance romaine, mais seulement à la surface, pénètre avec le monde chrétien jusqu'au cœur de la société, convie tous les hommes sans distinction à la jouissance de ses bienfaits. Et la voilà maintenant qui se prépare à repasser d'Occident en Orient,

chargée des dépouilles précieuses qu'elle a recueillies dans son long et glorieux voyage à travers les siècles et les nations.

Rendons justice à l'antiquité, à laquelle nous devons beaucoup ; mais que cela ne nous empêche pas de reconnaître les merveilles de la civilisation moderne, qui après un travail de quelques siècles a laissé bien loin derrière elle la civilisation grecque et romaine, surtout dans tout ce qui se rapporte au bien-être de l'humanité en masse. Car il ne faut pas l'oublier, cette gloire de la Grèce, cette grandeur de Rome avaient pour piédestal l'esclavage et l'exploitation des masses. Il n'en est pas tout à fait ainsi de notre temps : la gloire et la grandeur des nations s'appuient sur la liberté des peuples, et c'est avec des peuples libres que l'on fait les grandes choses. Aussi la tendance du travail civilisateur est-elle tout autre qu'elle était jadis ; ce sont des peuples libres qui sont à l'œuvre, et c'est au profit des peuples que l'humanité progresse, et non plus au profit de certaines classes.

Mais ce travail, que l'on pourrait appeler le travail des peuples, ne fait guère que commencer. L'Europe, notre mère et notre préceptrice, n'est encore que partiellement émancipée. Sur plusieurs autres points, on y voit l'anarchie lui déchirer le sein ; la liberté n'y trouve pas encore ces idées d'ordre et de morale publics dont elle a besoin pour y prendre racine. L'Asie et l'Afrique n'ont pas encore reçu le nouvel évangile des peuples. Et il se trouve des hommes qui disent qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils ont payé leur dette au Créateur et à l'humanité. La tâche de l'homme sur la terre sera remplie, messieurs, lorsqu'il n'y aura plus un seul peuple au monde qui ne jouisse de la plus grande somme de bien-être social, moral et intellectuel dont il est susceptible. Et si cela n'est pas une vérité incontrovertible, Dieu n'est pas l'être sage, bon, juste, grand que l'on se figure ; il n'y a pas de Dieu, si ce n'est le Dieu des oisifs. Mais voyez quel Dieu l'on offrirait à vos adorations. Il aurait déversé les biens de

ce monde sur quelques hommes privilégiés, mais seulement pour leur permettre de passer leur vie bien inutilement pour leurs semblables, et le plus agréablement possible pour eux seuls. Il leur aurait donné force et santé, mais seulement pour mieux supporter les fatigues du plaisir. Il leur aurait départi une intelligence capable de grandes choses (car ces messieurs n'avouent jamais qu'ils sont des imbéciles), mais nullement pour l'exercer. On ne sait trop, à vrai dire, pourquoi on l'a cette intelligence, si ce n'est pour mieux apprécier les mérites d'un cheval ou d'une maîtresse. Voilà Dieu tel que nous le font les oisifs ; voilà Dieu tel qu'on l'a adoré dans le monde civilisé jusqu'à naguère. Mais l'Amérique, un jour, s'est levée avec ses jeunes et vigoureuses populations, présentant au monde un autre Dieu, le Dieu des hommes libres, le Dieu des travailleurs. L'Europe, qui sur plusieurs points chancelait dans la foi antique, n'a pas tardé à reconnaître que le Dieu qui apparaissait à l'Occident, était le vrai Dieu de l'humanité, et s'il n'a pas d'autels dans tous les palais, il en a dans les cœurs de tous les peuples. Et aujourd'hui vous voyez Rome, cette maîtresse du monde politique ancien, comme elle est devenue la reine du monde religieux moderne, vous voyez Rome, sous les auspices d'un pontife éclairé, préparer les voies à l'intronisation du nouveau Dieu. Unissons nos vœux aux efforts du vénérable chef de la chrétienté pour former et cimenter une sainte et salutaire alliance avec la religion, cette puissance modératrice des passions, la liberté saura beaucoup mieux éviter les écueils dont sa route est parsemée. O Rome ! écoute la voix des peuples ; prête-leur la main qu'ils te demandent pour s'aider à se relever; guide-les dans la voie d'émancipation et d'avancement où les appelle une voix d'en haut, et une fois encore tu peux être la maîtresse du monde. Tu le fus jadis par l'épée ; plus tard tu le devins par la pensée ; redeviens-le par l'amour. Fais-toi le centre, la modératrice, la directrice du progrès humanitaire. Invite les bons rois et les peu-

ples libres à établir dans ton sein un auguste conseil de propagande dont l'objet serait de diriger les travaux réunis de tous vers la régénération de l'humanité entière.

Si nous ne vivions pas dans un temps où les prodiges se multiplient à tel point qu'ils passent presque inaperçus, une pareille idée pourrait paraître extravagante. Mais ce qui s'est passé depuis un demi-siècle me rassure. C'est maintenant l'invraisemblance, l'impossible, qui est le plus près de la vérité, de la réalisation. Il est tels grands fous des deux derniers siècles, qu'on reconnaît aujourd'hui pour des génies que nos aïeux n'avaient pas compris. Et eux-mêmes, si on leur eût prédit ce que nous voyons de nos jours, auraient condamné le prophète aux petites-maisons.

Pour prévoir avec justesse certains grands événements futurs, il suffit souvent de faire attention aux conséquences qui doivent découler nécessairement de certaines idées ou principes nouveaux, qui quelquefois, comme des éclairs, jaillissent de l'intelligence humaine en travail. Nous avons vu ce qu'a déjà fait le principe de la liberté populaire, qui n'est proclamé que d'hier. Eh bien ! on proclame aujourd'hui un autre principe dont les conséquences seront immenses pour l'humanité, je veux parler du principe du libre échange. La doctrine du libre échange, comme on sait, est fondée sur cette vérité trop longtemps méconnue, et dont l'ignorance a causé des maux incalculables, savoir : Que chaque peuple est intéressé à la prospérité des autres peuples, par la raison toute simple qu'on ne vend qu'aux riches. Voilà donc les peuples intéressés directement à favoriser la prospérité et l'avancement les uns des autres.

On peut en dire autant de certaines découvertes dans les arts ou dans les sciences. Celui qui, lors de la découverte ou introduction, en Europe, de la poudre à canon dans le quatorzième siècle, et de l'art de l'imprimerie dans le siècle suivant, en eût pu calculer les conséquences pour la société européenne, eût pu prédire dès lors l'éman-

cipation humaine, telle que nous la concevons de nos jours. En effet, la poudre à canon établissait l'égalité physique entre les hommes, en mettant aux mains des serfs une arme dont les maîtres, ces chevaliers bardés de fer, ne pouvaient plus éviter l'atteinte mortelle. Et l'imprimerie, en conviant l'homme du peuple au banquet de la science, le rendait intellectuellement et moralement l'égal de ses dominateurs. Or, où se trouve égalité physique, intellectuelle et morale, il doit y avoir égalité politique : c'est de conséquence rigoureuse. Aussi désarme-t-on les peuples que l'on veut tenir dans la sujétion, et prohibe-t-on chez eux la liberté de la presse. Mais en dépit des censeurs et des prohibitions, la liberté fera le tour du monde. Les hommes forts nourris du lait de la liberté débordent déjà sur tous les points ; ils sont au cœur de l'Inde, ils frappent aux portes du Japon, ils ont pris pied aux confins du céleste empire et racine en Australie, enfin ils étreignent l'Afrique de toutes parts.

Alors qu'y aurait-il donc de si absurde daus la prévision que les peuples se réuniront un jour en congrès général pour travailler de concert à la régénération de l'espèce humaine ? On a bien vu les rois tenir des congrès pour s'entendre sur les moyens de maintenir les peuples sous le joug, pourquoi les peuples n'en feraient-ils pas autant dans leur intérêt commun ?

J'ai pour ma part une assez haute idee des peuples pour croire qu'ils travailleront à répandre les bienfaits de la liberté, une fois qu'ils l'auront fermement établie chez eux. Sans cela il faudrait croire que l'homme n'est qu'un hideux composé d'égoïsme. L'homme pense d'abord à son bien-être individuel, je le veux, et c'est dans l'ordre. Mais il est au fond du cœur de l'homme un noble sentiment que Dieu n'y a pas implanté sans dessein, et qui doit aussi influer sur les actions de l'homme ; ce sentiment, je pourrais presque dire ce besoin, c'est la bienveillance. L'homme se sent porté, ressent du plaisir à faire du bien à ses semblables : ce sentiment paraît même

n'être pas tout à fait étranger à la brute. L'homme a de plus un autre besoin d'expansion, qui lui est particulier, en ce qu'il tient à l'intelligence, à l'âme : ce sentiment, ce besoin, qui n'a pas encore, que je sache, reçu de nom particulier,—car je rejette le mot de prosélytisme comme n'étant pas assez noble,—ce besoin, ce sentiment innommé est cette impulsion interne qui pousse l'homme à étendre l'empire de ses idées. C'est de ce sentiment que Dieu se sert pour propager les connaissances et les vérités utiles parmi les hommes ; c'est le sentiment qui fait les apôtres, les savants, les grands patriotes, en un mot, tous les grands précepteurs de l'humanité, et qui aux uns comme aux autres fait braver la prison, l'exil, la mort même, et, ce qui est souvent plus douloureux encore, l'ingratitude des hommes mêmes pour qui ils se dévouent.

Eh bien ! ces deux mobiles de l'action humaine, lorsqu'ils auront complété l'œuvre de la régénération de quelques peuples, iront continuer leur œuvre chez d'autres peuples ; et il est assez raisonnable de supposer que ceux qui seront engagés dans cette noble propagande aimeront, chercheront à coordonner, à concentrer leurs efforts afin d'en augmenter la puissance et l'efficacité. Que ce soit à Rome, à Londres, à Paris, ou à Washington, les peuples auront un jour leur congrès.

Eh ! voyez donc ces sympathies politiques qui ne connaissent plus de frontières, qui s'élancent au delà des océans comme autant de fils dont se formera la chaîne qui doit un jour lier les peuples libres dans une sainte et fraternelle union. Les distinctions nationales perdent leur ancienne signification ; encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement parler, d'Anglais, de Français, d'Allemands et d'Américains ; il n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des égoïstes ou des libéraux. On ne s'informera plus si tel homme parle cette langue ou cette autre, mais seulement si ses paroles et ses discours sont ceux d'un homme libre.

Ces anciennes haines et préventions entre les peuples

étaient principalement l'ouvrage de leurs exploitateurs, qui, pour diviser les peuples et les pressurer plus à l'aise, firent longtemps croire à l'existence d'intérêts commerciaux et industriels opposés entre les différents pays. L'on commence à voir aujourd'hui, comme je n'ai fait que le remarquer plus haut, que, loin d'avoir à perdre à la prospérité de ses voisins, on y a au contraire tout à gagner. L'on sait aujourd'hui qu'il n'y a qu'un moyen de prospérer, c'est de travailler ; que plus un pays aura de travailleurs, plus il s'enrichira ; que de même plus il y aura de gens oisifs, moins il y aura de prospérité. Car avant d'aller sur les marchés étrangers pour vendre ou pour acheter avec le fruit de son travail, il faut en déduire tout ce que consomment ceux qui ne font rien, qui ne produisent rien. Dorénavant donc ce ne sera plus au dehors que l'on ira chercher les ennemis de la prospérité publique, mais au dedans ; ce sera aux oisifs, aux classes improductrices que l'on s'adressera, et à qui l'on demandera compte. Il faudra donc que chacun travaille selon sa position, selon ses facultés. On ne recourra probablement pas au remède un peu rude pour nos mœurs qu'employèrent Dracon et après lui Solon ; mais on saura, au besoin, mettre l'oisif opiniâtre dans la nécessité de travailler.

Mais espérons qu'on n'aura pas besoin de recourir à aucun moyen violent pour obliger tout le monde à travailler ; que chacun sentira trop bien l'obligation du travail pour tous, pour ne pas s'y soumettre de bon gré. Le but des nouvelles sociétés ne se bornera plus à soutenir l'éclat d'un trône et d'une aristocratie fainéante; il s'agira de la régénération de l'humanité entière, à laquelle chaque peuple tiendra à honneur de contribuer, autant qu'il sentira qu'il est de son intérêt de le faire. En effet, messieurs, transformons en imagination les centaines de millions d'hommes qui habitent l'Asie, l'Afrique, l'Australie, l'Océanie, transformons-les, dis-je, en autant de travailleurs libres, actifs et intelligents, comme le sont en

général les habitants de l'Amérique du Nord. Quelle somme de substance ! quelle masse de jouissance existeraient qui n'existent pas ! quels moyens incalculables d'action entre les mains de l'homme ! C'est pourtant vers ce but que marche l'humanité, et d'une manière aussi certaine qu'il l'est que la terre tourne autour du soleil.

Les peuples innombrables qui ne sont pas encore en voie de régénération, devront se civiliser, ou disparaître de la face du globe pour faire place aux races plus fortes de la civilisation. C'est malheureusement ce qui a lieu de nos jours sur ce continent vis-à-vis de cette belle et noble race d'hommes que nos pères y rencontrèrent. Un de nos gouverneurs, sir Francis Bond Head, écrivant au secrétaire colonial, en 1836, se demande : "Quelle est la raison de tout cela ? Pourquoi les vertus simples des races aborigènes d'Amérique doivent-elles, dit-il, dans les circonstances, faiblir devant les vices et la cruauté de l'ancien monde ? C'est là, ajoute-t-il, un problème que personne d'entre nous n'est capable de résoudre ; la chose est aussi mystérieuse que l'objet en est inexplicable."

L'explication que cherche l'écrivain est bien simple ; le sauvage d'Amérique a pris nos vices et laissé de côté nos vertus ; il a pris tout ce qui fait notre faiblesse, et négligé ce qui fait notre force, le travail et les idées de la civilisation. Le sauvage pense comme nos nobles au sujet du travail, il le tient en mépris ! N'est-il pas remarquable que nos classes aristocratiques qui s'en vont, qui disparaissent, voient le travail du même œil que le sauvage, qui s'en va, qui disparaît aussi ? S'il y a quelque mystère là-dedans, il gît dans le décret de Dieu, qui a voulu que le travail eût l'empire du monde. Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'il en fût ainsi ? Si c'est là le mystère dont sir Francis demandait l'explication, il a eu raison de dire que personne ne pourrait l'éclaircir, car c'est encore là un des secrets de Dieu, devant lesquels la raison doit s'abaisser. Qu'il nous suffise, au reste, de croire que Dieu nous laissera connaître tout ce qui est nécessaire à notre bonheur

et à notre perfectionnement ; et c'en est certes tout à fait assez pour nous occuper longtemps, bien longtemps encore. On ne peut s'empêcher de regretter le temps précieux que nombre d'hommes de génie ont perdu à la poursuite de connaissances vaines, chimériques, ou inaccessibles à l'esprit humain, et ne servant qu'à fourvoyer l'humanité. Aussi Socrate, le plus sage des hommes de l'ancienne Grèce, disait-il à ses disciples, il y deux mille et quelque deux cents ans : "Il faut adorer la Providence et ne pas porter trop loin ses recherches sur les choses divines." Et il tenait pour vaines et désagréables à Dieu toutes les sciences et doctrines qui ne peuvent avoir d'utilité pour la vie pratique.

Concluons, messieurs. Si j'ai réussi à captiver votre attention, vous devez être fatigués: si je n'ai pu y réussir, vous devez être ennuyés ; et dans l'un et l'autre cas, je dois en finir, quoiqu'il y ait encore beaucoup de points à visiter dans le champ que nous venons de parcourir. Je crois, cependant, en avoir dit assez pour vous faire sentir la noblesse, les avantages, les douceurs même, et pardessus tout l'obligation du travail pour tous sans exception ; pour le riche comme pour le pauvre ; pour le grand et pour le petit ; pour le citoyen en faveur de son pays ; pour les peuples en faveur de la race humaine entière. Ne serait-ce pas, en effet, rapetisser les vues du Créateur que de borner la fin du travail à l'intérêt de chaque individu ou de chaque peuple ? On n'est pas l'Angleterre, on n'est pas la France, on n'est pas les États-Unis pour soi seulement. La Providence en créant tant de grandeur, tant de puissance, tant de lumières, a voulu qu'il s'en épanchât un peu au dehors au profit de l'humanité. Il est encore moins permis aux nations qu'aux particuliers d'être égoïstes, rapaces et spoliatrices.

Quant à nous, Canadiens, hâtons par un travail constant et sagement dirigé, l'arrivée de l'époque où nous pourrons aussi jouer un rôle dans le grand drame du monde. Quelque éloignée qu'elle puisse être encore, je

suis assuré que ce rôle ne fera pas rougir les mânes de nos pères ; qu'il sera ce qu'il doit être, libéral, noble et généreux, digne en tout des deux grandes nations auxquelles nous tenons par des liens si étroits.

Nous surtout, Canadiens-Français, issus d'une race éminemment chevaleresque, qui sait si nous ne sommes pas destinés à instiller dans la politique de ce continent cet esprit de bienveillance et de générosité sans lequel la société humaine ne saurait atteindre la plus noble de ses fins, le progrès moral et intellectuel de notre espèce ?

Encore un mot, messieurs, et pour vous. Permettez-moi, avant de prendre congé de vous, de féliciter la jeunesse canadienne de cette ville des avantages précieux que lui offre votre Institut. Il est pour elle une école de haut enseignement mutuel, elle y trouve de beaux exemples à suivre et le sujet d'une noble émulation, et le pays une pépinière de grands et utiles citoyens. Poursuivez votre œuvre nationale avec constance, et si jamais notre race joue un rôle distingué dans l'histoire d'Amérique, votre Institut aura droit, j'en suis sûr, d'en réclamer, en grande partie, le mérite et la gloire. Si vos aînés vous refusent le tribut de quelques-unes de leurs veilles ; si, par indifférence, ou à cause de leurs occupations, ils ne veulent ou ne peuvent venir éclairer, diriger, encourager, stimuler vos travaux ; eh bien, travaillez seuls. Certes, ce que vous avez déjà fait, les pages éloquentes, bien pensées, bien écrites qui sont déjà sorties de cette enceinte, n'ont pas manqué, je vous l'assure, de faire battre le cœur de la patrie de joie, d'orgueil et d'espérance. Bientôt vous serez appelés à prendre la place de la génération virile actuelle, à devenir vous-mêmes acteurs sur la scène du monde, dont vous faites un si brillant apprentissage. Alors, rappelez-vous votre Institut ; rappelez-vous vos besoins, vos désirs, vos murmures de jeunes hommes, et faites envers vos cadets d'alors mieux que n'auront pu faire pour vous vos aînés d'aujourd'hui.

Messieurs, encore une fois travaillons, il n'y a que le travail qui régénère les peuples, c'est sous ses auspices qu'ils s'alimentent de sentiments grands et généreux. On s'étonne quelquefois que Lacédémone ait pu lutter si longtemps contre l'influence d'Athènes: c'est que à Sparte les nobles instincts du cœur étaient entretenus par le travail obligatoire pour les grands et les petits, et, conséquence naturelle, relevés par l'égalité qui régnait entre tous les citoyens; c'est que à Sparte les mères, vivant sous l'idée que là est la patrie où domine l'esprit du travail, présentaient à leurs fils partant pour le combat un bouclier, disant: Avec ou dessus, c'est-à-dire, libres à vous de revenir; mais à deux conditions, c'est-à-dire, morts ou vainqueurs.

Vous citerai-je, mesdames, l'exemple d'une illustre femme de l'antiquité, Cornélia, fille d'un grand homme et mère des Gracques, héros qui sont péris au service de la cause populaire? Elle avait surveillé leur éducation avec une sollicitude toute maternelle et les avaient rendus les égaux des plus grands hommes du temps où ils vécurent. Aux dames, ses amies, qui lui reprochaient le peu de cas qu'elle faisait des parures et des diamants, elle avait accoutumé de répondre qu'elle avait chez elle, faisant allusion à ses deux fils, de précieux, d'inestimables bijoux. N'allez pas croire, pourtant, que je sois un de ces moralistes grondeurs, moroses, qui dédaignent de se baisser pour cueillir à droite et à gauche les roses qui décorent le parterre. Félicitez-vous du rôle que la société vous confie pour exciter les nobles inspirations de l'homme, continuez d'encourager par votre présence, et, soyons justes, d'embellir les réunions de vos jeunes compatriotes : le plus grand avantage vous en reviendra.

N'oubliez pas non plus que ce n'est qu'avec les hommes grands et forts de la grandeur et de la force intellectuelles que vous partagerez ces douces jouissances qui l'emportent, soyez-en persuadées, sur les jouissances moins pures des sens et moins durables.

E. PARENT.

1848

DU PRÊTRE ET DU SPIRITUALISME DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,—Vous comprendrez facilement l'union des mots prêtres et spiritualisme que présente ce titre, quand je vous aurai dit que à mes yeux et dans le sujet dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, les idées qu'ils expriment sont inséparables, ne font qu'une pour ainsi dire. Dans le cours de ma thèse le mot spiritualisme exprimera tout ce qui tient à l'âme humaine, à ses sentiments, à ses aspirations, à ses besoins, par opposition, à ce qui, chez l'homme, tient aux sens, à leurs désirs, à leurs affections, comme aussi à leurs besoins, ce que j'appellerai matérialisme. Or, le prêtre, qu'est-ce autre chose que le spiritualisme personnifié, le spiritualisme en action au sein de la société ? Le prêtre, n'est-ce pas l'esprit, dégagé de la matière, parlant aux hommes des choses spirituelles ; révélant à leur intelligence, faisant fructifier dans leurs cœurs les éternelles vérités, dont la main du Créateur a déposé les germes au fond de l'âme humaine ? Sous ce point de vue, l'on voit que en parlant du prêtre, je ne pouvais guère me dispenser de parler aussi un peu du spiritualisme dans ses rapports avec mon sujet ; car des idées qu'on se fera sur le spiritualisme devra dépendre l'espèce comme le mode et la somme d'action que l'on attribuera au prêtre dans la société politique. De même aussi de la justesse des idées que prêtres et laïques se formeront là-dessus dépendra le progrès continu de l'humanité ; comme aussi ses temps d'arrêt seront dus principalement, sinon uniquement, aux idées fausses ou incomplètes qui auront cours sur le même sujet. C'est la ferme conviction que j'ai de la vérité de cette double proposition, jointe à l'observation qu'on n'a pas eu toujours et partout des idées justes et saines à cet égard, qui m'a fait entreprendre le présent travail : ébauche imparfaite que je vous livre, jeunesse studieuse, comme pouvant

contenir quelques considérations dignes de vos méditations, quelques matériaux, au moins, dont vous pourrez tirer quelque parti dans le cours d'une carrière qui sera, je n'en doute pas, une des plus brillantes et des plus utiles qu'aucune génération ait encore fournie dans notre pays.

On vous l'a dit souvent, et j'aime à vous le répéter ; la patrie a conçu de vous les plus grandes espérances en vous voyant vous associer pour mieux cultiver votre intelligence, au lieu de faire comme beaucoup de vos devanciers, perdre les loisirs de vos plus belles années dans de vaines dissipations, et à la recherche de plaisirs énervants et abrutissants. Aussi n'ai-je qu'une crainte pour vous, c'est que voyant la supériorité que vous ne manquerez pas d'acquérir bientôt, sur vos aînés, sous le rapport de la culture intellectuelle, vous ne soyez tentés de vous croire aussi leurs supérieurs sous le rapport de l'expérience, qui ne s'acquiert que par un long commerce avec les hommes et les choses. Permettez-moi donc de vous mettre en garde contre ce danger, en vous rappelant que si la sensualité fit perdre le paradis terrestre à nos premiers parents, l'orgueil fit perdre le paradis céleste aux plus élevés d'entre les anges.

Je n'ai pas besoin de vous faire apercevoir combien est vaste le sujet dont je vais vous entretenir ; il l'est à tel point que, pour le traiter convenablement, ce n'est pas une simple lecture, mais bien un cours ou un livre qu'il m'aurait fallu composer, si j'en eusse eu le temps et la capacité. Vous ne serez donc pas surpris de voir certaines propositions manquer des développements qu'elles auraient demandés ; d'autres présentées comme admises, qui auraient peut-être exigé quelque démonstration ; d'autres enfin qui se feront remarquer par leur absence : je compte sur votre indulgence pour suppléer à toutes ces lacunes ; et j'entre en matière.

L'histoire nous apprend que, lors de l'avènement du christianisme, et longtemps déjà auparavant, une pro-

fonde inquiétude s'était emparée de tous les esprits pensants. On avait devant les yeux cette immense fabrique de l'empire romain, et on ne lui voyait pas de fondement moral. L'amour de la patrie divinisé avait été jusque-là un principe de vie et de force morales pour les nations de l'antiquité ; mais cet élément vital du monde païen venait d'être broyé sous les pas des légions romaines. Rome avait-elle au moins des dieux à donner à l'univers asservi ? Hélas ! Cicéron avait dit déjà que deux augures ne pouvaient plus se regarder sans rire. Que restait-il donc au monde pour l'empêcher de retomber dans le chaos ? La force physique, rien que la force physique. Or, on savait qu'on ne gouverne pas les hommes avec la force physique seule. Le colosse romain était donc alors, comme l'épée de Damoclès, suspendu sur le monde qu'il menaçait d'écraser bientôt de sa chute. Le monde allait donc périr ? Non : l'humanité avait foi dans son salut ; quelque chose lui disait qu'elle ne devait pas périr. Quel était précisément ce moyen de salut que la Providence lui réservait ? elle l'ignorait, mais elle était dans l'attente. Elle savait seulement que le monde souffrait du manque d'idées morales et religieuses, et qu'il devait être sauvé par une nouvelle idée morale et religieuse. Et Dieu, qui inspirait cette espérance à l'humanité, ne la trompait pas. Cette idée régénératrice elle était sous l'incubation divine dans un coin presque ignoré du monde alors, au moment même où la cité impératrice, parvenue au plus haut point de sa grandeur, allait commencer à décroître, mais après avoir providentiellement, même par sa décadence, préparé les voies à l'idée nouvelle, à la parole d'amour du Christ.

Dix-huit siècles et demi se sont écoulés depuis cette époque mémorable, dix-huit siècles pendant lesquels la loi de charité à été enseignée aux hommes, et à l'heure qu'il est on retrouve dans les esprits une inquiétude et une attente semblables à celles qui marquèrent la fin de l'ère ancienne. Le doute encore une fois enveloppe le monde de sa brume épaisse et lourde ; les yeux sont obscurcis,

les poitrines oppressées, les cœurs affadis. Au milieu de cette sombre atmosphère, pointe-t-il quelque lumière à l'horizon, on ne saurait dire si c'est la lueur d'une nouvelle aurore, ou le reflet d'une nouvelle conflagration ; si c'est l'erreur ou la vérité, la folie avec sa torche incendiaire, ou la sagesse avec son flambeau bienfaisant. En arrière, crient les uns ; depuis un siècle nous faisons fausse route ; nous errons dans des déserts arides, où nous ne trouverons que des tombeaux ; abandonnons des chefs perfides, et retournons aux ognons d'Égypte. En avant à pas précipités, vocifèrent les autres ; fermons l'oreille à de vains conseils de prudence ; brûlons nos tentes qui embarrasseraient notre marche ; ruons-nous tête baissée sur tout ce qui nous fera obstacle, et la terre promise est à nous. Puis il y a la gent moutonnière, race paresseuse et craintive qui ne voudrait ni avancer ni reculer. Pour elle tout est pour le mieux : tout est fait, tout est dit ; l'humanité est arrivée au port, et il ne lui reste plus qu'à jeter l'ancre dans les eaux dormantes du paisible *statu quo*. Et l'humanité indécise ne marche qu'à pas incertains et timides, n'ayant rien de victorieux à répondre aux partis extrêmes qui la tiraillent en sens opposés.

Est-ce donc que la loi de l'Évangile ne suffirait plus aux besoins et aux aspirations de l'humanité ? Ne suffit-il plus aux hommes d'être frères ? Veulent-ils, nouveaux Titans, escalader l'Olympe, et devenir des dieux ? Non ; l'homme est bien loin d'avoir usé ou dépassé l'Évangile ; bien au contraire, c'est vers la réalisation sociale de l'Évangile que l'on veut marcher ; et loin de vouloir s'asseoir au banquet des dieux, les peuples ne demandent que du pain et de la liberté. Mais les résistances obstinées que l'on oppose aux justes réclamations des peuples, les irritent ; des hommes ou ignorants, ou avides, ou ambitieux, souvent tout cela à la fois, profitent de leurs mécontentements pour les entraîner dans mille entreprises folles, téméraires, partant inutiles, toujours funestes, qui ne font

souvent qu'empirer leur sort. D'un autre côté, réussit-on à renverser des oppresseurs, on se trouve le lendemain de la victoire avec de nouveaux tyrans, ou des hommes incapables, qui n'ont su que détruire et ne peuvent rien réédifier. Il manque aux peuples, non des hommes de vigueur et d'action, mais des hommes de conseil éclairés, saints, dévoués, dont la parole aurait l'autorité des anciens oracles que l'on consultait dans toutes les grandes occasions. En d'autres mots, il manque aux peuples une grande puissance morale au-dessus et en dehors des intérêts et des passions individuels et terrestres. Cette puissance, les peuples du moyen âge l'avaient dans l'Église ou le clergé ; et par des causes que je ne mentionnerai pas ici, cette puissance n'exerce plus dans nos sociétés actuelles qu'une influence politique bien médiocre, sinon à peu près nulle. C'est ce qui fait que certains publicistes, convaincus que le spiritualisme ou la religion, qui en est l'expression sociale, est indispensable à la société ; et voyant l'antique foi s'affaiblir, et par suite le frein religieux se relâcher parmi les hommes ; ou bien encore voyant l'enseignement religieux en dehors ou au-dessous des besoins actuels de la société, se sont mis à attendre, à prédire un nouveau Messie, une nouvelle religion, en d'autres mots, une nouvelle idée sociale. Et l'on sait quelles extravagances sont déjà écloses de cerveaux exaltés, à commencer par certains disciples de Saint-Simon à venir jusqu'à M. Cabet.

Que ces moralistes se rassurent; l'Évangile suffit à l'humanité, et dans deux mots qu'il contient, il y a plus qu'on ne pourra jamais parfaitement réaliser en ce monde : "NOTRE PÈRE !" ainsi le Christ a enseigné aux hommes de s'adresser à Dieu . . Dieu, le père commun de tous les hommes ! . . tous les hommes, frères ! . . Oh ! qu'on se rassure, jamais on ne dépassera cela, toutes les chartes, toutes les constitutions, tous les systèmes socialistes sont là, plus l'esprit de Dieu. Puissent seulement les socialistes nous y faire arriver sans commotions, et on ne leur

en demandera pas davantage, on se contentera de la vieille religion.

Mais si le monde ne doit pas attendre une nouvelle religion, il y a peut-être lieu d'attendre un sacerdoce rénové, un sacerdoce qui ait une pleine conception de la société nouvelle, et qui sache se placer à sa hauteur ou à son niveau. Et déjà même ne voit-on pas sur plusieurs points des symptômes non équivoques de rénovation dans le clergé ? Ne le voyez-vous pas essayer ses forces dans l'atmosphère de la liberté et du progrès social, qui avaient semblé lui inspirer jusqu'à naguère une si profonde horreur ? C'est qu'il a senti, c'est qu'il a vu que la religion, fille du ciel, ne pouvait avoir de meilleure compagne dans son pèlerinage terrestre, que la liberté, fille du ciel comme elle.

Seconder ce mouvement salutaire, tel est l'objet de la présente lecture. Ce but, je me propose de l'atteindre, autant que mes faibles moyens et le temps pourront me le permettre, en vous parlant de ce qu'est le prêtre, de ce qu'il a été, et de ce qu'il devrait être.

Mais pour bien faire comprendre ma pensée sur le prêtre, il est nécessaire, l'ordre logique même demande que je vous expose mes idées sur le spiritualisme social : c'est donc par là que je vais commencer.

La société humaine étant une collection d'hommes qui y entrent sans changer leur nature, l'homme doit s'y retrouver tout entier. Or, chacun sent qu'il y a en lui deux forces, deux impulsions parfaitement distinctes, agissant, tantôt de concert, et produisant une action harmonique ; tantôt se neutralisant et produisant l'inaction ; souvent enfin l'une prenant l'ascendant sur l'autre, et produisant une action inharmonique, c'esi-à-dire, en désaccord avec les fins de l'homme, ou autrement une action mauvaise, contraire aux lois de la création, et partant désagréable au Créateur. Le siège de l'une de ces forces est l'âme, la raison ; l'autre règne par les sensations, les passions ; l'une tend à nous élever vers l'infini, vers Dieu, vers les

choses spirituelles, l'autre nous attire vers les choses terrestres et matérielles.

Aussi les premiers philosophes, les premiers précepteurs de l'humanité, frappés de cette double nature qu'ils découvraient dans l'homme, voyant ou croyant voir l'une se manifester plus particulièrement par de bonnes actions, l'autre, au contraire, se traduire le plus souvent en actions mauvaises, ne crurent-ils mieux se tirer d'embarras, qu'en imaginant deux génies suprêmes, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais ; l'un poussant l'homme au bien, l'autre l'entraînant au mal. C'est ainsi que les anciens Perses eurent leur Ormuzd et leur Ahriman, et après eux les Grecs et les Romains, leurs dieux bons et méchants, leur divinisation de toutes les vertus comme de tous les vices : c'est un trait plus ou moins marqué de la théogonie de presque tous les peuples primitifs.

Des études plus approfondies de la nature humaine, aidées des lumières de la révélation, ont depuis longtemps relégué ces absurdes notions au rang des mille et une fables dont s'amusa l'enfance des peuples. Mais tout en rejetant l'existence de deux grands principes opposés et ennemis, en dehors et au-dessus de nous, il en est encore beaucoup qui croient à l'existence chez l'homme même d'un principe essentiellement bon, et d'un principe essentiellement mauvais, que l'on désigne ordinairement sous les noms d'âme et de sens, de raison et de passions, ayant pour manifestation le bien ou le mal, la vertu ou le vice. La monstruosité, pour être transférée du créateur à la créature, ne m'en paraît pas moins une monstruosité : je ne veux pas plus, pour ma part, d'une humanité que d'une divinité monstrueuse. Sans cela, il y aura toujours non seulement dans l'homme, mais même dans le grain de sable, des mystères qu'on n'approfondira jamais, et plutôt que de chercher à les expliquer d'une manière injurieuse à Dieu, il vaut mieux se taire, s'humilier et adorer.

Non, messieurs, il ne peut point y avoir chez l'homme deux principes ennemis, toujours et nécessairement en

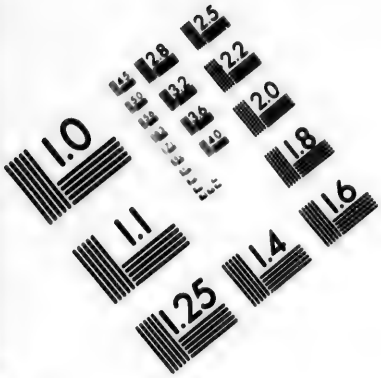

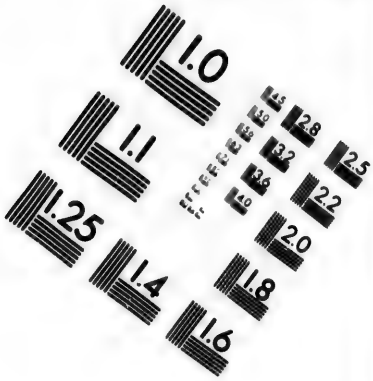

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

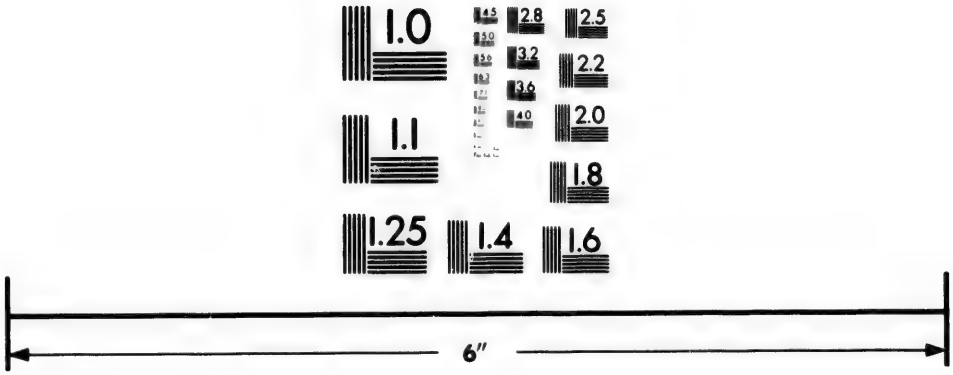

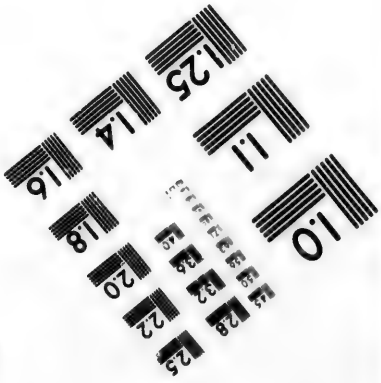

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

antagonisme l'un avec l'autre ; l'un bon qu'il faut choyer, l'autre mauvais qu'il faut étouffer. Il y a bien chez l'homme bien et mal, vice et vertu, mais c'est la conséquence naturelle de la liberté de l'homme, sans laquelle il n'y aurait pour lui ni mérite ni démérite : si l'homme ne pouvait faire mal, la vertu n'existerait pas pour lui, pas plus que pour la brute. Il n'y eut pas de mérite chez la louve qui allaita Romulus et Rémus, et qui eût aussi bien pu les dévorer si son instinct l'y eût poussée ; mais le berger Faustus qui les éleva, fit une action bonne et méritoire. Mais si je n'admets pas dans l'homme deux natures ennemies, nécessairement et constamment en état de guerre, je suis forcé d'y reconnaître deux mobiles d'action, différant dans leur origine et leur objet, mais ayant une seule et même fin, et par leur réunion constituant la nature humaine ; nature double, si vous voulez, dans ses éléments constitutifs, mais une dans son essence, par laquelle l'homme est ce qu'il est, sans laquelle il ne serait pas ce qu'il est.

L'homme donc est un être à double nature, nature spirituelle, nature matérielle ; créature mixte destinée en elle et par elle à mettre l'esprit et la matière en rapport l'une avec l'autre ; clef de voûte de la création, reliant entre eux tous les êtres créés pour les faire aider tous de concert à l'accomplissement de la pensée divine ; l'homme est une âme et un corps en union intime et mystérieuse, et en cet état constituant un être particulier dans la création. Par notre âme nous sommes en rapport spirituel avec Dieu, par notre corps nous sommes en rapport matériel avec le monde matériel, et par les deux nous sommes en rapport spirituel et matériel avec nos semblables : vie spirituelle, vie matérielle,—voilà l'homme, voilà ce qui le distingue de tous les êtres organisés.

Cette double vie produit chez lui des tendances, des appétences, des besoins différents : à l'une il faudra les jouissances intellectuelles, la contemplation de Dieu et de ses œuvres, la recherche de la vérité, la poursuite du

beau, la pratique du bien ; à l'autre, au contraire, il faudra les jouissances matérielles des sens, qui embrassent tous les objets terrestres dont nous pouvons disposer. Dans le premier cas, l'homme s'absorbe, pour ainsi dire, dans Dieu, renonçant à soi-même pour ne vivre qu'en Dieu, et dans l'esprit de Dieu. Or, comme Dieu se manifeste à nous dans l'expansion et l'amour, la vie selon l'esprit de Dieu, c'est la vie de la contemplation, du renoncement, du dévouement, du sacrifice, c'est le spiritualisme. Dans le second cas, l'homme, bien loin de se dévouer, de se sacrifier, cherche à tout ramener à lui, à faire servir la création entière à ses fins, à ses intérêts, à ses jouissances ; c'est la vie de la sensation, de l'individualisme, c'est en un mot le matérialisme. Et ces deux vies si opposées dans leurs objets, l'une si sublime, l'autre si infime en apparence, sont toutes deux d'ordre divin, destinées en s'harmonisant à remplir les fins de la création. L'une n'est pas plus nécessairement composée de bien, que l'autre de mal ; toutes deux sont mal ou bien selon qu'elles outrepassent ou respectent les bornes de la nature.

L'individualisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'égoïsme, est l'instinct de la vie individuelle, tout comme le dévouement est l'instinct de la vie sociale. Or, comme il ne saurait y avoir de société sans individus, il s'ensuit que l'individualisme, comme je le considère, est un penchant nécessaire, légitime et bon. Ce sentiment, bien dirigé, portera l'homme à s'assurer le bien-être individuel, qui se compose de toutes les jouissances terrestres, que Dieu n'a pas créées sans doute pour que nous n'en usions pas : elles sont le prix de nos travaux, la compensation de nos douleurs, comme le bien-être qui les procure, est la condition du perfectionnement physique et moral de l'individu. Mais pour ne pas cesser d'être légitime et bon, ce penchant ne doit pas se satisfaire aux dépens de nos semblables, de l'espèce ou de la société, non plus qu'aux dépens de l'individu lui-même, qui a une mission divine à remplir, et qui, en s'énervant par le

plaisir, s'en rendrait plus ou moins incapable ; Dieu veut des hommes forts de corps et d'esprit, *mens sana in corpore sano*, comme disaient les anciens ; et quiconque s'affaiblit, fût-ce même sous l'inspiration du spiritualisme, commet à mon sens une action répréhensible, tout aussi bien que celui qui parviendrait au même résultat par la sensualité. Dieu qui est toute bonté, tout amour, toute expansion, toute sagesse, ne peut vouloir un sacrifice inutile. Il nous appelle à lui par la voie du dévouement, du sacrifice, mais d'un dévouement, d'un sacrifice utile à nos semblables. Nous devons admirer ces hommes généreux, ces femmes héroïques qui renoncent à tous les biens terrestres pour se dévouer au soulagement ou à l'enseignement de leurs semblables. Mais dans le siècle où nous sommes, au moins, je ne comprendrais pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie purement contemplative dans le cilice et la haire : ce serait à mes yeux une déplorable aberration du spiritualisme. J'en dirais autant de toutes pratiques religieuses qui tendraient à affaiblir chez l'homme le sentiment de l'indépendance ou *self-reliance* des Anglais, ou à rapetisser Dieu et l'homme à la fois, en se substituant aux vertus mâles et actives que requiert la société. Le Christ a dit que le commandement d'aimer les hommes était aussi impératif que celui d'aimer Dieu. Or, aimer les hommes, c'est vivre au milieu d'eux et pour eux, et non pas seulement avec soi et pour soi.

Le temps n'est plus, s'il a pu exister, où la société n'offrant pas une assez large issue à la vitalité surabondante des natures ardentes, on ne trouvait d'autre moyen de sûreté que d'étouffer cet excès de vie ; on a pu alors peut-être réclamer le bras de Dieu pour refouler la lave dans son cratère. Mais aujourd'hui qu'un champ sans limites s'ouvre à l'activité humaine, qui dira que les forces de l'homme sont au-dessus de sa tâche ? Eh ! ce serait mettre en question la sagesse divine, qui doit bien vouloir que ces forces soient dirigées, mais non étouffées.

Voyez la chaudière de la machine à vapeur, elle recèle bien dans ses flancs brûlants le danger et la mort. Mais aussi, voyez à côté d'elle ce mécanisme admirable au moyen duquel ces éléments de destruction sont changés en agents de vie et de bonheur. Étudiez donc le mécanisme social, et vous utiliserez les forces humaines, ce qui vaudra mieux que de les comprimer. Sinon, prenez garde, car ce serait de votre part l'aveu de votre impuissance ou de votre mauvaise volonté, vous à qui tout pouvoir et toute lumière ont été donnés.

Ainsi, il y a pour le spiritualisme, comme pour le matérialisme ou l'individualisme, des bornes qu'on ne saurait franchir sans sortir de l'ordre naturel et divin. En effet, poussez l'individualisme jusqu'à ses dernières limites, vous voyez l'homme renfermé en lui-même, n'ayant en vue que son intérêt personnel, sa satisfaction individuelle. Avec un pareil être la société est impossible, elle qui n'existe qu'à la condition du dévouement de chacun à l'avantage commun. L'homme donc se trouvera seul à lutter contre les forces de la nature. Or, vous le savez, ces forces sont telles que l'homme isolé ne saurait leur résister, encore moins les dompter : et sans cela, point de progrès, l'homme est condamné à l'état sauvage. A cette vie, il pourra bien se faire un corps robuste, mais son esprit ne secouera jamais les langes de l'enfance.

Maintenant, supposez une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême,—je dis ici société, parce que le spiritualisme se suppose mieux avec la société, qu'il n'est même à son état normal qu'avec la société, qui seule prête à son développement, à son action expansive), supposez, dis-je, une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême, vous aurez un état social où l'individu sera livré en holocauste à l'idée dominante, bonne ou mauvaise ; vous aurez par conséquent l'affaiblissement des parties composant le tout. C'est dire que vous aurez une société faible, plus ou moins incapable de répondre aux fins de son institution, et destinée tôt ou tard à la disso-

lution, ou à l'asservissement. Voyez l'Inde, qui reçoit le joug d'une compagnie de marchands ; voyez l'islamisme, qui n'a plus d'autre appui que la jalousie des nations chrétiennes de l'Europe : leur faiblesse est venue de l'excès et des écarts du principe spirituel dans leurs sociétés, comme l'impuissance des peuples indigènes de ce continent et de l'Australie est venue de l'excès du principe contraire.

L'individualisme désordonné détruit par la trop grande concentration ou l'isolement ; le spiritualisme outré par la trop grande expansion. C'est d'un côté le froid qui pétrifie l'eau : de l'autre le feu qui l'évapore, également éloignés l'un et l'autre de la chaleur vivifiante qui tient l'élément liquide dans son état naturel. On pourrait multiplier les comparaisons, car partout dans le monde physique on rencontre deux forces, deux lois de nature contraire, qui en s'harmonisant, ou en se balançant, forment et constituent l'ordre dans la création. Ainsi, vous avez en physique les forces centripète et centrifuge, attractive et répulsive, lois fondamentales de notre univers. Que le doigt de Dieu qui les tient en harmonie, en équilibre, se retire un instant, et tout retombe dans le chaos. De même, que le prêtre, entraîné par un spiritualisme désordonné, affaiblisse l'homme matériel ; et que l'égoïsme ou le sensualisme affaiblissent le sentiment spirituel dans la société, dans l'un et l'autre cas l'équilibre se perd, l'harmonie cesse, et la société tombe aussi dans le chaos.

Dieu, dans sa suprême sagesse, a gardé entre ses mains l'administration des lois fondamentales du monde physique, et c'est fort heureux ; mais il semble avoir abandonné à l'homme l'administration des lois fondamentales du monde moral, nous offrant sa propre administration pour exemple et comme modèle. Ainsi respectons les décrets de Dieu : il a voulu que l'homme fût corps et âme, matière et esprit ; conservons son œuvre tout entière ; perfectionnons-la dans toutes ses parties constituantes ;

régularisons, équilibrons, mais ne détruisons pas, mais ne jetons pas le désordre dans la création de Dieu.

Des considérations qui précèdent, il semble suivre que le prêtre, qui est l'organe, l'expression vivante du spiritualisme, doit avoir sa place à occuper, un rôle, un rôle bien important à jouer dans la société humaine ; mais qu'il ne doit pas usurper la place, le rôle du pouvoir civil, chargé, lui, spécialement du soin des affaires temporelles, des intérêts matériels de la société. Ces deux puissances, personnification des deux principes constitutifs de la nature humaine, doivent se donner la main pour pousser et diriger l'humanité dans la voie du perfectionnement et du bien-être. Alors vous avez la parole et le glaive, la raison et la force, la voix de Dieu s'unissant à celle de l'homme, et le monde moral faisant écho, cette fois, au sublime et harmonieux concert que fait entendre le reste de la création.

Nous voici naturellement amenés au point principal de notre thèse : le prêtre.

Le mot prêtre vient d'un mot grec qui signifie vieillard : c'est dire que dans l'origine des sociétés, on attachait à l'idée de prêtre, celle de sagesse et de vertu; qu'on voyait dans le prêtre le dépositaire de la science et de l'expérience des temps passés, et par conséquent le flambeau qui devait éclairer les hommes et les peuples dans le présent, comme guider leur marche progressive vers l'avenir. Le prêtre, comme son nom le comportait, était en effet le père de la société, y exerçant l'autorité, y commandant le respect et la considération dont le père de famille jouissait dans l'intérieur de sa maison ; autorité bénigne, sainte et salutaire ; respect et considération commandés par l'affection et la reconnaissance.

Aujourd'hui, le prêtre est un homme (il serait presque impropre de dire un citoyen) qu'on relègue et claquemure au fond du sanctuaire comme un être dangereux à la société ; et cela sous le prétexte dérisoire que son saint ministère souffrirait au contact des choses mondaines ;

comme s'il n'y avait rien de saint dans l'association humaine, comme si l'origine et la fin de la société n'étaient pas saintes, éminemment saintes, et réclamant par conséquent l'action directe et constante des mains les plus pures et les plus saintes.

Il est vrai que, pour être conséquent, l'on a défini la politique : science des intérêts matériels. En effet, s'il n'y a pour les gouvernements humains d'autres objets de sollicitude que les intérêts matériels, on a raison de vouloir se débarrasser de l'intervention du prêtre, lui dont les soins sont avant tout pour les choses spirituelles ; on a raison de vouloir étouffer cette voix incommode et discordante, qui crierait esprit pendant que l'on parlerait matière ; qui opposerait sans cesse le dévouement à l'égoïsme, le sacrifice à l'ambition, la charité à la cupidité, l'humanité à l'homme, le ciel à la terre. Mais comme l'on a trouvé un double avantage à rejeter ces vieilles notions cléricales pour soi, et à les conserver pour les autres, on a laissé le champ libre au prêtre pour tout ce qui se rattache à la morale privée proprement dite. Le prêtre peut tout à son aise sermoner, damner même les petits pécheurs, tous ceux qui se bornent à faire tort à leurs voisins. Mais les grands pécheurs, ceux qui sacrifient à leur vanité, à leur ambition, à leur avarice, à leur sensualité, les intérêts, le bonheur de peuples entiers, le prêtre doit avoir la bouche close à leur égard : ce serait faire de la politique, et la politique est interdite au prêtre, à cause de la sainteté de son ministère. Encore une fois, on lui laisse son franc-parler, lorsqu'il s'agit des rapports de particulier à particulier, des devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres dans le cours des affaires ordinaires de la vie ; mais les grands et importants rapports sociaux des citoyens entre eux, des gouvernés avec les gouvernants, d'un pays avec un autre, des différents membres de la grande famille humaine entre eux, rien de tout cela n'est du ressort du prêtre. C'est, sans doute, parce que Dieu qui s'occupe beaucoup des

torts individuels, s'occupe fort peu des torts faits aux nations, à l'humanité entière ; c'est sans doute que les desseins de Dieu sur l'homme se trouvent beaucoup plus contrariés par l'oppression d'un seul être humain que par celle de l'espèce entière, ou de quelqu'une des grandes familles qui la composent.

Vit-on jamais pareille perversion, disons le mot, perversité de la raison humaine ? Il y a, peut-être, quelque chose d'aussi étrange, c'est que le prêtre, dont la mission est divine, et par conséquent indépendante du pouvoir humain, au-dessus de l'opinion des hommes, semble prêt, en apparence au moins, à accepter cette condition de paria, couronné de l'auréole si vous voulez, mais auréole qui me paraît à moi ni plus ni moins que la couronne d'épines dont on couvrit dérisoirement le front du Christ, dont le prêtre continue la mission.

Le prêtre donc croit devoir limiter son action aux rapports de la morale privée, comme si les vues de Dieu sur l'homme pouvaient s'accomplir par l'individu qui ne peut rien, et non par la société qui seule peut tout. Moraliser le peuple dans ce sens restreint, façonner les particuliers à l'exercice des vertus douces et simples de l'Évangile textuel ; multiplier à cette fin les pratiques religieuses de toutes sortes et en toutes occasions, ce que je suis certes loin de désapprouver si on n'abuse pas de ce moyen ; présenter dans sa propre personne et sa propre conduite un exemple, un modèle de toutes ces vertus bien précieuses, sans doute ; voilà bien à peu près, je pense, tout ce à quoi le prêtre en général se croit obligé, et c'est bien là tout ce qu'il peut faire dans la sphère d'action qu'on lui a tracée.

Pour lui, diriger le mouvement religieux, dont il dispose, dans des vues de progrès social et humanitaire, et c'est à cela que le spiritualisme bien entendu doit nécessairement conduire le prêtre ; considérer ce progrès même comme la fin première de la religion ici-bas, comme l'œuvre par excellence des sociétés chrétiennes, et la voie la

plus sûre pour arriver à la patrie éternelle, une pareille pensée, conçue dans d'autres temps ou dans d'autres lieux, aurait été une témérité, quelque chose de pis encore peut-être. Je lis même dans un ouvrage apologétique du catholicisme, sorti tout récemment de la presse : " La mission politique de l'Église est finie ; elle a donné aux peuples modernes leur grandeur, leurs libertés et leurs lois." Il est vrai qu'il ajoute : " Maintenant une tâche nouvelle s'ouvre devant elle, la conquête pacifique du monde par la science et par le dévouement." S'il entendait par là que l'Église ne doit plus se servir de la puissance matérielle ou temporelle pour poursuivre son œuvre de christianisation jusqu'aux entrailles de la société, nous serions d'accord.

La conséquence de tout cela, c'est que l'éducation des prêtres a été généralement très négligée à l'endroit de la morale publique et des sciences politiques ; de sorte qu'il en est peu qui soient préparés à prendre, avec avantage et pour la religion et pour la société, le rôle que la nature de leur état, selon moi, les appelle à remplir dans le grand drame social. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des membres même d'une de nos premières institutions éducationnelles dire comme une chose toute naturelle : nous avons été institués pour faire des prêtres, et nous ne savons faire que des prêtres. Dans leur bouche cela voulait dire : nous laissons de côté tout ce qui se rapporte à la société, à l'humanité, n'ayant à nous occuper que des individus et du salut de leurs âmes. Mais, vous qui êtes les ministres de Dieu sur la terre, comment ne vous apercevez-vous pas que vous rapetissez la divinité, si vous ne l'injuriez pas, en donnant à entendre qu'elle s'occupe aussi peu des grands intérêts sociaux de l'humanité ? Et si Dieu s'en occupe, comme vous ne pourrez le nier ; si Dieu tient dans ses mains les ressorts du mouvement social ; si Dieu doit vouloir que les hommes en société secondent ses vues et ses desseins, comment vous, ses ministres, pouvez-vous rester indifférents ou étrangers à

ce mouvement social, et vous exempter d'initier à ses secrets les jeunes lévites que vous préparez au sacerdoce ? Je le dis hautement, dans l'ère démocratique actuelle surtout, le prêtre que vous formez ainsi ne sera prêtre qu'à demi. Je comprendrais ce système chez les peuples où règne le protestantisme, où le père de famille est à peu près le prêtre, mais je ne le comprends pas chez ceux où, comme chez nous, le prêtre est le suprême directeur des consciences.

Une autre conséquence de la position anormale du prêtre dans la société, c'est que ne pouvant exercer une action collective et publique, et partant éclairée et salutaire, il exerce souvent une action individuelle et clandestine, et partant aveugle et nuisible, funeste à la religion et à la société. Le prêtre, qui est par état l'homme de l'ordre par excellence, sera naturellement porté à se jeter au travers de toutes les idées nouvelles en politique, bonnes ou mauvaises, si par des études convenables, il n'a été mis en état d'en apprécier la valeur et la portée. Lui, homme consciencieux, comment vous suivrait-il dans une région inconnue ? Il sera donc pour l'ordre établi. Mais si la nouvelle idée est une de celles dont le triomphe est écrit là-haut, son opposition ne fera qu'élever un peu plus la digue impuissante opposée au torrent, et ajouter ses propres débris à ceux des autres victimes de l'élément dévastateur ; tandis qu'une sage et opportune intervention de sa part aurait ménagé une heureuse issue aux flots populaires.

Vous comprenez, j'espère, que l'action que je désire voir exercer par le prêtre, est une action toute spirituelle, douce comme la lumière du jour, bénigne comme la parole de l'Évangile, désintéressée comme la Providence, noble, large et sublime comme la pensée de Dieu.

L'on ne m'a pas, je m'en flatte, prêté l'idée de traîner le prêtre sur la place publique, ou de le mêler aux disputes éphémères des partis. Et qu'on ne comprenne pas non plus que je viens ici réclamer des privilèges et des

avantages pour le prêtre ; je ne viens que lui rappeler des devoirs qu'il n'est pas plus en son pouvoir de repousser, qu'il n'est en celui des hommes de l'en exempter. Il tient sa mission d'en haut, et nulle puissance d'en bas ne saurait l'abroger ni la limiter. Cette mission se rattache aux fonctions de l'âme, qui est hors de l'atteinte de toute puissance humaine, et qui ne peut reconnaître d'autre tribunal que celui de Dieu même. C'est ce qui a fait les martyrs de tout temps, et c'est ce qui en fera longtemps encore ; que dis-je ? c'est ce qui en fera jusqu'à la fin des temps, tant que subsistera notre humanité, composée d'esprit et de matière. Il semble que la destinée de l'homme soit de travailler, sans relâche et sans fin, à maintenir ou à rétablir l'équilibre ou l'harmonie entre ces deux principes constitutifs de l'humanité. Et, à mon avis, c'est au prêtre principalement, comme organe du principe le plus noble, qu'appartient la surveillance générale de ce grand travail, ce qui suppose qu'il s'en rendra capable. Je ne saurais mieux assimiler cette surveillance, quant à son mode et à sa nature, qu'à celle de la presse dans un autre ordre. Ainsi, tandis que la presse, d'un côté, tiendra la société en éveil à l'endroit des intérêts matériels, le prêtre, de l'autre, l'empêchera de mettre en oubli les choses spirituelles, double phare élevé sur les bords de la route pour en montrer la direction, et signaler les dangers qui se trouvent à droite aussi bien qu'à gauche.

Pour interdire au prêtre toute action sur la société politique, il faut nier ou perdre de vue la part qu'il a dû avoir et qu'il a eue en effet dans l'institution primitive de la société, et qui donne la mesure et la raison de celle qu'il doit avoir dans sa conservation et son avancement. Or, messieurs, le premier prêtre n'est pas seulement le premier homme qui, à la vue du sublime spectacle de la création, en a reconnu et adoré l'auteur, et l'a fait reconnaître et adorer à ses semblables ; c'est aussi celui qui, se recueillant en lui-même, y a entendu la voix de Dieu, a compris, autant qu'il lui était donné de le faire, les vues

et les desseins de Dieu sur l'homme, et a entrepris de les faire comprendre aux autres hommes; qui le premier leur a fait entendre qu'ils n'avaient pas reçu l'intelligence qui les distingue de la brute pour suivre uniquement, comme elle, les grossiers instincts de la vie matérielle ; qui leur a fait comprendre qu'il y avait pour l'homme une vie spirituelle et morale, composée de devoirs envers Dieu et envers les autres hommes ; qui enfin leur a montré que cette vie supérieure ne pouvait remplir ses nobles fins avec l'homme isolé ; que pour y parvenir il fallait que les hommes se réunissent en société, afin que par la division du travail l'homme augmentât, en les perfectionnant, ses moyens d'action contre les forces de la nature physique. En effet, l'homme seul en présence de la nature suffit à peine aux exigences de la vie matérielle. On peut donc affirmer que la société est principalement due au spiritualisme, dont le prêtre est l'organe, la personnification sociale, et non, comme on l'a prétendu, au besoin que sentait l'homme de pourvoir mieux et plus sûrement à ses besoins matériels. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser les principes constitutifs de l'homme matériel et sensitif. En tant qu'être matériel, l'homme tend à l'isolement et à l'inertie ; en tant qu'être sensitif, ou purement animal, il est en guerre avec le genre humain qu'il est porté à subordonner à lui, à faire servir à ses satisfactions personnelles : vous avez donc l'isolement armé. Isolement, inertie, guerre, ce n'est certainement pas avec cela que vous formerez et maintiendrez une société, qui demande l'union, l'activité, le dévouement, le sacrifice de soi pour l'avantage de tous. Vous aurez bien, si vous voulez, un royaume de l'Afrique centrale ; mais ce n'est pas une société cela, c'est un troupeau d'hommes exploité par quelques hommes, ni plus ni moins qu'un troupeau de bêtes.

Vous êtes donc obligés d'aller chercher l'origine et la raison de la société dans la partie spirituelle de l'homme, et alors tout s'explique, tout se comprend. Faites, laissez

parler votre raison, votre conscience, elle vous montrera d'abord un Dieu créateur, sage, juste et bienfaisant; sage, il n'a pu douer l'homme d'une intelligence supérieure au milieu d'un monde vierge, sans vouloir que ce monde fût exploré, étudié, travaillé par lui, ce qui ne peut se faire que par la société civilisée et son brillant cortège d'arts et de sciences ; juste et bienfaisant, il n'a pu vouloir que des créatures sensibles, nos semblables, fussent exploitées par nous ; voilà la liberté ; les faisant sortir nos égales des mains de la nature, il n'a pu vouloir non plus que nous changeassions leur destinée par nos institutions sociales : il a donc voulu que nous nous unissions tous pour travailler à l'œuvre commune, pour en supporter également les peines, comme pour en partager fraternellement les avantages. Voilà donc notre théorie sociale enfantant sans effort, avec la société civilisée, la liberté, l'égalité, la fraternité. Si l'arbre se reconnaît aux fruits, voici, ce me semble, une mère qui vous présente une famille assez recommandable.

Voilà la société telle qu'elle a dû être conçue dans l'origine, telle qu'elle découle de l'Évangile, telle qu'on travaille à la refaire après de longs et funestes écarts, dus à la prédominance du matérialisme, et en plusieurs cas à l'influence d'un spiritualisme exagéré, faux ou fourvoyé, écarts auxquels prêtres et laïques ont participé plus ou moins. Mais n'oublions jamais que le feu sacré du spiritualisme a été allumé par le prêtre, et que lui seul, par état comme par devoir, saura l'entretenir au sein de la société. Restreignons-le par l'opinion, par la loi même, s'il le faut, dans ses saintes attributions ; mais laissons-les-lui intactes. Otez-lui le glaive, mais laissez-lui la parole ; mais aussi exigez de lui qu'il remplisse en entier sa mission divine ; ou plutôt cessez de lui opposer vos préjugés, vos préventions, et, instruit par l'expérience du passé, il la remplira bien.

Il est si vrai que c'est au spiritualisme, personnifié dans le prêtre, qu'est due principalement la société, que la pre-

mière comme la plus auguste figure qu'offre l'histoire des sociétés, c'est le prêtre. Il a été partout le père et l'appui de la société, et lui seul pouvait l'être, car lui seul concevait et présentait un but suffisant à la société. Si l'on eût pu résoudre les hommes à se constituer et à vivre en société, à faire les sacrifices individuels qu'exige l'état social, que les hommes dans l'état sauvage devaient sentir plus vivement que nous (et on ne pourrait en citer une preuve plus frappante que l'inutilité des efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour civiliser les peuples indigènes d'Amérique), si, dis-je, on eût pu résoudre les hommes à ces sacrifices par la considération des intérêts matériels, pourquoi voit-on partout les fondateurs des sociétés faire intervenir la divinité à leur aide par le ministère des prêtres? Si l'on a fait jouer ce puissant mobile, n'est-ce pas qu'il fallait aux hommes le sentiment d'une obligation morale pour être induits à vivre en société? n'est-ce pas que l'état social répugne à la partie matérielle de l'homme? A la Chine, il n'a fallu rien moins que le fils du soleil pour fonder et maintenir le céleste empire, et le souverain y est le chef de la religion. Dans l'Inde, on peut juger de ce qu'a dû être le prêtre dans les commencements, quand on voit de nos jours l'orgueil et la puissance britanniques obligés d'y respecter un culte monstrueux. En Égypte, les prêtres étaient les instituteurs des rois de leur vivant, et leurs juges après la mort. La société juive fut, à l'origine, une vraie théocratie entre les mains de ses prêtres et de ses prophètes. L'on sait l'importance de ces oracles de la Grèce, que les prêtres faisaient parler, ces prêtres qui étaient assez puissants encore du temps de Socrate pour faire boire la ciguë à ce premier des sages de la Grèce, que quelqu'un a appelé le précurseur païen du Christ. Numa Pompilius se mit sous l'inspiration de la déesse Égérie pour donner des lois à la ville de Romulus, qui, lui, avait commencé par l'institution des augures, sans la sanction desquels rien ne se faisait à Rome. Cela veut dire que les augures,

qui étaient prêtres, gouvernèrent le monde jusqu'à Constantin, époque mémorable où la puissance sacerdotale put se retremper et se purifier en passant au prêtre de l'Évangile, à qui l'on dut la réédification de la société européenne après la chute de l'empire romain et les invasions des barbares. Savez-vous ce qu'était le prêtre alors? écoutez M. Cousin qui n'est pas une autorité suspecte sur ce point : "L'Église catholique, dit-il, était " l'âme et la lumière du moyen âge, le bienfaisant contre-" poids de la fortune et de la puissance, le refuge toujours " et quelquefois le marchepied de la pauvreté fière et du " mérite roturier." Certes, voilà un rôle politique bien prononcé, et un rôle bienfaisant encore, et, qui plus est, dans un sens tout populaire, tout démocratique. Eh ! c'est justement ce qui fit l'influence du prêtre catholique, et le rendit bien réellement l'instituteur, le législateur, le directeur suprême du monde civilisé jusqu'au seizième ou dix-septième siècle. Et j'avouerai que, pour l'intérêt de la religion et celui de la société, il fut tout cela beaucoup trop, du moment surtout où la réforme évangélique dut s'arrêter aux limites de la société politique. Les puissances de la terre se virent menacées ; l'instinct de conservation, qui ne fait jamais défaut à l'humanité, se réveilla de toutes parts, et il s'ensuivit une puissante réaction, qui, après avoir elle-même outrepassé le but, tend évidemment de nos jours à rentrer dans la bonne voie.

Depuis cette époque, l'on fait de vains efforts pour reconstruire la société sans le prêtre, ou, ce qui est pis encore, en asservissant le prêtre au pouvoir temporel. A l'heure qu'il est, ce qu'on a pu trouver de mieux, c'est le régime de la majorité. C'est du matérialisme sur une base plus large que celle de l'ancien ; mais c'est encore du matérialisme ; c'est le gouvernement du partisanisme, d'autant plus redoutable qu'il est plus matériellement fort que ses prédécesseurs. Avec ce gouvernement on peut bien soumettre les corps, mais on ne satisfait pas les

esprits, qui pourront s'avouer vaincus, mais non convaincus; on compte les opinions, on ne les pèse pas; l'intérêt tient la balance, non la justice et la raison ; on a la force physique, non la force morale ; on a l'homme, non Dieu. Or, il est écrit : "Si Dieu n'érige la maison, vous aurez "en vain travaillé à la construire." Et dites-moi comment l'esprit de Dieu pourra se faire sentir dans votre vie sociale ou politique, si ceux qui personnifient le spiritualisme en sont exclus ou s'en excluent eux-mêmes? Les minorités auront la liberté de la parole, me direz-vous ; et si la justice et la raison sont de leur côté, elles ramèneront à elles l'opinion publique. Oui, sans doute, elles pourront, comme leurs adversaires, en appeler aux intérêts matériels de l'homme, intéresser à leur cause ses plus mauvais instincts, enflammer ses plus mauvaises passions, fausser, exagérer ses meilleurs penchants. Et tels sont malheureusement les moyens et les armes dont les partis ne font que trop souvent usage. Avec cela, vous ne réussissez guère qu'à perpétuer un système de bascule qui ne pourra que ralentir la marche de l'humanité, en la chargeant du lourd bagage de tous les partis qui se succéderont à la manœuvre. Et remarquez qu'ici je suppose que les minorités se soumettront toujours aux résultats des scrutins. Mais supposez des ambitions audacieuses dans une minorité puissante ayant de grands intérêts en jeu ; supposez à cette minorité certains avantages de position et de circonstances, que devient votre système? Vous venez d'entendre Paris menacer de son véto la France départementale entière ; et l'on sait que ce n'est pas une folle menace. Ce qui peut se faire en France peut se faire partout ailleurs.

C'est un grand progrès, sans doute, que le système de la majorité ; mais soyons assurés que ce n'est pas le dernier mot du progrès; ou s'il l'est, il ne le sera pleinement que lorsque l'élément spirituel épuré, rénové, agrandi lui-même, exercera dans la nouvelle société la somme et l'espèce d'influence et d'action qui lui est propre, influ-

ence et action qu'il a exercées partout et de tout temps, comme nous venons de le voir, quoique pas toujours avec la mesure et de la manière la plus sage et la plus utile.

Vous devrez convenir, cependant, que c'est un fait bien important, et qui doit avoir une grande signification, que cette universalité de l'action directrice du sacerdoce sur les sociétés humaines, quelques formes qu'elles aient affectées dans les différents pays. Si le fait ne prouve pas que le prêtre est un élément nécessaire et recherché dans toute société, il prouve, au moins, que le prêtre est une puissance avec laquelle il faut compter dans le gouvernement de ce monde, et que si on ne lui fait pas sa part, il pourra se la faire lui-même tôt ou tard. Pour ma part, je pense qu'il est l'un et l'autre : c'est-à-dire, qu'il est un élément nécessaire de la société politique, et qu'il est en même temps une puissance, une grande puissance sociale, d'autant plns grande qu'elle sait et peut attendre. N'a-t-elle pas Dieu et l'éternité pour elle ? Vous la persécutez : c'est une épreuve qui ne servira qu'à retremper son courage et son énergie. Vous profitez de ses fautes pour lui faire perdre ses avantages : c'est une leçon dont elle profitera, soyez-en sûrs, et vous la reverrez reparaître bientôt sur la scène plus pure, plus forte qu'auparavant. Vous avez détrôné les rois que vous croyiez bien erronément être son appui, et en déplaçant le pouvoir, en le confiant à la démocratie, vous croyez que tout est dit. Détrompez-vous ; le prêtre, mieux que vous, saura s'emparer de l'esprit de votre nouveau souverain. Il sait que le peuple que l'on flatte comme tous les rois, et leurre avec des mots, n'est souverain qu'à la façon du levier, et, s'il le faut, il saura, mieux que vous, être le bras qui fera mouvoir cette puissance. Il sait que la souveraineté de ce monde réside en réalité et en définitive dans les hautes et fortes intelligences humaines, de même que la souveraineté de l'univers réside dans l'intelligence suprême. Eh bien ! le clergé sera, comme il l'a déjà été, ces hautes et fortes intelligences, assemblages

vénérés de science et de vertus, auxquelles il joindra l'amour et le dévouement, et cet esprit de sacrifice qui va jusqu'à la mort. Et c'est ce que vous ne ferez pas, vous adeptes du matérialisme, car le sacrifice est antipathique à votre doctrine comme à votre nature. Vous succomberez donc dans la lutte. Sera-ce bon, avantageux à l'humanité ? Non, car le prêtre est homme comme nous ; le sentiment qui l'anime, tout élevé, tout divin qu'il est, ne saurait toujours le préserver de l'erreur ou de l'illusion d'un côté, de l'autre des faiblesses ou des passions découlant de la partie matérielle de notre être. L'établissement de l'ordre dans le monde, son maintien, son progrès demandent que les deux principes qui sont en nous se coordonnent, et non pas que l'un domine, absorbe, détruise l'autre. Le spiritualisme et le matérialisme, dans le sens que je donne à ces mots, doivent se prêter la main, et non se faire la guerre au sein de la société ; l'un noble et ardent coursier, docile au frein, l'autre cavalier habile et affectionné, chevauchant toujours dans des sentiers sûrs et propices.

Il y a dans l'histoire humaine deux époques où j'aime à envisager le prêtre : c'est d'abord à la naissance des sociétés, où je le vois réunir les hommes, au nom de la divinité, pour leur enseigner la part importante qu'ils ont à remplir dans la grande époque de la création, leur donnant la terre pour théâtre, le monde des esprits pour spectateurs, et leur montrant au dénouement le ciel pour récompense ; leur promettant pendant tout le temps ses conseils, ses encouragements, son dévouement, et surtout ses bons exemples. Parlant au nom de Dieu, ayant pour témoignage ses vertus et ses bonnes œuvres, le prêtre ne tarda pas à s'acquérir la confiance et la vénération des peuples : il sentit sa puissance, l'orgueil entra dans son cœur, et, avec ce premier-né de l'égoïsme, tous les autres vices à la suite, sans perdre cependant tout le prestige qui s'attachait à son caractère sacré. C'est alors que l'on vit le principe spirituel se corrompre, s'affaiblir, s'é-

teindre enfin dans le monde ; la société perdre de vue la fin sublime de son institution, le progrès de l'humanité, et devenir un vaste atelier d'exploitation de l'homme par l'homme. Dans les lieux mêmes honorés, encore de nos jours, du nom de terre classique de la liberté, dans cette Grèce tant vantée, dans les livres de laquelle nos tribuns vont encore s'inspirer, toute la différence qu'on y remarquait c'est que les exploitateurs y étaient comparativement plus nombreux qu'ailleurs ; c'était ce qu'on appelait des citoyens, des hommes libres ! Oui, mais c'étaient des tyrans tout autant que les rois de Perse qu'ils combattaient au nom de la liberté. Aristote, Xénophon et tous les publicistes grecs regardaient l'esclavage comme une chose légitime, et l'esclave à leurs yeux était une espèce de bête de somme dont le maître pouvait user comme bon lui semblait. L'intérêt, le caprice du maître, telle était la règle qui régissait les rapports de maître à esclave ; telle était la libéralité des anciens. Et qu'on ne s'imagine pas que cette loi de lèse-humanité ne frappait que les êtres relégués au bas de l'échelle sociale : Ésope, l'immortel fabuliste, fut esclave, de même qu'Épictète, un des philosophes les plus distingués de l'école stoïcienne, et à qui son maître un jour, par voie de divertissement, cassa une jambe.

Ce fut au milieu de ce renversement de toutes les lois divines et humaines qu'apparut la grande réforme du christianisme, et avec elle un nouveau sacerdoce régénérateur ayant mission de spiritualiser l'humanité. Ici commence la seconde époque où le prêtre se manifeste au monde avec tous les signes sacrés qui le caractérisent. Les peuples reconnurent un sauveur dans le prolétaire de Nazareth, et une doctrine de salut dans son Évangile, prêché d'abord par de simples prolétaires comme lui. L'antique sacerdoce ne tarda pas à s'apercevoir que l'empire du monde allait lui échapper, et fort du pouvoir temporel qu'il possédait partout, il essaya de noyer la nouvelle doctrine sous des flots de sang ; mais ce sang ne fut

pour elle qu'une rosée vivifiante, et la preuve qu'elle tenait à un principe plus fort que les puissances de la terre. Bientôt une foule de savants et de philosophes vinrent, au sentiment populaire en faveur de la nouvelle doctrine, ajouter la sanction du génie. Le nouveau sacerdoce, ainsi fortifié, put sortir des catacombes, où la persécution l'avait réduit à se cacher pour y célébrer ses mystères ; et bientôt tous les obstacles s'abaissèrent devant lui, le monde civilisé fut chrétien, spiritualisé. L'homme cessa d'être la chose de l'homme ; la charité chrétienne s'y opposait, comme aussi l'égalité de tous les hommes aux yeux de Dieu reconnue et proclamée dans la nouvelle loi. La dignité humaine ainsi rétablie, la complète émancipation de l'espèce entière ne pouvait plus être qu'une question de temps. Un seul devoir restait aux puissances de ce monde, c'était de préparer les peuples, les exploités du régime antique, par l'éducation morale et intellectuelle, par l'initiation graduelle à l'exercice des droits naturels de l'homme, à l'état de liberté, d'égalité, de fraternité universelles, pleines et entières, qui est la conséquence dernière, mais nécessaire, mais inévitable de la nouvelle loi.

Oh ! qu'il eût été grand et beau le rôle du prêtre chrétien, si, arrivé à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, il eût activement poursuivi son œuvre de régénération ; si après avoir moralisé, spiritualisé l'homme, il eût entrepris de moraliser et spiritualiser la société. Mais Dieu, craignant sans doute que la vénération des hommes pour ses prêtres ne se portât jusqu'à l'adoration, qu'on en fit des dieux, comme le paganisme l'avait fait de ses héros, et voulant épargner une nouvelle idolâtrie au monde, permit que le prêtre chrétien s'endormît pour un temps au sein de ses grandeurs. Ou, peut-être, pour nous faire sentir combien était grande l'œuvre de régénération commencée à l'ère chrétienne, Dieu a-t-il voulu que l'humanité se reposât au milieu de sa course, avant que le prêtre n'entreprît sur elle l'immense travail de la

christianisation sociale. Quoi qu'il en soit, aprés avoir vu l'Église servir d'égide et de vengeur aux peuples opprimés, un saint Ambroise refuser l'entrée du temple saint à un empereur romain, avant qu'il eût fait pénitence et réparation d'un crime public ; après avoir vu les foudres du Vatican frapper les rois oppresseurs, usurpateurs, dissolus, on vit le prêtre chrétien s'isoler peu à peu de la cause des peuples, la cause du progrès constant et illimité, la cause du spiritualisme en un mot. Les Fénelon, les Bourdaloue, les Bossuet continuèrent bien à prêcher aux grands et aux rois, la charité chrétienne et leurs devoirs envers les peuples, mais on ne sent plus chez eux cette puissance surhumaine qui vous saisit dans les paroles d'un saint Remi à Clovis : "Fier Sicambre, courbe le front." Et le Vatican ne tonnait plus . . je me trompe, il lui restait encore quelques carreaux en réserve, mais c'était pour les peuples que travaillait le besoin de l'émancipation ou du progrès : pour ceux mêmes, hélas ! il faut bien le dire, qui s'agitaient dans les serres d'une exécrable oppression. De nos jours encore, la malheureuse Pologne, au lieu d'encouragements, d'avis, de consolations au moins, s'est entendu dire que ses efforts héroïques pour secouer ses chaines étaient un crime.

Qu'il y ait eu des mouvements populaires désordonnés, gros d'improfitables dangers, de malheurs plus grands encore que ceux auxquels on voulait se soustraire, c'est ce qu'on ne peut nier. Mais quelle en était la cause première, si ce n'est cette résistance ombrageuse et opiniâtre que l'esprit d'émancipation, de réforme et de progrès rencontrait partout, dès qu'il voulait faire un pas ? C'est contre cette cause et non contre ses victimes, que j'aurais voulu voir lancer les foudres ou les censures de l'Église.

Les peuples se voyant délaissés de leurs guides et protecteurs naturels, des hommes qu'ils regardaient comme les envoyés de Dieu, s'abandonnèrent de désespoir à la direction d'hommes irréfléchis, violents, ou pervers, qui ne firent que substituer une nouvelle exploitation à l'an-

cienne : les tyrans avaient exploité la patience et la bonhomie des peuples ; les démagogues qui leur succédèrent, exploitèrent leurs passions et leurs instincts les plus mauvais. On eut donc Luther, qui fit douter de l'Église; après lui Voltaire et les Encyclopédistes, qui firent douter de la religion et de Dieu ; enfin Robespierre, qui fit douter de l'homme même

Ce fut alors qu'une immense douleur s'empara de l'humanité, veuve de toutes ses croyances, et n'ayant pour reposer sa tête que les débris épars de toutes ses espérances. Au milieu de son affliction, un soldat courroucé se présente à elle, qui lui offre son bras puissant pour la relever, et pour consolation lui promet de la gloire, dont en effet il l'enivre pendant une couple de lustres. Mais l'ivresse se passa, la raison revint à l'humanité et avec elle le désillusionnement. Elle vit que le héros auquel elle s'était livrée ne faisait après tout que répéter Alexandre et César : c'était reculer, et elle voulait avancer. Elle abandonna donc le favori de la gloire, et de découragement elle se rejeta dans les bras de ses anciens maîtres.

C'en était fait du progrès humanitaire ; et l'Europe, ce cœur du monde, allait peut-être, comme l'Inde dans ses castes, ou l'islamisme dans son fatalisme, s'endormir et se pétrifier dans cette forme sociale bâtarde qui, sans la grandeur de la société antique, sans le prestige de la société féodale, ne faisait que continuer, sous un autre nom et par des mains moins nobles, l'ancienne exploitation de l'homme et de la déchéance de l'intelligence. Mais le vieux principe chrétien, endormi mais toujours plein de vie ; amolli, distrait par son commerce avec les puissances terrestres, mais conservant encore au fond du cœur son indestructible amour pour les hommes, se sentit ému des soupirs et des gémissements de l'humanité, demandant une nouvelle foi comme remède à ses souffrances, comme guide et soutien dans la nouvelle voie où la poussait un impérieux besoin. Alors, du sein de la France, cette

mère des grandes et belles pensées, sortit, tenant d'une main la croix, de l'autre l'Évangile, un jeune clergé plein d'ardeur et de science, de vertus et d'amour, qui encore une fois montra dans l'Évangile et la croix le salut assuré de l'humanité : dans l'Évangile la loi divine et imprescriptible de la fraternité universelle, dans la croix un exemple de dévouement et de résignation ; de dévouement pour les grands et les heureux de ce monde, de résignation pour les populations souffrantes : dévouement d'un côté, résignation de l'autre, qui sont les deux conditions indispensables de la régénération sociale, et sans lesquels l'humanité ne peut s'attendre qu'à une série sans fin de luttes infructueuses, payées du sang de ses plus nobles enfants ; dévouement et résignation que le prêtre de l'Évangile seul peut inspirer, parce que lui seul s'adresse à la partie de l'homme qui en est capable, et que lui seul présente un but et une fin dignes du sacrifice demandé.

A la vue de ce mouvement imprévu du jeune clergé de France, dont nous avons eu l'avantage, pendant trop peu de temps, de posséder parmi nous un si digne représentant dans la personne de M. l'abbé de Charbonnel, l'Europe sentit tressaillir ses entrailles ; elle ressentit, comme Sara, les joies d'une conception inespérée, et les espérances d'un nouvel enfantement dont devait encore une fois venir le salut du monde. Et comme la Providence sait toujours tenir en réserve l'homme qu'il faut aux grands événements qu'elle prépare, apparaît, aussi inattendu que tout le reste, sur la chaire de saint Pierre, un grand et saint pontife qui, rompant tout à coup avec le passé, eut, lui, chef de l'Église, le courage inspiré de se poser, en face de l'absolutisme, comme la personnification du sacerdoce libéralisateur. C'est alors que l'on entendit du haut de la chaire évangélique étonnée, et dans la capitale du monde chrétien, et dans celle du monde civilisé, prononcer sumultanément l'oraison funèbre du plus grand des tribuns des temps modernes, O'Connell. Après cela,

c'est sans trop d'étonnement qu'on a vu les bons curés de France arroser de l'eau sainte les arbres de la liberté, que le peuple de Février planta en souvenir de sa victoire, et comme symbole de ses espérances.

Ces espérances ne se réalisant pas assez vite ni assez pleinement pour un grand nombre, une guerre civile affreuse éclate bientôt au sein de Paris ; pendant trois jours et plus, les vainqueurs de Février se livrent un combat meurtrier et fratricide. Déjà de grandes victimes ont été immolées, mais il en faut une plus grande encore pour apaiser les fureurs de la guerre. Quel sera ce nouveau Décius ? le premier prêtre de France, l'archevêque de Paris, qui, malgré les avertissements des chefs militaires, va chercher la mort, le martyre au pied des barricades, et sceller de son sang la nouvelle alliance entre l'Église et les peuples, entre la religion et la liberté. Et cette alliance elle vient d'être solennellement ratifiée par son digne successeur au nom de toute l'église de France, à l'occasion de la proclamation de la nouvelle constitution. L'Église n'a pas trouvé dans sa liturgie d'invocation trop sublime, ni de chant trop joyeux pour cette solennité, qui, trop grande pour les temples érigés par la main des hommes, a dû se célébrer sous le dôme jeté au-dessus de nos têtes par l'architecte suprême lui-même.

Puis l'on n'a pas été sans bien sentir assurément ce que signifie l'acceptation, par plusieurs prélats et simples prêtres de France, du mandat de député sous le régime républicain. Ce ne peut être dans des vues de réaction qu'ils se trouvent au sein de l'assemblée nationale : ils y sont en trop petit nombre pour y faire impression, surtout dans ce sens. Ce ne peut donc être que pour s'associer au mouvement politique et social inauguré en février. Avec les préventions qui restent encore du passé, leur position est fort délicate ; j'aurais presque autant aimé ne pas les voir passer à la rude épreuve d'une assemblée constituante ; mais espérons que leur prudence, leur sagesse, leurs lumières les en feront sortir sains et saufs, à

l'avantage de leur corps, à celui de la religion, à celui de l'humanité.

Puisse donc le prêtre, replacé, après un écart de quelques siècles, quant aux affaires temporelles, dans la position qu'il doit occuper, dans la seule voie qu'il doive suivre, ne plus s'en écarter désormais ; ne jamais oublier qu'il est la personnification du principe spirituel dans la société, duquel découle tout ce qui est vertu, justice, bienfaisance, liberté, progrès social et humanitaire. L'Église doit être comme l'âme, la raison de la société, l'État comme le corps, les sens. L'homme politique sera d'abord de sa nature homme de parti, le prêtre sera plutôt national. Transportés sur un terrain plus avancé, l'un sera national avant tout, l'autre sera humanitaire, et rattachera ainsi sa nation à l'humanité entière, secondant la tendance du genre humain vers l'unité, vers la fraternité universelle.

Voilà le rôle que je réserve au prêtre dans la société politique : c'est celui qui lui appartient, et que lui seul peut bien remplir. Mais si le rôle est beau, grand, noble, il est difficile et délicat, d'autant plus que le monde est récemment entré dans une voie toute nouvelle, où le prêtre devra se présenter avec des modes et moyens d'actions différents de ceux dont il usait par le passé.

Je viens de parler de la voie nouvelle où vient d'entrer l'humanité . . Eh ! si tout le monde pouvait prévoir tous les dangers, toutes les épreuves qu'elle réserve aux sociétés, tous les amis de l'ordre, non pas de l'ordre qui règne à Varsovie, mais de l'ordre fondé sur la liberté ; tous les amis de l'ordre, dis-je, supplieraient le prêtre à genoux de s'empresser de reprendre l'influence morale qu'il avait autrefois dans le monde, alors qu'il savait retenir et humaniser les hordes de barbares qui inondaient l'Europe. Aux cris des peuples soulevés l'on proclame la souveraineté populaire, le vote universel, la république démocratique, et comme fondement au nouvel édifice social on décrète l'enseignement universel et la liberté de la presse:

et l'on croit que tout est fini ; l'on croit que les lois et coutumes créées sous le régime du privilège et du monopole vont pouvoir subsister intactes ; l'on s'imagine que le nouveau souverain va se contenter de mots sonores, sans chercher s'il n'y a pas quelque chose de plus substantiel dans sa souveraineté. Ici, il me semble entendre murmurer à mes oreilles le mot de communiste, épithète dont on m'a déjà gratifié dans l'intimité ; mais on se méprend étrangement sur mon compte, ou sur la signification du mot communisme, qui est à mes yeux la plus étrange doctrine sociale qui jamais ait vu le jour. C'est plus encore, c'est presque un blasphème ; car c'est une censure du décret divin qui a voulu que les hommes naquissent avec des facultés inégales, comme avec des besoins inégaux et différents ; qui a voulu aussi que la paresse fût punie par les privations, le vice par l'abjection. Et je ne parle ici que de la communauté des choses...que dirai-je de la communauté des personnes, qui ne serait que le libertinage légalisé ? Qu'on se rassure, le communisme ne sera jamais une doctrine sérieuse, ni redoutable en soi : il aura toujours contre lui les deux plus grandes puissances de la terre, la force et la beauté. L'homme fort de ses vertus et de son intelligence, voudra toujours recueillir tout le prix de son travail, sauf la part que réclamera la société *fraternellement organisée :* et la femme préférera toujours être la compagne aimée, considérée et inséparable de l'homme, que la femme libre du père Enfantin.

Non, je ne suis pas communiste ; mais je vois que plusieurs de nos arrangements économiques actuels contreviennent presque autant que le ferait le communisme à ce décret divin dont je viens de parler. Avez-vous entendu tout dernièrement un de ces hommes au cœur chaud, à l'âme expansive, nés pour opérer de grandes choses parmi les hommes, non pas comme ces foudres de guerre par la force matérielle, mais par la force morale de la parole, et de cette foi qui transporte les montagnes ; avez-vous en-

tendu l'apôtre canadien de la tempérance, ce jeune prêtre qui a déjà su mériter le titre de bienfaiteur public, l'avez-vous entendu déclarer publiquement que, sans le hasard qui lui fit rencontrer deux étrangers charitables, il serait peut-être, à l'heure qu'il est, errant, ignoré, inutile dans quelque coin du monde ? Combien de fortes et belles intelligences de cette sorte qui ne peuvent prendre la place que la Providence leur avait destinée, tandis que la médiocrité héritière se pavane sur le pinacle ! Que dis-je ? tandis que le vice et la frivolité, grâce à l'opulente oisiveté qu'enfantent nos lois, affichent un luxe insultant et provocateur vis-à-vis de l'industrie honnête et utile. Encore si cela ne faisait qu'accuser le vice de nos institutions sociales . . mais il y a là un danger permanent pour le repos du monde ; c'est de ces âmes énergiques, aigries, révoltées que se déchaînent, comme l'ouragan des antres d'Éole, les tempêtes qui bouleversent les empires. C'est un sujet d'étonnement universel que la tranquillité de l'Angleterre au milieu de la tourmente qui ébranle toute l'Europe. A mon avis, voici le secret de cette tranquillité: l'immense empire colonial de l'Angleterre ouvre un champ illimité à l'ambition de ses esprits ardents, *aspiring minds*, comme elle les appelle. De plus l'Angleterre est gouvernée par la plus habile de toutes les aristocraties, qui s'est fait un devoir ou un calcul d'ouvrir ses rangs à l'élite de la démocratie, dont elle soutire ainsi la sève généreuse, pour en rajeunir son vieux corps.

Encore une fois, je ne suis pas communiste, mais je sens et je vois que l'état de choses que je viens de signaler comme étant en opposition flagrante aux lois divines comme à celles de la nature humaine, ne saurait subsister longtemps sous le régime démocratique de l'avenir. On résistera, je le crains : on fera entrer la rage au cœur des peuples, et le monde civilisé se trouvera une seconde fois menacé d'une irruption de Goths et de Vandales, dont une grande puissance morale et spirituelle pourra seule le sauver. Ici je ne ferai que rappeler les déclarations

récentes de M. Thiers au sujet de la religion et du clergé: "Aujourd'hui, a-t-il écrit, selon le *Courrier* du Havre, je "regarde la religion et ses ministres comme les auxili-"aires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé." Chacun sait ce que M. de Tocqueville dit sur le même sujet dans son bel ouvrage sur l'Amérique.

Il est vrai qu'une telle catastrophe peut être très éloignée de nous, habitants de l'Amérique, où la mauvaise distribution des richesses et l'inégalité dans les moyens de les acquérir, n'en sont pas encore rendues à l'état de grief vivement et profondément senti. Mais ne devons-nous pas penser un peu à nos suivants, et tâcher de leur épargner, s'il est possible, les maux qui, sous nos yeux, tourmentent l'Europe, notre mère? C'est son sang vicié qui coule dans nos veines, et si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour le purifier, préparons-nous à souffrir comme elle. Mettons-nous à l'œuvre, il n'est pas trop tôt. Et si notre propre intérêt bien entendu et celui de nos descendants ne sont pas pour nous des motifs suffisants, Prêtres, vous qui parlez au nom de Dieu et dans les vues de Dieu, le moment est venu pour vous de parler, de faire entendre aux hommes qu'il y a pour eux autre chose que des intérêts matériels. Nouveaux Moïse, descendez de la montagne où l'on vous a crus morts, et montrez à la foule idolâtre qu'il y a un autre Dieu que le veau d'or.

L'on comprend que je n'entends pas faire violence à la conscience du prêtre: tout ce que je lui demande, c'est l'Évangile, mais l'Évangile tout entier, et avec toutes ses conséquences. Avec cela, le prêtre catholique aura bientôt fait disparaître les préjugés et les préventions qui ne lui ont permis depuis longtemps de remplir, à mon avis, qu'une partie de sa mission. Au fond de toutes les hérésies, n'y a-t-il pas eu un levain de liberté? Certes ce ne serait pas un grand prophète que celui qui prédirait qu'au bout de la voie où je l'invite à entrer, il trouvera cette unité religieuse qu'il espère lui-même, et sans laquelle

l'unité humaine, vers laquelle on croit marcher, ne sera peut-être jamais qu'un grand rêve.

Lorsque je commençai ce travail, il entrait dans mon plan de traiter avec quelques détails la partie de mon sujet où je devais parler de ce que devait être le prêtre ; mais pour le faire en ce moment avec tous les développements nécessaires, il me faudrait outrepasser de beaucoup les bornes d'une simple lecture, et peut-être aussi abuser de votre indulgence. Au reste, après ce que j'en ai dit incidemment, et les considérations que j'ai présentées sur le spiritualisme social ou en rapport avec la société, il ne saurait guère y avoir lieu à méprise quant à ma pensée générale sur ce point. Restent, il est vrai, les applications ; et j'avoue qu'en pareille matière, c'est un point bien important. Il ne s'agit plus alors de spiritualisme en idée, sur lequel, à moins d'avoir à faire à des athées, il peut être facile de s'entendre ; mais bien du spiritualisme en action au milieu des passions et des intérêts, des préventions et des préjugés humains ; et de plus au sein de réunions d'hommes placés à tous les degrés de civilisation, à chacun desquels il faudra user d'un mode et de moyens d'action divers. Cette action sera paternelle, absolue pendant l'enfance des sociétés ; titulaire, directrice pendant leur adolescence ; amicale, modératrice pendant leur jeunesse ; fraternelle, persuasive pendant leur virilité ; encourageante, régénératrice pendant leur vieillesse ; toujours indulgente, tolérante, éclairée, car là gît sa force, sa vie. C'est pour elle que le Christ a dit au premier des Apôtres: "Quiconque se sert de l'épée, périra par l'épée." Eh ! l'on voit partout l'épée se briser entre les mains du pouvoir temporel lui-même, et la parole marcher hardiment à la conquête du monde matériel. Mais il faut que je m'arrête.

Je regrette, pour ma part, que le temps me fasse défaut, car j'aurais eu occasion de payer un juste tribut de reconnaissance pour les efforts généreux de plusieurs membres distingués de notre bon clergé canadien, qui, par des

actes frappés au double coin de la religion et du patriotisme, ont devancé, inspiré jusqu'à un certain point les espérances que je forme aujourd'hui de le voir constamment, comme autrefois l'arche d'alliance devant le peuple d'Israël, marcher à la tête de notre peuple vers la terre promise du progrès et de la liberté.

J'aurais voulu vous parler de ces nombreux et précieux collèges, où l'on forme non plus seulement des prêtres, mais aussi des citoyens et des prêtres citoyens.

J'aurais voulu vous parler de ces beaux établissements de bienfaisance, qu'un digne et saint prélat a fait, comme par enchantement, surgir au sein de votre cité, où l'enfance orpheline retrouve une mère, la vieillesse indigente un fils, et la faiblesse repentante un toit paternel où l'on tue encore le veau gras,--misères humaines que la religion saura toujours, mieux que l'État, soulager et réparer.

J'aurais voulu vous entretenir de cette croisade aussi patriotique que religieuse, entreprise avec tant de zèle, poursuivie avec tant de courage et de succès par un membre de notre jeune clergé, contre le vice le plus abrutissant, œuvre dans laquelle il a été si bien secondé par le clergé en masse.

Eh ! que vois-je en ouvrant, ce matin, les *Mélanges religieux !* Les dames et les demoiselles de Longueuil, presque en masse, viennent d'entreprendre, sous les auspices de la religion, une croisade contre le luxe, cette autre plaie de notre société. Honneur donc au beau sexe de Longueuil ! honneur à leur digne pasteur qui leur a inspiré cette patriotique pensée, qui, sous la puissante escorte de la religion et de la beauté, ne manquera pas d'être bien accueillie partout, et ne s'arrêtera, je l'espère, qu'après avoir, comme la tempérance, jeté de profondes racines sur tous les points de notre sol.

Mais surtout j'aurais désiré signaler à votre reconnaissance et à celle de nos neveux le dévouement de cet autre jeune prêtre dont la voix et les efforts, secondés aussi par le reste du clergé, ont su abattre la barrière, jusqu'alors

infranchissable, qui défendait à notre race l'entrée à son propre patrimoine, vouant notre nationalité à périr sous la constriction formidable d'une nationalité rivale qui nous enveloppe de toutes parts. Il y a dix-huit ans à peu près, lorsque j'entrai homme dans la vie publique (l'on me permettra, j'espère, cette réminiscence personnelle), je le fis avec cette devise : Nos institutions, notre langue et nos lois. Je ne pus qu'écrire ces mots sur une humble feuille de papier. Plus heureux que moi, le jeune missionnaire de la colonisation les aura tracés sur la frontière, non plus en caractères éphémères, mais avec une population industrieuse, forte et impérissable.

Oh ! qu'il se forme donc entre notre clergé et la partie active de notre peuple une sainte et patriotique alliance, ayant pour objet notre avancement politique et national. Avec la coopération cordiale et constante de ces deux grands éléments de puissance sociale, nous pouvons nous rassurer sur l'avenir de notre chère patrie ; notre devise nationale n'aura pas été le fruit d'une vaine illusion, et nos mânes réjouis pourront entendre nos arrière-neveux répéter en triomphe sur les bords de notre Saint-Laurent:

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

E. PARENT.

1846

LE BEAU SEXE

COUPLETS COMPOSÉS POUR LE DINER ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL

Aux sots laissons un jour la politique :
Sans adopter ou le noir ou le blanc,
Oublions donc et rois et république
Pour un sujet plus vert et plus galant.
Le type vole, et mot à mot j'amasse
Les divers traits d'un visage enchanté :
Corolle éclose aux rayons de ma casse,
C'est une femme, hommage à sa beauté !

Qu'elle babille, amis, ou qu'elle gronde,
Elle sait plaire et charmer malgré tout :
J'aime à la voir promener à la ronde
Une gaîté que je trouve à mon goût.
Le type vole, et mot à mot j'amasse
Les traits divers d'un visage enchanté :
Corolle éclose aux rayons de ma casse,
Gloire à la femme, un verre à sa santé !

Je l'aime encor lorsqu'elle se balance,
Vive et légère, aux bras d'un bon valseur ;
J'aime toujours, ô Josephte, et j'encense
Ton ris divin, ta grâce et ta douceur.
Le type vole, et mot à mot j'amasse
Les traits divers d'un visage enchanté :
Corolle éclose aux rayons de ma casse,
Allons, messieurs, hommage à sa beauté !

Compositeurs, un toast, je le propose :
A la beauté que tretout adora.
Sous quel soleil s'épanouit la rose,
N'importe, assez tôt rose fanera.
Salut encore à vos sœurs, à vos filles !
Quoi ! sans débats mon toast est accepté !
Vivent ces fleurs au sein de vos familles !
Allons, messieurs, buvons à leur santé !

GEORGE BATCHELOR (1).

(1) M. George Batchelor, philologue canadien, professeur à l'école normale de New-York, est l'auteur, avec Andrews, de travaux philologiques qui ont cours aux États-Unis. Il fut l'un des fondateurs de l'Institut canadien de Montréal, dont il devint secrétaire-correspondant, puis président. En 1872, il a représenté le club unioniste de New-York à la convention des Canadiens à Chicago, et il a beaucoup contribué au succès de la grande convention nationale tenue à Montréal en 1874. M. Batchelor était natif de Québec et est décédé à New-York.

1846

DISCOURS

PRONONCÉ AU DINER ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS

M. LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,—La tâche qui m'est dévolue m'est bien douce, car les sentiments que j'exprimerai sont aussi les vôtres ; ce que je regrette, c'est de n'être pas tout à fait digne de mon sujet, et de laisser bien en arrière les idées que vous vous êtes formées, au moment où vous m'avez vu me lever de mon siège, sur l'ordre du président, pour répondre à la santé du "beau sexe."

Un charme magique semble s'attacher à ce seul mot. Vous découvrez à la fois à travers un prisme enchanteur toutes les grâces et toutes les perfections, et la coupe s'est presque d'elle-même portée à vos lèvres avides, et votre imagination en délire a peint d'un trait à votre esprit et tout ce que vous avez vu et tout ce que vous devez admirer encore par la suite, au milieu de femmes jolies, vives, bonnes et spirituelles.

La femme, douce compagne que le Créateur a donnée à l'homme dans sa bienveillante libéralité, la femme, "amie aux mauvais jours, aux heureux jours amante," n'est sur la terre que pour le bien, que pour le bonheur des autres.

A peine sortie de l'heureux âge où ses soins pour l'homme ne répondraient pas encore aux complaisants désirs de son cœur, vous la trouvez déjà s'oubliant, s'abandonnant elle-même, pour se souvenir, pour aller à la recherche des autres. Plus tard, lorsque le temps, à toute autre époque si ennemi des grâces, a communiqué à ses grands yeux bleus, il n'y a qu'un instant si mutins, cette timidité d'ange qui les fait se baisser, se voiler sous les longs cils qui les recouvrent ; plus tard, les vives émotions d'un cœur tout neuf et pur font soulever légère-

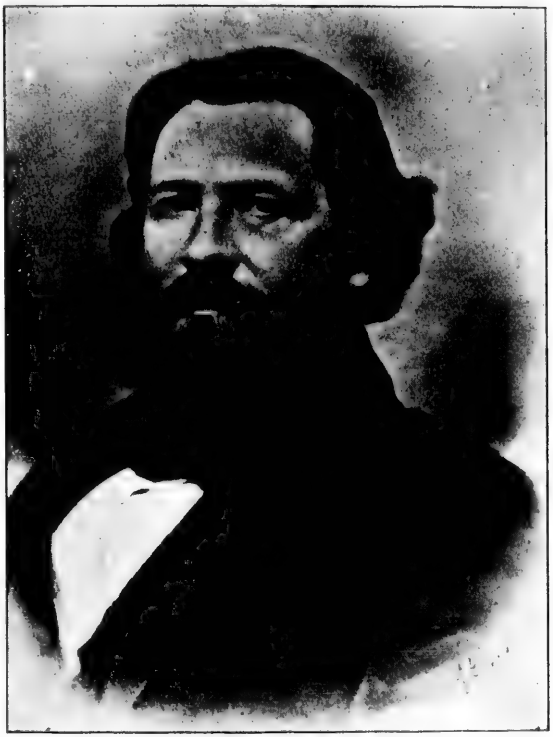

PETER L. MACDONELL

ment
bon,
femme

Plus
fait pl
vingt
la car
seul et

C'es
c'est p
satin,
la lain
c'est p
existen
rapsodi
que, ho
liberté,
à sa vie
tunée
tants
jour ell

Elle
et humi
à l'aute
gentille
désirs e
loin de
cette fle
sa sple
regards
haletant
humides
baiser p
Protége
puisqu'e
puisqu'e
fatal où

ment ce sein, gracieux réceptacle de tout ce qu'il y a de bon, de tendre, d'affectueux et de charitable dans une femme.

Plus tard encore, lorsque cette timidité de quinze ans a fait place à l'assurance modeste et simple de la fille de vingt ans, toutes ses pensées, tous ses sentiments à elle, la caressante et gentille créature, se concentrent en un seul et unique but : le bonheur de l'homme.

C'est pour lui qu'elle l'orne, ce corps déjà si beau ; c'est pour lui qu'elle l'emprisonne dans une enveloppe de satin, cette taille flexible comme le palmier, souple comme la laine que les ronces du rosier arrachent à l'agneau ; c'est pour lui qu'elle passe les plus beaux jours de son existence à entendre les fades préceptes et les ennuyeuses rapsodies de maîtres de tous genres ; c'est pour lui enfin, que, honteuse et fière tout à la fois, elle dit adieu à sa liberté, à ses goûts, à ses habitudes si variées et si légères, à sa vie de jeune fille enfin, vie toute à elle, existence fortunée dont tous les moments pour elle étaient des instants d'ineffable douceur, parce qu'elle songeait qu'un jour elle ferait le bonheur de l'homme . .

Elle s'avance d'un pas tremblant, puis après un long et humide regard d'amour jeté sur celui qui l'a conduite à l'autel, elle lui tend franchement et de tout son cœur sa gentille petite main. Elle est à vous ! Loin de nous, désirs effrénés, séduisantes images, voluptueuses pensées ! loin de nous ! N'allez pas de votre contact impur souiller cette fleur virginale dont la corolle brille encore de toute sa splendeur ! Enveloppez-la une dernière fois de vos regards de respectueux amour ; pressez-la sur votre sein haletant d'espoir et d'ivresse ; laissez sur ses lèvres humides d'innocence et de candeur, le premier, le seul baiser pur et suave, le baiser de l'époux ! Elle est à vous ! Protégez-la donc, aimez-la donc, supportez-la donc ! et puisqu'elle doit être votre compagne de tous les jours, puisqu'elle est là, près de vous, jusqu'à la mort, terme fatal où vont inévitablement aboutir toutes les jouissances

de ce monde ; puisqu'elle doit être la mère de vos enfants, puisqu'elle doit être l'amie fidèle, invariable, "aux heureux jours amie, aux mauvais jours amante," puisque c'est dans son sein que s'épancheront désormais ces tristes et funestes intrus de toutes les situations sociales, les chagrins et les peines ; puisque c'est à elle que vous confiez votre bonheur, la tranquillité de votre vie, la douceur de votre existence, honorez-la, respectez-la surtout !

Mais voilà que à vos yeux enchantés apparaît un charme de plus. La jeune fille n'est plus, mais la plus noble des créatures vous appartient ; elle est digne de vous ; elle a rempli le but de la Providence, elle vous donne un nouveau gage de sa tendresse, de son abnégation; douloureux sacrifice qui ne s'accomplit que dans les larmes, sacrifice pourtant dont elle cherche encore à vous celer l'héroïsme, en s'efforçant d'entr'ouvir par un sourire ses lèvres bleuies par la souffrance . . elle est mère ! . .

Ah ! du moins maintenant, vous la connaissez ; vous allez, empressé et content, lui ôter une partie de la rude tâche qui lui est imposée ; vous allez vous faire petit, tout petit, pour l'élever ce gage qu'elle vient de vous donner, pour guider ses pas tremblants, pour jeter dans son cœur, si jeune et si sensible déjà, les germes de tous les sentiments nobles et bons qui ornent le cœur de sa mère ; vous allez lui apprendre à lever là-haut ses grands yeux si pleins de grâce ; vous allez lui montrer du doigt où est l'auteur de tout bien, celui que prie sa mère, *le bon Dieu de maman !* Mais non, c'est encore elle, la courageuse femme, qui se chargera de tous ces soins, si pénibles pour l'homme, mais qu'elle appelle, dans son doux langage, les faciles devoirs d'une mère.

Ne me citez pas toutes ces femmes célèbres, héroïnes échevelées qui ont usurpé le sceptre de l'homme, abandonné la route que leur avait tracée la nature, recherché dans les camps et jusque sur le trône, le bonheur qu'elles n'auraient trouvé qu'au foyer domestique. Jeanne d'Arc, Christine, Agnès Sorel, Élisabeth, seront pour nous des

femmes célèbres, mais jamais des femmes ! A nous la femme modeste et simple, l'épouse affectionnée, la mère tendre, la compagne aimable, l'amie de tous les instants : à nous la femme sans prétention, la femme de piété, de religion ! à nous la femme telle que Dieu la créa, faible de corps, mais forte de l'âme, faisant tendre toutes ses facultés au bien-être et au contentement de l'homme de son choix. A nous Josephte ! Nous la trouverons, messieurs ; mon cœur me le dit, et le cœur, vous savez, trompe rarement !

PETER L. MCDONNELL (1).

1847

BIENFAITS

Moi je chéris l'enfance
Encore à son berceau,
Couvre son innocence
Du voile le plus beau ;

Je console la femme
Au jour de sa douleur,
Et porte dans son âme
La paix et le bonheur.

Je donne du courage
A l'homme industrieux,
Qui désire en partage
Un domicile heureux.

(1) M. Peter L. McDonnell, avocat du barreau de Montréal, a été pendant un grand nombre d'années assistant-greffier de la ville de Montréal, au service de laquelle il est mort, le 2 juillet 1889, à l'âge de 68 ans et 6 mois. Pendant longtemps M. McDonnell a écrit pour différents journaux des chroniques qui dénotent un remarquable talent d'écrivain. Possédant à fond le génie des langues française et anglaise, il eût été, en France et en Angleterre, un homme très précieux comme compilateur et traducteur de documents officiels. C'est la mère de M. McDonnell qui ouvrit, dans sa maison à Montréal, à la demande des autorités religieuses, le premier asile pour les filles repentantes. Son œuvre fut continuée par la communauté des sœurs du Bon-Pasteur, dont elle a été réellement la fondatrice à Montréal.

Je réjouis la vierge
Confiante, sans détour,
Et fais luire le cierge
Qu'allume son amour.

J'éloigne la misère
Du plus obscur réduit ;
Veille sur le vieux père
Pour qu'il ne soit maudit.

A pleines mains je donne
Les grâces, les bienfaits,
Des vertus la couronne
Qui ne périt jamais.

Devinez ma science,
Elle brille sans fard ;
Je suis la tempérance
Avec un doux regard.

Nous nous soumettons tous à ta voix angélique,
Parmi nous descendue, auguste vérité ;
Et des hommes unis la jeune république,
Si pleine de ferveur, bénit ta sainteté.

CHS LEVESQUE (1).

1847

ESSAI LU DEVANT L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

DE LA POSITION ET DES BESOINS DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

M. LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,—Ayant, comme chacun de vous, une tâche à remplir dans l'Institut, j'ai choisi, pour m'en acquitter ce soir, un sujet qui mérite toute votre attention. Je voudrais pouvoir le traiter de manière à vous faire sentir vivement la pénible position dans laquelle se trouve placée la jeunesse canadienne-française, par suite des événements politiques qui se sont

(1) M. Charles Lévesque était avocat au barreau de Montréal. Il se tua accidentellement à la chasse, en 1859, à l'âge de 45 ans.

CHS LÉVESQUE

succéde
cité, v
qu'elle
y satisf

Mais
maintie
derait à
cée, pl
occupe
qu'elle
peuven
avenir,
dant d
réfléch
avec s
ses mer

Cet e
n'y ren
ment c
jeunes
notre s
sident à
ques m
plongés
engage
voir qu
ils sero
aucun
qu'un e

L'en
ploi d'
conduir
nationa
tout en
encore
je m'ap

Avan

succédé depuis 1759. Je voudrais, si j'en avais la capacité, vous faire un tableau fidèle des besoins sociaux qu'elle ressent, et des moyens qu'il faudrait adopter pour y satisfaire.

Mais une question d'un intérêt aussi vital pour le maintien de la nationalité française en Canada, demanderait à être traitée par une plume plus habile, plus exercée, plus expérimentée que la mienne. Elle devrait occuper l'attention des premiers hommes du pays, puisqu'elle renferme le principe de toutes les choses qui peuvent et doivent exercer quelque influence sur son avenir, sa prospérité, sa grandeur future. A défaut cependant de l'œuvre d'un homme mûr, savant, pratique et réfléchi, j'ose espérer que l'Institut voudra bien recevoir, avec son indulgence ordinaire, le faible travail d'un de ses membres.

Cet essai n'aura le mérite d'instruire personne. Vous n'y rencontrerez rien de neuf, rien qui ne soit parfaitement connu et surtout parfaitement senti de tous les jeunes Canadiens. Je veux seulement que du sein de notre société une plainte s'élève vers les hommes qui président à nos destinées. Je veux troubler pendant quelques minutes le sommeil léthargique dans lequel ils sont plongés ; leur faire ouvrir les yeux, s'il est possible ; les engager à nous favoriser d'un simple regard, à s'apercevoir que nous ressentons le mal qui nous étreint. Puis ils seront libres de retomber, et ils retomberont sans aucun doute dans leur nonchalance criminelle, jusqu'à ce qu'un cri de douleur les en tire de nouveau.

L'entreprise est téméraire. Elle exigera parfois l'emploi d'un langage qui n'aura rien de flatteur ; elle me conduira à dire des vérités qui pourront blesser l'orgueil national des uns et la susceptibilité des autres. Mais, tout en s'éloignant de l'injure et des personnalités, il faut encore avoir le courage de dire sa pensée. C'est à quoi je m'appliquerai dans ce qui va suivre.

Avant de parler du Canada, jetons un coup d'œil rapide

à l'étranger, et voyons ce qui s'y passe. On voit chez toutes les populations, chez tous les peuples ayant la légitime ambition de se perpétuer en conservant le rang qu'ils occupent au milieu des populations et des peuples du monde, ou qui aspirent à l'occupation d'un poste plus élevé dans la hiérarchie des nations, on voit, dis-je, le gouvernement, de concert avec les hommes les plus éclairés de la nation, s'occuper avec une sollicitude toute paternelle de l'avenir des jeunes générations. L'expérience des siècles leur a enseigné que tout l'édifice social d'un peuple repose sur sa jeunesse ; qu'il faut la préparer à maintenir, à défendre et à propager dans un temps très rapproché, les mœurs, les institutions, les intérêts et la prospérité du pays ; que la jeunesse est enfin, comme on l'a dit très véridiquement et très poétiquement, l'*espoir de la patrie*. C'est de l'argile placée entre leurs mains par le créateur de toutes choses : selon qu'ils sont habiles ou non, il en sort une œuvre plus ou moins belle, plus ou moins forte, plus ou moins durable.

Aux États-Unis, en Angleterre, en Prusse, en Suisse, mais surtout en France, de nombreuses institutions sont établies pour préparer la jeunesse qui sort des écoles élémentaires et des collèges à remplacer les citoyens utiles que les infirmités, les maladies et la mort enlèvent incessamment au service de la société. Les différentes voies que les jeunes gens ont à parcourir, pour parvenir à la destination que leur ont assignée leurs aînés, sont débarrassés de tous les obstacles qui peuvent arrêter le progrès des études ou jeter du dégoût dans l'âme si ardente de la jeunesse ; elles sont aplanies, embellies pour ainsi dire autant qu'elles sont susceptibles de l'être. Lorsqu'ils entrent dans le monde pratique, les hommes d'expérience, les vieillards veillent sur leurs pas chancelants, les encouragent dans leurs travaux, ne dédaignent pas même de s'associer à leurs amusements, et s'emparent ainsi sans efforts des jeunes imaginations qu'ils dirigent vers le vrai, le nécessaire, le positif. Ainsi que les pilotes

habiles conduisent les voyageurs jusqu'à l'Océan à travers les écueils du golfe, ces hommes dévoués conduisent la jeunesse à travers les premiers écueils de la vie jusqu'à l'océan des affaires, en lui indiquant de loin la route de l'honneur, de la gloire et de la fortune.

Chez les Canadiens-Français, rien de semblable, rien d'approchant, avouons-le. La jeunesse est laissée à elle-même, à ses propres forces, à ses propres efforts. En dehors des collèges et des écoles élémentaires, il n'existe aucune institution, si j'en excepte l'école de médecine de Montréal, où la jeunesse puisse se former soit pour les professions libérales, soit pour les arts, soit pour le commerce, soit pour les métiers. Il est impossible au jeune homme, à moins de se vouer à un travail surnaturel, de compléter son éducation, qui n'a été pour ainsi dire qu'ébauchée dans nos établissements d'éducation. Poussé par la nécessité, il suit péniblement le chemin de la routine ; les nobles élans de son intelligence vers le progrès, vers un meilleur état de choses, deviennent bientôt pour lui des illusions dangereuses qu'il faut fuir pour son bonheur et son repos ; tant les préjugés, l'apathie, la nonchalance ont engourdi la société franco-canadienne.

Au jeune homme qui sort du collège tout sourit, tout paraît facile dans le monde. Il n'a que vingt ans, il est vrai ; peu d'expérience, il l'avoue ; cependant, il est plein de courage et de foi. Et qu'aurait-il à craindre ou de quoi douterait-il ? Dans ces beaux rêves du jeune âge ne croit-il pas recevoir l'appui, l'aide, les conseils de ceux qui l'ont précédé dans la vie ? Ce qu'ils n'ont pas fait, pense-t-il, ou ce qu'ils n'ont pas voulu faire pour le pays, pour la société, pour la nationalité, il le fera, lui, car il est certain de leur encouragement et de leur concours. Voilà ce que nous avons pensé, ce que nous nous sommes dit, et ce que peut-être plusieurs d'entre nous pensent et se disent encore tous les jours. Belles et touchantes illusions qui se dissipent malheureusemeut trop vite au contact de la réalité !

En effet, les hommes mûrs, les hommes d'affaires, loin de nous tendre la main, de nous offrir leur appui, leurs conseils, ne semblent-ils pas voir la jeunesse avec une profonde indifférence, sinon avec une profonde antipathie? N'ont-ils pas l'air de penser, si nous les jugeons d'après leur conduite, qu'avec eux doit périr la nationalité canadienne? qu'ils sont les derniers représentants de la race française en Canada? qu'il leur est inutile de travailler pour l'avenir et la prospérité des hommes de notre origine, puisque après eux vient un déluge d'Anglo-Saxons qui nous engloutira avec les débris de nos institutions, de notre langue, de nos lois et de nos mœurs? Jamais ils ne s'occupent de notre sort, de notre avenir; jamais ils ne descendent à nous pour nous instruire; jamais ils ne se mêlent à nos amusements, soit pour les contenir dans les bornes de la morale, soit pour les rendre instructifs, soit pour leur donner un caractère national. Enfin, ils ne voient dans la jeunesse que des individualités dont ils n'ont aucun souci, au lieu d'y voir toute une nationalité adolescente, passez-moi l'expression, qu'ils devraient surveiller, former, fortifier, pour que au jour de la maturité elle fût pleine de force, de puissance, d'énergie.

Ici, messieurs, nous devons excepter quelques honorables citoyens qui ont bien voulu, à notre demande, favoriser notre Institut de leurs travaux, de leurs livres et de leur argent. Mais remarquons bien toujours que ce n'est qu'une exception, une bien petite, une bien minime exception.

Cependant, pour ne pas anticiper sur la marche qu'il nous convient de suivre, laissons de côté pour le moment les réflexions que nous aurions à faire sur ce qui précède, et reportons nos regards en arrière, nous y découvrirons des choses d'un grand intérêt: les unes nous feront voir que la jeunesse canadienne ne doit pas cesser de combattre pour reconquérir le terrain qu'elle a perdu depuis 1759; les autres nous rappelleront des temps glorieux

et pourront servir de sujets de réflexions à la génération régnante.

Depuis la cession du pays par le faible Louis XV jusqu'à une époque très récente, le gouvernement colonial avait toujours entretenu une haine profonde contre tout ce qui était canadien-français. Dès les premiers jours de la domination anglaise, la lutte s'est engagée entre la nationalité anglo-saxonne et la nationalité franco-canadienne, continuation d'une ancienne rivalité entre le sang saxon et le sang gaulois, qui semble devoir être éternelle, malgré toutes les *ententes cordiales* possibles. Cette lutte s'est continuée jusqu'à nos jours sans interruption, tantôt sur un terrain, tantôt sur un autre ; quelquefois dans l'ombre des bureaux, sans bruit, sans éclat ; d'autres fois avec fracas, au grand jour de la publicité, dans les journaux, dans la législature et dans les assemblées du peuple ; toujours avec une opiniâtreté quelquefois tyrannique d'un côté, et une persévérance souvent héroïque de l'autre.

Dans cette haine que vouaient à notre nationalité toutes les administrations qui se sont succédé sous l'acte de Québec et la constitution de 1791 (car quelques exceptions ne font que confirmer la généralité du fait), la première et la plus essentielle des victimes à immoler c'était la jeunesse française du pays. On voulait détruire un peuple, il fallait donc le frapper au cœur ; or le cœur du peuple, c'est la jeunesse. Dans le plan inique de nos maîtres, et pour triompher complètement, il devenait nécessaire d'ôter aux jeunes Canadiens tout moyen de s'instruire, de s'emparer des biens destinés à leur éducation pour en faire des casernes, pour y construire des églises protestantes ou pour récompenser ceux qui maltraitaient le plus effrontément la population canadienne.

C'est ce qu'ils firent. Et, comme couronne de cet œuvre machiavélique, nous trouvons dans nos statuts provinciaux que la première loi d'éducation adoptée par notre législature, était une loi "pour encourager l'ins-

truction de la jeunesse *dans la langue anglaise*," ce sont les termes mêmes du statut.

Mais, malgré tout, un certain nombre de jeunes gens recevaient une assez bonne éducation dans des collèges qu'on ne pouvait pas dépouiller subitement de leurs biens et de leurs revenus. A ces êtres dangereux on fermait soigneusement les portes des bureaux publics et des maisons de commerce, on les repoussait de tous les emplois lucratifs qui auraient pu augmenter ou maintenir même la somme de prospérité et d'influence du peuple qu'on voulait subjuguer. Les Anglo-Saxons pratiquaient l'*encouragement mutuel*, avec persévérance et énergie ; tandis que les Franco-Canadiens semblaient mettre à honneur la pratique du *découragement mutuel ;* usage qui n'est pas encore, malheureusement, disparu tout à fait de nos mœurs, mais que les hommes éclairés et bien pensants doivent combattre à outrance. Enfin, on travaillait, et on a réussi jusqu'à un certain point, à faire des jeunes Canadiens un peuple de vaincus taillables, corvéables et exploitables à merci.

Ainsi a langui la jeunesse canadienne sous l'acte de Québec et sous la constitution de 1791, repoussée, maltraitée, calomniée par le gouvernement et la presque totalité de la population anglo-saxonne; et négligée, abandonnée, oubliée par les hommes de son origine, qui, tout en combattant avec patriotisme pour la cause de la nationalité et de la liberté, n'ont jamais pensé à fonder des établissements où les jeunes Canadiens se seraient préparés à lutter dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture, sources fécondes de richesses et d'influence, contre les ennemis du Canada français. Ils ont renversé un système irresponsable et conquis un gouvernement constitutionnel: la lutte a été longue et acharnée, la victoire est belle, complète et glorieuse. Mais la population franco-canadienne en est-elle mieux, plus avancée ? Guère, messieurs, car elle est privée de l'influence qu'elle devrait exercer sous le nouveau système ; cette influence, soyez-en certains,

ne s'acquiert qu'avec la prospérité, la richesse que donnent le commerce et l'industrie ; et cette influence elle la posséderait aujourd'hui si l'on avait eu la prudence, la sagesse et le patriotisme de fonder des institutions où la jeunesse d'alors aurait reçu une instruction pratique et pour ainsi dire calquée sur nos besoins.

Jusqu'à ce moment, messieurs, nous pouvons le remarquer en passant, les administrations coloniales qui se succèdent sous la constitution de 1841, ne nous paraissent pas trop disposées à favoriser le développement de notre nationalité, en accordant quelques faveurs aux fils des enfants du sol. J'aurai occasion, plus loin, de vous prouver cela par des chiffres. Continuous, cependant, sans entrer ici dans une plus longue digression. Chaque chose aura son tour.

Comme nous venons de le voir, depuis 1759, la jeunesse canadienne-française a végété sur le sol natal, sans espoir, sans avenir, sans recevoir aucun appui, aucun encouragement, aucun conseil soit des hommes de son origine, soit du gouvernement. Cependant, chose étonnante, elle a conservé dans cette position décourageante toute sa gaieté, sa mâle énergie, son dévouement pour le pays et quelque chose du caractère chevaleresque de ses devanciers, qui, plus heureux, ont pu, sous une autre domination, déployer leurs talents sur un plus grand théâtre et sous les yeux d'hommes appréciateurs.

En effet, sous la domination française, la jeunesse du pays avait un avenir brillant. L'armée, la marine de l'État, la marine marchande et les charges administratives lui offraient un vaste champ d'exploitation. Son dévouement, son mérite, sa valeur, son courage étaient alors appréciés par les rois de France. Pour ne pas être trop long, je ne citerai qu'un exemple, celui de d'Iberville, le glorieux fondateur de la Louisiane, fait capitaine de vaisseau de la marine d'État par Louis XIV, et mort au service de la France. Il reçut dans l'âge mûr la récompense des exploits de sa jeunesse. Le roi accordait

encore des privilèges commerciaux, selon l'usage du temps, de vastes terres incultes et des titres de noblesse aux hommes qui s'étaient distingués au service de la colonie dans leur jeune âge. Aussi les jeunes Canadiens d'alors avaient-ils un caractère plus chevaleresque, plus aventureux, plus décidé, plus fier que les jeunes Canadiens de nos jours. Écoutez M. Garneau, l'historien du Canada, il va nous apprendre que ce beau caractère national était dû en outre à l'appréciation que les hommes savaient faire du dévouement et des travaux de la jeunesse.

" Le jeune Canadien, dit-il, se formait aux fatigues et à l'usage des armes à la chasse ; en peu de temps, il devenait un tireur habile, apprenait des sauvages à lâcher un plomb mortel avec promptitude, à se couvrir avec dextérité pour éviter celui de son ennemi, à tendre des embuscades. Il surpassait bientôt son maître dans l'art de combattre dans les bois ; avec encore quelques études, il était en état de lutter contre ces barbares et contre les troupes disciplinées de l'Angleterre et de ses colonies.

" Les premiers vœux, les premiers désirs ardents formés par un jeune homme, c'était de prendre part à une expédition guerrière ou de faire un voyage dans les pays d'en haut. A son retour, il racontait avec orgueil les dangers qu'il avait courus ; *ses officiers louaient son courage ; on le traitait avec considération. Toutes ces marques de respect* excitaient l'ambition de ses plus jeunes frères ou camarades qui, dès que l'âge le leur permettait, s'empressaient de fournir la même carrière, que tous ne laissaient qu'après un certain temps pour s'établir sur des terres et donner naissance à des familles au milieu desquelles la relation de leurs aventures répandait de bonne heure le goût de la guerre et des voyages, qu'ils avaient contracté au foyer paternel, et qui se léguait ainsi de père en fils."

Il n'en est plus ainsi, messieurs. Quelque mérite que puisse avoir un jeune homme, les hommes mûrs, à l'ex-

ception de quelques âmes d'élite, ne le traitent plus avec *considération ;* et les *marques de respect* que lui attire son courage ou son dévouement, n'engageront jamais ses frères ou ses camarades à suivre son exemple. Les jeunes exilés de Van-Diémen, dont la conduite dans la malheureuse insurrection peut être blâmée, mais qui n'en ont pas moins montré beaucoup de courage et de désintéressement, n'ont pas reçu plus et quelquefois moins de *marques de respect* de la part des chefs de la société franco-canadienne que les plus simples étudiants qui sont restés très prosaïquement dans leurs études, pendant que de farouches soldats dévastaient nos campagnes. Pour plaire aux jeunes femmes et aux hommes de notre temps, même dans la plus haute société, il ne faut plus, comme autrefois, que le jeune homme se soit distingué par quelque action d'éclat, de bravoure, de courage, ou par quelques travaux brillants et utiles, il ne faut plus que les vertus mâles et héroïques brillent sur son front ; non, il suffit dans notre société dégénérée et apathique qu'il sache dire des riens et des calembours, qu'il se moque de ceux qui travaillent et qu'il cache son inutilité sous des habits soyeux, pour tourner la tête des jeunes filles et faire l'admiration de ses parents. N'est-ce pas ici le lieu de s'écrier avec le philosophe : *ô tempora ! ô mores !*

Quoique en général nous n'ayons pas le même amour pour les voyages, la vie aventureuse, les émotions et les hasards de la guerre qu'avaient les jeunes Canadiens du dix-huitième siècle, ni les mêmes espérances d'acquérir de la considération ou de la renommée en nous y engageant, cependant on peut encore reconnaître chez la jeunesse canadienne un penchant très prononcé pour les expéditions lointaines et la carrière des armes. Laissant de côté la guerre de 1812, qui fournit aux jeunes Canadiens d'alors une occasion de se distinguer et de connaître l'ingratitude du gouvernement métropolitain, nous avons vu de nos jours de jeunes Canadiens partir de la Nouvelle-Orléans pour aller verser leur sang dans la guerre d'indé-

pendance du Texas, et nous voyons encore à ce moment nos jeunes compatriotes combattre au Mexique dans les rangs des volontaires américains; et parmi eux nous comptons, je crois, un de nos amis, membre de cet Institut, parti récemment de Boston pour le théâtre de la guerre. Puisse la mort l'épargner et la fortune récompenser sa bravoure et ses talents, qu'il n'a pu, comme tant d'autres, mettre au service du pays. Le courage de la jeunesse canadienne s'est encore manifesté en 1837, lorsqu'elle volait à la défense de nos églises et de nos villages envahis et incendiés par les ennemis de ce que nous avons de plus sacré. Malheureuse dans une entreprise téméraire, elle s'est montrée digne du nom qu'elle portait. Nous l'avons vue monter sur l'échafaud sans trembler, supporter les ennuis, les douleurs, les angoisses de l'exil sans ramper au pied de ses maîtres pour obtenir un pardon déshonorant.

Abreuvés de dégoûts en Canada, abandonnés par nos hommes apathiques, les plus exaltés des jeunes Canadiens instruits vont chercher à l'étranger un bien-être qui nous fuit. Aux États-Unis, surtout à la Louisiane, un bon nombre d'entre eux réussissent très bien dans le commerce et dans l'industrie. Quelques-uns ont été chercher fortune aux Indes occidentales, et y ont été très bien accueillis par les marchands et les planteurs. Un jeune homme de Québec, du nom de Richard, s'est aventuré jusque dans une des villes de la Chine, où il tient un hôtel spacieux et un comptoir de marchand. Dans les Indes orientales, un Canadien, M. Bouchette, parti très jeune du pays, est employé, comme ingénieur, je crois, à faire le relevé des routes que doivent suivre différents chemins de fer. Enfin, comme preuve du goût que l'on retrouve encore chez les jeunes Canadiens pour les voyages lointains, et de la nécessité qu'il y a souvent pour eux de s'expatrier, on voit dans les récits des voyageurs qu'ils en ont rencontré partout, en Europe, dans les républiques de l'Amérique du Sud, à l'Orégon, en grand nombre ; ce qui me rappelle, soit dit en passant,

que la jeunesse canadienne était représentée par M. Franchère, dans l'expédition américaine qui est allée construire le premier fort sur la rivière Colombie. M. Bolduc, prêtre missionnaire à l'Orégon, nous dit dans le journal de son voyage, qu'il a rencontré trois Canadiens qui résidaient à Honolulu, capitale des îles Sandwich. Je pourrais' augmenter le nombre de ces exemples, si je le voulais, mais à quoi bon? à répandre peut-être le goût de l'émigration qui déjà nous a fait perdre un si grand nombre de nos compatriotes!

Chez tous les jeunes expatriés, disons-le avec orgueil, l'amour de la patrie ne s'est pas refroidi un instant. Moins lâche que quelques-uns des habitants du sol natal, ils n'ont jamais rougi de leur nationalité, des coutumes et des mœurs de leur pays. Ils sont fiers à juste titre d'appartenir au Canada français; ils gémissent sur ses malheurs et sont heureux de ses progrès. Ils se réjouissent de nos triomphes lorsque la fortune nous favorise, et sympathisent avec nous dans nos désastres. Rendons hommage ici au patriotisme des jeunes Canadiens qui habitent la Nouvelle-Orléans et le Bâton-Rouge, eux qui célèbrent tous les ans la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, eux qui ont si généreusement contribué en 1844 au fonds du rappel des exilés.

D'après ce qui précède, on voit combien la position de la jeunesse franco-canadienne est changée depuis le milieu du siècle dernier. Autrefois elle portait les armes pour la défense de son pays, aujourd'hui elle verse son sang pour l'étranger. Autrefois elle entreprenait de lointains voyages dans l'espoir de se faire, de retour au pays, un avenir brillant, aujourd'hui elle est obligé de s'exiler pour se faire un avenir quelconque. Autrefois son mérite lui attirait de la *considération* et des *marques de respect*, aujourd'hui il n'attire pas même l'attention de ceux qui devraient le plus s'y intéresser, le gouvernement et les pères de famille.

Quant au gouvernement métropolitain, il n'a jamais

eu la prudence, la sagesse ou la générosité de nous appeler à l'armée ou à la marine, qui nous sont restées parfaitement étrangères. Aussi leurs succès, leur gloire et leurs désastres produisent peu d'émotion chez la jeunesse franco-canadienne ; nous voyons presque avec indifférence les troupes anglaises se couvrir de gloire dans les Indes, et nous ne sommes pas sensiblement blessés des insultes que le pavillon britannique peut recevoir sur les mers. Ce n'est pas à dire que nous manquons à notre loyauté de sujets anglais, sous ce rapport nous avons fait nos preuves à plusieurs reprises, et nous sommes encore prêts à les faire lorsque l'occasion s'en présentera. Mais c'est une conséquence naturelle du système d'exclusion suivi par les autorités impériales contre la jeunesse franco-canadienne. Traités en peuple vaincu, et non comme faisant partie du peuple anglais, nous voyons presque sans joie les victoires remportées par les soldats et les matelots de la Grande-Bretagne, et nous n'éprouvons pas une douleur bien vive lorsqu'ils essuient des défaites.

Que nos sentiments seraient bien différents si la jeunesse canadienne était appelée à prendre part aux dangers et aux victoires de l'armée et de la marine ! Avec quel sentiment d'orgueil national n'apprendrions-nous pas la nouvelle d'un succès remporté par une armée dans laquelle nous compterions seulement un régiment canadien, ou par un vaisssau dont l'équipage serait en partie composé de Canadiens ! Il y a déjà longtemps qu'un Canadien distingué, réfléchissant sur l'avenir de ses jeunes compatriotes qui tous les ans sortent des collèges après avoir suivi un bon cours d'études, et qui sont quasi forcés de se jeter dans des professions déjà encombrées, conseillait au gouvernement métropolitain de former des régiments franco-canadiens, dans le but d'offrir à la jeunesse du pays une nouvelle carrière à parcourir.

En suivant ce conseil, en offrant l'entrée de l'armée et de la marine d'État aux jeunes Canadiens-Français, avec l'espoir d'être promus aux principaux grades, l'Angle-

terre ferait plus pour conserver le Canada qu'elle ne pourra jamais faire avec ses capitaux, sa politique et sa diplomatie. Car alors ses victoires seraient nos victoires ; sa gloire serait notre gloire ; ses revers seraient nos revers ; nous ne formerions qu'un seul et même peuple ayant les mêmes intérêts à protéger et les mêmes ennemis à combattre.

Si nous passons du gouvernement métropolitain et des choses de son ressort, au gouvernement colonial et à ce qu'il peut faire de lui-même, nous retrouvons toujours le même système d'exclusion suivi avec la même rigueur. Soit par haine de notre race, soit par une politique mesquine et mal entendue, ou soit en conformité d'instructions impériales, les gouvernants coloniaux repoussent systématiquement tous les jeunes Canadiens-Français des emplois publics dont ils disposent. Depuis 1841, il est vrai, quelques-uns ont pu trouver, grâce à l'influence de quelques personnes qui sentent le besoin qu'il y a de former des hommes de bureau canadiens, le moyen de se caser dans les bureaux du gouvernement. Nous sommes loin, très loin, toutefois, d'avoir la part à laquelle nous avons droit d'après le chiffre de notre population ; et pour bien des raisons que vous comprendrez bientôt, nous serons encore longtemps sans l'obtenir. N'allez pas croire que ce soit là une vaine déclamation ; non, cet avancé est basé sur des chiffres, et les chiffres ne se réfutent pas.

Je vous ai dit plus haut que je prouverais que les administrations qui se succèdent sous la constitution de 1841 ne paraissent pas trop disposées à favoriser le développement de la nationalité canadienne en accordant quelque faveur aux jeunes Franco-Canadiens : cette preuve se trouve dans le tableau (1) qui suit des employés des principaux départements publics, des salaires qu'ils reçoivent et du nombre de Canadiens qui y sont agrégés :—

(1) Ce tableau a été fait au commencement de mai 1847.

Dans le bureau des procureurs-généraux, il y a trois employés, dont pas un n'est canadien; ces employés reçoivent annuellement	£2300	0	0
Dans le bureau du conseil exécutif, il y a six employés :			
Deux Canadiens, recevant	375	0	0
Quatre Bretons, recevant	1472	4	4
Dans le bureau de l'inspecteur-général, il y a neuf employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent	3484	17	1
Dans le département des douanes, il y a quatre employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent	1166	11	3
Dans le bureau du receveur-général, il y a cinq employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent	1994	8	10
Dans le bureau des terres de la couronne, il y a vingt-huit employés :			
Sept Canadiens, recevant	2429	6	1
Vingt et un Bretons, recevant	3231	19	11
Dans le bureau des travaux publics, il y a douze employés :			
Deux Canadiens, recevant	775	0	0
Dix Bretons, recevant	4021	6	7
Dans le bureau du régistrateur provincial, il y a trois employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent . . .	916	13	3
Dans le bureau du secrétaire de la province, il y a seize employés :			
Deux Canadiens, recevant	775	0	0
Quatorze Bretons, recevant	4021	6	7

On voit par ce qui précède que dans ces neuf principaux départements ou bureaux, les Canadiens-Français ne forment pas un sixième des employés, et cependant ils forment la moitié de la population de toute la province, et

la grande majorité de celle du Bas-Canada. Sur quatre-vingt-six employés des bureaux dont on vient de parler, treize seulement sont canadiens et soixante et treize sont bretons.

Les treize Canadiens reçoivent annuellement	4353	6	1
Les soixante et treize Bretons reçoivent . .	23609	8	0

Sur les soixante et treize Bretons on compte les trois quarts de jeunes gens au-dessous de trente ans; et sur les treize Canadiens, les trois quarts ont plus de trente ans. Faute de pouvoir me procurer les documents nécessaires, je ne parle que de ces neuf bureaux, mais le même abus existe dans tous les départements publics. D'après un tableau statistique publié en 1845, il se trouvait que en cette année les employés du gouvernement, section du Bas-Canada, étaient divisés comme suit: deux cents d'origine britannique recevant £72,348, et soixante et dix huit d'origine française recevant £18,000.

Voilà, messieurs, comme la jeunesse canadienne-française est traitée par le gouvernement colonial, sous le système représentatif. Et l'on dira que nous avons tort de nous plaindre? Et l'on oserait nier la nécessité qu'il y a pour nous de travailler sans relâche à l'obtention de la part du patronage de la couronne qui nous est légitimement due? Et nous laisserions, sans dire mot, la jeunesse des populations des autres origines s'emparer de cette source de prospérité et d'influence?

Souvent, j'ai entendu répéter par des gens de bonne foi que les Canadiens-Français ayant les qualités qui font les bons chefs de bureaux, étaient très rares, et que c'était là la principale cause de notre exclusion des emplois publics. Je ne crois rien à cette assertion, mais si elle était vraie, elle ferait sentir plus fortement encore l'urgence qu'il y a de placer les jeunes gens dans les bureaux publics, pour les former aux affaires, afin que plus tard on ne nous dise plus que si nous n'avons pas notre part

du patronage public, c'est que nous n'avons pas un nombre suffisant d'hommes capables de faire des chefs de bureaux.

C'est à nos hommes publics à s'occuper de cette question, plus importante au fond qu'elle ne paraît l'être à la surface. C'est à eux à exiger du gouvernement que les jeunes Canadiens soient employés dans les départements publics. Et s'ils ne le font pas, ils manquent à leur devoir : ils ne défendent pas les intérêts de la population qu'ils représentent. Non seulement ils doivent le faire pour la jeunesse, mais encore pour l'immense majorité du peuple du Bas-Canada, qui ne peut transiger aucune affaire avec les officiers publics sans employer des interprètes qu'il faut payer souvent au poids de l'or. On fera sonner très haut, je le sais bien, les mots de prudence politique ; on me dira qu'il ne faut pas trop exiger afin de conserver la coopération de certains amis politiques : cela serait très bien si ces amis nous aidaient à conquérir les emplois publics, mais je trouve que ceux dont il est ici question sont les premiers à s'emparer de toutes les charges lorsque l'occasion s'en présente, en nous faisant des compliments sans fin sur notre zèle, notre dévouement, notre patriotisme, et que nous, les jeunes Franco-Canadiens, ressemblons à ces soldats infortunés qui combattent toujours sans jamais recevoir aucune récompense. Les honneurs, les richesses, et l'influence qui en découle, semblent, en ce pays, appartenir de droit à une race privilégiée. Pendant la guerre des partis, à nous les combats, les fatigues et les déboires ; après la victoire, aux enfants de nos alliés de cette race, les emplois, les bénéfices, les appointements, les douceurs du gouvernement.

Encore une fois, nous, la jeunesse canadienne, nous souffririons un pareil traitement sans nous plaindre ? Nous n'aurions pas le courage de dire à nos hommes publics ce que nous attendons d'eux, ce qu'ils doivent faire pour nous ? Nous continuerions d'être ainsi exploités par nos amis et nos ennemis sans nous révolter contre leur con-

duite, sans combattre les uns avec vigueur, énergie, et sans imposer aux autres de nouvelles conditions dans nos alliances offensives et défensives ? Non, jamais à l'avenir nous ne souffrirons en silence de pareilles injustices ! Si plusieurs se taisent en tremblant, il s'en trouvera toujours quelques-uns au milieu de nous qui parleront le langage de la vérité, sans craindre les uns, sans égard pour les autres. Et nous finirons, si nous le voulons fermement, par obtenir tôt ou tard ce que nous demandons, c'est-à-dire notre droit.

Voyez comme le champ se rétrécit insensiblement : la jeunesse canadienne ne peut parvenir ni à l'armée, ni à la marine de l'État, ni aux emplois dont dispose le gouvernement colonial. La littérature et les sciences ne lui offrent aucun avenir: pour gagner son existence à écrire, il faut se faire rédacteur de journal, et encore n'y gagne-t-on souvent que des dettes. Dans un pays où les magistrats peuvent impunément soulever le peuple contre les lois d'éducation, on ne peut guère espérer que les lettres et les sciences y seront suffisamment encouragées pour engager les jeunes gens à suivre le bel état de professeur ou de littérateur. Les jeunes Canadiens n'ont donc plus à choisir qu'entre le clergé, les arts, les professions libérales, le commerce, l'agriculture et les métiers.

Le clergé catholique offre au jeune homme une vie de dévouement et de sacrifices sublimes récompensés par les purs plaisirs que procurent la pratique des vertus chrétiennes et la paix de la solitude. Le jeune ecclésiastique peut, dans le silence du séminaire, savourer les délices d'une noble ambition ; il peut entretenir l'espoir d'être un jour supérieur d'une congrégation, curé de paroisse, évêque de diocèse et même archevêque d'une province. Là s'arrête la hiérarchie ecclésiastique en Canada. S'il éprouve le besoin si naturel aux intelligences élevées de voyager à travers des pays et des peuples inconnus, d'admirer la belle et grande nature dans son état primitif, on lui fournit immédiatement les moyens de le satisfaire et

de s'élancer à travers les mers et les forêts à la recherche des peuples qu'il soumettra à la foi du Christ et qu'il gouvernera au nom de Dieu. Du moment qu'il est tonsuré, ses supérieurs veillent sur lui et sur son avenir ; et de ce moment-là, il ne connaîtra jamais les inquiétudes dévorantes qui naissent du manque de travail, du manque d'emploi, du manque de réussite dans les entreprises ; il ne connaîtra jamais les pressants besoins, la misère désolante, la pauvreté qui engendre le crime ou le désespoir ; et au retour de l'âge il ne sera pas assailli par la crainte de manquer des choses nécessaires à la vie, crainte qui empoisonne les jours de tant de vieillards. S'il ne jouit pas des plaisirs du monde, en retour il est spontanément respecté de tout un peuple, il exerce une influence immense sur le sort des familles et de la société, et il arrive bientôt au suprême but de l'ambition humaine, qui est de dominer et gouverner les peuples. A part la vocation et la prédestination, ces considérations engagent sans doute un grand nombre de jeunes Canadiens à embrasser l'état ecclésiastique. Nous devons reconnaître en justice, que la plupart d'entre eux, s'ils suivent le bel exemple de leurs prédécesseurs, deviendront très utiles au pays comme citoyens et comme défenseurs de la nationalité canadienne. C'est une belle carrière ouverte à la jeunesse, lorsque la divine Providence lui accorde les vertus qui font les bons prêtres, les prêtres-citoyens.

Les beaux-arts ne sont généralement que bien peu encouragés dans un jeune pays où l'on donne toujours la préférence à l'utile et au nécessaire. Cependant l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique et le daguerréotype sont suivis avec succès par plusieurs jeunes Canadiens. Quelques-uns se sont fait de belles renommées et de belles positions sociales. Les bonnes écoles, les longs travaux et les voyages dispendieux que l'étude de la peinture et de la musique exige, et les faibles moyens des classes qui donnent vie et appui à ces deux arts, seront longtemps encore des obstacles qui empêcheront la jeu-

nesse canadienne de les cultiver en grand et de s'en faire un moyen d'avenir. Les progrès de nos grandes villes sont de nature à engager les jeunes gens à étudier l'architecture. Les architectes auront bientôt un beau champ à exploiter. L'homme qui réussirait à établir une école des beaux-arts, soit à Montréal, soit à Québec, où l'on enseignerait surtout l'architecture et la sculpture, rendrait un service éminent à la jeunesse canadienne. Et cette espèce de patriotisme en vaudrait bien une autre; et, selon moi, elle vaudrait mieux que beaucoup d'autres.

Les professions libérales ont fourni et fournissent encore un vaste débouché à la jeunesse canadienne instruite. A défaut d'autres carrières à parcourir, tous les jeunes gens sortant des collèges s'y sont jetés et s'y jettent encore en masse. Aussi sont-elles singulièrement encombrées. L'encombrement est tel, que le vrai mérite, semblable à une belle fleur qui sort souffrante et décolorée d'une touffe de mauvaises herbes, peut à peine, après de longues années de pénibles travaux, se faire jour à travers une masse de nullités intrigantes. Parmi les causes de ce mal, je regrette de le dire, il faut compter le faux orgueil qui engage de pauvres ouvriers et de pauvres agriculteurs à faire de leurs enfants des avocats, des notaires ou des médecins. Plusieurs ont sacrifié leur fortune, leur bonheur et leur repos pour des ingrats qui rougissent d'eux et du toit paternel, et qui souvent refusent de s'asseoir à la table de la famille de peur d'y être vus. Lorsque l'éducation sera plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui au milieu des classes industrielles, ce faux orgueil disparaîtra, au grand bonheur de tous les intéressés. Le manque d'organisation chez les avocats et les notaires est une autre cause de l'encombrement de ces deux belles professions, et l'unique cause de la dégradation dans laquelle elles sont tombées. Un nombre considérable d'aspirants sont annuellement admis à l'étude du droit sans qu'on leur fasse subir un examen préalable pour s'assurer du degré d'éducation qu'ils ont reçu, comme

cela se pratique pour l'étude de la médecine. La majeure partie de ces aspirants n'ont reçu qu'une instruction très élémentaire et savent à peine les premiers rudiments de la langue française. Et quelle étude du droit font ces pauvres gens qui marchent si orgueilleusement et si aveuglément vers la misère? Il s'enferment dans les bureaux de leurs patrons tout le temps qu'il faut pour copier les dossiers des causes ; là, ils n'entendent jamais ou presque jamais aucune dissertation sur le droit ; leurs patrons leur ont dit une fois, "lisez Domat, ou le traité "des obligations, ou le Parfait notaire," et ils croient avoir par ces très simples paroles rempli les devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs étudiants et la société. Après avoir copié les dossiers, les étudiants, du consentement de leurs patrons, se promènent où flânent à volonté, n'ouvrant un livre de droit que dans les accès de spleen ou d'ennui. Au bout de quatre ou cinq années de ces brillantes études, ils choisissent des interrogateurs au milieu de leurs amis, qui souvent eux-mêmes n'ont aucune connaissance du droit ou de la pratique ; on prépare d'un commun accord un certain nombre de questions et de réponses, puis l'on se présente devant un juge, qui, sans égard pour la respectabilité des professions et ne s'occupant nullement de sauvegarder les intérêts de la société, admet d'emblée dans les rangs professionnels tous ceux qui désirent obtenir le titre d'avocat, de notaire, et d'écuyer, par-dessus le marché.

Il suit de là que ces jeunes gens parfaitement incapables, ainsi admis au barreau ou au notariat, deviennent à leur tour les patrons de tous les petits prétentieux qui sachant lire couramment, tant bien que mal, se croient suffisamment instruits pour faire des hommes de loi. Tel patron, tel étudiant ; l'ignorance engendre l'ignorance ; les professions sont avilies, les avocats et les notaires de cette espèce meurent de faim et de désespoir, ou, ce qui est pire, se déshonorent pour gagner de quoi vivre ; et des hommes qui auraient été utiles à la société, s'ils fussent

restés dans leur sphère, lui deviennent à charge pour en être sortis.

Les hommes qui occupent le premier rang dans les professions pourraient remédier à ce mal, s'ils voulaient une bonne fois sortir de leur apathie et travailler d'un seul coup à réhabiliter l'honneur des professions libérales et à préparer un bel avenir à la jeunesse instruite. Qu'on fasse pour l'étude du droit, ce que l'on fait pour l'étude de la médecine. Que l'on organise des bureaux d'examinateurs chargés de faire subir un examen préliminaire aux jeunes gens qui se destinent au barreau ou au notariat. Par ce moyen tous ceux qui ne seront pas suffisamment instruits pour étudier le droit seront renvoyés à l'agriculture, au commerce ou aux métiers, qu'ils pourront honorer tout en se créant un bien-être personnel qu'ils auraient cherché en vain dans les professions. Que l'on établisse ensuite des écoles comme il en existe en Europe, où des professeurs compétents enseigneront le droit aux étudiants ; et ces écoles seraient surtout d'une grande utilité au pays si elles pouvaient parvenir à jeter quelque lumière au milieu des ténèbres où sont enfouis nos droits et nos privilèges, ténèbres qui résultent du mélange inextricable des lois françaises, anglaises et provinciales, expliquées, interprétées, torturées de toutes les manières par des juges qui défont aujourd'hui ce que leurs collègues ont fait hier. On me demandera peut-être, qui soutiendra ces écoles ? Mais elles se soutiendront d'elles-mêmes, comme les écoles de médecine. Les étudiants étant forcés par la loi de suivre les cours de ces écoles, on exigera d'eux l'argent nécessaire pour défrayer les dépenses des écoles et les appointements des maîtres.

Ce sont là des réformes plus impérieuses pour la prospérité et le bonheur du pays que celles dont s'occupent exclusivement les penseurs et les écrivains politiques. Espérons qu'un jour, après le partage des dépouilles du gouvernement responsable, on daignera enfin s'occuper

de l'organisation des professions sur lesquelles reposent l'honneur et la tranquillité des familles.

Des professions libérales passons au commerce. Ici nous trouvons la jeunesse franco-canadienne luttant avec énergie et persévérance contre les mille et un obstacles que soulève dans le commerce le manque d'une éducation spéciale, de capitaux et de relation à l'étranger. Puisque c'est particulièrement sur cette classe de la jeunesse et sur celle qui se dévoue à l'agriculture, que repose l'avenir du pays et de notre nationalité, il est donc du devoir des Canadiens-Français qui jouissent de la confiance de leurs compatriotes de veiller à ce que ces deux classes de la jeunesse reçoivent l'instruction spéciale qu'il leur faut pour exploiter le commerce et l'industrie agricole avec avantage pour elles et pour le pays. Les principaux citoyens pourraient très facilement établir à Montréal une école où l'on enseignerait le commerce à la jeunesse franco-canadienne. Car, ne l'oublions jamais, l'instruction qui nous donne en un mois l'expérience d'un siècle, fera faire plus de progrès au jeune homme en un jour que la routine d'un comptoir canadien ne lui en fera faire dans un an. Les capitaux qu'on emploierait à l'établissement d'une semblable école ne seraient pas perdus, au contraire il est très facile de prouver qu'au bout de deux années, ils rapporteraient un intérêt plus élevé que l'intérêt légal. Pour vous montrer l'utilité d'une semblable institution et la manière dont elle doit être organisée, je ne saurais mieux faire que de vous citer un article de M. Blanqui, aîné, inséré dans le *Dictionnaire du commerce* publié en 1841. Je regrette que la longueur, probablement fatigante, de cet essai, ne me permette pas de citer tout cet excellent écrit ; cependant, dans l'extrait qui va suivre, on verra combien il est facile d'organiser une bonne école commerciale. Après avoir dit que "c'est "une erreur généralement répandue que le commerce "n'est point une science et ne nécessite aucune étude "sérieuse," et avoir fait un tableau de ce que le com-

merce était autrefois en France, M. Blanqui continue ainsi :

"Mais depuis que les progrès de la civilisation ont fait du commerce une puissance en rapprochant tous les peuples et en les rendant tributaires les uns des autres ; depuis que la découverte de plus d'un monde inconnu aux anciens a multiplié et compliqué les relations d'affaires entre les hommes, le commerce est devenu une science de la plus haute importance et dont les moindres branches ont acquis un développement presque incommensurable. La navigation, l'armement, la commission, les changes, les tarifs, les entrepôts, les matières premières, les marchandises fabriquées, ont appelé tour à tour l'attention des négociants. Les assurances ont changé la nature de toutes les combinaisons. Le négociant digne de ce nom doit connaître les usages, les ressources et les périls de toutes les places ; il ne doit être étranger ni à la géographie, ni à la statistique des contrées avec lesquelles il entretient des rapports ; il doit en parler et en comprendre la langue. Il y a dans les hautes spéculations du commerce des difficultés qui ne peuvent être résolues que par une connaissance parfaite du terrain sur lequel on opère ; il y a un art de vendre et d'acheter qui ne ressemble en rien aux procédés de la boutique et qui ne manque pas d'analogie avec les manœuvres de la guerre ; c'est l'ensemble de ces connaissances qui constitue la science du commerce, dont l'enseignement méthodique est d'origine française assez récente, et n'existe, hors de France, que dans une seule ville d'Allemagne, à Leipzig. En Angleterre et en Hollande, où l'habitude des affaires est pour ainsi dire naturelle et familière à tout le monde, l'absence des écoles de commerce s'est rarement fait sentir ; chaque grande maison est une véritable école où l'apprentissage d'un commis suffit pour lui aplanir les obstacles les plus difficiles : partout ailleurs le commerce a besoin d'un enseignement régulier auquel rien ne peut suppléer, si ce n'est une longue pratique achetée par des

expériences souvent fort coûteuses et presque toujours incomplètes. C'est l'absence de cet enseignement qui seule peut expliquer les lenteurs du progrès commercial dans presque toute l'Europe. La plupart des négociants ignorent la cause des crises dont leurs affaires reçoivent le contrecoup ; ils demeurent étrangers aux plus simples questions de l'économie politique, à la jurisprudence commerciale, à l'étude des marchandises, et ils ne savent comment appuyer leurs griefs toutes les fois qu'il s'agit d'en réclamer le redressement.

"Frappés de cet état de choses de plus en plus incompatible avec le mouvement général des idées et des affaires, une réunion de négociants et de savants, au premier rang desquels brillaient Casimir Perrier, Ternaux, M. Jacques Laffitte, et le vénérable Chaptal, de si regrettable mémoire, conçurent, vers l'année 1820, l'idée d'un grand établissement destiné à l'enseignement du commerce, et ils en facilitèrent la fondation par leurs souscriptions. Les études y furent partagées en trois grandes divisions appelées comptoirs, et les matières de l'enseignement réparties entre ces trois comptoirs d'une manière régulière. Les élèves étudiaient dans le premier l'arithmétique, la géographie, les matières premières, les langues vivantes, les usages généraux du commerce ; dans le deuxième, ils commençaient l'étude de la comptabilité, des changes, du droit commercial et de l'économie politique; et dans le troisième, ils appliquaient à des opérations pratiques fictives les connaissances acquises dans les comptoirs précédents. Un musée d'échantillons de toutes les matières premières de l'industrie, soies, laines, cotons, indigos, cochenilles, bois de teinture, sucres, thés et cafés, leur facilitait les moyens de reconnaître les variétés de chaque produit, ses défauts, ses nuances, ses avaries, ses sophistications. Deux cours très importants complétaient cet enseignement, et facilitaient aux jeunes commerçants les moyens de conduire une usine, un cours de chimie appliquée aux arts et un cours de dessin des machines.

Enfin des conférences sérieuses sur la jurisprudence commerciale et même sur les procès pendant devant la magistrature consulaire, exerçaient les élève à l'étude des affaires et au talent de la parole.

"En peu d'années, cet établissement, aujourd'hui dirigé par l'auteur de cet article, s'est élevé à un très haut degré de prospérité. On y vit accourir des élèves de toutes les parties du monde, et on y compte en ce moment des sujets de vingt nations différentes, des Turcs de Constantinople et de Smyrne, des Américains du Nord et du Sud, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Polonais, tous réunis sous les auspices du commerce et de la paix. Des opérations fictives sont traitées entre ces divers élèves, qui parlent presque tous plusieurs langues et qui préludent par les travaux de leurs comptoirs à des relations plus sérieuses. On leur met sous les yeux les prix courants authentiques des principales places de l'Europe, les tarifs des douanes, tous les documents, en un mot, capables de les intéresser, et plus d'une fois on a été surpris de la facilité extrême avec laquelle des jeunes gens encore imberbes se pénétraient de tous les détails du commerce et en comprenaient les plus hautes spéculations. Des examens publics ont longtemps signalé ces progrès remarquables et l'utilité d'un enseignement dont plus de mille sujets distingués attestent aujourd'hui dans le monde commercial l'importance et la portée. Au milieu de l'encombrement général de toutes les professions, la carrière commerciale offre aujourd'hui un avenir certain aux jeunes gens qui s'y sont préparés par des études méthodiques."

Cet article, dont les dernières lignes semblent avoir été écrites pour notre pays, mérite d'être relu et médité par nos principaux citoyens, et surtout par nos principaux marchands. Quel noble exemple à suivre pour eux, que celui de Casimir Perrier, Ternaux, Jacques Laffitte et Chaptal se réunissant pour discuter les intérêts de la jeunesse, et fondant par leurs souscriptions une institution

où elle se prépare à enricher la France et à la placer à la tête du monde commercial, comme elle est déjà à la tête du monde littéraire ! Comme nous serions heureux nous aussi, la jeunesse franco-canadienne, de pouvoir nous préparer à placer le Canada français à la tête du commerce canadien, comme il est déjà à la tête de la phalange coloniale qui réclame, comme sujets britanniques, la liberté constitutionnelle ! L'espérance ! l'espérance fait supporter bien des maux et comble aussi bien des désirs !

Deux carrières dont je n'ai pas encore parlé, et qui sont en dehors de l'industrie et de l'agriculture, sont ouvertes au jeune Canadien : il peut devenir arpenteur ou pilote. Ces deux professions demandent des études spéciales qui pourraient probablement se faire dans une seule et même école. Un respectable citoyen de Québec qui veut bien m'honorer de son amitié a déjà proposé aux chambres d'établir une école de marine où l'on formerait les pilotes ; mais malheureusement les clameurs des partisans politiques ont empêché sa voix de se faire entendre. J'espère, cependant, qu'un jour, si les ministres responsables et ceux qui veulent le devenir peuvent vider leurs interminables querelles, cet honnête citoyen renouvellera sa proposition et qu'avant qu'il soit longtemps il se formera dans le pays des marins canadiens qui fourniront à la marine marchande des capitaines sûrs et distingués.

Nous arrivons maintenant aux métiers. Partout la jeunesse des classes ouvrières est honteusement abandonnée et impitoyablement exploitée, et en Canada plus qu'ailleurs. Les gouvernements et les classes élevées de la société, si empressés dans les jours de danger ou dans les grandes catastrophes, de demander le secours ou l'appui de ces vigoureux jeunes gens des ateliers et des chantiers, les laissent plongés dans la plus affreuse ignorance et les abandonnent sans souci à l'ignominieuse cupidité des maîtres. Les partisans politiques, si démocrates et si patriotiques aux jours des élections et de l'agitation, n'ont rien à dire, rien à proposer en faveur des classes

ouvrières lorsqu'ils sont arrivés à la chambre des députés et de là au pouvoir.

Les ouvriers canadiens-français sont, de l'aveu de tout le monde, les meilleurs et les plus habiles travailleurs que l'on puisse trouver en Amérique. Ils sont très recherchés par les entrepreneurs pour leur capacité, leur assiduité et leur honnêteté. Mais ils sont presque toujours des travailleurs à la journée, et deviennent très rarement des entrepreneurs d'industrie. Et d'où vient cela, si ce n'est du manque d'instruction ? Les écoles élémentaires ne suffisent pas pour former un maître ouvrier. En premier lieu, l'enfant de l'ouvrier ne peut aller à l'école que jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, époque où il entre en apprentissage, parce que son père ne peut plus le nourrir ni le vêtir. Puis, une fois livré entre les mains d'un maître, il ne peut plus songer à s'instruire ; il faut qu'il travaille jour et nuit pour le profit d'un homme au cœur de fer qui ne songe nullement à faire de ses apprentis de bons citoyens, mais qui vise seulement à en faire de bonnes machines, au détriment de leur santé et de leur intelligence.

Et lors même que l'apprenti voudrait s'instruire, après ses heures de travail, il ne le pourrait pas : les écoles sont fermées. De livres il ne peut s'en procurer, nous n'avons pas de bibliothèque publique où il puisse en emprunter sans payer une certaine rémunération, et l'apprenti qui ne gagne pas assez pour se vêtir, n'a pas d'argent à dépenser pour la nourriture de son intelligence. Mais l'Œuvre des bons livres ? me direz-vous; oui, l'Œuvre des bons livres lui fournira des livres gratis, mais quels livres ? des historiettes religieuses, qui lui aideront bien à sauver son âme, mais qui ne lui enseigneront pas les moyens de faire vivre son corps ; et à l'Œuvre des bons livres même, il faut payer une piastre par année pour pouvoir se procurer les bons ouvrages, les ouvrages instructifs. D'ailleurs, à l'Œuvre des bons livres on ne délivre les livres qu'au milieu du jour, et au milieu du

jour l'apprenti et le jeune ouvrier travaillent et ne se promènent pas. Je suis encore bien jeune, messieurs, et cependant je me rappelle qu'il fut un temps où j'aurais été mille fois heureux, s'il eût existé dans Québec une société comme l'Institut, où j'aurais pu, en sortant de l'atelier, aller lire les journaux et me pourvoir de livres. L'Institut a le mérite d'offrir aux jeunes ouvriers et aux apprentis une chambre de lecture et une bibliothèque ouverte en tout temps ; nous voyons avec plaisir un certain nombre en profiter, et j'ai lieu de croire que chaque année il s'accroîtra considérablement.

Pour former de bons ouvriers, de bons chefs d'atelier, de bons entrepreneurs d'industrie, le gouvernement devrait ouvrir dans les villes des écoles où l'on enseignerait aux apprentis et aux jeunes ouvriers, outre la lecture, l'écriture et l'arithmétique, les éléments de la géométrie, de la physique, de la chimie et de la mécanique. Les maîtres devraient être forcés, comme ils le sont en Prusse, d'envoyer leurs apprentis à ces écoles pendant certaines heures du jour ou de la soirée. Les frères des écoles chrétiennes, qui ont déjà formé des classes d'ouvriers qu'ils instruisent pendant les longues soirées d'hiver, et qui ont droit à la reconnaissance du pays pour ce nouveau dévouement, ont donné un exemple que le gouvernement, ou à son défaut, les citoyens devraient s'empresser de suivre en établissant des écoles industrielles sur une plus vaste échelle. Cela pourrait se faire peut-être pour les Canadiens-Français, si nos principaux citoyens demandaient aux frères des écoles chrétiennes d'ouvrir des écoles spéciales pour l'instruction des apprentis et des jeunes ouvriers ; il est tout probable que les frères ne s'y refuseraient pas. Voilà une belle occasion pour les hommes publics d'exercer leur patriotisme, de travailler à l'avancement du peuple, qu'ils paraissent tant aimer, et de s'assurer une reconnaissance qui les suivrait au delà de la tombe.

Messieurs, si des villes nous portons les yeux sur les

campagnes, quelles scènes désolantes s'offrent à nos regards ! La jeunesse, la belle jeunesse de nos paroisses et de nos villages s'épuise infructueusement à chercher dans un sol ruiné par la déplorable routine, un bien-être qu'elle ne trouvera jamais. Dégoûtée d'un travail qui ne lui rapporte que du chagrin et de la misère, elle abandonne les terres défrichées par ses ancêtres pour se réfugier aux État-Unis ou dans les chantiers du Haut-Canada. Tous les ans, le Canada français perd son plus beau sang par cette plaie qui pourrait bien devenir incurable, si l'on n'y porte promptement remède. Tous les ans, un certain nombre de terres passe des familles canadiennes à des familles étrangères. Je me rappelle avoir vu dans le Haut-Canada plusieurs familles aisées du district de Montréal qui avaient vendu leurs terres, parce qu'elles étaient ruinées, disaient-elles, pour émigrer sur les bords du lac Huron, où elles avaient été précédées par un grand nombre de jeunes Canadiens.

Mais comment guérir ce mal dont vous vous plaignez ? m'ont souvent dit des gens que leur profonde apathie me fait détester souverainement. Comment guérir ce mal ? mais deux remèdes très simples s'offrent aux législateurs et aux capitalistes franco-canadiens, si l'amour de la nationalité faisait battre leurs cœurs : établir des fermes-modèles dans chaque comté et même dans chaque paroisse, et former des sociétés en commandite aux fins d'acheter des terres du gouvernement pour les concéder ensuite, moyennant une petite rente, à nos jeunes cultivateurs.

Ces sociétés seraient non seulement des institutions patriotiques, mais encore des sources de richesse pour les actionnaires, beaucoup plus fécondes, selon moi, que ne le seront jamais les entreprises des mines de cuivre du lac Supérieur, ou des compagnies de transport, ou des compagnies de chemin de fer. Outre les terres, elles pourraient encore vendre aux défricheurs, toujours moyennant un faible intérêt, des instruments d'agriculture, des se-

mences et des bestiaux. L'établissement de semblables sociétés serait un bienfait national ; et l'on verrait bien vite le Canada français, au lieu de rester renfermé dans l'étroite vallée du Saint-Laurent, s'étendre d'un côté au Saguenay, de l'autre dans les townships de l'Est, et aussi, en toute probabilité, dans les fertiles contrées du Haut-Canada, où nous comptons déjà plus de quinze mille de nos compatriotes.

Voilà, messieurs, comment avec un peu d'énergie et de patriotisme l'on pourrait travailler à la consolidation de notre nationalité, en instruisant la jeunesse franco-canadienne, ou plutôt en complétant l'instruction qu'elle reçoit aux collèges et aux écoles élémentaires ; en lui facilitant l'étude du droit et en organisant les professions; en lui ouvrant des écoles pour l'étude de certains arts, de certaines sciences, du commerce et de l'industrie ; en établissant des fermes-modèles pour l'instruction des cultivateurs ; et finalement en achetant des terres pour les revendre aux jeunes gens des campagnes que la pauvreté chasse du pays.

Dans tout ce qui précède, je ne vois rien d'impraticable, au contraire, je vois des choses très faciles à faire pour des hommes de bonne volonté qui seraient animés d'un esprit de patriotisme sincère. Mais du patriotisme, messieurs, j'en entends souvent parler, mais je suis encore à découvrir ce qu'il a fait de bon, de palpable, de durable pour la jeunesse franco-canadienne. Retranchez les noms de quelques bons prêtres et de quelques laïques qui ont fondé ou soutenu des collèges, de la liste des patriotes que nous connaissons tous ; retranchez encore ce petit nombre de citoyens qui nous ont encouragés dans nos efforts pour maintenir et agrandir notre Institut, et je vous déclare sincèrement que parmi tout le reste je n'en vois pas un qui mérite de porter le beau nom de patriote, d'ami de son pays. Mais cet amour du pays ne doit pas être un vain nom, une affaire de convention ; ce ne doit pas être seulement une affaire d'élection ou de

gazette ; ce ne doit pas être une chose dont l'on se revêt comme d'un bel habit pour aller au bal. Non, le patriotisme n'existe pas sur les lèvres, mais dans le cœur ; il n'existe pas dans les paroles, mais dans les actions. Et où sont les actions de tous ces grands patriotes, à discours interminables, que nous voyons se débattre avec tant de fracas dans les rangs ministériels, dans le juste milieu et dans l'opposition ? Quelles institutions ont-ils créées ? Quelles sociétés ont-ils fondées ? Qu'ont-ils entrepris pour l'avantage de la jeunesse canadienne ? Rien, messieurs, rien. Heureux encore avons-nous été lorsqu'ils n'ont pas entravé les efforts des jeunes gens qui désirent voir sortir notre population de l'état d'infériorité où elle se trouve. On peut dire des hommes de notre temps ce que Chateaubriand a dit des hommes de la restauration, que dans une lutte misérable d'ambition vulgaire on a laissé le monde s'arranger sans guide.

N'avons-nous pas nous-mêmes, dans nos efforts pour rendre l'Institut canadien aussi utile qu'il doit l'être, éprouvé toute espèce de refus de la part des gens que leur position sociale devait engager à nous prêter leur appui ? Avons-nous pu trouver plus de quatre *lectureurs* dans une grande cité comme Montréal, qui renferme tant d'hommes de talent et de science ? Sous les plus simples prétextes n'a-t-on pas refusé de descendre au milieu de nous pour nous instruire, malgré nos pressantes sollicitations ? L'indifférence et l'apathie des hommes instruits ont paralysé en partie les vues de l'Institut. Nous espérions voir les amis du pays se servir de l'Institut pour répandre l'instruction et le goût de l'étude au milieu des jeunes gens de la capitale ; nous espérions les voir profiter de cette institution pour préparer les jeunes générations franco-canadiennes au rôle important qu'elles doivent remplir en Amérique ; mais nous avons été déçus dans nos espérances.

Ils sont bien coupables les hommes qui voient le progrès des idées tout changer, tout renouveler dans nos

relations politiques et commerciales avec la Grande-Bretagne ; qui voient la mère patrie nous concéder un à un les privilèges qui préparent les colonies à l'indépendance, et qui ne font rien pour mettre la jeunesse canadienne au niveau de la nouvelle position que va prendre le pays et vis-à-vis l'Angleterre, et vis-à-vis les colonies inférieures et vis-à-vis les États-Unis.

Cependant, la jeunesse franco-canadienne semble comprendre parfaitement les devoirs qu'elle aura à remplir dans quelques années. Elle a secoué l'apathie proverbiale de ses ancêtres. Semblable à la chrysalide, débarrassée des liens qui la retenaient dans la poussière, elle prend son essor vers les régions élevées du progrès ; elle s'agite, se remue, enfante et détruit sans ni se lasser, ni se décourager, ni se désespérer. Elle a fondé en peu d'années la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, les sociétés des études scientifiques et de discussion de la même ville ; la société littéraire et dramatique des Trois-Rivières ; la société des Amis et l'Institut canadien de Montréal ; elle a fondé des sociétés nationales et des journaux dans les campagnes et dans les villes. Connaissant le pouvoir de l'association, elle se réunit pour tout ce qu'elle veut entreprendre, en disant comme Lamennais, "ce qu'un ne peut faire, dix le feront."

Bien des gens, dont tout le mérite consiste en un excessif amour de la critique, se moquent des travaux et des œuvres informes de la jeunesse, sans comprendre le principe interne dont ces travaux et ces œuvres sont la manifestation. Si la jeunesse s'agite, se remue, c'est qu'elle sent en elle des besoins que la société ne satisfait point. Si elle fonde des associations nationales ou littéraires, c'est parce que les hommes mûrs ont toujours négligé de le faire. Si elle établit et rédige des journaux, c'est parce que les hommes qui devraient en établir et en rédiger pour elle n'ont pas le courage ou le patriotisme de le faire.

Ses œuvres sont informes, dit-on, ses entreprises mes-

quines et quelquefois ridicules ; j'avoue que cela peut être vrai jusqu'à un certain point, mais le fait en lui-même, l'œuvre ou l'entreprise, est une preuve que la jeunesse a de la volonté, de l'énergie et qu'elle travaille ; si l'expérience lui manque, laissez faire, le temps lui en donnera suffisamment, et elle polira alors ce qu'elle ne fait qu'ébaucher aujourd'hui.

Que les moqueurs, les critiques et les satiriques des salons, des boudoirs ou des coins de rues, citent à la jeunesse franco-canadienne les exemples qu'ils lui ont donnés; qu'ils lui montrent leurs travaux, leurs œuvres, leurs écrits, comme modèles à suivre, et les jeunes gens laborieux seront heureux de les imiter, de les copier s'ils ont quelque mérite. Mais s'ils n'ont rien produit et ne produisent rien encore ; s'ils n'ont jamais travaillé et ne travaillent pas encore ; s'ils n'ont jamais connu le vrai patriotisme et ne le connaissent pas encore ; s'ils ont toujours été des nullités et le sont encore ; si par leurs niais propos ils ont toujours nui au progrès de la nationalité canadienne et lui nuisent encore ; qu'ils soient à jamais honnis et méprisés par tout jeune homme studieux ou laborieux qui sent un cœur battre dans sa poitrine et l'intelligence remuer son esprit, car, comme le dit un livre chrétien, " leur parole n'est qu'un vain son qui frappe " l'air et ne nous touche pas."

Puisque la jeunesse canadienne-française est abandonnée à elle-même ; puisqu'elle n'a aucun secours, aucun appui à attendre du gouvernement et de ses indolents concitoyens ; puisque seule elle doit se forger des armes pour défendre, dans quelques années, les intérêts du Canada français dans les combats constitutionnels que se livreront les partis politiques ; puisque seule elle doit se préparer à lutter contre l'industrie et le commerce étrangers ; que par l'étude, le travail, les sacrifices, la volonté, l'énergie, le courage, la persévérance, l'union et l'encouragement mutuel, elle se montre digne de l'appui qu'on lui refuse, et capable de suppléer en quelque sorte, par

son zèle et son intelligence, aux institutions qui lui manquent et à l'encouragement qu'elle ne reçoit pas.

Ce qu'elle a déjà fait pour le pays et pour la nationalité est une preuve qu'elle peut faire beaucoup quand elle le veut. Et si elle a foi en sa force, si elle se pénètre bien de l'esprit d'association, si elle ne forme qu'un faisceau, et qu'elle marche unanimement dans la même voie, elle changera bientôt sa position, elle culbutera les obstacles, et après avoir battu en brèche la forteresse des préjugés et des griefs, elle arborera sur ses ruines le drapeau national triomphant.

Sir Robert Peel disait un jour à la jeunesse écossaise, et en terminant je le répète avec lui à tous les jeunes Canadiens : " Ne vous effrayez pas des difficultés ; mais " combattez-les et affrontez-les : il n'y a que la première " victoire qui coûte, et un premier succès est toujours " garant d'un second."

J. HUSTON.

1847

LA FEMME

Et la femme est si belle et si douce en ses mœurs,
Source de pureté qui nous donne la vie,
Un ange sur la terre, à qui Dieu nous confie
Pour faire notre joie et nous rendre meilleurs.

Tu la vois à genoux, auprès de ton berceau,
Lever les yeux au ciel, enfant, elle est ta mère ;
Ses larmes, ses soupirs t'éloignent du tombeau ;
Dieu prolongeant tes jours exauce sa prière.

Et toi tu te fais homme et sur ton noble front
Rayonne la fierté, l'amour de la patrie.
Au faîte des honneurs on proclame ton nom.
Combien tu dois de soins à ta mère chérie !

Au milieu des plaisirs que t'offre le hasard,
Tu vois encor ta sœur, riante jeune fille,
Enlacée à ton bras, demander ton regard;
Sa beauté plaît à tous, son innocence brille.

Vierge tendre et naïve, elle veut ton amour,
Ton amour fraternel qui remplit sa pensée,
Et t'offre sa candeur qui te paie au retour,
Limpide et vivifiante ainsi que la rosée.

Mais la plus sainte chose est l'épouse que Dieu
Te remet à l'autel, entre toutes choisie ;
Son pur tressaillement t'anime d'un doux feu ;
Tu goûtes le bonheur, jouis de sa poésie.

Homme, oh ! tu dois l'aimer, tu sais son dévouement,
L'éclat de ses attraits charme ton existence,
Tombe donc à ses pieds et fais-lui le serment
Qu'à son âme soumise elle aura ta constance.

Et toi devenu père, au jour de ton désir,
Qui connais ton devoir en ce moment d'ivresse,
Tu promets au Seigneur d'oublier le plaisir
Pour ceindre ton enfant d'une vive tendresse.

Ah ! sème sur ses pas les plus brillantes fleurs,
Orne-la de vertus, épanche le calice
Qui donne tant de joie et remplit de douceurs
La vierge en son printemps pour qu'elle ne périsse.

Car la femme est si belle et si douce en ses mœurs,
Source de pureté qui nous donne la vie,
Un ange sur la terre, à qui Dieu nous confie
Pour faire notre joie et nous rendre meilleurs.

CHS LÉVESQUE.

1847

L'IVROGNE

C'était un samedi soir, la pluie tombait par torrents . . Une femme à haute taille était assise dans une pauvre maison, sur la seule chaise qui restait. Malgré sa maigreur extrême et les traces que la misère et le chagrin avaient empreintes sur sa figure, on reconnaissait encore en elle les vestiges d'une femme aussi belle qu'aimable. Elle chantait à demi-voix, sur un ton doux et plaintif, comme pour calmer les douleurs d'un petit enfant malade dont

les cris déchiraient le cœur ; à côté d'elle on voyait une petite fille assise sur le plancher, et dont le regard douloureusement fixé sur sa mère, semblait demander quelque chose. Et la pauvre mère, navrée de douleur, cherchait à sourire à son enfant. Pour cacher les larmes qui roulaient sur ses joues, elle disait à voix basse : " Ma " chère enfant, il va bientôt arriver, alors ma bonne petite " fille aura à souper . . "

Un instant après, la porte s'ouvrait pour laisser entrer un enfant dont la bonne mine et la beauté se faisaient jour à travers les haillons dont il était couvert. "Ils n'ont " rien voulu m'avancer, ma chère maman, dit-il avec un " ton de désespoir. Ils disent que mon père ne fait que " boire, et qu'ils courent risque de ne pas être payés pour " ce qu'il nous ont déjà donné . . " Le pauvre enfant, étouffé dans les sanglots, ne put en dire plus long. La malheureuse femme reste quelques moments muette de douleur. Enfin reprenant quelque force : "Eh bien ! " Édouard, qu'allons-nous devenir? . . c'est demain " dimanche, et nous allons certainement mourir de faim, " à moins que tu n'ailles de nouveau . . (elle n'osait " prononcer le mot) chez ton oncle, pour lui demander " quelques schellings. Il me semble que si tu lui fais con- " naître l'affreuse misère à laquelle nous sommes réduits, " il ne pourra nous refuser . . " L'enfant veut en vain cacher la peine que lui cause la proposition de sa mère ; ses joues si pâles se teignent tout d'un coup d'un rouge écarlate par la violence qu'il se fait ; son bon œil si doux brille d'un éclat inaccoutumé.—" Oh ! ma mère, s'écrie- " t-il, que me demandez-vous ? . . Non, jamais, jamais . " j'aime mieux mille fois souffrir les horreur de la faim, " j'aime mieux quêter . . j'aime mieux mourir . . Oh ! " ma mère, je vous en conjure, ne me commandez pas " d'aller chez mon oncle . . " Et en prononçant ces paroles, il se cachait le visage entre ses mains, qu'il tenait appuyées sur la table.

Il s'ensuivit un long silence, qui ne fut interrompu

que par la petite fille : " Maman, dit-elle, vous m'aviez " promis de me donner à souper, lorsque Édouard serait " de retour ; je vous en prie, j'ai faim, donnez-moi donc " un petit morceau de pain . . Vous ai-je donc fait de la " peine, chère petite maman, pour que vous ne m'ayez " rien donné à manger aujourd'hui ? je n'en puis plus . . " Mais pourquoi donc pleurez-vous ?" La mère, pressant cette chère petite, ne put lui répondre que par ses sanglots . . En ce moment, Édouard levait la tête de dessus la table ; son visage était revenu à sa pâleur naturelle, et cet air de vivacité qu'il avait un instant auparavant, avait fait place à l'abattement. Il s'avance vers sa mère, passe ses bras autour de son cou, et l'embrasse avec toute l'effusion d'un bon cœur. " Chère et tendre mère, lui dit-il, " pardonnez-moi, je vous en prie . . je ne savais ce que " je disais . . Oh ! je vous en conjure, ne me faites pas " mourir avec ces larmes que vous versez et qui me " reprochent le malheur que j'ai eu d'augmenter vos " chagrins par ma désobéissance. Je pars tout de suite . " Après tout, il ne peut toujours me traiter plus durement " qu'il l'a fait l'autre jour . . Ma mère, ma chère mère, " prenez un peu de courage, je vous en conjure ; priez " pour moi, je vais vous chercher du pain . . "

—" Edouard, répliqua la mère éplorée, en le pressant " contre son cœur, mon Édouard, ce serait avec joie que " je ferais le sacrifice de ma vie, pour exempter la moin- " dre peine à un enfant qui m'a toujours été aussi bon et " aussi soumis que toi, mon cher. Tu sais que ce n'est " pas pour moi que je te prie de faire une démarche dont " la seule pensée m'accable autant que toi . . mais (en " lui montrant ses petites sœurs) c'est pour leur amour " que tu vas m'obliger, et que tu vas, encore cette fois, " montrer ton bon cœur pour ta mère."

Un instant après, elle était seule, à genoux, et priait en tenant dans ses bras ses enfants qu'elle arrosait de larmes. Il est impossible de dire combien les instants qui s'écoulaient paraissaient longs à cette mère dont le cœur

était à la fois brisé par tant de douleurs . . Bien des fois elle se leva, et ouvrant la porte, elle regardait ; mais elle ne voyait que les ténèbres d'une nuit dont l'obscurité était encore augmentée par l'orage qui grondait. Elle prêtait l'oreille au moindre bruit qu'elle croyait entendre . . Enfin elle reconnut les pas de l'enfant si cher à son cœur. Il rentre, et cette fois-ci il apportait quelque nourriture. Mais il ne conta pas à sa mère avec quel mépris il avait été repoussé de bien des portes, quelles insultes il lui avait fallu recevoir partout. Il ne lui dit pas dans combien d'endroits on lui avait dit que ça ne convenait pas de donner du pain, qu'on avait tant de peine à gagner, pour nourrir un ivrogne avec ses paresseux d'enfants ; il ne lui dit pas quels affronts il avait reçus pour son amour ; et combien de fois il avait été forcé de se jeter aux genoux de ceux qui le repoussaient, en les conjurant de lui donner un petit morceau de pain pour sa mère et ses petites sœurs, qui mouraient de faim. Mais la fièvre mortelle qui colorait, de ses feux dévorants, la figure de son enfant, et les larges gouttes de sueur qui tombaient de son front, racontaient plus éloquemment qu'aucune voix, à cette mère infortunée, ce que son enfant avait souffert pour elle . . Ses forces étaient épuisées : il tombe sans connaissance entre ses bras. Aux premiers cris de douleur de cette pauvre femme, succède un long silence . . Puis revenant un peu à lui-même : " Ma mère, dit-il, prenez ma main, mettez-la sur votre " cœur . . Pourquoi pleurez-vous, ajouta-il après un " moment de repos, pourquoi pleurez-vous, ma mère ? " est-ce parce que aujourd'hui vous avez un enfant sur la " terre, et que demain il sera au ciel ? Pourquoi pleurez-" vous ? . . je m'en vais quitter ce monde si plein de " misères, ce monde où vous n'avez eu que du chagrin et " des soucis, pour ce ciel si beau dont nous avons si sou-" vent parlé tous les deux. Je n'ai plus qu'un moment " de vie : déjà je sens mes yeux qui se ferment à la " lumière. La mort a déjà la main sur moi ; je n'ai

" qu'un seul regret en quittant si jeune la vie : oh ! ma " mère, c'est d'être séparé de vous . . Ah ! si je pou- " vais vous amener avec moi ! mais j'espère que vous " allez bientôt me suivre . . " Les mots qu'il voulut encore prononcer étaient inintelligibles. Sa tête se pencha sur le sein de sa mère ; puis poussant un profond et dernier soupir, il laissa échapper son âme pour aller au ciel, jouir, comme il l'espérait, d'une meilleure vie. Et la mère trop infortunée tomba sans parole et sans force sur le cadavre inanimé de son enfant . .

Plusieurs heures s'étaient écoulées : et, sans connaissance, elle tenait toujours le corps de son fils entre ses bras ; on eût dit qu'elle était morte, et qu'elle aussi avait dit un éternel adieu aux peines et aux misères de cette vie. Tout d'un coup, la porte, poussée violemment, s'ouvre avec bruit, et un homme ivre rentre en chancelant . . Il regarde, d'un air stupide, autour de lui, comme pour connaître où il se trouve. A la fin il reconnaît sa femme ; et, s'élançant vers elle, il la saisit par le bras et la tire avec brutalité.

Un profond soupir qu'elle pousse fait connaître qu'elle revient à elle . . Puis l'apercevant, elle se lève, et lui montrant le cadavre de son enfant : " Le vois-tu, s'écria- " t-elle, le reconnais-tu ? sais-tu qui est celui qui a écrasé " cet enfant sous le poids des peines et des angoisses ? " sais-tu qui lui a donné en partage, dès son entrée dans " le monde, la pauvreté, la misère et la honte, et qui a " rempli la coupe de la vie de cet ange d'un fiel si amer " qu'il en a détourné les lèvres, et qu'il n'a pu en sup- " porter l'amertume ? Monstre ! ai-je besoin de le dire, " sais-tu qui a enfoncé le poignard dans le cœur de cet " enfant ? C'est un père ivrogne ! c'est toi qui as creusé " son tombeau, c'est toi qui m'as ôté mon enfant, c'est toi " qui as déchiré le cœur de la femme que tu avais fait ser- " ment de rendre heureuse ! . . "

Le malheureux père, stupéfait, ne pouvait prononcer une seule parole. Son ivresse s'était complètement passée

à la vue du triste spectacle qu'il avait devant les yeux. La voix de sa conscience lui faisait des reproches aussi mérités et encore plus forts que ceux de sa femme.

Pour apaiser ses remords et oublier son chagrin, il court à l'auberge voisine, et s'enivre ! . .

C. CHINIQUY (1).

1847

DERNIERS SOUPIRS

LA JEUNE FILLE

La nature est aimable au retour du printemps,
Flore embaume les lis et donne son encens
Aux guirlandes de roses.

Mon âme était soumise aux vives émotions,
Et le jour le plus beau me prêtait ses rayons.
Je voyais douces choses.

Quand la brise venait caresser mes cheveux,
Assise sous le hêtre, en regardant les cieux,
J'élevais ma pensée.

(1) M. Charles Chiniquy est né à Kamouraska, district de Québec, le 30 juillet 1809. Après avoir fait son cours d'études au collège de Nicolet, il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1833 ; puis ayant été curé de Beauport et de Kamouraska, il entra chez les Pères Oblats, à Longueuil, et au bout de dix-huit mois il abandonna ces derniers religieux pour se livrer entièrement à la prédication de la tempérance dans l'usage des liqueurs enivrantes. Il a eu de beaux succès dans la cause dont il s'est fait l'ardent apôtre : à son appel des milliers de personnes se sont rangées sous son drapeau. Comme récompense de ses rudes travaux, les adeptes de la tempérance à Montréal lui présentèrent une médaille d'or, le 15 juillet 1849, et l'assemblée législative lui vota une somme de cinq cents louis. Il a publié un *Manuel de tempérance*, dont nous avons extrait quelques pages, afin de donner une idée du genre et du style de M. Chiniquy. Il collabora aux *Mélanges religieux* de 1846 à 1856. Son apostasie, en 1857, a profondément affligé tous les cœurs catholiques, l'a rendu tristement célèbre.

Et l'étoile du soir recevait mes désirs.
Tout me paraissait d'or. J'ai connu les plaisirs
Purs comme la rosée.

Hélas ! dans mon chemin tout parsemé de fleurs,
La vie était pour moi si pleine de douceurs . .
Je finis ma carrière.

De ce monde joyeux l'aspect le plus brillant
M'entraînait dans sa course et me laisse en mourant,
Mon Dieu ! la froide bière.

Ma beauté se flétrit qui parlait aux amours.
Il faut donc tout quitter et périr pour toujours . .
Mais la mort a des charmes.

Au chevet de mon lit veille la piété,
Qui me dit à genoux : pense à l'éternité !
Oh ! c'est ma mère en larmes.

Si ma faible existence a méconnu ta loi,
Mon cœur s'est repenti ; Seigneur, pardonne-moi,
J'adore ta parole . .

J'abandonne la terre et je meurs sans regrets,
Bénissant de mon Dieu les trop sages décrets . .
Mon âme au ciel s'envole.

CHS LÉVESQUE.

1847

LES BOISSONS SONT-ELLES BONNES EN QUELQUES CIRCONSTANCES ?

Le plus grand de tous les malheurs pour les peuples, comme pour les individus, est de croire *bien* ce qui est *mal*, et de considérer *bon* ce qui est *mauvais*. Voilà la cause de tous les crimes, voilà la source de toutes les misères de l'homme. Aussi, quand notre grand, notre éternel ennemi veut nous faire du mal, il lance un faux principe parmi nous ; il commence par tromper les intelligences : l'intelligence trompée a bientôt séduit le cœur, les fausses idées engendrent les mauvaises actions, et les crimes, les larmes et la désolation suivent de près. Ainsi l'homme aux noirs projets sort de sa maison pendant la

nuit profonde, il tient en sa main une torche. On dirait qu'il veut éclairer le voyageur, l'empêcher de s'égarer au milieu des ténèbres, mais non : depuis longtemps il nourrit la haine contre son ennemi, et cherche l'occasion de se venger. Il s'avance ; et le flambeau répand autour de lui une sombre lueur ; son cœur palpite d'une joie infernale, son œil brille comme celui du tigre qui s'élance sur sa victime. Il regarde : personne ne le voit, personne ne le soupçonne ; tout est dans le tranquille et mystérieux repos du sommeil. Mais un cri d'alarme se fait entendre : on accourt de tous côtés. C'est en vain que chacun cherche à arrêter l'incendie. La flamme dévorante s'élance au-dessus des toits avec fureur, et bientôt les toits s'écroulent avec fracas. Une épaisse et noire fumée s'élance, en roulant sur elle-même, jusqu'à la nue, et porte la consternation dans le cœur de ceux-là même qui semblent le plus à l'abri du danger.

Ainsi, dans cette vallée de larmes, l'homme qui marche comme à tâtons au milieu des ténèbres, prend souvent pour une lumière bienfaisante le flambeau qui n'est allumé que pour porter partout la désolation et la ruine. Il faudrait une plume trempée dans le sang et les larmes pour décrire tous les malheurs, tous les crimes secrets et publics, tous les péchés qu'a enfantés parmi nous la fatale croyance que les boissons étaient bonnes et qu'elles étaient un de ces mille dons que Dieu a faits à l'homme pour l'aider à soutenir ou à réparer ses forces. C'est sous ce faux principe que la mère en donne à son enfant malade ; que le journalier en prend au milieu de ses pénibles travaux; que le Canadien de tout état a cru jusqu'à présent n'avoir rien de mieux à offrir à l'ami où à l'hôte qui le visite, qu'un verre de boisson : c'est parce qu'on les croyait bonnes qu'on en prenait entre les repas et en tout temps. Nous ne craignons pas d'être contredit par personne en le proclamant : c'est à l'abri de cette fausse croyance, de ce faux principe, que le démon a entraîné dans l'abîme de l'ivrognerie une foule d'hommes

généreux qui semblaient, par leurs vertus, leurs connaissances et leur caractère, le plus à l'abri de ce malheur ; et qu'il a porté la honte et la misère hideuse dans tant de familles respectables qui, sans la boisson, seraient devenues heureuses et prospères. Mais de même que, dans la comparaison dont nous nous servions il n'y a qu'un instant, on aurait pu arrêter le plus funeste et le plus destructeur incendie, en éteignant le flambeau dont on avait cru apercevoir briller la lumière, ainsi on ne pourra détourner l'ivrognerie et les crimes que ce vice hideux traîne à sa suite, qu'en détruisant le faux principe que les boissons sont bonnes dans les mille et une circonstances où nous avions coutume d'en faire usage jusqu'à ce jour. Il faut prendre le mal à sa source, il faut frapper l'arbre à sa racine. Tant qu'on répétera et qu'on croira qu'elles sont bonnes dans toutes ces circonstances, elles seront recherchées, elles seront aimées ; car il est dans notre nature d'aimer ce qui est bon.

C. CHINIQUY.

1848

CHANT NATIONAL

Sur l'air du "CHANT DU DÉPART :" *La victoire en chantant, etc.*

Amis, d'un nouvel an nous saluons l'aurore :
Quels destins vient-elle éclairer ?
Comme au temps d'autrefois, reverrons-nous encore
Le bonheur assis au foyer,
L'abondance au sein des campagnes,
Les douces vertus au hameau,
Et l'horizon de nos montagnes
Briller des feux d'un jour plus beau ?
Héritiers d'un passé de gloire,
Soyons unis, et le destin,
Au temple où se grave l'histoire,
Inscrira le nom canadien ! } *Bis.*

Jadis de nos aïeux, sous les drapeaux de France,
Le bras repoussa l'étranger :

Tel qu'au sein des autans lorsque l'aigle s'élance,
L'aiglon protège l'aire altier.
Du devoir esclaves dociles,
Plus tard, sous un sceptre nouveau,
Au champ d'honneur, loin de nos villes,
Leur sang acheta le repos.
Héritiers, etc., etc.

Mais des fronts couronnés la douce gratitude,
Hélas ! n'est plus une vertu :
Bientôt le front vainqueur subit un joug plus rude ;
L'heure des dangers n'était plus.
Dès lors une race rivale,
Du pouvoir séides constants,
Par l'injustice et la cabale,
Insulte à nos droits impuissants.
Héritiers, etc., etc.

Des tyrans, ici-bas, le règne est éphémère :
Le jour viendra ; le peuple attend :
D'outrages, de mépris, il repait sa colère ;
La digue enfin cède au torrent.
Après les sombres jours d'orage,
Au ciel brille un feu plus serein :
Amis, espérons ; du courage !
Dieu garde un heureux lendemain !
Héritiers, etc., etc.

MARC-AURÈLE PLAMONDON.

1848

L'ORPHELINE À SON BERCEAU

Adieu, mon berceau, berceau que j'aime tant ; toi qui me reçus à l'aube de la vie, si frêle, si petite qu'un souffle pouvait m'éteindre, adieu.

Au sortir d'un pur baptême, dans ton sein on me mit, comme dans un cristal une fleur naissante ; j'ouvris à peine les yeux que pour les refermer et me rendre au sommeil, tout bas tu *chantais*.

Ta musique était douce, telle que les enfants l'aiment à cette heure première ; et joyeux, tu me dis : petite, dors, la Vierge et les anges veillent sur toi.

Que de jours et de nuits furent ainsi dépensés ; jamais d'impatience, tu ne savais te plaindre ; le berceau n'a-t-il pas, pour la pauvre orpheline, l'amour d'une mère ?

Plus d'un songe volage, bonheur de l'enfance, sur ton soyeux duvet candidement je fis, plus d'un soupir aussi, sous tes blanches couvertures, mes lèvres colorées exhalèrent.

Tu fus aussi témoin de ces petits dépits qu'à l'âge de la faiblesse on veut bien pardonner ; de ces larmes sans souffrance qui brillent comme des perles, et de ces gais transports partis d'un jeune cœur.

Oh ! j'aimais à te voir toujours si bien paré ; tu le savais aussi, coquin berceau ! une frange couleur de neige, quelques rosettes de plus semblaient te rendre fier ! moi, j'avais du plaisir.

Tu te réjouissais de même, si la main nourricière à ma blonde chevelure donnait un suave parfum ! si dans un jour de fête, comme un lis argenté, ma robe avait de la splendeur.

Vois-tu, mon berceau, nous étions l'un pour l'autre, toi le parterre mouvant où a crû l'innocence ; moi, la rose que tu as fait fleurir.

Maintenant, je suis grande à trois ans et demi ; je le dis glorieuse ! ton cadre est trop étroit, il faut nous séparer ; l'oiseau devenu fort ne laisse-t-il pas son nid ?

Ne va pas t'attrister, ça serait peine perdue ; encore si tu pouvais prendre de l'ampleur. Tu ne seras pas seul, à ma place reposera mon jouet le plus cher : ma poupée.

Jolie poupée ! oh ! plus sage que moi, ses cris n'ont point d'écho, tu ne veilleras plus; elle dort toujours sans jamais s'inquiéter, ni des ris, ni des pleurs.

Adieu, mon berceau, berceau que j'aime tant ; toi qui me reçus à l'aube de la vie, si frêle, si petite qu'un souffle pouvait m'éteindre, adieu.

CHS LÉVESQUE.

1848

LA FÊTE DU PEUPLE

Femmes de mon pays,
Blondes et brunes filles
Aux flottantes mantilles,
Hommes aux fronts amis,
Venez ! la fête est belle,
Splendide, solennelle,
C'est la fête du peuple ! et nous sommes ses fils !

Quand il veut d'une fête,
Le peuple ceint sa tête,
Ses épaules, ses reins ;
L'érable est sa couronne ;
L'écharpe qu'il se donne,
Quoique noble, rayonne
Moins que sa gaîté franche et ses regards sereins !

C'est la fête du peuple ! accourez-y, nos maîtres !
Vous qui pour son suffrage avez tendu la main !
C'est la fête du peuple ! allez ! que vos fenêtres
De leurs riches pavois ombragent son chemin !

Cette bannière qui déploie
Nos couleurs sur l'or et la soie
N'est-elle pas bien belle à voir ?
Dirait-on pas que cette brise
Qui fait ployer sa lance grise
Anime son beau castor noir !

Amis ! j'ai vu de douces choses,
Des filles, des perles, des roses,
Mais pour se contenter, il faut
Voir ce navire aux pleines voiles,
Qui s'élance vers les étoiles,
Disant : "Je voguerai plus haut !"

Quand il a déroulé les plis de ses bannières,
Quand le parvis du temple a brui sous son pied,
Le peuple était sublime ! . . Oh ! j'aime les prières
Et les chants de ce temple où tout homme s'assied !

C'est la fête du peuple ! et son mâle génie,
Après les durs labeurs demande les plaisirs ;

Il lui faut des festins, des bals, de l'harmonie :
Les parfums du banquet apaisent ses désirs !

Blondes et brunes filles,
Femmes de mon pays
Aux flottantes mantilles,
Hommes aux fronts amis,
Venez ! la fête est belle,
Splendide, solennelle,
C'est la fête du peuple ! et nous sommes ses fils !

J. LENOIR.

1848

COURS DE CHIMIE

DISCOURS D'INTRODUCTION

MESSIEURS,—Les sciences humaines se divisent en deux grandes branches : les sciences "exactes," et les sciences "naturelles," qui d'abord pour l'étude sont distinctes, mais qui se prêtent enfin un tel appui par suite de la multiplication extraordinaire de leurs applications, qu'elles finissent par se confondre et à ne pouvoir se bien embrasser les unes sans les autres.

Les sciences exactes ont pour objet l'étude des quantités, et pour fondement l'arithmétique et la géométrie.

Les sciences naturelles ont pour but l'étude des corps, leur histoire, leur classification, leurs propriétés. Elles se subdivisent elles-mêmes en deux branches considérables : la "physique" et la "chimie." La physique qui, à proprement parler, comprend l'étude des phénomènes de la nature, embrasse tous les faits qui peuvent s'offrir à notre attention, et par conséquent l'étude d'une foule de branches dont chacune serait assez vaste pour occuper les facultés d'un homme d'une haute intelligence, puisqu'elle renfermerait l'astronomie, l'histoire naturelle, la mécanique, l'hydrostatique, la botanique, l'acoustique, l'optique et la minéralogie. Mais afin de simplifier, de régula-

riser, et par conséquent, de faciliter l'examen des diverses branches des connaissances humaines, il a été convenu de restreindre la physique aux connaissances générales des propriérés des corps pris dans leur entier et comme ils s'offrent à nous dans la nature, et de laisser l'étude des principes élémentaires des corps à la chimie, vaste science qui pénètre dans l'intérieur même des substances pour y observer, y découvrir les lois selon lesquelles leurs molécules, c'est-à-dires les atomes infiniment petits qui les composent, agissent les uns sur les autres à des distances plus ou moins rapprochées ; pour y étudier les combinaisons ou les séparations qui résultent de la tendance générale de ces molécules ou atomes à s'unir, et les modifications que les diverses circonstances capables de les écarter ou de les rapprocher, apportent à cette tendance,

La chimie est donc une science presque toute d'expérience, qui a été créée, comme la plupart des autres branches des connaissances humaines, par l'observation accumulée des faits souvent accidentels mais raisonnés, comparés, calculés et habilement groupés par les génies d'élite de toutes les nations.

La chimie, qui est la science dont j'ai à vous exposer, dans le cours que nous commençons aujourd'hui, tous les développements et les détails, a pris naissance dans les temps les plus reculés, sans pourtant que des travaux suffisamment bien classés ou assez exactement notés dans leur ensemble aient pu la mettre, avant le milieu ou la fin du dernier siècle, sur un pied comparable à celui qu'elle occupe aujourd'hui. Dès que les hommes se sont occupés d'arts, de manufactures ; dès qu'ils ont tiré des métaux du sein de la terre pour les préparer et les façonner à divers usages, dès qu'ils ont recueilli pour les combiner ensemble et les séparer des substances empruntées aux végétaux, aux minéraux ou aux êtres vivants, soit pour se guérir de leurs maux ou s'en garantir, soit pour soulager leurs souffrances, soit afin de pourvoir à leur subsistance, à leur vêtement, ou pour augmenter

enfin leur somme de bien-être, les hommes, sans s'en douter, ont posé les bases de la magnifique science dont l'étude va nous occuper exclusivement. Le hasard souvent, quelquefois le raisonnement leur ont fait découvrir des propriétés particulières des corps et des combinaisons qui n'existaient point ou ne semblaient pas exister dans la nature. Les faits isolés ont été transmis par tradition, par imitation, d'âge en âge, puis recueillis quoique sans système raisonnable jusqu'au moment où des philosophes observateurs et avides de pénétrer dans les secrets de la création ont appelé à leur secours des expériences souvent répétées, puis le calcul et enfin la discussion qui a fait jaillir de presque toutes les parties du monde à la fois sinon la vérité toute entière sur les lois de la nature, du moins une grande somme de connaissances exactes qui ne pourront plus se perdre désormais, et auxquelles tous les jours verront et voient déjà s'ajouter des faits de plus en plus surprenants et précieux dont l'humanité devra de jour en jour tirer des avantages qu'on ne saurait nullement prévoir ni soupçonner aujourd'hui, mais que l'on doit pressentir si l'on réfléchit que la chimie a donné aux hommes, depuis à peine le commencement du siècle dont nous n'avons pas encore vu la moitié, les machines à vapeur appliquées à la navigation et à la locomotion terrestre, l'éclairage au gaz pour nos rues, nos maisons et les récifs de nos rivages, une foule de préparations utiles et nouvelles dans les arts, le télégraphe électrique, la lampe de sûreté qui permet au mineur de descendre sans danger dans les entrailles de la terre pour y chercher des métaux de toutes espèces et des combustibles plus actifs et moins coûteux que ceux du règne végétal : des procédés plus faciles et plus sains pour les manufactures. Mais là ne se borne pas le rôle utile et important de cette science, car c'est encore elle qui a donné aux sciences médicales une impulsion nouvelle et une certitude qu'elles n'avaient pas auparavant, soit par des substances jusqu'alors inconnues, soit par la démonstration exacte des

effets constants ou probables sur le système organique de celles qu'on employait auparavant sans s'en rendre compte : c'est la chimie qui fournit au médecin les substances qui doivent arrêter les ravages des poisons les plus violents, ou, s'il est trop tard, c'est elle qui fournit à la société offensée les moyens de signaler les matières vénéneuses d'une manière assez sûre à la fois pour ne permettre ni dangereuse hésitation pour l'accusé innocent, ni doute pour les juges sur le coupable ; c'est elle aussi qui par l'analyse offre au capitaliste le moyen de connaître d'avance et avec une exactitude mathématique les résultats d'une exploitation nouvelle ; enfin c'est aux recherches spéciales des chimistes que l'on doit de voir réduire en principes sûrs et constants l'art de l'agriculture qui, jusqu'à ces dernières années, en était un de pure imitation, sans autres données que celles du hasard ou d'observations d'une application plus difficile certainement en réalité que l'étude même de la chimie toute entière telle qu'on la trouve aujourd'hui dans les traités innombrables de cette science que fournit presque chaque jour la presse de tous les pays, dans toutes les langues et à la portée de toutes les intelligences.

Messieurs, un léger coup d'œil sur les temps antiques ne sera pas sans un utile enseignement. Les anciens qui étaient si avancés sous tant de rapports, qui nous ont laissé tant de magnifiques vestiges de leur grandeur et de l'état avancé de leurs connaissances, ne portaient pas de chemises, pas de souliers, n'avaient pas de vitres à leurs habitations ; ils ne connaissaient ni le sucre, ni le café, ni les assaisonnements de la nourriture qui font de l'alimentation un plaisir. Ces fiers conquérants du monde qui traînaient à leur char tant de rois et d'esclaves enchaînés, allaient nu-pieds dans la boue et rentraient avant la nuit dans leurs palais enrichis de sculptures magnifiques où, lorsque l'atmosphère se refroidissait, ils grelotaient tristement dans l'obscurité ou à la lueur vacillante d'une lampe ou de flambeaux sales et fumeux. Aujourd'hui

le plus humble de nos artisans ou de nos agriculteurs brave confortablement l'intempérie des saisons dans une maison qui n'a pas de riches ornements, de marbres ou d'arabesques élégamment sculptés, mais où les rayons du soleil pénètrent en abondance sans que l'air humide ou le froid du dehors puisse s'y introduire en même temps. Il peut, s'il le désire et au moyen d'une simple chandelle que les anciens ne connaissaient même pas, doubler son existence et continuer, après la disparition de l'astre de lumière, les récréations ou les travaux de la journée. Alexandre le Grand, César même n'avaient pas de souliers. Cette simple comparaison doit nous démontrer que les progrès dus aux sciences tendent à augmenter tous les jours la somme de bien-être de chacun des hommes et amener autant que possible, humainement, la réalisation des magnifiques espérances des philanthropes qui eux ont pris pour devise : Égalité, fraternité.

Je disais, il y a un instant, que les hommes ont, dès les temps les plus reculés, posé, sans s'en douter peut-être, les bases de la science qui va nous occuper. Il est certain que si les anciens, qui avaient des connaissances vastes sur l'application de diverses propriétés des corps, ne semblent pas les avoir réduites en système pour en faciliter l'étude ou pour les perpétuer, ils possédaient une vaste somme de savoir et de faits utiles. Ainsi on trouve que les manuscrits antiques sont tous écrits avec une encre indestructible, avec le noir de fumée, et nul de leurs auteurs n'en fait mention, bien qu'il soit établi qu'ils connaissaient cette propriété du charbon puisqu'ils avaient la précaution de faire calciner les extrémités des pieux qu'ils employaient aux ponts, aux jetées et à des pilotis dont on retrouve de nos jours des restes bien conservés. La préparation des couleurs dont on se sert en peinture demande déjà des connaissances pratiques fort avancées ; l'art des modernes en ce genre s'est presque autant occupé à retrouver les substances employées par les anciens qu'à en découvrir de nouvelles. Les fraîches et vives couleurs

des peintures retrouvées sous les cendres et la lave de Pompéïa et d'Herculanum, ou ensevelis depuis dans les tombeaux égyptiens, la conservation même des momies, les monuments grandioses dont on retrouve les ruines magnifiques dans l'Orient, où des matériaux énormes devant lesquels nos ingénieurs hésiteraient peut-être aujourd'hui, ont été employés, et dont l'extraction, le transport à des distances considérables, la préparation, indiquent une somme immense de connaissances exactes et précieuses, d'autant plus surprenantes que peu de personnes pouvaient alors y prendre part. Tout cela nous démontre que les anciens possédaient d'innombrables procédés, résultat de longs siècles de patientes et judicieuses observations, mais dont les causes immédiates ou premières leur échappaient ou n'avaient pu être approfondies faute d'instruments convenables. Une grande partie des connaissances utiles de la chimie ont pu exister auparavant, mais éparses parmi les savants ou les philosophes qui ne les communiquaient mystérieusement qu'à leurs disciples ; parmi les artisans, la plupart esclaves, qui en conservaient avec soin le secret ; enfin parmi les prêtres de l'antiquité qui, pour prouver aux masses ignorantes la divinité de leur mission, l'étendue de leurs pouvoirs surhumains, avaient recours à des miracles fondés sur de grossières illusions dont ne s'effraieraient ou ne s'amuseraient pas aujourd'hui les enfanss de nos campagnes les plus reculées.

Les premiers travaux un peu suivis sur la composition des corps et sur leurs propriétés sont dus aux alchimistes des trois ou quatre derniers siècles.

C'est ici le lieu de vous expliquer ce que c'étaient que les alchimistes, genre de savants qui a rendu, sans le vouloir probablement, de grands services à la science, qu'ils pratiquaient par égoïsme, par amour des richesses plutôt que pour satisfaire la noble passion des connaissances et de faire faire un pas à l'esprit humain.

Il n'y a pas encore bien longtemps, les philosophes

pensaient que les différents métaux connus alors n'étaient qu'autant de modifications plus ou moins impures de l'or. Ils les avaient classés, d'aprés ces idées, en métaux nobles et en métaux vils. L'or, métal noble par excellence, était le roi des autres substances métalliques. Le titre de cette monarchie métallurgique provenait de la propriété qu'il possédait seul avec l'argent, métal noble au second degré, de ne pas se ternir à l'air, c'est-à-dire, comme nous l'apprend et nous le démontre la science aujourd'hui, de ne pas se laisser facilement pénétrer par une partie de l'air atmosphérique, de ne pas se rouiller, comme on dit vulgairement, de ne pas s'oxyder, comme on le dit dans le langage scientifique. Les métaux nobles ou parfaits étaient : l'or, l'argent. Les métaux vils ou impurs étaient : le mercure, le plomb, le fer, etc. Partant de ce principe que l'or était un métal pur, que le cuivre, le fer, l'étain étaient des métaux impurs susceptibles d'être ramenés à l'état noble, c'est-à-dire, changés en or par une suite d'opérations, de refontes, de combinaisons, d'alliages et de séparations, les alchimistes se livrèrent à une foule de recherches minutieuses et conduites quelquefois avec beaucoup d'habileté et de patience, pour trouver le grand œuvre, la pierre philosophale, c'est-à-dire, la substance douée de la propriété d'épurer les métaux et de les transmuter en or. Les mêmes savants de ces siècles d'ignorance recherchaient en même temps que la pierre philosophale l'exilir de vie, qui devait guérir de tous les maux et même rendre immortels les heureux possesseurs de ce secret, que la divinité ne cédera sans doute jamais à ses créatures.

On se doute bien que ni l'exilir de vie ni la pierre philosophale ne se rencontrèrent au fond des alambics ni des creusets de ces avides expérimentateurs, parmi lesquels on doit compter, comme on peut bien s'en douter, un grand nombre de fourbes, mais aussi quelques philosophes consciencieux et observateurs.

S'ils ne découvrirent ni le moyen de s'enrichir, ni celui

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

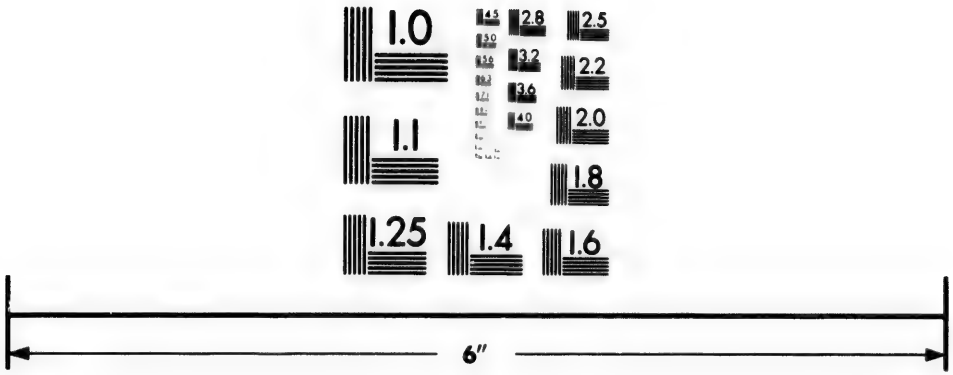

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.0

de vivre à perpétuité, on leur doit par compensation une foule de découvertes utiles. C'est à leurs recherches que l'on peut attribuer presque toutes les préparations pharmaceutiques où entrent des métaux. C'est l'un d'eux qui a découvert le phosphore, substance élémentaire qui joue un si grand rôle dans le règne animal. C'est à leurs recherches qu'on a dû les meilleures méthodes d'extraire plusieurs métaux de leur minerai ; et la découverte même de quelques-uns de ceux qui ont reçu aujourd'hui de nombreuses applications, celle du zinc par exemple, est due à Paracelse, qui était le chef des alchimistes du seizième siècle. Cet homme, illustre du reste par ses travaux, se vantait tout haut de porter dans le fourreau de son épée le remède universel qui devait le soustraire à la mort. Il était, comme on peut le croire, l'objet de l'admiration de ses disciples, qui travaillaient avec ardeur à chercher son secret. Ils sacrifiaient à l'envi leur temps, leurs veilles, leur santé et leur fortune à mille tentatives diverses qui ne réussissaient point, mais qu'ils recommençaient toujours avec une persévérance et des espérances nouvelles. Les uns inventaient des fourneaux où le feu était entretenu pendant des années entières ; d'autres imaginaient des alambics de figures fantastiques, sous forme de griffons, de dragons, de phénix, de serpents, etc. Tous se vantaient d'être sur le point d'atteindre leur but, la découverte du secret précieux de Paracelse, qui ne le voulait communiquer à personne, de crainte, disait-il, que la terre ne pût bientôt plus suffire à ses habitants et que lui-même ne vînt à mourir de faim par suite de sa propre découverte . . Ils en étaient là lorsqu'ils apprirent tout à coup la mort soudaine de Paracelse qu'une courte maladie, aidée peut-être de son remède, emporta à l'âge de quarante-huit ans !

Eh bien ! cette déconfiture n'arrêta point les alchimistes, et ils continuèrent leurs recherches quoique avec moins de bruit et de vanterie, se contentant, après s'être ruinés eux-mêmes, de faire des dupes parmi les princes et

les riches ignorants, auxquels ils vendaient bien cher le secret prétendu de faire de l'or. On trouve par exemple dans l'histoire de l'alchimie, sur laquelle je ne me suis étendu autant que pour vous faire connaître les commencements de la belle et utile science qui en est découlée en quelque sorte, on trouve, dis-je, le fait d'un prince qui paya de toute sa fortune un morceau d'une substance nouvelle au moyen de laquelle il pouvait transformer le plomb en or en prononçant quelques mots cabalistiques et en la faisant chauffer dans un creuset et la remuant avec une baguette. Cette substance précieuse n'était rien autre chose qu'un sel volatil comme le sel ammoniac, et la baguette de fer creux renfermait un amalgame d'or et de mercure, lequel descendait par de petites ouvertures dans le creuset. Le plomb s'oxydait et était enlevé sous forme de crasse au moyen d'un écumoir, le mercure se vaporisait par la chaleur, et l'or pur et brillant restait au fond du vase, à la grande joie du prince, qui se croyait déjà maître du reste de l'univers, lorsque, peu de temps après son acquisition, il chercha en vain, pour le consulter, le savant qui avait jugé prudent de se rendre en pays étranger. Le bon prince voulait le consulter sur une chose qui commençait à l'inquiéter . . Depuis quelques jours le plomb disparaissait bien comme auparavant du creuset, mais, comme on peut s'en douter, il n'y restait plus rien.

Cet alchimiste est le seul qui ait trouvé la fortune pour lui-même en cherchant le moyen de faire de l'or ; mais le bon prince, dont je ne me rappelle plus le nom, n'est pas le seul qui s'y soit ruiné.

Il ne faudrait point croire pourtant, d'après ce que je viens de dire, que la science se soit bornée jusque-là à des recherches du genre de celles que je viens de mentionner ; mais, comme je l'ai déjà expliqué, les connaissances chimiques proprement dites se composaient d'une foule de faits curieux ou utiles, mais rien n'était coordonné ; le défaut d'instruments suffisamment délicats pour bien suivre des expériences et en tirer des conclusions

rigoureuses, et l'habitude pédantesque des anciennes écoles qui voulaient tout réduire au simple raisonnement métaphysique, sans égard aux faits sur lesquels doit se fonder toute théorie scientifique, durent empêcher des hommes d'un génie supérieur de faire faire aux sciences naturelles des progrès aussi rapides que ceux qu'a faits la chimie depuis les cinquante dernières années. Pour ne citer qu'un exemple frappant de ce que peut le genre humain, et en même temps aussi, combien le génie le plus vaste, le plus lucide, le plus puissant est arrêté s'il n'a pas l'avantage de l'expérimentation, je rappellerai qu'à une époque bien rapprochée de nous, Newton, ce grand homme qui par le calcul et le raisonnement découvrit les lois qui retiennent les astres dans l'espace et les font se mouvoir avec une admirable régularité, ignorait la composition de l'eau ; mais il avait déclaré que sa propriété de réfracter les rayons solaires devait faire présumer que cette substance était ou renfermait un combustible. Les découvertes de Lavoisier, de Fourcroy, de Vauquelin, de Cavendish, qui, de 1780 à 1785, décomposèrent de l'eau et la recomposèrent de toutes pièces, vinrent établir l'exactitude de l'hypothèse de Newton, puisqu'ils démontrèrent par une double preuve que l'eau se compose du gaz hydrogène, l'un des corps les plus combustibles de la nature, et du gaz oxygène, dont le rôle principal est d'entretenir la vie et la combustion !

L'hypothèse de Newton nous donne la mesure de la puissance de l'esprit humain ; les découvertes des chimistes dont j'ai cité les noms nous montrent ce que peut espérer aussi l'esprit humain armé des moyens d'interroger les secrets de la création par l'expérience et le calcul.

Avant d'entrer dans le développement de la science chimique, dont je devrai vous faire l'exposé dans le cours de nos leçons, je vous dois un court résumé de son histoire et, pour terminer notre première séance, l'énumération de ses applications utiles.

Si les anciens, dès la plus haute antiquité, connaissaient

une foule de propriétés des corps qu'ils appliquaient à des usages utiles, ce n'est que vers le huitième siècle de notre ère qu'on trouve quelques notions exactes sur l'état des connaissances chimiques. C'est vers ce temps que vécut le célèbre Geber, fondateur de l'école des chimistes arabes qui recherchaient, comme les alchimistes plus modernes dont je vous ai parlé, la pierre philosophale. C'est à cette époque, à peu près, qu'on attribue la découverte de l'art de la distillation, dont je vous entretiendrai assez longuement dans l'une de nos prochaines leçons. Les Arabes la cultivaient seuls alors. Rhazès, Avicenne, Mesne, Averroès ont laissé des noms célèbres.

Les connaissances chimiques des Arabes pénétrèrent en Europe dans le douzième siècle. Les Maures d'Espagne les apportèrent d'Afrique en 1150. Le moine anglais Roger Bacon (vers 1230), est le premier chimiste que les chrétiens d'Occident aient eu. On trouve dans ses ouvrages l'indication d'une foule de procédés dont la découverte a été regardée longtemps comme d'origine moderne. La poudre à canon y est décrite dans sa composition sous forme énigmatique, et dans ses effets avec une grande exagération.

Albert de Boldstadt, né en Souabe en 1205, a laissé une réputation égale presque à celle de Bacon, sous le nom d'Albert le Grand.

Arnauld de Villeneuve et Raymond Zulle, son élève, s'illustrèrent par les progrès qu'ils ont fait faire à la science. Jean de Meung, auteur du roman de la Rose, l'un des plus anciens monuments de la langue française, était un alchimiste de grande célébrité. Il vivait au commencement du quinzième siècle, en même temps que Paracelse, dont je vous ai déjà parlé, que Riplée, que Basile Valentin.

Après eux, la secte des philosophalistes, c'est-à-dire, de ceux qui recherchaient la pierre philosophale, s'efface peu à peu. Leurs successeurs, qui furent Van Helmont, Cassius, Libavius, Glauber, Agricola, Palissy, entrèrent

dans une voie meilleure et enrichirent la science de produits nouveaux et utiles.

Dès 1630, Jean Roy, médecin du Périgord, reconnut que l'augmentation du poids des métaux combustibles calcinés au contact de l'air, tenait au "mélange de l'air espaissi."

Nicolas Lefebvre fut le premier professeur de chimie en France ; il enseignait au jardin des Plantes sous Louis XIV. Glazer et Lémery lui succédèrent et s'acquirent de la célébrité.

Après Homberg, qui vécut dans le même temps, vinrent Bécher, puis Stahl (d'Anspach), qui s'acquit une juste renommée par sa théorie du phlogistique, qui, quoique fausse, était un progrès par la portée qu'elle eut et qu'elle imprima à d'autres hypothèses que l'expérience vint appuyer.

Scheele, né à Stralsund en 1742, Priestley, né dans le Yorkshire en 1733, et surtout Lavoisier, dont le premier mémoire parut en 1770, renouvelèrent la chimie vers la fin du siècle dernier. C'est à Priestley qu'est due la découverte de l'oxygène ; mais c'est à l'illustre et infortuné Lavoisier que revient l'honneur d'avoir démontré l'immense importance de ce corps, et d'avoir détrôné le phlogistique. C'est lui qu'on doit regarder comme le véritable auteur de la belle nomenclature dont la France a doté le monde savant.

Guyton de Morveau, Geoffroy, Proust, Berthollet, Fourcroy ont contribué à la gloire de l'école française si justement célèbre et à l'avancement de la science.

Dalton, Davy, Farady et une foule d'autres ont aussi contribué à la gloire de l'Angleterre. C'est au premier qu'est due l'idée du système atomique ; c'est le second qui a fait connaître, à l'aide de la pile voltaïque, un si grand nombre de corps simples nouveaux, entre autres, le potassium et le sodium, singuliers métaux qui s'enflamment lorsqu'on les projette à la surface de l'eau.

Les Allemands Wenzel et Richter jetèrent, de 1777 à 1792, les premières bases de la théorie des équivalents.

Enfin, les découvertes de MM. Liebig, Gustave, Rose, Vœhler et surtout de l'illustre Berzélius, en Suède, ont notablement augmenté les domaines de la science et l'ont portée, avec les Pelouse, les Orfila,les Sténard, les Dumas en France, les Thompson, les Graham en Angleterre, les Hare dans l'Amérique, au degré de perfectionnement qu'elle a atteint aujourd'hui, et qui pourtant promet tant de découvertes intéressantes et utiles pour l'avenir.

Après avoir cité les hommes à qui la science est redevable de ses progrès, il convient d'énumérer les applications principales pour lesquelles les arts et l'humanité sont redevables à la science ; cela nous démontrera que l'utilité de son étude n'est restreinte à aucune classe particulière des membres de la société, mais que tous sans exception en peuvent retirer quelque avantage ou satisfaire une noble curiosité.

L'admirateur de la nature découvre tous les jours, à l'aide de la chimie, de nouveaux sujets d'étude, d'étonnement, d'adoration pour l'auteur de toutes choses. Les objets les plus petits, les plus négligés, lui apparaissent tout à coup sous un jour nouveau plein d'intérêt. Des animalcules invisibles ne sont plus des accidents inutiles ou inexplicables dans la création, mais des ouvriers innombrables obéissant à une volonté suprême pour accomplir une œuvre merveilleuse que le génie de l'homme, accumulé d'âge en âge et à jamais, ne saurait comprendre toute entière, bien que de jour en jour il en lise quelque page nouvelle. C'est la chimie qui a montré à l'homme que des amas énormes de minerai de fer, accumulés pendant des siècles, ne sont que les carapaces de petits êtres animés jadis et vivant au milieu des courants d'eau qui les entraînent dans le sol pour le féconder. C'est elle qui explique au physiologiste le phénomène de la respiration et qui lui montre comment, par une admirable loi de l'atmosphère qui nous entoure, les poumons,

véritable fournaise où se brûle du charbon comme dans les poèles de nos demeures, y trouvent plus de chaleur en hiver qu'en été, pour compenser celle que perd le corps humain en plus grande abondance dans la première de ces saisons. C'est la chimie qui suit pas à pas dans l'air, dans l'eau, dans la terre, dans les plantes, les substances, les fluides presque insaisissables qui servent à la nourriture, à la charpente, à la vie, à la force des animaux. C'est cette science qui nous déroule le spectacle plein de grandeur que la nature nous offre dans la sublime simplicité de ses moyens. C'est elle, par exemple, qui nous montre l'eau des pluies, chargée de l'acide carbonique de l'air, tombant sur nos collines calcaires où elle se charge de carbonate de chaux qu'elle verse en ruisseaux innombrables dans le Saint-Laurent, qui le porte à l'Océan où des animaux microscopiques s'en emparent pour construire leurs imperceptibles demeures, dont des millions ajoutés les uns aux autres forment ces rochers de corail qui serviront de base aux empires qui se préparent ainsi, à la voix de Dieu, pour l'avenir de l'humanité. Enfin, c'est la chimie encore qui nous montre comment, dès que l'homme ou les animaux ont fourni leur carrière et que la vie qui les animait a cessé, les éléments qui composaient leurs muscles, leurs os, leurs nerfs, leur sang, et qui étaient demeurés assujettis à la force vitale, reprennent tout à coup une sorte d'activité pour se séparer et aller animer de nouveaux êtres ; la fermentation s'établit, les gaz emprisonnés se répandent au loin dans l'atmosphère, tandis qu'une mouche vient pondre ses œufs ; il en naît des milliers de larves qui, repues de sang, de chair, se métamorphosent, prennent des ailes à leur tour et portent encore en tous sens les matières dont elles se sont emparées.

Je pourrais m'étendre à l'infini sur les merveilles dont la science que j'ai entrepris d'étudier avec vous nous déroule le magnifique tableau et dont la simple énumération nous pourrait occuper bien longtemps encore ; je me con-

tenterai de faire observer que si le philosophe peut en tirer d'intéressants sujets de réflexion, les hommes dont la vie doit être activement employée aux professions libérales, comme celui qui se destine à l'exercice des métiers les plus humbles, doivent encore chercher là les connaissances qui leur sont le plus nécessaires. L'agriculteur, le peintre, le forgeron, le ferblantier, l'ouvrier imprimeur, le graveur, le tanneur, le teinturier, le potier, le verrier ne peuvent faire, avec un succès constant, une seule opération dans leur art respectif sans une connaissance des principes généraux et de l'application de quelque partie de la chimie.

Aux médecins elle est indispensable pour comprendre l'effet et la préparation des médicaments. Les avocats, à qui sont confiés tant d'intérêts divers, ne sauraient ignorer une science qui est appelée si fréquemment devant les tribunaux pour y signaler des falsifications d'objets de commerce, ou des substances délétères employées à des crimes. Un avocat chimiste sauva la vie d'un accusé, vers le commencement de ce siècle, en prouvant que l'analyse à laquelle avaient eu recours les docteurs-jurés pour reconnaître la présence supposée d'un poison, n'était pas concluante, et que des substances alimentaires fournissaient, sous l'action des réactifs employés, des signes et des produits semblables. Cet homme non seulement sauva la vie d'un innocent, mais, en faisant abandonner un système vicieux d'analyse, il rendit service à la société toute entière.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la mère de famille, la ménagère, la cuisinière qui n'aient d'utiles leçons à tirer d'une connaissance des notions élémentaires de la chimie, qui indiquera, par exemple, que la magnifique couleur verte donnée aux cornichons des magasins et dont elle envie la recette, leur vient d'une substance vénéneuse, le vert-de-gris ; qui lui fait aisément reconnaître si la toile qui la tente par sa fermeté, la doit à l'épaisseur de son tissu ou à l'empois qui lui sert d'apprêt ; qui lui montre pourquoi

il est dangereux, bien qu'on ne le fasse que trop souvent, de préparer des gelées, des confitures ou des assaisonnements dans des vases de cuivre ; qui lui indiquera enfin les conditions essentielles à la fermentation si elle veut composer elle-même des breuvages purs et salutaires.

Tel est, messieurs, le court aperçu des avantages que peut procurer la science dont nous allons étudier ensemble les principes et les principales applications à la médecine, aux arts et aux manufactures. J'espère que vous m'accorderez votre indulgence, votre aide et même quelquefois, s'il est nécessaire, vos suggestions dans un enseignement qui, pour être nouveau pour moi, n'en pourra pas être moins efficace pour vous, car, éprouvant le désir d'apprendre moi-même des principes ou des faits nouveaux, je devrai le plus insister sur ceux qui m'auront paru les plus obscurs, et cela devra nécessairement m'entraîner à des développements et à des expériences sur lesquels des professeurs plus savants eussent passé à la légère. En un mot, messieurs, l'espoir de vous apprendre beaucoup, ne naît pas de ce que je crois savoir beaucoup, mais de ce que je veux moi-même beaucoup apprendre. Aidés des auteurs les plus renommés de la France et de l'Angleterre, et d'un laboratoire qui, pour n'être pas vaste, suffira, je l'espère ; aidés d'un mutuel concours, d'un double zèle et d'une mutuelle indulgence réclamée pour moi et, par conséquent, offerte par vous, nous avons tout lieu d'espérer que les débuts et les premiers résultats de l'école de médecine de Québec ne seront pas inférieurs à ceux des institutions aujourd'hui les plus prospères.

N. Aubin.

1848

DAYELLE

ORIENTALE

L'âme triste est pareille
Au doux ciel de la nuit,
Quand l'astre, qui sommeille,
De la voûte vermeille
A fait tomber la nuit !

LAMARTINE.

Douce brise du soir, haleine parfumée,
Qu'exhale, en expirant, le vaste sein du jour,
Ah ! puisses-tu bientôt, sur la couche embaumée
Où Dayelle s'agite (oh ! je l'ai tant aimée !),
Porter à son oreille un mot de mon amour !

Allah ! je n'ai plus rien qu'un chétif dromadaire !
Un fakir, l'autre jour, m'a ravi mon caftan !
Une Circassienne, achetée au vieux Caire,
A tué ma cavale ! . . Et je suis solitaire,
Comme un des noirs muets du sérail du sultan !

Car, voyez-vous, c'est-elle ! une odalisque pâle,
Dont l'œil noir étincelle au milieu de ses pleurs,
C'est elle qui voulut que ma rouge cavale,
A force de courir, devînt, comme l'opale,
Blanche sous son écume et pleine de douleurs !

Que la tente où parfois tu vas dormir, ma belle,
Quand le simoun en feu règne sur le désert,
Te soit une oasis, où ton pied de gazelle
Se pose sans frémir ! Que ton coursier fidèle
Y trouve une eau limpide, un gazon toujours vert !

Douce brise du soir, haleine parfumée,
Qu'exhale, en expirant, le vaste sein du jour,
Ah ! puisses-tu bientôt, sur la couche embaumée
Où Dayelle s'agite (oh ! je l'ai tant aimée !),
Porter à son oreille un mot de mon amour !

J. LENOIR.

1848

JOUR DES MORTS

Au temple n'habitent plus la joie et l'espérance, les lustres ont la pâleur, et l'orchestre divin qui préludait aux chants de fête, prélude aux chants des morts.

Enceinte auguste où repose la foi des tabernacles, tes ogives sacrées sont couvertes de deuil, ton sein se soulève et s'agite à de sourds gémissements.

Monte vers les cieux, piété des humains, demande à l'Éternel un doux encens qui nous rende la vie, car ici-bas tout succombe et s'efface sous le voile du néant.

Et l'homme à la terreur joint d'abondantes larmes ; la force à la faiblesse, l'espérance à la crainte. Comme l'herbe des champs au souffle de l'hiver s'incline et se détache, l'homme en ce jour lugubre se sent défaillir.

Alors, pourquoi le grand du monde cesse-t-il son audace ? à côté de l'humble prière pourquoi le riche altier fléchit-il le genou ? . . La mortalité déchire tous les cœurs.

Pleurons, pleurons ; où nous portons nos pas, la douleur nous appelle au pied du crucifix, un catafalque s'élève et nous dit : comme eux il vous faudra mourir.

Les glas ont réveillé des cendres assoupies . . La pensée fait renaître un monde qui n'est plus. Heureuse illusion !

Comme scintille l'étoile au milieu des ténèbres, de précieux souvenirs éclairent les tombeaux. C'est la fraternité des vivants avec les morts.

Vive allégresse, douces harmonies, danses légères, rêves poétiques, amitié tendre, voluptés de l'âme et du cœur, vous apparaissez encore sous le saule qui penche . . un instant vous consolez.

Les pleurs ont un sourire. Sous les fleurs qu'a semées le veuvage solitaire, l'amour fidèle contemple une douce image de l'immortalité.

Et vous, petits enfants, qui avez fui la tourmente de ce monde en détresse, Dieu a fait de vous des anges pour frayer à vos mères attendries le chemin des élus.

Oh ! nous nous reverrons tous dans la céleste sphère. Après l'orage passé, quel brillant arc-en-ciel ! . . . Chrétiens, nous vivrons à jamais heureux dans la sublime résurrection.

CHS LÉVESQUE.

1848

LA MÈRE SOULIOTE

(TRADUIT DE L'ANGLAIS)

[C'était au temps du célèbre Ali de Tebelen, pacha de Janina. L'armée turque avait envahi les défilés des montagnes de Souli. Son approche avait contraint un grand nombre de femmes de ce pays de se réfugier sur un pic élevé. Là, on dit qu'elles se prirent à chanter des chants de fête, et que, quand l'ennemi fut en vue, elles se précipitèrent, elles et leurs enfants, du sommet du rocher, pour éviter de devenir les esclaves des Ottomans.]

Du roc perdu dans le ciel bleu
Elle était sur la large cime !
Elle souriait à l'abîme,
Son œil noir s'injectait de feu !

" Le vois-tu, disait-elle, enfant, sous les pins sombres ?
" Vois-tu sa claire armure étinceler là-bas ?
" Vois-tu son fier cimier ondoyer dans les ombres ?
" Doux fils, que je berçai sur mon cœur, dans mes bras,
" Pourquoi tressailles-tu ? Cette vue, ô misère !
" Te coûta, l'autre jour, un père !"

Sous leurs pieds, dans le val rocheux,
Les guerriers de la Selleïde
Ne cédaient au sabre homicide,
Qu'en semant la mort autour d'eux !

" Il passe le torrent ! Le voilà qui s'avance !
" Malheur à la montagne, à nos pâles foyers !
" Là, le hardi chasseur s'appuyait sur sa lance !
" Là retentit le son du luth des caloyers !
" Là, mes chants t'endormaient ! Mais le Turc sanguinaire
" Nous chasse au bout du cimeterre !"

On entendait dans le vallon,
Dans les airs et sur la montagne

Ces hautes clameurs qu'accompagne
La voix stridente du clairon !

" Écoute ! ce sont eux ! oh ! l'étrange harmonie !
" Qu'annonce la trompette aux roches de Souli ?
" Qui donc enflamme ainsi ta paupière brunie ?
" Qui donc fait que ton front, tout à l'heure, a pâli ?
" Enfant, ne frémis pas ! Les épaules du brave
" N'ont jamais ployé sous l'entrave !"

Et la rafale, tour à tour,
Mêlait le cliquetis des armes,
Les hurlements chargés d'alarmes
Aux sourds roulements du tambour !

" Entends-tu les éclats de leur rire sauvage ?
" Mon fils, Dieu te fit libre au jour que tu naquis !
" Ton père te légua sa gloire et son courage ;
" Il t'aima, te bénit, comme je te bénis !
" Et nous qu'il chérissait, nous porterions la chaîne ! . .
" Nous n'en serons pas à la peine !"

Lorsque de l'abrupte sommet
Le fils et la mère bondirent,
Deux longs cris de mort s'entendirent !
Puis le val redevint muet !

J. LENOIR.

1848

COURS DE LECTURES SUR L'UNIVERS

SOUS LE PATRONAGE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

MESDAMES ET MESSIEURS,—Vous offrir des lectures sur l'univers, entreprendre de vous parler du monde matériel, du ciel et de la terre, vous paraîtra, sans aucun doute, chose bien téméraire. L'histoire de la terre, qui la sait ? le tableau de l'univers, qui peut l'embrasser ? n'est-ce pas la route de l'infini ? L'entreprise ne serait-elle pas le comble de la hardiesse et de l'audace ?

A. PAINCHAUD

Te
rons
tout
tout
n'avo
nôtre
vos y
de pl
s'il y
blé le
No
tient
non
mond
misér
ne v
mes,
Vous
réduil
son fa
comm
le déb
vient
" me
" —E
ron e
dit-el
" lez-
" tre
l'hom
raison
Lor
du cé
les so
ment
nel le
s'éloi

Tel n'est pas aussi notre dessein : nous nous contenterons de jeter, bien humblement, un rapide coup d'œil sur tout ce qui nous frappe davantage dans cet univers ; sur tout ce qui touche plus généralement nos sens. Nous n'avons pas, non plus, la prétention de vous donner du nôtre dans ces lectures. Nous ne ferons que mettre devant vos yeux ce que les savants ont dit et écrit de mieux et de plus satisfaisant sur cette matière : notre seul mérite, s'il y en a, sera donc d'avoir bien choisi, d'avoir assemblé les différentes pièces, et leur avoir donné de la suite.

Nous parlerons d'abord de la terre et de ce qu'elle contient ; puis nous monterons au ciel tous ensemble, mais non pour y rester longtemps, car, dans ce cas, tout le monde ne monterait pas avec nous : tant on aime cette misérable terre, cette vallée de larmes, que personne ne veut quitter : jeunes, vieux, pauvres, riches, infirmes, malades, mendiants, personne ne demande à partir. Vous connaissez ce que le poète fait dire au bûcheron, réduit à l'extrême misère : il succombe sous le poids de son fagot; dans son découragement il le jette par terre, il commence à se lamenter, il invoque la mort pour venir le débarrasser de ses maux. Celle-ci, à l'air diabolique, vient par derrière, lui tape sur l'épaule et lui dit : " Que " me veux-tu donc, mon ami ? tu m'appelles, me voici. " —Eh ! qui êtes-vous donc, s'il vous plaît ?" dit le bûcheron en se retournant vers le squelette.—Je suis la mort, dit-elle, toujours *obligeante !*—" Ah ! dans ce cas, vou- " lez-vous bien avoir la complaisance de m'aider à remet- " tre mon fagot sur mon dos ?" Voilà l'homme, tout l'homme. Personne ne veut mourir, chacun trouve des raisons pour vivre encore.

Lorsque nous serons, mesdames et messieurs, au milieu du céleste panorama, nous passerons en revue les astres, les soleils, les planètes ; nous les verrons suivre paisiblement et dans un majestueux silence, la route que l'Éternel leur a prescrite ; nous les verrons rouler, s'avancer, s'éloigner, s'en retourner et revenir, avec une telle har-

monie, que l'on sera tenté de croire, pour un moment, que ces corps sont réellement stationnaires.

Je dois d'abord vous dire, par avance, que je suivrai l'écrivain sacré dans tout ce qui concerne la création. Cet homme extraordinaire, qu'on dirait avoir été le secrétaire de l'Éternel, nous parle de la terre et de son organisation, telle que Dieu l'a établie, pour en faire le domaine de l'homme ; il garde le silence sur tout le reste ; il ne dit rien de ce qui s'est passé avant les temps, avant nos siècles, car il est bien connu qu'avant que le soleil marquât nos heures et nos jours, il n'y avait pas de temps : le temps a été fait pour nous. Avant les temps, dis-je, d'autres créations, d'autres cieux que ceux que nous voyons peuvent et doivent avoir existé. Moïse n'en parle pas, parce que cela n'a point de rapport avec l'homme ; il se contente de dire, que, dans le *principe*, Dieu créa la matière, mais qu'est-ce que le principe, si ce n'est Dieu lui-même ? Il peut donc s'être passé une infinité de milliards de millions d'années, suivant notre manière de calculer, avant que la voix du créateur ait fait sortir du néant la terre et les cieux tels que nous les voyons. La terre à pu se vêtir, sous sa main toute-puissante, de bien des formes diverses, subir bien des bouleversements, et renaître plus d'une fois, avant de recevoir la dernière organisation qui la préparât à devenir le séjour de l'homme.

Cependant, il fut un temps, assurément, où la terre et les cieux n'existaient pas. Dieu a voulu qu'ils existassent, et sa volonté toute-puissante créa l'univers. Oui, mais *quand ?* mesdames et messieurs, il n'y a pas de *quand* pour Dieu, ni de *pourquoi*, ni de *comment !* Il est lui-même le commencement et la fin : il n'y a pas d'époques en Dieu, ni passé, ni avenir ; c'est un *maintenant* éternel. " Dieu, a dit Fénelon, est éternellement créant tout ce " qu'il lui plaît de créer."

Mais si vous me demandez, depuis quand l'homme est-il sur la terre ? à cela je puis répondre, avec assurance, qu'il n'y a guère plus de 6000 ans.

Si vous me demandez encore, combien il y a eu d'espace entre la création de la lumière et celle des plantes, des animaux et de l'homme, à cela je réponds que c'est bien à tort que l'on a fait dire à Moïse que chacune de ces grandes œuvres de la création s'est opérée dans un jour de nos jours de 24 heures.

Du temps de Voltaire, quand on ne faisait que commencer à fouiller les entrailles de la terre, on a débité bien des niaiseries sur les six jours de la création de Moïse, contes et fourberies d'écoliers.

Aujourd'hui, qu'on entend un peu mieux la langue dans laquelle écrivait Moïse, on convient, au moins les physiciens chrétiens et les vrais savants, "que dans la "langue hébraïque le mot de *jour* se prend souvent pour "désigner une époque," et dans d'autres langues, la même chose est employée. Quand on dit par exemple, "les savants du jour," où est celui qui s'imagine que l'on veut parler des savants d'hier, depuis le matin jusqu'au soir? Champollion, le père, a mis cela en évidence, dans ses recherches sur les langues de l'Orient.

Cette version des six jours de Moïse n'est pas une version nouvelle, elle n'appartient pas au siècle présent. Saint Augustin, ce grand saint et grand philosophe, a dit: "Par les six jours de la création, on doit entendre "des époques, et non des jours humains de 24 heures," et il disait cela au milieu du quatrième siècle.

Cela posé, tous les faits géologiques antédiluviens s'accordent avec le récit de Moïse: le célèbre Cuvier a donné un calcul approximatif de la durée de chaque période, il en a évalué la durée à plusieurs milliers d'années.

L'homme est, de toutes les créatures terrestres, la dernière en date; il vient après la création primitive, la durée du chaos, la production de la lumière, la formation des mers, le dessèchement de la terre, l'apparition du soleil, celle de la lune, des étoiles, des plantes et des animaux.

La géologie témoigne en faveur de la véracité de Moïse;

des couches pierreuses renferment une immense quantité d'animaux et de végétaux ensevelis dans une pâte, autrefois limoneuse et solidifiée subséquemment, mais dans aucune de ces couches solides on ne trouve de fossiles humains : ceux-là ne se rencontrent que dans des terrains meubles ou diluviens, qui attestent un bouleversement, une révolution à la surface du globe ; voilà les vraies médailles du déluge mosaïque.

Lorsque notre terre reçut le mouvement de rotation sur elle-même, elle devait être molle et comme liquide ; c'est ce que la science moderne a découvert, en démontrant qu'elle est renflée vers son milieu (à l'équateur) et aplatie vers ses deux extrémités. C'est là l'effet naturel de la vitesse d'un corps mou qui tourne.

Mais la lumière que tout le monde voit, et par laquelle on voit tout, qu'est-ce que c'est après trente-cinq siècles ? Les savants sont encore à trouver la réponse, il n'y a personne qui connaisse la lumière, personne qui la connaisse dans sa nature : on ne la voit qu'autant qu'elle se fait voir, et on ne voit rien qu'autant qu'elle le fait voir. Toujours est-il vrai que cette lumière qui fit le premier jour, n'était pas du soleil, et la preuve, c'est que le soleil ne luisait pas encore, qu'il n'a été créé, suivant Moïse, que le quatrième jour, et de plus aujourd'hui le soleil n'est pas le seul réservoir de la lumière. Dieu en a mis dans le caillou, dans le bois qui nous éclaire, dans les graines qui servent à faire l'huile, dans la graisse des animaux, dans le fluide électrique qui circule au dedans de nous et par toute la nature, et qui, amassé dans les nuages, produit la foudre et les éclairs.

Aussitôt que la lumière fut, la terre tournant sur elle-même, ou la lumière tournant autour d'elle, le premier jour commença tout à la fois par limitation, le midi, le soir, et le minuit, selon que les diverses parties de la terre furent éclairées ou à l'ombre. Cette succession a continué jusqu'à nous, et continuera jusqu'à la fin des siècles, très probablement.

Aujourd'hui, il est démontré et reconnu universellement que la lumière est une substance indépendante, qui n'émane nullement des astres, mais qu'elle est seulement mise en action par les corps célestes, comme l'air est mis en vibration par les corps sonores, dont il n'émane nullement.

La lumière est un fluide électrique et vibrant, qu'on nomme aujourd'hui l'éther, répandu par tout l'espace, inerte hors de l'influence de certains corps, et ondulant sous leur action, comme l'est l'air sous l'ébranlement d'une cloche, et produisant alors sur nos organes une impression qui nous donne la perception des objets. De plus, il est à peu près démontré que les agents qu'on nomme *chaleur*, *électricité*, *magnétisme*, ne sont que des modifications de l'éther, principe unique qui résumerait en lui seul les quatre fluides dits *impondérables*.

Le quatrième jour, dit Moïse, Dieu fit les deux grands luminaires, le soleil et la lune ; il est plus que probable que cela veut dire que Dieu les rendit lumineux et qu'ils existaient auparavant, et qu'ils sont compris dans les cieux qui furent créés dans le principe, mais qu'ils étaient alors informes et invisibles, comme l'était la terre. Un de nos plus fameux astronomes, Hershell, le père, a pensé, après de longues et nombreuses observations, que le soleil est de soi-même un corps opaque, mais entouré d'une atmosphère lumineuse et incandescente, qui répand la lumière et la chaleur dans notre univers. Cette opinion a été favorablement accueillie par les savants, et devenue encore plus que probable par une expérience qui montre que les rayons luminaires du soleil n'ont pas tous les mêmes propriétés que ceux d'une plaque métallique rougie au feu, mais bien toutes celles d'une atmosphère incandescente et lumineuse. Cette expérience est due au génie d'Arago, et est appelée *polarisation*. Il peut se faire que ce vif éclat qui fait du soleil l'œil du monde, l'agrément du jour, la beauté du ciel, la grâce de la terre, et la gloire de la création, ne soit autre chose que cette

lumière, cette atmosphère brillante que Dieu créa à la première époque et dont il aura revêtu cet astre à la quatrième. On a cru longtemps que la lumière se répandait partout dans un même instant. Il est constaté maintenant qu'elle met huit minutes et un quart à faire le chemin du soleil à la terre, c'est-à-dire, trente-quatre millions de lieues en huit minutes, ce qui fait plus de quatre millions de lieues par minute. Celle des étoiles qui nous paraît la plus voisine de nous, est cependant plus de quatre cent mille fois plus éloignée de nous que ne l'est le soleil : il faudrait donc à la lumière de cette étoile, pour arriver jusqu'à nous, plus de quatre cent mille fois huit minutes et un quart, ou pour le moins six ans. Supposons maintenant qu'il y ait des étoiles, ce qui n'est pas à douter, mille fois plus reculées que cette première, il faudra six mille ans à leurs rayons lumineux pour venir jusqu'à la terre. Il se peut donc qu'il y ait des étoiles plus reculées encore dans l'espace, dont la lumière n'est pas encore parvenue jusqu'à nous, depuis le moment de leur création !

Suivant Hershell, une enclume qui tomberait du ciel sur la terre mettrait neuf jours et neuf nuits à faire le voyage ! Mais la lumière la plus éloignée des étoiles dites *nébuleuses*, mettrait deux millions d'années à arriver jusqu'à nous. Dans ce cas, il y en a qui ont disparu avant que nous ne les ayons vues, et celles que nous voyons nous donnent une assurance que le monde n'est pas d'hier, car pour que nous voyions celles qui sont à une telle distance, il s'est passé plus d'un million d'années.

Un rayon du soleil reçu sur le bord d'un triangle de verre, dans une chambre obscure, se divise dans les couleurs de l'arc-en-ciel.

Cette lumière, incompréhensible dans son essence, inexplicable dans sa vitesse, nous paraît une, indivisible et d'une seule couleur. Cependant, elle se multiplie et se divise en plusieurs couleurs différentes, pour varier à

l'infini le tableau de la nature entière. Dans l'arc-en-ciel, le même rayon du soleil est divisé, par une goutte d'eau, en sept couleurs principales, le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet.

Au moyen d'autres verres en forme de lentilles, on peut prendre ces couleurs une à une, les écarter, les réunir, les mélanger et former ainsi diverses nuances. Réunies toutes les sept, elles forment le *blanc;* toutes absorbées, c'est le noir, qui n'est ainsi que l'absence de toute couleur; de là cette variété de couleurs, ces nuances infinies qui nous charment tant dans nos parterres et dans tous les objets de la nature. Quand telle plante ou telle fleur nous renvoie tous les rayons, ce sera la blancheur du lis; quand telle autre ne nous en renvoie aucun, ce sera le noir de l'ébène.

Ce nombre de sept couleurs, depuis le rouge jusqu'au violet, est exactement dans les mêmes rapports entre elles que le sont les sept tons de la musique. On retrouve ce nombre de sept très souvent dans l'Écriture, sur des points de haute importance; il nous paraîtrait toucher à quelque mystère. Dieu fait et sanctifie l'univers en sept jours; devant son trône se tiennent sept anges ou esprits; devant son arche sainte, brûlait le chandelier à sept branches. L'année de la rémission était annoncée par les sept trompettes du *jubilé;* le livre éternel est fermé de sept sceaux. L'agneau qui les rompt nous est représenté ayant sept cornes ou rayons; et sept yeux ou esprits divins sont envoyés sur toute la terre. Sept sacrements, sept irradiations différentes de l'esprit de charité d'où découlent sept dons.

Après la création de la lumière, la terre se revêt d'un manteau de verdure. Les prés se couvrent de gazon, les champs de moissons, les montagnes de forêts, le fond vert de cet immense tableau repose doucement la vue. Avant de créer les animaux, Dieu leur préparait la nourriture et les abris nécessaires; les herbes, les plantes, les arbustes, les arbres de grandeur, d'attitude, de feuillage différents,

répandent une admirable variété qui devait, dans la suite, donner tant de jouissance et causer tant de plaisir à l'homme.

La semence contient la plante future ; déposée dans le sol, cette semence attire mystérieusement à elle les éléments de l'eau et de la terre qui lui conviennent, et les transforme en sa propre substance. Elle s'attendrit, elle se dilate, elle s'ouvre et de son sein naît le germe ou la jeune plante qu'elle nourrit de tout elle-même, et pour laquelle elle meurt à son tour ; la jeune plante pousse ses racines, par lesquelles elle va chercher l'eau et la bonne terre, y choisit, y pompe les sucs qu'il lui faut pour former écorce, tige, branches, feuilles, fleurs, fruits et semence.

Mais ce n'est pas tout : non seulement la plante puise dans la terre ce qu'il lui faut pour élever sa tige vers le ciel, mais c'est du ciel surtout que lui viennent la vie, la beauté et la vertu : quel emblème, quel mystère pour l'homme ! Et de fait, mettez une plante dans le meilleur terrain, arrosez-la par les racines, mais ne lui donnez point d'air par dessous, elle meurt ; comme, sans l'air, l'homme étouffe, et le feu s'éteint. Donnez-lui de l'air, mais ne le renouvelez point, elle vivra quelque temps, et finira par mourir ; comme, dans un air non renouvelé, le feu finit par s'éteindre, et l'homme par étouffer.

Allons plus loin, la plante vivra bien avec l'air et l'eau, mais pour qu'elle prenne sa couleur et sa beauté naturelle, pour qu'elle porte des fleurs et des fruits, il lui faut encore quelque autre chose : il lui faut de la lumière ; sans la lumière du ciel, elle restera pâle, insipide, inodore et stérile.

Aussi, voyons-nous la plante renfermée dans un appartement, tendre avec efforts ses rameaux, ses feuilles et ses fleurs vers la fenêtre par où rayonne la lumière : et les pommes de terre de nos caves n'allongent-elles pas quelquefois de vingt pieds leur frêle tige, pour atteindre le soupirail où le jour perce ? Tout le monde connaît ces

faits, mais tout le monde comprend-il ce mystérieux commerce entre le ciel et la terre ?

On a trouvé que le règne végétal respirait et transpirait : il respire le gaz oxygène et inspire le gaz acide carbonique, tandis que l'animal fait tout le contraire, et c'est par cette harmonieuse coïncidence que la pureté de notre atmosphère est balancée et maintenue, et se conserve propre à la vie. Il y a de plus dans la plante une circulation de sève, comme il y a dans l'animal une circulation de sang, et l'air est également nécessaire à l'un et à l'autre. La transpiration des plantes n'est pas la rosée, comme l'ont cru quelques-uns : la rosée ne tombe pas du ciel comme la pluie ; et la preuve, c'est que les cloches de verre qui couvrent nos légumes n'ont de rosée qu'à l'intérieur. Cela vient de ce que, près du sol, le refroidissement se fait plus vite qu'à une plus haute distance. La rosée commence peu de temps après le coucher du soleil —c'est le *serein*—elle continue toute la nuit. Sans la rosée, les végétaux et les animaux ne résisteraient pas, surtout dans les climats où il pleut rarement.

Avant l'apparition des animaux sur la terre, le gaz acide carbonique doit donc avoir prévalu dans notre atmosphère, d'abord par ce qu'en fournissait le règne végétal, et de plus les nombreux volcans qui existaient alors, et dont on voit encore les traces, quoiqu'ils soient éteints depuis plusieurs milliers de siècles.

Cet excès de gaz acide carbonique a donc eu l'effet d'activer le règne végétal. Aussi, d'immenses forêts d'une dimension extraordinaire ont couvert les continents. Cela est constaté par les fouilles qu'on a faites dans les entrailles de la terre, sous les *strata* du déluge. Ces immenses forêts ont été enfouies dans l'intérieur de la terre par les violentes secousses que la terre a éprouvées à sa surface : de là ces réservoirs de charbon, source inépuisable pour le commerce et les jouissances de l'homme. Il en est de même des mines de sel, etc. Les mers asséchées, le sel est resté, et ensuite enfoui dans la terre.

Ces secousses de l'intérieur à la surface ont formé les vastes plaines par abaissement ou élévation, ont changé le lit des mers : ce qui est continent aujourd'hui était mer autrefois. Les débris des êtres aquatiques, que l'on découvre continuellement en fouillant la terre, en sont des preuves irrécusables : nos lacs salés prouvent qu'ils faisaient autrefois partie de la mer ; et s'il en est ainsi, nos grands lacs finiront par avoir de l'eau douce, et c'est ce qui se passe de nos jours.

Mais dans les abîmes, dans l'Océan, dans la mer, à quoi nous sert la plus grande partie de ces êtres, dira quelqu'un ? tout cela n'est-il pas inutile et stérile pour l'homme insensé ? A quoi sert cette luxuriante prodigalité ? Cette pensée vous vient parce que vous êtes ignorant de ce qui se passe dans l'Océan. A peine connaissons-nous quelques-uns des êtres aquatiques, et leur usage et leur destinée pour l'avantage de l'homme ; mais dans ce peu que nous connaissons, combien de choses qui nous frappent et nous confondent ! Cette éponge avec laquelle nous essuyons nos meubles, savons-nous bien qui nous en a fait présent ? C'est la maison mouvante que des vermisseaux marins se construisent eux-mêmes sur le flanc des rochers ! Et ce corail dont nous admirons le vermeil, c'est un débris de la ruche pierreuse que de petits insectes se bâtissent en forme de troncs d'arbres au fond des mers. Et ces perles auxquelles nous mettons un si haut prix, ce sont les gouttes de sueur qu'une espèce d'huîtres ou limaçons océaniques a laissé coaguler en formant de sa transpiration son vêtement et ses os. Et cette pourpre dont s'enorgueillit le manteau des rois, c'est une liqueur que distille dans sa conque une espèce d'escargot de mer !

L'habitant d'un autre coquillage enseigne la navigation, c'est le *nautile* ou le *navigateur*, reptile marin à huit bras : il se bâtit de sa propre substance une conque en forme de navire ; il y met assez d'eau pour lui servir de lest ; élève deux de ses bras, déploie au vent la membrane ou voile qui les unit, en allonge deux autres dans

la mer comme des avirons ; en avance un cinquième qui lui tient lieu de gouvernail, et traverse ainsi l'Océan *à voile et à rame*, étant lui-même son navire, son pilote et son équipage ! Ce n'est pas tout, une tempête s'annonce-t-elle, un ennemi se présente-t-il, alors l'industrieux argonaute replie sa voile, rentre ses avirons et son gouvernail, emplit son bâtiment d'eau, et s'enfonce dans l'abîme. Le danger est-il passé, le voilà qu'il renverse la barque sens dessus dessous, produit le vide et la fait remonter. Arrivé à la surface, il la retourne adroitement, la remet à flot, déploie de nouveau sa voile et recommence à voguer au gré des vents ! Quand l'homme trouvera-t-il le secret d'échapper ainsi à la tempête ?

Mais sortons des ondes amères de l'Océan, rentrons un instant dans les fleuves et les rivières : tout le monde connaît l'écrevisse, avec ses tenailles et sa cuirasse en croûte ; mais tout le monde ne connaît pas la merveille qui s'opère en elle chaque année.

Je ne parle pas des œufs qu'elle porte et qu'elle fait éclore sous sa queue ; je ne parle pas même de l'incroyable facilité qu'elle a de reproduire les cornes, les pattes qu'on lui arrache ou qu'elle s'arrache elle-même : je parle de la transmutation complète qu'elle subit tous les ans.

Elle se dépouille non seulement de sa robe, mais encore de toutes les parties cartilagineuses et opeuses même de son estomac, de ses tentacules : elle se refait à neuf tout entière ; pour comble de singularité, il paraît qu'elle digère l'ancien estomac avec son nouveau ! Qui comprendra jamais tout cela ? qui comprendra jamais cette mort et cette résurrection ? que de mystères !

En voici un non moins étonnant.

Dans nos ruisseaux, dans nos fossés, dans nos mares, et sur la vase qui est au fond, et au milieu des lentilles qui en tapissent la surface, il est un petit verre ou insecte à plusieurs pieds, nommé pour cette raison polype. Se sent-il menacé, il contracte ses pieds et ses bras, car ils sont l'un et l'autre, il se rapetisse de manière à se rendre

presque imperceptible ; se voit-il en assurance, il se dilate, il étend ses bras, il les allonge, il marche ; il saisit de petits insectes, de petits vers, qu'il dévore tout entiers : souvent deux polypes avalent le même vers, chacun par son bout : quand alors ils se rencontrent, plus d'une fois il arrive que l'un avale l'autre avec la portion du ver qui se trouve dans son corps : ce qui est encore plus curieux, c'est que au bout d'une heure, le polype sort sain et sauf du corps de celui qui l'avait englouti ; il n'y perd que sa proie. Autre singularité, le polype engendre à la façon des bourgeons : il vient de naître, et il est déjà père de dix-huit enfants ; les nouveaux arrivés suivent l'exemple du père, de sorte que au bout d'un mois le grand-père se trouve entouré d'un million d'enfants. Voilà ce que nous disent les naturalistes.

Depuis l'invention du microscope, lunette qui grossit étonnamment les petits objets, on a découvert dans chaque goutte d'eau, où l'on fait infuser des particules animales ou végétales, telles que du poivre, etc., tout un monde de petits animalcules, invisibles à l'œil nu et inconnus aux anciens. Un observateur célèbre en a compté jusqu'à deux mille et même plus dans une seule goutte d'eau de pluie, où ils nagent, gambadent, se battent comme dans une vaste mer. Avec une lunette solaire qu'on a montrée à Québec, ces dernières années, on voyait dans une goutte de vinaigre des anguilles de la longueur de neuf pouces ! Cela a quelque chose de révoltant quand on pense qu'on boit du vinaigre ! Dans le rhum, il y a des serpents, et dans le vin, des couleuvres : le saviez-vous, ivrognes ? Mais qu'est-ce que cela encore, quand on pense que tout notre corps est un univers d'êtres animés ? qu'il y a des êtres vivants dans notre sang ? qu'il y a des vers entre les dents de la plus délicate demoiselle, que scient les brosses, cependant, avec le plus grand soin et journellement. Eh bien ! prenez un microscope solaire, et allez voir ce qui se passe entre ses belles dents après son repas. Grand Dieu ! c'est un monceau de vers qui se disputent la curée ! il y a

là de quoi faire frémir ! Voilà ce corps qu'on idolâtre tant, et qui doit tomber en pourriture !

Mais, tandis que nous nous perdons dans une goutte d'eau à considérer ces infiniment petits, voici l'énorme baleine qui s'avance du Nord, dormant sur les eaux comme une île flottante, de soixante, de cent, de deux cents pieds de long, sur laquelle on aperçoit des coquillages et quelquefois des plantes. Le marinier est sur le point d'y débarquer, lorsqu'elle se réveille et, d'un coup de sa queue, fait chavirer ou peu s'en faut le navire. Elle plonge dans les abîmes avec son petit, gros comme un bœuf, qu'elle embrasse avec ses nageoires et qu'elle allaite avec ses deux mamelles. Quoique l'animal le plus énorme qui existe, elle a pourtant peur. Dans sa famille même, elle trouve des ennemis redoutables, contre qui elle n'a de défense que sa queue. L'espadon, beaucoup moindre qu'elle, mais armé à la tête d'une longue épée dentelée de chaque côté, la poursuit avec acharnement ; elle tâche de le frapper de sa queue et de l'écraser ainsi d'un seul coup ; mais souvent l'espadon lui échappe, bondit en l'air, retombe sur elle et s'efforce, non de la percer, mais de la scier avec son épée à dents. La baleine rougit la mer de son sang, qui jaillit à gros bouillons de ses blessures ; elle entre en fureur, elle frappe sur l'eau des coups épouvantables tels que le navigateur en frémit au loin . . Mais un ennemi encore plus à craindre, c'est l'homme ! Il viendra un jour jusqu'au milieu des glaces du Nord, lui faire reconnaître son empire : si elle pouvait toujours demeurer au fond des eaux, elle aurait encore moyen de lui échapper ; mais non ; différente en cela des autres poissons, il faut qu'elle vienne de temps en temps à la surface pour respirer l'air. L'homme en profitera pour lui lancer, de dessus une frêle barque, un harpon acéré qui entre dans sa chair et en fait jaillir des flots de sang ; elle aura beau bouleverser la mer par les battements de sa queue, le fer reste fixé dans la large plaie ; elle aura beau s'enfoncer dans l'abîme, le fer la suit dans

l'abîme, et avec le fer un long câble dont le bout est dans la barque ; et puis, il faut bien qu'une demi-heure après, elle revinne sur l'eau pour reprendre haleine : le hardi pêcheur en profite pour l'achever à coups de dard. Morte, on la suspend avec des chaînes au côté du gros navire ; des charpentiers, les pieds armés de crampons de fer, montent sur son dos, en dépècent le lard à coups de hache. Sa graisse, son huile enrichiront des provinces : les commerçants les transporteront de royaume en royaume, les arts les emploieront en beaucoup de manières différentes. Les lames osseuses ou fanons qui garnissent sa gueule, et avec lesquelles elle écrase les insectes et les petits poissons dont elle se nourrit, serviront entre autres à des parasols et des parapluies ; son énorme charpente amusera peut-être les enfants de quelque grande cité, tandis que les peuples du Groënland en feront la carcasse de leurs barques, qu'ils revêtiront de sa peau.

Chose étonnante, et qu'on aura probablement déjà remarquée, c'est que parmi les imperceptibles habitants d'une goutte d'eau, et parmi les gigantesques baleines de l'Océan, il y ait guerre, il y ait combat à mort ; et que sous la main de la Providence ces guerres et ces combats entretiennent cependant la vie et l'harmonie universelles.

Ainsi, cette année comme l'année dernière, des millions de harengs et de morues, poursuivis, à ce qu'il paraît, par les baleines, et attirés par des insectes et de petits poissons, viendront se faire prendre, le long des côtes d'Europe et sur les bancs de Terre-Neuve, afin de servir de nourriture à des millions d'hommes ; et l'année prochaine, en la même saison, il en viendra autant : et malgré cette consommation prodigieuse, leur nombre ne diminue pas. Dieu leur a donné une fécondité plus prodigieuse encore : une seule femelle de hareng en produira dix mille ; une seule morue, jusqu'à dix millions !

Ont-ils approvisionné les divers peuples de la terre, et pourvu, en particulier, à la nourriture du pauvre, ces ha-

rengs, et après eux ces morues, s'en retournent sous les glaces du Nord, pour s'y multiplier sans péril, et s'en reviendront, l'année suivante, par milliards, marchant à la suite de quelques chefs, en ordre de bataille, non pour combattre, mais pour se faire prendre plus commodément. Et, chose singulière, ces poissons qui naissent, qui vivent dans les eaux salées de la mer, ne le sont point eux-mêmes : il faut qu'on les sale quand on veut en conserver la chair, ou l'envoyer au loin. Mais c'est la mer qui fournira le sel !

Une seule carpe échappée au filet des pêcheurs, suffit pour repeupler toute une rivière avec ses trois cent millions d'œufs. Qui ne bénirait le créateur de tant de merveilles ?

Outre tous les avantages que possèdent les poissons pour voyager dans les mers, ils ont un organe bien curieux : c'est une vessie d'air qu'ils ont dans l'intérieur, et qu'ils dilatent ou compriment à volonté, à leur gré. La compriment-ils, devenus plus pesants, ils enfoncent ; la dilatent-ils, devenus plus légers, ils remontent. Quoique toujours dans l'eau, ils respirent cependant l'air comme nous, mais non pas autant que nous. Ils en trouvent assez dans l'eau qu'ils avalent par la bouche et qu'ils chassent par les ouïes. Dans le passage, ils extraient les particules aériennes à peu près comme font nos poumons de l'air atmosphérique ; ils en emploient une partie à entretenir la circulation du sang et la vie. Chaque espèce de poisson a reçu une arme ou du moins quelque industrie pour se défendre au besoin : la baleine à sa queue meurtrière ; l'espadon, son épée à scie ; la licorne de mer, sa corne en spirale ; le hérisson et la perche, leurs piquants ; la pourpre, sa tarière, qui perce les coquilles les plus dures ; le dauphin lance aux yeux de son adversaire un violent jet d'eau pour l'étourdir ; la sèche a une bouteille d'encre pour se dérober à la vue de son ennemi ; la torpille engourdit la main qui veut la saisir ; tel autre, sur le point de devenir la proie de ses nombreux ennemis, s'envole

dans les airs, au moyen de larges membranes qui lui servent d'ailes, et avec lesquelles il s'y soutient tant qu'elles demeurent humides. Quant à ceux qui ont le moins d'industrie pour se défendre, ils ont en récompense la plus grande fécondité pour se propager, tandis que ceux qui, par leur grosseur, leur voracité, leurs armes, sont les plus redoutables, ne multiplient, en comparaison, que très peu. La baleine ne produit par an qu'un seul petit, tout au plus deux ; le hareng, des milliers. C'est ainsi que Dieu, et dans la mer orageuse où s'agitent les poissons, et sur la terre orageuse où s'agitent les hommes, fait également sortir l'ordre d'un désordre apparent : la paix de la guerre, l'harmonie éternelle des révolutions temporelles.

Le poisson volant qui s'élance dans les airs, nous y fait apercevoir un nouveau monde, de nouveaux êtres, de nouvelles formes, une nouvelle décoration : le monde des oiseaux. Les écailles sont remplacées par des plumes, un bec prend la place des dents, aux nageoires succèdent des ailes et des pieds, des poumons intérieurs et d'une autre structure font disparaître les ouïes : le silence qui régnait jusqu'alors dans la nature est banni, et dans plusieurs espèces, rempli par des chants les plus mélodieux.

Il en est de ces nouveaux êtres, tels que le cygne, l'oie, le canard, que l'on voit à peine quitter l'humide élément, dont la voix du créateur les a faits maîtres ; tranquilles au milieu des orages, ils luttent contre les vents, badinent avec les vagues, sans avoir de naufrages à redouter. Navigateurs-nés, leur corps est bombé comme la carène d'un vaisseau, le cou qui s'élève sur leur poitrine éminente en est comme la proue, leur queue courte et ramassée en pinceau semble être le gouvernail, leurs pieds palmés sont de vraies rames, enfin le duvet fin, épais et verni d'huile qui revêt tout le corps, est une sorte de goudron naturel qui les défend contre l'impression de l'eau. Au milieu de cet élément si agité, leur vie est paisible, ils s'y jouent, s'y ébattent, y plongent et repa-

raissent avec des mouvements agréables. Ils y rencontrent leur subsistance encore plus qu'ils ne la cherchent ; aussi leurs mœurs sont-elles en général innocentes et leurs habitudes paci' ues ; ils attendent l'homme pour lui donner leur du . et leurs plumes, et même accourent à sa voix.

Ailleurs, c'est la poule domestique qui nous avertit qu'elle vient de récompenser notre hospitalité d'un œuf frais. Entendez-vous turluter dans le bocage le rossignol solitaire ? Il fait retentir de sa voix les échos d'alentour, et s'il s'aperçoit que vous prêtez l'oreille, voilà qu'il s'anime, qu'il compose, qu'il exécute sur tous les tons : il va du sérieux au badin, d'un chant simple au gazouillement le plus bizarre, des tremblements et des roulements les plus légers à des soupirs tendres, languissants et lamentables, qu'il abandonne ensuite pour revenir à sa gaieté naturelle. Dans notre admiration, nous supposerions à ce chantre de la nature une taille majestueuse, un plumage brillant, un regard superbe. Eh bien ! loin de tout cela, le rossignol est d'une chétive appareuce, d'une couleur fort commune, et d'un regard timide.

On dirait vraiment que, parmi les oiseaux, Dieu se plaît à départir ses dons les plus parfaits à ce qu'il y a de plus humble. Comparez le rossignol au paon, et jugez de la différence ; n'est-ce pas l'orgueil au côté de l'humilité ?

Mais voici l'aigle, le roi des airs et par la grandeur et la force de son courage, sa vue perçante et la rapidité de son vol ; il pose son nid sur des rochers inaccessibles, regarde le soleil fixement, s'élève par-dessus les nues, et de là fond sur sa proie qu'il découvre dans la plaine. Ses petits, nourris de sang et de carnage, sont-ils en état de voler, il les chasse de son aire et de ses alentours, il les force d'aller conquérir un emploi ailleurs ; image de ces peuples fiers et hautains, barbares et cruels, de ce peuple-roi auquel il fut donné de conquérir les autres.

Bien différentes de l'aigle sont la colombe et la tour-

terelle, emblèmes toutes les deux d'une âme chaste, simple, douce, aimante et fidèle. La colombe ne vit que pour son époux, pour ses enfants. La tourterelle, quand elle a perdu le sien, n'en souffre pas d'autre, mais passe le reste de ses jours dans le veuvage et la solitude. Quelle leçon pour bien des veuves !

Qui n'admirerait encore dans les oiseaux les prodiges de tendresse maternelle qu'ils déploient, les soins qu'ils se donnent pour trouver et apprêter convenablement la nourriture à leurs petits, leur dévouement, leur industrie pour les sauver dans le péril ! La poule, d'un naturel gourmand, ne garde rien pour elle : tout est pour ses poussins ; pendant qu'ils mangent, elle veille à leur sûreté ; sont-ils repus, elle les rassemble et les réchauffe sous ses ailes ; un ennemi apparaît-il tout à coup, si fort qu'il soit, elle court à l'encontre, les plumes hérissées, l'attaque à grands cris avec le bec et les ongles, prête à mourir pour sauver ses petits.

Devenu mère, l'oiseau le plus stupide est brave et intelligent. On a vu une mère dont un serpent dévorait les petits, picoter la tête de ce serpent avec son bec.

La poule d'Inde se promène avec sa couvée ; soudain elle jette un cri, et les petits de tomber par terre sans monvement, et de faire les morts ! On s'étonne d'un pareil spectacle, lorsqu'on entrevoit, au haut des nues, un vautour à la serre cruelle, que l'œil vigilant de la mère avait aperçu tout d'abord. Le danger est-il passé, elle pousse un nouveau cri, et aussitôt les poulets se relèvent, accourent à la mère, en battant des ailes en signe de joie. La perdrix se montre plus rusée encore : un chasseur, un chien approchent-ils de la jeune famille, aussitôt le père jette un cri particulier, se met à voler en traînant de l'aile ou à courir en boitant pour engager plus facilement le chien ou le chasseur à le poursuivre : bientôt après, la mère s'envole d'un autre côté, mais plus rapidement et plus loin. A peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur-le-champ retrouver à la course ses poussins blottis, chacun

de leur côté, dans les herbes, et, avant que le chien, détourné par la ruse du père, ait eu le temps de revenir, elle les emmène au loin.

Quelle leçon encore ici pour bien des pères et des mères !

Autre merveille ! Il y a des oiseaux qui restent toujours avec nous ; il en est quelques-uns, tels que les bécasses, qui nous quittent au printemps, pour nous revenir avec les frimas ; mais le plus grand nombre nous quitte à l'automne, pour revenir au printemps. Les cailles s'en vont en Afrique ou dans le sud de l'Amérique ; les hirondelles, dans d'autres pays. Qui donc leur apprend qu'il est ailleurs des climats plus doux ? quel géographe leur enseigne la route ? quel astronome leur a dit que le soleil qui s'éloigne de nous se rapproche au printemps ?

Qui leur a commandé de se réunir en troupes et de partir tous au même signal ? Qui, enfin, a donné aux grues cet admirable gouvernement qui mériterait de servir de modèle ?

Chez elles, il y a une certaine police et milice naturelle ; chez l'homme, elle est forcée et servile. Chez les grues, la garde se monte toutes les nuits, avec une exactitude volontaire et non commandée : vous y voyez disposées des sentinelles ; et tandis que leurs compagnes reposent, d'autres font la ronde et veillent à ce qu'on ne tende pas quelques embûches. Chacune s'emploie avec un soin infatigable à la sûreté commune : son heure de veiller est-elle accomplie, a-t-elle fait son devoir, elle se dispose au sommeil après avoir donné un signal pour réveiller une autre qui dort, et à qui elle remet son poste. Cette autre l'occupe aussitôt volontairement ; la douceur du sommeil qu'il lui faut interrompre ne la rend ni revêche, ni paresseuse ; elle remplit dignement son devoir, et le service qu'elle a reçu, elle le rend avec une exactitude et une affection égales. Là, nulle désertion, parce que le dévouement est naturel ; la garde y est sûre, parce que la

volonté est libre. Elles observent le même ordre en volant, et allègent tout le travail par le moyen que chacune se charge de la conduite à son tour. Une est en avant pour prendre l'air, à la tête d'un bataillon qui suit en triangle : a-t-elle fait son temps, elle se retire à la queue, et laisse à la suivante la charge de conduire la troupe.

Le travail et l'honneur sont communs à tous, la puissance n'est pas un privilège que s'arroge le petit nombre, mais par une espèce de sort volontaire, elle passe successivement à tous. Quoi de plus beau ? n'est-ce pas là le type de la république primitive, et le modèle d'une cité libre ?

Mais, pendant que nous admirons l'industrie et le gouvernement des oiseaux voyageurs, j'entends une autre espèce de volatiles, une nuée d'insectes, un essaim d'abeilles bourdonner autour de moi, comme pour réclamer la prééminence du gouvernement et de l'industrie. Il sera difficile, en effet, de ne pas la leur accorder. Leur gouvernement est une monarchie républicaine de femmes distinguées en trois ordres : une reine unique, mère de tout son peuple, des femmes stériles, mais ouvrières, au nombre de douze mille à quarante mille, enfin quelques mâles pour féconder la reine. L'essaim est-il entré dans une ruche ou dans un tronc d'arbre, aussitôt les ouvrières en nettoient l'intérieur et l'enduisent d'une espèce de gomme, puis transforment en cire le miel qu'elles ont recueilli sur les fleurs, et la transpirant par petites lames entre les anneaux de leur ventre, elles en bâtissent des cellules à six pans, les unes de leur grosseur pour leurs futures compagnes, les autres plus considérables pour les futurs mâles, et quelques-unes plus considérables encore pour les reines à venir. A mesure que les cellules s'achèvent, le reine régnante, entourée d'un nombreux cortège qui lui prodigue tous les témoignages de respect et d'amour, vient en faire la visite et y pondre un petit œuf, qui, dans l'espace de vingt et un jours, se transforme successive-

ment en ver, en nymphe, en abeille. Les ouvrières, devenues aussitôt nourrices, couvent cet œuf avec grand soin, nourrissent le ver avec le miel et avec de la poussière de fleurs que d'autres leur apportent des champs dans des espèces de cuillères qu'elles ont à leurs jambes postérieures. Lorsque, au printemps, il est né un grand nombre de ces jeunes ouvrières, lorsque surtout une nouvelle reine est près d'éclore, il se fait une révolution dans l'État; on va, on vient, on s'agite jusqu'à ce que la reine mère, suivie d'une partie des anciennes et nouvelles abeilles, quitte la ruche et s'en va fonder une colonie ailleurs.

Peu après la jeune reine sort de son berceau, reçoit les hommages de son peuple, est fécondée dans les airs par les mâles et enfante deux cents fois par jour. Alors, la saison est-elle encore favorable, la population exubérante, une seconde reine surtout est-elle près de naître, la seconde quitte la ruche à son tour, avec une partie de ses sujets, pour aller s'établir et multiplier ailleurs. Au contraire, la saison est-elle tardive, la population trop affaiblie, la jeune reine va briser les cellules royales, et perce de son dard les reines naissantes : les ouvrières la regardent et la laissent faire, mais elles l'en empêchent quand la saison est encore bonne et la population suffisante pour un grand essaim.

Arrive-t-il, néanmoins, que dans la même ruche il y ait deux reines à la fois, il y a de suite révolution dans l'État: pour y mettre fin, les deux rivales se cherchent et se combattent devant la nation assemblée ; c'est un duel connu ; le combat dure jusqu'à ce que l'une des deux succombe : il se pourrait que, dans cette lutte à mort, elles se tuassent l'une et l'autre. La Providence y a pourvu. Se sont-elles empoignées de manière à se percer réciproquement, tout à coup elles se quittent et s'enfuient chacune de son côté ; mais bientôt elles reviennent au combat, le peuple même les y ramène de force jusqu'à ce que l'une des deux ait triomphé de l'autre. N'y a-t-il, dans une ruche, pas de reine du tout, mais les abeilles ont-elles l'espoir d'en

avoir bientôt une, parce qu'il y a un œuf, un ver ou une nymphe dans une cellule royale, l'État est tranquille, et les travaux continuent ; n'y eût-il même rien dans aucun berceau de reine, pourvu qu'il y ait un œuf dans une des cellules où doivent éclore les ouvrières, l'État est encore sauvé, les abeilles nourrices donneront à ce ver la nourriture royale, et au lieu d'une femelle stérile, elle deviendra une reine parfaite, capable d'être fécondée et d'enfanter trois mille nouvelles abeilles par an. Mais n'y a-t-il plus d'espoir d'avoir une reine d'aucune de ces manières, l'État est perdu, ce peuple si laborieux, si actif, devient tout à coup morne, triste, insouciant, nul ne va plus amassant le miel dans les champs pour les magasins publics, nul n'en revient plus avec la poussière des fleurs pour nourrir la jeune couvée, nul ne forme plus de cire pour bâtir de nouvelles cellules, nul ne trémousse plus les ailes à l'entrée de la ruche pour y renouveler l'air ; tout dépérit ; l'homme seul peut encore sauver la république désolée : il n'y a qu'à lui donner un rayon pris d'ailleurs, mais où se trouve une cellule royale garnie de son œuf, ou seulement quelques cellules avec des œufs, ou de jeunes vers pour les abeilles communes. Aussitôt la confiance renaît, les travaux recommencent, et dans peu de jours une nouvelle souveraine recevra les hommages d'un peuple fidèle.

Voilà des merveilles bien étonnantes, et d'autant plus étonnantes qu'on les a plus longtemps ignorées. On doit la plus grande partie de cette découverte à un savant anglais, M. Hubert.

Eh ! combien d'autres merveilles que nous continuons d'ignorer. Les fourmis n'ont ni roi, ni reine, ni commandant ; toutefois elles se réunissent en société, bâtissent des espèces de villes, travaillent en commun le jour, et font leur repas en commun la nuit ; leur gouvernement est une république, où l'on distingue trois ordres comme chez les abeilles ; les mâles, les femelles et les ouvrières. Les mâles et les femelles ne servent qu'à la propagation

de l'espèce ; elles ont des ailes et s'accouplent dans l'air. Après cela, les mâles périssent, ou peut-être sont mis à mort, comme il arrive chez les abeilles : les femelles entrent dans la fourmilière et y pondent de petits œufs, qui, soignés par les ouvrières, se transforment successivement en vers, en nymphes et en fourmis, mâles, femelles et communes. Ces dernières sont toujours le grand nombre.

Ce qu'on appelle vulgairement œufs de fourmi sont des vers dans une espèce de coque qu'ils se sont filée eux-mêmes, et dans laquelle ils subissent leur dernière métamorphose. Pendant l'hiver, les fourmis s'engourdissent dans nos climats ; elles ne mangent point les aliments qu'elles amassent pendant l'été ; ils se consomment chaque jour ; peut-être aussi servent-ils à l'approche et à la sortie de la mauvaise saison.

Les fourmis se font des guerres de peuplades à peuplades ou d'espèces à espèces : elles retiennent captives, et tout à fait en esclavage, les prisonnières qu'elles ont faites, et les condamnent aux travaux forcés intérieurs. De plus, elles élèvent et nourrissent convenablement, dans des sortes d'étables, d'autres espèces d'insectes et surtout des pucerons, qu'elles soignent pour les traire et et pour en obtenir un aliment assuré dans le temps de disette, comme nous tenons en domesticité nos vaches, nos chevreaux et nos brebis. Enfin elles constituent de véritables républiques, où tout est mis en commun, propriétés, familles, nourriture et bestiaux !

Qu'est-ce donc que notre grand Dieu, pour prodiguer tant de merveilles, et de toutes parts, dans de si petites créatures ?

Il n'y a pas jusqu'aux insectes les plus repoussants, les chenilles, qui ne nous en offrent des plus étonnantes. Elles multiplient prodigieusement tous les ans, parce que tous les ans elles doivent servir de pâture à une multitude prodigieuse d'oiseaux. Leur aspect seul nous répugne, cependant c'est à une chenille, et à une chenille des moins agréables par sa forme et sa couleur, que nous devons la

soie, et par suite les étoffes les plus précieuses, les plus riches ornements, et dans les palais des rois, et dans les temples de Dieu !

Qui nous a dit que celles de nos jardins ne pourraient pas donner lieu à quelque chose de semblable ? Comme la chenille qui file la soie, ce sont des vers éclos d'un œuf pondu par un papillon. Après avoir rampé quelque temps et brouté l'herbe, elles se disposent au trépas : pour cela, les unes filent des coques, d'autres se cachent sous terre dans de petites cellules bien maçonnées ; les unes se suspendent par leur extrémité postérieure, et d'autres se lient par une ceinture qui leur embrasse le corps. Dans cette espèce de sépulcre, elles se défont de leur peau, de leurs jambes, de l'enveloppe extérieure de la tête, de leur crâne, de leurs machoires, de leur outil à filer, de leur estomac et d'une partie de leur poumon : c'est un vrai trépas, un passage d'une existence à une autre.

Dans ce nouvel état, on les nomme fèves, parce qu'elles en ont la forme ; chysalides ou aurélies, parce que leur enveloppe a la couleur de l'or ; nymphes enfin, ou jeunes mariées, parce que dans cette enveloppe, elles prennent de plus beaux atours et la dernière forme sous laquelle elles doivent paraître pour multiplier leur espèce.

Bientôt vous verrez la rampante, l'aveugle, la maussade chenille, sortir de son tombeau transformée en léger papillon, parée des plus vives couleurs, ayant des yeux et des ailes, apercevant au loin les fleurs de la prairie, volant de l'une à l'autre pour en sucer le miel et la rosée, et ne vivant pour ainsi dire que de plaisir et de bonheur. Quelle admirable image de la résurrection du juste, après avoir passé sur cette terre des jours de simplicité, d'humilité et de persécution !

Mais, dira le prétendu philosophe, à quoi peut servir tout cet étalage de création, tant de détails et de variétés ? Tout cela est destiné pour un seul être, destiné à lui procurer le nécessaire, l'agréable et l'utile. Tout cela est pour le roi de la création, le vassal du Créateur, l'homme.

Dieu dit : "que la terre produise des animaux vivants, "chacun selon son espèce, les bêtes de secours, les bêtes "rampantes et les bêtes sauvages," et le taureau ou le bœuf, roi des animaux de labour, naquit en mugissant pour appeler son maître ; à côté de lui, beugle la génisse prête à donner son lait, sa crême et son beurre : tous les deux, pour un peu de paille et de foin, serviront à l'homme, toute leur vie, à labourer et engraisser la terre, à traîner de pesants chariots, et quand ils auront laissé de nombreux descendants, ils le nourriront encore de leur chair, et le chausseront de leur peau.

Près d'eux, le bélier et la bêlante brebis lui offrent leur trésor pour se vêtir ; et quand il voudra donner un festin à ses amis, ils se laisseront mettre à mort avec leurs agneaux, sans rien dire.

Plus loin, à côté du bouc, est la grimpante chèvre pour être la nourrice des enfants du pauvre. Aussi la grande occupation et la principale richesse des antiques patriarches étaient-elles d'élever un grand nombre de ces premiers animaux.

Pour aider l'homme dans cette occupation, un animal naîtra intelligent, doux, vif, fidèle et infatigable : le chien de l'homme pasteur ; il lui gardera ses troupeaux ; le chien de l'homme chasseur lui assujettira les bêtes des champs et des forêts. Le cerf, le chevreuil, le lièvre sont forcés d'embellir les parcs et de garnir la table du riche. Le sanglier, réduit en domesticité sous le nom de porc, et se nourrissant des choses les plus viles, deviendra la richesse du pauvre. Le chien ne demandera, pour tous ses services, que quelques restes de la table, quelques os à ronger. Avec cela, il s'attachera à son maître, il s'affligera en son absence, sautera de joie à son retour, l'accompagnera sur tous les chemins, le défendra au péril de sa vie ; et cette fidélité est la même pour le pauvre comme pour le riche : il lèchera la main qui vient de le frapper, les mauvais traitements ne sauraient le corrompre. L'homme est-il réduit à la mendicité et devenu aveugle,

un petit chien le conduira par une ficelle au milieu des rues, lui faisant éviter les mauvais pas, sollicitant la pitié des passants, et le menant jusqu'à la porte du riche qu'il suppliera, par l'humilité de son regard, à mettre quelque aumône dans le bassin qu'il tient à la gueule. Qui a donc inspiré à ce petit animal un si grand attachement pour l'homme ?

Mais en voici un autre qui, par la beauté de sa taille et la fierté de sa démarche, semble nous adresser ces paroles de Dieu à Job : " Est-ce toi qui as donné la force au che-" val, qui as hérissé son cou d'une crinière mouvante ? le " feras-tu bondir comme la sauterelle ? Son fier hennisse-" ment répand la terreur, il creuse du pied la terre, il " s'élance avec orgueil, il court au-devant des armes ; " intrépide, il se rit de la peur, il affronte le tranchant du " glaive ; sur lui, le bruit des carquois retentit, la flamme " de la lame du javelot et de l'arme à feu étincellent, il " bouillonne, il frémit et dévore la terre. A-t-il entendu " la trompette ? " C'est elle, et dit, allons ! et de loin il " respire le combat, la voix tonnante des chefs, et le " fracas des armes."

Mais le cheval, fier de traîner le char des rois, de porter le guerrier dans les batailles, de courir avec le chasseur à la trace du cerf, demande une nourriture de prix et beaucoup de soin. Le pauvre en sera donc privé ?

Aussi, tout à côté s'élève un animal plus modeste, plus laborieux, plus dur, plus frugal, s'accommodant de toute sorte de nourriture, d'herbes, de feuilles, de chardons ; un animal qui aidera le pauvre en tout, à semer, à recueillir, à transporter son petit avoir, sa famille d'un endroit dans un autre. L'âne fera même ce que le cheval ne peut faire, il grimpera sur les hautes montagnes, il marchera d'un pied ferme dans les sentiers les plus glissants, sur les bords même des précipices. Dans les hautes cordillères de l'Amérique, où il n'y a ni cheval, ni âne, ni brebis, le lama tiendra lieu de tous trois, servira de monture, portera des charges, donnera tout ensemble de la

laine, du lait et de la chair. Il en sera de même au nord de l'Europe, où la neige couvre la terre six mois de l'année. Là, Dieu donnera aux pauvres Lapons, pour leur servir à la fois de cheval, de vache et presque de mouton, une espèce de cerf, le renne, qui ne demandera d'autre salaire que de brouter la mousse qu'il déterre lui-même sous la neige. Non loin de là, les castors rassemblés en société construisent sur pilotis, au milieu des rivières, des digues de quatre-vingts et cent pieds de long: puis à côté, partie sous l'eau, partie au-dessus, des maisons en forme de bourgades, et dont chacune contient de un à dix ménages, avec les provisions nécessaires. Pour toutes ces constructions merveilleuses, ils n'ont d'autre hache que leurs dents, d'autre pioche que leurs pieds de devant, d'autre rame que leurs pieds de derrière, d'autre truelle, d'autre marteau que leur queue. Ils auront pu apprendre à l'homme l'art des ponts et des chaussées ; et ils lui fourniront une couverture contre le froid, et de la chair pour sa nourriture.

Dans les climats chauds où ne sauraient vivre le lama ni le renne, dans les arides déserts où le bouc, l'âne et le cheval ne trouveraient ni eau ni pâturage, Dieu a donné aux Arabes le chameau. Son pied est taillé pour marcher d'un pas sûr au milieu des sables, où il fera vingt à trente lieues par jour, portant quelquefois de mille à douze cents livres pesant. Sa nourriture sera un peu d'herbe qui se rencontre par hasard sur sa route, ou un peu de pâte ou de fruits secs que lui donne son guide ; quant à l'eau, il restera quelquefois neuf jours et davantage sans boire : se rencontre-t-il, à quelque distance de son chemin, une mare où il y ait de l'eau, il la sentira de plus d'une demi-lieue, doublera le pas, boira d'un seul coup pour le temps passé et pour autant de temps à venir. A cet effet, Dieu lui a donné un réservoir.

Les autres animaux ruminants, ou qui remâchent ce qu'ils n'ont fait qu'avaler d'abord, tels que le bœuf, la brebis, la chèvre, etc., ont quatre estomacs : un premier,

plus vaste, leur sert de grenier à foin ; l'herbe qu'ils y entassent y ayant été macérée quelque temps, ils en font remonter une partie à la bouche, et la broyent à loisir pour l'envoyer au deuxième estomac, de là au troisième, et enfin au quatrième. Outre ces quatre estomacs, le chameau en a reçu un cinquième, capable de contenir tout ce qu'il lui faut d'eau pendant une semaine. Cette eau y séjournera sans se corrompre : à mesure que le chameau en aura besoin, il la fera monter, par une espèce de pompe, du réservoir dans le gosier. Grâce à cette industrie unique de la divine Providence, le dromadaire avec sa bosse, le chameau avec ses deux bosses, transporteront l'homme et ses marchandises à travers des déserts, autrement impraticables : ce n'est pas tout, ils le nourriront de leur lait, ils le vêtiront de leur poil; leur fumier desséché lui servira de bois pour faire sa cuisine dans le désert et de chandelle même. Enfin, après l'avoir servi toute leur vie avec une grande docilité, ils le nourriront encore de leur chair à leur mort. Qui ne bénirait la bonté du Créateur, en nous préparant ainsi dans chaque climat l'animal qu'il nous faut !

Dans les climats brûlants, où le chameau même ne saurait durer, naîtra sauvage, mais s'apprivoisera facilement, cette montagne ambulante qui fait trembler la terre sous ses pas, en un mot, l'éléphant. C'est d'abord un colosse informe : une petite tête, presque immobile, avec un corps immense, de longues oreilles, des jambes droites et massives comme de gros piliers, se terminant par un pied si court, si petit qu'il se distingue à peine ; une peau dure, épaisse et calleuse. Avec cela, l'éléphant est de tous les animaux celui qui approche le plus de l'homme pour l'adresse, l'intelligence et le sentiment.

Ce que la main est pour l'homme, la trompe l'est pour l'éléphant. Avec cette trompe, il peut remuer et tourner en tous sens, et cueillir un bouquet de fleur ; il débouche une bouteille de vin et la boit ; il déracine les arbres ; de son corps il renverse les murs. Seul, il met en mouve-

ment les plus grandes machines, et transporte des fardeaux que plusieurs chevaux remueraient à peine. Une charge de quatre à cinq milliers n'est pas trop pour un grand éléphant. Il porte une tour armée en guerre et chargée de nombreux combattants ; enfin, de ses fortes défenses il peut percer le plus terrible des animaux, celui que les plus puissants redoutent.

Ce qui le rend beaucoup plus intéressant encore, ce sont les nobles sentiments qui forment son caractère : conservant la mémoire des bienfaits reçus, jamais il ne méconnaît son bienfaiteur ; il lui marque sa reconnaissance par les signes les plus expressifs, et lui demeure toujours attaché.

On en a vu sécher de douleur en perdant leur cornac ou l'homme qui a soin d'eux. Domestique aussi docile que fidèle, et aussi intelligent que docile, il semble prévenir les désirs de son maître, deviner sa pensée et lui obéir par inspiration. Il ne se refuse à aucun genre de services, pas même aux plus pénibles ; il poursuit sa tâche avec instance, sans se rebuter, et se croit toujours assez récompensé quand on lui témoigne, par quelques caresses, qu'on est content de lui et de l'emploi de ses forces. Mais plus il est sensible aux bons traitements, plus il s'irrite des offenses ; il ne perd pas l'occasion de s'en venger. Cependant la colère, même dans ces instants, ne l'empêche pas toujours d'écouter sa générosité. Un éléphant venait de se venger de son cornac, son conducteur, en le tuant. Témoin de ce spectacle, sa femme, hors d'elle-même, prend ses deux enfants et les jette aux pieds de l'animal encore tout furieux. " Puisque tu as tué mon mari, lui dit-elle, ôte-moi aussi la vie ainsi qu'à mes enfants." L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, et comme s'il eût été touché de regret, il prit avec sa trompe le plus grand des enfants, le mit sur son cou, l'adopta pour son conducteur, et n'en voulut pas souffrir d'autres.

Un éléphant fort apprivoisé, je ne sais dans quelle ville, avait la liberté de se promener dans toutes les rues :

tout le monde le connaissait, et lui connaissait, pour ainsi dire, tout le monde. Il avait l'habitude de passer journellement par la boutique d'un tailleur, et comme il manquait un carreau de vitre dans le châssis du tailleur, l'éléphant y faisait passer le bout de sa trompe comme pour lui dire bonjour, et la retirait bien paisiblement pour continuer sa promenade. Un jour, le tailleur s'avisa, par pur badinage, de piquer le bout de la trompe de l'éléphant avec son aiguille. L'éléphant se retira sans marquer de mauvaise humeur ; mais le lendemain il remplit sa trompe d'eau, et s'achemina vers la demeure de notre tailleur. Il enfonce comme d'ordinaire le bout de sa trompe dans le carreau de vitre, et à bout presque touchant, il lance dans la face du tailleur, avec une force extraordinaire, toute l'eau que contenait sa trompe. Le tailleur en fut si étourdi, qu'il fut renversé par terre. Cela fait, notre éléphant continua tranquillement sa route, disant *probablement* en lui-même, " voilà comme je badine, moi ! "

Hors de ces cas, l'éléphant, doux par tempérament, n'emploie sa force et ses armes que pour se défendre lui-même, secourir son maître ou protéger ses semblables. Souple, complaisant et caressant, il rend avec sa trompe caresses pour caresses, fléchit les genoux devant celui qui doit le monter, se soumet à sa direction, aide lui-même à se charger, se laisse vêtir et parer : il semble même y prendre plaisir. Ses mœurs sociales, qui l'éloignent de la solitude et d'une vie errante, le portent à rechercher la compagnie des animaux de son espèce et à leur être utile. Le plus vieux des éléphants, comme le plus expérimenté, est à la tête de la troupe et la conduit. Le plus âgé après lui ferme la marche ; les jeunes et les faibles sont au centre du bataillon, et celles qui allaitent encore portent leurs petits, qu'elles embrassent de leur trompe. Tel est l'ordre que ces prudents animaux observent dans les marches périlleuses ; mais quand ils n'ont rieu à redouter, ils se relâchent beaucoup de leurs précautions ; ils se pro-

mènent dans les forêts, dans les champs, dans les prairies, y pâturent à leur aise, sans toutefois s'écarter assez les uns des autres pour se priver de leur secours mutuel ou de leurs avertissements.

II

Je vous ai prouvé, je l'espère, dans ma dernière lecture, que je sais prendre mon sérieux dans l'occasion . . . .

Maintenant que le goût des lectures est, pour ainsi dire, général à Québec, nous pouvons aborder les sujets graves comme les amusants . . . . . .

Pour ceux qui ne viennent ici que pour s'amuser et rire, je dois leur dire que le temps de rire est passé, qu'il s'agit à présent de s'instruire.

A la sortie de ma précédente lecture, j'avais devant moi des demoiselles anglaises, et une d'elles disait à ses compagnes : "*But he has not been so funny as last time!*" *Funny!* et où trouver du *funny* dans un sujet comme celui de l'univers? Non, le sérieux va prendre la place du *funny*. Je ne prétends pas, pourtant, aller jusqu'à faire pleurer mes auditeurs : il me faudrait, pour cela, changer de caractère, et je ne m'y hasarderai pas à mon âge. Sans ma gaieté oratoire, je gèlerais à glace tout mon auditoire, dames et messieurs, sans exception.

Nous avons considéré, l'autre soir, la belle harmonie qu'il a plu à la divine Providence d'établir sur cette terre. Nous continuerons le sujet aujourd'hui, l'harmonie terrestre ; et nous prouverons qu'ici-bas tout est à sa place, et que tout concourt à procurer à l'homme et la jouissance et le bonheur.

Il est probable que nous ne monterons pas encore au ciel ce soir ; mais préparez-vous-y, mesdames et messieurs, pour la prochaine soirée.

Mais on va peut-être me dire que j'ai mal choisi mon temps pour une excursion céleste : qu'on s'amuse si bien sur la terre durant le carnaval ; qu'on ne parle que de

pique-nique, de danse, de bal et de divertissements ! Je conviens de tout cela, et pour ne déranger personne, voici ce que je proposerai. Comme j'apprends que mon ami, le docteur Bardy, doit donner prochainement une lecture, je lui abandonnerais volontiers mardi prochain, qui est le *mardi gras :* et moi, je me présenterais le *mercredi des Cendres*, jour assurément très propre à méditer sur les vanités de ce bas monde, et à nous engager à visiter le ciel.

Que ferait l'homme sans les animaux ? L'homme sans les animaux ne ferait pas grand'chose, je vous l'assure. Sans les animaux, nos tables modernes auraient bien l'ananas et le melon d'eau, mais elles n'auraient pas la dinde. Elles auraient le vin, mais le rôti manquerait : elles auraient le poivre et les cornichons, mais non pas le fromage. Sans les animaux, nos voyageurs dans leurs courses, nos guerriers en campagne, auraient la massue et l'arme à feu, mais la bête de somme, mais le coursier du combat qui bondit aux saccades de l'éperon, mais l'éléphant qui porte des tours pleines de gens d'armes, mais le chameau, ce vaisseau du désert ; en un mot, tous les auxiliaires quadrupèdes leur feraient défaut.

Le chasseur aurait le fusil, mais le chien fidèle, mais le gibier, où seraient-ils ? Dans les plaines, point de lièvres ; dans les forêts, point de cerfs. Vous auriez des bergers sans troupeau, des laboureurs sans bœufs, et par conséquent, point de culture, point de grains ni de défrichements.

D'un autre côté, les animaux ne peuvent se passer du règne végétal ; tout le règne végétal sert de nourriture aux divers animaux répandus sur le globe. L'homme est à part ; il est, lui, omnivore : il mange, lui, et végétal et animal : il devait en être ainsi pour le grand fermier de la terre, il devait trouver de la nourriture partout et en tout temps.

Les animaux, pour la plupart, sont herbivores et frugivores ; le plus petit nombre est carnivore. Un seul, et je

l'ai déjà signalé, un seul parmi tous les animaux se rapproche de l'homme sous ce rapport : c'est le pourceau. Il est, lui, omnivore à la force du terme. Entre tous les animaux, il est celui dont l'estomac se rapproche le plus de celui de l'homme. Mais ce qui est encore plus singulier et bien humiliant, c'est qu'il est aussi le seul animal intempérant. Il boit, comme l'homme, du vin blanc et rouge, de la bière de toutes sortes, du cidre, etc., il engloutit tout ce qu'on lui jette dans son auge : il court les voiries, et surtout le derrière des distilleries, où l'on vide des pipes et des tonnes de vin et de bière : il avale tout, boit et mange en même temps, il s'en soûle, et reste sur la place ! De là cette expression vulgaire, "soûl comme un cochon." Quelle compagnie pour l'ivrogne !

C'est un fait que tous les autres animaux ne peuvent flairer des boissons enivrantes. L'éléphant débouche bien un bouteille de vin et la boit ; il ne fait cela que lorsqu'il est en parfaite domesticité et pour plaire à son maître ; il ne le ferait jamais dans l'état sauvage.

Des poules pourront bien aussi s'enivrer par hasard ; ces pauvres poules avalent, sans goûter, des cerises qui ont trempé dans de l'esprit de rhum; elles avalent vite, et vite elles sont *en train*, comme l'on dit. Certes, c'est une bien amusante chose que de voir tout un poulailler ainsi pris de boisson, surtout quand le coq a pris part à la fête. Mais c'est un *aller et venir*, c'est un *cacassement* épouvantable !

L'homme aime la fleur, mais il ne la mange pas ; il admire le gazon verdoyant des prairies, mais il ne peut s'en servir ; il faut que l'animal soit là pour s'en repaître, s'en engraisser, pour en perfectionner sa propre substance, et l'offrir dans sa propre chair en sacrifice à son dieu, l'homme.

Voyez encore comme tout est bien balancé ; tous les animaux et tous les végétaux qui ont existé depuis la création du monde, ont tiré successivement de la couche extérieure de la terre la matière de leurs corps, et à la

mort ils lui rendent fidèlement ce qu'ils en ont emprunté. Mais vous me direz, est-ce que les végétaux ne tirent pas, eux, beaucoup plus de substance de l'air et de l'eau qu'ils n'en tirent de la terre ? ils rendent donc à la terre, en pourrissant, *plus* qu'ils n'en ont reçu. Oui, mais considérez que c'est tout le contraire chez les animaux ; ils rendent, eux, moins à la terre qu'ils n'en ont retiré, et de là l'équilibre. Si on ajoute à cela la consommation énorme que fait l'homme, de bois et de plantes par le feu, on serait disposé à croire d'abord que la couche de terre végétale d'un pays habité devrait sensiblement diminuer dans sa production et devenir semblable au terrain de l'Arabie Pétrée ; mais un grand nombre d'habitants exige une grande culture pour fournir aux consommations de toutes espèces, d'où il suit qu'une immense et longue population ne fera jamais un désert d'un pays cultivé.

L'homme donc est entré dans le monde lorsque tout était préparé, peuplé et habité par les êtres dont il avait besoin, comme un roi à son avènement entre dans son palais resplendissant de richesses. Il lui a fallu cependant faire la conquête de ces premiers habitants de son empire, qui, maîtres eux-mêmes jusqu'alors, remplissaient les mers, les fleuves, les ruisseaux, les forêts et les prairies.

Pour cela l'homme fut revêtu des qualités, des avantages, des secours nécessaires pour cette grande conquête : il fut revêtu de l'intelligence.

Voilà donc le royaume que la divine Providence réserve à l'homme pour qu'il en jouisse. Aux pieds de ce monarque s'étend un tapis de fleurs que toute la magnificence de Solomon n'égala jamais.

Les animaux trouveront abondamment à leur portée une nature toujours nouvelle ; et pour l'homme, les blés qui doivent le nourrir principalement ne seront ni trop hauts ni trop bas pour sa taille ; ils seront faciles à manier et à recueillir ; ils donneront des grains à sa poule, du

son à son porc, du fourrage et des litières à son cheval et à son bœuf.

Si les arbres s'élèvent plus haut, ce sera pour lui donner de l'ombre ; mais remarquez bien qu ils abaissent leurs rameaux chargés de fruits pour l'inviter à s'en saisir, et même ils les feront tomber à ses pieds.

D'ailleurs, si les arbres s'élèvent si haut et s'ils deviennent si robustes, c'est afin de donner à l'homme du bois pour faire des échelles et des machines au moyen desquelles il montera partout ; pour faire des greniers et des magasins à ramasser les fruits des différentes saisons ; pour construire des navires avec lesquels il ira recueillir les tributs de son royaume.

Les diverses provinces du règne végétal ne produiront pas toutes les mêmes choses ; il y en aura de particulières aux climats et à la température ; les pays chauds produiront des arbres à feuilles plus larges et à fruits plus rafraîchissants.

Sous la zone torride, on verra une espèce de figuier qui, non content de désaltérer par son fruit, présentera encore des parasols pour des villages entiers ; il croîtra sur le sable brûlant du rivage de la mer, et jetant de l'extrémité de ses branches une multitude de jets qui s'inclinent vers la terre et qui y prennent racine, il formera autour de son tronc principal une quantité d'arcades qui donneront un ombrage impénétrable.

Dans les pays du nord et sur le sommet des montagnes froides croissent les pins et les sapins, les cèdres et la plupart des arbres résineux, qui abriteront l'homme des neiges par l'épaisseur de leurs feuilles et lui fourniront pendant l'hiver des flambeaux et l'entretien de ses foyers.

Dans les climats tempérés, même bienveillance de la part de la nature végétale ; c'est dans la saison chaude et sèche qu'elle nous donnera quantité de fruits pleins d'un jus rafraîchissant, tels que les cerises, les pêches et les melons ; et à l'entrée de l'hiver, ceux qui échauffent par leur huile, tels que les amandes et les noix. Mais de

toutes les parties de la terre, la plus favorisée est l'Asie, le berceau du genre humain.

Là viendront naturellement l'olive, l'orange, la figue, la pêche, l'abricot, les aromates, le riz, la canne à sucre, le thé et le café. Là s'élanceront vers les cieux ces colonnes couronnées de verdoyants chapiteaux, les palmiers de différentes espèces ; le grand palmier, dans les déserts de la Palestine et de l'Égypte, fournira à d'innombrables solitaires le vêtement dans ses larges feuilles, la nourriture dans sa moelle et ses dattes.

Le palmier cocotier, sur le bord des mers les plus naviguées, présentera aux marins son bois pour en bâtir des vaisseaux, ses feuilles pour en faire des voiles, son tronc pour le mât, la bourre pour les cordages, et son fruit pour cargaison. C'est là surtout que viennent deux plantes d'une chétive apparence, mais d'une vertu inappréciable, le froment et la vigne, qui soutiennent la force de l'homme et répandent la joie dans son cœur.

L'homme, après Dieu roi et maître des animaux, se multiplie lentement; il occupera tous ses États par degrés. Les animaux, au contraire, du moins un grand nombre, multiplient d'une manière prodigieuse. Si donc rien ne balance leur fécondité, bientôt la terre ne suffira plus à les nourrir ; ils périront de faim, et leurs cadavres infecteront l'air : les animaux carnassiers seront chargés d'y porter ordre.

Obligés, par la nature de leurs estomacs, à vivre de sang et de chair, ils se jetteront sur les autres, et principalement sur ceux qui multiplient davantage. A cette fin, ils recevront la force et l'agilité pour atteindre leur proie, des griffes pour les déchirer, des dents pour les dévorer.

A leur tête paraît le roi des forêts et des déserts, le lion, à la figure imposante, au regard assuré, à la démarche fière, à la voix terrible. Puissant et courageux, il fait sa proie de tous les autres, et n'est la proie d'aucun. Cependant, il ne tue que pour assouvir sa faim ; est-elle

apaisée, il est inoffensif. Du reste, aussi généreux que fort, même dans l'état sauvage, il est reconnaissant du bien qu'on lui fait.

Moins fort que le lion, voilà le tigre aux yeux hagards, à la langue couleur de sang et toujours hors de la gueule. Bassement féroce et cruel sans nécessité, il est le tyran des animaux : il saisit et déchire non seulement pour manger la chair et boire le sang, mais rassasié, mais désaltéré, il déchire et massacre encore. Le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux. Il est doux pour ses maîtres et même caressant, surtout dans le premier âge ; et si sa férocité originelle reparaît quelquefois, rarement il la tournera contre ceux qui lui ont fait du bien.

Le tigre est peut-être le seul animal dont l'homme ne puisse fléchir le naturel. La douce habitude ne peut rien sur ce caractère de fer : il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe ; il rugit à la vue de tout être vivant.

" S'il y a des hommes lions, combien y en a-t-il qui sont tigres ?" Le tigre mange ses propres enfants, et déchire la mère quand elle veut les défendre.

Le fluide qui enveloppe la terre de toutes parts s'appelle *atmosphère ;* c'est l'air que nous respirons, où nagent les oiseaux, comme les poissons nagent dans l'Océan ; mais il est plus compact et plus pesant.

Les poissons ne sauraient vivre sans l'eau, et nous ne saurions vivre sans l'air. Longtemps on a cru que l'air était un élément simple ; mais on découvrit, il y a cinquante ans, qu'il est un composé de deux éléments : un, qui en forme un peu plus du cinquième, entretient la vie par la respiration, et le feu sur nos foyers par la combustion, c'est l'oxygène ; et l'autre, quand il est seul, éteint tout à la fois et la vie et le feu, c'est l'azote à l'état gazeux. Le mélange de ces gaz compose l'air.

L'atmosphère des poissons, l'eau, est également composée de deux éléments : l'un, qui en forme le tiers, lui est commun avec l'air, c'est le même élément que nous respirons, et qui fait brûler les combustibles ; l'autre, qui en forme les deux tiers, est l'hydrogène, le gaz inflammable que tout le monde connaît, et qui depuis quelque temps éclaire les boutiques et les rues d[illegible]andes villes, et qu'on nous promet à Québec sous peu. Lorsque avec ce gaz se mêle l'oxygène, il en résulte une vive lumière accompagnée de chaleur, et de cette combustion il résulte, pour charbon, un résidu d'eau pure. Aussi, les savants classent-ils maintenant l'eau parmi les corps brûlés. Lorsque ces deux éléments de l'eau se combinent subitement et en quantité considérable, ils produisent une masse de lumière éblouissante accompagnée de fortes détonations. C'est ainsi que se forment, dans les nues, le tonnerre, la foudre et les éclairs ; et voilà comme la science moderne nous fait comprendre tout le sens de ces paroles de David : "Le Seigneur chang[illegible] les foudres en "pluie."

Mais dire au peuple que l'eau est u[illegible]ps brûlé, lui dire que c'est un charbon, c'est lui prêter à rire. Eh ! depuis quand, dira-t-il, l'eau et le feu s'accordent-ils si bien ensemble ? Depuis quand l'eau n'éteint-elle plus le feu ? Le tocsin, le peuple et les pompiers ne répondent-ils pas tous que c'est de l'eau qu'il faut dans les incendies ? Examinons l'argument, si fort qu'il paraisse.

D'abord, qu'appelle-t-on charbon, ou corps brûlé ? N'est-ce pas le résidu d'une combustion ? et quel est le résidu de la combustion qui se fait par l'union de l'oxygène et de l'hydrogène, n'est-ce pas de l'eau pure ? Donc, cette eau est charbon et corps brûlé, et capable de brûler encore.

La preuve est à la portée de tout le monde : voyez ce qui se passe dans la boutique du forgeron ; voyez-le tremper son balai dans l'eau, et asperger son feu ; croyez-vous qu'il veut l'éteindre ? Il connaît mieux que cela : il veut

le raviver et l'animer ; mais que le forgeron verse sur son feu toute l'eau qu'il y a dans son baquet, et il l'éteindra, il n'y a pas de doute, parce qu'un peu d'eau anime le feu, et qu'une grande abondance l'étouffe. Que faites-vous quand vous voulez empêcher le tison de s'éteindre ? vous soufflez dessus ; et quand vous voulez éteindre votre chandelle, vous soufflez encore dessus : vous soufflez donc et pour allumer et pour éteindre ! Il en est de même de l'eau, tout dépend de la quantité ; un peu d'eau, un peu d'air attisent le brasier, et beaucoup d'air l'éteignent ; cela est de quelque importance dans les incendies. Vous voyez des gens qui, lorsque la maison est en feu, ouvrent les portes, enfoncent les châssis, et laissent la cheminée ouverte ! Qu'arrive-t-il ? c'est qu'ils donnent de l'intensité à l'incendie. C'est en fermant tout qu'on peut arrêter ou diminuer le feu, pour quelque temps au moins. Il y a aussi des pompiers qui font jouer leur pompe sur le grand brasier, et que font-ils ? ils font ce que le forgeron fait avec son balai.

L'air est attiré vers le centre de la terre, c'est-à-dire, qu'il est pesant comme les autres corps, mais il pèse huit cents fois moins que l'eau, parce qu'il est huit cents fois moins compact.

Jusqu'à quelle hauteur notre atmosphère s'élève-t-elle ? on n'en est pas encore bien certain : on conjecture qu'elle s'élève à quinze ou seize lieues. Au delà, serait un fluide plus ténu, qu'on nomme éther ; mais ce qui est d'expérience, c'est que plus on s'élève, plus on la trouve froide, subtile et légère. A une lieue et demie de la terre, l'atmosphère ne pèse plus assez pour l'homme et pour retenir le sang dans ses veines. L'homme en est, à cette élévation, comme le poisson habitué à vivre dans les profondeurs de la mer et qui périt lorsqu'on l'amène à la surface.

Les mers, ces eaux que le Seigneur a mesurées dans le creux de sa main, et qui occupent les deux tiers de notre globe, ont autrefois couvert la terre entière : tout philosophe impartial n'a plus de doute aujourd'hui là-dessus.

Maintenant que ces eaux sont enfermées dans des barrières qu'elles n'oseront plus franchir, est-ce qu'elles ne devraient pas naturellement se corrompre et infecter l'univers ? Le Créateur y a pourvu : 1. les eaux, on ne sait comment, se trouvent salées au point que l'homme ne saurait en boire ; ni les pluies souvent qui y tombent, ni les fleuves qui sans cesse y mêlent leurs ondes, ne sauraient en adoucir l'amertume ; 2. les mers ne restent pas stagnantes : chaque douze heures, l'Océan monte et descend, s'élève et s'abaisse ; ce mouvement alternatif de la mer, se retirant pendant six heures et revenant pendant six autres heures, est connu sous le nom de flux et reflux ou marée. Comme ces marées suivent le cours de la lune, et qu'elles retardent tous les jours, ainsi que la lune, de trois quarts d'heure, on conclut avec raison que la lune en est la principale cause. De plus, comme ces marées sont plus fortes aux nouvelles et aux pleines lunes, lorsque le soleil, la lune et la terre se trouvent sur la même ligne, on conclut aussi que le soleil y entre également pour quelque chose. 3. Un autre moyen d'entretenir la salubrité des mers se trouve dans les vents et les tempêtes, qui les agitent en tous sens.

En haute mer, sous la zone torride, on sait qu'il souffle des vents réguliers : on en a trouvé la cause dans l'action du soleil combinée avec la rotation de la terre.

L'air de la zone torride, que le soleil échauffe par une longue présence, se dilate, s'élève et se répand sur les pôles : l'air froid des pôles afflue en dessous, vers le milieu de la zone torride, ou l'équateur, pour remplir l'espace vide produit par la dilatation. Il se formera donc dans chaque hémisphère terrestre deux courants d'air, l'un supérieur qui va de l'équateur aux pôles, et l'autre inférieur, qui vient des pôles à l'équateur.

On voit un exemple de ce phénomène dans nos appartements à cheminée : l'air répandu autour du foyer s'échauffe, se dilate et, devenu plus léger, s'élève ; une partie va dans la cheminée, et l'autre dans le haut de

l'appartement ; en même temps, un nouvel air arrive par le bas, pour remplacer l'air ascendant, et il en résulte une succession non interrompue de deux courants contraires : l'un supérieur qui s'éloigne de la cheminée, et l'autre inférieur qui se porte vers elle. On a une preuve sensible de cela en plaçant une bougie allumée dans la porte de l'appartement : en bas, la flamme s'incline en dedans; en haut, elle s'incline en dehors ; au milieu, elle reste immobile.

Le soleil, ce grand foyer de notre atmosphère, y produit des effets semblables. Voilà les vents expliqués.

La terre de soi-même est aride ; et si la mer ne doit venir que jusque-là, et pas plus loin, si l'orgueil de ses flots doit se briser à telle marque, qui l'arrosera pour qu'elle produise ? Dieu en a chargé la mer même et les vents : sans cesse la mer, sollicitée par la chaleur du soleil, envoie dans les airs une partie de ses eaux réduites en vapeurs. Ces vapeurs légères sont transportées par les vents de côté et d'autre ; puis ils les laissent tomber sur la terre, en rosée, en pluie, en neige et en frimas. Tout ce qui a soif se désaltère ; et pour que ces eaux ne manquent pas avec la pluie, le Créateur en durcit quelques-unes comme de la pierre, et en amoncelle d'énormes magasins sur le sommet des plus hautes montagnes : des glaces, des neiges éternelles couvrent la cime des Alpes, des Cordillères, et fondant peu à peu s'insinueront dans leurs flancs : de là, avec des milliers de ruisseaux et de fontaines, jailliront le Rhin, le Rhône, le Danube, le Saint-Laurent, qui, dans leurs longues courses, arroseront des provinces, des royaumes, de grandes cités, et rentreront dans la mer d'où ils sont partis, pour en partir encore.

Quelle machine merveilleuse qui sans fatigue et sans cesse abreuve, sur toute la terre, les hommes, les animaux et les plantes !

Nous avons dit que les eaux de la mer étaient salées et amères ; voici encore de quoi nous faire admirer. La mer gardera pour elle toute son amertume, et n'enverra vers le ciel, pour revenir sur la terre, que des eaux douces.

Ce qu'elle opère continuellement pour tous les hommes, elle est prête à l'opérer pour chacun : faites évaporer, faites bouillir de ces ondes amères sur le feu, elles déposeront le sel sur le fond du vase, et les vapeurs qu'elles font monter, si elles sont reçues dans une éponge, vous présenteront une boisson salubre. Par une seule opération, elles vous donneront de quoi assaisonner votre nourriture et de quoi étancher votre soif.

" Mais, dira celui qui trouve que tout est en désordre " dans ce monde, l'Océan avec ses longs bras ne sépare-t-il " pas les continents ? n'empêche-t-il pas les peuples de " communiquer entre eux ?" Mais c'est justement le contraire: c'est l'Océan qui rend aux peuples de la terre toute communication facile ; c'est lui qui en fait une seule famille. Qui jamais est parti des côtes de la France pour aller par terre jusqu'à l'extrémité de l'Asie, jusqu'à la Chine, et lier commerce avec les divers peuples qui se sont trouvés sur sa route ? Sans la mer, jamais on n'eût connu la terre.

L'Océan porte sur son dos des maisons, des citadelles flottantes qui déploient au vent leurs voiles comme des ailes, et s'éloignent avec plus de rapidité que ne le fait le courrier du désert.

Les étoiles leur servent de guide, et lorsqu'il faudra faire des voyages où l'on n'apercevra plus les étoiles accoutumées, lorsqu'il faudra explorer des mers inconnues, découvrir de nouvelles terres, de nouveaux mondes, alors une petite aiguille, qui se dirige constamment vers les pôles de la terre, apprendra au navigateur à suivre exactement sa route, et à s'orienter, même sous un ciel nébuleux. Ce chétif morceau de fer découvrira aux Européens les Indes, la Chine, le Japon, l'Amérique, l'Océanie et des îles sans nombre. Il leur fera voir, par expérience, que la terre est ronde, pesant de toute part vers son centre, et qu'elle est suspendue dans l'espace, sans autre appui que le vouloir du Très-Haut.

Ainsi toutes les branches de la famille humaine se con-

naîtront et communiqueront entre elles ; les arts, les sciences circuleront d'un bout du monde à l'autre.

Voici bien des moyens de communication : le bois, la rame, les vents, la boussole ; et quand les vents sont contraires, n'a-t-on pas encore le feu et l'eau ? L'eau, réduite en vapeur, fera franchir, fera marcher sur des roues ces citadelles flottantes, même à travers les tempêtes ; malgré les vents, votre navire roulera comme un char, et avec le vent, il court et vole tout ensemble. Mais l'homme n'a pas fini : le voilà qui sillonne le globe de nerfs magnétiques qui porteront ses ordres et ses désirs à l'autre bout du monde dans un clin d'œil ; le voilà en *train* de converser avec ses antipodes, comme s'il n'en était qu'à une distance de la voix.

Il faut l'avouer, la raison donnée à l'homme est le centre des ouvrages de Dieu sur la terre. Otez-la-lui, et il n'y a plus d'homme : c'est une brute ; il n'y a plus d'union dans les ouvrages du grand ouvrier ! Le grand ressort de l'harmonie terrestre, le soleil, brille bien, sa chaleur aidée des pluies et des rosées fait bien germer les semences, les campagnes seront bien couvertes de moissons et de fruits, mais il n'y aura personne pour les recueillir, ni pour les consommer ; la terre nourrira les animaux, mais ils ne tendront à rien, faute de maître qui sache mettre en œuvre leurs services.

Le cheval et le bœuf peuvent traîner et porter les plus lourds fardeaux ; leurs pieds sont d'une corne capable de résister aux chemins les plus durs ; mais à quoi bon tant de force et un ongle si dur pour fouler les prairies et chercher leur pâture ?

La brebis est accablée de sa toison, la vache et les chèvres sont incommodées de l'abondance de leur lait ; l'inutilité ou la contradiction se trouvent répandues partout ; la terre renferme dans son sein des pierres, des métaux, mais elle n'a point d'hôte à loger ; sa surface est un grand jardin, mais elle manque de jardinier, personne ne le visite.

C'est ainsi que la science et les arts de ces derniers temps nous ont exposé, d'une manière bien claire et bien précise, le globe et la nature en général, et l'accord qu'il y a entre chaque partie. Les premiers hommes ne voyaient pas comme nous : ils jouissaient des dons de la nature, mais ils ne s'occupaient pas du *pourquoi* ni du *comment*, c'est-à-dire, qu'ils ignoraient les causes ; et entre jouir et connaître, vous le savez, mesdames et messieurs, la différence est immense : la jouissance tient à la surface des choses, mais la connaissance tient à l'intérieur.

LA TERRE

La terre a entre neuf et dix mille lieues de circuit, et trente et un millions de lieues carrées, dont les deux tiers sont occupés par l'Océan, trois mille lieues de diamètre ; de sorte qu'il faudrait descendre mille cinq cents lieues pour arriver au centre de la terre ; son volume est d'environ dix-sept milliards de lieues, et son poids, en livres, est d'un chiffre de 544, suivi de 22 zéros.

Il n'entre pas dans l'idée de tout le monde que l'on puisse ainsi connaître le poids, le circuit et la circonférence de la terre. Où est la balance, demandera-t-on, pour peser la terre ? Où est le contrepoids ? où est l'arpenteur qui a chaîné et arpenté la terre ? Tout cela paraît d'abord impossible et incroyable ; mais l'étude de l'astronomie rend tout cela aussi clair "que deux fois deux font quatre," et, en effet, le génie humain s'est tellement élevé dans la connaissance des lois qui régissent les corps célestes, qu'on peut, d'avance et avec la certitude d'une heure, d'une minute, prédire quand ils doivent se rencontrer. Le vulgaire a été si frappé de cette précision, qu'il commence à croire dans la puissance de la science astronomique : il appelle cela lire dans les astres. M. A. Flamondon, président de l'Institut, veut bien venir, après moi, vous donner une lecture démonstrative sur ce que je ne fais que vous énoncer aujourd'hui : il vous satisfera, je n'en doute point, il a déjà fait ses preuves.

Mais, diront quelques-uns, notre terre est donc *furieusement* grande ! Quand vous parlez de milliards de lieues en volume et d'un poids en proportion, vous trouvez la terre grande ! Eh ! voulez-vous savoir au juste ce qu'elle est auprès de ces lustres immenses qui brillent à nos yeux durant la nuit ? C'est un grain de sable à côté de la plus haute de nos montagnes ! Il y a là de quoi étonner ; oui, mais il n'y a là rien d'exagéré.

Eh ! que sommes-nous donc, nous, habitants de cette petite terre, si elle est elle-même si peu de chose ; que sommes-nous dans ce vaste univers ? "Oui, répondent les " prétendus philosophes, nous sommes bien peu de chose " dans ce monde : nous sommes presque rien ; Dieu ne " pense pas à nous, nous allons à l'aventure : quand nous " finissons, tout finit avec nous."

Ces messieurs désireraient bien qu'il en fût ainsi : cela les mettrait à leur aise. Mais à quoi leur sert-il de se faire si petits ? Est-ce que notre grand Dieu n'est pas aussi grand et aussi puissant dans les petites choses que dans les grandes ? Ne déploie-t-il pas autant de force et de sagesse dans les organes du puceron que dans ceux de l'éléphant ? dans la formation de notre petite terre que dans celle des cieux ? Pour la paix de ces messieurs, il leur faudrait, d'abord, pouvoir se débarrasser de leur conscience; mais cela est en dehors de leur contrôle : cette conscience les force à tenir intérieurement un langage différent. C'est elle qui leur crie sans cesse "que Dieu " prend un soin tout particulier de tous les hommes, " comme de tout le reste dans cet univers." C'est elle qui leur dit : "Ouvrez les yeux, et soyez convaincus que " tout ici-bas tend à procurer à l'homme et la jouissance, " et le plaisir, et le bonheur." Cette conscience leur en dit assez sur ce qui doit leur arriver et pour les mettre sur leurs gardes s'ils désobéissent aux ordres divins. Quoi ! l'homme tout entier retournerait-il en terre ? tout entier retournerait-il en poussière ? Ne serait-il qu'un caprice du Tout-Puissant ? cet être infiniment bon serait-

il, à l'égard de l'homme, injuste, cruel et barbare ? L'oppresseur et l'opprimé seraient-ils également destinés au même sort ? Non, il en sera autrement. Il y a chez l'homme quelque chose qui n'est point matière ; ce quelque chose ne doit pas mourir : l'homme le savait avant qu'on lui en eût parlé. Et, en effet, ne se sent-il pas capable de parcourir le ciel en entier, de mesurer l'éternité si elle avait des limites, de s'élancer jusqu'au trône de l'Éternel ? Eh ! le dirai-je ? il voudrait argumenter avec lui ! Il va plus loin : il l'insulte ! il travaille, il s'épuise à l'anéantir ; dans son délire, il crie à tue-tête : "Non, il n'y a pas de Dieu !" Mais la matière peut-elle monter si haut, philosophe impie ? Dis-moi, que veut donc dire ce cri qui t'échappe et que tu pousses dans ta douleur ou dans le danger ? Tu prononces le nom de Dieu malgré toi ou sans t'en apercevoir. Pourquoi lèves-tu ton front vers les régions hautes ? pourquoi tournes-tu les yeux vers le ciel ? Sais-tu ce que cela veut dire ? Cela veut dire que ton âme connaît sa véritable patrie, qui est là-haut. Est-ce que, durant ta courte existence sur cette terre, ton cœur ne palpite pas toujours pour ta patrie ? tes soupirs ne sont-ils pas toujours pour ton pays natal ? tes délices ne sont-elles pas toujours sous le toit paternel ? Et, s'il en est ainsi pour ton corps mortel, est-ce qu'il ne doit pas en être de même pour ton âme incorruptible et immortelle ?

Les mines les plus profondes connues ne descendent encore qu'à un quart de lieue : ainsi, l'homme n'a fait jusqu'à présent qu'effleurer l'épiderme de la terre. Et cependant, dans ce peu que nous connaissons de la terre nue et stérile, la Providence nous offre des merveilles et des bienfaits sans nombre.

Des rochers antiques nous servent à élever des maisons pour vivre en famille; des pierres brûlées au feu et mêlées avec du sable les lieront avec un ciment incorruptible ; les cailloux se transformeront en une glace transparente pour laisser venir la lumière et en exclure le vent et la

pluie ; l'argile donnera des tuiles et des ardoises pour les couvrir. Plus bas, sont les métaux, le fer, l'argent, l'or et les pierres précieuses pour les orner. Le cuivre et l'étain produiront cet airain sonore qui, suspendu entre le ciel et la terre, invitera les mortels à s'assembler pour louer le Seigneur et faire monter vers lui et leurs joies et leurs tristesses, et leurs espérances et leurs craintes !

La terre est suspendue dans l'espace, mais sur quoi ? sur rien ! Et les autres mondes ? sur rien aussi ! Qui donc les tient ainsi et les fait tourbillonner ? le bras du Tout-Puissant !

Les savants vous diront bien qu'ils ont trouvé le mystère : que tout cela se meut et se soutient par la force de l'attraction, par l'affinité et la cohésion ; que deux gouttes d'eau s'attirent l'une l'autre, qu'il en est de même de deux astres ; que le soleil attire la terre, que la terre attire la lune, et ainsi de l'univers. Mais ici la question ne fait que changer de forme. Sur quoi est suspendu l'univers ? sur rien ? Non, sur le bras du Tout-Puissant ! et cela est suffisant.

Dans cet univers matériel, l'action réciproque que les corps célestes exercent les uns sur les autres, ne les empêche pas d'avoir chacun leur mouvement propre. Le soleil se meut sur lui-même en vingt et un jours et demi. La terre et les autres planètes se meuvent sur elles-mêmes et en même temps autour du soleil. Notre soleil n'est probablement qu'un satellite d'un plus grand système céleste, et qui tourne aussi, avec toutes ses lunes, autour d'un plus grand soleil que lui.

Plus on creuse dans la terre, plus on trouve de la chaleur et de l'eau qui jaillit avec d'autant plus de force qu'elle est puisée de plus bas. Le puits artésien de Grenelle est creux de dix-huit mille pieds, et l'eau qu'il donne est très chaude. C'est, je crois, la plus grande profondeur à laquelle nous soyons encore parvenus.

Cette réaction de l'eau et de la chaleur donne la raison des volcans, des tremblements de terre et des sources

d'eau chaude minérale. C'est par ces émissions souterraines de gaz qu'on explique les aspérités, les bosses à la surface de la terre, les montagnes et les vallées.

Les tremblements de terre sont reconnus avoir deux mouvements : un vertical, c'est-à-dire, de bas en haut, et l'autre horizontal, accompagnés d'un bruit semblable à celui d'un coup de canon. En 1797, la ville de Riobamba sauta par un tremblement de terre, et les habitants furent lancés à la hauteur de plusieurs cents pieds et jetés sur une montagne, au delà d'une rivière.

Les chocs de tremblements de terre sont plus violents, s'ils ont des intervalles plus longs, pour la raison d'une plus grande accumulation de gaz comprimés.

Ainsi, les volcans en activité serviraient de valve de sûreté : ils dégageraient continuellement les masses de gaz qui tendent à se dégager de l'intérieur du globe. En preuve, on pourrait citer la destruction de Lisbonne, les tremblements de terre à Caraccas, à Lima et à Cashemeer, en Syrie, et dans l'Asie-Mineure, qui ne sont point dans la vicinité de volcans. Lorsque ces émanations de gaz acide carbonique se trouvent sous des couches étendues de masse métallique ou pierreuse, il n'y a pas d'explosion en dehors, mais il surviendra des soulèvements de terrains, des îles. La terreur que nous imprime un tremblement de terre vient de notre habitude de voir la terre que nous foulons solide et immuable. Nous sommes accoutumés à voir la constante mobilité de l'eau, et que l'Océan soit bouleversé jusque dans ses bases, cela ne nous occupe guère. Mais du moment que nous nous apercevons que les choses stables changent, alors nous perdons confiance. Les animaux mêmes en sont effrayés ; on dit que le chien et le cochon en sont particulièrement terrifiés.

La croûte de la terre ayant été liquide et incandescente, c'est par le refroidissement que nos continents sont ce qu'ils sont aujourd'hui ; au centre du globe, tout est encore comme était la surface autrefois : il se refroidit lentement depuis bien des milliers d'années, et il s'en

passera encore bien des milliers avant qu'il (le centre) soit refroidi.

Mais alors qu'arrivera-t-il à la terre? il lui arrivera probablement ce qui lui est déjà arrivé; une comète viendra la frotter et lui fera changer de face!

L'étendue de nos continents, comparée à celle de l'Océan, est comme 1 est à 2½; les îles peuvent former la vingt-troisième partie de la masse des continents.

La profondeur de l'Océan n'est pas encore connue; à vingt-sept mille six cents pieds, ou plus d'une lieue et quart, on n'a pas trouvé de fond.

La plus haute montagne a deux lieues au-dessus du niveau de la mer. Celle appelée Himalaya dépasse les nues, et le voyageur placé sur son sommet voit sous ses pieds les nues, tour à tour enflammées et ténébreuses, darder au loin la grêle et la foudre sur les campagnes inférieures.

L'Europe est la plus petite des cinq parties du monde. Le Canada est beaucoup plus grand qu'elle; mais elle est bien la plus puissante, la plus riche, la plus complètement civilisée. Ses peuples ont assujetti une grande partie du globe. C'est dans son sein que les lettres, les arts et les sciences ont brillé et brillent encore avec plus de splendeur et plus d'éclat. Son génie domine tout le reste de l'univers. L'Amérique seule se présente comme pour la devancer et lui disputer le pas.

CAVERNES

Ce qui a le plus étonné les savants au sujet des cavernes, c'est la grande quantité d'ossements qu'on a trouvés dans quelques-unes. On a formé diverses conjectures sur la cause qui a placé tant d'os dans ces souterrains.

Les uns ont pensé que, dans l'ancien temps, elles servaient de retraite aux bêtes féroces, qui y laissaient les ossemeuts de leurs proies et leurs propres cadavres. D'au-

tres ont cru que le culte religieux des anciens peuples de ces contrées consistait à faire des chasses générales d'animaux, et à aller ensuite les jeter en tas dans ces cavernes.

Mais l'origine de ces os est d'un tout autre genre : c'est un phénomène d'histoire naturelle et non un monument historique. Nous allons essayer de l'expliquer.

D'abord, c'est un fait qu'il se trouve quantité d'ossements dans la pierre calcaire, de même qu'il se trouve des coquilles. Ce phénomène date des temps où la mer couvrait nos continents. Les animaux ont été portés dans son fond comme l'ont été les végétaux; de là l'apparition de corps marins et de corps terrestres dans le même lieu.

Secondement, on connaît la décomposition facile et fréquente des matières calcaires par les eaux qui s'infiltrent ensuite dans les terres. Ces eaux qui filtrent dans ces terrains pierreux y trouvent des lits déjà mous ou susceptibles d'être décomposés, et les entraînent peu à peu, et forment ces vides ou cavernes.

Les cavernes avec ossements sont donc le résultat des écoulements de matières calcaires qui se sont trouvées placées sur des couches molles ou ramollies ; et les eaux les ayant mises en solution, tout a dispuru dans les terres par infiltration ; il n'a resté que les os, qui ne se sont pas dissous : leur masse entassée a formé des piliers qui, placés de distance en distance, ont donné différentes cavernes : dans les endroits où il n'y avait ni ossements ni autres matières indispensables, les terres ont disparu et la surface s'est affaissée, et a produit les vallons. Il suffit de voir les masses immenses de tuf que déposent certaines sources au sortir des montagnes calcaires, pour comprendre les vastes cavités qui doivent se faire dans l'intérieur. Il est connu que dans les montagnes ou collines de pierres à chaux il y a des couches que la filtration de l'eau a détruites.

Maintenant, si l'on réunit ces deux phénomènes, c'est-à-dire, si l'on suppose que c'est une couche calcaire pleine d'ossements que les eaux ont détruite et entraînée, nous

aurons des cavernes où se trouvent de ces ossements qui résistent à l'action de l'eau plus que les matières calcaires.

Les eaux qui ont creusé ces cavernes n'ayant pu entraîner que les parties menues et dissoutes, ont laissé sur le sol les corps durs que renfermaient les couches molles, et en particulier les os ; de là ces piliers, ces murs que l'on rencontre dans ces cavernes.

Lors donc que les curieux y sont entrés pour la première fois, il ont dû trouver de ces ossements en aussi grande quantité que dans une voirie. Mais peu à peu ces os ont été emportés ou consumés, et l'on n'en trouve guère aujourd'hui qu'en accélérant l'effet du temps, c'est-à-dire, en attaquant les couches qui les renferment encore. Ces ossements seraient encore une preuve de la grande et dernière révolution qu'a subie notre terre ; les animaux pêle-mêle se voyant poursuivis par les eaux du déluge, se sont sauvés tout naturellement sur les hauteurs et ont fini par y périr ensemble.

Les deux plus célèbres cavernes du monde sont celles d'Adelsberg, en Autriche, et de Kentucky, en Amérique. La première est célèbre surtout par ses belles stalactites, et comme elle appartient au gouvernement, aucune de ces stalactites n'a été endommagée. Tout y est resté dans l'état où il a été trouvé. Notre concitoyen, le révérend messire L. Gingras, a visité cette caverne à son retour de l'Orient.

Il se trouve dans cette caverne une rivière et un pont que la nature a construit pour la traverser. Après avoir passé ce pont, on a trois quarts de lieue à marcher à travers des salles, des galeries, des chambres de toute espèce et de toute beauté. Rien au monde de plus imposant ; cette caverne est si vaste qu'il semble qu'on voyage en plein pays.

Plusieurs stalactites ont la forme de figures sculptées. Au bout d'une lieue, le chemin se termine tout court ; au delà, il y a encore d'autres cavernes qui n'ont pas été explo-

rées, et qui, probablement, se continuent sous une chaîne de montagnes. Mais la plus grande curiosité, c'est un lac d'une immense grandeur ; il manque un bateau pour le traverser. Dans ce lac et dans la rivière, il y a une sorte de poisson sans yeux ; ce poisson est un mélange de plusieurs animaux : il est poisson, lézard et serpent tout à la fois. Sa longueur est de six à dix pouces.

Tous les ans les bourgeois d'Adelsberg donnent un grand bal dans cette caverne. Étrange fantaisie de l'homme : on va danser sous terre avant d'y aller dormir du long sommeil de la mort !

Mais la plus fameuse caverne est celle qui se trouve dans l'État de Kentucky, connue sous le nom de caverne monstre, *mammouth cavern ;* elle est pour ainsi dire à notre porte et probablement que peu d'entre nous en ont soupçonné l'existence.

Le Kentucky est le plus petit État des États-Unis après la Virginie ; il est renommé par l'excellence de son tabac, et depuis que, par l'imprévoyance et la cupidité, la Virginie a beaucoup perdu de sa fécondité première, presque tout le tabac qui nous vient des États-Unis sort de Kentucky, mais il porte toujours le nom de *tabac de Virginie.* Le blé de Turquie y élève jusqu'à quinze pieds son superbe panache d'étamines. Quand les premiers Européens mirent le pied dans cet État, ils furent fort étonnés de voir dans ce beau pays de vastes déserts, et crurent d'abord que l'absence des arbres venait de la mauvaise qualité du terrain ; ils lui donnèrent le nom de *Barrens*, ce qui équivaut en langue française à *terres ingrates* ou *non cultivables ;* et même à présent que ce pays est couvert des plus belles forêts, on l'appelle encore *Barrens*, et ce nom lui restera probablement pour toujours, car dans les langues jamais la raison ne prévaut contre l'usage.

Ces grands abattis ou désertes que les premiers Européens aperçurent avaient été l'œuvre des hordes sauvages de l'Amérique du Sud ; cette partie des États était considérée un endroit neutre et servait de réunion pour l

chasse à tous les sauvages ; ils venaient par sections et par tribus, et afin d'empêcher le gibier de se cacher dans le bois, ils faisaient de grands abattis.

Rien de plus agréable à présent que la vue de ce charmant paysage ; plus de ces arbres renversés, plus de ces grands chênes couronnés par la foudre, plus de ces immenses débris végétaux qui rendent les forêts de l'Amérique si tristes et si semblables, pour un naturaliste, à un champ de bataille jonché de cadavres.

L'État de Kentucky est dans le voisinage du lac Michigan ; l'aspect des alentours de la caverne est sombre et même terrible. Des arbres gigantesques et des rochers entassés les uns sur les autres en obscurcissent l'entrée ; tout semble vous annoncer que vous allez entrer dans le noir empire que les Grecs peuplèrent de fantômes et d'esprits errants.

Mais, mesdames et messieurs, il commence à se faire tard ; je crois que nous ne devrions pas entreprendre, ce soir, de visiter une caverne de *cinq lieues de long* et de presque autant de large, où l'on rencontre un grand fleuve et des ponts pour le traverser, un immense lac et des canots pour y voguer. Nous ferons mieux de remettre la partie à la prochaine soirée ; lorsque nous aurons parcouru ces vastes souterrains, nous trouverons notre soleil plus beau et le ciel plus ravissant.

III

Au milieu de notre dernière lecture, notre auditoire fut tout à coup jeté dans un grand émoi, par des clameurs qui se firent entendre du dehors ; on crut d'abord qu'il s'agissait de feu quelque part ; et malgré qu'il fût bien vite connu que ce bruit venait des acclamations de nos frères les Irlandais catholiques, à l'occasion d'une préparation pour la fête de saint Patrice, malgré cela, dis-je, un certain malaise est resté parmi mes auditeurs, et surtout parmi nos dames ; j'en ai été moi-même un peu

désorienté ; car, il faut que je vous l'avoue, je suis plus timide qu'on ne le pense ; je ne me présente pas de fois ici que je ne *tremble* comme une *feuille !* j'ai toujours peur de ne point captiver l'attention de mes auditeurs ! Eh ! n'est-ce pas, mesdames et messieurs, que vous vous êtes déjà aperçus que je suis fort intimidé chaque fois que j'ai l'honneur de paraître devant vous ?

Pour réparer cette petite distraction à notre dernière lecture, nous récapitulerons un peu plus au long . .

Nous allons maintenant visiter la fameuse caverne de Kentucky. La première grotte, ou plutôt la chambre d'entrée, a trente-cinq pieds de large, dix pieds de haut et à peu près cinquante de profondeur. Elle est terminée intérieurement par une porte qui fait la limite de la lumière et des ténèbres.

Ce salon passé, vous entrez dans un autre de cent toises de long, de soixante à cent pieds de haut, et large d'une cinquantaine ; ce sarcophage prodigieux, où vous êtes momentanément enseveli, n'a aucun support à sa voûte.

Aux extrémités de cette longue avenue, plusieurs branches de souterrains débouchent dans diverses directions. On trouve alors quelque ressemblance avec les catacombes de Rome. Toutes ces grottes et ces avenues sont riches en incrustations calcaires, qui décoraient jadis ces étranges salons. Maintenant ils jonchent le sol ; quelques débris seulement restent suspendus aux murailles et aux voûtes, pour exciter le regret du voyageur. En même temps, des milliers de noms se voient dessinés de toutes parts, comme si les auteurs de ces déprédations avaient craint de n'être pas connus.

Une des grottes se nomme *Hunter chamber*, et les premiers qui pénétrèrent dans la caverne trouvèrent dans cette chambre des momies, que l'on dit être maintenant au musée de Peale. Entre plusieurs autres, le cadavre d'une femme emmaillotée et serrée de bandelettes comme les momies égyptiennes, méritait de fixer l'attention. A son bras était un petit sac rempli d'aiguilles et de bijoux;

elle était assise, et de petite taille ; les traits indiquaient une variété humaine différente de l'homme rouge. Et si l'on joint ce fait singulier aux curieuses découvertes dans l'Amérique centrale, où on a vu des débris de pyramides et des statues colossales, des palais, où le plein cintre n'est pas connu, couverts d'hiéroglpyhes, de bas-reliefs, de figures de dieux et de héros, si semblables à celles que l'on trouve encore sur les ruines de Memphis et de Thèbes, on ne pourra douter de l'identité parfaite des ancien, Égyptiens avec la race primitive américaine : démenti net et formel à ceux qui ont nié l'unité de la race humaine.

La caverne appelée le *Temple* a de quoi surprendre encore davantage : c'est un espace que les guides disent être de huit arpents sans piliers naturels pour supporter cette voûte immense ! L'action des eaux qui l'ont creusé, a festonné tout à l'entour des draperies, des contours bizarres et gracieux, comme on en voit dans nos églises gothiques, des dômes curieux et des avenues pittoresques, qui ont tous des noms bien ou mal appliqués. Ainsi, les *Forges du diable* se montrent à côté des *Colonnes d'Hercule*, le *Parapet de Napoléon* est voisin du *Fauteuil de Vulcain*, et la *Femme de Loth* fait le pendant d'une *Tête d'éléphant*.

Pour arriver à la rivière, il faut marcher une lieue et un quart, tantôt sur le roc, tantôt sur des pierres amoncelées et tombées autrefois de la voûte, et tantôt sur un sable fin et rempli de petits cailloux. On y trouve des agates, des calcédoines et des opales communes.

A une petite distance de la rivière, se trouve ce qui s'appelle le Gouffre, *the bottomless Pit*. Il y a peu d'années, c'était le terme de toutes les excursions. Un abîme, que l'on croyait sans fond, se présentait au travers de l'unique sentier du souterrain. Le bruit lointain des eaux du fleuve, répété par les échos des cavernes et ressemblant aux mugissements d'une cataracte, la vue de rochers entassés sans ordre, le rétrécissement presque subit de la

voûte et du sentier : tout faisait craindre de trouver la mort si on osait faire un pas de plus.

Mais un voyageur eut plus d'audace que ses devanciers : il prit une montre à secondes, se plaça sur le bord de l'abîme, y jeta une pierre, et remarqua qu'après avoir rebondi contre les parois du gouffre, elle s'arrêtait enfin en faisant entendre un bruit plus fort que ceux qui avaient précédé. Après plusieurs expériences et un calcul rigoureux, il crut reconnaître une profondeur approximative de cent quarante pieds. Le bruit des eaux, d'ailleurs, annonçait à notre visiteur que au delà du précipice, il devait se trouver, en dépit du rétrécissement momentané du terrain, d'autres voûtes et d'autres avenues plus larges peut-être qu'aucune de celles qu'on avait encore vues.

Il s'arma donc de courage, jeta une échelle transversalement sur la bouche du gouffre, et s'y cramponna des pieds et des mains. Un seul nègre l'accompagnait ; et frappé lui-même d'une superstitieuse terreur, il lui annonçait qu'il allait périr. La prédiction faillit se trouver vraie. L'échelle, à peine assez longue, était faiblement soutenue de l'autre côté, et au moment où l'aventurier croyait toucher l'autre bord, la voilà qui glisse, et le voyageur glisse avec elle ! Le nègre pousse un cri d'effroi, et de noir qu'il était devint blanc de peur, s'imaginant bien que l'hydre de l'abîme punissait l'homme blanc de son audacieux sacrilège. Mais le voyageur intrépide, au moment du plus grand danger, se voyant descendre au fond, conserve cependant sa présence d'esprit : il étend les deux mains en tombant, et rencontre une pointe de rocher qui, par bonheur, ne cède point, et il se trouve bientôt hors de danger, à l'entrée de la nouvelle caverne.

Le nègre même, enhardi par le succès d'une tentative si téméraire, alla chercher une échelle plus longue, passa à la suite de l'homme blanc et revint avec lui par la même route, après avoir vu la rive du fleuve souterrain.

Il est inutile de dire que actuellement un pont en bois

jeté à travers le gouffre offre aux visiteurs toute facilité de passer sans la moindre crainte ; et tout le monde s'étonne aujourd'hui qu'on ait été si longtemps arrêté par si peu de chose.

Il est bien surprenant, sans doute, de trouver une si grande rivière si loin du jour. C'est une merveille de voir une vallée ténébreuse entourée de collines, de gorges et de ravines, qui ont tous les caractères de vallons, et peuplés d'êtres vivants !

Après avoir descendu un coteau couvert de sable et de rochers épars, on se trouve sur le bord d'un grand lac, d'un nouveau *Styx*. Là, la rivière peut avoir vingt pieds de large ; on lui donne autant de profondeur. Elle coule sur un lit de sable fin étoilé de jolis cailloux. Quand elle devient moins profonde et que ses rives sont recouvertes seulement de quelques pouces d'eau, on y trouve un grand nombre d'écrevisses de petite taille et entièrement blanches ; mais leur caractère le plus frappant, c'est l'absence d'yeux. Il en est de même des poissons, qui sont en abondance, des chauves-souris et des araignées.

" Nous embarquâmes, dit le révérend M. W. Murphy, " de qui nous empruntons ce récit, dans un canot qui " nous attendait sur le rivage. C'est une chose terrible " que de s'avancer lentement sur un fleuve inconnu qui " coule souvent entre deux bancs de rochers à pic, qui " s'engouffre quelquefois dans des grottes étroites où le " voyageur doit s'accroupir pour ne pas frapper de la tête " à la voûte, et qui roule ensuite ses eaux sur des rives " désolées, où les rochers entassés les uns sur les autres " présentent la confusion du chaos.

" Nous étions trop nombreux pour entrer tous à la fois " dans la barque. Les dames s'y placèrent les premières " avec leurs maris ; chacun, sa lampe à la main, se tenait " assis et tranquille : deux nègres seuls frappaient l'eau " de leurs avirons.

" Pour nous, assis sur la rive, nous vîmes l'esquif " voguer majestueusement vers la partie du gouffre.

" Bientôt la nacelle fit un demi-tour à droite et se cacha " derrière un promontoire énorme. Un frisson de terreur " passa, je l'avoue, sur mon âme ; mais alors par un " mouvement spontané et sympathique, nous nous mîmes " tous à chanter. Les voix des femmes étaient plus mé- " lancoliques et plus douces ; celles des hommes, plus " sombres et plus majestueuses. La nature nous offrait " là et à peu de frais une scène que l'art de produire de " fortes émotions s'efforcerait en vain de répéter.

" La barque revint nous prendre, et bientôt nous nous " trouvâmes de nouveau sur un précipice de pierres cal- " caires et compactes, au-dessous duquel le fleuve se perd, " comme par enchantement, dans le sable.

" A la suite d'un second portage, le fleuve prend un " aspect effrayant : quelquefois son lit est resserré entre " des rochers minés par les eaux, quelquefois il s'élargit " et prend la forme d'un lac. Le silence, l'obscurité, les " formes gigantesques du rivage et de la voûte, tout rap- " pelle les scènes décrites par les poètes païens, et semble " donner de la réalité aux fables de l'Achéron et du Styx, " du vieux nocher Caron et de sa barque. En tournant " le dos à la rivière pour s'enfoncer dans une nouvelle " avenue dont les dimensions sont aussi grandioses que " celles de l'entrée, on marche d'abord sur un sable " humide, on descend des collines glissantes, on en gravit " d'autres en s'aidant des pieds et des mains. enfin, le sol " devient plus sec, le bruit des eaux cesse, un nouveau " monde commence.

" D'abord, c'est comme un chaos horrible : il faut " marcher sur des amas de rochers entassés et tombés " évidemment de la voûte ; d'autres, au-dessus de vos " têtes, sont suspendus à cinquante, quatre-vingts et cent " pieds : une seule écraserait quatre hommes. On fait " ainsi plus d'une lieue, au milieu du bouleversement le " plus complet. La route s'aplanit enfin, le sol est moins " jonché de débris, les murailles commencent à être revê- " tues d'incrustations de gypse ; la voûte est festonnée et

" d'une conservation parfaite, quelquefois étincelante de " cristallisations.

" Mais ce n'est encore que l'anti-chambre d'un immense " palais : cinq milles au delà de la rivière, on en trouve " la singulière entrée. La galerie souterraine, où l'on a " marché jusque-là, finit enfin. Le sentier, d'abord, de- " vient plus étroit ; on monte graduellement sur le roc " vif, et l'on se trouve arrêté par un mur noir comme du " balsate.

" C'est le commencement des merveilles ; si on élève la " tête, on voit un trou festonné d'incrustations calcaires : " ce sont des grappes de raisins pendantes et gracieuse- " ment amoncelées. En s'aidant des pieds et des mains, " on y monte, quoique difficilement, et le spectacle le " plus magnifique se présente aussitôt aux regards. On " se trouve transporté sur des guirlandes, des amas de " raisins noirs et blancs. Les masses de ce beau fruit " tombent jusqu'à terre : tout le sol en est jonché. Une " eau pure que l'on prendrait pour leur jus, s'échappe le " long des guirlandes, suit les contours de leurs draperies, " et tombe enfin, goutte à goutte, dans un bassin de roc " découpé. C'est l'entrée d'un nouveau souterrain qui " est loin d'avoir été entièrement exploré. Le sol est " recouvert d'une fine poussière de plâtre, provenant de " la décomposition des incrustations de gypse. Les mu- " railles en sont partout tapissées, et forment non seule- " ment des colonnes et des draperies, mais aussi des " feuilles, des fleurs, des rosaces, des étoiles, et mille " images bizarres, naturelles et gracieuses.

" Arrivés à une distance de près de seize milles (cinq " lieues) de l'entrée de la grotte, nous ne jugeâmes pas à " propos d'aller plus avant : un autre monde est encore à " découvrir."

Nous allons maintenant, mesdames et messieurs, entreprendre le voyage à travers le ciel. Tous n'approuvent pas la mesure, je le sais : suivant plusieurs, l'excursion

n'est que de l'extravagance et de la témérité. Avant de s'embarquer, on veut savoir, s'assurer d'avance si j'ai bien pris mes mesures, si j'ai bien consulté mes forces, si mon plan est bien mûr, et si par hasard je n'aurais pas oublié la piteuse aventure ou plutôt la fable d'Icare et de Phaéton. Croyez-vous, me dira-t-on, que tout le monde aime à s'aventurer autour du soleil sur des ailes de cire ou sur un char de bois ? Toutes ces objections sont graves, mesdames et messieurs, et nous prouvent que le ciel n'est pas une de ces contrées les plus communes ; qu'il est facile de s'égarer dans ces régions hautes et lointaines !

Malgré cela, cependant, j'ose vous promettre une promenade assez agréable et même de quelque intérêt. Je vous ramènerai sains, saufs et satisfaits. Nous ne passerons que par les chemins les plus balisés ! Nous éviterons avec soin les mots et les expressions obscures des astronomes, convaincu que je suis que l'orateur n'est jamais en règle avec son auditoire quand il se sert d'expressions qui ne sont pas à sa portée ; je prétends bien me mettre en règle avec vous ce soir, mesdames et messieurs, et à tout prix.

LA LUNE

Le premier astre qui se trouve sur notre chemin, c'est la lune ; et nous avons déjà fait quatre-vingt-dix mille lieues. Voilà sa distance de la terre.

La lune est un corps opaque, rond et dont la partie lumineuse est toujours tournée vers le soleil, duquel elle emprunte sa douce clarté ; de sorte que les habitants de notre terre n'ont jamais vu et ne verront jamais que la même face de la lune. Les habitants des autres astres, s'il y en a, en voient probablement l'autre face, comme si elle était une étoile, et cela durant la nouvelle lune, c'est-à-dire, lorsque celle-ci se trouve entre le soleil et la terre. Mais ils ne la voient pas du tout lorsqu'il y a pleine lune, parce que alors la terre se trouve entre elle et le soleil.

La lune tourne autour de la terre, et fait sa révolution en vingt-sept jours trois minutes et dix secondes; elle suit la terre dans tout son circuit autour du soleil.

La lune n'a ni mers ni atmosphère ; il n'y a donc ni animaux ni végétaux comme sur notre terre. Elle n'est pour nous qu'un miroir qui nous éclaire pendant la nuit. Le soleil serait le flambeau, et la lune la lampe, ou plutôt le réverbère.

Lorsque la lune nous montre tout son hémisphère éclairé, ce qui arrive quand elle se lève au moment où le soleil se couche, il y a ce qu'on appelle pleine lune. Mais lorsqu'elle se lève en même temps que le soleil se lève lui-même, elle ne nous présente que son hémisphère non éclairé, puisque le soleil est derrière elle, ou, si vous voulez, que la lune se trouve entre le soleil et la terre, et c'est ce qu'on appelle nouvelle lune ; ou, si nous la voyons quelque peu, ce ne sera que par la lumière qu'elle reçoit de nous. On appelle premier et dernier quartier du croissant de la lune, quand elle ne présente au soleil que le quart de sa surface ; c'est la même règle pour le décours.

On connaît ces différentes apparences de la lune sous le nom de phases de la lune ; et les astronomes en ont observé de semblables dans les lunes ou satellites qui accompagnent les autres astres.

On demandera, peut-être, en quelle phase et en quelle saison le soleil et la lune ont-ils paru pour la première fois. La lune aura-t-elle d'abord paru en pleine ou en nouvelle lune? Et le soleil était-il à l'aurore ou à midi lorsqu'il s'est montré pour la première fois?

L'astronome chrétien, le livre de Moïse à la main, répond à toutes ces questions, et voici comment :

Il est dit que "la lune est pour présider à la nuit," mais elle ne peut littéralement le faire en entier que lorsqu'elle se lève au moment où le soleil se couche, c'est-à-dire, en pleine lune. Il est donc probable et vraisemblable qu'elle parut pour la première fois en cette phase. Et ce fut à pareil moment qu'eut lieu la seconde création de

l'homme, à ce jour vénérable dont le *Vendredi Saint* nous rappelle le souvenir ! Il est dit encore que "le "soleil et la lune sont destinés à séparer la lumière des "ténébres, le jour d'avec la nuit, et *cela par le milieu*," suivant la version des septante. Or, il n'y a de division égale, entre la nuit et le jour, que lorsque le soleil éclaire directement le milieu de la terre, ou l'équateur, c'est à dire, au temps de l'équinoxe. On peut donc croire que c'est à pareille époque qu'ont été créés, ou rendus lumineux, ou placés dans leurs orbites, le soleil et la lune.

Mais il y a deux équinoxes, l'un du printemps et l'autre de l'automne ; auquel des deux faudra-t-il rapporter l'apparition des deux grands luminaires ?

Il faut se rappeler qu'il est dit immédiatement auparavant : "Que la terre produise de l'herbe verdoyante et "des arbres fruitiers, chacun selon son espèce." Or, cette végétation est le propre du printemps, bien plus que d'aucune autre saison de l'année. On est donc fondé à croire que le soleil et la lune ont été créés, ou rendus lumineux, en la pleine lune de l'équinoxe du printemps. Tout cela est logique et philosophique.

Ce qui nous paraît, dans la lune, comme une figure d'homme, est dû aux montagnes et aux plaines : c'est l'effet de l'ombre, et les montagnes de la lune sont bien plus hautes que les nôtres.

Au moyen de l'énorme grossissement que nous procurent nos instruments, on peut approcher la lune de très près de nous. On y distingue, outre des montagnes, un grand nombre de cratères, dont l'un, nommé Ptolémée, a quarante-cinq lieues de diamètre ; un autre, du nom de Copernic, en a vingt-cinq ; un troisième, le Zicho, en a vingt.

La lune a aussi un balancement que les astronomes appellent libration. Ce balancement est prouvé par les aspérités que l'on découvre au bord du côté invisible, quand ce bord se relève.

La lumière de la lune, c'est-à-dire, celle qu'elle nous

donne, est trois cent mille fois plus faible que celle du soleil. La lune a l'effet de produire sur l'Océan une grande partie des marées, qui retardent, comme la lune, de trois quarts d'heure journellement. Elles sont de même affectées par toutes les variations du mouvement de la lune.

Il y a des astronomes qui prétendent que si la lune avait été destinée uniquement à éclairer la terre pendant les nuits, elle ne serait pas à la place qu'elle occupe actuellement. Si la lune avait cette destination exclusivement, on l'aurait sans doute placée à une distance quatre fois plus grande que celle où elle est réellement, afin de n'être jamais éclipsée. En outre, elle devrait être toujours opposée au soleil, et se mouvoir dans le plan écliptique, c'est-à-dire, dans la route de la terre. Par ce moyen, la lune aurait été constamment pleine, et aurait toujours brillé sur notre horizon pendant l'absence du soleil. Mais loin de là, elle n'éclaire nos nuits qu'environ le quart du temps que le soleil est absent. Je laisse aux astronomes du jour à répondre à ces objections.

D'autres prétendent encore que la lune a une certaine influence sur les habitants de cette terre et ses produits. De là l'épithète de lunatiques, d'éruptions lunaires, de fièvres lunaires, etc. Mais combien de fièvres et d'aliénations mentales qui ne connaissent pas une telle influence ! La fièvre dite tremblante, par exemple, attend-elle la pleine ou la nouvelle lune ? Vous rencontrerez des gens instruits qui vous diront que les ongles et les cheveux poussent plus rapidement quand on les coupe dans le décours de la lune ; que lorsqu'on tue le cochon dans cette phase, le lard ne diminue pas autant dans le chaudron.

Les gens de la campagne sont généralement de cette opinion. Ils se gardent bien de couper les arbres, pour le bois de construction, dans une autre phase que celle du décours, afin de lui procurer une plus longue durée. Cette idée est très ancienne ; en France, sous Louis XIV,

des ordonnances royales enjoignaient de ne faire la coupe du bois qu'après l'époque de la pleine lune. Mais cette prescription a cessé depuis que les expériences de Duhamel du Monceau ont prouvé qu'il n'y avait aucune différence dans la qualité du bois, qu'on le coupât dans le décours ou le croissant de la lune.

On dit encore qu'une lune couleur de sang, qu'une lune rousse annonce de la chaleur, et qu'une lune blanche et resplendissante annoncera du froid. Mais tout le monde sait que, lorsque le ciel est pur et sans nuage, la lune doit être claire, et que l'atmosphère doit se refroidir. Autant vaudrait-il dire que c'est la gelée qui produit le clair de lune.

Quand l'homme voudra savoir si le temps est à la pluie, s'il est au beau ou au mauvais, qu'il consulte les deux règnes, le végétal et l'animal. C'est là qu'il trouvera des indices sûrs.

Ainsi, vous pouvez compter sur la pluie, si le souci d'Afrique tient sa fleur fermée pendant la nuit ; et le contraire, si le laiteron de Sibérie tient la sienne ouverte, si la tête du charbon à fouler resserre ses nombreuses écailles, si la tige du trèfle se redresse.

Il y a, au contraire, certitude de sécheresse si la rose de Jéricho contracte ses rameaux et les pelotonne d'une manière remarquable.

Chez les animaux, une foule d'espèces annonce la pluie. Les vers de terre sortent en abondance, et couvrent la terre de petites mottes ; les oiseaux de basse-cour, la perdrix et les moineaux s'épluchent et s'ébattent dans la poussière et grattent la terre ; les chats se passent la patte en dessus de l'oreille, après l'avoir léchée. Les enfants disent qu'il va venter du côté que se dirige la patte.

Au contraire, le temps revient au beau si les hirondelles montent, si la tourterelle roucoule lentement. On tire aussi du passage des oies sauvages, dans l'automne, des indices sur le plus ou le moins d'âpreté de l'hiver ; si les corneilles hivernent en nombre dans nos climats.

LES PLANÈTES

En quittant notre lune et en continuant notre route, en montant vers le soleil, le premier astre que nous trouvons sur notre chemin est la planète Vénus ; et nous avons déjà fait six millions de lieues.

Mais avant d'en venir au détail des planètes, disons-en un mot en général.

Les planètes sont des corps qui, comme la terre, circulent autour du soleil, et empruntent de lui leur lumière. La terre par conséquent est une planète.

Les anciens ne connaissaient que six planètes visibles à l'œil nu, savoir : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne, et voici comme ils les désignaient : Mercure vole, la radieuse Vénus danse en rond, la Terre tourne sur ses pôles, Mars étincelle, Jupiter passe majestueusement revêtu de l'or pâle de sa lumière orangée, Saturne est assis au sein de son anneau. Uranus, découvert par Hershell, ferme le cercle jusque-là connu des domaines du soleil.

Mais depuis cinquante ans, il y a un demi-siècle, avec le secours des lunettes astronomiques, on a découvert six autres planètes, sans compter la récente planète découverte par Leverrier.

Et il s'en faut que nous ayons fini de découvrir, il y en a plusieurs en chemin.

Quatr ede ces planètes ont des satellites ou lunes qui les accompagnent et circulent autour d'elles, comme notre lune le fait autour de la terre.

L'on compte, jusqu'à présent, dix-huit de ces planètes secondaires ou satellites, de sorte que avec les treize principales, elles forment comme un petit corps d'armée, dont le soleil est le centre. Vénus est cette étoile brillante qu'on aperçoit le soir après le coucher du soleil, et qu'on appelle l'étoile du soir. C'est la bien-aimée des bergers, elle ne les quitte jamais pour aller à d'autres. Sa distance du soleil est de vingt-sept millions et demi de lieues. Elle rotate sur elle-même en vingt-trois heures vingt et une

minutes, et fait son tour autour du soleil en deux cent vingt-quatre jours. Elle est à peu près de la grosseur de la terre.

De Vénus, nous approchons de très près du soleil, avant de rencontrer la planète dite *Mercure*, qui est comme plongée dans ses rayons, ce qui nous empêche de la bien connaître ; cette planète n'est qu'à treize millions de lieues du soleil. Elle tourne sur son axe en vingt-quatre heures cinq minutes ; par sa proximité du soleil, son degré de chaleur égale la moitié de celui du fer rouge ; elle est très petite, puisque son diamètre n'est que le dixième de celui de la terre ; et s'il y a des êtres vivants sur cette planète, ils doivent assurément suer à grosses gouttes !

Nous venons de quitter la terre pour aller jusqu'au soleil, mais pour parcourir les autres planètes, il nous faut revenir sur nos pas et passer par la terre de nouveau. Elle est elle-même une planète, et mérite, sous ce rapport, quelques mots de description.

Nous avons déjà parlé de son volume, de son poids, etc., il suffira d'ajouter qu'elle est une planète qui circule autour du soleil en trois cent soixante et cinq jours et un quart.

Elle n'est pas tout à fait ronde, mais vue de la lune, elle paraît aussi ronde que cette dernière ; son axe d'un pôle à l'autre est de dix lieues plus long que celui qui traverse l'équateur.

Elle est éloignée de trente-trois millions de lieues du soleil, et met vingt-trois heures cinquante-six minutes et quatre secondes à tourner sur elle-même.

En hiver, nous sommes plus près du soleil de treize millions de lieues que dans l'été ; ce qui paraît inconcevable, car plus nous sommes éloignés du soleil, plus il semble qu'il devrait faire froid sur la terre. Voici l'explication que nous en donnent les astronomes : en été, les rayons du soleil tombent sur la terre perpendiculairement, et, par là, ils traversent deux fois l'atmosphère d'aplomb ou verticalement, tandis que dans l'hiver, ces mêmes

rayons tombent plus obliquement, et l'action de la réfraction en est sensiblement diminuée. En outre, dans l'été, les jours sont plus longs, ou, si vous voulez, le soleil est plus longtemps en présence.

En laissant la terre de nouveau, et en nous éloignant du soleil, nous trouvons sur notre chemin l'étincelant *Mars*, qui est éloigné du soleil de cinquante-huit millions de lieues ; de sorte que nous venons de faire, d'un saut, vingt-cinq millions de lieues. Mars tourne sur lui-même en vingt-quatre heures et neuf minutes, et autour du soleil en six cent quatre-vingt-sept jours, ou près de deux ans. Ses deux hémisphères ont chacun un été et un hiver, comme sur la terre ; on voit à ses deux pôles des taches blanches, qu'on croit, avec raison, être de la neige, car ces taches diminuent pendant l'été.

Dans les environs de Mars, ou plutôt entre lui et Jupiter, se trouvent cinq petites planètes, invisibles à l'œil nu, et c'est pour cela qu'on les a appelées *télescopiques*. La première a été découverte le propre jour de l'an du dix-neuvième siècle, et la cinquième, il y a à peu près trois ans. Le diamètre de ces petites planètes est très petit. Les astronomes ne leur donnent guère plus de quarante à cinquante lieues de diamètre chacune, et qu'est-ce que cela à côté de celui de la terre, qui a trois mille lieues ? On croit généralement que ces petites planètes ne sont que des éclats du brisement d'une ancienne grande planète.

Jupiter est une énorme planète, mille quatre cent soixante et dix fois plus grosse que la terre ; elle ne reçoit du soleil, vu son éloignement de cet astre, que la vingt-septième partie de la lumière que la terre en reçoit. Il règne des vents alisés sur Jupiter, comme sur notre terre ; et il met douze ans à faire son tour. Son éloignement du soleil est de cent quatre-vingt millions de lieues, c'est-à-dire, cinq fois la distance de la terre au soleil. Il a quatre lunes ou satellites, ce qui lui était bien dû pour suppléer à la faiblesse de la lumière qu'il reçoit directement du soleil.

En continuant notre ascension, nous touchons à Saturne, qui est à trois cent soixante et quatre millions de lieues du soleil. Il fait sa tournée en vingt-neuf ans et demi, il est huit cent quatre-vingt-sept fois plus gros que la terre, entouré d'un anneau de dix mille lieues de largeur et séparé du corps de la planète par un espace de huit mille lieues. C'est un pont sans piliers qui règne tout autour de la lumière que nous recevons. A Saturne se terminait le ciel planétaire des anciens.

En 1781, Hershell découvrit Uranus, qui aurait dû se nommer Hershell. Uranus est huit cent soixante et dix-neuf fois plus gros que la terre, et met quatre-vingt-quatre ans à faire son tour.

On avait depuis longtemps remarqué et déterminé les déviations que les influences de Jupiter et de Saturne faisaient éprouver à la régularité d'Uranus. On s'était très bien aperçu que les influences de ces deux astres ne suffisaient pas pour produire toutes les irrégularités de ce mouvement, telles qu'on les reconnaît par l'observation. On s'imagina, dès lors, que peut-être il y avait au delà d'Uranus quelque planète inconnue, dont l'influence produisait ces irrégularités, qu'on ne pouvait toutes attribuer à Jupiter et à Saturne. Un jeune astronome francais, Leverrier, a découvert l'*inconnue*, non pas avec le télescope, mais au bout de sa plume, par un calcul très long et très savant. Il a indiqué dans quelle région du ciel on devait la trouver, et à quelle époque. Sa distance du soleil est de mille deux cent cinquante-quatre millions de lieues, c'est-à-dire, trente-trois fois plus loin du soleil que ne l'est la terre.

Le mouvement de rotation des planètes est d'occident en orient, d'où résultent les mouvements apparents du soleil et des étoiles fixes autour de la terre d'orient en occident. Les lunes conservent ce mouvement, mais il faut excepter les deux lunes d'Uranus, qui vont d'orient en occident, ce qui a fait rêver bien des astronomes.

LE SOLEIL

A présent que nous avons fini avec les planètes et leurs lunes, considérons notre soleil, cet astre éclatant qui en est le centre, et qui est trois cent trente-sept mille fois plus gros que la terre. Il tourne sur lui-même en vingt-cinq jours et demi. Anaxagoras, un des sages de la Grèce, fut condamné dans sa patrie pour s'être permis de dire que le soleil pouvait bien être plus grand que tout le Péloponèse. Eh bien ! supposons la terre transportée au centre du soleil et que la lune soit toujours à sa distance de quatre-vingt-dix mille lieues, le bord du soleil dépasserait encore de beaucoup la lune. Le soleil porte souvent des taches, et c'est en les voyant passer d'un bord à l'autre, puis disparaître, qu'on s'est assuré qu'il tournait sur lui-même. Ces taches du soleil seraient des portions de la surface obscure, aperçues à travers des éclairs qui se font dans son atmosphère.

Il faudrait trois cent cinquante-cinq mille terres comme la nôtre pour représenter le poids du soleil.

Le soleil attire les planètes par la force d'attraction qu'on nomme *centripète*, et les planètes à leur tour tendent à s'en éloigner par une autre force qu'on nomme *centrifuge*. Ce mouvement leur a été donné par le Tout-Puissant lorsqu'il les créa.

Étant données ces deux forces opposées, il s'ensuit que les planètes circulent autour du soleil à la manière de la fronde, c'est-à-dire, comme la pierre attachée à une corde tourne autour de la main de celui qui l'agite : la pierre est la planète, la main, c'est la force centrifuge, et la corde, la force centripète. C'est à l'immortel Newton que nous devons la connaissance de ces lois qui régissent le système solaire, et il est bien probable que tous les autres systèmes sont régis par ces mêmes lois.

Aucun corps ne pèse par une propriété qui lui soit particulière ou propre. Un corps à la surface de la terre ne pèse qu'en raison de la masse des matières de la terre qui

l'attirent. Le même corps, placé à la surface d'une autre planète ou du soleil, ne pèserait qu'en raison de la masse de la planète ou du soleil. C'est ainsi que le même corps qui pèse un à la surface de la terre, ne pèserait que la moitié à la surface de Mars ; il pèserait vingt-huit à la surface du soleil.

D'après les dernières expériences d'Arago sur la polarisation de la lumière, le soleil serait un corps opaque et obscur, environné d'une atmosphère gazeuse, puis d'une seconde également gazeuse et lumineuse, assez semblable au gaz qui doit prochainement éclairer nos rues.

Le vaste domaine du soleil, sans compter les comètes dont nous parlerons peut-être ce soir, ni les autres planètes inconnues, embrasse une circonférence de quarante-huit millions de lieues, et la plus voisine des étoiles dites fixes, est à plus de sept milliards de lieues. De sorte que en supposant que tout le système solaire fût renfermé et fonctionnât dans un espace grand comme cette table, il nous faudrait aller placer la première étoile fixe au Saguenay ! Et pour vous donner une idée du volume du soleil par rapport aux planètes et de leur distance respective avec lui, nous le supposerons du volume de la coupole qui est au-dessus de cet édifice, et convertie en une sphère régulière, et au lieu de millions de lieues, nous dirons des arpents. Cela supposé, nous placerons notre soleil au milieu de la Canardière, comme le centre de notre nouveau système planétaire. Eh bien ! notre soleil de la grosseur que nous le supposons, la planète Mercure serait alors à treize arpents du soleil et grosse comme une cerise sauvage ; Vénus serait grosse comme une orange et à quelque vingt-sept arpents ; la Terre serait de la grosseur d'une pomme des État-Unis et à trente-trois arpents ; Mars serait gros comme une prune de France, d'une reine-claude, et à cinquante-huit arpents ; Jupiter serait une de nos grosses citrouilles et à cent quatre-vingts arpents ; Saturne serait un de nos gros melons d'eau et à trois cent soixante et quatre arpents. Il nous resterait à

classer Uranus et Leverrier ; nous croyons que pour approcher de la probabilité, il nous faudrait donner à Uranus le volume d'une tonne et le placer à Charlebourg, et Leverrier serait, lui, du volume d'une pipe de vin, et il faudrait la placer au lac Beauport.

ÉTOILES FIXES

Les étoiles fixes paraissent garder entre elles la même position ; mais elles ont, comme tout le reste dans cet univers, un mouvement ; sans mouvement point de vie, et tout est vivant dans les cieux.

En regardant le ciel à l'œil nu, on n'y compte guère plus de six cents étoiles ; mais la multitude qu'on en aperçoit à l'aide du télescope est si grande, que le dénombrement en est impossible.

Toutes celles que nous apercevons dans la voie lactée ou le chemin de Saint-Jacques, de même que toutes les autres qui, quoique infiniment plus grandes que la terre, ne sont cependant pour nous que des points lumineux, et de quelque instrument dont nous nous servions, elles nous paraissent toujours aussi petites qu'auparavant, ce qui démontre le prodigieux éloignement où elles sont de nous.

Si un habitant de notre globe pouvait, en s'élevant dans l'air, atteindre à la hauteur de soixante et dix millions de lieues, ces masses de feu ne lui paraîtraient encore que des points rayonnants. Quelque incroyable que cela paraisse, c'est un fait dont nous sommes témoins toutes les années : vers le 10 décembre, nous sommes au delà de soixante et dix millions de lieues plus près des étoiles qui ornent la partie septentrionale du ciel, que nous ne le sommes le 10 juin, et malgré cela nous n'apercevons dans ces étoiles aucune augmentation de grandeur.

On a encore découvert, assez récemment, qu'il existait des étoiles doubles, composées de deux étoiles qui paraissent contiguës et généralement de couleurs différentes. Bien plus, on s'est assuré que l'une des deux tournait

autour de l'autre, comme nos planètes tournent autour du soleil. Il suivrait de là que les lois de l'attraction céleste s'exercent au milieu des étoiles, infiniment au delà des limites de notre système.

L'impossibilité de répondre à tous les phénomènes astronomiques et l'incommensurable distance qui nous sépare des astres, ne doivent pas nous empêcher de porter un regard contemplateur sur l'*armée des étoiles*, sur les profondeurs les plus reculées des cieux, ni même sur ces indécises et mystérieuses *nébuleuses*, qui sont autant de groupes moins visibles encore que ceux de la *voie lactée*. Elles sont peut-être des vapeurs lumineuses, des matières en réserve pour alimenter les corps célestes, ou pour en créer d'autres, s'il en est qui périssent ; car il n'y a pas de doute qu'ils passent et qu'ils passeront comme le reste. Le temps fait marcher humanité, nations, empires ; tout marche avec lui, et finira avec lui ; d'autres cieux renaîtront et un autre temps avec eux ! "Eh ! qu'êtes-vous "donc, astres lumineux ? D'où venez-vous ainsi ? Et où "ainsi allez-vous ? Aux ordres de qui marchent vos "légions ? En l'honneur de qui et pour qui jetez-vous "de là-haut tant de feu et de clarté ? Êtes-vous vivants ? "Êtes-vous animés comme nous ? . . . . . "
" . . . . . Pensez-vous autant "que vous brillez ? Êtes-vous créés ou éternels ? Êtes-"vous mortels, fragiles et passagers comme nous ici-bas ? "Êtes-vous les maîtres de votre route, de votre mouve-"ment et de vos vapeurs ? Choisissez-vous vos rayons et "vos sphères à votre gré ? Ou plutôt, êtes-vous de glo-"rieux esclaves, de magnifiques machines que la mani-"velle du Tout-Puissant fait remuer comme et quand il "veut ? N'obéissez-vous qu'à un seul et suprême maître, "dont vous ignorez aussi bien que nous, et plus que nous "peut-être, l'origine et l'auteur ?"

A ces ardentes questions, point de réponse ! Pas une syllabe de la part des cieux toujours éblouissants et toujours muets pour nous. Point de réponse de la part de

la science astronomique, qui, timide et réservée, se défend, comme d'un acte téméraire, d'élever ses observations au delà de notre système, et d'aspirer à la connaissance des étoiles. Elle les compte, les décrit et les classe ; mais cela fait, elle les quitte et les abandonne à leurs lointains mystères ! Et, en effet, à quoi servirait à l'homme de s'épuiser et de s'évertuer

> " A jamais déchiffrer sur le front des étoiles
> " Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles !"

Qu'il me soit cependant permis de soulever la question suivante : Tous ces mondes solaires qui sont, sans aucun doute, coordonnés à la même fin, et qui forment un monde universel, tous ces globes, dis-je, sont-ils habités par des créatures intelligentes, comme celui d'entre eux que nous appelons la terre ? Les philosophes répondent que " cela est probable." Eh bien ! moi, je dis que cela est plus que probable. Dieu ne fait rien d'inutile. Et à quoi nous servirait ces immensités de mondes que nous avons de la peine à voir avec nos plus forts instruments, et qui sont des millions et des milliards plus volumineux que notre petite planète ? Dira-t-on que ces masses invisibles sont faites pour l'usage de l'homme ? pour l'inviter à louer le Seigneur et à admirer sa toute-puissance ? Certainement que la beauté et la grandeur du ciel sont de puissantes invitations pour l'homme d'adorer et d'admirer. Mais ces globes que nous ne voyons pas, ainsi que ceux que nous ne faisons qu'entrevoir par le secours de nos instruments, ne doivent-ils avoir d'autre destinée que de ravir quelques savants ? Les cieux ne doivent donc pas être déserts de créatures animées et intelligentes. Et ces créatures qu'éclairent ces soleils, doivent sans doute nous surpasser en perfection et en intelligence, en proportion des mondes qu'elles habitent. Nous, probablement, nous ne sommes que le dernier degré des intelligences créées, celles de la petite planète Mercure exceptées !

Moïse ne nous dit qu'un mot des cieux : " Dans le

"principe, dit-il, Dieu créa les cieux." Il ne nous en dit pas davantage. Tout son récit se restreint à la terre, et à ce qui a un rapport direct avec elle.

Mais saint Paul dit "qu'il plut au Père de tout restau-"rer, de tout concilier, de tout pacifier par le sang du Fils, "et ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux." Or, on ne *concilie* pas, on ne *pacifie* pas la matière brute, des globes déserts ! Saint Paul croyait donc qu'il y avait des créatures dans les astres. Et il disait cela après avoir été ravi au troisième ciel ! Saint Augustin pensait que chaque astre avait son ange qui le conduisait. Mais tout cela, mesdames et messieurs, n'est point imprimé sur le front des étoiles. Les astronomes n'y voient *goutte !* Mais que tout cela marche régulièrement, que chacun des astres suive sans broncher sa course à travers un pays où il n'y a pas de balises ; qu'au bout de cent, deux cent, trois cent mille ans et davantage, tout se retrouve au point d'où il est parti, personne n'en doute.

Dites à présent que tout cela est du hasard ; que c'est le hasard qui les conduit ; que tous ces globes sont sans habitants ; que toutes ces étoiles qu'on appelle fixes, et que l'on tient pour autant de soleils, roulent simplement pour le plaisir de rouler ; et qu'elles n'ont été créées et allumées que le quatrième jour, comme l'ont été notre soleil et notre lune.

Job semble répondre à cette question quand il dit dans son livre que "les étoiles du matin *louaient* déjà le Sei-"gneur, lorsque la terre était encore plongée dans les "eaux."

Plusieurs sobres philosophes sont d'opinion que notre soleil n'est qu'une simple planète, par rapport aux étoiles fixes ; qu'il circule autour de quelque autre soleil plus grand que lui, avec son système planétaire, comme font la terre et les planètes autour de lui ; que d'autres soleils en font autant, toujours emboîtant système sur système jusqu'à fatiguer l'imagination ! O immensité ! ô profondeur ! ô toute-puissance de notre grand Dieu !

Il y a une douzaine d'années, on ne connaissait pas encore la distance d'aucune étoile à la terre. Aujourd'hui, on connaît celle de quatre. L'astronome Bessel a trouvé, le premier, que la soixante et unième de la constellation du Cygne est à une telle distance de nous, qu'il lui faut dix ans pour nous envoyer sa lumière, à raison de soixante et dix-sept mille lieues par seconde, c'est-à-dire, six fois le tour de la terre, pendant que l'horloge ne fait qu'un *tic* ou un *tac !* Et on est fondé à croire qu'il y a des étoiles, des astres ou des soleils dont la lumière met six mille ans à venir à nous. Par conséquent, il se peut que nous voyions aujourd'hui des étoiles qui se sont éteintes (car elles s'éteignent) à la naissance d'Adam ; et peut-être que nous en voyons d'autres que notre grand-père n'a jamais vues ! Qu'on parle après cela de *railroads* et de télégraphes électriques ! Ce télégraphe met, combien ? deux heures à transmettre les nouvelles de Boston. Il est vrai que le fil est interrompu et que, s'il était possible de faire le tour de la terre d'un fil sans interruption, le choc serait ressenti au bout du monde en quelques secondes.

Hershell dit avoir aperçu avec son télescope de vingt pieds des étoiles qui doivent mettre deux mille sept cents ans à nous envoyer leur lumière.

Si notre soleil était transporté dans la région des étoiles, même les plus rapprochées de nous, il n'occuperait que la modeste place d'une *étoile invisible* à l'œil nu !

Il y a dans le ciel des régions où l'on n'aperçoit pas d'étoiles du tout ; et les astronomes appellent ces régions des *sacs à charbon*. Dans d'autres régions, au contraire, elles sont tellement accumulées qu'on en compte jusqu'à vingt mille dans un espace moindre que celui de la lune, telle qu'on la voit en pleine lune. Ces groupes d'étoiles et d'autres groupes lumineux, où l'on ne distingue pas d'étoiles déterminées, se nomment *nébuleuses*, leur nombre est énorme.

Mesdames et messieurs, il nous sera impossible d'en finir avec le ciel ce soir. Il nous reste encore à parler des

feux follets, des étoiles filantes, des aérolithes, des éclipses et des comètes. Il nous faut donc rester au ciel, bon gré mal gré, pour une huitaine et peut-être une quinzaine. Mais dans le fond, dans ce saint temps du carême, ne nous faut-il pas faire pénitence quelque part, ici ou là ? Eh bien ! faisons-la au ciel, nous aurons moins de distractions !

IV

C'est assurément une bien belle et bonne chose que de contempler le ciel ; mais il est bien bon aussi de se garder d'avoir continuellement les yeux tournés vers lui. Il est sage de savoir où l'on met le pied, et de se rappeler la piteuse aventure de l'astrologue, de tomber dans le puits. Le badaud ! il aurait dû y rester ; le puits lui aurait servi d'une excellente lunette !

ÉTOILES FILANTES

Nous nous occuperons maintenant, mesdames et messieurs, de quelques phénomènes célestes, et nous commencerons par les *étoiles filantes*. Tout le monde a vu ce qu'on appelle des étoiles filantes. On dirait, de prime abord, que ce sont de vraies étoiles qui se détachent de la voûte céleste, glissent rapidement dans l'air en laissant une traînée lumineuse après elles, et qui s'éteignent enfin, soit dans l'atmosphère ou sur la surface de la terre.

On range ces étoiles filantes parmi les météores. A certaine époque de l'année, et à chaque année entre le 12 ou le 13 des mois d'août et de novembre, les astronomes observent une pluie de ces étoiles filantes dans certaines régions du ciel. Et ces messieurs sont encore à en trouver la cause et à nous expliquer ce que cela veut dire. Plusieurs philosophes prétendent que ces étoiles filantes ne sont autre chose que des aérolithes ou *pierre à tonnerre*, comme le vulgaire les nomme, et dont nous parlerons bientôt.

FEUX FOLLETS

Les feux follets, que le vulgaire nomme encore *fi-follets*, ne sont autre chose que des exhalaisons enflammées, à pâles couleurs et à formes indécises, que l'on voit le plus souvent dans les cimetières, dans les marais et partout où se trouvent des matières animales en décomposition.

Suivant le vulgaire, un feu follet est un esprit malfaisant. Ceux qui en ont peur (et ils ne sont pas en petit nombre) prennent la fuite et se mettent à courir, en cherchant à devancer le *mauvais esprit !* Le vide d'air que ces gens font par derrière eux en courant ainsi, entraîne le feu follet à leur suite, et, comme de raison, il va aussi vite qu'eux sans jamais les atteindre. Courent-ils directement sur le feu follet, alors celui-ci fuit à son tour devant eux ; et c'est en courant toujours que nos peureux de coureurs tombent dans des fossés, ou s'engagent dans des marais ; de là la mauvaise intention de ces mauvais esprits. Le vulgaire débite là-dessus maintes et maintes histoires. De misérables filous ont joué à cette occasion plus d'un tour à nos bonnes gens de la campagne, qui croient généralement que le feu follet s'amuse volontiers avec le fer et l'acier, et que lorsqu'on veut s'en débarrasser, on n'a qu'à planter sur un piquet son couteau de poche ou sa hache. Le feu follet va de suite danser autour de ces outils, et vous êtes en sûreté tout le long de votre route !

De misérables escrocs ont ainsi commis de vrais larcins, et sur une grande échelle. Ils attendent le retour des gens des noces, qui d'ordinaire s'en reviennent tard chez eux. Nos filous fixent une boule de feu au bout d'une perche ; ils la font aller et revenir en zigzag : voilà un feu follet ; et vite, chacun de tirer de sa poche et de son gousset, canifs, couteaux, fourchettes, etc. ; les grand'mères tirent leurs aiguilles et leurs ciseaux ; les filles n'hésitent pas de détacher leurs belles épinglettes ; tout enfin est déposé sur la clôture, dans l'espérance bien sûre de retrouver le butin le lendemain au matin. Mais

le feu follet se plaît tant avec ces bagatelles, qu'il a jugé à propos de les emporter avec lui, pour en jouir plus longtemps !

Il est bien connu à présent que les feux follets ne sont que des émanations de gaz hydrogène phosphoreux, qui a la propriéte de s'enflammer spontanément à l'air. Ces vapeurs inflammables sortent parfois des cimetières et prennent en entier la forme du cadavre dont elles émanent ; et de là ces contes d'apothéose, ces histoires de montée au ciel en corps et en âme de certains défunts sortis de la tombe, tandis que ces vapeurs peuvent tout aussi bien venir des cadavres des plus grands scélérats, morts en véritables damnés, que de ceux qui sont morts en prédestinés !

AÉROLITHES

A côté des feux follets, on peut placer ce que les astronomes appellent aérolithes, ou, suivant le vulgaire, pierres à tonnerre. Les uns disent que ces pierres se forment dans les nues, et d'autres prétendent qu'elles ne sont que des éclats de planètes et très probablement des particules de la lune lancées par quelques explosions de volcans et qui auront pu rencontrer les dernières couches de notre atmosphère. Quoi qu'il en soit, les astronomes nous assurent que la vitesse de ces masses, en tombant sur la terre, est égale à cinq fois celle d'un boulet de 24.

Du temps de Socrate, il tomba une de ces pierres en Asie, du poids de deux meules de moulin et de sept pieds de longueur. Dans ces derniers temps, il en est tombé une autre au Brésil à peu près du même poids. Le voyageur Pallas a donné la description d'une masse de fer tombée en Sibérie, et qui pesait mille quatre cent trente-six livres. M. de Humbold en a observé une dans la Nouvelle-Biscaye du poids de quarante mille huit cent quarante livres !

En 1768, l'Académie française ne voulait pas croire à la chute d'une pierre tombée du ciel, en présence d'une

foule de témoins, à Lucée, département de la Sarthe, et du poids de sept livres. L'académie nomma une commission pour s'enquérir du fait, et le célèbre Lavoisier était un des membres de cette commission.

On a aussi longtemps nié les pluies de crapauds ; mais qui de nous n'a pas été témoin de la chute de ces petits êtres ? Qui n'a pas vu nombre de ces crapauds dans les rues, immédiatement après un gros orage ? J'en ai vu moi-même tomber à mes pieds.

On ne peut expliquer ce phénomène que par l'action aspirante des trombes. Une trombe est un tourbillon ou un nuage creux qui descend en forme de colonne et enlève l'eau et tout ce qui se trouve sur la surface de la terre ou sur la mer. Ainsi les œufs et même les petits crapauds peuvent bien aussi être enlevés, pour ensuite retomber avec les averses. D'après cette explication, rien de bien surprenant qu'on ait vu tomber du ciel des coiffes et des *câlines*, des tuques et des chapeaux, des clous et des manches à balai !

ÉCLIPSES

Chaque fois que la terre se trouve directement entre le soleil et la lune, ce qui arrive en pleine lune, il y a alors éclipse de lune ; et chaque fois que la lune se trouve directement entre la terre et le soleil, il y a éclipse de soleil.

A l'exception des Hébreux, tous les anciens peuples avaient une grande frayeur des éclipses. On voit dans les annales de la Chine qu'une éclipse mettait en émoi tout le Céleste-Empire.

Aujourd'hui encore, les Indiens, persuadés qu'un dragon malfaisant veut dévorer la lune dans cette occasion, font un grand vacarme pour lui faire peur et lui faire lâcher prise ; ou bien ils se mettent dans l'eau jusqu'au cou pour le supplier de ne pas la dévorer entièrement.

Les Grecs et les Romains s'en formaient une idée semblable. Si la lune s'éclipsait, c'étaient les sorciers qui l'at-

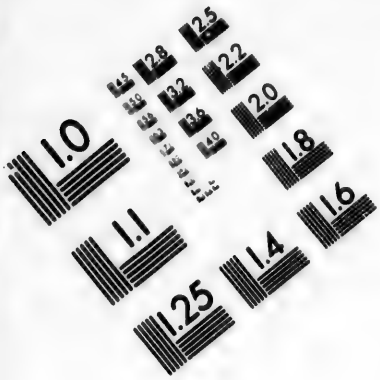

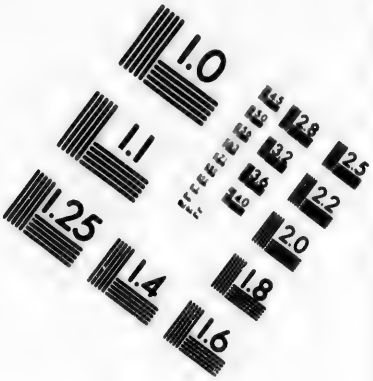

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

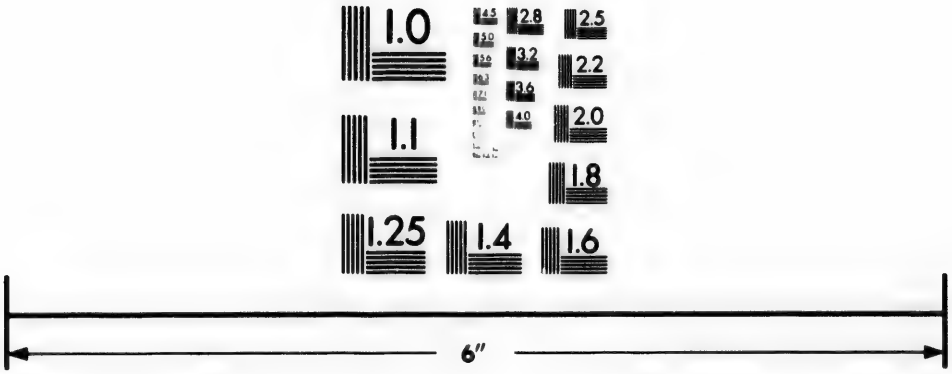

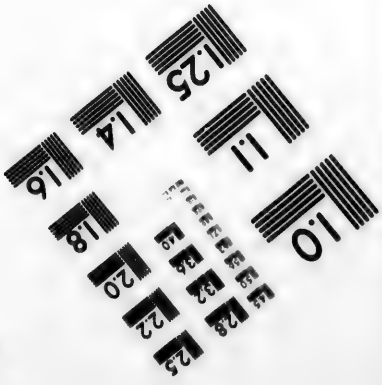

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

tiraient sur la terre par leurs enchantements. Aussi, le peuple romain frappait-il sur des chaudrons ou autres instruments semblables pour la faire remonter à sa place. On allumait encore un nombre infini de torches et de flambeaux qu'on élevait vers le ciel pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé.

Les Indiens du Mexique s'imaginaient que la lune était blessée par le soleil pour quelque querelle qu'ils avaient eue ensemble. En conséquence, tout le monde se mettait à jeûner afin de rétablir la paix dans le ménage.

Cependant, à la Chine et à Rome, il y avait des astronomes, de même qu'en Égypte, en Perse et dans la Chaldée. Ces astronomes connaissaient mieux que cela ; mais au lieu d'éclairer le peuple sur la véritable cause des éclipses, ils trouvaient plus lucratif de l'enfoncer dans l'erreur. Prédire une éclipse n'aurait pas été d'un grand profit, mais prédire la destinée de chaque homme, tirer son horoscope, prédire l'issue d'une bataille, d'une entreprise, tout cela rapportait quelque chose de plus avantageux.

On a remarqué que les éclipses reviennent dans le même ordre, et dans des intervalles réguliers, après une période de dix-huit ans et onze jours. Cela tient à ce que après ce temps les positions relatives du soleil et de la lune se retrouvent les mêmes, à fort peu de chose près. Cette période était déjà connue des anciens Chaldéens par la seule inspection de leurs registres.

COMÈTES

Les comètes ont toujours été et sont encore pour le vulgaire un sujet de terreur, soit à cause de la rareté de leurs apparitions, soit à cause de leur figure extraordinaire et souvent effrayante. L'apparition d'une comète est pour le peuple un événement sinistre, un pronostic de quelque catastrophe de guerre, de peste, de famine, ou l'annonce de la naissance d'un grand prince de la terre, ou encore d'une année de fortune et de bonheur.

La science astronomique nous démontre aujourd'hui que les comètes ne sont que des planètes qui tournent autour du soleil, et dont les retours peuvent se prédire. Le soleil est toujours leur centre, et la seule différence, au moins connue, entre elles et les planètes, c'est que celles-ci ont des orbites presque circulaires et que celles-là (les comètes) en ont de bien plus allongés, de sorte que, durant leurs longues courses, elles sont longtemps hors de la portée de notre vue.

Comète veut dire étoile chevelue ; leur grandeur est, comme celle des planètes, sujette à beaucoup de variété. Les unes sont prodigieusement grosses, et les autres très petites.

On distingue dans ce corps un noyau, au milieu, plus volumineux et plus épais que le reste ; leur figure n'est pas parfaitement ronde, et leur lumière n'a pas constamment le même degré de vivacité.

Les comètes se font distinguer par ces traînées de lumière dont elles sont souvent entourées ou suivies, qui sont distinctes de la chevelure, et qu'on appelle la queue de la comète.

Cependant, on a vu quelques-uns de ces astres sans queue et sans chevelure. Cette queue est toujours opposée au soleil, et d'une substance si rare et si transparente qu'on aperçoit les étoiles au travers, et si considérable, qu'elle prend un aspect imposant.

Plus la queue s'éloigne de la comète, plus elle s'élargit, et plus sa lumière décroît, en proportion que sa largeur augmente. Quelquefois, elle se partage en plusieurs lambeaux ; mais ce qui distingue encore les comètes des autres planètes, c'est leur course vagabonde en tous sens à travers les cieux ; tandis que les planètes se meuvent généralement d'occident en orient, et dans des orbites peu inclinés à l'écliptique, les comètes courent dans tous les sens, même d'orient en occident, et perpendiculairement au zodiac. Et s'il plaisait à un de ces corps de se trouver sur le chemin de notre terre, nous serions bien

vite réduits en cendre ; et de là, probablement, la terreur du vulgaire à propos des comètes.

Du reste, elles ont, comme les étoiles et comme toutes les autres planètes, un mouvement diurne, et cela ne doit pas être autrement que par les lois des forces centripète et centrifuge.

En se rapprochant du soleil, leur mouvement se fait avec une très grande vitesse. Au point le plus rapproché, la comète est dite à son périhélie ; et lorsqu'elle est à son plus grand éloignement du soleil, elle est dite à son aphélie. C'est alors que sa course est sensiblement ralentie. Il s'en trouve qui n'ont que dix pieds de vélocité par seconde, tandis que à leur périhélie, c'est-à-dire à leur plus grand rapprochement du soleil, leur vitesse, au moins pour quelques-unes, est de quarante-six lieues par seconde, treize fois plus rapide que celle de la terre. C'est alors que la comète doit éprouver une chaleur effroyable. Au contraire, dans leur plus grand éloignement du soleil, les comètes doivent être gelées jusqu'à leur centre. Celle de 1680 n'a passé qu'à trois cent mille lieues du soleil, et Newton a calculé qu'elle a dû éprouver alors une chaleur deux mille fois plus considérable que celle du fer rouge, et qu'elle doit être plus de cinquante mille ans à se refroidir dans nos circonstances atmosphériques. Assurément, s'il y a des habitants dans ces comètes, il faut qu'ils aient une constitution bien singulière pour vivre ainsi successivement et dans le feu et dans la glace ! Et cela n'est pas absolument impossible, quand nous voyons ici-bas des êtres vivant dans l'eau bouillante et même dans le feu !

Des simples d'esprit ont, tout juste, fixé l'enfer dans les comètes, où les damnés souffrent à la fois tous les maux du chaud et du froid ! Mais pour être conséquents, pour compléter leur hypothèse, tandis qu'ils en étaient à supposer, ils auraient dû fixer aussi le purgatoire dans la petite planète Mercure ; là, les détenus n'auraient eu que le feu à endurer, et, comme il n'y a qu'un pas de Mercure au

soleil, ils auraient dû y placer aussi le paradis ! car le soleil n'est pas un corps de feu comme on l'a pensé. Le célèbre astronome Képler assure que le nombre des comètes à travers le ciel est aussi considérable que celui des poissons dans l'Océan. C'est beaucoup dire, et cependant l'autorité est respectable et de quelque poids.

On a observé un bon nombre de comètes, mais il n'y en a encore que trois dont on a pu bien calculer la course et prédire le retour. Encore, une de ces trois ne reparaît-elle qu'à une longue période. C'est la comète dite de Halley, qui parut en 1682, et dont cet astronome annonça le retour au bout de soixante et seize ans. Cette prédiction fut vérifiée par le fait ; et la comète a encore reparu en 1835, comme on s'y attendait. Quel admirable calcul ! Elle reparaîtra vers l'an 1911, c'est-à-dire dans cinquante-six ans. Combien de nous dans cet auditoire, mesdames et messieurs, qui ne la verront pas !

Les deux autres comètes bien connues sont celles dites de Biéla et de Encke. La période de la première est de six ans ; et celle de l'autre est de mille deux cent trois jours seulement. On a quelque raison de croire qu'on connaît la période de cette autre comète, qui a paru en 1680, dont la période serait de cinq cent soixante et quinze ans, et à laquelle le savant anglais Wisthon attribue le déluge universel. Cette fameuse comète a paru en l'an 43 de l'ère chrétienne ; elle était si brillante et si chevelue qu'on la voyait le jour à l'œil nu. Les Romains la regardèrent comme une métamorphose de l'âme de César, assassiné peu de temps auparavant. Elle reparut encore en 531, 1106 et 1680, et par conséquent elle reparaîtra de nouveau l'an 2255, si le ciel présent tient encore ! Suivant Wisthon, cette comète ne se trouvait éloignée de la terre, en 1680, que de trois ou quatre cent mille lieues. C'est aussi celle qui se soit rapprochée le plus du soleil, et elle finira probablement par y tomber, ou par brûler la terre jusqu'à son centre. Mais il se passera bien des milliers d'années avant que cela arrive, et ce qui peut nous conso-

ler, c'est qu'on a encore à se revoir d'ici à l'an 2255, temps de sa prochaine apparition !

Nous sommes donc dans une ignorance complète sur la nature intime des comètes ; la substance dont elles sont composées est tellement floconneuse, qu'on aperçoit les étoiles au travers de leurs queues, de leurs chevelures, et quelques-uns disent même à travers leurs noyaux, ce que j'ai de la peine à croire. On aura vu des étoiles sur le bord du noyau, la méprise est là très probablement. On n'est pas même assuré que les comètes ne soient visibles que par la lumière du soleil, comme le sont les autres planètes. On ne peut rien dire de certain sur leur queue ni sur leur chevelure. Beaucoup de comètes sont dépourvues de ce dernier appendice ; celles qui en ont, ne l'ont pas dans toute l'étendue de leur orbite.

Il est à remarquer, en effet, que la queue ne prend naissance que lorsque la comète est à une médiocre distance du soleil ; qu'elle augmente à mesure qu'elle s'en approche, et qu'elle diminue à mesure qu'elle s'en éloigne, et finit par disparaître ; ce qui nous porte à croire que la queue est une effluve de la substance de la comète, vaporisée par la chaleur solaire.

Mais ce qui est encore singulier, c'est qu'une comète peut avoir des queues multiples. Celle de 1744 en avait six, et celle de 1814 en avait deux.

De tout le grand nombre de comètes qui doivent exister, on n'a pu en observer, jusqu'à présent, qu'environ cinq cents, et parmi ce nombre nous en connaissons cent cinquante dont la masse est d'un cinq millième moindre que celle de la terre, et cependant elle occupe plus d'espace qu'elle. Leurs queues s'étendent à plusieurs millions de milles ; si bien que celle de 1811, la comète de la guerre américaine, comme disait le peuple, et celle de 1823 ont pu mêler leurs émanations avec notre atmosphère.

La comète Biéla se trouve dans le chemin de la terre, c'est-à-dire, qu'elle coupe dans sa route notre orbite ; et si elle rencontrait la terre, on peut s'imaginer quelle en

serait la conséquence. Le 20 octobre 1832, cette comète, que le peuple appelait encore la comète du choléra, a passé par l'orbite de la terre ; mais heureusement la terre avait alors encore un mois pour se rendre à cet endroit. Un grand nombre d'astronomes furent consultés en Europe sur ce qu'on avait à appréhender. " Dormez tran-" quilles, répondirent les astronomes, on vous assure que " la comète sera un mois en avant, quand la terre passera " par là." De plus, cette même comète coupe encore l'orbite de celle nommée de Encke, et celle-ci lui en fait autant. De sorte qu'il est astronomiquement probable que tôt ou tard, elles viendront un jour en contact. Le spectacle pour les habitants de la terre sera imposant, sinon fatal ! Mais, à coup sûr, il se passera bien des milliers d'années avant que cette catastrophe arrive. Une des comètes qui se sont encore bien rapprochées du soleil, c'est celle qui parut le 20 juin 1770 ; elle n'était de la terre que de six fois plus que ne l'est la lune de la terre. Toute l'Europe en fut consternée.

Mais il est temps, mesdames et messieurs, de vous parler d'un étrange phénomène, qui peut nous arriver cette année ou l'année prochaine. Je crains fort que cela n'achève de tourner la tête à ceux qui en ont déjà un branle ! Il faut vous dire que, sur la fin du règne de Charles-Quint, en 1305, il parut tout à coup une comète inconnue, d'un aspect épouvantable par sa couleur, sa grosseur et par son énorme queue et sa chevelure hérissée : *Cometa horrendæ magnitudinis*, disaient les gens d'alors.

Charles-Quint abdiqua cette année même, et alla s'enfoncer dans un monastère, où il mourut dans l'habit de moine. Les uns dirent que le grand monarque avait eu peur de la comète, et il ne se gênait pas de dire lui-même que la comète lui ordonnait de changer de vie ; mais le fait est que Charles-Quint était fatigué de gouverner. Eh bien ! mesdames et messieurs, si les calculs des astronomes sont justes, comme ils ont coutume de l'être, cette épou-

vantable comète doit paraître en 1848 et 1849. Je suis bien aise d'avoir l'occasion de vous en prévenir, et je suis même surpris de ce que les papiers publics n'en aient pas encore fait mention.

Cette comète a dû avoir paru l'an 424 avant l'ère chrétienne, ensuite l'an 119 de l'ère chrétienne, l'an 762, en 1305, et devrait par conséquent paraître en 1848 ; ce qui lui fait une période de cinq cent quarante-trois ans. On ne manquera pas, si elle paraît cette année, de la nommer la comète de l'anarchie et des massacres dans l'Europe ! Plaise à Dieu qu'elle n'ait rien à démêler avec l'Amérique !

L'HOMME

Nous avons la confiance, mesdames et messieurs, d'avoir mis en évidence, dans nos précédentes lectures, que avant l'apparition de l'homme sur cette terre, tout y avait été préparé d'avance pour lui rendre son séjour *confortable :* que tous les êtres, tant animés qu'inanimés, avaient été mis en pleine activité, et qu'il ne s'agissait plus pour l'homme que d'en prendre le commandement, et de se mettre à leur tête.

Qu'on dise à présent que tout cela est du hasard ; qu'on dise, tant qu'on voudra, que notre terre est si petite, que l'homme est si peu de chose, qu'il répugne au bon sens de croire que le Créateur s'occupe d'un être aussi chétif ! Tout cet échafaudage de systèmes, tous ces arguments de nos prétendus penseurs ne sont-ils pas autant de preuves et de témoignages contre l'absurdité de tels avancés ?

J'en veux mortellement aux athées, ou plutôt à ces personnages qui, par fanfaronnade, prétendent l'être. Car, suivant moi, il est impossible de concevoir qu'il existe de tels êtres sous figure humaine. Il est impossible de nier *consciencieusement* l'existence d'un être suprême.

L'athéisme ! c'est un *barbarisme* en philosophie ! La matière, d'où viendrait-elle donc ? d'elle-même ? ridicule !

La matière calcule-t-elle le *pour* et le *contre ?* Calcule-t-elle le *passé*, le *présent* et l'*avenir ?* Non, l'homme n'est pas tout matière. Son corps n'est que l'enveloppe, n'est que l'écorce de son âme.

Mais ne nous engageons pas, mesdames et messieurs, dans le monde mystique ; notre sujet porte uniquement sur l'univers matériel, et examinons l'homme comme simple habitant de la terre.

L'univers est un tableau qui n'offre que des traits confus, lorsqu'on n'en saisit pas le vrai point de vue. Et cet amas immense d'êtres divers sur notre globe serait une espèce de chaos, si l'homme ne s'y trouvait pas placé pour en former la liaison et les rapports.

C'est à lui que tout aboutit, c'est sur lui que tout porte.

La sage Providence a tout mis à sa place, a tout proportionné. L'ordonnance du palais a été mesurée sur les besoins du maître qui l'habite. Si l'édifice n'est pas parfait, c'est que celui qui doit l'habiter a lui-même des imperfections.

L'homme, en effet, offre un mélange de grandeur et de bassesse. Son ingratitude s'exhale en murmures contre la Providence, elle le dégrade et lui fait blasphémer son Créateur.

Mais n'est-ce pas aigrir et rendre incurables ses propres maux, que de s'occuper continuellement à se les exagérer à soi-même ? Fermer les yeux sur les avantages réels dont nous jouissons, n'est-ce pas les rendre muets ?

L'homme, disent les ingrats qui trouvent que tout est désordre ici-bas, que tout est l'œuvre du hasard, l'homme, disent-ils, est l'animal le plus vil et le plus méprisable. La nature le traite plutôt en marâtre qu'en mère.

Tandis qu'elle a couvert d'une écorce les arbres et les plantes, qu'elle a revêtu d'une peau tous les autres animaux pour les défendre contre l'inclémence des saisons, elle a jeté l'homme, au jour de sa naissance, nu sur la terre, qui est aussi nue que lui. Ce n'est pas encore assez. A peine sorti du sein de sa mère, cet animal des-

tiné à l'empire est mis à la gêne, on le garrotte. Sa vie commence par des supplices et des pleurs. Tout son crime est d'être né. Son ignorance égale sa faiblesse. En naissant, presque tous les animaux sont assez robustes et assez instruits pour savoir nager, marcher et prendre leur nourriture, tandis que l'homme à sa naissance ne peut rien, il a besoin de tout apprendre. Il ne sait, par lui-même, que pousser des cris de douleur et verser des larmes.

Si, dans sa naissance, rien n'est plus faible et plus méprisable que lui, rien n'est aussi plus horrible et plus haïssable lorsqu'il a pris son accroissement. La bête farouche a quelque chose dans son instinct qui nous la rend formidable : mais l'homme seul renferme en soi ce qui n'est que séparément dans toutes les bêtes. Il a "sur " la langue le venin des aspics ; dans l'esprit, les plis et " replis du serpent ; dans le cœur, l'amertume du basilic ; " dans ses emportements, la fureur du lion ; dans sa " cruauté, la rage du tigre : en sorte que le plus grand des " présents qu'ait faits la nature à l'homme dans le cours " de sa vie, c'est le pouvoir de se donner à lui-même la " mort ! Ainsi, les plantes qui empoisonnent ne doivent " point être nommées funestes."

Voilà comme ces esprits orgueilleux s'avilissent à leurs propres yeux. Nous répondrons dans cette dernière partie de notre lecture à ces ravaleurs du genre humain.

Tout annonce dans l'homme le maître de la terre, tout y marque sa supériorité sur le reste des êtres vivants. Son attitude est celle du commandement ; sa tête regarde le ciel et présente une face auguste, sur laquelle est empreint le caractère de sa dignité. L'image de l'âme est peinte sur la physionomie.

Un port majestueux, une démarche ferme et hardie, annoncent sa noblesse et son rang. Il ne touche à la terre que par ses extrémités les plus éloignées, il ne la voit que de loin, et semble la dédaigner. Les bras ne lui sont pas donnés pour servir d'appui à la masse de son corps, ses

mains ne doivent pas fouler la terre, et perdre par des frottements réitérés, la finesse du toucher dont elles sont le principal organe ; elles exécutent les ordres de sa volonté, saisissent les choses éloignées, écartent les obstacles, préviennent les rencontres et les chocs qui pourraient nuire ; retiennent ce qui peut plaire, et le mettent à la portée des autres sens.

Le corps d'un homme bien fait doit être carré, le contour de ses membres fortement dessiné, les muscles doivent être vigoureusement exprimés, les traits du visage bien marqués.

Chez la femme, tout est plus arrondi, les formes sont plus adoucies, et les traits plus fins. L'homme a la force et la majesté ; les grâces et la beauté sont l'apanage de l'autre sexe, très justement appelé le beau sexe. L'homme est droit et ferme ; la femme est faible et pliante ; par cela l'homme se montre plus généreux et plus fier de la protéger, qu'elle n'est elle-même portée à invoquer l'appui de sa force et à mettre sa vaillance à l'épreuve. Ainsi, celui qui commande obéit souvent à celle qui supplie, " quand elle sait s'y prendre *bien comme il faut.*"

Le front chez l'homme le distingue des autres animaux. Il contribue à la beauté de la figure, et est le signe de son intelligence. Il faut pour cela, cependant, qu'il ait la proportion convenable, qu'il ne soit ni trop cintré, ni trop plat, ni trop grand, ni trop petit. Que les cheveux bien plantés en fassent le contour et l'ornement. L'homme seul possède toutes ces qualités qui, ajoutées à ses yeux, l'organe immédiat et l'interprète de l'âme, à la bouche et à ses lèvres, font du visage de l'homme le miroir de son intelligence, de son pouvoir et de son âme.

Malgré cette uniformité des traits du visage de l'homme, les hommes, cependant, peuvent être distingués les uns des autres. On ne trouvera jamais deux hommes parfaitement ressemblants, chacun aura quelque chose de particulier, soit dans l'ensemble du visage, soit dans la voix ou dans son langage.

Si tout était produit par un hasard aveugle, les visages des hommes ne devraient-ils pas se ressembler autant que se ressemblent les œufs pondus par la même poule (pardonnez-moi la comparaison) ? comme des balles fondues dans le même moule ? comme deux gouttes d'eau qui coulent du même vase ? Mais il en est autrement, et cela est fort heureux. Car, que d'inconvénients ne résulterait-il pas d'une parfaite ressemblance entre les individus ! Que de méprises, de mécomptes dans les ménages et dans la société ! Jamais l'homme ne serait en sûreté de sa vie, de son honneur ou de celui de son épouse ! Eh ! où en seraient nos amoureux, je vous le demande, si toutes les filles s'entre-ressemblaient ? Eh ! ils s'adresseraient aux premières venues comme à leurs dulcinées ; et elles, de leur côté, en feraient tout autant, comme de raison. Quel scandale ! il faudrait se faire des marques comme on en fait pour le bétail ! Le voleur et le brigand seraient en sûreté. Quelle incertitude dans les ventes, dans les achats, les transports, dans le commerce et les témoignages !

Mais non, il devait en être autrement pour le chef-d'œuvre de la création, l'homme. Chacun devait se faire connaître personnellement. Chez la brute, c'est bien autrement ; dans chaque classe, tous les individus sont égaux, il n'y a point de différence individuelle ; malgré, cependant, qu'on y rencontre parfois des traits de fidélité bien capable de faire rougir un bon nombre de nos femmes. Je fais ici allusion à la fidélité de la tourterelle, qui, lorsqu'elle devient veuve, reste veuve, et volontairement, le reste de ses jours. Elle s'en va roucouler dans la solitude.

. . . . . .

La taille de l'homme est à peu près la même partout ; elle ne va pas, au moins, à une extrême hauteur ni à une extrême petitesse. S'il n'y avait que des géants, tous les rapports de la société et de l'ordre seraient rompus. S'il existait, par exemple, des hommes de la hauteur d'une tour, est-ce qu'ils n'enfonceraient pas, en marchant, la plupart de nos terrains ? Et comment leurs longs et gros

doigts pourraient-ils traire les chèvres, moissonner les blés, faucher les prairies, cueillir les fruits des vergers ? La plupart de nos aliments échapperaient à leur vue comme à leurs mains.

D'un autre côté, s'il n'y avait que des races d'hommes vraiment nains, si nous étions tous de la taille du général Poucet, comment pourrions-nous abattre les forêts pour cultiver la terre ? Eh ! nous nous perdrions dans les herbes ! chaque ruisseau serait un fleuve pour nous, chaque caillou un rocher. Et les oiseaux de proie nous enlèveraient dans leurs serres, pour nous croquer comme la poule croque les coquerelles. Non, le roi de la terre devait être constitué de manière à pouvoir y exercer son empire.

Si on jette un coup d'œil sur les habitants des pays septentrionaux, on est d'abord porté à croire que la Providence les a rendus bien malheureux. Il est vrai qu'ils errent péniblement dans des vallons raboteux, par des chemins non frayés, qu'ils sont exposés à l'inclémence des saisons ; mais leurs corps endurcis ne redoutent pas les fatigues. Pauvre et dénué de toutes les commodités de la vie, le Lapon est riche en ce qu'il ne connaît de besoins que ceux qu'il peut facilement se procurer, et qu'il peut contenter aisément. Il est privé, durant plusieurs mois, de la clarté du soleil, mais la lune et les aurores boréales viennent luire sur son horizon, et lui rendre supportables les ténèbres de sa longue nuit. La neige et la glace, sous lesquelles il se trouve comme enseveli, ne le rendent point malheureux. L'éducation et l'habitude l'ont armé contre les rigueurs de la nature. La vie dure qu'il mène lui apprend à braver le froid ; et quant aux besoins particuliers qui lui sont indispensables, il les trouve dans les animaux, dont la fourrure le garantit de l'âpreté de la saison. Les rennes lui fournissent à la fois sa tente, son lit, son vêtement, sa nourriture et sa boisson. Avec eux, il hasarde de longs voyages ; en un mot, ils suffisent presque à tous ses besoins. Et leur entretien lui coûte peu, et même ne lui est pas à charge.

Transportez un Lapon dans un palais, couchez-le dans un lit de plume : croyez-vous qu'il dormira ? Jamais, impossible. Entourez-le de tout le luxe de nos villes, et vous le verrez mourir d'ennui, et se trouver si mal qu'il en perd l'appétit, le sommeil et la santé.

Tout est donc à sa place. Si l'homme n'est pas agile comme les oiseaux, qui en un moment sont transportés sur leurs ailes à de grandes distances (mais, par parenthèse, le voilà en chemin d'aller aussi vite qu'eux); s'il n'est point fort comme les animaux, armé de cornes, de griffes aiguës et de dents meurtrières comme eux ; s'il n'a pas été habillé des mains de la nature ; s'il n'apporte, en naissant, ni plume, ni fourrure pour le garantir des injures de l'air, n'a-t-il pas la raison en partage, et avec elle, n'est-il pas riche, fort et suffisamment fourni de tout ? Ne lui apprend-elle pas que tout ce qu'ont les animaux est pour lui ? qu'ils lui sont inférieurs et subordonnés en tout ? qu'ils sont ses esclaves, et qu'il peut disposer de leur vie et de leurs services ? A-t-il besoin de gibier pour sa table, le chien, le faucon et l'épervier, dressés à cet usage, ne vont-ils pas abréger, faciliter ses recherches, et lui apporter ce qu'il souhaite ? S'il veut varier son habit selon les saisons, la brebis est prête à lui abandonner sa toison, le ver à soie file pour lui la robe la plus légère et la plus brillante. Les animaux le nourrissent, font sentinelle à sa porte, combattent pour lui, cultivent ses terres, transportent ses fardeaux ! Que veut-il donc de plus ? qu'a-t-il à demander davantage ? de quoi peut-il se plaindre ?

Mais continuons à examiner l'homme.

Cet être individuellement faible et presque sans armes naturelles, harponne cependant la baleine, et dompte l'éléphant, renverse les rochers et les montagnes par la puissance du fer qu'il a su maîtriser.

Comme animal, la nature l'a bien peu favorisé, il est vrai ; mais comme homme, elle lui a transmis un rayon d'intelligence, un génie qui lui met en main le sceptre du monde. L'homme est le seul animal bipède et bimane ;

et cette définition est plus convenable que celle qu'en donnait ce sage de la Grèce : "un animal à deux pattes sans plumes." Son élève, pour ridiculiser cette définition, lui présenta un coq plumé, et lui dit : "Maître, voilà votre homme d'hier !"

La stature de l'homme et sa marche sont en rapport avec ses pieds et ses mains. La position de sa tête volumineuse l'empêche de nager naturellement et sans avoir appris, comme le font les quadrupèdes, tels que les jeunes chats et chiens, qui se mettent de suite à nager quand on les jette à l'eau ; tandis que le jeune enfant irait droit au fond, la tête la première, quoiqu'en se débattant : le poids de sa tête l'emporterait. Et même l'homme nage plus facilement sur le dos que sur le ventre, parce qu'il n'est pas obligé de tant s'élever la tête pour respirer. On voit par là que notre espèce n'est pas destinée à la vie amphibie ou aquatique, comme on l'a supposé.

La proportion de la masse cérébrale au volume du corps est plus considérable chez l'homme que chez la plupart des animaux ; et en général les quadrupèdes de petite taille ont, à proportion, plus de cervelle que les gros. Par exemple, l'éléphant du poids de cinq mille livres n'a que sept livres de cerveau, ou deux fois autant que l'homme. Un bœuf de neuf cents livres n'en a que vingt onces, et le cheval de sept cents livres n'en a guère plus : ce qui fait à peu près la cinq centième partie de leurs corps. Tandis que, chez le chat, la cervelle en fait la cent cinquantième partie, chez le chien et le loup encore moins ; chez le rat et la souris, la soixante et seizième partie ; le castor, la deux cent quatre-vingt-dixième ; l'âne, la cinquantième, et chez l'homme la trente-cinquième ! C'est donc une règle générale que plus l'animal est petit, plus il a de cervelle, et plus il a de force. Porportionnellement, la force physique des insectes est comparativement plus élevée chez eux que chez les animaux de haute stature. La sauterelle sautera deux cents fois la longueur de son corps : et où sont les quadrupèdes, et même les oiseaux

qui en feront autant ? Le dragon-mouche se soutiendra en l'air, par la force de ses ailes, tout un long jour d'été, toujours volant de la même force ! La mouche de nos maisons donne six cents coups d'ailes dans un temps, et à chaque coup, elle avance de six pieds par seconde ! Eh ! où en serions-nous, si ces êtres, en devenant plus volumineux, conservaient cette force en proportion ? Eh ! ils détruiraient tout sur la surface de la terre !

Voici encore une règle générale, c'est que à mesure que les formes organiques se perfectionnent dans le règne animal, la sensibilité augmente de pair avec une certaine portion d'intellect ; et plus les êtres descendent bas dans l'échelle animale, plus la sensibilité diminue, et plus la fécondité augmente, et cela d'une manière étonnante. Par exemple, les infusoires et autres êtres semblables forment de hautes montagnes, et cependant, pour les étudier, on a besoin des microscopes de la plus grande force. En montant un peu l'échelle, on retrouve presque la même fécondité. Le ver à soie pond entre mille à deux mille œufs ; la guêpe, trois mille ; la fourmi, cinq mille ; la reine des abeilles, quarante mille ; la fourmi blanche, quatre-vingt-six mille par jour, et cela pendant un mois, ce qui fait en tout à elle seule deux millions quatre cent dix-neuf mille œufs. Tous ces petits êtres sont, sans aucun doute, destinés à servir de nourriture à d'autres plus élevés dans l'échelle. Ils naissent par milliers dans une heure, et périssent par millions dans un jour. Mais il faut remarquer que, destinés qu'ils sont à être la proie des autres êtres plus proportionnés, ils sont constitués de manière à ne pas souffrir en passant de la vie à la mort, ils sont presque insensibles.

Chez l'homme non plus ce ne sont ni les plus gros ni les plus longs qui ont plus d'intellect et de force. Le vulgaire dit, "grand corps, grand lâche," c'est bien la règle générale ; mais, pour la consolation de ceux qui sont de haute stature, nous devons dire tout de suite qu'il y a de nombreuses et de nobles exceptions. Mais toujours est-il vrai

que Alexandre le Grand était petit, et que Napoléon n'était pas grand, je veux dire long, car le petit caporal savait bien distinguer entre l'un et l'autre de ces mots. Un jour qu'il ne pouvait atteindre à un livre qui se trouvait sur une tablette placée haut dans sa bibliothèque, son aide de camp lui dit : " Permettez, sire, que je vous donne ce " livre, je suis plus grand que Votre Majesté.—Dites " donc plus long," répondit Napoléon.

Nous sommes cependant bien loin d'accorder que tous les petits hommes soient des lions, et que les longs soient des vaches ; que ce sont des flandrins qui ont les côtes sur le long, comme dit le vulgaire.

Mais, outre ces proportions de cervelle avec le corps, le cerveau de l'homme est reconnu d'une structure plus fine et plus élaborée ; il n'y a que lui qui ait cette petite glande qu'on nomme pinéale. De plus, le cerveau se manifeste particulièrement en ampleur, chez l'homme, par la capacité de la partie frontale. De là le fameux angle facial de Camper. Cet angle est formé par une ligne tirée des arcades sourcilières à la racine des dents supérieures, et par une autre qui la coupe en venant du trou occipital.

Chez les Européens, l'angle facial est de quatre-vingts à quatre-vingt-quinze degrés ; chez les nègres, de soixante et douze ; l'orang-outang, soixante et cinq ; le chien, quarante-cinq. Mais les parties les plus propres au grand déploiement de l'intelligence paraîtraient se développer vers le devant de la tête et le front ; tandis que le cervelet, ou le derrière de la tête, paraîtrait destiné à l'exercice des fonctions animales.

Ainsi, les crétins, ces individus qui ont la *grosse gorge* et la tête en pain de sucre, ont aussi une forte dépression du front, et on les range parmi les hommes bruts et imbéciles. On a observé que, chez les peuples où la classe pauvre portait des fardeaux sur la tête, ces individus avaient le front déprimé et devenaient stupides ; tandis que chez ceux où l'on porte les fardeaux sur les épaules, il en arrive autrement.

De célèbres anatomistes ont encore fait remarquer que chez l'homme l'encéphale le distingue encore des animaux d'une autre manière : c'est que plus l'animal a un large cerveau, plus son corps est mince et grêle ; et plus la moelle épinière est considérable, plus l'animal est fort, vigoureux et féroce : et c'est exactement ce qui se rencontre chez l'homme et la brute. L'homme est destiné à vivre par la tête, et les autres animaux par le corps. L'homme est donc l'animal intellectuel par excellence, et les autres animaux, les êtres sensuels sont destinés à la vie brute et physique. Un résultat de cela encore, c'est que l'homme périt sur-le-champ par le supplice de la décollation, tous ses membres s'affaissent presque sans mouvement : de là l'invention de la guillotine ; tandis que les quadrupèdes décapités, oiseaux, poissons, s'agitent encore après la décollation ; et la raison, c'est que chez l'homme la tête est le centre de toute l'existence, et que chez la brute le centre de l'existence est dans la moelle épinière. En compensation, les animaux ont plus d'instinct que l'homme, et les sens plus développés. L'aigle et un grand nombre d'oiseaux ont le sens de la vue supérieur à celui de l'homme ; l'ouïe est plus subtile chez le lièvre, la taupe, la chauve-souris et les oiseaux de nuit, qu'il ne l'est chez l'homme. Il en est de même de l'odorat : le chien évente le lièvre de loin, le guette et le suit à la piste ; le cochon découvre, à travers une couche épaisse de terrain, les émanations des patates, des navets, etc.

Les vautours d'Afrique vinrent, dit-on, à Pharsale, dévorer les cadavres romains, sur le seul tact de l'odorat.

Mais le sens du toucher surpasse chez l'homme, en délicatesse, tout ce qui se voit chez l'animal. Ce seul être à peau nue a une main qui devient l'instrument par excellence de toutes ses volontés.

Mais, malgré cette supériorité dans le toucher, l'homme dans son enfance ne saurait subsister seul, au moins pendant les dix premières années. Or, cet extrême désavan-

tage que l'homme a avec la brute devient un extrême avantage, un bienfait de la nature. La mère et les parents sont naturellement obligés d'en prendre soin ; sa faiblesse excite le soin de sa mère, de là cet attachement de l'homme à la femme ; de là l'existence en famille devient nécessaire ; de là le fondement de toute société, de tout fonctionnement, en dépit des sophismes éloquents de Jean Jacques Rousseau, qui soutenait que l'homme n'était pas naturellement destiné à la société.

L'homme considéré ainsi, son corps n'est bientôt que la moindre partie de lui-même : il recèle dans son intérieur une puissance secrète d'intelligence, de raison et de génie, source de tout son empire sur la terre pour gouverner, en quelque manière, le système des corps organisés.

L'homme, sous des climats chauds, est plus disposé à la vie frugivore et herbivore ; et dans les climats froids, il est plus disposé à la vie carnivore, ou plutôt il devient omnivore, se nourrissant également de substances animales et végétales.

Nous voyons cela par ce que nous préférons en été et en hiver : nous mangeons plus de viande en hiver qu'en été. Et l'homme se porte bien quand il obéit à cette loi de la nature. Et il ne mourrait pas tant d'Anglais de maladies aiguës, de pléthore, de dyssenterie dans les Indes, s'ils ne s'obstinaient pas à manger tant de viande et boire autant de madère sous les tropiques que sous le ciel nébuleux de la Grande-Bretagne.

L'instinct ou l'impulsion de nos appétits nous guide à cet égard bien manifestement. Les enfants, bien plus près de la nature que nous, moins dépravés par des goûts factices, désirent bien plus les fruits que la chair. Dans les fièvres ardentes, que désire le fébricitant ? des fruits.

En somme, nous penchons à croire que nous sommes plus proches de la famille des herbivores que de celle des carnivores. Nous pouvons grimper aux arbres ; notre nudité naturelle manifeste que notre première origine a dû être sous les tropiques ou les pays chauds. Plus on

descend du nord vers le midi, plus on voit les peuples faire dominer le régime végétal sur le régime animal.

Un Anglais se gorge de rosbif, mange peu de pain et boit du brandy ! Le Français mange plus de pain, moins de viande, et boit du vin. L'Italien vit presque uniquement de macaroni, de polenta et d'excellents légumes. Dans l'Inde méridionale, les habitants ont horreur du sang de tous les animaux, et d'en approcher la chair de leur bouche ; ils se contentent de fruits sucrés et délicieux et de laitage.

L'homme prépare ses aliments et les fait cuire. Le feu est exclusivement à l'usage de l'homme. Quand Homère veut peindre un homme féroce et sauvage, il l'appelle crudivore, parce que, en effet, la nourriture de chair crue annonce des viscères et des appétits analogues à ceux d'un ours ou d'un lion.

La nature nous donnerait à croire que la gueule du quadrupède s'avance et s'élargit tout exprès pour saisir sa proie et l'avaler, et que son cerveau se rétrécit et se recule ; tandis que chez l'homme le cerveau s'avance en un front large et noble, et que ses mâchoires se raccourcissent. Ne devions-nous pas mettre la pensée avant la nourriture ? Mais la brute fait le contraire de l'homme.

La double fonction digestive sur les substances végétales et animales, rend l'homme le seul être qui use des condiments de sel, de moutarde, d'épiceries, pour exciter plus efficacement l'activité de la digestion, et le seul qui boive des boissons enivrantes, fermentées et spiritueuses. De là l'art culinaire chez les peuples civilisés, art funeste qui, en étudiant les moyens de faire manger beaucoup, en aiguisant la sensualité du goût, devient la source d'une foule innombrable de maladies.

Suivant moi, ce qui distingue davantage l'homme d'avec la brute, c'est la connaissance qu'il a d'un Être suprême et de la mort. Par la première, il s'élève à tout ce qu'il y a de plus sublime et d'infini ; par la seconde, il contemple le terme de toutes choses, le néant.

L'existence de l'homme se partage en trois périodes, celle de l'accroissement, celle de la plénitude et de la force et celle du décroissement ; chacune est de vingt-cinq ans. Il y a des exceptions, mais elles sont rares. Le bonhomme Parr, par exemple, a, dit-on, vécu cent cinquante-deux ans.

Mais une extrême vieillesse est-elle bien désirable ? ne faut-il pas du sommeil après une longue journée de fête ? De même, il faut le repos du tombeau après une belle vie. Lui seul peut garantir de tout revers la mémoire de nos actions les plus nobles et du génie le plus sublime.

Nos politiques canadiens ne disent-ils pas qu'un des leurs a vécu trop longtemps ; que s'il fût mort après ses cinquante années de travaux pour sa patrie, il aurait conservé, en descendant dans le tombeau, l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. La pierre sépulcrale imprime le sceau de notre vie, car, d'ordinaire, on ne rend justice aux hommes qu'à leur mort. Et vivre toujours en travail et en doute, n'est-ce pas un long *mourir ?*

L'homme vit un peu moins que la femme ; on voit plus de vieilles femmes que de vieux hommes. Cela vient-il des dangers et des fatigues auxquels l'homme est exposé, ou de ses vices, tandis que la femme est tranquillement concentrée en dedans et généralement vertueuse ? Et en effet, dans quels périls ne s'élance pas l'homme, poussé par la jeunesse, la valeur, l'ignorance du danger et l'orgueil de ses forces ! N'a-t-on pas vu des philosophes s'ensevelir, par la passion du savoir, dans les flammes et les explosions des volcans ? Témoin, Empédocle se précipitant dans le cratère de l'Etna, et Pline le naturaliste, étouffé par la pluie de feu du Vésuve. Cette inébranlable audace devient le triomphe de l'homme, il se place au delà de la mort, il y reconnaît une immortalité.

En naissant, l'homme a le quart de sa hauteur future, et la moitié à deux ans et demi ; à dix ans, il est aux trois quarts de sa taille, qu'il atteint à dix-huit ans. Alors, il prend de l'épaisseur jusqu'à vingt-sept ans, puis la corpulence arrive, si sa complexion en est susceptible.

A quarante ans, la vie commence à se refroidir. Eh ! où en sont ceux qui approchent de la soixantaine, comme votre très humble lecteur ! La durée moyenne de la vie de l'homme est de soixante et dix ans.

Le chiffre des hommes sur la terre est généralement fixé à neuf cents millions, comme suit : Europe, cent quatre-vingts millions ; Afrique, quatre-vingts millions ; Amérique, quatre-vingt-cinq millions ; Asie, cinq cent quatre-vingts millions. Voilà donc plus de cinq cent quatre-vingts mille hommes qui, dans une chance commune, naissent, et tout autant qui meurent chaque jour ! voilà cent morts et cent naissances par seconde ! Ainsi s'écoulent sans cesse les flots de la vie.

Mesdames et messieurs,—Ici se termine ce que je vous avais promis sur l'univers ; mais il s'en faut que le sujet soit épuisé. Je ne puis me retirer, sans vous offrir mes sincères remerciements pour l'empressement et la bienveillance avec lesquels vous avez bien voulu venir entendre mes lectures. S'il plaît à la Providence, nous reviendrons l'hiver prochain, et je redoublerai d'efforts pour captiver votre attention.

A. PAINCHAUD (1).

(1) Le *Journal de l'Instruction publique*, livraison de septembre 1871, annonçait dans les termes suivants la mort du docteur A. Painchaud : " Nous avons à dire un dernier mot d'adieu à notre regretté concitoyen, le docteur Painchaud, décédé à l'âge patriarcal de 84 ans. M. Painchaud était un des plus anciens citoyens de notre ville (Québec) et le doyen des médecins de la province. Esprit fin et observateur, il s'était fait une réputation, méritée d'ailleurs, d'homme spirituel et brillant dans les conversations. Tout Québec se rappelle encore les intéressantes et spirituelles conférences que le docteur donnait souvent à l'Institut. De temps à autre, il éparpillait dans nos journaux de ces charmantes causeries pleines de verve et portant vivement l'empreinte de son esprit original et prime-sautier. Il était de la phalange de nos anciens, de ces hommes à l'esprit vif et solide, au cœur chaud, aux mœurs douces et agréables. Il laisse une mémoire honorée par toutes les classes de la société de Québec, qui avait appris à estimer en lui le médecin habile, l'homme aimable et obligeant, en un mot, le type du bon citoyen."

1848

DE L'INFLUENCE DU SOL ET DU CLIMAT SUR LE CARACTÈRE, LES ÉTABLISSEMENTS ET LES DESTINÉES DES CANADIENS

DISCOURS PRONONCÉ À L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

MESSIEURS,—En me faisant l'honneur de m'appeler à parler devant vous, et à faire une lecture publique sur un sujet dont vous m'avez laissé le choix, vous m'avez permis de compter sur la plus grande indulgence dans la critique qui vous appartient, et de présumer que vous n'attendez pas de moi des enseignements aussi graves ni aussi profonds que vous en avez entendu de la bouche des hommes distingués et savants qui m'ont précédé depuis deux ans dans cette tribune. Et certainement je n'aurais jamais osé me présenter devant vous après eux, si je n'étais persuadé qu'en m'écoutant, vous ne perdrez pas de vue que je suis un homme de votre âge, n'ayant ni plus d'étude ni plus de connaissances que vous n'en avez vous-mêmes ; et que vous n'établirez pas de comparaison entre mes faibles efforts et la voix puissante de ces hommes éminents par leurs talents et leur expérience, qui, les premiers, vous ont communiqué les fruits de leurs réflexions bien digérées sur des sujets dignes d'être traités par eux. Vous porterez donc, je vous en prie, un jugement moins sévère sur cette lecture, où je veux m'entretenir avec vous de notre pays, qui nous est si cher à tous, et de la population canadienne-française qui l'habite, et dont je suis si fier de faire partie.

La jeunesse de ce temps porte des regards avides sur l'avenir, pour en soulever le voile et y découvrir le secret de nos destinées. Cette curiosité, mêlée d'espérance et de crainte, domine l'esprit de tous les peuples aux époques où ils ne sont pas absolument les maîtres de leur

sort ; aux époques où leur existence, où leur développement dépend d'influences étrangères dont l'effet est aussi incertain que la puissance en est quelquefois impérieuse. Il en résulte une inquiétude vague qui affaiblit toutes les âmes, qui énerve l'intelligence en détruisant l'énergie, et flétrit le cœur en le livrant au conflit de sentiments divers. Il appartient aux âmes bien trempées qui peuvent surmonter cette inquiétude (et il s'en rencontre parmi vous, messieurs), de diriger l'esprit public dans ces moments difficiles, de dissiper ses craintes et ranimer les espérances qui ne sont pas encore éteintes. Je ne veux pas dire, messieurs, que le peuple canadien puisse avoir des doutes sur sa conservation et sa durée ; non, il est plein d'espérance et à bon droit ; mais il est menacé ; son existence, sa nationalité est l'objet d'attaques préméditées et hardies, qui ne réussiront certainement pas, mais qui peuvent faire perdre courage à quelques-uns, même de ceux qui voudraient y résister le plus fortement. Pour moi, messieurs, je suis "homme d'espérance," et plus que personne, je crois à la longue durée de notre nationalité.

L'existence et la prospérité d'un peuple dépendent d'une multiplicité de circonstances, telles que, sans les études les plus approfondies, il est impossible de les connaître toutes. Son histoire peut en révéler un grand nombre ; le tableau de son état politique en présente d'autres ; la comparaison de son nombre et de sa force avec ceux des peuples qui l'environnent ou le dominent, offre encore des considérations d'une importance incalculable. Et il dépend en outre, et peut-être même plus intimement, du pays qu'il habite, de sa position géographique, de la configuration du sol et de la nature du climat. Ces dernières circonstances sont purement physiques ; mais leur rôle est important, et c'est à leur examen uniquement que j'ai cru devoir limiter cette lecture.

Jetons donc un coup d'œil général sur notre pays, et en vous présentant son tableau physique, nous verrons quelle influence les traits les plus saillants de sa con-

figuration et de son climat ont exercé sur le caractère de la population canadienne, sur ses établissements et sur nos destinées. Ne nous déplaçons pas de Montréal ; d'ici, la vue embrasse le Canada d'un bout à l'autre; cette ville, qui est aujourd'hui la capitale de tout le pays, en occupe réellement le centre. Dans une aussi immense étendue, quelques lieues ne font pas une différence appréciable, et d'ailleurs, nous sommes ici placés à la limite de la navigation maritime et de la navigation intérieure, qui jouent un si grand rôle dans la vie des peuples, dont le commerce est l'âme dans les temps modernes ; et sous le rapport social, n'est-ce pas en ce lieu même que se trouve le point de contact des deux populations qui occupent aujourd'hui, en proportions différentes, les diverses parties du Canada ? Eh bien ! d'ici, soit que vous tourniez vos regards vers la mer, soit que vous les portiez vers l'intérieur du continent, en suivant la ligne du Saint-Laurent, du grand fleuve qui est l'objet le plus remarquable qui puisse vous frapper, vous verrez un pays qui s'étend en longueur de chaque côté jusqu'à plus de deux cents lieues, depuis le cap Rosier, à l'extrémité du golfe, jusqu'au Détroit. En profondeur, je ne sais où m'arrêter, il n'y a plus de limites, nous sommes adossés au pôle. Il existe bien une ligne tracée sur la carte et donnée pour frontière au Canada de ce côté, mais elle n'est pas définie, et ne doit être comptée pour rien, puisqu'elle traverse des contrées inhabitées jusqu'ici, et que dans l'occupation de la surface du globe et l'extension des établissements formés par les peuples civilisés, il n'y a que l'homme qui puisse arrêter l'homme ; il n'y a que les nations qui puissent déterminer les limites qu'elles ne dépasseront pas réciproquement ; or, vers le nord, derrière nous, la terre est sans habitants, et la nation qui s'est attribué la souveraineté sur ces régions fréquentées seulement par quelques tribus peu nombreuses de sauvages errants, est la même qui domine en ce pays. Rien n'empêche donc les habitants du Canada de s'étendre de ce côté aussi loin

que la nature même ne leur imposera pas une barrière de frimas et de stérilité.

Quoi qu'il en soit, si le Canada a plus de quatre cents lieues de longueur à sa partie méridionale, son étendue est presque de moitié plus grande de l'est à l'ouest, vers la ligne qui, au point de vue de la juridiction politique, le termine vers le nord, depuis l'extrémité du lac Supérieur jusqu'aux confins du Labrador. Et j'aurais tort de ne pas attirer, en passant, votre attention sur ces régions encore désertes du Canada, et peu connues, puisque en effet ces contrées si éloignées de nous aujourd'hui, seront bientôt des contrées de richesse et d'activité, à mesure que la population se développera et que l'esprit d'entreprise qui anime déjà un grand nombre d'hommes éclairés, les engagera à tirer partie des mines du lac Supérieur et des pêcheries des côtes du Labrador.

Le Canada, notre pays, dans le sens le plus général, comprend donc, messieurs, tout le bassin du grand fleuve du côté septentrional, et environ le tiers des pays arrosés par ses tributaires du côté du sud ; car la ligne qui nous sépare des États-Unis pénètre dans le bassin du Saint-Laurent après avoir dépassé les sources de la rivière Chaudière, et donne à nos voisins tout le lac Champlain, dont les eaux viennent au fleuve par la rivière Richelieu, ainsi que les sources des autres rivières qui coulent vers le nord jusqu'à Saint-Régis, où la frontière atteignant le fleuve lui-même, il devient ensuite la ligne de séparation des deux pays voisins jusqu'à sa source la plus reculée. Voilà pour nos limites : d'un côté, le golfe et la mer ; à l'ouest, vers le milieu du continent, les pays d'en haut encore déserts ; au nord, une ligne indéfinissable qui peut se reculer jusqu'au pôle ; et au midi, les États-Unis, à quelques lieues de cette ville. Ces limites et ce voisinage ne sont pas ce qu'il y aurait de moins important à examiner, soit sous le rapport politique, soit sous le rapport de notre nationalité ; je ne m'y arrêterai pas, mais je ne pourrai m'empêcher d'indiquer en son lieu l'influence

que cette position presque isolée à l'extrémité de l'Amérique, vers le nord, doit exercer sur les destinées des Canadiens-Français.

La configuration du terrain qu'ils habitent est le plus ordinairement la cause de la durée et de la prospérité des peuples, comme aussi de leur misère et de leur insignifiance. Tel peuple a dû sa liberté à ses montagnes ou à ses vastes plaines incultivables. Tel autre, au bord de la mer, y puise des richesses et la puissance qu'elle ne manque jamais de donner. Tel autre encore, habitant une contrée continentale et maritime à la fois, étendra son énergie et son influence sur ces deux éléments, et sera puissant sur la terre et la mer. Si les traits naturels d'une contrée ont cette influence sur l'état politique des nations, c'est que, bien souvent et presque toujours, les habitants de chaque pays ont un caractère qui résulte de l'analogie qui s'établit à la longue entre la nature du terrain et du climat et les habitudes des hommes, habitudes qui font l'homme ce qu'il est, et l'identifient à son insu avec le sol qui l'a vu naître, avec la patrie, et produisent ce sentiment presque divin d'amour pour elle, auquel les peuples qui en sont pénétrés doivent la prospérité, la grandeur et la gloire.

Tous les peuples aiment leur patrie, messieurs, tous, et les terres inhospitalières du nord avec leurs glaces éternelles, et les déserts brûlants de l'équateur sont l'objet d'un amour de la patrie aussi grand pour l'Esquimau et l'Arabe que le sont pour leurs habitants les délicieuses contrées de l'Italie ou de Quito. Mais ce sentiment si universel chez tous les peuples, et si profond dans le cœur de chaque homme, affecte des nuances variées suivant les pays et suivant les nations ; ces nuances de sentiment sont sans doute le fruit d'habitudes différentes produites chez les hommes par les nécessités du climat et du pays ; elles dépendent aussi des institutions politiques au milieu desquelles ils vivent, car le sentiment de l'amour de la patrie est un sentiment complexe dont les éléments

varient en intensité relative suivant les prédilections relatives aussi de la pensée et du cœur pour cette multitude d'objets qui forment la patrie, quoiqu'ils aient tous pour base le sol où a porté dans l'enfance le pied de l'homme et de ses ancêtres. Quant à nous, le sentiment qui nous fait aimer notre patrie est bien certainement le même qui a fait chérir la France à nos aïeux, mais il doit affecter une différence et il me serait assez difficile de la définir exactement ; néanmoins, il se rapporte à tout ce que nous chérissons le plus, à notre langage, à notre religion, et à la contrée où règnent ces usages, ce langage, cette religion, et auxquels se rapportent nos souvenirs nationaux de découverte, d'établissement, de défense glorieuse et prolongée ; tandis que, pour nos aïeux en France, l'amour de la patrie se compliquait de la grandeur et de la force de la nation et de son gouvernement, et de leurs triomphes dans les lettres et dans les arts, toutes choses qui nous sont étrangères.

Dans tous les cas, la patrie pour nous n'est pas ce qu'est le *home* pour nos compatriotes d'origine anglaise ; et nous aurons beau emporter avec nous notre trésor et emmener notre famille et nous établir en pays étranger, nous n'y trouverons jamais la patrie, tandis que leur *home* peut les suivre partout, puisque ce mot semble ne pas comprendre le pays. L'amour du sol est donc pour beaucoup dans notre amour de la patrie ; à la vérité, nous ne saurions envier aux autres peuples un ciel plus pur, plus limpide que le nôtre, une terre plus fertile et à physionomie plus grandiose. Il est vrai que ces paysages si pittoresques que produisent les hautes montagnes et leurs sommets perdus dans les nues, ne se trouvent pas dans notre pays ; mais les paysages du golfe et des lacs, nos immenses forêts vierges, le cours majestueux du grand fleuve, les cataractes sans nombre de nos rivières, les rochers âpres et sauvages qui en bordent quelques-unes des principales, ne sont-ils pas une compensation qui suffise ? Je le crois et je le sens, messieurs ; peut-être l'amour du pays m'a-t-il

rendu aveugle aux beautés des autres terres que j'ai visitées, mais je n'en ai trouvé aucune aussi belle que le Canada.

Ce sont les fleuves, les lacs qui font la physionomie de notre pays, et c'est l'hiver qui lui donne son caractère ; et ces deux traits de notre contrée et de notre climat, l'abondance des eaux et les frimas rigoureux, qui influent si fortement sur notre prospérité sociale et politique, sont également des agents puissants qui déterminent nos habitudes et notre caractère national. Des causes humaines peuvent les modifier, les assoupir, pour ainsi dire, pendant un temps, les dénaturer même par le frottement avec les autres populations, chez quelques-uns, mais la nature sera toujours la plus forte, et rien au monde du fait des hommes n'empêchera le Canadien d'être doux comme le murmure des eaux, et ferme comme la marche du grand fleuve vers la mer ; d'avoir, dans certaines circonstances, cette force de résistance et de patience tranquille que lui inspirent la sérénité de son ciel et la sublime grandeur des lacs, jusqu'à ce que, à l'occasion, son énergie poussée à bout et lasse d'être comprimée s'élance avec fureur comme les cataractes de l'Outaouais ou les glaces du fleuve à la débâcle du printemps. L'étendue de ses rivières, l'immensité de la distance d'où viennent ces flots verdâtres qu'il voit couler sous ses yeux, lui inspireront également le goût des courses lointaines, des voyages aventureux, et dans des circonstances autres que celles où nous vivons, il remontera le fleuve en guerrier ou en explorateur, comme il l'a déjà fait, ou s'en ira du côté de l'Océan chercher des périls glorieux, à l'exemple de ses ancêtres. C'est dans ces traits du caractère de notre peuple, quel qu'il soit aujourd'hui par des circonstances fatales mais non éternelles, que je trouve la ressemblance avec la configuration du sol et avec le climat. En effet, les eaux sont le trait le plus saillant, le trait distinctif du Canada. Le grand fleuve et les lacs dominent tout le paysage et donnent au pays un aspect que ne présente aucune autre contrée.

Il est remarquable que, dans toute cette vaste étendue de terre que renferme le Canada, il n'y ait pas une seule montagne d'un grande élévation ; les plus élevées se trouvent, je crois, dans le pays de Gaspé, où elles n'atteignent pas même quatre mille pieds de hauteur ; car il ne faut pas regarder comme des montagnes cette suite de collines qui règne le long de la vallée basse du Saint-Laurent et n'est que la limite de la plaine accidentée qui forme la plus grande surface du pays vers le nord, depuis le cap Tourmente jusqu'au delà du lac Supérieur.

En effet, cette chaîne de collines qui s'étend depuis quelques lieues au-dessous de Québec jusqu'à la rivière des Outaouais, qu'elle traverse au rapide des Chats, et qui s'avance ensuite jusqu'au lac Huron, qu'elle longe ainsi que le lac Supérieur, n'a jamais une assez grande élévation dans ses points culminants pour mériter la désignation de montagnes. Elle est le dernier gradin des terres hautes qui se trouvent en profondeur. Mais comme elles offrent les points les plus élevés que nous voyons au nord du fleuve, je consentirai avec vous à leur donner le nom de montagnes et l'appellation si gracieuse de M. Garneau, "les Laurentides."

Notre pays, au nord du fleuve, se trouve donc partagé en terres hautes et en terres basses ; en plaine brisée et rocheuse qui affecte le caractère montagneux, et en vallée basse, qui, par son immense étendue, se fait appeler plaine. Au midi du fleuve, cette vallée basse prend une telle extension qu'on serait presque tenté, en parcourant les paroisses qui forment de ce côté le district de Montréal et celui des Trois-Rivières, on serait tenté de croire que le bassin du Saint-Laurent ne se compose que de terres basses. Nous ne saurions trouver dans les environs de Montréal, et plus haut en remontant, l'extrémité de cette vallée, sans sortir de notre pays et pénétrer dans les États-Unis. Du côté du nord, la vallée inférieure du Saint-Laurent n'a guère que cinq ou six lieues de largeur dans le Bas-Canada, et à peu près le double dans le Haut-

Canada, jusqu'à la grande baie de Manitouline dans le lac Huron.

Le fleuve Saint-Laurent, le fleuve par excellence, se distingue entre toutes les rivières par son immensité. C'est lui qui fait la prospérité, la beauté du pays, et partout où il promène ses eaux, il est une source d'abondance et de richesse en même temps que d'admiration ; et pour moi plus que personne, le grand fleuve aux eaux vertes, au cours majestueux, à la mélancolique sublimité, est cher et sacré, et comme tous mes compatriotes, comme vous tous, je voudrais vivre sur ses bords et je regrette de m'en éloigner, à mesure que je m'enfonce dans l'intérieur des terres. Ses tributaires, de grandes rivières, arrosent pourtant ces terres intérieures ; elles viennent du fond du nord et de l'ouest confondre leurs eaux avec les siennes. Mais ce ne sont plus les eaux vertes, ni la même majesté, elles s'éteignent dans le grand fleuve ; mais lui, l'Océan lui-même vient au-devant comme pour le chercher et lui souhaiter la bienvenue, et pendant cent quarante lieues depuis le golfe, presque près des Trois-Rivières, le Saint-Laurent, en mélangeant petit à petit ses flots doux et limpides avec les flots amers de l'Océan, conserve son nom alors même qu'il fait déjà partie de la mer. On peut dire que le nom de Saint-Laurent est un nom collectif et qu'il comprend tout ce qui dépend du grand fleuve, que j'aimerais mieux appeler le fleuve du Canada, comme l'ont fait ceux qui l'ont découvert les premiers. Le nom du pays est sans doute venu de celui du fleuve qui l'arrose, car c'est lui qui fait le pays. Je me représente donc le fleuve du Canada comme comprenant à l'est le golfe et à l'ouest les grands lacs, et de toutes parts les rivières qui s'y déchargent ; le golfe, parce qu'il est son embouchure même ; les lacs, parce qu'ils sont sa source, et les rivières du nord et du midi, parce que c'est lui qui porte leurs eaux vers la mer.

Notre pays n'est donc que la création du grand fleuve ; il en est l'âme et le foyer vivant. Ce point de vue sous

lequel je viens d'envisager le Saint-Laurent vous fait voir son importance dans la géographie de notre pays. Et sous le rapport social, n'est-il pas la grande voie de communication entre les peuples de toutes les contrées qu'il arrose ; n'est-il pas l'intermédiaire entre la terre et la mer ? C'est le long de ses rives que les fondateurs de cette colonie se sont établis, et qu'ils ont planté le drapeau de la civilisation ; c'est en les suivant qu'ils ont parcouru tout le nord de l'Amérique et se sont répandus de toutes parts, à l'ouest et au midi ; et c'est sur ses bords que se sont élevées et s'élèvent une foule de villes florissantes qui n'attendent que de vieillir un peu pour égaler en population et en richesses les premières de ce continent.

Les grandes rivières qui portent au Saint-Laurent le tribut de leurs eaux sont aussi des traits saillants, quoique secondaires, de la configuration du Canada, et elles contribuent à la déterminer. C'est d'abord l'Outaouais aux eaux brunes qui vient de l'ouest, l'Outaouais aux mille cascades et au cours turbulent à travers les rochers ; puis le Richelieu à la marche paisible entre des campagnes uniformes et fertiles ; puis, plus bas en approchant de la mer, le Saguenay encaissé entre des murailles de rochers de vingt lieues de longueur et au delà, baignant des terres planes et riches qui n'attendent qu'une population de cultivateurs pour regorger de richesses agricoles. Les autres rivières du Canada, quoique vastes aussi, n'ont pas la même importance.

Le sol du Canada n'est pas aussi varié qu'on pourrait le supposer d'après sa vaste étendue. A l'exception de l'étroite lisière de terre d'alluvion qui borde les lacs et le fleuve depuis la moitié du lac Huron jusque vers Québec, on peut dire que toute la partie située plus au nord est une plaine de terre sablonneuse reposant sur des rochers de granit, qui ne montrent leurs sommets que sur une largeur d'à peu près vingt lieues, ainsi qu'on peut le voir en remontant le Saguenay depuis son embouchure. Mais sur le lac Supérieur, ces rochers se trouvent partout pres-

que à nu, ainsi que sur quelques parties de la rive nord du lac Huron ; et les contrées que baignent ces lacs, privées de terres cultivables, sembleraient condamnées à rester à toujours des déserts, si ces rochers arides ne recélaient dans leurs entrailles des richesses minérales d'une importance incalculable pour la prospérité future du Canada. A l'exception de ces parties de l'ouest, la plaine haute arrosée par une infinité de lacs, desquels sortent les grandes rivières qui affluent vers le fleuve du côté du nord, paraît susceptible de recevoir avec le temps et de nourrir une vaste population qui, en toute probabilité, sera canadienne. Du côté sud du Saint-Laurent, ainsi que je l'ai déjà dit, la vallée basse du grand fleuve s'étend davantage, et notre district de Montréal n'atteint pas ses limites ; elle est aussi d'une plus grande largeur qu'au nord tout le long jusque vers le district de Gaspé. Et les seuls pays de terres hautes, dans la partie du Canada dont je parle, sont ce même pays de Gaspé et une partie des townships de l'Est comprise dans le district de Saint-François.

Nous venons de voir que la plus grande partie du Canada est parfaitement unie, et se compose du pays plat susceptible de culture ; mais aujourd'hui encore, la forêt vierge couvre plus des neuf dixièmes de cette vaste surface, qu'elle couvrait toute entière il y a un peu plus de deux cents ans. En effet, messieurs, deux siècles et un quart se sont écoulés depuis que les premiers colons européens sont venus s'établir dans ce pays d'une manière permanente ; et cependant, pour peu qu'on s'éloigne des bords du grand fleuve où ils se sont fixés, toute la contrée présente exactement le même aspect qu'elle présenta aux premiers navigateurs normands et bretons qui le remontèrent. Les conquêtes de la civilisation sur la nature ont donc été lentes, très lentes en apparence. Elles sont immenses néanmoins, mais ici comme en toutes choses, le grand fleuve a dominé la pensée et les efforts des hommes. Les établissements ont suivi son cours, et

les défrichements se sont opérés sur ses rives. Le pays civilisé s'est étendu en longueur, et point du tout en profondeur. Dans cette distribution singulière et unique au monde, les flots d'argent du fleuve paraissent, en été, bordés d'un étroit ruban de moissons dorées qui tranche sur le vert sombre des forêts de sapins.

Ce point de vue ne s'offre aux yeux de l'imagination que pendant la moitié de l'année. Car s'il est des beautés sans égales dans notre été à la surface du sol, son aspect est tout autre pendant le reste du temps, où il est recouvert d'un linceul blanc qui le revêt comme la parure de la mort. En été (car notre climat ne nous accorde que deux saisons), en été, les nuances varient de mois en mois ; les forêts, les champs cultivés offrent des teintes infinies qui se succèdent et s'effacent tour à tour. Mais l'hiver, une couleur uniforme, une blancheur éclatante règne sans interruption ; tous les objets se ressemblent ; on ne distingue plus ni le cours des eaux, ni les champs, ni la terre, ni le lac, ni la forêt : tout a disparu, et l'épaisse couche de neige et de glace qui les recouvre est seule devant nos yeux. Cette uniformité, cette monotonie de paysage persiste la même pendant quatre longs mois dans la partie du pays que nous habitons, et à peu près le tiers du Haut-Canada seulement possède un hiver moins rigoureux. Cependant, relativement au soleil, le Canada est placé sur la même ligne que le midi de la France, et n'est en aucune de ses parties aussi éloigné de cet astre que le centre de l'Angleterre. Il est impossible de se rendre compte de cette différence de température entre des pays situés sur la même parallèle ; la science, qui explique aujourd'hui tant de mystères de la nature, nous en dira peut-être plus tard les causes, à mesure que l'ensemble de l'univers sera plus connu et que les grandes lois de la physique du globe auront été l'objet d'études plus approfondies.

La rigueur et la longueur de nos hivers, en dominant la physionomie de notre pays, lui donnent son caractère :

celui de toutes les contrées septentrionales ; du reste, caractère âpre et sévère, mais empreint de grandeur et de sublimité, car partout où se fait sentir une grande puissance de la nature, où elle règne seule et sans résistance, l'homme admire et s'efface. En effet, que peut l'homme contre le froid glacial qui l'environne de toutes parts, contre toute absence de vie dans la nature qui éteint presque sa vie propre ? Il est presque mort lui-même, lorsque rien d'actif, de vivant n'existe plus, ni dans le sol qu'il foule, ni dans les plantes qui le nourrissent, ni dans les eaux qu'il utilise. Il perd toute puissance d'action, et au lieu de maîtriser la nature, d'en faire l'esclave de son intelligence, il se tient vis-à-vis d'elle sur la défensive. Il est obligé de se prémunir d'avance contre ses rigueurs et de créer, pour ainsi dire, durant les quelques mois qu'elle est elle-même vivante et active, une nature factice qui lui aide à combattre la nature morte. Pendant l'été, la vie est partout, et les éléments inertes qui servent de point d'appui aux êtres qui végètent ou s'animent, sont à découvert. Les eaux suivent leur marche sans contrainte, la végétation se déploie, et les animaux que l'homme a su plier à le servir, reprennent une espèce de liberté et ne dépendent plus de lui qu'autant que ses besoins le requièrent. Et c'est alors que l'homme lui-même a toute son énergie et qu'il peut employer les ressources de son intelligence pour dompter la nature, assujettir ses forces actives et s'en servir pour ses besoins, son utilité ou son agrément. Soit qu'il laboure le sol, pour y semer le grain qui doit le nourrir et qu'il moissonne ; soit qu'il dirige les eaux des rivières à travers de nouveaux canaux, pour obtenir des forces plus grandes que celles de son propre bras ; soit qu'il donne un aspect plus agréable au terrain en y imposant des plantations nouvelles; soit qu'il convertisse les fleuves et les lacs en grandes routes pour la facilité des voyages et du commerce : tout cela, il le fait pendant l'été et l'été seulement. Ce temps d'activité et de vie est trop court pour que l'habitant du

Canada ne subisse pas plus fortement l'influence de l'hiver, et cette léthargie uniforme de la nature pendant près de la moitié de l'année, a déterminé dans son caractère des traits qui l'assimilent à quelques égards à celui du climat. Pourrait-il en être autrement? les contrastes sont si grands entre le froid de janvier et les grandes chaleurs de la canicule, entre la monotonie triste et immobile des frimas et la variété d'aspects de la nature vivante durant l'été. Aussi le Canadien passe-t-il facilement de la peine au plaisir, de l'indolence la plus complète à l'activité la plus infatigable. Et chez presque tous les Canadiens n'y a-t-il pas toujours et en tout temps un peu de cette mélancolie qui rend grave et rêveur, et par contraste beaucoup de cette gaieté expansive et rieuse qui donne l'apparence de la légèreté? C'est le climat qui nous fait ainsi, et nous ne saurions nous en défendre, puisque l'hiver est un temps de tristesse pour la nature et pour nous, d'indolence obligée, et que pendant l'été, la nature s'anime et l'homme travaille d'autant plus activement que le repos a été plus long.

Mais le trait de caractère le plus important que le Canadien doit à l'hiver et à la rigueur du climat est cette force d'inertie, cette puissance de résistance qui lui permet de faire face aux influences les plus fortes. L'habitude de tenir ferme contre les lois impérieuses de la nature persiste et s'applique à toutes les autres influences contre lesquelles il a à lutter; aussi les puissances d'un autre ordre, celles qui appartiennent à la politique relativement à la nation, et celles qui dépendent de la morale relativement à l'individu, les dangers publics et les accidents et périls que chacun rencontre dans la vie, le trouvent-ils toujours prêt à les affronter, soit qu'il entreprenne de les combattre, ou bien que, se sentant faible vis-à-vis d'eux, il leur présente un front impassible, les accepte sans plier, en se résignant à la nécessité de les supporter et attende qu'ils soient passés et que des circonstances meilleures se présentent, comme les beaux jours et le printemps après l'hiver.

Je viens, messieurs, d'esquisser le tableau physique de notre pays et de vous rappeler quelques traits du caractère national, qui ont de l'analogie avec la nature du sol et du climat. J'ai considéré le pays dans son ensemble tel qu'il est, et le caractère canadien tel qu'il me paraît être aujourd'hui et s'être formé depuis longtemps sous l'influence de la nature réelle et primitive des circonstances physiques. C'est dans les premiers temps de l'établissement du pays que cette influence a exercé son empire, et ce sont les premières générations qui sont nées et se sont perpétuées en Canada qui se sont moulées à la nature. Celle-ci régnait toute-puissante, en effet, lorsque les habitants étaient peu nombreux. Il leur a fallu se conformer aux exigences des lieux et du climat pour pouvoir y vivre ; et leurs efforts étaient nuls contre des forces qui ne cèdent jamais, ou ne se modifient tout au plus que quand les peuples sont devenus tellement nombreux que les forces propres de l'intelligence et de la pensée peuvent, jusqu'à un certain point, contrebalancer quelques-uns des effets de la puissance de la nature. Les Canadiens n'en sont pas encore rendus là, et le fond de leur caractère est aujourd'hui le même que celui des premières générations qui ont habité ce pays. Les autres populations qui sont venues ensuite partager notre sol sont encore trop nouvelles et ont conservé trop de relations avec leur pays d'origine pour s'y être identifiées aussi complètement, et les renforts qu'elles reçoivent continuellement de l'Europe les aident à se maintenir encore contre les influences locales qui pourtant les domineront à la longue et bientôt. Cependant elles sont également soumises, dès leur arrivée dans ce pays, aux lois imposées aux premiers habitants, car la disposition du terrain et le climat ont exercé sur la distribution des établissements une influence qui persiste et domine notre état social et nos habitudes, à l'empire desquelles les populations nouvellement établies parmi nous ne peuvent résister complètement.

Voyons donc quelle a été l'influence des lieux et du

climat sur les établissements formés dès le début de la colonisation française et continués avec quelques modifications jusqu'au temps présent. Mais avant de toucher ce point important, je dois vous prévenir qu'en étudiant les effets de la distribution des établissements sur le caractère national, j'accepte les Canadiens tels qu'ils étaient à leur arrivée en Canada, c'est-à-dire, des Français, et que je n'examine que les influences directes de la nature en les appliquant à ce qu'ils sont devenus depuis. Je n'ai pas le dessein de vous peindre ces Français, non plus que les institutions qu'ils ont apportées avec eux et qui se sont modifiées en changeant de pays ; ces considérations appartiennent à l'ordre politique et leur étude nous entraînerait dans l'examen de questions qui sortent du cadre que je me suis tracé pour aujourd'hui. Il faudrait en même temps rappeler les événements historiques, les changements de domination et l'introduction des lois nouvelles et d'un gouvernement différent, toutes choses dont l'influence est immense sur les établissements, mais qui doivent être traitées à part et spécialement. Je ne parle aujourd'hui que de la nature physique du pays et de son influence sur les Canadiens-Français. Peut-être même qu'en faisant la description du Canada, j'aurais dû omettre la province supérieure, où les Canadiens n'ont, pour ainsi dire, que de petites colonies absorbées dans la masse des autres populations ; mais il fallait présenter le pays à votre esprit dans son ensemble, outre que notre histoire a eu pour théâtre toutes ces contrées et que les mêmes instincts de voyage et d'émigration qui s'emparèrent des premiers Canadiens, les portent encore à parcourir tout le Canada et à s'établir même dans tous ses recoins les plus reculés. Aujourd'hui, à proprement parler, notre pays, à nous Canadiens, ne comprend que le Bas-Canada et s'étend, sur le grand fleuve, jusqu'à Saint-Régis seulement ; mais il s'étend jusqu'à la source de l'Outaouais, qui nous restera par la force des choses.

Le Canada fut fréquenté par les Français pendant un

grand nombre d'années avant que l'on songeât à y former des établissements fixes. En effet, ce pays n'offrait aucun attrait à des hommes à qui leur propre patrie restait ouverte, et que l'espoir de faire fortune engagea seul aux expéditions lointaines. Le Canada n'avait alors d'importance que par les pêcheries du golfe et le commerce des fourrures à l'intérieur. Et c'est un trait remarquable de notre histoire que les hommes civilisés qui sont demeurés les premiers dans ces contrées, ont dû, tant qu'ils ont été peu nombreux, mettre de côté tout ce que les progrès de la civilisation leur avaient enseigné pour reprendre le genre de vie des premiers âges du monde. Ils se sont faits chasseurs, et pendant près de cent années, personne ne s'occupa des travaux de l'agriculture. Les Canadiens menaient une vie errante, presque semblable à celle des sauvages indigènes, qui ont ensuite disparu devant eux. Ils les suivaient dans leurs courses vagabondes, pour troquer des denrées européennes contre leurs pelleteries, et la subsistance de ces premiers colons consistait uniquement des produits de la chasse. De là ces habitudes voyageuses des premiers Canadiens, et quand survinrent les cultivateurs qui dépouillèrent quelques cantons des arbres qui les couvraient pour semer le grain à leur place, il y avait déjà une peuplade de colons tous chasseurs, dont les goûts persistèrent et passèrent aux habitants fixes pour ne jamais disparaître entièrement. C'est à cette époque et dans le cours du siècle suivant que se firent les grands voyages et les expéditions auxquelles s'adonnèrent les Canadiens ; et c'est dans ces premiers temps que se forma notre musique nationale et ces airs que nous nommons avec tant de vérité *airs de voyageurs*. Car le voyage était toute la vie du Canadien. Il parcourait incessamment des mille lieues de pays en suivant toujours le grand fleuve ou ses tributaires, et toujours naviguant en canot d'écorce sur ces routes limpides, il soulageait la monotonie de ses courses par des chants dont les paroles étaient venues de France avec lui, mais dont les airs sont

nés sur nos bords : musique dont la mélodie s'harmonisait avec la nature et les aspects qui frappaient l'œil du voyageur, et dont la cadence résultait des mouvements et de l'action du chanteur. Cette musique qui appartient au pays ne sera jamais remplacée pour nous par les œuvres des plus grands maîtres ; elle rappelle toute notre histoire et doit son origine aux impressions éprouvées dans les premiers temps, impressions sur lesquelles se sont moulés tous nos sentiments, car le goût dépend de la nature, suivant les pays.

Ces établissements de chasseurs dont j'ai parlé couvraient un espace immense, et avant même que Montréal fût fondée, lorsque le site qu'occupe cette ville, aujourd'hui de cinquante mille âmes, était encore couvert d'une épaisse forêt marécageuse, des postes avaient déjà été formés dans toute l'étendue du Canada, depuis le fond du Saguenay jusqu'au Détroit et au delà du lac Supérieur; mais ceux qui les occupaient étaient toujours en mouvement ; ils ne faisaient que remonter et descendre les rivières et traverser les lacs ; une curiosité infatigable les poussait à découvrir l'extrémité de ces cours d'eau qui semblaient se prolonger à l'infini à mesure qu'ils avançaient ; et arrivés au terme de leurs recherches, ils se sentaient encore entraînés au delà, car presque tous les fleuves de l'Amérique du Nord se relient au Saint-Laurent, et leurs sources en sont si peu éloignées que le Canadien voyageur n'avait qu'à charger son léger canot sur ses épaules, pendant quelques lieues de marche, pour s'y rembarquer et s'élancer encore sur les eaux vers des terres inconnues. Ces goûts et cette curiosité se sont perpétués de génération en génération jusqu'à nos jours. Tous les Canadiens veulent voyager : ils partent, chaque année, par milliers pour voir du pays, comme ils disent, et s'en vont dans les pays hauts *rouler parmi les sauvages sous l'étoile du nord*, ou traverser les montagnes de Roches et peupler la Colombière.

C'est encore à cette époque que se sont déployées ces

qualités militaires qui ont ajouté tant de lustre au caractère canadien et qui persistent encore, mêlées au sang qui coule dans nos veines, au point qu'elles ont entraîné, ces années dernières, et retiennent dans le Mexique des bataillons presque entièrement composés de Canadiens, qui ont suivi partout le colonel Frémont dans les combats, après l'avoir accompagné dans ses voyages de découverte à travers l'Amérique.

Lorsque, à la longue, le gouvernement français se décida à envoyer des cultivateurs pour se fixer dans la colonie, et y fonder des établissements durables, il dut consulter les exigences des lieux et du climat, et il le fit avec un tact et une justesse d'appréciation que les hommes politiques de nos jours ne peuvent s'empêcher d'admirer. Dans tous les cas, le plan des établissements était calqué sur le plan du pays, et le grand fleuve fut la ligne dominante, celle à laquelle tout se rattachait. Québec fut fondé à l'endroit le plus étroit de la rivière, sur un cap qui en commande le passage. Montréal s'éleva à l'extrémité de la navigation maritime ; et un choix également judicieux présida à la fondation des autres postes importants, choix qui se rapporte toujours à la nature des eaux et aux communications par les rivières.

Voilà pour l'emplacement des villes ; maintenant, pour la campagne. Les premières concessions se firent le long du Saint-Laurent ; c'est là que le colon voulut fixer sa demeure et s'établir, c'est là que les défrichements ont commencé. Tout y invitait en effet : la beauté du paysage, la plus grande fertilité du sol et, par-dessus tout, la facilité des communications ; car le fleuve, qui est aujourd'hui la grande route de tout le pays, était alors le grand chemin et le chemin unique pour communiquer avec les voisins et avec la ville. En été, en effet, on ne voyageait guère que par eau et en canot, ce que rapportent tous les mémoires du temps ; et en hiver, la glace offrait un chemin facile et rapide que l'on préfère encore aujourd'hu et qui sera toujours préféré à la route de la côte. Les concessions

ont toutes été soumises à une loi remarquable et certainement peu favorable aux progrès de l'agriculture bien entendue. Néanmoins, il ne faudrait pas accuser trop légèrement les fondateurs de la colonie. Ils durent obéir non seulement aux exigences des lieux et du climat, mais encore aux goûts et aux prédilections des habitants.

Dans ces premiers temps, personne ne voulait s'éloigner des rives du Saint-Laurent ; et si, aujourd'hui encore, les terres qui le bordent ont une valeur plus grande que les autres terres, une valeur d'affection, j'ose dire, elles devaient à cette époque avoir un attrait beaucoup plus grand encore. De sorte qu'il fallait contenter ce goût uniforme et commun à tous. De là vient que toutes les concessions ont peu de largeur sur le front et une profondeur démesurément grande. Et cette règle suivie sur les bords du Saint-Laurent s'est étendue aux autres rivières, et a été appliquée non seulement aux concessions des seigneuries, mais aussi aux terres dans quelques townships. Cet amour des bords du fleuve était tellement vif qu'avant même qu'un second rang de terre fût occupé à une demi-lieue du rivage, toutes les côtes du fleuve étaient peuplées d'un bout à l'autre du pays. Et ce n'est que depuis un demi-siècle environ que les Canadiens, ne trouvant plus de terres sur le front, se sont décidés à s'avancer de quelques lieues dans l'intérieur. Les établissements se sont donc formés d'abord sur les côtes du fleuve et des rivières, et chaque habitant est venu bâtir sa maison le plus près possible du bord, afin de jouir du spectacle mobile des eaux, qui étaient pour lui l'image du mouvement et de la vie ainsi que des relations sociales. Toutes les lignes qui limitent les propriétés ont eu le fleuve pour base, et en sont parties perpendiculairement, et comme ces lignes droites toutes rattachées à la dominante se sont continuées sans dévier vers l'intérieur, les rangées d'établissements se sont échelonnées les unes derrière les autres, en suivant les mêmes proportions dans la répartition du terrain ; de sorte que aujourd'hui

le plan cadastral du Bas-Canada présente un échiquier formé de parallélogrammes à base très étroite sur une grande hauteur.

Le climat n'a pas influé d'une manière moins puissante sur cette distribution territoriale, à ce point que le plus grand nombre de ceux qui ont traité de ce sujet en font la seule cause de la forme de nos concessions. J'ai dû m'arrêter aux autres considérations que j'ai développées, parce qu'il me semble que le grand fleuve dominant tout le pays, on a dû le prendre pour point de départ et pour règle, et que en effet les lignes de divisions des seigneuries sont fixées par les anciens règlements suivant le cours du Saint-Laurent et de l'Outaouais. Et puis les noms attribués aux divisions territoriales ainsi qu'à certaines dignités expliquent souvent mieux que les raisonnements, la véritable nature des faits, surtout quand ces noms se perpétuent et deviennent non seulement d'un usage populaire, mais encore des désignations historiques et juridiques ; le mot "côte" employé pour désigner un rang d'établissements et de terres, est celui dont se servent le plus volontiers nos habitants ; et sous le rapport historique on trouve partout, dans l'histoire de nos anciennes guerres, les milices désignées sous les noms de milice des côtes de Montréal, et milices des côtes de Québec ; et encore aujourd'hui, le banc que la loi réserve dans chaque église au commandant militaire de la paroisse, quelque éloignée qu'elle soit de toute rivière, appartient suivant les ordonnances au premier capitaine, dit capitaine de la côte.

Le climat particulier du Canada, son long hiver, et l'abondance de la neige qui couvre le sol durant quatre mois de l'année ont exercé, je le répète, une très grande influence sur la manière dont les habitants de la campagne ont placé leurs habitations, et si, sur le bord des rivières, on a d'abord consulté leur proximité pour s'y fixer, on doit penser que les avantages qu'on retirerait de cette méthode, relativement aux exigences de l'hiver, ont

engagé à ne pas s'en départir à mesure qu'on s'avançait vers l'interieur du pays. En effet, s'il est un ennemi contre lequel il a fallu que les Canadiens s'unissent pour se défendre, c'est l'hiver, et si le froid et la neige sont si terribles pour une population entière, que deviendrait l'homme isolé, que deviendrait la famille vivant à l'écart dans une maison éloignée au milieu des champs, lorsque tout à coup s'élève une de ces tempêtes de neige qui, poussée par une brise glaciale, obscurcit l'air de ses tourbillons, comble tous les chemins et forme ces bancs immenses et mobiles qui s'élèvent jusqu'aux toits? Que deviendrait cette famille si alors la maladie ou la mort avait pénétré dans son sein ; si l'homme, le chef de la famille, privé de force, était étendu sur son lit, entouré d'une faible femme et de jeunes enfants, que ferait cette famille ? elle périrait sans doute après avoir perdu son soutien ; et c'est ce qui arriverait tous les jours, si pour prévenir de pareils malheurs, les Canadiens ne s'étaient fixés sur leurs terres le plus près possible les uns des autres, et s'ils n'avaient par là établi ces relations de voisinage et de facilité de se porter les uns aux autres un prompt secours, qui sont si utiles et même indispensables durant l'hiver.

Une pensée de police administrative a également présidé à cette disposition des habitations de la campagne. Dans les pays du Nord autrement distribués que le nôtre, presque toutes les communications sont interrompues à plusieurs reprises et souvent pendant des semaines entières. Les chemins sont encombrés de neige, et il faut attendre qu'il survienne un dégel à la suite duquel la neige forme une croûte assez forte pour porter les chevaux. Alors seulement on peut se mettre en voyage ; au moins c'est ce que j'ai lu de la Suède et de la Russie. Grâce à ce que les habitants de nos campagnes ont tous leurs habitations sur une même ligne et le long des grands chemins et que les rangs ne sont jamais très éloignés les uns des autres, ces interruptions de longue durée ne sau-

raient avoir lieu dans les communications, et il est impossible qu'un canton soit jamais pendant plusieurs jours isolé du reste du pays. C'est là un avantage immense, et dont le prix ne se fait sentir qu'à ceux qui en sont privés. Des établissements nouveaux du Saguenay se trouvent dans ce cas ; ils sont renfermés dans leur canton pendant tout l'hiver, faute d'un chemin bordé d'habitations, qui y conduise depuis le fleuve ; leurs pressantes demandes seront sans doute écoutées par le gouvernement, et on en reviendra, quoi qu'on en dise, à l'ancien système canadien de former des établissements en ligne, afin d'avoir des chemins d'hiver praticables. Cette distribution du pays en côtes et en rangs était donc conforme aux exigences de notre climat ; et elle a eu les résultats les plus utiles ; à ce point que les voyages sont beaucoup plus nombreux en hiver qu'en été, et cela est dû à ce qu'ils sont plus faciles et plus rapides même qu'en cette saison, partout où l'on n'a pas à sa disposition ces puissants moyens de transport accéléré que la vapeur fournit alors, car ce moteur si puissant cède devant la rigueur de l'hiver, et les modifications qu'il a apportées à notre manière de voyager ne se font sentir que durant la moitié de l'année. Aussi, rien n'a été changé à nos moyens de communication pendant le temps que la terre est couverte de neige et que les fleuves sont glacés, depuis les premiers temps du Canada ; car le père Charlevoix dit que de son temps on pouvait aller de Québec aux Trois-Rivières en un jour ; et c'est le trajet que font nos diligences dans le même espace de temps.

Il n'est guère de pays où l'esprit de sociabilité se soit plus développé qu'en Canada, et il n'en existe certainement aucun où les relations de connaissance et de société s'étendent à de si grandes distances. Outre que notre nature française nous y portait instinctivement, la distribution des établissements et les loisirs de l'hiver ne pouvaient manquer d'augmenter ce penchant de sociabilité qui se serait peut-être éteint dans d'autres circonstances.

Tous les Canadiens sont voisins les uns des autres, et c'est le voisinage qui fait naître et conserve l'intimité qui existe entre eux ; elle se forme dans ces rencontres de chaque instant, dans ces visites journalières, dans cette réciprocité de bons offices qui en résultent. Or, pour peu que vous ayez le goût de la société, et que ceux qui vous avoisinent d'un peu plus loin aient la même disposition, vous devenez visiteur amical et serviable : et quand les visites sont rendues faciles par de bons chemins, elles deviennent fréquentes ; elles vont encore plus loin, et la société s'agrandit et couvre un plus grand espace, à mesure que le nombre des amis augmente. J'allais dire le "cercle des amis," j'ai tort, messieurs, de me servir de ce mot par rapport à la sociabilité de notre pays ; cette expression n'est applicable, à la campagne, qu'aux pays où les habitations sont disséminées sans ordre sur la surface du terrain ou groupées en villages et en hameaux, comme dans toute l'Europe. Il en est autrement dans notre pays. Les Canadiens sont tous en ligne et par rang, et c'est là la véritable cause de l'extension et de la généralisation des relations sociales.

Par cette disposition particulière des habitants, il n'y a pas un seul Canadien qui n'ait un voisin assez rapproché pour se rencontrer avec lui et causer plusieurs fois le jour, et en même temps il n'est pas un seul groupe d'habitations qui soit assez isolé pour que les habitants fassent bande à part. Aussi, arrive-t-il que les habitants d'une paroisse, d'un comté tout entier et jusqu'à de grandes distances au delà, se connaissent presque tous, se visitent et se fréquentent constamment. Ces relations s'étendent aussi par des alliances formées au loin. Le Canadien va très souvent chercher une épouse au delà de sa paroisse et établir l'intimité entre sa famille et celle dans laquelle il entre ; les liens se resserrent ainsi entre les habitants des parties les plus lointaines du pays, des communications fréquentes ont lieu entre eux et ils ne peuvent jamais devenir étrangers les uns aux autres. A cette disposition

des habitations en ligne continuelle d'un bout à l'autre du pays, et de la facilité des communications qui en est la conséquence, ainsi que je viens de le dire, est dû un avantage plus précieux encore, et qui est le complément de tous les autres. Je veux parler de cette uniformité de mœurs, d'habitudes et de langage qui s'est établie et se maintient dans tout le pays : uniformité si grande qu'elle fait l'admiration de tous les voyageurs qui l'ont parcouru. Le Canadien de Gaspé est le même que celui des bords de l'Outaouais, celui de Beauharnois le même que le montagnard du Saguenay. Et cette uniformité dans les mœurs, les habitudes et le langage, qui n'est que le résultat de la distribution des établissements suivant les exigences du terrain et du climat, est d'autant plus admirable qu'elle entraîne cette unanimité de sentiment et de pensée qui fait de tous les Canadiens pour ainsi dire un seul homme. C'est un peuple qui semble n'avoir qu'un même cœur et qu'un même esprit, et c'est là le plus beau trait dont il puisse s'enorgueillir. C'est à la fois sa vertu et sa force et sa sauvegarde, c'est là le principal avantage que nous retirons de cet ordre admirable. Il en est un autre, messieurs, qui répand le charme sur notre existence de tous les jours, qui fait des Canadiens de la campagne un peuple poli, un peuple bien élevé, c'est celui de voir la femme mêlée en tous temps à la société des hommes, de la voir dirigeant la conversation, répandant la douceur et l'aménité dans nos mœurs ; et cela encore est dû à ces relations de voisinage, à cette facilité de communications qui permet à chaque Canadien de pénétrer dans la famille de son voisin, à sa femme, à sa fille, d'y connaître la femme et la fille de son voisin, et de s'inspirer tous ensemble de leur douceur, de leur grâce et de leur beauté, et de réfléchir ces impressions si tendres dans tous les faits de la vie.

Je n'ai pas parlé des villes et des villages, qui ont cependant une grande importance aujourd'hui que la population du pays est devenue considérable. C'est que

je considère cette suite d'habitations qui bordent le fleuve et les rivières du Canada comme formant un seul tout, une immense ville dont Montréal, Québec, Trois-Rivières et les autres villages ne sont que des quartiers plus populeux, réservés aux marchands et aux artisans ainsi qu'aux fonctionnaires publics. Du reste, pour ce qui concerne les Canadiens, les seuls dont je m'occupe, les villes et les villages ne sont pas ce qui intéresse le plus, car le nombre de leurs habitants est faible, plus faible que partout ailleurs, comparé à la population de la campagne, et ils se recrutent de cette dernière. Les villes ont d'abord été fondées dans ce pays pour servir de postes militaires et subvenir aux besoins de la campagne sous le rapport de l'administration et de la justice ; puis elles ont grandi et sont devenues des centres de commerce, parce qu'il était impossible que les marchands fussent éloignés les uns des autres et que l'acheteur n'eût pas un lieu de rendez-vous pour y faire l'échange des produits du sol contre ceux de l'industrie. Dans un pays colonial comme le nôtre, où il n'y a qu'un petit nombre de fabriques, où les articles manufacturés viennent du dehors, la population ouvrière est insignifiante, et les villes n'existent que pour la campagne et par la campagne. Il en est de même des villages ; ils ne se sont formés que des habitations des hommes de profession et de métier qui desservent la population rurale, le curé, le notaire, le médecin, les artisans ; les marchands, qui servent d'intermédiaire entre le producteur et l'exportateur, sont venus se grouper autour de l'église ; il n'y a pas de différence entre eux et le cultivateur qui leur parle chaque jour. A cet égard et par rapport aux Canadiens, l'exergue d'un de nos journaux est d'une vérité frappante, en disant: "Or, c'est la campagne " qui fait le pays, et c'est le peuple de la campagne qui " fait la nation."

C'est ainsi que se retrouve chez les habitants le caractère national dans toute sa pureté. Pourrait-il en être autrement, puisque c'est sur eux que la nature exerce le

plus directement ses influences de tous les genres? Ils sont plus à la portée de subir les impressions des objets dont ils sont constamment environnés, et ils les reçoivent sans intermédiaire et sans modifications. Ils dépendent du sol qu'ils exploitent, des rivières dont ils habitent les bords ; ils ont toujours sous les yeux la vaste étendue de l'horizon, la verdure des forêts, l'éclat du ciel ; et mieux que personne ils connaissent l'hiver et ses frimas, et les vents glacés du nord. L'histoire de tous les peuples confirme cette opinion, et partout chez les nations détruites, les habitants de la campagne ont conservé le type des ancêtres dont la puissance est renversée. C'est dans la campagne de Rome que vivent encore des hommes qui ressemblent aux fameux dominateurs de l'ancien monde. Les vallées de la Thessalie et de l'Épire ont conservé des Hellènes qui ont reparu de nos jours semblables aux Grecs d'Athènes et de Sparte, et le vrai type gaulois se montre encore partout en France loin des villes, dont les habitants subissent toujours en tous pays les influences modificatives du contact des étrangers.

Telle est, messieurs, l'influence que la disposition du sol et la nature du climat ont exercée sur les établissements, et par contre-coup sur le caractère national. Ces analogies sont toutes naturelles, et d'autant plus exactes que les institutions humaines n'ont pas essayé de les combattre ; au contraire, les règlements, les lois semblent avoir été dictées par des hommes éclairés et philosophes, qui, la terre et le ciel devant les yeux, ont voulu qu'ils leur servissent de règle et de guide. Les préjugés antérieurs, les coutumes, les habitudes de leur pays, de la terre, du climat où ils avaient vécu, n'ont pu rien sur eux ; et c'est un hommage que nous devons aux premiers fondateurs du Canada civilisé, de reconnaître la justesse de leur coup d'œil et la grandeur de leurs vues, en découvrant des terres nouvelles, et en se conformant aux exigences de la nature dès le début des établissements qu'ils y ont formés. Leur pensée, l'ordre qu'ils ont établi d'ac-

cord avec la nature ont dominé presque sans modification jusqu'à aujourd'hui ; les législateurs de notre temps suivront-ils leurs traces? De là dépendent nos destinées futures. Pour nos destinées passées, en mettant de côté les faits humains, le gouvernement, le changement de quelques-unes de nos institutions, le mélange des populations, nos destinées, celles qui dépendent des faits naturels que j'ai décrits, ont suivi leur cours ; elles n'ont pas été froissées et n'ont pu l'être, notre pays est encore trop nouveau, la nature produit encore des impressions trop puissantes pour être combattues.

La population canadienne s'est décuplée depuis cent ans ; toujours sociable, toujours unie, toujours uniforme dans son langage, ses usages, ses goûts, elle occupe toutes les côtes du Saint-Laurent depuis le golfe, et toute la vallée basse du grand fleuve jusqu'aux terres hautes au nord, et sur une largeur égale au midi, et depuis que des faits humains auxquels néanmoins les Canadiens n'obéissent pas entièrement leur ont interdit d'occuper les rives du fleuve au delà des limites du Bas-Canada et les bords des lacs, ils ont suivi les autres rivières, et leurs habitations, toujours en ligne, toujours rapprochées les unes des autres, ornent les bords du Richelieu, de la Chaudière, de l'Outaouais, et enfin et tout dernièrement les rives reculées du Saguenay; pour arriver à ces dernières, il leur faut franchir vingt lieues de rochers inhospitaliers et inhabitables. Les rangs pressés d'établissements qui s'échelonnent derrière ceux qui ont éte formés les premiers, reculent tous les jours vers l'intérieur, et ne doivent pas s'arrêter. Nos établissements sont déjà rendus sur l'Outaouais jusqu'à vingt-quatre lieues en remontant depuis Montréal ; ils rejoindront bientôt le lac Huron toujours en suivant le cours des eaux ; le Saguenay est la grande route de toutes les terres intérieures ; et cette plaine élevée sera bientôt envahie par les Canadiens. Ils s'y porteront en foule, quand la propriété du sol pourra leur être acquise avec facilité ; et la patrie canadienne, res-

treinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le nord ; et partout sur tous ces vastes espaces, le Canadien obéira aux mêmes influences naturelles qui l'ont dominé jusqu'ici, partout il portera ses usages, ses coutumes, son caractère sociable et son unanimité de cœur et de pensée.

En exprimant cette espérance que la patrie canadienne s'étendra dans ces régions, je ne crois pas, messieurs, m'abandonner à une illusion vaine ou présomptueuse. Tout dans notre caractère indique que nous sommes assimilés à notre sol, à notre climat, et à la distribution de nos établissements, conformes eux-mêmes à la nature du pays. Le sol de la patrie nous est cher, nous y sommes attachés par tous les liens depuis deux siècles ; notre tempérament est fait à la rigueur des hivers, et notre instinct de sociabilité nous empêche de nous en éloigner en grandes masses, quoique d'autres causes obligent beaucoup de Canadiens à sortir isolément du pays dans le temps présent. Où irons-nous donc maintenant que nos terres deviennent trop étroites pour contenir la surabondance de notre population rapidement croissante, où irons-nous ?—Vers le nord, messieurs ; et de proche en proche, sans jamais consentir à être trop éloignés du voisin, nos établissements suivront le cours des rivières, les bords des lacs, et s'étendront sur de vastes espaces sans cesser d'être contiguës, sans que jamais un Canadien soit privé de la société, du secours d'un autre Canadien.

Cette patrie plus étendue sera en tout point la même que la patrie d'aujourd'hui, sauf plus d'espace pour le terrain et plus de nombre pour les hommes. Le nord du Canada sera le domaine des Canadiens-Français, tout le nord. Eux seuls aimeront à y vivre. En effet, remarquez les populations qui arrivent chaque année par milliers dans notre pays, elles s'en vont vers l'ouest et le midi, elles suivent la route du grand fleuve, jusque au delà de nos limites ; les efforts du gouvernement de l'Angleterre, malgré les lois modernes d'établissement qui sont toutes en faveur de l'émigré, ne peuvent le retenir

dans le Bas-Canada, et le nombre de ceux qui s'y fixent diminue chaque année, excepté dans les villes, où j'ai dit que ne résidait point la force d'un peuple. Le Bas-Canada, la campagne nous restera donc, et ne cessera de s'étendre, et le nord sera à nous. Quels que soient les événements, d'ici à vingt-cinq ans, la patrie canadienne comptera plus d'un million d'enfants du sol, et quel fait humain, quelle puissance au monde pourrait éteindre, anéantir ce peuple, défendu par cette force d'inertie qu'il possède à un si haut degré et qui lui permet de résister à toutes les influences, par cette sociabilité qui lui donne l'unanimité, l'union et la force, et par-dessus tout défendu par cette position isolée vers le nord, à l'extrémité d'un continent, position inexpugnable presque de tous les côtés, qui fait ressembler le Canada à une île bordée de toutes parts de bancs de glaces redoutés de l'envahisseur. Telles sont les raisons sur lesquelles je fonde mes espérances et qui me font croire que, grâce à notre sol et à notre climat, grâce au caractère et à l'état social qui en résultent, ainsi qu'à notre isolement, notre nationalité ne périra pas, que le peuple canadien ne s'effacera pas de la terre, mais qu'il aura une longue durée et survivra à bien d'autres nations qui croient leur existence et leurs destinées éternelles.

GUILLAUME LÉVESQUE.

1848

DISCOURS PRONONCÉ DEVANT L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

CONSIDÉRATIONS SUR NOTRE SYSTÈME D'ÉDUCATION POPULAIRE, SUR L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL ET LES MOYENS LÉGISLATIFS D'Y POURVOIR

MESSIEURS,—Avant d'entrer en matière, je dois vous faire remarquer que, pour me conformer à l'acception commune du mot éducation en ce pays, j'ai dû, dans le cours de cette lecture, l'employer fréquemment dans le

sens plus restreint des mots enseignement ou instruction. Le mot éducation, comme vous savez, comprend tous les perfectionnements dont l'homme en société est susceptible. Ainsi, l'éducation est morale et religieuse, physique et intellectuelle tout à la fois. L'enseignement, l'instruction, dans leur acception ordinaire, ne se rapportent qu'à l'intelligence, et ne comportent conséquemment qu'une partie du sens du mot éducation. Ceci expliqué, entrons en matière.

Au milieu de la tourmente politique qui nous a ballottés pendant le demi-siècle écoulé, et dont nous ressentons encore les oscillations, l'éducation du peuple, comme l'éclair au milieu de l'orage, est de tous les sujets qui ont attiré l'attention pendant cette période, celui qui a su le mieux percer les nuages qui obscurcissaient l'horizon politique, et partager l'opinion publique avec les grandes questions de réforme et de liberté constitutionnelles qui n'ont cessé d'être à l'ordre du jour. La presse, comme toujours, a pris sur le sujet une vive et féconde initiative ; la tribune lui a fait un éloquent et fidèle écho, et la législature, cédant à ces deux voix du peuple, a été, depuis une quinzaine d'années surtout, prodigue de lois et de secours en faveur de l'éducation. Aussi, je crains presque d'être accusé de témérité, en venant vous entretenir d'un sujet sur lequel le dernier mot doit avoir été dit depuis longtemps.

Oui, le dernier mot a été dit ; les hommes éclairés et amis de leur pays sont tous d'accord sur les avantages, sur la nécessité, sur l'obligation d'instruire le peuple. Mais que signifie donc cette opposition si vive et en apparence si générale sur plusieurs points du pays que rencontrent vos lois d'éducation parmi le peuple ? Ici, vous voyez ce peuple, si plein de vénération pour ses pasteurs spirituels, rester sourd à leurs exhortations en faveur de l'éducation. Là, le ministre de l'Évangile, pour ne pas compromettre son saint ministère, juge prudent de s'abstenir. Plus loin, les hommes les plus influents, les plus

justement respectés sont l'objet de la défiance publique. Ailleurs, nos bons habitants toujours si paisibles, si soumis aux lois, opposent la force ouverte aux agents de la justice. Sur d'autres points, nous avons à déplorer des attaques nocturnes contre la propriété, contre des maisons d'école même. Un jour, rencontrant un des plus notables citoyens d'une de nos principales paroisses, je félicitais de ce qu'il n'y avait pas de trouble dans sa paroisse à propos de l'acte d'éducation, et de ce que tout allait bien chez lui : "Oui, dit-il, tout va bien chez nous, "parce que, voyant l'inutilité de parler en faveur de la "loi, nous nous sommes tus."

En présence de pareils faits, que doivent faire les bons citoyens? J'en ai rencontré qui levaient les épaules et courbaient la tête comme pour dire : Que voulez-vous faire avec un pareil peuple ? Ce sont les hommes du découragement, ceux-là ; ils désespèrent, mais à tort, du salut de la patrie.

D'autres plus ardents ne voient de salut que dans la coercition, et veulent user, pour soumettre le peuple, de toute l'autorité de la loi et du gouvernement. Mais ils oublient que nous vivons sous un gouvernement représentatif, et qu'il est au pouvoir, dans certaines circonstances, même d'une minime section du peuple, chez nous où le suffrage électoral est presque universel, de déplacer le pouvoir et de le mettre entre les mains d'hommes qui céderont à ses préventions, à ses préjugés.

Le remède violent qu'on nous propose là, d'ailleurs, n'est possible qu'avec l'arbitraire ; pour l'administrer, il faudrait voiler pendant un temps l'image de la liberté, fermer le sanctuaire de la constitution.

Mais avant d'abattre notre pavillon, ou de le clouer au mât, tristes alternatives l'une et l'autre, n'y aurait-il pas moyen de voir s'il n'y a pas de chance de salut autre que le désespoir ? Ne vaudrait-il pas la peine de s'enquérir, plus attentivement qu'on ne l'a fait peut-être, si l'opposition du peuple est aussi aveugle, aussi déraisonnable

qu'elle paraît l'être au premier abord ? N'y aurait-il rien dans votre loi qui, au moins, expliquerait la conduite du peuple, s'il ne la justifiait pas ? Il vaut la peine d'y penser avant de recourir à des moyens extrêmes ou d'abandonner la partie. Il y a presque toujours dans les mouvements de l'esprit populaire une haute raison cachée, qu'il faut avoir soin de rechercher, de connaître et d'apprécier. Sans cela vous vous exposez à commettre faute sur faute, la dernière en entraînant toujours une plus grande, jusqu'à ce que cette pyramide renversée, manquant par sa base, s'écroule sur la société, et la couvre de débris.

Pour moi, messieurs, je ne désespère pas du peuple ; je ne le crois pas ennemi de l'éducation. Eh ! que sommes-nous pour la plupart ? les enfants du peuple, issus de laboureurs ou d'artisans vivant dans une médiocre aisance, et qui cependant ont fait des sacrifices immenses pour eux, pour nous procurer l'éducation que nous avons eue. On n'en demande pas autant, certes, au peuple de nos campagnes. On n'exige pas de lui qu'il envoie ses enfants dans des pensionnats coûteux. Tout ce qu'on lui demande, c'est le temps de ses enfants et une modique rétribution, charge qu'un bon nombre sont en état de supporter sans trop se gêner ; et la loi pourvoit à l'exemption des pauvres. Le cri "aux taxes" ne m'explique donc pas suffisamment l'opposition du peuple à l'acte d'éducation ; ce n'est à mes yeux qu'un cri de ralliement, un épouvantail, un prétexte. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus ; et si on peut découvrir cette cause cachée au fond de l'instinct populaire, il sera peut-être facile de trouver un remède plus doux, plus efficace, moins dangereux que la coercition.

C'est une arme à double tranchant que la coercition. Aujourd'hui on l'emploierait à une œuvre sainte et salutaire, demain à faire prévaloir des mesures spoliatrices et liberticides. Il suffirait aux hommes qui auraient le pouvoir en main de dire et de faire répéter à leurs complaisants : C'est pour le plus grand bien du peuple qu'on

le force à adopter cette loi, cette mesure. Eh ! messieurs, est-ce dans ce pays qu'il est nécessaire de s'appesantir sur cette vérité ? combien de fois ne nous a-t-on pas tenu ce langage ? Non, n'habituons pas le peuple à se soumettre sans discussion, sans résistance constitutionnelle et légitime, à des mesures qui lui répugnent. Au contraire, que les législateurs et les gouvernants apprennent à prévoir, à craindre, à étudier les antipathies, les résistances populaires. Le plus souvent ce sera pour eux le moyen de donner plus de perfection à leurs projets de loi, et de remédier aux défauts des lois existantes. Le Canada n'est certes pas le pays où l'on doive et puisse prêcher l'infaillibilité du législateur. On y fait les lois avec beaucoup trop de précipitation et d'irréflexion. Nous avons maintenant pour préparer nos grandes lois des chefs de départements, ministres d'État, dont l'attention est constamment absorbée par les affaires de leurs bureaux, et par les délibérations fréquentes du conseil exécutif, où se portent un nombre infini d'affaires mineures, qui devraient être laissées à l'action des départements, comme cela se pratique dans les grands gouvernements constitutionnels.

Il s'ensuit que nos ministres n'ont que quelques moments à donner à la préparation de nos lois. Ajoutez à cela que ces hommes sont en outre chefs de parti, et par là nécessairement mêlés aux rivalités de parti, autre source de préoccupations vives et incessantes.

Notre machine administrative est mauvaise. Ce sont encore à peu près les rouages et la routine du vieux système irresponsable, qui pouvaient convenir alors, mais qui ne sauraient convenir aujourd'hui. Si l'on veut avoir le gouvernement responsable, avec tous ses avantages sous le rapport de la législation, il faut modeler notre machine administrative sur celle de la mère patrie et des autres gouvernements représentatifs bien organisés ; décharger le conseil d'État de la menue besogne des départements, et mettre ces derniers sur un meilleur pied. Sans cela, attendons-nous, comme par le passé, à des lois faites

à la vapeur, à l'électro-magnétisme même dans l'occasion.

Vous me pardonnerez, j'espère, cette petite digression administrative, qui porte sur un sujet assez important pour que je n'aie pas dû manquer l'occasion d'en dire quelque chose.

Tout le monde connaît le mot de Solon, disant qu'il n'avait pas donné les meilleures lois à Athènes, mais celles qui convenaient le mieux au peuple athénien. N'aurait-on pas, dans l'acte d'éducation actuel comme dans ceux qui l'ont précédé depuis 1841, mis un peu en oubli cette sage maxime du législateur d'Athènes? En outre, une loi doit être avant tout juste et égale pour tous. Par exemple, une loi qui impose des charges, ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres. Il vaudrait la peine de s'enquérir si notre acte d'éducation remplit bien cette condition ; car s'il ne la remplit pas, il offre des armes aux ennemis de l'éducation, à ceux qui ne rougissent pas d'exploiter les préjugés, les préventions, les folles craintes d'une masse illettrée, pour se créer de la popularité.

Il serait inutile de se laisser aller à de grands mouvements d'indignation contre ces hommes coupables, criminels, qui osent profaner, prostituer à leur égoïsme ce qu'il y a de plus noble, de plus sacré dans la société humaine, ce qui ne devrait être que le prix de grandes vertus, de grands et méritoires services, la popularité, la confiance de ses concitoyens. Laissez-les donc à leurs remords, à la justice inévitable de leurs consciences. Au reste, soyons bien persuadés que partout où il y aura quelque chose à gagner par la popularité, il y aura des courtisans de la faveur populaire, qui, comme les courtisans des rois, ne seront guère scrupuleux sur les moyens d'atteindre leur but ; et de même que l'on voit les courtisans des rois flatter les plus viles, les plus criminelles passions de leurs maîtres, de même l'on verra les courtisans des peuples flatter les instincts les plus aveugles des masses popu-

laires. Otons-leur les prétextes dont ils se servent : c'est le meilleur moyen de les combattre.

On comprendra ici, j'espère, que j'excepte de la catégorie des hommes dont je viens de parler, ceux qui, voyant des défauts dans notre système actuel d'éducation, ont désiré qu'il y fût remédié, et qui, en attendant, ont fait tout en leur pouvoir pour aider et exciter le peuple à exécuter la loi telle qu'elle existe. Ceux-ci, on ne les a pas vus courir les campagnes pour ameuter les populations contre l'acte d'éducation, pour faire nommer commissaires d'école des hommes parfaitement ignorants, ou promettant de paralyser l'opération de la loi ; on ne les a pas vus non plus pousser les gens à des actes de rébellion ouverte contre la justice, ni répandre en tous lieux des projets de requête propres à entretenir et à fomenter l'esprit d'opposition à la sainte cause de l'éducation, et à préparer des obstacles sérieux à toute réforme que l'on pourrait introduire dans le système actuel. Maintenant que les esprits en sont rendus, sur un bon nombre de points, à un degré d'irritation extrême, je crains qu'il ne soit de longtemps impossible de les amener à coopérer de bon cœur au fonctionnement d'un système quelconque, dont l'administration sera laissée au peuple même. C'est le propre de toutes les agitations populaires, surtout de celles qui prennent leur mobile dans le désir de la popularité, d'outrepasser le but de leurs premiers moteurs. Lorsque ceux-ci s'arrêtent, il s'élève derrière eux d'autres ambitieux qui renchérissent sur les premiers pour les supplanter, et qui réussissent, en attendant que de nouveaux candidats à la faveur populaire les renversent à leur tour, ou les entraînent à leur suite. Pendant ce temps-là, il ne se fait rien, si ce n'est du mal. Et si le sujet des débats est une de ces questions vitales, pressantes dont dépend le salut d'un peuple, ce peuple est dans un danger imminent de perdition.

Or, c'est admis : la question de l'éducation est pour notre peuple une de ces questions vitales, pressantes ; il

lui faut l'éducation à tout prix, par tous les moyens et sans perdre un instant ; il la lui faut aussi universelle qu'il se pourra, mais surtout suffisante. Si la législation actuelle, avec des amendements, peut nous procurer cette éducation immédiate, universelle, suffisante, si son inefficacité ne tient qu'à quelques détails, amendons-la ; remplaçons-la par un autre système, si cette inefficacité tient au fond même de la loi.

Examinons donc cette loi dans ses traits principaux et caractéristiques. Mais auparavant, pour ne froisser aucun amour-propre particulier, déclarons que nous n'entendons jeter sur aucun parti ni particulier, le blâme des défauts que nous pourrons y découvrir. Notre législation éducationnelle n'a jamais encore été, heureusement, une question ou mesure de parti. Tous les partis, toutes les administrations se sont donné la main sur ce point, et il y a entre eux, pour ainsi dire, solidarité de responsabilité à cet égard. Et pour qu'on ne croie pas que je veuille m'ériger en critique orgueilleux, je dirai que j'ai moi-même travaillé au bill de 1841, qui ne diffère pas essentiellement de l'acte actuel ; que je l'ai approuvé et appuyé en chambre de concert avec tous les représentants du Bas-Canada, à l'exception de deux. Peut-être aurais-je pareillement donné mon assentiment aux bills subséquents, si j'en eusse eu l'occasion. Je dois ajouter cependant, pour qu'on ne croie pas ma conversion trop récente et par suite peu affermie, qu'il y a déjà assez longtemps que j'appelle de mes vœux, et de mon humble parole dans l'occasion, un système plus simple, plus approprié à l'état actuel de nos populations rurales.

Me voici amené à vous parler de ce que je regarde comme le défaut capital de notre système d'éducation, savoir : qu'on ait tout d'abord confié l'administration d'un système compliqué à un peuple encore étranger aux premiers rudiments de l'instruction. Aussi, ceux qui ont lu nos actes d'éducation n'ont pas besoin qu'on leur démontre la grandeur de la difficulté qui s'élevait au seuil

même, dès le premier pas du système. Ceux qui ne les ont pas lus, je les renvoie à notre digne et zélé surintendant de l'éducation, qui s'exténue véritablement depuis six ans à faire comprendre aux gens ce qu'ils ont à faire, et je doute qu'il ait parfaitement réussi en un grand nombre d'endroits.

Cette première difficulté surmontée, il restait à obtenir les sacrifices de temps, d'application, d'argent, nécessaires au fonctionnement de la loi, et c'était alors qu'on se trouvait à vanter à des sourds et à des aveugles les avantages qu'il y a d'entendre et de voir. En même temps qu'on mettait entre les mains du peuple, pour la faire fonctionner, cette machine si compliquée, appelée *Acte d'éducation*, on lui disait qu'il lui fallait assez largement contribuer de sa bourse à la faire opérer. Je dis assez largement, parce que la contribution la plus modique, jointe à la perte du travail des enfants au-dessus de douze ans, est une charge onéreuse pour un cultivateur du Bas-Canada. Faut-il donc s'étonner que nos populations rurales aient murmuré tout d'abord, et témoigné de la répugnance à faire des sacrifices disproportionnés à leurs yeux aux avantages qu'on leur promettait? Faut-il s'étonner qu'elles aient prêté l'oreille aux insinuations funestes de certains agitateurs subalternes ; qu'elles se soient livrées à leurs conseils plutôt qu'à ceux des amis sincères et éclairés qui vivaient au milieu d'elles, et qui auraient consenti à faire opérer le système proposé en attendant qu'on pût l'améliorer ? Avouons-le, c'est là un résultat tout naturel, et que l'on aurait dû prévoir. Avouons aussi que, trouvant un système d'éducation tout fait chez nos voisins, nous avons voulu éviter le travail de nous enquérir s'il convenait bien à notre état social, de crainte d'être obligés d'en préparer un qui nous convînt.

Au reste, l'éducation n'a fait que subir la loi commune, et c'eût été miracle que de la voir échapper à la manie d'importer des institutions étrangères, qui s'est emparée de nos législateurs depuis l'ère du ci-devant conseil spé-

cial. La judicature, la propriété, le gouvernement municipal, et bien d'autres choses encore y ont passé, et il serait temps que nos législateurs cessassent d'aller chercher leurs inspirations dans des codes étrangers, résultat de mœurs, d'habitudes, de besoins, d'aptitudes, d'idées, en un mot, d'états sociaux différents des nôtres ; il serait temps qu'un nouveau Thésée nous délivrât de cette législation à la Procuste, aux mutilations et aux dislocations de laquelle le caprice ou la paresse de nos faiseurs de lois nous soumet depuis trop longtemps. Ce serait un grand travail, je le sais : il ne suffirait plus, pour faire une loi, de prendre un acte législatif de l'État de New-York ou d'ailleurs, et d'en retrancher, d'y ajouter, d'y modifier quelque chose. Il faudrait, au prix de longues études, de profondes méditations, pénétrer dans les secrets les plus cachés de la vie intellectuelle, morale et physique de ce grand corps qu'on appelle peuple ou société. Encore une fois, ce serait un grand travail, mais on n'est législateur qu'à ce prix. Sans cela, on n'est qu'un faiseur ou ravaudeur de lois, et les chambres ne sont que des boutiques de lois absurdes, inexécutables, éphémères, qui se jouent des peuples, et dont les peuples se jouent.

Un ancien législateur, pour tempérer l'ardeur des faiseurs de lois de son pays, avait statué que quiconque aurait une loi nouvelle à proposer, se présenterait sur la place publique la corde au cou, afin qu'il fût bien et dûment pendu sur-le-champ, si son projet de loi était rejeté. Ne conviendrez-vous pas avec moi que l'abus que l'on a fait de la législation en ce pays, ferait désirer qu'il y eût en Canada quelque loi de cette espèce ?

Mais revenons à notre acte d'éducation.

Nous parlions de la faute qu'on a commise en confiant l'administration d'un système d'éducation compliqué, et doublé de charges assez onéreuses, à un peuple à qui il s'agissait d'apprendre à lire et à écrire. Il n'y a personne qui soit plus que moi en faveur de la décentralisation du pouvoir quant aux affaires locales ; personne aussi ne sent

plus vivement que moi la nécessité d'habituer peu à peu le peuple à gérer ses propres affaires locales ; et pour cela il faut bien le mettre à l'œuvre, même avec la certitude que, dans les commencements, il fera peu de chose, commettra bien des erreurs. Aussi, suis-je assez réconcilié avec l'idée de laisser subsister le système municipal actuel, qui est, s'il vous plaît, le troisième ou quatrième essai dont on nous a dotés depuis une dizaine d'années. Le pis qui puisse arriver, c'est que les chemins et ponts soient mal entretenus d'ici à quelques années encore, et que les améliorations locales les plus nécessaires soient léguées à la prochaine génération. Mais l'éducation du peuple, messieurs, la vie intellectuelle de nos enfants, je nie que nous ayons le droit d'en faire le sujet d'expériences législatives ; je dis que nous serions coupables de risquer la perte d'une seule année de temps ; que de tous les systèmes qui se présentent, nous devons adopter celui qui opérera le plus sûrement et le plus efficacement : quel qu'il soit, il sera le meilleur. Si, pour avoir des écoles, de bonnes écoles immédiatement, il faut retirer au peuple, en tout ou en partie, la part qu'on lui a faite dans la régie des écoles, il n'y a pas à hésiter un instant, il faut le faire. Instruisons une génération d'enfants, et ces enfants, devenus hommes, connaissant le prix de l'instruction, vous rendront facile l'introduction d'un système amélioré, plus populaire.

Mais avant d'en venir à vous exposer mes vues sur ce point, je désire attirer votre attention sur quelques autres parties du système actuel, qui me paraissent défectueuses et qui ont aidé à le dépopulariser.

C'est le cri " aux taxes," comme on sait, qui a servi de mot d'ordre et de ralliement dans l'agitation populaire contre l'acte d'éducation. Quelques-uns, et parmi eux de graves personnages, ont prétendu que l'opposition du peuple venait de la manière inconstitutionnelle, selon eux, dont la contribution foncière pour les écoles avait été imposée : ils ont prononcé le mot de " taxation sans repré-

sentation,'' parce que la législature laissait à des autorités locales le droit ou le soin de répartir les charges qu'elle-même imposait. C'est une pure subtilité, une vraie chicane de mots. La taxation, en ce cas, est le fait de la représentation, tout autant que si la législature eût assis et réparti l'impôt. Et quand il y aurait eu délégation entière du pouvoir de taxer, je voudrais bien savoir où l'on a pris que notre législature n'a pas ce droit. C'est peut-être que l'on considère que notre législature n'a elle-même qu'un pouvoir de délégation, et que, d'après la règle qu'un pouvoir délégué ne peut se transmettre, notre parlement ne pourrait transférer à d'autres autorités le pouvoir de taxer. Mais cette doctrine de la délégation du pouvoir des législatures coloniales représentatives n'est plus de notre temps. Le parlement britannique, en octroyant le gouvernement représentatif à une colonie, ne crée pas un droit nouveau ; il ne fait que déclarer que le temps est arrivé où cette colonie doit jouir, dans les limites et avec les restrictions qu'il prescrit, des droits inhérents aux personnes de tous les sujets anglais et, qui plus est encore, à la qualité imprescriptible d'hommes libres. De sorte qu'un parlement colonial est, dans les limites de sa compétence, tout aussi souverain, tout aussi puissant que le parlement britannique lui-même, qui peut tout hors l'impossible, comme par exemple, faire un bâton sans deux bouts, qui est l'expression dont se servent certains vieux commentateurs pour expliquer l'omnipotence de ce parlement. Notre parlement provincial aurait donc pu, sans enfreindre les règles constitutionnelles, comme il l'a fait en maintes autres occasions, déléguer le pouvoir aux autorités locales.

Ce n'est pas cependant que j'approuve cette disposition de la loi ; au contraire, je désire qu'on la révoque et que la législature elle-même fasse ou charge l'exécutif de faire, par lui-même ou par ses agents, tout ce qui dépendra de l'imposition, de la répartition, comme du prélèvement de la taxe des écoles ; et cela, dans la vue de sous-

traire les autorités locales à la malveillance et à l'animadversion des populations au milieu desquelles elles sont appelées à agir. Il importe beaucoup au succès de tout systéme d'éducation quelconque, que tout ce qui peut exposer à l'odieux soit éloigné de la tête de ceux qui ont à le faire opérer sur les lieux ; sans cela, vous aurez bien de la peine à trouver des dévouements assez robustes pour agir. C'est à la législature et à l'exécutif, eux qui sont à l'abri des influences locales, à prendre sur eux tout l'odieux qui peut résulter de la mise en opération d'une pareille loi.

J'ai dit plus haut qu'une loi qui impose des charges ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres, plus pesante pour le pauvre qu'elle ne l'est pour le riche ou l'homme aisé. L'acte d'éducation pèche sous ce rapport, et ce n'est peut-être pas la moindre des causes de l'opposition qu'il a rencontrée. La taxe des écoles, comme on sait, porte sur les terres à proportion de leur valeur ; c'est ce que les économistes appellent l'impôt proportionnel, pour le distinguer de l'impôt progressif, qui augmente en plus forte proportion que la valeur des propriétés. Par exemple, une terre vaut £100, et elle paie 5s. ; une autre vaut £200, et elle paiera 10s. : voilà l'impôt proportionnel. Maintenant, que le terre valant £100 paie 5s. comme dans le premier cas, tandis que celle valant £200 paiera 15s., vous aurez l'impôt progressif, et c'est le seul qui soit juste et équitable, à l'avis de Montesquieu, d'Adam Smith, de J. B. Say, et autres économistes. Je dois dire cependant que M. McCulloch, économiste distingué du jour, repousse l'impôt progressif. Si quelqu'un de mes jeunes auditeurs désire voir le pour et le contre sur cette question intéressante, je le renverrai au *Cours complet d'économie politique pratique*, 8e partie, chap. 4, et à McCullock *on Taxation*, pages 141 et suivantes.

Il serait à désirer que tous les impôts fussent progressifs, car alors le pauvre serait soulagé et le riche paierait selon ses moyens. Mais le système progressif est impos-

sible à l'égard des impôts indirects : raison de plus en faveur de ce système dans l'imposition de toute taxe directe. C'est une faute, par conséquent, que de ne l'avoir pas adopté pour la taxe des écoles. Croit-on que le peuple ne l'a point senti ? qu'on se détrompe. Il ne sait pas, sans doute, comment la chose s'appelle ; mais le petit propriétaire, dont la terre, de peu de valeur en elle-même et à cause du peu de moyens qu'il a de l'exploiter avec avantage, suffit à peine à l'entretien de sa famille, sent et sait fort bien qu'il lui sera plus dur de payer ses 5s. pour sa terre de £100, qu'à son voisin 20 à 25s. pour sa terre de £500. L'un sera obligé de retrancher 5s. sur son nécessaire, tandis que les 20 à 25s. de l'autre se prélèveront sur son superflu ; vous arrachez le pain à l'un, et vous ôtez à l'autre tout au plus quelques vaines superfluités.

Je voudrais donc qu'à l'égard de toute contribution directe pour les écoles, on adoptât le mode progressif. Les pauvres voyant que les riches contribuent proportionnellement plus qu'eux, verront la taxe d'un moins mauvais œil. Quant aux riches, il faut espérer que ceux à qui Dieu a réparti les biens de ce monde en plus grande abondance, comprendront qu'ils ne sont que les dépositaires de ces biens, et qu'ils en doivent une part aux créatures de Dieu, leurs frères, qui se trouvent moins bien partagés qu'eux. Et s'ils ne veulent perdre le mérite de leur œuvre, ils devront faire ce sacrifice de bon cœur et en vue de Dieu ; car s'ils se montraient récalcitrants, il serait facile de leur prouver, chiffres et statistiques en main, qu'il est de leur intérêt, autant que de leur devoir, de contribuer libéralement à l'instruction des enfants du pauvre. Et par pauvres, je n'entends pas parler seulement des indigents, mais aussi de ceux à qui leur travail journalier ne fournit que les moyens de subsistance ordinaires, classe bien nombreuse en ce pays.

Je viens de parler de statistique. Nous n'avons pas le temps d'aller glaner dans ce champ fécond en enseigne-

ments ; mais nous pouvons, en passant, y recueillir un fait frappant, une preuve conclusive de la tendance éminemment moralisatrice de l'instruction. D'après un travail statistique récent et soigné, il appert qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, sur vingt-cinq mille inculpés (compte rond), il ne s'en rencontra que cent qu'on pût appeler instruits, c'est-à-dire, sachant plus que les premiers rudiments de l'instruction, la lecture et l'écriture. Cela fait quatre par mille ou un sur deux cent cinquante. Il y a donc deux cent cinquante chances contre une que l'enfant qui aura reçu une bonne éducation sera un honnête homme.

"C'est l'instituteur et non plus le canon, a dit lord "Brougham, qui sera désormais l'arbitre des destinées du "monde." On peut dire, avec autant de vérité, que l'instituteur est devenu le meilleur chef de police, le meilleur substitut de toute force civile ou militaire destinée au maintien de l'ordre public ; qu'à ces prisons, à ces maisons pénitentiaires érigées et entretenues à de si grands frais, pour la répression et la punition des crimes contre l'ordre social, on substituera l'humble maison d'école, où les enfants du pauvre apprendront à devenir des citoyens vertueux, industrieux et utiles. Choisissez donc, riches, entre la force publique armée et un corps enseignant respectable, entre la prison et la maison d'école, entre le geôlier et le bourreau même et l'instituteur. De quel côté est votre cœur, votre intérêt, votre Dieu ?

Or, il n'y a pas à balancer, il faut choisir, et sans tarder. Il n'y a plus à se le cacher, ces mœurs douces et paisibles de nos pères, ces vertus sociales et domestiques si admirées parmi nous, elles ont déjà souffert de graves atteintes au contact des mœurs et des vices importés du dehors. Le temps n'est plus où la serrure était un meuble inutile et inconnu dans nos campagnes, et déjà l'on entend murmurer que les moyens de répression en usage jusqu'à ce jour ne suffisent plus à la sûreté de la paix publique et de la propriété. Ce mal, cette gangrène qui

gagne notre société, il faut prendre les moyens de l'arrêter ; ou il faut se préparer à couper les membres qui en seront atteints—le cachot, le châtiment ; ou il faut prévenir le mal—l'école, le progrès intellectuel. L'instruction, tout en procurant à l'homme de nouveaux moyens légitimes d'assurer son bien-être, le relève en même temps à ses propres yeux ; il sent qu'il a beaucoup à perdre ou à gagner dans l'estime de ses semblables, et il en est plus fort contre la tentation L'instruction est donc un puissant auxiliaire au sentiment religieux, et ces deux grands moralisateurs doivent se donner la main, établissant ainsi, entre le ciel et la terre, le plus saint comme le plus salutaire des concerts, ayant pour objet le perfectionnement de l'homme, et partant, la gloire de Dieu et le bonheur du genre humain.

Je vais vous parler maintenant d'un défaut pratique du système actuel d'éducation, c'est-à-dire, d'un défaut qui résulte naturellement du système tel qu'il est ; défaut tel, à mes yeux, qu'il me paraît fatal au succès de la loi, si par succès de la loi l'on entend qu'il y ait, non pas seulement des écoles, mais de bonnes écoles. Jusqu'à présent, nous avons vu l'acte d'éducation aux prises avec les difficultés qui s'opposent à son opération ; nous allons maintenant le considérer en action, mais opérant de façon à frustrer les intentions du législateur et l'attente des amis éclairés de l'éducation, comme à préjudicier grandement à la cause de l'instruction populaire.

L'administration du système ayant été laissée presque sans restriction à des commissaires électifs, il en est résulté que, dans tous les lieux où la loi a opéré, chaque canton a voulu avoir son école, et que les écoles se sont multipliées, je ne dirai pas au delà des besoins de la population peut-être, mais assurément fort au delà des moyens disponibles pour le soutien de bonnes écoles.

Mais avant d'entrer plus avant dans la considération de ce chapitre, je dois en justice envers un certain nombre d'instituteurs, trop petit malheureusement, reconnaître

qu'ils se sont montrés dignes de la haute et sainte mission dont ils se sont chargés, et bien au delà certes des mesquines rétributions qu'on leur a faites généralement. Ils en ont d'autant plus de droit à notre estime ; car il faut qu'il y ait eu chez eux du dévouement et du désintéressement, qu'ils aient cherché leur principale récompense dans le plaisir d'être utiles à leur patrie. Ces hommes méritants, loin d'avoir l'intention de les contrister, je veux leur faire une position sociale enviable, les environner de la considération publique, en les délivrant de la camaraderie et de la concurrence d'une classe d'hommes qui déconsidère la profession d'instituteur et la cause de l'éducation en même temps.

Revenant à mon sujet, je dirai que la conséquence du système actuel a été qu'on n'a pu se procurer pour instituteurs, dans la plupart des cas, que de pauvres hères—qu'on me pardonne l'expression à cause de sa parfaite exactitude—oui, de pauvres hères sachant à peine lire. Voilà les instituteurs qu'a fait surgir le système actuel. Mais qu'attendre aussi de commissaires illettrés eux-mêmes, ou sous l'influence d'une population plus ignorante encore ? S'attendait-on à ce qu'un ange descendît du ciel pour leur apprendre ce qui devait composer une bonne instruction populaire, et leur désigner les hommes qui pouvaient la donner ? Et ce miracle eût-il été fait en leur faveur, restait encore l'obstacle insurmontable du manque de moyens. Dans ce pays, où l'instruction est encore si rare, un homme passablement instruit et laborieux trouve autre chose à faire qu'à prendre une école avec une rémunération de vingt à trente louis. Un domestique de maison bourgeoise gagne plus que cela.

Or, messieurs, je ne crains pas de le dire, mieux vaudrait n'avoir pas d'écoles du tout, que d'en avoir avec de pareils maîtres, qui ne sont bons qu'à dépopulariser, à étouffer la cause de l'éducation dans son berceau. Quelle idée voulez-vous que le peuple se fasse de votre éducation, lorsque vous lui présentez de pareils hommes

comme les dépositaires et les dispensateurs de ses trésors ? Mais l'honnête cultivateur se croit, malgré son ignorance, et avec raison, un homme d'une classe bien supérieure. Est-il donc bien enviable pour lui de voir son fils devenir le semblable de cet homme qu'il prend en pitié ? Mais c'est l'abaissement de son enfant que vous lui demandez ! Et de quelle grâce lui demandez-vous en sus de contribuer de sa bourse au soutien des écoles ? Oh ! je le crains ; les cinq ou six années que nous venons de perdre pour l'éducation, ne sont peut-être pas le plus grand mal que nous aurons à déplorer. Je crains que nous n'ayons détruit dans l'esprit du peuple ce prestige qui s'attache toujours à l'inconnu. Nous lui avons fait connaître l'éducation sous une forme qui a dû l'en dégoûter ; les lieux les plus à plaindre ne sont peut-être pas ceux où l'acte des écoles a opéré, comme l'on dit. Notre cultivateur, avec son gros bon sens, s'apercevra bien vite que son garçon, après ses trois ou quatre années d'école, n'est guère plus avancé que lui. Cet homme, je vous l'assure, sera plus difficile à ramener que celui qui n'aura pas fait cette malheureuse épreuve.

C'est donc, à mon avis, une grande faute, et qu'il faut se hâter de réparer, que de n'avoir pas pourvu d'une manière ou d'une autre à ce que les instituteurs fussent convenablement rétribués, afin d'ouvrir cette carrière honorable à nombre de jeunes gens instruits qui, tous les jours, sont poussés dans des voies déjà encombrées. Je sais qu'il n'aurait pas été facile de trouver tout d'abord des maîtres éminemment qualifiés pour toutes les écoles ; c'était une raison de plus de rendre la carrière d'instituteur enviable, d'en faire immédiatement une profession honorable. Puis, mieux vaut une ou deux bonnes écoles par paroisse seulement, que huit ou dix de l'espèce de celles que nous avons en général. Les premières, il est vrai, ne feront qu'une partie du bien désiré ; mais les autres ne feront que du mal, en donnant au peuple une idée défavorable de l'éducation.

Que ne nous est-il permis d'espérer que les règles de la précieuse institution des frères des écoles chrétiennes se prêtent, un jour, aux modifications voulues, pour que nos campagnes puissent profiter aussi de cette sainte et digne œuvre. Initiés aux secrets, aux méthodes perfectionnées d'un enseignement solide et raisonné, revêtus d'un caractère religieux qui commande le respect et la vénération, voilà les instituteurs qu'il faudrait à un peuple religieux comme le nôtre. Mais quand l'espoir que nous formons pourrait se réaliser, serait-il possible de trouver des sujets assez nombreux dans ce pays, où les chefs de l'Église ont de la peine à recruter le nombre d'hommes que requiert le service toujours croissant du sacerdoce ? Au reste, nous devions, sous peine d'être justement accusé d'ingratitude, ne pas parler d'enseignement populaire, sans rendre hommage, en passant, au mérite de ces hommes pieux et éclairés que nous voyons, dans les grandes villes, vouer leur vie à l'éducation morale, religieuse et intellectuelle de notre jeunesse. S'ils ne peuvent étendre directement les bienfaits de leur institution à tout le pays, ils le feront au moins indirectement ou médiatement, en formant d'excellents instituteurs pour nos écoles de campagne. Sous ce rapport, ils ont droit à la reconnaissance de tout le pays, et auront mérité le titre de pères de l'éducation populaire dans le Bas-Canada.

Je trouve dans l'acte d'éducation un autre défaut qui, pour un assez grand nombre de localités, équivaut à une exclusion expresse des avantages pécuniaires qu'offre cette loi. Je veux parler de la disposition qui exige de chaque localité une contribution égale à l'allocation législative. Quelque modique que paraisse cette contribution pour la généralité de nos paroisses et townships, je puis dire, sans crainte d'être démenti par ceux qui connaissent certaines parties reculées du pays, qu'elle constitue pour ces endroits une charge extrêmement onéreuse. Je mettrai dans cette catégorie le comté de Gaspé presque en masse, plusieurs paroisses du comté de Saguenay, nombre

de lieux dans les comtés de Bellechasse, Dorchester et Mégantic, et presque tous les nouveaux établissements qui se forment en arrière des anciens. Je ne pense pas qu'il soit besoin de longs raisonnements pour démontrer la convenance, la justice de faire une exception en faveur de ces populations pauvres. Je voudrais donc que dans les lieux où la pauvreté serait reconnue, on allouât au moins une somme égale à celle que fournirait la localité. J'irais même plus loin, je voudrais que, dans certains cas de pénurie extrême, l'exécutif pût accorder l'allocation législative entière, quelle que fût la modicité de la contribution locale. Et ce ne serait que justice et bonne politique, car l'État doit l'instruction gratuite au pauvre. Il y a même des pays où l'on procure en sus des secours aux enfants des pauvres pour leur permettre d'assister aux écoles publiques. En effet, comment voudrait-on que l'enfant exténué de faim, couvert de haillons, parût au milieu de ses petits camarades bien nourris, bien vêtus ? Certes, c'est surtout dans un climat comme le nôtre que l'enfant du pauvre devrait recevoir des secours outre l'enseignement gratuit. Comment ! lorsqu'il s'agira d'une disette ou de toute autre calamité publique, l'État et les particuliers s'empresseront de venir au secours des misères corporelles ; et l'on ne fera rien, l'on n'adoucira pas la rigueur de la loi, lorsqu'il s'agira de secourir les misères de l'esprit ?

Ce serait se faire une idée bien rétrécie, bien fausse des obligations des gouvernements, que de croire qu'ils n'ont à veiller qu'au bien-être matériel des gouvernés : c'est une de leurs principales obligations, mais ce n'est pas la première. La première de leurs obligations, c'est de pourvoir au bien-être intellectuel de leurs sujets. Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant cette dernière obligation l'emporte sur l'autre. Qu'on creuse des canaux, qu'on sillonne le pays de chemins de fer, qu'on facilite par des travaux gigantesques les moyens de communication aux transports du commerce, en un mot, qu'on enri-

chisse le pays ; mais que ce ne soit pas là le but final de nos efforts ; que tout cela se fasse pour une plus noble fin, pour parvenir plus sûrement au perfectionnement intellectuel de notre peuple, et par contre-coup à son perfectionnement moral, qui sera la conséquence de l'autre. "Tout vice est issu d'ânerie," a dit La Fontaine, qui a presque tout dit et si bien, en fait de vérités morales. Si les gouvernements, quels qu'ils soient, n'avaient que des biens matériels à nous donner, ils coûteraient beaucoup trop cher aux gouvernés. Dans ce cas, ce ne serait pas la peine de faire tant d'efforts pour sortir de l'état de barbarie ; le meilleur état social serait celui qui se rapprocherait le plus de l'état de nature, et le meilleur gouvernement serait celui de Sancho Pança, consistant à laisser chacun se gouverner comme il l'entendrait.

Ce sont là des considérations que l'on ne saurait trop souvent mettre sous les yeux des gouvernements et des gouvernés, dans le siècle où nous sommes, siècle passablement matérialiste dans son mouvement social. On s'occupe beaucoup moins du progrès moral et intellectuel des sociétés que de leur avancement matériel, ce qui menace de ramener l'humanité au point où la laissa la civilisation gréco-romaine, qui était aussi, comme on sait, une civilisation matérialiste, ne considérant que le corps et la vie matérielle. Aussi, lorsque l'ardent patriotisme qui avait animé Rome républicaine, se fut graduellement éteint sous le régime impérial, les barbares ne rencontrèrent dans tout l'empire que des corps sans âme, sans cœur et sans force.

Quand je parle de l'âme, de la vie intellectuelle, on comprendra sans doute que je n'entends pas préconiser l'ascétisme, qui fut le défaut du moyen âge. Loin de moi l'idée d'accuser la religion de cet écart, qui trouve sa raison, son explication dans la nature humaine, portée, comme nous l'apprend l'expérience de tous les temps, à tomber d'un excès dans l'extrême opposé. On avait vu périr la société romaine par le matérialisme, on crut que

le seul moyen de salut pour la nouvelle qui surgissait sur les ruines de l'ancienne, était de pousser l'humanité dans un spiritualisme exagéré. On n'avait pensé qu'au corps et aux biens matériels, on décida qu'il ne fallait plus s'occuper que de l'âme et des biens immatériels ; on n'avait pensé qu'à ce monde, on voulut ne penser désormais qu'à l'autre. La conséquence en fut que l'Europe chrétienne fut plus d'une fois sur le point de succomber devant le croissant de l'islamisme, qui, pendant assez longtemps, tint le sceptre de la civilisation dans le monde. Dieu a voulu, par ces grandes péripéties de l'histoire, montrer à l'humanité que, s'il a donné à l'âme des aspirations sublimes vers un monde meilleur, ce n'est pas sans dessein non plus qu'il nous a donné une organisation qui nous met en rapport avec le monde matériel : religion, intelligence, industrie, voilà les signes dont il marque les peuples destinés à l'empire du monde. Aussi, voyez la puissance, l'extension de la civilisation européenne depuis qu'elle tempère l'ascétisme, le sentiment religieux trop exclusif du moyen âge, par le culte des intérêts matériels, sous la direction d'une intelligence cultivée.

Mais, encore une fois, prenons garde de nous enfoncer dans la matière au point de perdre l'esprit de vue. Que chez nous se forme une sainte et salutaire alliance entre les intérêts spirituels et les intérêts temporels. C'était en vue de Dieu que naguère on détachait l'homme des choses terrestres ; eh bien ! que ce soit dans la même vue qu'aujourd'hui, âge de progrès industriel, on active le désir d'acquérir les biens de ce monde, non pas tant pour eux-mêmes que pour les moyens qu'ils procurent de seconder les desseins de Dieu pour l'avancement de l'humanité, le bonheur de nos semblables. Car, soyons-en bien persuadés, il n'y a de bon, de bien, de durable, que ce qui se fait en vue de Dieu. Il n'y a que l'esprit de Dieu, mais de Dieu bien compris, qui puisse mettre nos travaux à l'épreuve des hommes et du temps ; c'est le ci-

ment de l'éternité, qui n'est donné qu'aux œuvres entreprises sous les auspices de l'Éternel.

Quelque agréable qu'il me fût de pousser plus loin ces considérations, qui ne sont pas tout à fait étrangères à notre sujet, puisqu'elles se rapportent à l'éducation morale, le temps me force à revenir à l'acte d'éducation dont j'ai plus particulièrement à vous entretenir. Passant sous silence quelques vices mineurs de cet acte, qui d'ailleurs ont fait le sujet d'excellents articles dans nos journaux, et qu'il n'importe pas à ma thèse de signaler, je vais, avant d'aller plus loin, résumer mes observations ou objections à leur plus simple expression.

1. Administration indépendante ou exclusive des affaires d'école par des commissaires électifs.

2. Taxe foncière proportionnelle, répartie et prélevée par ces mêmes commissaires.

3. Rétribution suffisante des instituteurs non assurée.

4. Obligation pour chaque localité, sans exception, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Aux défauts de la loi ainsi formulés, j'opposerai, aussi dans leur plus simple expression, les réformes ou changements que je proposerais :

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Sans entrer dans tous les détails d'une loi propre à réaliser les vues que je viens d'exposer, on attend de moi, sans doute, quelques explications sur chacun de ces points. C'est ce que je vais faire aussi brièvement que possible.

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance

de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

Dans mes vues, cette administration n'aurait qu'une durée temporaire ; le temps qu'il faudra, par exemple, pour instruire une génération ; pour former dans chaque localité un nombre suffisant d'hommes solidement instruits pour étouffer toute opposition sérieuse à l'éducation et pour gérer les affaires d'école d'une manière satisfaisante. Au bout de ce temps, l'autorité centrale cesserait d'être suprême, pour reprendre le rôle de simple surveillance ou de direction, comme c'est le cas aujourd'hui. En attendant même, il serait entendu que, dans les localités où l'on rencontrerait toute la bonne volonté, toute la coopération désirable, l'autorité du bureau central ne serait que nominale, et qu'on prendrait les moyens, chose facile à faire, de n'agir en tout et partout que d'après l'opinion et les désirs des habitants.

Ce bureau central, je le composerais, sauf meilleur avis, du surintendant de l'éducation, qui le présiderait, et de quelques officiers des départements civils en état d'assister le surintendant dans sa tâche importante, et à qui, à cet effet, on permettrait de dérober quelques heures par semaine aux affaires de leurs propres bureaux. J'y joindrais un ministre de chacune des principales communions chrétiennes, résidant au siège du gouvernement. Et afin d'empêcher l'esprit de secte de troubler les opérations du bureau, j'exigerais une majorité des deux tiers des membres présents, en cas de division, pour rendre les délibérations exécutoires, avec en sus appel au gouverneur en conseil de la part de la minorité, si elle voulait exercer ce droit. On pourrait, si l'on veut, diviser le bureau en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante.

Les services de tous les membres du bureau, à l'exception du président, seraient gratuits.

Les commissaires locaux seraient au nombre de trois ou de cinq, selon l'étendue ou la population des lieux. On leur allouerait un secrétaire avec une modique rétribu-

tion. On pourrait en faire un objet d'encouragement pour un des instituteurs les plus méritants de l'endroit. On laisserait à ces commissaires tous les pouvoirs favorables, par exemple, l'exemption des pauvres des charges imposées par la loi, la distribution des secours et des récompenses ; en un mot, tout ce qui pourrait tendre à populariser les agents locaux de la loi.

Le ministre de la congrégation religieuse la plus nombreuse de l'endroit serait de droit, s'il consentait à agir, membre et président de la commission.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

Ce point s'explique de lui-même. Ce que les autorités éducationnelles locales font aujourd'hui, la législature et l'exécutif le feront directement, ou par des agents désignés par eux, autres cependant que les commissaires d'école. La législature décrétera le prélèvement de la somme voulue d'après le mode progressif ; et l'exécutif sera chargé de régler l'échelle d'après laquelle l'impôt sera prélevé, eu égard aux circonstances de chaque section du pays ; car on sent qu'elle ne saurait être la même partout, attendu que la population ne suit pas toujours et partout la valeur des biens-fonds. Or, comme l'allocation législative se répartit à raison de la population, il s'ensuit que certaines localités auront à payer les unes plus, les autres moins, eu égard à la valeur des propriétés qui s'y trouvent comprises.

Une fois la répartition faite, ce ne seront plus les commissaires locaux qui encourront l'odieux des poursuites à intenter, mais ce sera l'exécutif lui-même par l'agence des officiers en loi de la couronne, ou de leurs délégués : ces poursuites se feront au nom de la reine. Outre l'avantage d'éloigner l'odieux des commissaires d'école, ce mode de poursuites préparées avec soin sous la responsabilité des officiers en loi, aura celui de prévenir toutes irrégularités et causes de nullité, dont les poursuites des commissaires ont été si souvent entachées sous le système

actuel, au grand détriment de la cause de l'éducation elle-même.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

Quand je parle de régler le traitement des instituteurs par la loi, j'entends seulement que la législature statuera, en termes généraux, qu'il n'y aura d'écoles subventionnées que celles qui assureront aux instituteurs une existence honorable, eu égard aux lieux et aux circonstances ; car c'est encore là un point qu'on ne peut régler que d'une manière générale dans une loi. Il est tel lieu où un père de famille peut vivre honorablement avec £40 ou £50 par an. Il en est d'autres où il faudrait une somme beaucoup plus forte. Tout ce que je veux, c'est que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. Je veux cela, rien de plus, mais rien de moins ; car ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons nous procurer de dignes instituteurs de la jeunesse.

C'est une vérité, je pense, qu'il suffit d'énoncer ; elle frappera, elle a déjà frappé tout le monde. Mais, dira-t-on, vous vous exposez à voir nombre d'instituteurs payés plus qu'ils ne valent, ou à voir fermer la plupart des écoles, car vous ne pourriez trouver un nombre suffisant d'instituteurs capables. A cela je répondrai, d'abord, qu'on exagère beaucoup notre pénurie en fait d'hommes capables de faire de bons instituteurs, et disposés à embrasser la carrière de l'enseignement ; ce sont moins les bons maîtres qui manquent, que les bonnes écoles. Qu'on m'en cite une seule offrant une rétribution approchant de celle que je demande, et à l'appel de laquelle il n'a pas été promptement répondu. Eh ! quand il faudrait fermer la moitié, les trois quarts des écoles que nous avons aujourd'hui, je ne reculerais pas, ces écoles pour la plupart faisant, à mon avis, plus de mal que de bien à l'éducation. J'aimerais mieux, comme je l'ai déjà dit, une ou deux bonnes écoles par paroisse, que d'en avoir par dizaine de

l'espèce de celles que nous avons aujourd'hui. Avec une seule bonne école vous pouvez, dans l'espace de quinze ans, jeter dans une paroisse des centaines de jeunes gens solidement instruits, qui feront sauter à tous les yeux les avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion, et d'en rénover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais avec les misérables écoles du jour. Si, mieux inspirés, nous eussions, en 1841, passé une loi d'éducation sous laquelle il n'aurait pu y avoir que de bonnes écoles, n'eût-on dépensé que l'allocation législative, me dira-t-on que l'on ne s'apercevrait pas déjà dans nos campagnes de l'opération de la loi ? Dans l'état actuel des choses, où sont ses fruits ? Qu'on me les montre, à peu d'exceptions près, ailleurs que dans une opposition populaire à l'éducation, poussée jusqu'au fanatisme en certains endroits. Cependant, outre les contributions locales, il est sorti de la caisse publique seule pour l'éducation primaire, depuis 1841, au delà de cent mille louis. Qu'avons-nous à présenter pour cette somme, avec laquelle seule nous aurions pu maintenir quatre à cinq cents bonnes écoles, qui, à l'heure qu'il est, à raison de trente élèves chacune seulement, seraient en état de verser au sein de la société, chaque année, douze à quinze mille jeunes gens avec une bonne et solide instruction ? Ajoutez à cela les contributions locales, et vous aurez un chiffre beaucoup plus considérable. Sur ce pied-là il ne faudrait pas un temps bien long pour régénérer notre population. On n'instruirait pas tout le monde, il est vrai ; mais en fait d'instruction populaire, on fait ce que l'on peut, mais on le fait bien.

Un jour viendra, je l'espère, où les citoyens et les gouvernements sentiront que leur premier devoir est de procurer le pain de l'intelligence aux générations croissantes, sans distinction, sans avantage ni prédilection pour aucune classe ; ce qui ne veut pas dire qu'il faut donner la même instruction à tous, mais seulement procurer à cha-

cun celle qui lui conviendra le mieux, dans son intérêt comme dans celui de la société. Oui, je l'espère, les peuples, un jour, mettront leur orgueil à montrer non plus des édifices et des monuments de luxe, mais des générations entières de beaux enfants façonnés à devenir de bons, d'utiles, de grands citoyens. N'allez pas croire, cependant, que je dédaigne les beaux-arts ; au contraire, le beau, le bon, le grand sont frères, tous trois ont droit à nos hommages ; mais avant de façonner, de glorifier le bois, le marbre et l'airain, je dis qu'il faut façonner, glorifier l'intelligence humaine. Et cela, bien loin de nuire aux arts, ne fera que leur préparer un triomphe plus assuré, plus éclatant, en créant des peuples capables d'apprécier leurs œuvres. La verve, l'émulation de vos artistes, au lieu de se refroidir à la parole glaciale de quelques Mécènes orgueilleux, iront se réchauffer, s'enflammer aux ardentes acclamations de tout un peuple. Voyez ce qu'étaient les arts dans l'ancienne Grèce, alors que c'était le peuple qui récompensait et couronnait les artistes. A cette nation au goût si délicat, il fallait des merveilles, et les merveilles s'empressaient d'éclore. Alexandre lui-même, dans son genre, dut subir la commune loi et faire aussi des prodiges à tout prix. Aussi, dans ses moments de réflexion ou de lassitude, l'entendit-on s'écrier : " O ! Grecs, qu'il en coûte pour mériter vos applaudissements ! " Les grands peuples font les grands hommes ; il faut leur haleine vigoureuse et tropicale pour donner aux germes du génie humain tous les magnifiques développements dont ils sont susceptibles. Hors de là vous ne pouvez offrir au génie que l'atmosphère viciée et rétrécie d'une serre chaude.

Ainsi, mettons d'abord notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de goûter les belles choses, d'apprécier les grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. C'est une grande tâche, je le sais, avec nos sociétés encore plus entachées de monopoles et de privilèges qu'on ne le pense, ou qu'on ne veut se l'avouer. Mais ayons foi dans

l'avenir. Cette croyance divine que tout homme est l'égal d'un autre homme, ne la voyez-vous pas descendre du ciel en terre, et s'apprêter à devenir une vérité sociale, aussi bien qu'elle est devenue une vérité religieuse? Les prémisses sont posées, il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences. Elle vient d'en haut cette croyance, il faut qu'elle produise ses fruits. Laissez faire . . ou plutôt non, agissez, vous qui vous prétendez amis des hommes; préparez la voie au nouveau messie de l'humanité, ou plutôt au complément de la mission du fils de l'homme, qui a bien dit que son royaume n'était pas de ce monde, mais qui n'a pas dit, que je sache, qu'on devrait être chrétien en fait de morale privée, mais qu'on pouvait être païen en fait de morale politique ou sociale. Aidez donc à l'œuvre de Dieu . . . oui, de Dieu, qui, sans distinction aucune, comme il le fait des rayons de son soleil, départ les âmes princières aux toits les plus humbles tout comme aux lambris dorés. L'égalité est de Dieu; le privilège est de l'homme. Dieu a fait une hiérarchie, celle des intelligences; l'homme a fait celle des écus. Qui doit finalement l'emporter? Répondez, jeunesse aux nobles aspirations; est-ce l'homme ou Dieu?

4. Exception en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

S'il pouvait exister dans l'esprit de quelqu'un des doutes sur la pénurie de certains endroits, sur la dureté qu'il y aurait à exiger d'eux la contribution fixée par la loi, je renverrais aux cahiers du dernier recensement. J'ai pris la peine de faire des recherches à cette source, et j'ai été surpris de voir le peu de ressources à la disposition de certaines localités. Je suis assez enclin à croire que les gens ont été, sous l'influence de folles appréhensions, portés à donner de leurs moyens des états plutôt réduits qu'exagérés. Il le faut bien, car sans cela on ne saurait expliquer comment la population peut subsister sur plusieurs points. Mais en faisant même une addition

considérable, vous resterez encore en présence d'une grande pénurie. Je sais aussi que cette pauvreté est le résultat de l'imprévoyance et de l'ignorance ; mais cette explication du fait ne le fera pas disparaître : c'est l'œuvre de l'éducation seule. Répandez donc l'éducation avec les moyens que vous avez sans pressurer le peuple. Enseignez-lui la prévoyance et les moyens d'exploiter les ressources du sol avec plus d'avantage, et alors il contribuera sans se gêner, sans murmurer, avec empressement même, au soutien de l'éducation.

Il fera plus encore, c'est que, sous forme de droits de douane et autres revenus publics, il remboursera avec usure, à votre caisse provinciale, ce que vous aurez avancé pour son instruction. C'est donc une bonne spéculation que d'employer des fonds à l'éducation du peuple ? Eh bien ! oui, c'est une des consommations les plus productives que puisse faire l'État, et je ne craindrais pas de la mettre en parallèle avec les meilleurs placements du fameux million et demi. Tel est l'arrangement admirable de la Providence, que le bien moral, soit public, soit privé, trouve sa récompense dans un avantage matériel plus ou moins prochain, mais toujours assuré. Faisons donc partout et en tout temps ce qui est bien, ce qui est juste, et soyons assurés qu'il ne peut en résulter que de l'avantage réel. En France, on dit : "Fais ce que dois, advienne que pourra ;" c'est chevaleresque, c'est beau. J'aime mieux cependant, pour le commun des hommes, l'adage anglais : *Honesty is the best policy ;* c'est plus tangible, plus pratique, plus conforme à la nature humaine. A propos, on a dit que les proverbes sont la sagesse des nations ; ne trouvez-vous pas que les deux que nous venons de citer, peignent assez bien le caractère des deux nations auxquelles ils appartiennent ?

Je crois vous en avoir dit assez pour vous donner une idée claire des réformes ou changements que je désire voir s'opérer dans notre système d'éducation primaire. Si ces idées sont accueillies, il ne restera plus qu'à les

rédiger sous forme d'un projet de loi. Mais, pour éviter l'erreur qu'on commit en 1841, je voudrais qu'un pareil projet de loi, une fois préparé, fût laissé sur le bureau de l'assemblée législative jusqu'à la session alors prochaine, afin que, dans l'intervalle, tous les amis éclairés de l'éducation eussent occasion de l'examiner à loisir, de suggérer les améliorations dont il serait susceptible, même de se prononcer contre et de proposer un système meilleur. Il vaut mieux en pareil cas remettre d'une année la passation d'une loi, que de courir le risque de perdre six années avec un système défectueux, inefficace, comme on l'a déjà fait.

Il est question en quelque part, à ce qu'il paraît, de revenir au système de la contribution volontaire, au moyen duquel on espère réconcilier le peuple avec l'éducation. On parviendra à ce but, je pense ; mais qu'on réussisse avec ce système à créer des fonds certains et permanents, c'est ce que je ne pense pas. L'effet de ce système sera nécessairement de faire peser toute la charge sur un nombre limité de zélés amis de l'éducation dans chaque endroit. Cela ira bien pendant une ou deux années, mais ces généreux contributeurs se lasseront à la fin, et la caisse des écoles restera vide. Ce système n'aura pas non plus l'effet de remédier à l'un des plus grands vices de la loi actuelle, la multiplicité des écoles, qui empêche qu'on en ait de bonnes. Cependant, comme il importe beaucoup de faire cesser l'opposition scandaleuse qu'on a soulevée sur plusieurs points à la loi d'éducation, je n'aurais pas de répugnance à ce qu'on fît servir le mode de contribution volontaire à préparer la voie à un système perfectionné, propre à asseoir l'éducation populaire sur une base solide et permanente, à un système qui opère, et qui opère bien, portant en lui la régénération prompte et assurée de notre intéressante population.

Ce que je veux donc, ce que nous devons tous vouloir, c'est un système d'éducation qui fonctionne avec efficacité, avec harmonie, sans murmure, sans froissement. Je

me déclare hautement contre la coercition : d'abord, parce qu'elle n'est pas nécessaire, et qu'il suffira d'un système approprié à notre état social ; en second lieu, parce que vous ne feriez que révolter le peuple, et rendre toute loi d'éducation impossible par la suite : ou que si le peuple se soumettait à contre-cœur, vous ne feriez que le préparer à une soumission d'esclave à toute loi vraiment oppressive qu'on voudrait lui imposer, ce qui serait, certes, vous l'avouerez avec moi, bien mal commencer l'éducation d'un peuple libre. Aussi, dans la prévision ou supposition que le mode de contribution que je propose, rencontrerait quelque opposition sérieuse au sein du peuple, ai-je cherché, et crois-je avoir trouvé un moyen de former un fonds d'éducation sûr et simple et à l'abri de plusieurs des objections qu'on peut opposer aux modes d'imposition dont il a été question jusqu'à ce jour.

Il est une taxe, encore inconnue dans ce pays, et que les économistes les plus distingués reconnaissent, pour des raisons que chacun appréciera facilement, comme une des plus justes et des moins pénibles à acquitter, c'est l'impôt sur les legs et successions. "Il est pris, dit Say, sur un " bien dont la destination n'était pas fixée d'avance, sur " un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses " ressources ordinaires, et dont on lui demande une por- " tion au moment où il le reçoit, où il a entre les mains " la chose qu'on lui demande."

L'usage de cette taxe, pour les besoins ordinaires du gouvernement, est très ancien, puisqu'il date du règne d'Auguste chez les Romains, d'où il s'est perpétué chez plusieurs nations d'Europe. Chez les Romains, cependant, les dons faits aux plus proches parents en étaient exempts ; mais McCulloch, dans son traité *On Taxation*, se prononce contre cette exemption, comme ne reposant sur aucun fondement, pourvu que l'impôt soit modéré.

Je proposerai donc cet impôt, au lieu de la taxe actuelle ou de celle que je propose, si on ne pouvait la faire agréer au peuple, et je proposerais, en outre, qu'il fût progressif,

comme je le fais pour la taxe foncière. De cette manière, chacun contribuerait selon ses moyens, mieux encore qu'avec le mode de taxation actuelle ; et il ne le ferait qu'une fois, et après sa mort, du fond d'une tombe muette ; car une fois l'impôt établi, les héritiers et légataires ne considéreraient comme leur appartenant que ce qui resterait après l'acquit de l'impôt ; puis, l'impôt ne se paierait que sur des richesses réelles, tandis que la taxe prélevée sur les biens apparents des vivants, sans égard aux dettes et obligations dont ils peuvent être chargés, devient souvent une charge très onéreuse. Un autre avantage de l'impôt en question, c'est qu'il porterait sur les biens mobiliers aussi bien que sur les immeubles, qui seuls sont maintenant sujets à l'impôt ; de sorte qu'un riche capitaliste ou marchand, qui aura la plus forte partie de sa fortune en portefeuille ou en marchandises, ne contribue que bien mincement au soutien de l'éducation.

A propos, sait-on que l'opulente cité de Montréal, le centre où affluent de tous côtés les richesses du pays entier ; sait-on que, grâce aux allocations législatives et aux libéralités de ses seigneurs, elle se trouve presque entièrement exemple de contribution pour l'éducation du peuple ? Avec le plan que je propose, il en serait tout autrement, et c'est le côté le plus favorable de l'impôt sur les successions, qu'il portera plus légèrement sur les populations pauvres. Aujourd'hui, qu'une population soit riche ou pauvre, il faut qu'elle contribue à proportion de son nombre. Sous le système proposé, une population riche rapportera proportionnellement plus qu'une population pauvre, et comme la répartition du fonds commun se fera—et c'est ainsi que je l'entends—à proportion de la population, il s'ensuit que les localités pauvres recevront plus qu'elles ne contribueront.

Eh ! voilà comme j'entends la société, une réunion d'hommes formée dans des vues d'assistance mutuelle et fraternelle ; les forts appuyant les faibles, les riches secourant les pauvres. Sans cela la société n'est qu'une

déception, un guet-apens où l'on n'attire les hommes que pour les exploiter comme de vils troupeaux de bêtes. Il y a mil huit cent quarante-sept ans accomplis que les hommes ont appris à s'appeler frères : il est temps sûrement que ce mot devienne une vérité ; il est temps que la charité se fasse sentir ailleurs qu'au seuil de nos demeures, où elle se borne à jeter quelques bribes dans la besace du mendiant ; il est temps qu'elle prenne son essor et se manifeste dans la législation humaine en actes, en décrets dignes d'elle, dignes aussi de la noble origine et des hautes destinées de l'homme ; qu'au lieu de rabaisser le pauvre encore davantage par l'aumône, on cherche à le relever de sa condition humiliante et à en faire un homme.

Jusqu'à présent, on ne saurait se le cacher, le but et l'effet de toutes nos coutumes et législations ont été de favoriser la concentration des richesses dans un petit nombre de mains. On n'a vu dans la société que la propriété, on n'a pensé à l'homme que pour savoir le meilleur parti qu'on pouvait tirer de lui ; mais c'est prendre la société à rebours, la fin pour le moyen, comme je l'ai fait remarquer plus haut à propos des grands travaux d'art et d'amélioration. La fin de la société, c'est l'homme, c'est le bonheur, c'est l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine entière. La propriété, ce n'est, ce ne doit être qu'un des moyens employés pour parvenir à cette grande fin. Que veulent dire alors toutes ces lois et coutumes si soigneusement calculées pour conserver intégralement dans certaines classes toutes les richesses d'un pays, laissant les masses dans l'impuissance permanente d'améliorer leur sort ? Les anciens Grecs et Romains, comme les peuples de l'Asie de nos jours encore, étaient au moins francs et conséquents ; ils n'admettaient pas la fraternité humaine, et ils traitaient le peuple en esclave. Nous, chrétiens et libéraux, nous avons l'hypocrisie de donner au peuple le nom de frère, et nous lui faisons souvent un sort pire que celui de l'esclave. La

belle égalité, la belle fraternité que nous faisons à l'homme du peuple ! Voyez cet enfant, cet héritier du riche, à qui on prodigue tous les moyens d'instruction et d'avancement ; avec des talents médiocres, nuls même, il est sûr de parvenir à une position sociale des plus brillantes. Abaissez maintenant vos yeux sur cette humble chaumière ; voyez ce pauvre enfant, dans les yeux duquel pétille l'intelligence, dans l'âme duquel Dieu s'est plu à faire refléter son image divine ; d'après la manière dont nos sociétés en général ont jusqu'à présent traité, chez la grande masse des hommes, l'intelligence, le plus beau don du Créateur à l'humanité, que va devenir cet enfant du pauvre ? Eh bien ! à moins de quelque coup imprévu de la fortune, il ne fera qu'un portefaix, parce qu'il ne pourra aller à une bonne école, même élémentaire. Heureux encore pour lui et pour la société, si cette intelligence comprimée, sans essor, sans direction salutaire, ne fait de lui un grand scélérat, et ne coûte à la société et aux riches, par ses crimes, mille et mille fois plus que la bonne éducation qu'on lui aurait procurée.

Mais que voulez-vous donc ? me demandera-t-on. Voulez-vous nous prêcher la loi agraire, la communauté des biens, l'abolition des lois de propriété ? prétendez-vous qu'il faille priver un père du plaisir de laisser à ses enfants le fruit de ses longs et pénibles travaux ? Non ; quand je le voudrais, je sais que je prêcherais dans le désert. Nos sociétés modernes ne sont pas en état d'entendre de pareilles doctrines, quoique quelque chose de semblable se soit vu cependant. Chez les Juifs, on avait, tous les cinquante ans, le jubilé qui abolissait toutes les dettes. On sait qu'à Sparte la propriété foncière était divisée également entre tous les pères de famille, et que tous les enfants y étaient élevés aux frais de l'État. Chez les Romains, outre une foule de lois agraires, " toutes " inspirées, dit Blanqui, par un vain désir de partage des " terres et d'équilibre entre les fortunes," il fut passé en différents temps nombre de lois en faveur des citoyens in-

digents, qu'on secourait sous une forme ou sous une autre. Enfin, l'on voit que chez les premiers chrétiens il existait une espèce de communauté de biens.

Encore une fois, ce n'est rien de tel que je viens proposer à nos sociétés modernes, pétries, par le haut au moins, d'égoïsme et de matérialisme. Je viens leur demander seulement, au nom de leur intérêt autant qu'à celui de leur devoir, d'établir un contrepoids salutaire, une valve de sûreté à leurs lois actuelles de propriété ou de succession. Je viens leur proposer l'adoption d'un remède doux à un mal social tel que Lycurgue, pour le prévenir à Sparte, n'hésita pas à frapper l'industrie de mort, et que les plébéiens de Rome mirent maintes fois la république en danger dans leurs vains efforts pour l'extirper. Nos lois de succession ont eu partout pour conséquence inévitable la concentration des richesses dans certaines classes de la société, et partant de créer deux peuples ennemis dans la même nation : l'un énervé par le luxe et la mollesse, l'autre abruti par l'ignorance et l'immoralité ; réalisation sociale de la statue de Nabuchodonosor, dont la tête était d'or et les pieds d'argile. L'histoire, en vous apprenant quel fut le sort de ces nations, vous prédit le vôtre, chute certaine, chute terrible, chute méritée.

Nous, Canadiens, que des lois vicieuses n'ont pas encore eu le temps de gangrener ; nous chez qui la concentration des richesses ne pèse pas encore d'un tel poids dans la balance sociale, qu'elle puisse opposer à la réforme une résistance insurmontable, profitons du temps pour prévenir le mal, ou le guérir avant qu'il ne soit devenu incurable. Voyez vos frères de votre ancienne mère patrie : dans moins de quarante ans, ils ont fait deux révolutions, dont l'une a épouvanté le monde. Et qu'y ont-ils gagné, si ce n'est de substituer deux cent mille maîtres aux quelques milliers qu'ils avaient auparavant ? Ils avaient la noblesse, ils ont la bourgeoisie. Véritablement, ça ne valait pas deux révolutions à main armée. Et en fissent-ils deux autres encore, s'ils ne donnaient un correctif aux

lois actuelles de propriété et de succession, comme l'eau dans le tonneau des Danaïdes, leur sang aurait encore coulé en vain.

Je veux protéger la propriété, je veux stimuler autant que possible le travail et l'acquisition des richesses ; mais comme la propriété ou la richesse n'est pas la fin, mais un moyen, j'entends subordonner le moyen à la fin.

Le fils héritera de son père opulent, oui ; mais ce sera à la charge d'instruire le fils du pauvre, afin que celui-ci puisse entrer, avec une certaine chance, en concurrence avec l'enfant du riche, se trouver avec lui sur le pied de quasi-égalité ; car le fils du riche aura pour lui encore la richesse et une position sociale toute faite.

Faites cela, et du pauvre vous faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte ; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'État de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renoncez à ces deux titres, et quand vous élevez les yeux au ciel, ne dites pas *Notre Père*, car vous mentirez à Dieu. N'entrez pas non plus dans vos temples, car l'Homme-Dieu que vous allez y adorer, s'il fût né au milieu de vous, vous l'auriez condamné à l'infériorité, au mépris, à la croix peut-être. Né dans une étable, élevé dans un humble atelier de charpentier, lui à qui vous élevez aujourd'hui des temples, vous n'auriez pas eu une bonne école à lui offrir. Et ce n'est pas là une vaine déclamation ; je ne fais qu'exposer un fait patent dans le langage le plus simple. S'il y a de l'étrangeté quelque part, elle n'est pas dans mes paroles, mais bien dans l'énorme et flagrante contradiction que je signale, entre nos croyances et nos actes, entre nos institutions sociales et nos doctrines religieuses et politiques.

Or, messieurs, sachons bien—et sur ce point l'erreur ou l'obstination serait funeste—sachons qu'une pareille

contradiction entre les faits et les idées ne saurait subsister bien longtemps au sein des sociétés, sans entraîner des conséquences désastreuses. Ouvrant les yeux à la vérité, vous pouvez ménager au cours des idées un lit large et profond, par où viendront et se répandront de tous côtés la vie, l'activité et l'abondance ; ou, vous obstinant dans votre aveuglement, vous pouvez opposer des digues au torrent ; mais alors le flot populaire ne tardera pas à déborder, entraînant avec lui digues et travailleurs, et semant de toutes parts la ruine, la désolation et la mort ; ou, ce qui sera pis encore, vous réussirez à comprimer, à détendre le ressort populaire, et alors, le cas échéant, vous n'aurez qu'un peuple sans énergie à opposer aux attaques du dehors comme à celles du dedans. Ce n'est pas là de la fiction non plus, mais bien de l'histoire, et de la plus authentique.

Voyez, d'un autre côté, le gouvernement absolu de la Prusse : entouré d'États beaucoup plus puissants que lui, il a senti qu'il devait augmenter la force de son peuple, et par là compenser sa faiblesse numérique : qu'a-t-il fait ? il a établi un système d'enseignement populaire que l'on cite, et qui sert de modèle dans tout le monde civilisé. Il est vrai que l'on a dû bientôt commencer à remplir des promesses d'émancipation politique, faites déjà depuis longtemps ; mais l'on devait s'y attendre, comme l'on doit prévoir de nouvelles exigences populaires auxquelles il faudra céder de même. C'est que le maître d'école sait donner à un peuple une nouvelle vie, sans laquelle l'homme est un être incomplet, la vraie vie de l'humanité, la vie intellectuelle, qui lui révèle la connaissance de ses droits, comme les moyens de les faire valoir et de les exercer. Le maître d'école, c'est Prométhée ravissant au ciel un rayon de flamme divine pour en animer sa statue d'argile.

Et à propos de Prométhée, la comparaison que je viens de faire est peut-être de la plus exacte vérité. En effet, Eschyle, dans une de ses pièces dramatiques, fait dire à

Prométhée : "J'ai formé l'assemblée des lettres et fixé la " mémoire, mère de la science et âme de la vie." Ainsi Promothée aurait été ni plus ni moins que le premier maître d'école du monde, et c'aurait été à cette occasion que la poétique imagination des Grecs aurait enrichi la mythologie de la jolie fable que l'on sait : Prométhée ayant fait un homme d'argile, avec l'assistance de Minerve, sut dérober le feu du ciel. Jupiter, irrité de ce vol audacieux, en enchaîna l'auteur sur le mont Caucase, où un vautour lui déchire continuellement les entrailles. Ne pourrait-on pas ajouter que, par le supplice de Prométhée, l'on a volu prédire ou signifier l'état de misère et d'abaissement auquel, dans la suite des siècles, et à la honte des sociétés humaines, l'esprit de monopole et de privilège devait vouer les instituteurs du peuple ?

Je conclus, messieurs, et il ne me reste guère plus qu'à vous remercier de votre bienveillante attention pendant une lecture dont plusieurs parties ont dû vous paraître bien arides. Si c'est ma faute, j'en demande pardon en faveur de l'importance du sujet. J'ai cru qu'on faisait fausse route à l'égard de l'éducation populaire, et sur un point aussi vital, j'ai pensé qu'il était de mon devoir, comme de celui de chacun, au risque même de manquer d'intérêt et de soulever quelques réclamations, de profiter de la première occasion favorable qui se présenterait pour exposer mes vues et mes idées sur le sujet, consciencieusement et avec franchise. Suis-je dans la bonne voie ? je n'oserais l'affirmer, mais je le crois. Si je ne l'eusse pas cru, j'aurais gardé le silence ; car s'il y a de la lâcheté à cacher sa pensée, c'est toujours un crime de la déguiser. Tous les maux, comme tous les biens de l'humanité, ne découlent-ils pas de bonnes ou de mauvaises idées jetées dans l'esprit humain ? Ainsi, recevez les idées que je viens de vous exprimer avec le doute du sage ; non ce doute qui paralyse l'intelligence et la laisse engourdie dans le vague, mais ce doute qui provoque à la réflexion et à l'étude, et conduit à une conviction forte mais tolérante à la fois.

A propos, que mes jeunes auditeurs me permettent de leur donner un avis amical. Voulez-vous gagner l'estime des gens sensés, soyez tolérants en fait d'opinions. Il n'y a pas de plus sûr indice d'ignorance et d'irréflexion, que l'intolérance d'opinion. Un vieux philosophe disait : "Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien." Et cela prouve qu'il savait beaucoup ; car il savait par expérience combien il est difficile d'atteindre au fond du puits où l'on sait que les anciens ont relégué la vérité. Tel croit y avoir pénétré, qui souvent n'en a pas seulement touché les bords, illusionné qu'il est par le vain mirage d'une imagination échauffée. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas discuter avec vigueur, avec chaleur même ; mais qu'on le fasse toujours avec tolérance. Et la tolérance en ce cas, il ne faut pas s'y tromper, c'est le mot pour exprimer la charité chrétienne, qui est d'obligation partout.

Vous comprenez donc, messieurs, que ce n'est pas du dogmatisme que je vous présente. Si quelques parties de cette lecture vous paraissent respirer une idéalité un peu fantastique, vous voudrez bien remarquer que je ne prétends pas que tout soit réalisable dans ce que je dis, comme je le dis, et dans le temps où je le dis. L'on pourrait me taxer d'extravagance, si je prétendais que l'état social auquel j'aspire, fût susceptible d'une réalisation immédiate et complète. L'écrivain qui ne sait pas ou n'entend pas se borner à la considération des hommes et des choses du moment présent, dont la position, les rapports sont variables, et varient de fait avec le temps—l'écrivain dont l'œuvre n'est pas celle de l'homme d'État, mais seulement de préparer le monde à recevoir les améliorations ou les réformes, à mesure qu'elles deviennent nécessaires et possibles—est souvent obligé de se placer en dehors du monde actuel, pour considérer la vérité dans son sens abstrait, dans sa perfection idéale, selon qu'il la conçoit, car sur ce point il peut se tromper ; il peut mal voir, mais il voit. Il dit aux hommes : voilà le

vrai, voilà le but que vous devez vous efforcer d'atteindre, dussiez-vous ne jamais y arriver. Vous rencontrerez de la part des hommes, des institutions, des intérêts existants, des obtacles plus ou moins formidables : surmontez-les si vous en avez la force, évitez-les si vous ne pouvez faire mieux ; mais n'allez pas vous heurter contre eux s'ils sont insurmontables et inévitables. Attendez dans ces deux cas ; le temps est un grand maître, ou plutôt un grand serviteur. Mais il y a donc deux vérités ? une troisième, messieurs, par rapport à nous, la vérité absolue, pure, infinie, enfin Dieu lui-même, dont la vérité idéale est le terrestre reflet, comme la vérité pratique est la réalisation sociale de la seconde, autant au moins que la vie réelle peut s'y prêter. Ainsi, pour le sujet qui vient de nous occuper et autres de même nature, il y a la vérité du publiciste qui pense, il y a la vérité de l'homme d'État qui agit, aussi vraies, aussi constantes l'une que l'autre ; l'une dans le rapport avec Dieu ou l'infini, l'autre dans le rapport avec la nature humaine ou le fini . . Vérité dans Dieu, vérité dans l'âme, vérité dans l'homme social. Rendons ces distinctions un peu métaphysiques plus sensibles par quelques exemples :

La république de Platon est vraie, tout autant que la constitution des États-Unis.

Jean Jacques Rousseau est vrai dans son contrat social ; mais on peut douter qu'il le fût dans la constitution qu'il essaya de faire pour la Pologne.

De même on peut dire qu'Émile est vrai ; mais le sot qui entreprit d'élever son fils absolument d'après le plan du philosophe de Genève, n'en fit, dit-on, qu'un imbécile : et ce devait être.

Télémaque est vrai ; mais le prince de Machiavel l'est aussi, et ne l'est que trop.

M. de Lamartine est vrai, séraphiquement vrai ; et M. Guizot ne l'est peut-être pas humainement moins.

Ces exemples qu'on pourrait multiplier, doivent nous faire comprendre qu'on peut écrire d'excellentes choses en

fait de morale publique ou de politique, mais que celui qui voudrait les réduire intégralement en pratique, sans égard aux temps, aux lieux, et à mille autres circonstances, commettrait la même erreur que le jardinier qui exposerait aux ardeurs de la canicule le tendre germe de la plante naissante, qui demande la tiède haleine du printemps. La science apprend au marin la route générale à suivre pour arriver d'un point de notre globe à un autre ; elle lui met la boussole en main, et lui montre l'étoile polaire. Ce n'est pas assez cependant ; il faut que l'expérience et la pratique lui apprennent qu'ici la vague trompeuse cèle un récif ; que là les courants portent à la côte ; que plus loin s'avance un cap dangereux à doubler ; que sur tel et tel points il faudra se ravitailler ; qu'en telle latitude et en telle saison règnent les vents alizés ou les moussons.

Ainsi, en lisant les auteurs qui se sont laissés absorber dans la contemplation du vrai abstrait ou idéal, il y a deux dangers dont il faut également se garder : celui d'une prévention et celui d'un enthousiasme également irréfléchis. Dans le premier cas, on rejette le flambeau qui doit éclairer sa marche dans la vie réelle ; dans le second, on se laisse éblouir les yeux, et l'on court aveuglément se briser contre l'impossible.

Napoléon, homme essentiellement pratique, détestait les idéologues. Il eut doublement tort ; il était coupable d'ingratitude, puisque c'étaient les idéologues du dix-huitième siècle qui avaient fait la révolution dont il était devenu l'héritier couronné ; et Sainte-Hélène a prouvé qu'il eût sagement fait d'écouter les avertissements de quelques-uns de ces idéologues. Il apprit alors, mais trop tard, qu'il y a dans le monde autre chose que le glaive et la gloire ; qu'au-dessus de cela, comme au-dessus de toutes les passions et influences humaines, il y a les lois immuables de l'ordre moral, que les idéologues doivent connaître mieux que tous autres, puisqu'ils en font le sujet de leurs méditations, quoiqu'ils ne sachent pas

toujours en faire les meilleures applications. Libres des préoccupations de la vie militante, placés en observation sur les hauteurs du monde moral, ils peuvent, mieux que les hommes engagés dans la mêlée, embrasser toute l'étendue du champ de bataille, et apercevoir les fautes comme les chances du combat qui se livre à leurs pieds.

Heureux les pays, messieurs, dont les hommes d'influence et d'autorité, après s'être élevés jusqu'aux sublimes régions où le vrai se manifeste dans toute sa beauté et sa splendeur, sont capables de revenir dans le monde réel sans éblouissement ni vertige. Trop souvent les hommes appelés sur cet autre Thabor, captivés, fascinés par les charmes et les magnificences de ce séjour enchanté, oublient notre pauvre terre et ses misères. "Nous sommes "bien ici," disent-ils comme les disciples privilégiés du Christ, "érigeons-y les tentes de l'humanité."

Respectons ces belles illusions, comme on ferait de mystères religieux ; et si nous ne pouvons aller habiter la cime sacrée, si l'air qu'on y respire est trop subtil, trop éthéré pour nos grossiers organes, profitons au moins des rayons de lumière qu'elle nous envoie, pour éclairer nos pas dans la vallée de fange et de brouillards où notre corps nous retient pour un temps à l'œuvre mystérieuse de Dieu.

E. PARENT.

1848

À ALBION

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles
RACINE, *Athalie*.

Salut, fière Albion ; salut, reine des mers.
Ton palais qui s'élève aux frais de l'univers,
S'enrichit chaque année,
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux
A l'onde consternée.

La vapeur a sifflé sous ta puissante main,
Et, comme l'éclair donne à la foudre un chemin,
A lancé par le monde
Tes hâves Irlandais et tes marchands vermeils,
Tes fantastiques mœurs, ton orgueil sans pareils,
Et ta ruse féconde.

Tu dis, et comme au temps du sage Salomon,
Quand les heureux destins de Tyr et de Sidon
Subjuguèrent les vagues,
Te cédant leurs trésors et recevant la loi,
Les peuples du lointain s'endorment pleins de foi
En tes promesses vagues.

Tu dis, et les hourras de tes vieux matelots,
Les ennemis vaincus en roulant sur les flots
Proclament les désastres ;
Tes Bretons sont partout, et partout triomphants,
Et si la terre un jour manquait à tes enfants,
Tu peuplerais les astres !

C'est bien, mère adoptive, à ton sein glorieux
Que chaque jour suspende un peuple tout joyeux
De sa mère nouvelle ;
C'est bien, brillante reine, à ta couronne d'or
Que mille diamants se rattachent encor,
Qu'elle soit la plus belle !

Tes combats sont finis, ton arme désormais,
Sur les deux océans, ton arme, c'est la paix,
Cette paix adorée
Qui livre à tes calculs aux chiffres monstrueux,
Le monde, esclave fier d'un joug voluptueux
D'une chaîne dorée.

Mais l'orage a grondé ; de l'Europe endormie
Dissipant tout à coup la lourde léthargie,
Quels longs gémissements !
Quelle clameur immense et quelle multitude
De voix et de rumeurs troublent ta quiétude
De leurs frémissements !

Le monde va crouler, du moins si l'on en juge
Par la terreur des rois, qui n'ont plus de refuge
Contre la liberté.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

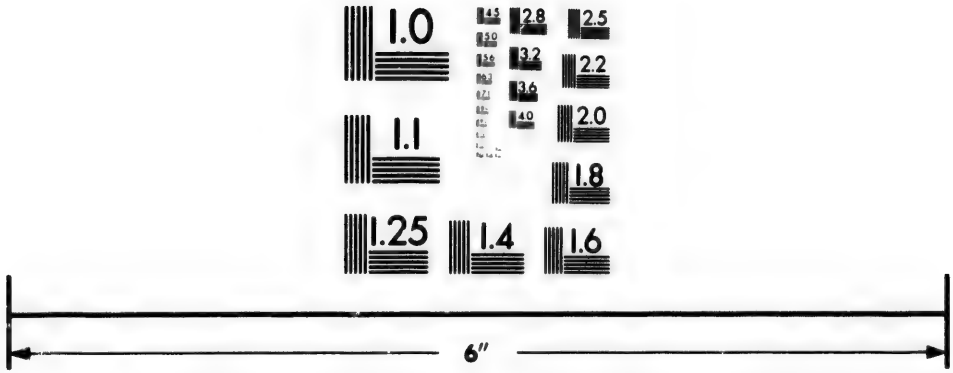

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

A ses vieux errements le Vatican rebelle
A lancé sur l'Autriche une foudre nouvelle :
La sainte égalité.

La France, ce géant de la pensée humaine,
Encélade nouveau qu'on tenait à la gêne
Sous de trompeuses lois,
De sa couche de feu, impatient esclave,
Vomit de tous côtés la bouillonnante lave
Pour la troisième fois.

Le torrent lumineux fera le tour du globe :
A sa course applaudit l'Allemand francophobe
Sur l'autre bord du Rhin ;
Il n'est plus un grand-duc ni margrave qui tienne,
Et demain vous verrez un parlement à Vienne,
Un sénat dans Berlin.

Au livre de l'histoire une nouvelle page
Qu'annoncèrent jamais ni prophète ni sage,
A nos regards a lui ;
De prodiges sans nombre une foule indicible
Se disputent le pas : toute chose impossible
Est probable aujourd'hui.

Pour chanter ses revers, Louis-Philippe, peut-être,
Soupire dans l'exil un plaintif hexamètre,
Et Lamartine est roi !
On proclame à Lyon la république au prône !
L'autel, à ses côtés, voit s'abîmer le trône
Sans témoigner d'effroi !

Ecoute maintenant, ô la reine des mers ;
Que dis-tu du tableau que donne l'univers
A ta vue étonnée ?
Penses-tu par miracle, au milieu des débris
De l'Europe, garder intacte en tous ses plis
Ta charte surannée ?

Que dis-tu de l'Irlande et martyre et bourreau,
Opprobre dévorant qui s'attache à ta peau
Comme un remords au crime ?
Combien de temps encore espères-tu pouvoir
Bercer, en l'endormant d'un chimérique espoir,
Ce mendiant sublime ?

Combien te faudra-t-il encor de bataillons
Pour combattre et dompter deux monstres en haillons,
La fièvre et la famine ?
Les trésors de fureur qu'amassait O'Connell,
Sont là près d'éclater : O'Brien et Mitchell
Feront sauter la mine.

Que dis-tu de l'Écosse où le chartisme étend,
Des rochers à la plaine et de la ville au clan,
Sa furieuse ligue ?
Penses-tu que l'on puisse étouffer les complots,
Que fabrique en plein air un peuple aux larges flots,
Par l'or ou par l'intrigue ?

Connais-tu le passé, sais-tu quelle est la main
Qui fit crouler un jour le colosse romain
De l'un à l'autre pôle ?
Sais-tu quel fut le sort des proconsuls altiers,
Valets vêtus de pourpre, et de peuples entiers
Tyrans à tour de rôle ?

Entends-tu dans les airs, comme aux temples païens,
Quand grandissait déjà le culte des chrétiens,
Des clameurs fatidiques ?
" Peuple de rois, les rois comme les dieux s'en vont,
La couronne du monde insulte sur ton front
Aux jeunes républiques."

Pourtant si tu voulais, tu pourrais voir encore
Par des siècles sans fin, du couchant à l'aurore
Ton nom glorifié.
Il est un mot magique au plus fort de l'orage
Qui des vents furieux sait conjurer la rage ;
Ce mot, c'est : *Liberté !*

Dis-le ce mot sacré, dis-le donc à l'Irlande,
Qui dans son agonie en vain te le demande
Avec des pleurs de sang ;
Dis-le pour les colons que t'a légués la France,
Et dont tu méconnais la fidèle vaillance,
Aux bords du Saint-Laurent.

Dis-le pour tout le monde, et surtout dans la joie
De la sainte mission que le Seigneur t'envoie,
Ne va pas oublier

Les vieillards accablés sous le poids de l'ouvrage,
Ni les pauvres enfants que renferme avant l'âge
Un fétide atelier.

Liberté, oui pour tous, et par toute la terre !
Pour les esclaves blancs d'Irlande et d'Angleterre,
Pour les noirs du Congo.
Alors tu cueilleras une palme immortelle,
Plus noble et plus riante et mille fois plus belle
Qu'aux champs de Waterloo.

Alors tu pourras voir démolir l'édifice
Qu'avait construit des rois le constant artifice,
Sans la moindre terreur.
Les peuples délivrés chanteront tes louanges,
Pour te récompenser, du haut des cieux, les anges
Répéteront en chœur :

"Salut, fière Albion, salut, reine des mers,
Ton pouvoir qui se prête aux vœux de l'univers,
S'affermit chaque année,
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux
A l'onde consternée."

P. CHAUVEAU.

1848

DU DÉVELOPPEMENT DE LA FORCE PHYSIQUE CHEZ L'HOMME

DISCOURS PRONONCÉ A L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

MESDAMES ET MESSIEURS,—Engagé par l'Institut et par plusieurs de mes amis à faire une *lecture*, j'ai cru, après avoir hésité longtemps, devoir céder aux pressantes sollicitations qui m'ont été faites, tout en me gardant bien d'aspirer, comme on le dit maintenant parmi nous, au titre de *lectureur*, persuadé qu'il me faudrait plus de temps disponible que j'en ai pour traiter convenablement un sujet quelconque, et plus de talents que je n'en possède pour avoir quelque droit à une pareille prétention. L'en-

ETIENNE PASCAL TACHE

treprise est sans doute hasardeuse de ma part, je le sais, surtout lorsque je songe à mes faibles ressources, que je réfléchis aux paroles éloquentes et marquées au coin du talent, disons même du génie, qui ont retenti si fréquemment dans cette enceinte, et dont les échos se sont prolongés d'une extrémité à l'autre du pays. D'un autre côté, une jeunesse pleine d'espérance, animée d'une louable émulation, fait appel aux hommes mûris par l'âge, les engage à lui frayer le chemin dans la voie du progrès moral et intellectuel, but de sa noble ambition. Dans son ardeur impatiente, elle s'irrite et laisse échapper de temps en temps des plaintes, des murmures de sa poitrine gonflée et prête à se rompre ; semblable à la soupape de sûreté de la bouilloire qui ne peut retenir plus longtemps le fluide expansif renfermé dans son sein. Beaux élans de la vertu, je ne vous blâmerai pas, dussiez-vous être portés jusqu'à l'injustice envers les hommes de mon âge ! Qu'il me soit seulement permis de faire observer que bien des difficultés, dont on ne tient peut-être pas toujours compte, peuvent expliquer comment les hommes composant la génération qui, dans ce moment, donne la direction au char social, ne répondent pas autant qu'on semble le désirer aux demandes patriotiques qui leur sont faites.

Il n'est pas suffisant, messieurs, de posséder quelque indépendance, de jouir de la confiance et de l'estime de ses concitoyens, d'exercer une certaine influence sur les masses, pour être en état de venir ici vous donner des leçons de littérature, de philosophie et de morale ; il faut d'autres qualifications indispensables, indépendamment de la volonté ; il faut le temps et la capacité. Or, messieurs, dans le siècle tout positif où nous vivons, sur le sol de notre jeune Amérique, où chacun a besoin et profite de tous ses instants, sinon toujours pour se procurer une subsistance immédiate et pressante, du moins pour assurer à sa famille une honnête indépendance ; sur ce sol, ai-je dit, où toutes les fortunes sont à faire, il n'est pas étonnant que l'enrôlement des volontaires pour la belle campagne que vous

avez entreprise, ne s'opère que lentement. Mais à cette cause déjà très sérieuse on ne doit pas oublier d'en ajouter une autre encore plus grave : le nombre très limité d'hommes mûrs capables, par leur éducation, de se montrer en lice et d'être forts pour la lutte. En effet, cela ne surprendra personne si l'on songe que le pays n'avait, il y a quarante ou cinquante ans, pour donner une éducation soignée à la jeunesse, que les deux séminaires de Montréal et de Québec, qui, encore plus par les notions de notre population sur les études classiques que par la nature même de ces deux institutions, ne formaient presque exclusivement que des ecclésiastiques. Aussi, indépendamment du clergé, nous chercherions peut-être en vain dans toute la ville de Montréal une trentaine de laïques ayant reçu, à l'époque que je viens de citer, une éducation collégiale ; et dans la côte du sud, au-dessous de Québec, parmi une population de près de cent mille habitants, il peut s'en rencontrer un ou deux ! Dans un pareil état de choses, avec les meilleures dispositions, le désir le plus ardent d'encourager la jeunesse dans la voie du progrès, on ne doit pas s'attendre à ce qu'une foule de personnes s'empressent de remplir le fauteuil que j'occupe en ce moment. Cependant, s'il était nécessaire de prouver tout l'intérêt que prennent, et toute la sollicitude qu'éprouvent grand nombre de ceux qui se croient tenus par devoir, et qui se sentent poussés par inclination à encourager la jeunesse, je pourrais vous citer quelques personnes qui, en dépit de leur éducation manquée, et aux dépens d'une sensibilité dont chacun peut apprécier le sacrifice, ne s'en disposent pas moins à donner l'exemple en offrant leur faible contribution : dût une injuste critique ou une malveillance inexplicable ne leur tenir aucun compte de leur position difficile, non plus que de leurs bonnes intentions. Heureuse jeunesse ! vous n'avez pas eu à lutter, comme la plupart de ceux à qui vous avez quelquefois adressé des reproches, contre les difficultés innombrables qu'ont rencontrées ceux qui, n'ayant jamais

eu de maîtres, ont eu l'ambition, la témérité peut-être, de vouloir apprendre quelque chose, en se lançant sur le vaste océan des connaissances humaines, sans boussole et sans cartes, n'ayant pour pilote et pour guide qu'une inébranlable résolution. D'un côté, pensez aux professeurs, aux facilités de tout genre que l'on s'est empressé de mettre à votre disposition, dont on a entouré votre adolescence ; et de l'autre, songez au dur labeur de vos devanciers isolés, à leur persévérance, aux obstacles qu'ils ont eus à surmonter, avant de les accuser d'une apathie qui n'est pas la leur ; et en critiquant les productions d'un travail entrepris pour vous encourager et pour vous plaire, faites loyalement la part de chacun, et dites ensuite franchement en quoi vous vous croyez en droit de vous plaindre de vos aînés !

Maintenant, après ces quelques observations qui ne sont peut-être pas tout à fait déplacées, et m'ont été suggérées par l'opinion assez généralement répandue, parmi les membres de l'Institut, que les doyens de la société ne montrent qu'une faible sympathie, et n'offrent que peu d'encouragement à ceux qui doivent les remplacer dans la carrière pénible et ardue des affaires, j'aborde mon sujet, et je réclame toute votre indulgence.

On a reproché au peuple canadien, et je suis fâché de l'avouer, non sans quelque vérité, son ignorance, son apathie pour l'éducation, son peu d'ambition pour s'élever au niveau des connaissances que possèdent ceux avec qui la Providence l'a placé dans des rapports journaliers, en concurrence incessante pour tout ce qui concerne les besoins de la vie. Aussi, suis-je bien éloigné de vouloir aujourd'hui adresser la parole à la classe non instruite de mes compatriotes ; à cette classe qui peut mériter le reproche que l'on a fréquemment et indistinctement adressé au peuple canadien en masse, car ce n'est qu'à ceux qui ont reçu eux-mêmes et qui désirent donner une éducation classique à leurs enfants que je veux parler ; éducation dont ils peuvent s'enorgueillir, grâce au zèle et aux lu-

mières des personnes qui dirigent nos collèges, mais qui néanmoins est incomplète, puisque l'on y néglige les exercices du corps et la plupart des moyens qui tendent au développement des forces physiques.

Mon objet est de faire sentir la nécessité de suppléer à ce défaut, de démontrer le besoin de faire entrer dans nos habitudes l'usage de ces exercices, qui non seulement sont nécessaires à la conservation de la santé et propres à former des constitutions robustes, mais indispensables encore à tous ceux qui sont appelés à jouer un rôle un peu marquant dans la société ; de ces exercices, enfin, qui donneront de la grâce, de la confiance, de la hardiesse à la jeunesse instruite du pays, dans tout ce qu'elle sera appelée à entreprendre dans la sphère du monde matériel. Je veux faire voir que le plus grand nombre de nos jeunes gens instruits, sortant de nos collèges, sont très inférieurs pour tout ce qui concerne les exercices du corps, aux dernières classes de la société ; qu'en négligeant, chez l'enfant et l'adolescent, l'éducation physique, notre jeunesse instruite, lorsque les circonstances devront la placer à la tête des classes ouvrières si vigoureuses, si intrépides, sera absolument incapable de les commander ; qu'elle ne pourra jouer qu'un rôle secondaire, indigne d'elle, auprès de ceux dont elle devrait non seulement diriger tous les mouvements, mais auxquels elle doit encore donner l'exemple, en se plaçant toujours en tête, au poste le plus périlleux, lorsqu'il se rencontre des difficultés à vaincre, des dangers à braver, de la gloire à acquérir.

Au nombre des qualités les plus essentielles et les plus estimées, chez les peuples comme chez les individus, sont la santé et la force : la santé sans laquelle l'homme est un être malheureux et souffrant, inutile à lui-même et à charge aux autres ; la force, nécessaire dans toutes les situations de la vie, et sans laquelle l'homme ne saurait rien entreprendre d'utile ou de grand, sans la force qui ne cède l'omnipotence qu'à l'intelligence, reine du monde et dominatrice de l'univers.

Aussi, voit-on que, depuis la plus haute antiquité, les bienfaiteurs de l'humanité se sont efforcés, dans le commencement des sociétés, de diriger toute la puissance de leur génie vers un sujet d'un si haut intérêt : la force et la santé. Les chefs des sectes, les législateurs, les philosophes de tous les âges ont imposé des devoirs, dicté des lois, donné les préceptes les plus lumineux sur cette importante matière : ils sentirent que l'homme, pour passer le moins malheureusement possible, les jours que le sort lui a dévolus, devait s'efforcer de se rendre le moins a charge et le plus utile à ses semblables ; qu'en conséquence la santé était le premier des biens ; que le développement des forces physiques était le plus précieux des avantages. Ayant à conduire des peuples ignorants et grossiers, incapables de comprendre l'utilité de leurs conseils, ces grands hommes firent intervenir la divinité dans leurs enseignements, et prescrivirent au nom de Dieu, sous les formes de dogmes religieux, de simples préceptes d'hygiène. Les lotions, les ablutions, l'abstinence des viandes, le jeûne, la privation de certains aliments, de certaines boissons, la séquestration des lépreux, ne semblent autre chose que des règles hygiéniques jugées nécessaires à certains peuples d'Orient.

Dans l'Inde, on imagina la transmigration des âmes pour empêcher la destruction des animaux : Pythagore y étudia la géométrie, embrassa la doctrine de la transmigration qu'il porta dans la Grèce ; et ses disciples, indépendamment des règles hygiéniques, de l'abstinence de certaines substances, du jeûne, de l'usage du règne végétal, prirent un soin extrême de modérer les passions et les mouvements violents de l'âme.

Il en fut à peu près ainsi, sauf quelques modifications apportées par le temps, les lieux et le génie particulier des populations, chez les Chaldéens, les Égyptiens, les Hébreux, les Chinois, les Crétois et les Perses.

Ces deux belles qualités, la force et la santé, dons précieux du ciel, se trouvent, proportion gardée, plus géné-

ralement répandues chez nos compatriotes que chez les peuples de la vieille Europe, par la raison que la grande masse de notre population est agricole ; car, de toutes les occupations auxquelles l'espèce humaine se livre ici-bas, la culture de la terre est sans contredit la plus propre à les entretenir toutes deux. L'exercice du corps et la mansuétude de l'esprit donnent la santé ; la santé donne la force. L'expérience, depuis que l'on a commencé à cultiver la terre, démontre que, de toutes les professions, celle de l'homme des champs fournit le plus grand nombre de constitutions saines et athlétiques, en même temps que les difformités et les infirmités, si fréquentes dans les villes, suites de vices héréditaires et constitutionnels, sont à peu près inconnues à la campagne. Mais si les aliments sains, l'exercice en plein air, l'absence de l'ambition et des passions violentes, le calme et la douceur uniforme de l'âme, développent à un très haut degré les forces physiques et entretiennent la santé, on ne doit pas être étonné que l'état, sous bien des rapports, opposé des gens de profession, des poètes, des peintres, des musiciens, des hommes d'État, de cabinet et des savants, ne produise des effets bien désastreux sur la santé et la constitution. De là, la nécessité indispensable des exercices variés et multipliés pour cette classe d'individus, indépendamment de leur importance envisagée sous le point de vue national et social. Cependant, si les exercices du corps sont si salutaires aux diverses classes de la société que nous venons d'énumérer, arrivées à l'âge de maturité, ils sont bien autrement importants à la jeunesse destinée à remplacer, dans le cours ordinaire de la vie, les hommes utiles dont elles se composent. Personne n'ignore que c'est dans les dix-huit ou vingt premières années de la vie que se forment le caractère, le tempérament et les habitudes de l'individu. Arrivé à l'âge où le jeune homme embrasse un état, il est déjà formé et marqué du cachet qui devra le distinguer de ses semblables pour le reste de ses jours. De là encore le besoin urgent de donner une

direction telle, aux diverses branches de l'éducation, que la patrie soit en état de compter sur un vaste contingent de sujets préparés, au physique comme au moral, à figurer sur la scène du monde, de manière à faire honneur au pays, et à être jugés dignes de remplacer ceux que la faux inexorable du temps moissonne annuellement.

Je crois qu'il est généralement admis, et pour ma part j'en suis fermement convaincu, que nos séminaristes, pour le plus grand nombre, sont inférieurs en fait de force physique aux jeunes gens du même âge, livrés aux travaux agricoles ou employés aux arts et métiers qui demandent un travail en plein air. Maintes et maintes fois j'ai eu occasion de voir un aîné, après quelques années passées au séminaire, se faire battre de franche guerre par ses cadets et les enfants du voisinage, tous plus jeunes que lui. J'ai été très souvent et également témoin de jeunes gens qui venaient de faire leur cours d'études, d'une forme et d'une apparence athlétiques, qui n'étaient pas capables de soutenir, contre de petits nains exercés, une lutte d'une demi-heure à des travaux continus, mais d'ailleurs ordinaires et très faciles. Le travail, la marche, la course, etc., ont bien vite épuisé un appareil locomotif demeuré trop longtemps inactif. Non seulement les muscles manquent de vigueur, mais les mouvements qu'ils opèrent finissent par être dépourvus de souplesse et de grâce, lorsqu'ils ne sont pas suffisamment mis en action ; et l'individu qui a ainsi été restreint dans l'usage de ses membres pendant les dix ou douze années de son éducation, acquiert une tournure gauche, raide et composée ; il est reconnu dès l'abord ; personne ne s'y méprend, et chacun en le voyant, vous dit : c'est un étudiant, il a la dégaine du séminaire. Faute d'exercice, et conséquemment de force et de vigueur, notre jeunesse devient craintive, irrésolue, moutonnière ; et comment en serait-il autrement ? Le courage et l'audace ne naissent-ils pas de la confiance qui, chez l'individu, n'est autre chose que la conviction intime de son habileté à vaincre tous les obstacles, à triom-

pher de tous les dangers ? Ainsi, sans exercice, point de force ; sans force, point de confiance en soi ; sans confiance en soi, point d'hommes vaillants, mais des êtres faibles, lâches et pusillanimes, indignes du nom de citoyens.

A Dieu ne plaise, messieurs, que je veuille faire, de l'oubli de l'éducation physique, un chef d'accusation contre les personnes qui ont la direction de nos séminaires et de nos collèges, la plupart de ces maisons n'ayant été instituées que pour former des ecclésiastiques. Mais dans la supposition même qu'elles eussent été originairement établies pour l'instruction des laïques, on ne pourrait leur faire de reproches qui ne s'appliquassent également, et avec plus de raison, à toutes nos institutions modernes, puisque nos universités, tant en Europe qu'en Amérique, ne sont guères plus avancées, et que ce n'est que depuis une époque assez rapprochée que l'on a commencé à y introduire les exercices gymnastiques. Si donc il y a reproche à adresser quelque part, ce ne peut être qu'aux peuples modernes eux-mêmes qui ont négligé les beaux et patriotiques exemples de l'antiquité, sur un sujet qui ne le cède en intérêt et en importance qu'à la culture de l'intelligence elle-même.

Oui, messieurs, c'est chez les anciens, c'est dans la Grèce, et particulièrement à Lacédémone, que l'importance de la force physique a été le mieux appréciée, et que le gymnase a été le plus honoré. La Grèce, cet universel berceau des arts et des sciences, des talents et des vertus ! C'est l'amour sacré de la patrie qui inspira à Lycurgue ces lois qui donnèrent à Sparte ces citoyens vertueux, ces magistrats intègres, ces défenseurs invincibles, qui firent la gloire de cette république, et qui servent encore aujourd'hui d'exemples et de modèles au genre humain.

La prévoyance du grand législateur pour tout ce qui avait rapport au développement des forces physiques s'étendit sur l'homme au berceau et anticipa même sa naissance. On sait que les femmes partageaient les exercices

des hommes jusqu'au moment du mariage. Les danses guerrières, les combats corps à corps, les bains dans l'Eurotas, les repas publics, développaient chez les mères une force qu'elles devaient transmettre plus tard à leurs enfants. Dès le moment de la naissance, le Spartiate attirait la sollicitude de la patrie, et son éducation devenait une des affaires importantes de l'État. Le nouveau-né était plongé dans le vin. Peu importait que l'enfant succombât à cette épreuve ; les Lacédémoniens étaient convaincus que celui-là aurait été un citoyen inutile à la république. Dans ses plus jeunes ans, le Spartiate s'accoutumait à braver la douleur, la faim, la soif, la fatigue, la rigueur des saisons. Les exercices journaliers les plus rudes, les privations les plus longues et les plus cruelles, la plus grande sobriété, les travaux le plus pénibles faisaient de chaque citoyen un soldat, un héros ! A ces exercices succédaient de véritables combats : à l'âge de dix-huit ans, les jeunes gens s'accoutumaient entre eux à braver et à mépriser les dangers. On avait pris un soin extrême de proscrire tout ce qui pouvait inspirer de la volupté. L'ivresse était inconnue ; dans les repas publics, l'intempérance ne pénétra jamais. Les arts qui énervent le courage en portant la volupté dans les sens, étaient sévèrement bannis de Lacédémone ; on n'y admettait que ceux qui excitaient les vertus. La musique noble et guerrière fut seule admise. On ne connaissait d'autre éloquence que celle qui consiste dans la force des pensées, la clarté, la concision ; ces hommes méprisaient tout ornement ; à leurs yeux, la vérité n'en avait pas besoin. Avec de telles mœurs, on conçoit que les Spartiates devaient être et étaient en effet les plus robustes et les plus vaillants des Grecs, comme ils en étaient aussi les plus sages et les plus vertueux. Dès les premiers temps de la Grèce, ses habitants, obligés de résister aux attaques des barbares, ou tourmentés par la soif des conquêtes, se livrèrent avec ardeur à la gymnastique : une constitution forte en était le résultat, et cette force était un des

plus beaux titres à la gloire. Le gymnase était sous la surveillance des lois : les exercices que l'on y pratiquait étaient soumis à des règles, animés par les éloges des maîtres et encore plus par l'émulation qui existait entre les disciples. Toute la Grèce regardait ces exercices comme la partie la plus essentielle de l'éducation, parce qu'ils rendaient un homme robuste, agile, capable de supporter les travaux de la guerre et les loisirs de la paix. Considérés par rapport à la santé, les médecins les ordonnaient avec succès. Relativement à l'art militaire, on ne peut en donner une plus haute idée qu'en citant l'exemple des Lacédémoniens. Dans un temps où l'on combattait avec de petites armées et toujours corps à corps, où les grandes combinaisons et la stratégie étaient peu nécessaires, de quel prix inappréciable ne devait pas être la force physique ! Aussi, voyons-nous que, de temps immémorial, l'exercice gymnastique fut en honneur et qu'il conduisit souvent à la suprématie.

Sous les noms de *palestriques* et d'*orchestriques*, Platon nous a transmis une division complète des exercices qui se pratiquaient dans les gymnases.

La palestrique comprenait ceux qui étaient exécutés dans les jeux olympiques, tels que la course, la lutte, le pugilat, le pancrace, le jeu du disque, etc. ; la lutte était le plus considéré de tous les exercices, celui qui conduisait aux plus grands honneurs, quoique les accidents de toutes espèces compensassent trop fréquemment les avantages que l'on en retirait. Les lutteurs s'étranglaient, s'étouffaient, se fracturaient les membres ou les côtes, et rarement en étaient quittes pour de simples contusions. Le pugilat ou combat à coups de poing, plus dangereux encore que le précédent, l'un des exercices les plus antiques, puisqu'il dut être un des premiers que les hommes encore sans armes mirent en usage pour attaquer ou se défendre, fut introduit aux jeux olympiques dans la vingt-troisième olympiade : il avait lieu d'abord avec les poings fermés et nus, plus tard enveloppés de bandes de cuir

entremêlées de plaques métalliques qui en augmentaient le poids et la force. Cet appareil, appelé *ceste*, avait le double avantage de porter des coups plus terribles et d'amortir ceux qui tombaient sur les parties qu'il recouvrait. Si cet exercice dangereux et cruel, d'après l'opinion d'un grand nombre de médecins, malgré l'autorité de Galien, ne peut être conseillé comme moyen hygiénique, il n'en est pas moins important pour nos Canadiens, ainsi que j'aurai occasion de le faire remarquer bientôt, sous un point de vue national, placés comme nous le sommes vis-à-vis d'une autre population qui le tient fort en honneur et le pratique encore davantage. Le pancrace était composé de la lutte et du pugilat, et réunissait nécessairement les avantages et les dangers de l'un et de l'autre. Le jeu du disque consistait à lancer aussi loin que possible une masse de bois, de pierre ou de métal, de forme en général lenticulaire, ou simplement semblable à une portion de cylindre. Ce jeu n'entraînait aucun danger ; il développait les membres supérieurs, le thorax, les organes qu'il renferme et les muscles du tronc.

Les jeux de l'orchestrique ne firent jamais gémir l'humanité sur leurs résultats. Composés de la danse et de ses nombreuses variétés, du saut et de la sphéristique dans laquelle on employait une balle de verre ou de toute autre matière, ils réunissaient, sans le mélange du moindre danger, l'agrément à l'utilité. Les espèces de danses étaient innombrables ; il y en avait qui étaient consacrées au culte des dieux ; d'autres aux exercices guerriers, au théâtre, aux fêtes en l'honneur de l'hymen, de l'amour, de Lucine ; les unes étaient graves et pleines de majesté, les autres enjouées mais décentes ; beaucoup étaient voluptueuses, licencieuses même : telles étaient les danses auxquelles se livraient les bacchantes, et les prêtres et prêtresses, plus effrénés encore, de Phallus.

La force du corps fut aussi honorée chez les Romains, les vainqueurs et les imitateurs serviles des Grecs. Les Grecs enthousiastes et reconnaissants élevèrent au rang

des dieux des hommes qui furent doués d'une force supérieure : Hercule, Castor et Pollux eurent des autels. Des prix furent institués par Hercule et Pélops, pour encourager les exercices guerriers, qui ne tardèrent pas à devenir une véritable passion. C'est à Iphitus, roi d'Élide, qu'on dut l'établissement des jeux olympiques.

Les jeux olympiques étaient célébrés en l'honneur de Jupiter et avaient lieu tous les quatre ans. C'est du retour périodique de ces jeux, qui ont servi comme autant de points fixes pour la chronologie, que l'on désigne les époques par le terme "olympiade."

La carrière olympique se divisait en deux parties que l'on appelait le stade et l'hippodrome ; le stade était une chaussée de six cents pieds de long et d'une largeur proportionnée ; c'était là que se faisaient les courses à pied et que se donnaient la plupart des combats. L'hippodrome était destiné aux courses des chars et des chevaux. Les exercices pratiqués dans ces grandes occasions étaient ceux auxquels on se livrait au gymnase : tout se faisait au milieu du peuple réuni avec une grande solennité ; les femmes seules n'étaient pas admises à ce spectacle. Les vainqueurs étaient proclamés par des hérauts au son des trompettes, et recevaient des couronnes de la main des juges ou des présidents élus pour cette fin. Tout le monde s'empressait à les voir, à les féliciter ; leurs parents, leurs amis, leurs compagnons, versant des larmes de joie et de tendresse, les soulevaient sur leurs épaules pour les montrer aux assistants, et les livraient aux applaudissements de toute l'assemblée, qui répandait sur eux des fleurs à pleines mains. Chez un pareil peuple, où l'enthousiasme et l'amour de la gloire n'avaient point de bornes, on ne doit point s'étonner que l'héroïsme ait été quelquefois poussé jusqu'au fabuleux.

Mais à quoi bon, me dira-t-on peut-être, tout cet étalage des usages et des mœurs de l'antiquité ? Quels rapports y a-t-il maintenant entre ces peuples qui ne sont plus et notre civilisation moderne ? Est-ce que la découverte de

la poudre à canon n'a pas entièrement changé l'art de la guerre ? La vapeur et l'électricité, domptées et soumises à la volonté de l'homme, n'ont-elles pas anéanti les distances ? L'intelligence, dont la puissance ne connaît point de limites, ne dicte-t-elle pas ses lois à tout le monde matériel ? Quels résultats se promet-on en voulant renouveler, en tout ou en partie, un ordre de choses qui ne peut plus avoir d'application, et qui, en trois mots, pour parler le langage pittoresque de notre siècle, n'a plus d'actualité ?

A ces objections que l'on pourrait me faire et qui sans doute ont eu leur poids dans l'esprit des peuples modernes, puisqu'ils ont, pendant si longtemps, négligé l'enseignement des exercices du corps comme partie nécessaire de l'éducation de la jeunesse, je répondrai que la santé a toujours de l'actualité et qu'elle est aussi précieuse de nos jours qu'elle l'était du temps des Grecs et des Romains ; que pour entretenir la santé chez les personnes condamnées par état à l'étude, à une vie recluse et sédentaire, l'exercice en plein air est d'une indispensable nécessité.

Le premier effet de l'exercice est de déterminer, dans l'organe même qui est le siège du mouvement, une espèce d'excitation qui appelle l'afflux des fluides destinés à entretenir la vie et l'action dans ces organes. La contraction musculaire ayant lieu par la volonté, la circulation et les organes qui l'exécutent reçoivent donc les premières influences de l'exercice. En effet, par l'exercice un organe voit se développer en lui un surcroît de chaleur et de nutrition ; il devient plus volumineux, plus agile, plus fort ; il finit par exécuter avec une merveilleuse perfection les actes qui d'abord paraissaient d'une insurmontable difficulté. Mais, ainsi que les autres organes de l'économie animale, les muscles ne peuvent être toujours en mouvement, ils ressentent aussi le besoin du repos ; et comme on a remarqué que l'intermittence d'action était nécessaire à tous nos organes, mais surtout au cerveau, il résulte que les actes locomoteurs, étant sous l'influence directe de ce viscère, doivent nécessairement rentrer dans

la loi commune. Cependant, comme il est reconnu également que chaque partie du cerveau a ses fonctions particulières, et la locomotion exerçant pour ainsi dire d'une manière exclusive, la portion cérébrale à laquelle elle est confiée, doit par conséquent laisser dans l'inaction les portions mentale et effective du cerveau : l'action de la première devant apporter nécessairement un relâchement à la tension des deux autres. Cette considération, fondée sur des observations irrécusables, nous fournit des conséquences bien précieuses pour l'hygiène. Elle nous enseigne que le meilleur moyen de détruire les effets fâcheux que produisent souvent les excès intellectuels ou les passions, c'est de faire faire au malade un exercice convenable. Aussi combien d'hystériques, de mélancoliques, d'érotomanes, etc., n'ont-ils pas dû leur guérison à un genre de vie actif qu'on les obligeait de suivre ou que la fortune les forçait d'adopter. En somme, l'exercice modéré favorise l'appétit, active la digestion, facilite la conversion des matières alimentaires en notre propre substance, et ne doit jamais être négligé.

Mais l'exercice n'est pas seulement indispensable à la santé, il est également nécessaire au développement de la force physique qui, elle-même, est à son tour d'une nécessité absolue dans toutes les situations de la vie. Je sais néanmoins que, pour ce qui concerne l'art de la guerre, ce dernier moyen d'argumenter à coups de canon, commun aux rois et aux peuples, c'est une opinion assez généralement répandue que la force physique n'entre que pour peu de chose dans le gain des batailles ; que le succès dépend presque toujours, toutes choses égales d'ailleurs, de la supériorité des chefs et de la discipline plus ou moins parfaite des troupes que l'on oppose les unes aux autres. Tout en admettant volontiers l'importance de ces deux conditions, le génie et l'instruction dirigée par le génie même, il n'en est pas moins vrai que, lorsque ces deux conditions se rencontrent au même degré dans les chefs et les troupes opposés, les meilleurs bras et les meilleures

jambes n'assurent la victoire à celle des deux armées qui a l'avantage de compter dans ses rangs le plus grand nombre de ces utiles engins. Les troupes modernes sont exposées aux mêmes marches, aux mêmes fatigues, aux mêmes privations que l'étaient les troupes grecques et romaines ; et les fastes de l'histoire prouvent qu'il ne s'est jamais rencontré d'obstacles qu'elles n'aient vaincus ; mais cela ne prouve pas qu'avec des armes égales, et chargés du même poids, les soldats d'aujourd'hui eussent été capables de tenir tête aux soldats lacédémoniens, ce qui est au contraire improbable, puisque, pour vaincre ces derniers, il a fallu leur opposer des hommes exercés et capables de les égaler dans le gymnase. Bien des gens croient que nos armées n'ont que très rarement l'occasion de combattre corps à corps, et que tout se décide au moyen du plus grand nombre de projectiles, plus ou moins bien et artistement lancés. Ceci est une grave erreur : car il n'est guère de batailles où des charges de cavalerie n'entraînent d'affreuses mêlées. Jamais, presque jamais des batteries, lorsqu'elles sont enlevées, ne le sont autrement qu'à la pointe de la baïonnette ; et l'on voit rarement un ancien militaire qui ait été présent à un certain nombre d'engagements, qui ne vous raconte les sensations qu'il a éprouvées à l'instant terrible du choc, et durant le court mais épouvantable conflit de deux masses d'infanterie s'abordant à l'arme blanche. Pour des troupes braves et bien disciplinées, commandées par des officiers dignes de porter ce nom, rien de plus sûr et de plus décisif, après une décharge ou deux des armes à feu, qu'un choc vigoureux à la baïonnette. L'ennemi qui, pour la plupart du temps, compte sur le nombre de cartouches qu'il se prépare à envoyer au vent, et qui ne s'attend pas aussi vite à une lutte corps à corps, perd la tête et n'oppose qu'une faible résistance, lâche pied et n'est rallié que bien difficilement, vaincu pour ainsi dire avant que de combattre. Aussi, après une foule de faits bien constatés, est-il certain que la force physique est un don tout aussi précieux

pour le soldat du dix-neuvième siècle qu'il l'était pour celui qui existait avant l'ère chrétienne ; et que cette force physique ne s'acquiert jamais à un très haut degré sans une instruction spéciale et une longue pratique.

Néanmoins, supposons un moment, en opposition aux témoignages des vivants et aux faits constatés dans toutes les relations écrites des combats et actions qui ont eu lieu durant le demi-siècle qui vient de s'écouler, que la force du corps ne contribue en rien au succès des batailles, s'ensuit-il qu'une constitution forte et robuste, l'agilité du corps, ne soient plus d'aucune utilité dans les occurrences ordinaires de la vie ? L'expérience de tous les jours nous prouve, nous démontre à chaque instant le contraire. Combien de fois dans les voyages, les naufrages et les incendies, dans les événements de chaque jour, n'a-t-on pas eu occasion d'admirer le courage, le dévouement de certaines personnes qui, par leur présence d'esprit, leur sang-froid, leur force et leur agilité, ont sauvé la vie à des centaines, que dis-je, à des milliers de leurs semblables. Quel beau spectacle que celui que nous offre un jeune homme intrépide, montant, au moyen de faibles secours, au deuxième ou troisième étage d'un édifice pour arracher aux flammes dévorantes un père, une mère, un enfant chéris ; que de tressaillements dans l'âme des spectateurs à la vue de cet autre qui, aussi prompt que l'éclair, s'élance dans les flots pour un infortuné qu'un accident vient d'y précipiter ! Que d'applaudissements, de *bravos* adressés à celui qui, fendant la foule au moyen de ses bras exercés et athlétiques, va arracher aux étreintes d'une brute sous figure humaine, un être impuissant et faible, victime d'une sauvage férocité ou tombé dans un infâme guet-apens !

Maintenant, je demanderai à la jeunesse instruite du pays quel rôle, à l'avenir, elle se propose de jouer dans des circonstances analogues à celles que je viens de citer. Se croisera-t-elle tranquillement les bras en attendant qu'un charpentier, un maçon, un pêcheur, un forgeron ou

un boulanger volent au secours et arrachent à une mort certaine des malheureux sur le point de périr ? Renoncera-t-elle volontairement à la plus douce jouissance que l'on puisse éprouver, au plus beau titre de gloire qu'il soit possible d'acquérir : la gloire de sauver la vie à un concitoyen ? Non, assurément non ; car je vois déjà la réponse écrite en traits de feu sur vos fronts mâles et magnanimes ! Non, vous ne le céderez ni en agilité, ni en courage à ces intrépides hommes de métier, à ces valeureux artisans : vous prendrez les moyens d'acquérir, par une instruction particulière, ces qualités précieuses qui tiennent à la nature de leurs occupations et dont ils sont devenus, pour ainsi dire, possesseurs à leur insu. A l'avenir, et j'en ai la conscience, on verra s'élever entre vous et eux, au moment du danger, une généreuse concurrence, une louable émulation. Si la fibre plus endurcie chez ces hommes du peuple leur permet de soutenir un plus grand degré de fatigue, l'ardeur et l'enthousiasme qui se rencontrent toujours chez les hommes instruits, nourris de tout ce que la culture des lettres peut exciter de nobles, de grands et généreux sentiments, compenseront autant et plus qu'il ne le faudra ces légers avantages.

Nous croyons maintenant en avoir dit assez pour faire sentir l'importance, la nécessité d'introduire dans nos habitudes les exercices gymnastiques, surtout à l'égard de ceux de nos enfants à qui nous désirons donner une éducation soignée dans le dessein d'en faire plus tard des hommes de profession, des littérateurs ou des artistes.

D'abord, nous examinerons ce que l'on entend par la gymnastique moderne, son but, comment on la divise, et les exercices dont elle se compose ; et ensuite, jetant un coup d'œil (car c'est tout ce que l'on peut faire dans les bornes circonscrites d'une seule leçon) sur ses parties les plus essentielles, nous indiquerons en passant les exercices qui, à notre estime, pourraient se pratiquer sans inconvénients dans le bas âge, sons les yeux des parents

et dans les écoles, et ceux qui devraient être réservés pour le gymnase proprement dit, à la sortie des cours et pendant les quelques années d'études que le jeune homme doit faire avant d'embrasser un état.

La gymnastique moderne, comme l'ancienne, consiste à donner à la machine humaine tous les mouvements, toutes les positions possibles, exercer et utiliser toutes nos facultés physiques. Tous les exercices qui tendent à rendre l'homme plus robuste, plus courageux, plus intrépide, plus véloce, plus souple, plus agile, plus adroit, en font partie.

Elle a pour but principal la bienveillance. Elle enveloppe les facultés morales comme les qualités physiques, et est utile, non seulement à celui qui l'exerce, mais aussi à l'État et aux hommes en général, quels que soient leur condition et leur âge.

"La gymnastique, disait une commission de savants "français, est aussi utile et nécessaire aux pauvres "qu'aux riches ; les gouvernements doivent s'empresser "de la protéger et de la répandre, car celui qui reste à "terre quand les autres marchent, doit être foulé aux "pieds."

La gymnastique moderne étant une science toute d'application, d'imitation et de pratique, il serait assez difficile d'en établir clairement la théorie ; ce que nous croyons avoir de mieux à faire est de donner une analyse du *Manuel* du colonel Amorost, directeur du gymnase militaire et civil de Paris. Faire connaître les diverses branches de la méthode gymnastique suivie par le colonel Amorost, c'est démontrer l'utilité de ces exercices. Voici les principales :

1. Exercices élémentaires, ou mouvements gradués des extrémités supérieures et inférieures du corps, accompagnés de chants, pour accoutumer à la régularité et à l'ensemble de ces mouvements, développer la voix, faciliter la résistance à la fatigue et donner une direction morale à l'enseignement.

2. Marcher sur des terrains faciles ou difficiles et parsemés d'obstacles ; glisser et patiner, exécuter des courses longues et rapides, dont l'habitude est très utile aux soldats, surtout pour atteindre l'ennemi qui fuit, lui couper la retraite, remplacer la cavalerie, s'emparer d'une hauteur, surprendre un poste, etc.

3. Sauter en profondeur, largeur et hauteur, dans toutes les directions, en avant, en arrière ou de côté, avec ou sans armes, à l'aide d'un bâton ou d'une perche, d'un fusil ou d'une lance.

4. L'art des équilibres, ou le passage sur des piquets, des poutres, des pierres fixes, vacillantes, horizontales ou inclinées, à cheval, debout, en avant ou en arrière, par-dessus ou par-dessous, pour s'habituer à passer des rivières ou des précipices à l'aide de troncs d'arbres ou d'une perche, ou d'un pont étroit sans garde-fous.

5. Franchir des barrières, des murs, des fossés, des ravins ou des torrents, sans être arrêté par aucun obstacle, à l'aide de quelques instruments ou sans aucune ressource, en portant un fardeau, un malade, un enfant, ou sans rien porter.

6. Lutter de plusieurs manières pour développer la force des muscles, l'adresse du corps, résister plus facilement à la fatigue, vaincre son adversaire dans les combats particuliers, arracher un drapeau au soldat ennemi, quand il aurait une force supérieure, ou le faire prisonnier. Les luttes ont lieu avec ou sans instruments.

7. Monter à l'assaut à l'aide d'échelles de bois droites ou renversées, fixes ou vacillantes, par devant ou par derrière, avec les pieds seuls sans se servir des mains, ou avec les mains sans se servir des pieds, chargé ou non; grimper au haut du mur, avec ou sans instruments, au sommet d'un mât, ou d'une perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou inclinée, tendue ou lâche, ainsi que par des échelles de corde ; descendre ou glisser de toutes les manières possibles, en se servant des objets que l'on rencontre.

8. Traverser un espace quelconque, une rivière ou un précipice, passer d'un bâtiment à un autre, en se tenant supendu par les bras, les mains, à l'aide d'une poutre, d'une perche, d'une barre de fer, ou d'une corde tendue ou lâche.

9. Nager nu ou habillé, avec ou sans fardeau, avec des armes à feu, plonger et se maintenir longtemps sous l'eau ; faire adroitement usage de toutes sortes de scaphandres et de machines à plonger ; apprendre à retirer une personne de l'eau, sans se laisser entraîner par elle.

10. Porter, étant arrêté ou en mouvement, avec adresse et sécurité, des corps incommodes et pesants, quelquefois des hommes ou des enfants, pour les sauver d'un danger, retirer des hommes d'un champ de bataille, ou les forcer à se rendre ; tirer à soi, soulever, traîner et pousser des poids ou des masses considérables, pour appliquer tous ces moyens à un grand nombre de cas de guerre ou d'intérêt public.

La gymnastique comprend encore :

1. L'art de lancer les paumes, balles et ballons de différents poids et grosseurs, les javelots, dards, lances, pierres et toutes sortes de projectiles guerriers, et la manière de frapper au but.

2. Le tir à la cible et à des objets mouvants, avec des arbalètes, des arcs, des fusils, des mousquetons, des tromblons, des pistolets, etc.

3. L'escrime à pied et à cheval, et le maniement de toutes sortes d'armes blanches, telles que épée, sabre, baïonnette, couteaux de chasse, espadons, haches de combat et de sapeurs, et des pinces et des leviers.

4. L'équitation et la voltige sur des chevaux de bois premièrement, et des chevaux vivants ensuite, pour accoutumer les fantassins à monter lestement en croupe, même lorsque le cheval est en marche, et passer ainsi les rivières et autres endroits difficiles ; apprendre aussi aux cavaliers à monter lestement à cheval et à descendre de même ; ramasser un objet tombé par terre sans quitter le cheval.

5. Les danses pyrrhiques ou militaires et les danses de société plus ou moins développées.

6. Les leçons de chant et d'expression musicale si puissantes sur l'esprit des hommes, de physiologie au moyen de laquelle ils se rendent raison de leurs mouvements et des fonctions de leurs organes ; de construction de machines diverses et instruments utiles.

7. Enfin, de modeler toutes sortes de matières. Ici le colonel Amorost fait l'énumération des machines et instruments dont on se sert dans le gymnase; mais comme il nous serait impossible d'entrer dans d'aussi longs détails, nous nous bornerons, en terminant l'analyse que nous venons de faire de son *Manuel*, à donner sa division des exercices gymnastiques, laquelle est comme suit :

Gymnastique générale, se divisant en gymnastique civile et industrielle, gymnastique militaire de terre et de mer, gymnastique médicale et gymnastique scénique ou de théâtre, funambulique ou des danses de corde.

Vous avez dû remarquer, messieurs, que parmi cette variété infinie d'exercices qui constitue la gymnastique française, il n'est fait aucune mention du pugilat, ou comme nos cosujets d'une autre origine l'appellent, *the art of self defence.*

Ceci cependant ne doit pas nous étonner, puisque en France on regarde cet exercice comme une coutume barbare, indigne d'une nation civilisée. Nous concevons assez facilement qu'un Français, philosophant tranquillement dans son fauteuil, entouré de trente-trois millions d'hommes qui pensent bien comme lui, puisse, à l'idée de voir deux créatures humaines se meurtrir et s'assommer de coups, déclarer un pareil amusement *barbare et indigne d'une nation civilisée.* Néanmoins, il est permis de douter que la même personne jetée au milieu des vingt et quelques milliers d'Anglo-Saxons qui peuplent l'Amérique, demeurât longtemps du même avis, surtout à la suite de l'application, sur sa propre prrsonne, d'un petit échantillon du savoir-faire de nos boxeurs. Non, messieurs,

avouons-le de bonne foi, il n'y a point de philosophie qui tienne contre un coup de poing vigoureusement appliqué ; et tout le monde admettra sans peine qu'il n'y a rien de plus digne de pitié qu'un sage s'essuyant le nez et cheminant avec une paire d'yeux bien et dûment pochés.

La pratique du pugilat a été conservée depuis un temps immémorial chez le peuple anglais. L'enfant est-il arrivé au point de pouvoir se balancer sur ses extrémités inférieures, que ceux qui l'entourent lui enseignent à prendre des attitudes offensives et défensives ; chaque jour il fait le coup de poing, d'abord avec ses frères et sœurs, ensuite à l'école avec ses compagnons. Les parents et les instituteurs semblent ne point observer les luttes journalières qui ont lieu sous leurs yeux. L'enfant s'accoutume ainsi à voir son sang sans frayeur ; il bondit de joie lorsqu'il le fait couler à son adversaire. De l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à la virilité, l'Anglais s'exerce sans cesse à la lutte. Il apprend bien vite à ne jamais céder ; car l'expérience de chaque jour lui prouve qu'il ne faut qu'un hasard, un coup heureux et inattendu pour abattre un antagoniste formidable et le prosterner à ses pieds. Il ne faut donc pas être étonné si l'Anglais sur le champ de bataille, et partout où il est appelé à combattre, déploie une fermeté et une persévérance sans égales. Bien des gens croient que John Bull, et il le croit probablement lui-même, est constitué d'une pâte toute particulière ; que la Providence l'a doué d'une force et d'un courage qu'elle a refusés aux autres hommes ! Quant à nous, nous ne croyons rien de tout cela : le secret des avantages si souvent remportés par la race anglo-saxonne se trouve dans les moyens qu'elle emploie pour développer ses facultés physiques.

Si le proverbe populaire est vrai, savoir, qu'avec les loups il faut apprendre à hurler, nous devons en justice à nous-mêmes encourager l'enseignement du pugilat. Rien de plus propre que cet exercice à développer la force des muscles du tronc et des bras, et rien de plus efficace pour

se protéger et se mettre à l'abri des insultes, des outrages de la basse classe. Cet exercice est surtout nécessaire aux hommes faibles ; car au moyen de l'art ils peuvent fréquemment rosser un imprudent provocateur calculant sur la taille délicate, et faible en apparence, de son antagoniste. Cependant, en recommandant le pugilat, nous désirons qu'il soit bien compris que nous ne sommes porté à l'encourager que comme moyen de protection et de défense, persuadé que notre position sociale nous impose l'obligation de pourvoir avant tout à notre sûreté personnelle lorsque nous sommes injustement attaqués. Ainsi le veut la loi naturelle, qui permet, poussé au pied du mur, de repousser la force par la force ; et dans tous les cas de nécessité absolue, on ne saurait, il me semble, blâmer l'usage, tout en condamnant l'abus.

Au nombre des exercices que l'on pourrait enseigner et pratiquer sous la surveillance des parents lorsque les enfants ne sont pas encore d'âge à aller à l'école, et sous la direction des maîtres lorsque le temps est arrivé de les y envoyer, sont compris presque tous les exercices élémentaires et quelques-uns de ceux de l'art des équilibres. Tous les divers mouvements dont nous allons donner l'énumération devraient s'opérer accompagnés du chant ; et rien assurément ne pourrait mieux remplir l'objet que l'on a en vue, que nos chansons de voyages, c'est-à-dire, développer les organes vocaux en même temps que faciliter l'action des membres et la régularité des mouvements au moyen de la mesure. Tous ces airs canadiens composés pour garder le temps sur l'aviron sont d'excellents *pas redoublés* de cent huit à la minute ; et outre qu'ils auraient le bon effet de remplir la double indication que nous venons de mentionner, lorsque les exercices se feraient dans une position stationnaire, ils serviraient encore, sur la marche, à conserver le pas et la cadence en remplaçant la musique instrumentale. Ceci, messieurs, n'est pas une spéculation, car maintes et maintes fois durant la dernière guerre, nous avons eu occasion de remar-

quer combien le courage et la vigueur des hommes étaient ranimés, durant de longues et pénibles marches, par les mâles et sonores chorus de cinq à six cents voix répétant les gais refrains de ces chansons, qui font sur les cœurs canadiens ce que le ranz des vaches et certains autres airs produisent dans l'âme des enfants de la Suisse. Dans les exercices gymnastiques, ces chansons auraient encore l'effet de perpétuer le souvenir des valeureux exploits de nos pères qui, sans autres ressources que leurs frêles embarcations et leurs légers avirons, domptèrent les hordes barbares de la moitié de l'Amérique septentrionale, s'en firent craindre par leur valeur et chérir par la réunion de toutes ces vertus chrétiennes et de toutes ces qualités sociales dont ils furent si éminemment doués.

Les mouvements élémentaires peuvent se multiplier à l'infini. Les principaux sont : 1. la rotation à droite et à gauche ; 2. la flexion de la tête en avant et en arrière ; 3. mouvement du corps à droite et à gauche ; 4. demi-tour à droite ; 5. pas ordinaire en avant et en arrière ; pas de côté et vers la droite et vers la gauche ; 6. pas oblique à droite et à gauche ; 7. pas accéléré en avant ; 8. se lever sur la plante des pieds, et marcher en avant et en arrière dans cette position ; 9. sautiller en place sur la pointe des pieds ; 10. pas gymnastique modéré sur place, les mains sur les hanches ; 11. pas accéléré gymnastique sur place ; 12. pas de course sur place ; 13. fléchir alternativement les jambes en arrière ; 14. élever en même temps les jambes en avant et en arrière ; 15. fléchir les extrémités inférieures, les jambes réunies ; 16. la marche des mains ; 17. flexion des extrémités inférieures, les jambes écartées ; 18. marcher sur les talons ; 19. mouvement des extrémités supérieures, les bras pliés sur la poitrine, ensuite tendus en avant, puis élevés au-dessus de la tête, tenant les mains, les doigts et les ongles tournés en dehors ; 20. frapper la poitrine avec les poignets alternativement ; 21. élever les bras en avant et en haut et les ramener rapidement à leur place ; 22. circonduction laté-

rale des bras, ou mouvement de fronde ; 23. lancer les bras en avant et en arrière ; 24. fléchir le corps latéralement vers la gauche, vers la droite et en avant ; 25. danse pyrrhique ou militaire des anciens ; 26. mouvement du corps représentant la natation.

Le centre de gravité est le point situé dans l'intérieur d'un corps, autour duquel tous les autres points de ce corps sont en équilibre : il est bien représenté par la direction d'un fil qui soutiendrait un plomb, ou par une ligne perpendiculaire.

Si le centre de gravité est fixe, le corps est en équilibre dans toutes les situations qu'on lui fait prendre en le tournant autour de ce point. Il y a chute inévitable aussitôt que le centre de gravité ne se dirige plus perpendiculairement sur cette base. Si, par exemple, on penche trop la tête en avant, on le rétablit en levant une jambe et la portant soit en arrière ou en avant ; ou en se servant des bras et des mains pour rétablir le point de gravité que l'on a perdu, soit par l'effort du vent, soit parce que le plan où l'on est placé est inégal, raboteux, glissant, etc.

Le mot station, en gymnastique, est l'action par laquelle l'homme se tient debout immobile sur un plan solide, mobile ou chancelant, à genoux ou assis, en équilibre sur un pied, sur les orteils, sur les mains, sur la tête ou toute autre partie du corps, ou couché sur un plan horizontal ou incliné.

Le levier est la tige inflexible qui se tourne ou se meut autour d'un point fixe. On distingue dans un levier le point d'appui, le point où agit la puissance, et le point où se fait sentir la résistance.

Il y a plusieurs sortes de marches : la marche en avant, celle en arrière, la marche de côté, la marche ascendante et la marche descendante.

Les marches et promenades nocturnes à la campagne et sur les montagnes sont excellentes pour habituer à apprécier les objets, les distances et les phénomènes naturels qui présentent, la nuit, un aspect différent de celui qu'ils offrent pendant le jour.

Lorsque l'on gravit une montagne, ce qui est toujours fatigant, on peut, sans cesser de monter, trouver le moyen de se reposer ; c'est de tourner le dos et de marcher en arrière ; dans la marche ordinaire, on doit faire de petits pas, et se fixer sur la pointe des pieds le plus que l'on peut, et le moins possible sur les talons. Pour changer de pas en marchant avec d'autres, on fait deux pas en avant du même pied, et un avec l'autre pied.

Indépendamment de la course et du saut, de l'art de lancer les paumes, les balles et les ballons que l'on doit faire pratiquer aux enfants en bas âge, les autres exercices sont plus spécialement du ressort du gymnase et seulement propres à un âge plus avancé, si toutefois nous en exceptons la natation. La natation devrait faire partie de l'éducation primaire quand l'éducation sera ce qu'elle doit être, c'est-à-dire, l'enseignement de tout ce qui peut être utile à l'homme eu égard à sa capacité. Non seulement la natation est utile à la santé, mais elle est encore avantageuse en ce que les dangers de la navigation, de la guerre et des voyages sont plus grands pour toute personne qui ne sait pas nager. Que d'infortunés l'art de la natation arrache chaque année à une mort certaine ! Que d'occasions elle offre aux âmes généreuses de se dévouer pour sauver la vie à leurs semblables ! L'art de la nature ne se devine pas, il faut l'apprendre : sa théorie est la moins utile, l'exercice est tout. Il serait facile dans la plupart de nos campagnes, et même dans nos villes, d'exercer les enfants à nager sous la surveillance des parents et des maîtres, si l'opinion savait apprécier à sa juste valeur tout ce qu'il y a de bon, d'utile et d'avantageux dans cet exercice. L'établissement de bains publics, si utiles au peuple dans nos grandes villes, si nécessaires à la santé, si négligés de nos jours, ne devrait-il pas attirer l'attention du philanthrope et du législateur ? Ne serait-il pas bientôt temps que la civilisation moderne s'occupât d'un objet considéré par les anciens, nos maîtres en cela comme en bien d'autres choses, d'une indispensable néces-

sité ? Mais à défaut du philanthrope et du législateur, le spéculateur—ce qui sonne mieux à l'oreille de bien des gens—ne pourrait-il pas trouver son compte dans l'établissement sur une grande échelle de bains publics où tous, pauvres et riches, seraient adm pour une modique entrée ? C'est alors que les plus timides et ceux qui ont la plus grande répugnance pour l'eau pourraient, au moyen de toutes les facilités qui leur seraient offertes, acquérir en peu de temps la faculté de bien nager. Espérons qu'un sujet aussi important (celui de l'établissement de bains publics) finira par attirer l'attention des hommes réfléchis et des capitalistes, et que le temps n'est pas bien éloigné où la génération croissante trouvera le moyen de conserver sa santé, d'augmenter ses forces et de multiplier le nombre des citoyens courageux dans l'exercice salutaire du bain à grande eau, exempt de la crainte et des dangers qui accompagnent le bain en plein canal.

Il est pourtant encore une partie de la gymnastique d'une importance incalculable dans les naufrages et les incendies, qui, pour atteindre la perfection chez l'individu, devrait être pratiquée dès le bas âge, laquelle consiste, nous l'avons déjà dit, " à grimper au haut d'un mur avec " ou sans instruments, au sommet d'un mât ou d'une " perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde " nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou " inclinée, tordue ou lâche, ainsi que par des échelles de " corde ; descendre ou glisser de toutes les manières pos- " sibles en se servant des objets que l'on rencontre." Nous avons connu à la campagne de jeunes garçons capables de faire toutes ces choses ; et si trop fréquemment de timides papas, et des mamans plus craintives encore, ne ralentissaient l'ardeur et l'audace des enfants, tous acquerraient sans peine ces facultés en s'approvisionnant de glands et de faînes, en dénichant les oiseaux et en se laissant aller au penchant qui porte la jeunesse à essayer ses forces contre tous les obstacles qu'elle peut rencontrer ou imaginer, pour le plaisir de vaincre et de triompher.

Ayant été à portée d'apprécier, il n'y a pas longtemps, tout l'avantage que la société pourrait retirer de ces exercices, je ne puis résister à l'envie que j'éprouve de vous citer un exemple arrivé jusque sous nos yeux, et bien propre à convaincre les incrédules, si toutefois il peut s'en rencontrer à l'égard de faits incontestables. C'était l'an dernier, vers la fin de la navigation, qu'un de ces bateaux qui font le transport à Québec des madriers des grands établissements de MM. Price et Patton, louvoyait paisiblement avec une petite brise par les travers de la Grosse-Isle et de Saint-Thomas, lorsqu'il fut soudainement assailli par un épouvantable ouragan du nord-ouest. Le timonier, peu attentif, n'ayant pas envoyé assez vite dans le vent pour soulager le foc, la drisse qui le tenait tendu fut emportée. Le vaisseau n'ayant plus alors que sa grande voile devient dans un instant hors d'état de pouvoir être gouverné ; mais le capitaine ordonne aussitôt d'abattre cette voile et commande à son premier matelot de monter à la tête du mât pour repasser une autre drisse dans la poulie. Le matelot obéit ; mais à peine a-t-il grimpé une trentaine de pieds le long du mât (ces sortes d'embarcations sont dépourvues d'enfléchures), que, soit étourdissement, peur ou autre cause, il se laisse retomber précipitamment en se blessant grièvement dans sa chute. Il n'y avait pas de temps à perdre, un second matelot reçoit l'ordre de remplacer son camarade : il le fait, mais après de vains efforts il se trouve forcé de redescendre sans avoir accompli sa tâche. Cependant, le vent devient de plus en plus violent, et le vaisseau est emporté rapidement vers le sud par le souffle de l'impétueux aquilon. Le capitaine se lance à son tour pour tenter un dernier effort, mais tout est inutile, il retombe consterné ! Alors un homme, un passager, un cultivateur aux larges épaules, à la taille svelte et dessinée, à la contenance ferme et assurée, se lève et, s'adressant au capitaine, lui dit : "Est-ce bien tout ce que vous pouvez faire ? vous décidez-vous à demeurer les bras croisés ?" Et lui montrant

en même temps du doigt les gros rochers de la Pointe-à-Guillaume, blanchis par la mer en furie, et vers lesquels la frêle embarcation était emportée : " Voyez-vous, ajou-" ta-t-il, là la mort nous attend tous dans vingt minutes : " mais avant de périr, voyons ce que peut faire un *habi-" tant.*" Il dit, et saisissant entre ses dents le bout de la drisse, il embrasse le mât de ses quatre membres vigoureux, et dans trois minutes il franchit une hauteur de soixante-dix à quatre-vingts pieds : il est au haut du mât et enlace aussitôt la corne de la hune de son bras gauche, la drisse toujours entre ses dents. Cependant le vaisseau sans voiles est battu au gré des vagues qui font décrire à la tête du mât de gigantesques courbes, des ellipses et des paraboles effrayantes ; mais l'intrépide cultivateur n'en est point ému. Soutenu par son bras gauche et ses genoux cramponnés au mât, il passe avec sa main droite la drisse dans la poulie, qu'il ressaisit plus bas ; et dégageant en même temps son bras gauche de la hune, il empoigne de nouveau la bienheureuse drisse, mais cette fois de ses deux mains, et lâchant les genoux, semblable à un aéronaute qui se précipite des nues sous un parachute, il descend majestueusement le long du mât, tandis que le poids de son corps fait monter de la même manière le foc dans sa position. Le timonier fait aussitôt sentir le gouvernail, le bateau s'élève et a le temps de virer lof pour lof à une encâblure des brisants ! Dans cet instant, équipage et passagers poussent tous en même temps un hourra et un " vive Jean-Baptiste " qui montent jusqu'au ciel, car ils étaient tous sauvés ! des pleurs de joie et de reconnaissance coulent de tous les yeux ; on remercie l'homme intrépide à qui on doit la vie. Cet homme était M. Magloire Têtu, de Saint-Thomas.

Mais l'utilité de ce genre d'exercice, dont M. Têtu vient de nous donner un exemple si frappant, ne se borne pas aux accidents qui peuvent survenir en mer et dans les naufrages ; car toutes les grandes villes offrent, presque chaque jour, des occasions bien propres à faire apprécier

les avantages que la société peut en retirer. En effet, ici, ce sont des charpentiers ou des maçons que l'écroulement d'une partie de muraille ou d'échafaud laisse suspendus à quelques restes encore debout, mais si ébranlés que ces infortunés sont à chaque instant menacés d'être ensevelis sous les ruines ; là, c'est un vaste bâtiment, où un incendie déclaré soudainement a coupé la retraite aux hôtes des étages supérieurs ; plus loin, c'est une inondation qui met également en péril des quartiers d'une ville submergée ; ou bien encore c'est une de ces épouvantables conflagrations semblables à celles dont Québec a été deux fois le théâtre dans le court espace de trente jours, qui demande la coopération de tout ce que la nature humaine est capable de concentrer d'énergie, de force, de courage, d'intrépidité et de dévouement pour en arrêter les progrès. Et s'il est une classe d'hommes, dans l'intérêt général, qui, plus que toute autre, ait besoin de ce genre d'exercice, cette classe est bien assurément celle des pompiers. A ce mot de pompiers, votre imagination, messieurs, ne vous peint-elle pas aussitôt cette légion d'anges protecteurs qui, à demi-endormie, n'attend à chaque heure de la nuit que le premier signal de la cloche d'alarme pour courir dans quelque direction que ce soit, où le devoir et le danger l'appellent ? Arrivée sur la scène, rien ne l'arrête : ni le froid ni le chaud, ni le vent ni la pluie, ni la neige ni les tourbillons de fumée sortant des ouvertures d'un édifice, ni les toits embrasés, ni les murs s'écroulant : l'intrépide cohorte est prête à tout affronter, car le sapeur-pompier ne connaît pas de dangers lorsqu'il se trouve une propriété à sauver, une victime à ravir aux flammes, ou enfin, lorsqu'il a une tâche quelconque à remplir. Il se multiplie, il est partout, son activité et son courage ne connaissent point de bornes. Cependant, quoique témoin journalier de la belle conduite des pompiers en toute occasion, il est difficile de s'empêcher d'éprouver une espèce d'enthousiasme chaque fois qu'on les rencontre au pas de course par une nuit obscure, à la

lueur blafarde de leurs torches gaitées, au son inquiet et monotone de leurs petits jeux de cloches, et aux bruyantes démonstrations d'une vigueur toujours nouvelle, se mêlant au retentissement de leur matériel roulant rapidement sur le pavé, ainsi qu'aux sourds mugissements de la foule qui les accompagne. Pourtant ceci n'est rien en comparaison de ce qu'il y a de saisissant dans le spectacle qu'offrent ces hommes courageux, la gaffe, le levier et la hache à la main, abattant et détruisant, poussés par une force magique, tout ce qui pourrait favoriser le progrès des flammes. Mais c'est surtout lorsque, par une espèce d'essor simultané, vous les voyez se lancer sur des échelles pour atteindre les toits et les faîtes de bâtiments, d'où les portes et les fenêtres, véritables cratères, vomissent des torrents de feu, que l'on se sent saisi de crainte et d'admiration. Placés sur des volcans, leurs blouses couleur de feu les feraient confondre peut-être avec l'élément destructeur, si les cimiers de leurs casques métalliques, étincelants réverbères, ne laissaient distinguer des têtes humaines s'agitant au milieu des flammes ! Anges ou démons, les sapeurs-pompiers offrent dans ces grands tableaux quelque chose en dehors de la nature humaine ! Et qui le croirait (la chose n'est pourtant que trop vraie), la société est parfaitement indifférente aux actes d'héroïsme de ces vigoureux athlètes ! Serait-ce que, semblables à ces admirables phénomènes de la nature, répétés chaque jour et incessamment sous nos yeux, ils ne nous frappent plus par cela seul qu'ils sont devenus trop communs ? Qu'il en soit ainsi ou autrement, si les hommes ne veulent pas être reconnaissants, ils devraient au moins ouvrir les yeux sur leurs propres intérêts, car il n'est pas difficile de prouver, même à ceux dont l'entendement est le plus obtus, que plus les pompiers auront acquis de pratique dans l'art de la gymnastique, moins il y aura d'accidents fâcheux, et plus ils pourront préserver de propriétés. Mais l'autorité civique ne doit pas simplement borner ses efforts à donner de l'éducation physique aux

pompiers, elle doit se rappeler les dangers auxquels ces hommes utiles sont exposés ; la faible compensation qu'ils reçoivent, et surtout le fait que chez eux la gloire ne les attend pas à la fin de leurs travaux : la gloire, ce puissant stimulant qui soutient le militaire au milieu des plus grands dangers, et qui est comme le point de mire de toutes ses actions ! C'est pourquoi, si l'on entendait bien ses intérêts, on devrait rétribuer davantage cette classe d'hommes si nécessaire, et décorer solennellement les individus qui se seraient distingués par quelque acte de courage ou de généreux dévouement, blessés, mutilés ou devenus infirmes durant leur service de pompiers ; leur accorder une pension ou bien leur offrir un asile ; et enfin, procurer des secours à la veuve et aux orphelins, lorsque le chef de la famille aurait perdu la vie dans le courageux accomplissement de ses devoirs.

Maintenant, messieurs, avant de terminer, je dois dire que je m'étais imposé la tâche de passer en revue tous ces exercices qui constituent plus spécialement l'art régulier pratiqué en gymnase ; mais parvenu au point où j'en suis, si je ne veux pas trop abuser de votre patience, je vois qu'il me resterait à peine le temps nécessaire pour en faire l'énumération (tant ces exercices sont uombreux et compliqués), et encore moins celui d'entrer dans quelques détails sur chacun d'eux en particulier. Néanmoins, il en est un que je ne puis passer sous silence, à cause de son importance vitale pour tous ceux qui attachent quelque prix à la conservation de leur chef : je fais allusion à l'escrime. L'escrime non seulement double les forces et l'agilité, mais donne encore des attitudes nobles et gracieuses, de la fermeté, de l'assurance, de l'aplomb à celui qui s'y livre. Quelques philosophes, Locke entre autres, blâment cet exercice comme inspirant ordinairement un esprit querelleur. Il est possible sans doute d'en abuser comme du pugilat et tant d'autres choses ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour en négliger la pratique ; car s'il fallait proscrire l'usage de tout ce dont l'homme peut

faire un mauvais emploi ici-bas, avouons que cet être appelé intelligent et raisonnable serait bien vite réduit à une existence purement négative, puisque l'expérience de tous les jours démontre que l'homme abuse de tout, même des choses les plus saintes et les plus sacrées.

L'escrime, pour notre jeunesse instruite, surtout l'exercice du sabre (*broad sword*), est devenue d'une indispensable nécessité depuis que le puissant argument du bâton, étranger jusqu'ici à nos habitudes, et de récente importation, semble destiné à régler toutes les questions. Sans quelques connaissances dans le maniement du sabre, personne maintenant, en Canada, ne peut considérer sa tête en parfaite sûreté. Cependant, pour celui qui aura eu l'avantage de prendre un certain nombre de leçons dans ce genre d'escrime, il en sera tout autrement ; le terrible shillehah n'aura plus rien de redoutable pour lui, il pourra marcher tête levée, ayant la conscience de sa force et de son habileté à repousser toute espèce d'attaques à coups de bâton. En effet, il est impossible de concevoir, pour celui qui n'est point initié aux secrets de l'art, la facilité avec laquelle un tour de poignet a droite ou à gauche, écarte de sa tangente un coup dirigé sur la tête et de force à assommer un bœuf. Avec un peu d'exercice dans le genre que je recommande, un homme d'une force ordinaire, armé d'un bon bâton, pourra toujours se faire jour, même au milieu d'un haie de shillehahs. Ces faits méritent bien toute l'attention de la génération croissante ; mais en même temps elle doit se rappeler qu'il est une obligation morale et religieuse qui lui impose d'être paisible dans toutes les circonstances où elle se trouvera placée ; elle doit souffrir, endurer les provocations, les menaces et les insultes ; mais si on l'attaque, alors qu'elle se trouve dans le droit d'une légitime défense, elle doit faire preuve qu'elle a la volonté et la capacité de se protéger et de se faire respecter. Il doit être permis aux descendants des premiers colons, des hommes qui introduisirent la civilisation dans les vastes solitudes de ce

nouveau monde, de faire tout ce qui peut dépendre d'eux pour se montrer partout les égaux de ceux qui, nés hors du pays, viennent y chercher une nouvelle patrie. Le Canada est assez grand pour que chacun y vive sur un pied d'égalité parfaite, sans qu'il soit nécessaire qu'une caste ou une origine domine sur l'autre. Et si le Canadien, mû par une louable émulation, croit devoir rivaliser en bons procédés, en industrie et en intelligence avec ses nouveaux cosujets, il doit faire en sorte de ne jamais paraître en seconde ligne lorsqu'il s'agira de faire preuve d'égalité, de force et de courage ; car jamais il ne permettra qu'on le flétrisse de l'empreinte du sceau de l'infériorité. Ainsi, si des circonstances impérieuses exigent que la société songe aux moyens de développer les forces physiques de la jeunesse, nos grandes villes sont assez populeuses pour fournir des élèves, et les chefs de famille assez aisés pour subvenir aux dépenses d'un bon gymnase. Cependant, pour qu'une institution aussi utile soit en état de se soutenir, il ne faut pas l'abandonner aux caprices du hasard et de la fortune, la faire dépendre du plus ou moins de zèle des habitants d'une ville : le gouvernement devrait l'encourager et contribuer à son maintien, ou à défaut du gouvernement, il faudrait la placer sous le contrôle de l'autorité municipale, qui serait responsable de sa mise en opération et de sa bonne tenue.

Dans le moment actuel, tous les peuples placés à la tête de la civilisation, sortis de l'état de torpeur dans lequel ils sont demeurés si longtemps relativement à la nécessité des exercices du corps, semblent d'un commun accord donner une attention toute particulière à cet important sujet, des gymnases s'étant élevés depuis quelques années comme par enchantement dans les principales villes de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et des États-Unis, la plupart sous la surveillance de l'autorité publique et aux frais des gouvernements respectifs de ces États. Un journal de Paris, *la Semaine*, numéro du 12 de décembre dernier, placé entre nos mains par l'obligeance

d'un ami, publie sous le titre "De l'enseignement de la gymnastique," qu'il est pris des mesures pour introduire cette branche de l'éducation dans les écoles d'instruction primaire pour la ville de Paris. L'écrivain, dans son article, fait voir les avantages que plusieurs nations du continent de l'Europe ont déjà retirés de l'introduction de la gymnastique dans les écoles et les collèges, et termine par des réflexions si analogues à nos propres vues que nous croyons devoir les rapporter textuellement : " La gymnastique a été introduite, à titre d'essai, dans " une des écoles communales de Bruxelles, et les résultats " qu'elle a produits ont été tellement satisfaisants, qu'au " mois d'août dernier le collège des bourgmestres et des " échevins de cette ville a décidé qu'à partir du printemps " prochain l'enseignement en serait généralisé dans tous " les établissements placés sous son influence. C'est en " effet dans les villes surtout que sa nécessité nous paraît " flagrante. Les enfants de la campagne ont de l'air et " de l'espace, mille occasions d'exercer leurs membres, de " mettre en jeu leurs facultés physiques. Tout cela " manque à la jeunesse dont l'essor est resserré entre les " quatre murs d'une pension, d'un collège ou dans " l'étroite enceinte d'une cité populeuse. Que l'on songe " à y suppléer, voilà ce qui, indépendamment de l'utilité " de la chose en elle-même et pour toutes les localités, " nous paraît digne d'éloges dans l'amélioration que l'on " projette au profit des écoles de Paris."

Si, messieurs, il en est ainsi en Europe, pourquoi le Canada ne ferait-il pas des efforts pour se tenir au niveau des améliorations du siècle ? N'avons-nous pas aussi nos chemins de fer et nos télégraphes électro-magnétiques, nos canaux gigantesques et incomparables, comme le majestueux fleuve dont ils complètent le cours navigable ? Quand le monde matériel progresse à pas de géant sur ce continent, même dans notre Canada, n'y aurait-il donc que la nature humaine qui serait condamnée à demeurer stationnaire ? Non, je ne le pense pas ; non, vous

ne le voulez pas : car s'il est nécessaire, comme nous croyons l'avoir prouvé, de développer les facultés physiques de la jeunesse du pays dans les temps ordinaires et pour les besoins journaliers de la vie, il peut survenir des moments de trouble et d'orage, une guerre où l'élite de la population devra être appelée sous les drapeaux pour la défense de ses foyers et de tout ce qui lui est cher. Que ces événements (et ils arriveront tôt ou tard) ne vous surprennent jamais : soyez préparés pour toutes les éventualités, car sur vous pèsera la responsabilité des résultats. C'est le génie qui, à la tête des armées, combine, calcule ses ressources, suppute ses chances de succès, forme ses plans d'attaque ou de défense ; et l'intelligence cultivée doit se trouver partout en tête, soutenue de la force qui ne sait qu'obéir, pour exécuter les conceptions de celui qui ordonne et commande. Mais pour exécuter avec quelque chance de succès, à la tête de cette force qui ne doit savoir qu'obéir, composée de cultivateurs et d'artisans, il vous faut apprendre encore quelque chose, indépendamment de ce que l'on vous aura enseigné au collège : il vous faut de la gymnastique. Supposons un instant que quelques brigades canadiennes soient employées pour l'investissement d'une place forte, que la tranchée ouverte ait produit sur le rempart ennemi l'effet attendu par les ingénieurs, et que l'assaut soit ordonné. Les colonnes d'attaque s'avanceront alors avec leurs armes, chargées de fascines pour combler le fossé, s'il ne l'est pas déjà par les décombres du rempart, et munies d'échelles pour escalader celui-ci. Arrivées au pied de la brèche, on pose les échelles suivant les accidents du terrain et le sang-froid plus ou moins grand des soldats, suivant la résistance plus ou moins vive des assiégés : on les pose perpendiculairement, à droite, à gauche, comme on le peut, fermes ou vacillantes, sous une pluie de coups de feu, de mitraille et de projectiles de toute espèce ; et il faut monter ! Les bataillons une fois arrivés à ce point, pensez-vous, messieurs, qu'il serait prudent pour

le succès de l'entreprise, que les chefs de bataillons, les capitaines et leurs subalternes, s'adressassent aux maçons et aux charpentiers qui pourraient se rencontrer dans leurs rangs (vu qu'ils ont l'habitude de grimper sur les échafauds) et leur ordonnassent de monter les premiers à la brèche ? Serait-il bien glorieux pour des officiers, en supposant que leurs soldats, plus intrépides qu'eux, s'emparassent du rempart, d'attendre patiemment dans le fossé que ces soldats eussent renversé l'ennemi pour venir ensuite assujétir les échelles, leur tendre la main, les faire monter sans accidents et assez promptement pour réclamer tout le mérite et la gloire de la victoire ? A l'idée d'une pareille ignominie, quel est l'homme de cœur qui ne sentirait pas la rougeur lui monter au front ; et quel est celui qui ne serait pas prêt, dans un mouvement de juste indignation, à jurer que si jamais le sort l'appelle à prendre les armes, il saura assez de gymnastique pour le mettre en état de se précipiter le premier à l'assaut, d'y monter à l'aide de ses jambes seulement, réservant ses bras pour parer les coups, saisir l'ennemi, lutter corps à corps avec lui et le terrasser ?

Mais, messieurs, pour ceux qu'un goût particulier, une irrésistible inclination porteraient à embrasser la carrière des armes (carrière dans laquelle il n'est guère possible d'exceller à moins que l'on n'y soit appelé par une vocation toute particulière), il est bien d'autres difficultés à vaincre, indépendamment de celles qui se rencontrent dans un assaut, avant de pouvoir aspirer au titre d'officier distingué. Ce serait se méprendre étrangement que de penser que la vie militaire ne consiste que dans la garde montante, les parades et les revues d'un service de garnison ; dans les amusements, les bons dîners et les brillants uniformes de l'armée en temps de paix. Ce ne sont pas ces fascinantes apparences seulement qu'il faut consulter en sondant ses inclinations pour la vie des camps, il faut aussi examiner le revers de la médaille. Il faut se figurer l'armée en campagne, luttant non seulement contre

un ennemi égal et souvent supérieur en force, mais encore contre les fatigues, la faim, la soif, la nudité, et les événements quelquefois se donnant la main pour accabler le soldat et lui faire subir les plus dures épreuves. Tantôt, ce sont des marches rapides et forcées qu'il faut faire à travers des chemins bas, fangeux et impraticables ; tantôt, des défilés entrecoupés de précipices qu'il faut franchir ; ici, c'est un rocher, une montagne escarpée que l'on a à gravir ; là, un bras de rivière qui ne vous offre d'autres ressources que de la passer à la nage. Et si vous ajoutez aux sueurs et aux fatigues de ces journées, comme il s'en rencontre si fréquemment durant le cours d'une campagne, le soleil brûlant de l'été, ou, ce qui n'est guère plus agréable, la pluie, la grêle ou la neige de l'automne, et le *comfort* du bivouac qui attend le soldat las et épuisé, vers la fin du jour, vous pouvez peut-être vous former une faible idée des qualités morales et physiques indispensables à l'homme de guerre. Cependant, au milieu des privations, des fatigues, des hasards et des dangers sans nombre auxquels sont exposées les troupes, l'officier digne de ce nom doit constamment donner l'exemple de l'obéissance, de la patience et du dévouement. Dans la marche en avant, son poste est en tête, servant de guide et frayant le chemin à ses compagnons ; dans la retraite, il est en queue, les encourageant de la voix, les couvrant et protégeant de sa personne. La colonne arrête-t-elle un instant pour prendre haleine, il doit se multiplier, si je puis m'exprimer ainsi, autant qu'il est nécessaire, pour procurer à chacun les secours et les rafraîchissements dont il a besoin. S'agit-il du bivouac, il ne devra prendre lui-même de repos que lorsqu'il se sera convaincu, par ses *propres yeux*, que chaque homme a reçu sa ration ; que l'on a pourvu à une suffisante quantité de combustible pour la nuit ; que l'on s'est procuré tous les moyens d'abri qu'offrent les ressources des localités environnantes, et qu'enfin toutes les précautions que peuvent suggérer l'art et la prudence ont été

prises pour prévenir une surprise de la part de l'ennemi. En un mot, l'officier ne doit penser à soi que lorsqu'il a pourvu à la sûreté et au besoin de tous les autres. Et comment la patrie pourrait-elle attendre des succès et des victoires d'une armée, s'il en était autrement? Est-il juste et raisonnable que celui qui a le moins à gagner soit le premier à s'exposer et à souffrir ; le simple soldat endurant toutes les fatigues, et exposé à tous les dangers, ne cueillera-t-il des lauriers que pour en ceindre la tête de jeunes muscadins sans force, sans courage et sans énergie, s'estimant pétris d'un pâte trop précieuse pour s'exposer aux peines et aux périls de l'humble fantassin? Non, messieurs, la gloire, ainsi que les honneurs et les avantages qui s'y rattachent, ne s'achète qu'au prix des plus grands dangers, des plus pénibles sacrifices ; et n'oubliez jamais que ses reflets sont d'autant plus brillants qu'elle a coûté davantage.

En concluant, je crois donc devoir déclarer à mes jeunes compatriotes que, quel que soit l'état pour lequel ils se sentent appelés, ils doivent se convaincre qu'ils ne peuvent jamais obtenir de succès bien marqués, ni s'élever à une haute célébrité, à moins qu'ils ne soient préparés et disposés, dans les grandes occasions, à payer de leurs propres personnes. Que leurs prédilections soient en faveur des professions savantes ou des beaux-arts, de la littérature, du commerce ou de la politique, de la marine ou de l'armée, il se présentera toujours, dans le cours de la vie, des circonstances où ils seront forcés d'agir : et de la manière dont ils sortiront de la première épreuve, dans une occasion solennelle, dépendront indubitablement leur réputation et leur avenir. Qu'ils y réfléchissent donc sérieusement, car il faudra que leur ambition soit bien limitée, et le rôle qu'ils se proposent de jouer bien secondaire, s'ils croient pouvoir se dispenser de mes recommandations. Qu'ils ne comptent pas sur les rares exceptions d'un hasard capricieux et aveugle ; mais au contraire, qu'ils fondent leur espérance et qu'ils calculent leurs

chances de succès sur eux-mêmes, sur leurs propres ressources, se rappelant sans cesse cette sentence d'un grand poète, même à l'égard des enfants gâtés de la fortune :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

E. P. TACHÉ (1).

---

(1) L'honorable Étienne Pascal Taché, descendant d'une ancienne famille du Canada, naquit à Saint-Thomas, le 5 du mois de septembre 1795. Dès l'âge de dix-sept ans, il prit les armes pour la défense de la patrie, dans la guerre de 1812. Nommé d'abord sous-lieutenant au 5e bataillon de la milice d'élite et incorporée, il obtint sa lieutenance lorsque ce bataillon fut organisé, avant la campagne de 1814, en corps d'infanterie légère, sous le titre de *Chasseurs Canadiens,* dont le commandement fut confié à l'honorable Gerald de Courcy, major au 70e régiment de ligne. Dans ce bataillon, sous l'une et l'autre dénomination, il partagea les fatigues et fut exposé aux dangers des trois campagnes successives qui eurent lieu à cette époque mémorable, durant lesquelles ce corps distingué se signala en plus d'une rencontre. De retour au foyer natal, il étudia la médecine, et fut reçu médecin en 1819. En 1841, il fut nommé député à l'assemblée législative par les électeurs du comté de l'Islet. Nommé député-adjudant-général et lieutenant-colonel de la milice provinciale, il remplit cette charge jusqu'à la formation du second ministère La Fontaine-Baldwin, le 11 mars 1848 ; il fut alors nommé conseiller exécutif et commissaire principal des travaux publics. En 1849, le 27 novembre, il se démit de cette charge, pour remplir celle de receveur-général. Pour des raisons qu'il est inutile de relater ici, l'hon. colonel Taché ne reçut qu'une éducation élémentaire ; mais dans les camps militaires, dans la vie privée et dans la vie publique, il continua toujours des études qui le mirent à la hauteur des brillantes positions qu'il a tour à tour occupées dans la société canadienne. Mort le 30 juillet 1865.

1848

GRAZIELLA

Mais pourquoi m'entraîner vers ces scènes passées ?
Laissez le vent gémir et le flot murmurer ;
Revenez, revenez, ô mes tristes pensées ;
Je veux rêver et non pleurer !

(LAMARTINE, *Graziella*.)

I

Elle était belle, elle était douce ;
Elle s'asseyait sur la mousse
Au temps où les grands arbres verts
Laissent leurs feuilles dentelées
Tomber sur le gazon, mêlées
Aux pauvres fleurs des champs déserts !

Quinze ans avaient jeté sur son charmant visage
Cette virginale pâleur
Que la main du désir laisse sur son passage
Ou que la volupté met sur un front rêveur !

Ses beaux yeux avaient pris la teinte
Des couleurs dont se trouve empreinte
La mer au vaste horizon bleu ;
Sa chevelure épaisse et noire
S'enroulait sur son cou d'ivoire,
Chaste de tout baiser de feu !

Ses dents, que laissait voir sa lèvre carminée,
Étaient d'un nacre éblouissant ;
Sous le tissu bruni de sa peau satinée
L'œil, dans la veine ardente, apercevait le sang !

Où trouver voix plus cristalline,
Plus suave haleine enfantine,
Plus frais sourire, chant plus doux ?
Où trouver forme plus suave ?
Dites : je me fais son esclave,
Et je l'adore à deux genoux !

II

Dans leurs rayonnements les âmes se confondent :
L'amour est si pur à quinze ans !
Les soupirs contenus bondissent, se répondent ;
Le premier des aveux comble deux cœurs aimants !

Oui, le soir, quand brillait l'étoile,
La vierge aimée ôtait son voile,
Marchait pensive à mes côtés ;
Jetait au sable de la grève,
Sans qu'elle interrompît son rêve,
Des mots par la brise emportés !

Car je la pris naïve à sa pauvre famille,
Pauvre famille de pêcheurs ;
Elle n'avait encore aimé que sa mantille,
Et les oiseaux du ciel qui venaient sur ses fleurs !

Parfois nous allions au rivage
Écouter le refrain sauvage
Du nautonier napolitain ;
Notre extase était infinie,
Lorsqu'à sa nocturne harmonie
Le flot mêlait ce chant lointain !

Parfois, montés tous deux sur la vieille nacelle,
Que nous détachions des roseaux,
Nous regardions passer cette lampe éternelle,
Phare mystérieux suspendu sur les eaux !

Combien son humide paupière
Aimait cette pâle lumière,
Rayons mêlés d'ombre et de jour !
Combien, en la voyant sourire,
Mon âme éprouvait de délire,
Mon cœur accumulait d'amour !

Quinze ans, hélas ! jetaient sur son charmant visage
Cette virginale pâleur
Que la main du désir laisse son son passage,
Ou que la volupté met sur un front rêveur !

III

La vague venait en silence
Sécher sur les bords du golfe immense !
Elle attendait sous l'oranger !...
Qu'avait-elle donc à lui dire ?...
C'est que sur un léger navire
Demain embarque l'étranger !

Leur adieu fut navrant, puisque l'Italienne
Lui donna ses lèvres de miel,
Qu'elle pleura longtemps, qu'une main dans la sienne,
De l'autre lui montra l'azur de son beau ciel !

J. LENOIR.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME

LISTE DES JOURNAUX FRANÇAIS

PUBLIÉS EN CANADA JUSQU'AU 1er JANVIER 1851.

Noms des Journaux.	Où publiés.	Fondateurs.	Fondés en	Discont en
Gazette de Québec	Québec	Brown et Gilmore	1764	1842
Gazette de Montréal	Montréal	Fleury Mesplet	1784	17
Le Canadien	Québec	P. Bédard et autres (*)	1806	
Le Courrier de Québec	Québec	Jacques Labrie	1807	1809
Le Vrai Canadien	Québec	P. E. Desbarats	1810	1811
Le Spectateur	Montréal	C. B. Pasteur	1813	1829
L'Aurore	Montréal	Bibaud et Delorme	1815	1819
Gazette des Trois-Rivières	Trois-Rivières	Ludger Duvernay	1817	1822
L'Abeille Canadienne	Montréal	Henri Mézière	1818	1819
Courrier du Bas-Canada	Montréal	Bibaud et Delorme	1819	1820
La Gazette Canadienne	Montréal	John Quilliam	1819	1819
Le Télégraphe	Québec	Robert Christie	1820	1821
Le Journal de Médecine	Québec	F. X. Tessier	1821	1822
La Sentinelle	Québec		1822	1822
Le Constitutionnel	Trois-Rivières	L. Duvernay	1823	1825
Bibliothèque Canadienne	Montréal	M. Bibaud	1825	1830
Gazette de St-Philippe	St-Philippe	Messire Pigeon	1826	1826
L'Argus	Trois-Rivières	L. Duvernay	1826	1827
La Minerve	Montréal	A. N. Morin (†)	1827	
L'Observateur	Montréal	M. Bibaud	1830	1831
L'Ami du Peuple	Montréal	Leclère et Jones	1832	1840
Magasin du Bas-Canada	Montréal	M. Bibaud	1832	1834
L'Impartial	Laprairie	N. D. J. Jeaumenne	1834	1834
L'Abeille Canadienne	Québec	F. X. Garneau	1834	1835
L'Echo du Pays	St-Charles	P. D. Debartzch	1834	1836
Journal du Commerce	Montréal	Leclère et Jones	1835	1835
Le Télégraphe	Québec	Aubin et de Gaspé	1836	1836
Le Journal d'Agriculture	Montréal	Wm Evans	1836	
Le Glaneur	St-Charles	Boucher-Belleville	1837	1837
Le Populaire	Montréal	Gosselin et Leblanc de Marconnay	1837	1838
Le Libéral	Québec	Bouchette et Hunter	1837	1837
Le Fantasque	Québec	N. Aubin	1837	1845
La Quotidienne	Montréal	F. Lemaître	1837	1838
Le Temps	Montréal	F. Lemaître	1838	1838
L'Etoile du Bas-Canada	Montréal	G. H. Cherrier	1838	1838
Le Courrier Canadien	Montréal	Houlé et Gérard	1838	1838
L'Aurore des Canadas	Montréal	F. Cinq-Mars	1838	1848
La Canadienne	Montréal	J. A. Plinguet	1840	1840
Le Jean-Baptiste	Montréal	Dr A. Gauvin	1840	1841
Le Vrai Canadien	Montréal		1840	1841
Le Coin du Feu	Québec	Parent et Fréchette	1840	1841
Mélanges Religieux	Montréal	Messire J. C. Prince	1841	
Journal des Etudiants	Québec	V. Delorme	1841	1841
L'Institut	Québec	V. Delorme	1841	1841
Le Phénix	Montréal	J. J. Williams	1841	1841
Encyclopédie Canadienne	Montréal	M. Bibaud	1842	1844
Le Journal du Peuple	Montréal	J. J. Williams	1842	1842
L'Artisan	Québec	Huston et Bertrand	1842	1843
Journal de Québec	Québec	Cauchon et Côté	1842	
Le Castor	Québec	N. Aubin	1843	1843
Le Diable bleu	Montréal	F. Cinq-Mars	1843	1844
Le Charivari	Montréal	A. Fortier	1844	1844
Le Citoyen	Montréal	A. Fortier	1844	1844
Le Ménestrel	Québec	Draneau et Plamondon	1844	1845
La Revue Canadienne	Montréal	L. O. Letourneux	1846	1849
Album	Montréal	L. O. Letourneux	1847	
Revue de législation	Montréal	L. O. Letourneux	1847	1849
Le Progrès	Montréal	N. Martel	1847	1847
La Lancette Canadienne	Montréal	Dr Leprohon	1847	1847
L'Echo des Campagnes	Berthier	L. A. Olivier	1847	
L'Avenir	Montréal	J. B. E. Dorion et Geo. Batchelor	1847	
L'Echo de la Presse	Montmagny	Eugène Roy	1847	1848
L'ami de la Religion	Québec	S. Drapeau	1847	1849
L'Abeille	Québec	Elèves du Séminaire	1848	
Journal des Trois-Rivières	Trois-Rivières	G. Stobb	1848	
Le Moniteur Canadien	Montréal	J. G. de Montigny	1849	
Le Canadien Indépendant	Québec	Fréchette et Aubin	1849	1849
L'Ordre social	Québec	S. Draneau	1849	1850
La Sentinelle	Québec	Paul Fréchette	1850	
Le Peuple Travailleur	Montréal	G. Roch Lettoré	1850	1850

(*) Vers 1820, la publication de ce journal fut reprise par M. F. Vallerand. En 1830, MM. E. Parent et J. B. Fréchette le firent revivre.

(†) Après avoir publié quelques numéros de *la Minerve*, M. Morin en céda la propriété à M. L. Duvernay.

TABLE DES MATIERES DU QUATRIEME VOLUME

1846

L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne française—Prose—E. Parent..... 1
Importance de l'étude de l'économie politique—Prose—E. Parent.. 19
Du travail chez l'homme—Prose—E. Parent. 43
Du Prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société—Prose—E. Parent..... 79
Le beau sexe—Poésie—G. Batchelor 116
Discours prononcé au dîner anniversaire de fondation de la société des Amis—Prose—Peter L. McDonell..... 118

1847

Bienfaits—Poésie—Chs Lévesque..... 121
De la position et des besoins de la jeunesse canadienne-française—Prose—J. Huston..... 122
La Femme—Poésie—Chs Lévesque.....
L'ivrogne—Prose—Chiniquy .....
Derniers soupirs : la Jeune fille—Poésie—Chs Lévesque..... 162
Les boissons sont-elles bonnes en quelques circonstances?—Prose—C. Chiniquy..... 163

1848

Chant national—Marc Aurèle Plamondon..... 165
L'orpheline à son berceau—Poésie—Chs Lévesque..... 166
La fête du peuple—Poésie—J. Lenoir 168
Cours de chimie, Discours d'introduction—Prose—N. Aubin..... 169
Dayelle—Poésie—J. Lenoir..... 185
Jour des Morts—Poésie—Chs Lévesque 186
La mère Souliote—Poésie—J. Lenoir..... 187
Cours de lectures sur l'univers—Prose—A. Painchaud..... 188
De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens—Prose—Guillaume Lévesque... 289
Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et les moyens législatifs d'y pourvoir—Prose—E. Parent..... 318
A Albion—Poésie—P. Chauveau..... 360
Du développement de la force physique chez l'homme — Prose—E. P. Taché..... 364
Graziella—Poésie—J. Lenoir..... 405
LISTE DES JOURNAUX FRANCAIS publiés en Canada jusqu'au 1er janvier 1851..... 409

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE NOMS D'AUTEURS

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

DU

REPERTOIRE NATIONAL

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE NOMS D'AUTEURS

Action de grâce—Poésie—1833 ..... (*) I-257
Adieux à un ami—Poésie—1842 ..... II-308
A la claire fontaine—Mélodie canadienne I-1
A l'hon. L. J. Papineau—Poésie—1835 ..... I-379

ANGERS (F. R.) :
- L'avenir—Poésie—1836 ..... I-383
- Réconciliation—Poésie—1837 ..... II-5
- La voix d'une ombre—Poésie—1838 ..... II 79
- Le Chien d'or—Poésie—1840 ..... II-158
- A saint Jean-Baptiste—Poésie—1843 ..... II-350
- Notice biographique I-385
- Portrait I-384

Anniversaire du 21 mai—Poésie—1833 ..... I-264
A ma sœur—Poésie—1844 ..... II 383

AUBIN (N.) :
- Les Français aux Canadiens—Poésie—1834 ..... I-287
- Couplets en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste—1835 ..... I-301
- Le Suisse libre—Chanson—1835 ..... I-305
- Le juste milieu—Poésie—1835 ..... I-319
- Le jeune Polonais—Poésie—1835 ..... I-321
- Une entrée dans le monde—Prose—1835 ..... I-324
- Épitaphe de Napoléon—Poésie—1835 ..... I-337
- L'amour de la patrie—Poésie—1835 ..... I-340
- La lucarne d'un vieux garçon—Prose—1835 ..... I-343
- Chant d'une mère au berceau de son enfant—1835 ..... I-355
- Monsieur Desnotes—Prose—1835 ..... I-356
- Souvenirs—Poésie—1835 ..... I-373
- A Jenny—Poésie—1835 ..... I-374
- Quarante ans—Poésie—1835 ..... I-375
- Tristesse—Poésie—1835 ..... I-380

(*) Les chiffres romains renvoient au volume, les chiffres arabes indiquent la page.

Les Français en Canada—Poésie—1836 ..... I-388
Petite revue parlementaire—Prose—1838 ..... II-100
Napoléon—Poésie—1838 ..... II-114
Cours de chimie, discours d'introduction—Prose—1848.... IV-169
Notice biographique I-287
Portrait I-286
Au peuple—Poésie—1837 ..... I-398
Aurore du premier jour de l'an—Poésie—1844 ..... II-365
Au souvenir d'Alzire—Poésie—1840 ..... II-161
Autrefois—Poésie—1844 ..... II-381
Aux Canadiens—Poésie—1838 ..... II-64
Avant tout je suis Canadien—Chanson—1832 ..... I-246
Bal (le)—Poésie—1843 ..... II-343
Banni (le)—Poésie—1839 ..... II-117

BAPTISTE :
Le beau sexe canadien—Poésie—1831 ..... I-236

BARTHE (J. G.) :
Les plaisirs de l'amour—Poésie—1837 ..... I-397
La pauvre famille—Prose—1837 ..... II-16
Aux mânes d'Hyacinthe—Poésie—1837 ..... II-19
Chanson de berger—1837 ..... II-20
Ce qu'il y a de grand chez un enfant—Prose et poésie—1837 ..... II-22
Le sommeil—Poésie—1837 ..... II-24
Cantique pour l'Épiphanie—1838 ..... II-60
Fragment iroquois—Chanson—1838 ..... II-61
A ma mère—Poésie—1838 ..... II-63
Cantique pour Pâques—1838 ..... II-65
Le bois solitaire—Poésie—1838 ..... II-71
Le Temps, l'Éternité—Poésie—1838 ..... II-73
Cantique pour l'Ascension—1838 ..... II-75
Les deux bergers—Poésie—1838 ..... II-77
A mon amie—Poésie—1838 ..... II-78
La prière d'une jeune fille—Poésie—1838 ..... II-82
Sur la mort d'un enfant—Poésie—1838 ..... II-85
A l'hon. L. J. Papineau—Poésie—1838 ..... II-86
Aux exilés politiques canadiens—Poésie—1838 ..... II-87
L'hiver—Prose et poésie—1838 ..... II-95
Quelques cyprès sur la tombe d'une demoiselle—Poésie—1839 ..... II-136
Le bourreau—Poésie—1839 ..... II-145
Le songe—Poésie—1840 ..... II-165
La mort d'un enfant—Poésie—1840 ..... II-168

Les destinées de ma patrie—Poésie—1840 ..... II-169
Les malheurs de ma patrie—Poésie—1840 ..... II-191
Étrennes poétiques—1842 ..... II-250
La campagne au printemps—Poésie—1842 ..... II-257
Le poisson d'avril—Poésie—1843 ..... II 339
Étrennes du jour de l'an—Poésie—1843 ..... II-347
La nouvelle année—Poésie—1844 ..... II-367
Notice biographique I-397
Portrait I-396

BIBAUD (MICHEL) :
Satire contre l'Avarice—1817 ..... I-107
Satire contre l'Envie—1818 ..... I-113
Satire contre la Paresse—1818 ..... I-119
Satire contre l'Ignorance—1819 ..... I-126
Le héros canadien—Poésie—1828 ..... I-203
Notice biographique I-112
Portrait ..... I 108

BATCHELOR (GEORGE) :
Le beau sexe—Poésie—1846 ..... IV-116
Notice biographique IV-117

BÉDARD (ISIDORE) :
Hymne national—1829 ..... I-211
Notice biographique I-211

BON CONSEIL (le) :
A une jeune demoiselle sous le nom de Rosette—Poésie—1778 ..... I-14
Bonheur—Poésie—1834 ..... I-284
Bonheur n'a qu'un jour—Poésie—1843 ..... II-329
Bons conseils (les)—Poésie—1828 ..... I-208

BOUCHERVILLE (GEORGE DE) :
La tour de Trafalgar—Prose—1835 ..... I-306
Notice biographique I-319
Portrait I-306

CANADIEN (LE) :
Zélim—Prose—1778 ..... I-15
Canadien (le)—Chanson—1832 ..... I-244

CARTIER (G. E.) :
O Canada ! mon pays ! mes amours !—Chanson—1835 ..... I-354
Notice biographique I-355
Portrait I-354

CAUCHON (JOSEPH) :
L'évêque de Nancy—Prose—1841 ..... II-209

Notice biographique II-216
Portrait II-216
Chanson—1799 ..... I-72
Chanson—1831 ..... I-228
Chanson batelière—1828 ..... I-209
Chanson de noces—1830 ..... I-221
Chant du vieillard sur l'étranger—1831 ..... I-230
Chant patriotique—1834 ..... I-292

CHAUVEAU (P. J. O.) :
L'Insurrection—Poésie—1838 ..... II-66
Adieux à sir John Colborne—Poésie—1839 ..... II-142
L'union des Canadas—Poésie—1841 ..... II-216
Joies naïves—Poésie—1841 ..... II-230
État de la littérature en France depuis la Révolution —Prose—1844 ..... III-208
A Albion—Poésie—1848 ..... IV-360
Notice biographique II-70
Portrait ..... III-Frontispice

CHERRIER (MELLE ODILE) :
Une scène à Saint-Domingue—Prose—1839 ..... II-137
Notice biographique II-141
Portrait II-138

CHERRIER (ROMUALD) :
A mon amie—Poésie—1837 ..... II-21
A mon frère—Poésie—1837 ..... II-25
Aux exilés politiques—Poésie—1838 ..... II-74
Élégie—1838 ..... II-76
A ma sœur—Poésie—1838 ..... II-83
Élégie sur la mort d'un ami—1839 ..... II-135
La création—Poésie—1841 ..... II-226
Notice biographique II-21
Portrait II-20

CHINIQUY (CHARLES) :
L'ivrogne—Prose—1847 ..... IV-157
Les boissons sont-elles bonnes dans quelques circonstances? —Prose—1847 ..... IV-163
Notice biographique IV-162

DAOUST (CHARLES) :
Douleur amère—Poésie—1845 ..... III-212
Notice biographique III-214
Portrait III-212
Démocrite—Poésie—1835 ..... I-338
Départ de Mgr Provencher pour la Rivière-Rouge—Poésie—1837. II-8

Dernier jour de l'année (le)—Poésie—1832 ..... I-251

DEROME (F. M.) :
La création du monde—Poésie—1835 ..... I-323
Hommage à la mémoire d'un jeune avocat—Poésie—1839. II-134
Le temps—Poésie—1840 ..... II-171
Stances à la mémoire d'un ami—1840 ..... II-188
La nouvelle année—Poésie—1841 ..... II 203
Le lendemain—Poésie — 1841 ..... II-205
Souvenir de Berthier—Poésie—1842 ..... II-259
Le procès perdu—Poésie—1842 ..... II-304
Stances politiques—Poésie—1842 ..... II-312
Adieux à une amie—Poésie—1843 ..... II-351
Chanson patriotique—1844 ..... II-381
Bonheur en famille—Poésie—1844 ..... III-88
Langage d'un papillon—Poésie—1844 ..... III-89
Souvenir—Poésie—1844 ..... III-207
A Julie—Poésie—1846 ..... III-311
Paroles d'un solitaire—Poésie—1846 ..... III-334
Notice biographique I-323
Portrait I-322

Dieu sauve le Canada !—Chanson—1833 ..... I-254

Distribution des prix aux collèges (la)—Poésie—1830 ..... I-220

DOUTRE (JOSEPH) :
Le frère et la sœur—Prose—1846 ..... III-335
Notice biographique III-356
Portrait III-336

DUPONT (C. V.) :
Françoise Brunon—Prose—1844 ..... III-55
Notice biographique III-87

Élégie sur les ravages du choléra à Montréal—1832 ..... I-248

Érable (l')—Poésie—1836 ..... I-387

ERMITE (L') :
L'évêque de Nancy—Poésie—1841 ..... II-227

FORBIN-JANSON (MGR C. A. DE) :
Appréciation de son talent d'orateur par M. J. Cauchon ... II-209
Notice biographique II-209
Portrait II-210

FOUCHER FILS :
La vie—Poésie—1778 ..... I-15

FRONDEUR (LE) :
Introduction de l'industrie en Canada—Poésie—1835 ..... I-303

GALLET :
Le père à sa fille—Poésie—1845 ..... III-286

GARNEAU (F. X.) :
Le Canadien en France—Poésie—1832 ..... I-237
Le voyageur—Élégie—1832 ..... I-239
L'étranger—Poésie—1833 ..... I-262
L'an 1834—Poésie I-274
Pourquoi désespérer ?—Poésie—1834 ..... I-275
La harpe—Poésie—1834 ..... I-276
Le marin—Poésie—1834 ..... I-283
La Pologne—Poésie—1835 ..... I-368
Au Canada—Poésie—1837 ..... II-48
Le rêve du soldat—Poésie—1838 ..... II-89
A mon fils—Poésie—1838 ..... II-98
La presse—Poésie—1839 ..... II-132
Les oiseaux blancs—Poésie—1839 ..... II-148
L'hiver—Poésie—1840 ..... II-163
Le dernier Huron—Poésie—1840 ..... II-172
Louise—Poésie—1840 ..... II-193
Le vieux chêne—Poésie—1841 ..... II 206
Le papillon—Poésie—1841 ..... II-225
Les exilés—Poésie—1841 ..... II-247
Notice biographique I-238
Portrait ..... II-Frontispice

GARNOT (PIERRE) :
Stances morales—1841 ..... II-221
Boutade—Poésie—1842 ..... II-258
La Rose et l'Immortelle—Poésie—1842 ..... II-316
Notice biographique II-222
Portrait II-222

GASCON (LE) :
Le poète jeune patriote—Poésie—1834 ..... I-290

GASPÉ (PH. A. DE) :
L'étranger—Prose—1837 ..... II-25
L'homme du Labrador—Prose—1837 ..... II-51
Notice biographique II-33
Portrait II-26

GÉRIN-LAJOIE (ANTOINE) :
Le jeune Latour—Tragédie en trois actes—Poésie—1844 ... III-3
Salut aux exilés—Poésie—1845 ..... III-214
Notice biographique III-3
Portrait III-4

GINGUET (A. J.) :
L'émigré français—Poésie—1836 ..... I-393
Notice biographique I-395

Homme-Dieu (l')—Poésie—1815 ..... I-100

HUDON (HYACINTHE) :
Sermon national—1846 ..... III-319
Notice biographique III-334
Portrait III-320

HUOT (P. G.) :
Vérité—Poésie—1843 ..... II-352
La mémoire de C. V. Dupont—Poésie—1846 ..... III-317
Notice biographique II-353
Portrait II-352

HUSTON (J.) :
Visite à un village français—Prose—1842 ..... II-318
De la position et des besoins de la jeunesse canadienne-française—Prose—1847 ..... IV-122
Notice biographique II-329
Portrait ..... I-Frontispice

Hymne à Marie—1839 ..... II-146
Impromptu chanté le jour de la Saint-Jean-Baptiste—1834 ..... I-285
Inconstance (sur l')—Poésie—1807 ..... I-86
Iroquoise (l')—Prose—1827 ..... I-184

JEAUMENNE (N. D. J.) :
La croix—Poésie—1841 ..... II-233
La résurrection—Poésie—1842 ..... II-254
Souvenirs et regrets—Poésie—1843 ..... II-335
Notice biographique II-235

JOSEPHTE :
A l'oiseau blanc—Poésie—1845 ..... III-285
A une étoile tombante—Poésie—1845 ..... III-288

Jour de l'an (le)—Chanson—1837 ..... II-1
Jubilé (le)—Poésie—1833 ..... I-256

LACOMBE (PATRICE) :
La Terre paternelle—Prose—1846 ..... III-357
Notice biographique III-397
Portrait III-358

LARTIGUE (J. J.) :
La rose et son bouton—Poésie—1828 ..... I-205
Notice biographique I-206
Portrait I-206

LAVIOLETTE (PIERRE) :
Invocation à la santé—Poésie—1833 ..... I-259
Points de vue de la descente de la montagne de Montréal—Poésie—1833 ..... I-266
L'automne—Poésie—1833 ..... I-269

Chant de Noël—1833 ..... I-271
Sur la convalescence de sir Charles Bagot—Poésie—1843.. II-331
Plaintes... Vœux... Espoir—Poésie—1833 ..... II-345
Notice biographique I-261
Portrait I-260

LEBLANC DE MARCONNAY :
La Saint-Jean-Baptiste—Chanson—1836... ..... I-392
Notice biographique I-393

L'ÉCUYER (EUGÈNE) :
La campagne—Prose—1844 ..... II-369
La Toussaint—Prose—1844 ..... II-383
La Fille du brigand—Prose—1844 ..... III-91
Notice biographique ..... II 379
Portrait II-370

LENOIR (JOSEPH) :
Chant de mort d'un Huron—Poésie—1840 ..... II-166
Le génie des forêts—Poésie—1844 ..... III 89
La fête du peuple—Poésie—1848 ..... IV-168
Dayelle—Poésie—1848 ..... IV-185
La mère Souliote—Poésie—1848 ..... IV-187
Graziella—Poésie—1848 ..... IV-405
Notice biographique II-168
Portrait II-166

LETOURNEUX (L. O.) :
La société canadienne—Prose—1845 ..... III-289
Notice biographique III-310
Portrait III-290

LÉVESQUE (CHARLES) :
Bienfaits—Poésie—1847 ..... IV-121
La femme—Poésie—1847 ..... IV-156
Derniers soupirs : la jeune fille—Prose—1847 ..... IV-162
L'orpheline à son berceau—Poésie—1848 ..... IV-166
Jour des Morts—Prose—1848 ..... IV-186
Notice biographique IV-122
Portrait IV-122

LÉVESQUE (GUILLAUME) :
De l'habitude de saluer les passants—Prose—1845 ..... III-252
De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens—Prose—1848. IV-289
Notice biographique III-255
Portrait III-252

Liberté (la), la Patrie et l'Honneur—Chanson—1834 ..... I-278

LISTE DES JOURNAUX FRANCAIS publiés au Canada jusqu'au 1er janvier 1851 ..... IV-409

LORANGER (T. J. J.) :
Une page sur l'histoire du Canada—Poésie—1843 ..... II-337
Notice biographique II-339
Portrait II-338

LORIMIER (CHEVALIER DE) :
Dernières lettres d'un condamné—Prose—1839 ..... II-119
Notice biographique ..... II 119
Portrait II-120

McDONELL (PETER L.) :
Discours prononcé au dîner anniversaire de la société des Amis—Prose—1846 ..... IV-118
Notice biographique IV-121
Portrait ..... IV-

MEILLEUR (J. B.) :
Géologie—Prose—1827 ..... I-171
Notice biographique I-401
Portrait I-172

MELTHÈNE :
L'Iroquoise—Hymne de guerre—1831 ..... I 225
Ode à la patrie—1832 ..... I-245

MERMET (J. D.) :
La victoire de Châteauguay—Poésie—1813 ..... I-95
Le jargon du bel esprit ou l'homme-enfant—Poésie—1814. I-97
Le régime de Bourguignon—Poésie—1815 ..... I-101
La main—Poésie—1815 ..... I-102
L'art indéfinissable—Poésie—1816 ..... I-104
Chambly—Poésie—1816 ..... I-105
Les boucheries—Poésie—1827 ..... I-168
Notice biographique I-96
Mes sentiments—Poésie—1835 ..... I-298
Mes vœux—Poésie—1835 ..... I 299
Misère du peuple (la)—Poésie—1836 ..... I-395

MONDELET (CHARLES) :
Essai analytique sur le *Paradis perdu* de Milton, en collaboration avec William Vondelvelden—Prose—1823 ..... I-134
Notice biographique I-162
Portrait I-134

MONDELET (DOMINIQUE) :
La chanson du voyageur canadien—1826 ..... I-167
Notice biographique I-168
Portrait I-168

MORIN (A. N.) :
Le berger malheureux—Poésie—1820. ..... I-133
Chanson patriotique—1825 ..... I-166
La baie de Québec—Poésie—1841 ..... II-222
De l'éducation élémentaire—Prose—1845..... ..... III-218
Notice biographique I-166
Portrait III-218

Mort de la jeune fille (la)—Poésie—1844 ..... II-380
Mot pour rire (le petit)—Poésie—1807 ..... I-94
Noël—Poésie—1832 ..... I-250
Notre avenir—Poésie—1837 ..... II-3
Nouvel an (le)—Chanson—1828 ..... I-201
Nouvel an (le)—Poésie—1840 ..... II-159

OLIVIER (L. A.) :
Oraison dominicale—Poésie—1842 ..... II-314
Essai sur la littérature en Canada—Prose—1845 ..... III-246
Le débiteur fidèle—Prose—1845 ..... III-256
Notice biographique II-315
Portrait II-314

Où sont-ils les jours de notre gloire?—Poésie—1840. ..... II-160

PAINCHAUD (A.) :
Cours de lectures sur l'univers—Prose—1848 ..... IV-188
Notice biographique IV-288
Portrait IV-188

PAPINEAU (AMÉDÉE) :
Caroline—Légende canadienne—Prose—1837 ..... II-9
Notice biographique II-16
Portrait II-10

PARENT (ÉTIENNE) :
La presse—Prose—1844 ..... II-354
L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française—Prose—1846 ..... IV-1
Importance de l'étude de l'économie politique—Prose—1846 ..... IV-19
Du travail chez l'homme—Prose—1847 ..... IV-43
Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société—Prose—1848 ..... IV-79
Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et les moyens législatifs d'y pouvoir—Prose—1848 ..... IV-318
Notice biographique II-365
Portrait ..... IV-Frontispice

PELTIER (ORPHIR) :
Sans son Dieu, sur la terre il n'est point de bonheur—Poésie—1842 ..... II 260
Notice biographique II-261
Portrait II-260
Pensées poétiques et politiques—Poésie—1844 ..... III 1

PETITCLAIR (PIERRE) :
La Somnambule—Romance—1835 ..... I-322
Sombre est mon âme comme vous—Romance—1839 ..... II-149
Une aventure au Labrador—Prose—1840 ..... II-175
A Flore—Poésie—1842 ..... II 255
La Donation—Comédie en prose—1842 ..... II-262
Pauvre soldat, qu'il doit souffrir !—Poésie—1842 ..... II-315
Le règne du juste—Poésie—1843 ..... II-342
Notice biographique I-322

PHELAN (JAMES) :
Mon traîneau—Poésie—1834 ..... I-288
A Salaberry—Poésie—1835 ..... I-341
Le 21 mai, quatrième anniversaire—Poésie—1836 ..... I-385
Notice biographique I-289
Pipe (la)—Poésie—1831 ..... I-233
Plaintes et espoir—Poésie—1831 ..... I 223

PLAMONDON (LOUIS) :
Utilité de l'histoire—Prose—1807 ..... I 90
Notice biographique ..... I 90

PLAMONDON (M. A.) :
Désastre du 12 juin 1846—Prose III.312
Chant national—1848 ..... IV-165
Notice biographique III-317
Portrait III-312
Poète (le)—Poésie—1831 ..... I-234

POITRAS (ALPHONSE) :
Histoire de mon oncle—Prose—1845 ..... III-240
L'après-coucher—Prose—1845 ..... III-265
L'avant-lever—Prose—1845 ..... III 273
Notice biographique ..... III 245
Portrait III-240
Pont de pierre (le)—Prose—1834 ..... I-295

POTEL (LÉON) :
Agar dans le désert—Poésie—1831 ..... I-231
Notice biographique I-233
Préface de la première édition ..... I-v

Premier janvier (*le*)—Poésie—1833 ..... I-253
Premier jour de l'an (*le*)—Poésie—1834 ..... I-273

QUESNEL (JOSEPH) :
Colas et Colinette—Comédie en prose—1788 ..... I-18
Le Petit bonhomme vit encore—Chanson—1801 ..... I 73
Stances sur mon jardin—1803 ..... I-74
Épigramme—1803 ..... I-75
Sur un ruisseau—Poésie—1803 ..... I-76
Épître à M. Généreux Lababie—Poésie—1804 ..... I-78
Adresse aux jeunes acteurs—Poésie—1805 ..... I-83
Stances marotiques à mon esprit—1806 ..... I 85
Notice biographique ..... I 18
Portrait ..... I 18

Rapidité du temps—Poésie—1839 ..... II 115

RAYMOND (J. S.) :
L'histoire moderne—Prose—1841 ..... II-235
Notice biographique II-247
Portrait II-236

Réforme et liberté—Poésie—1836 ..... I-382
Rose et l'Immortelle (*la* —Fable—1815 ..... I-99

ROUTHIER (M. LE JUGE) :
Introduction ..... I-IX

Sacrifice du sauvage (*le*)—Prose—1845 ..... III-235
Saint-Jean-Baptiste (*la*)—Chanson—1836 ..... I-391
Souhaits (*mes*)—Poésie—1831 ..... I-226

SOULARD (A. S.) :
Le Chien d'or—Prose—1839 ..... II-150
Mon pays—Poésie—1841 ..... II-224
Gardez son souvenir—Poésie—1842 ..... II-261
Notice biographique II-153

Souvenir de Napoléon—Poésie—1835 ..... I-352

TACHÉ (E. P.) :
Du développement de la force physique chez l'homme—Prose—1848 ..... IV-364
Notice biographique IV-404
Portrait IV-364

TACHÉ (JEAN) :
Le Tableau de la mer—Poésie—1734 ..... I-3
Notice biographique I-13

TESSIER (U. J.) :
Emma, ou l'Amour malheureux—Prose—1837 ..... II-34
Notice biographique II-47
Portrait II-34

Tombeau de Waller (le)—Poésie—1835 ..... I-299
Ton nom—Poésie—1834 ..... I-286

TURCOTTE (J. E.) :
Le retour—Poésie—1834 ..... I-280
L'anniversaire du grand meurtre—Poésie—1834 ..... I-282
A l'hon. L. J. Papineau—Poésie—1835 ..... I-376
Bazar des dames canadiennes—Poésie—1836 ..... I-389
Notice biographique I-281
Portrait ..... I 280

UN CANADIEN :
A mes compatriotes—Poésie—1831 ..... I-229
Un espoir—Poésie—1834 ..... I-291
Un voyageur—Poésie—1834 ..... I-294

VIGER (D. B.) :
L'enfant précoce—Poésie—1823 ..... I-162
La vanité—Poésie—1823 ..... I-163
L'échappée—Poésie—1823 ..... I-164
Le Lion, l'Ours et le Renard—Poésie—1823 ..... I-165
Chanson—1828 ..... I-207
Une leçon—Poésie—1843 ..... II-341
Notice biographique I-163
Portrait II-162

VIGER (JACQUES) :
Le faux et la vraie centenaires canadiens—Prose—1829 ..... I-212
Le Chien d'or—Prose—1840 ..... II-154
Notice biographique I-214
Portrait I-212

Voltigeur (le)—Poésie—1831 ..... I-222

VONDELVELDEN (WILLIAM) : Voir MONDELET (CHARLES).

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES